



BULLETIN OFFICIEL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013

SOMMAIRE

Organisation générale

Défense et sécurité

Désignation d'un fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information auprès du haut fonctionnaire de défense et de sécurité des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche arrêté du 28-6-2013 (NOR : MENA1300327A)

Enseignement supérieur et recherche

Institut universitaire de France

Approbation de modifications au règlement intérieur arrêté du 2-7-2013 (NOR : ESRS1300213A)

Institut d'études politiques

Création à l'université de Cergy-Pontoise arrêté du 28-6-2013 (NOR : ESRS1300209A)

Certificat informatique et internet

Spécialité : « fonctions d'organisation et de communication » circulaire n° 2013-0013 du 8-7-2013 (NOR : ESRS1315185C)

Diplôme universitaire de technologie

Organisation des études conduisant au DUT de certaines spécialités arrêté du 19-6-2013 - J.O. du 6-7-2013 (NOR : ESRS1313474A)

DUT

Diplôme universitaire de technologie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur arrêté du 19-6-2013 - J.O. du 6-7-2013 (NOR : ESRS1314281A)

Études médicales

Habilitation de l'université de Rouen à organiser la première année de formation en vue du certificat de capacité d'orthophoniste
arrêté du 27-6-2013 (NOR : ESRS1300204A)

École nationale des chartes

Nombre de postes mis aux concours d'entrée en 2013
arrêté du 17-7-2013 (NOR : ESRS1300224A)

Enseignements secondaire et supérieur

Bourses et aides aux étudiants

Modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides au mérite et à la mobilité internationale pour l'année 2013-2014
circulaire n° 2013-0011 du 18-7-2013 (NOR : ESRS1315532C)

Brevet de technicien supérieur

« Métiers de l'audiovisuel » - Options : gestion de la production, métiers de l'image, métiers du son, techniques d'ingénierie et exploitation des équipements, métiers du montage et de la postproduction : définition et conditions de délivrance
arrêté du 4-6-2013 - J.O. du 15-7-2013 (NOR : ESRS1312234A)

Classes préparatoires aux grandes écoles

Fonctions et organisation du premier semestre de formation en vue de la rentrée universitaire 2013
circulaire n° 2013-0014 du 10-7-2013 (NOR : ESRS1315617C)

Formations post-baccalauréat

Renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur
circulaire n° 2013-0012 du 18-6-2013 (NOR : ESRS1315717C)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination des membres du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche : modification
arrêté du 9-7-2013 (NOR : MENA1300326A)

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique
arrêté du 27-6-2013 (NOR : ESRR1300205A)

Nomination

Secrétaire général du Centre national d'enseignement à distance

arrêté du 9-7-2013 (NOR : MENH1300324A)

Nomination

Directeur du centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François-Champollion

arrêté du 28-6-2013 (NOR : ESRS1300206A)

Nomination

Administrateur provisoire à l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Nice

arrêté du 4-7-2013 (NOR : ESRS1300215A)

Nomination

Administrateur provisoire à l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Bretagne

arrêté du 1-7-2013 (NOR : ESRS1300208A)

Nomination

Administrateur provisoire à l'Institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Bordeaux

arrêté du 2-7-2013 (NOR : ESRS1300214A)

Informations générales

Élections

Remplacement de membres élus du Comité national de la recherche scientifique

avis du 9-7-2013 (NOR : ESRR1300207V)

Vacance de fonctions

Directeur de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

avis du 12-7-2013 (NOR : ESRS1300216V)

Organisation générale

Défense et sécurité

Désignation d'un fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information auprès du haut fonctionnaire de défense et de sécurité des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche

NOR : MENA1300327A
arrêté du 28-6-2013
MEN - SAAM A1

Vu code de la défense, notamment article R. 1143-5 ; arrêté du 30-11-2011, notamment articles 85 à 92

Article 1 - Benoît Moreau est désigné fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information (FSSI) au sein du service du haut fonctionnaire de défense et de sécurité.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 28 Juin 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le secrétaire général,
Frédéric Guin

Enseignement supérieur et recherche

Institut universitaire de France

Approbation de modifications au règlement intérieur

NOR : ESRS1300213A

arrêté du 2-7-2013

ESR - DGESIP

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 2 juillet 2013, des modifications au règlement intérieur de l'Institut universitaire de France ont été approuvées. Le texte du règlement intérieur peut être consulté auprès du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et direction générale pour la recherche et l'innovation, service de la coordination stratégique et territoires, mission de l'emploi scientifique, 1, rue Descartes, 75231 Paris cedex 05, et auprès de l'Institut universitaire de France, Maison des universités, 103 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

Enseignement supérieur et recherche

Institut d'études politiques

Création à l'université de Cergy-Pontoise

NOR : ESRS1300209A
arrêté du 28-6-2013
ESR - DGESIP

Vu code de l'éducation, notamment article L. 713-1 ; décret n° 85-1243 du 26-11-1985 modifié ; avis du comité technique de l'université de Cergy-Pontoise du 22-4-2013 ; délibération du conseil d'administration de l'université de Cergy-Pontoise du 23-4-2013 ; avis du Cneser du 17-6-2013

Article 1 - L'article 9 du décret du 26 novembre 1985 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 9-1 : Un institut d'études politiques est créé dans les universités suivantes :
Cergy-Pontoise ;
Strasbourg ».

Article 2 - Le recteur de l'académie de Versailles et le président de l'université de Cergy-Pontoise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 28 juin 2013

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Simone Bonnafous

Enseignement supérieur et recherche

Certificat informatique et internet

Spécialité : « fonctions d'organisation et de communication »

NOR : ESRS1315185C
circulaire n° 2013-0013 du 8-7-2013
ESR - DGESIP A

Texte adressé aux présidentes et présidents d'université ; aux directrices et directeurs des établissements d'enseignement supérieur ; aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités

La circulaire n° 2011-0012 du 9 juin 2011 parue au B.O.ESR du 14 juillet 2011 explicite la mise en œuvre du certificat informatique et internet C2i dans les établissements d'enseignement supérieur. Elle prévoit la création de nouvelles spécialités professionnelles pour le niveau 2.

La spécialité « fonctions d'organisation et de communication » du C2i niveau 2, expérimentée jusqu'en février 2013 (circulaire n° 2011-1027 du 20 décembre 2011 parue au B.O.ESR du 19 janvier 2012) entre en phase de généralisation à compter du 1er septembre 2013.

La présente circulaire définit le référentiel de compétences associé à cette spécialité et précise les conditions de certification. Les dispositions qui suivent sont issues du bilan de l'expérimentation.

C2i niveau 2 « fonctions d'organisation et de communication » s'adresse aux étudiants de licences ou de masters, en particulier de Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales, pouvant être amenés, à l'issue de leurs études, à exercer des fonctions d'organisation et de communication ainsi qu'aux professionnels en activité.

Référentiel

Le C2i niveau 2 « fonctions d'organisation et de communication » atteste la maîtrise des compétences transversales d'usage des technologies numériques nécessaires à l'exercice de fonctions d'organisation et de communication au sein d'une organisation ou d'une administration ainsi que la capacité à les faire évoluer tout au long de la vie professionnelle.

Cet ensemble de 16 compétences se décline en 6 domaines :

- Les 3 domaines transversaux de compétences des spécialités du C2i niveau 2 présentés dans l'annexe II de la circulaire n° 2011-0012 du 9 juin 2011 parue au B.O.ESR du 14 juillet 2011
- Les 3 domaines de compétences spécifiques à la spécialité présentés en annexe de la présente circulaire

Certification

La certification du C2i niveau 2 « fonctions d'organisation et de communication » repose sur la validation des compétences de ce référentiel et sur la validation de connaissances dont les modalités sont présentées à l'annexe III de la circulaire n° 2011-0012 du 9 juin 2011 parue au B.O.ESR du 14 juillet 2011.

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Par empêchement de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Le chef du service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Jean-Michel Jolion

Annexe

Domaines de compétences spécifiques du C2i « fonctions d'organisation et de communication »

Domaine D4 : Identifier les enjeux d'un système d'information pour une organisation

L'information occupe un rôle central dans le pilotage de l'organisation. Le système d'information gère et produit les informations nécessaires à son bon fonctionnement. Pour pouvoir agir efficacement, le professionnel se doit de bien comprendre la spécificité du modèle numérique de l'organisation. Les infrastructures matérielles et les logiciels jouent un rôle très important, sans oublier le rôle de l'humain (intelligence et réactivité). La sécurisation des données est également un objectif à atteindre.

- Compétence D4.1 : Évaluer la pertinence du système d'information
- Compétence D4.2 : Analyser l'impact des technologies sur les activités professionnelles
- Compétence D4.3 Mettre en œuvre des processus pour une politique de sécurité de l'information

Domaine D5 : Contribuer au développement d'une stratégie de communication numérique

Les outils numériques sont désormais utilisés pour toute diffusion de l'information au sein des organisations, tant pour la communication interne qu'externe. Le professionnel doit être en mesure de contribuer à la stratégie de communication de l'organisation, de concevoir les process, de faire réaliser des supports multimédias destinés à la restitution et à la diffusion des connaissances aux différents publics. Le professionnel peut être amené à déléguer ou externaliser la réalisation de supports de communication selon son propre cahier des charges. Il doit donc être en mesure de superviser l'ensemble de la chaîne de communication (conception, réalisation, diffusion).

- Compétence D5.1 : Mettre en œuvre une stratégie de communication numérique
- Compétence D5.2 : Exploiter les outils adaptés au contexte de communication

Domaine D6 : Maîtriser les outils numériques utiles pour la conception et la conduite d'un projet

Dans le cadre de son métier, le professionnel est amené à organiser et planifier le travail. La dynamique de projet nécessite de déployer : une stratégie pour atteindre l'objectif visé, un travail en équipe voire en réseau, des outils de travail collaboratif et de gestion de projet, en respectant les délais imposés. Il lui faudra aussi sélectionner et utiliser les outils appropriés pour l'évaluation du projet.

- Compétence D6.1 : Organiser et planifier le travail à l'aide d'outils numériques
- Compétence D6.2 : Utiliser des outils mettant en œuvre les indicateurs d'évaluation d'un projet

Enseignement supérieur et recherche

Diplôme universitaire de technologie

Organisation des études conduisant au DUT de certaines spécialités

NOR : ESRS1313474A

arrêté du 19-6-2013 - J.O. du 6-7-2013

ESR - DGESIP A2

Vu décret n° 84-1004 du 12-11-1984 modifié, notamment article 4 ; arrêté du 3-8-2005 ; avis de la commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie ; avis des commissions pédagogiques nationales des spécialités concernées ; avis du Cneser du 17-6-2013

Article 1 - L'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie des spécialités suivantes est fixée conformément aux programmes pédagogiques nationaux annexés au présent arrêté :

- Carrières sociales ;
- Gestion administrative et commerciale des organisations ;
- Hygiène - sécurité - environnement ;
- Information-communication ;
- Métiers du multimédia et de l'internet ;
- Réseaux et télécommunications.

Article 2 - Ces dispositions entrent en vigueur à compter de la rentrée universitaire 2013-2014.

Article 3 - À compter de la rentrée universitaire 2013-2014 pour la première année du diplôme et à compter de la rentrée universitaire 2014-2015 pour la deuxième année, les intitulés « Gestion administrative et commerciale des organisations » et « Métiers du multimédia et de l'internet » remplacent, respectivement, les intitulés des spécialités « Gestion administrative et commerciale » et « Services et réseaux de communication ».

Article 4 - Les arrêtés du 10 août 2005 et du 28 août 2006 relatifs à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie de certaines spécialités sont abrogés à compter de la rentrée universitaire 2013-2014 pour la première année du diplôme et à compter de la rentrée universitaire 2014-2015 pour la deuxième année.

Article 5 - La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait, le 19 juin 2013

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Par empêchement de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
Le chef du service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Jean-Michel Jolion

Nota : Les programmes pédagogiques nationaux annexés au présent arrêté sont accessibles à partir de l'adresse internet du MESR : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Annexe 1

↳ *Carrières sociales*

Annexe 2

↳ *Gestion administrative et commerciale des organisations*

Annexe 3

↳ *Hygiène - sécurité - environnement*

Annexe 4

↳ *Information-communication*

Annexe 5

↳ *Métiers du multimédia et de l'internet*

Annexe 6

↳ *Réseaux et télécommunications*



Diplôme Universitaire de Technologie

Carrières sociales

Option Animation sociale et socioculturelle
Option Assistance sociale
Option Education spécialisée
Option Gestion urbaine
Option Services à la personne

Programme Pédagogique National

SOMMAIRE

1. Les objectifs de la formation	3
2. Référentiel d'activités et de compétences	3
A. Cinq familles de métier	3
B. Activités et compétences de base	3
C. Activités et compétences par option.....	3
a. Animation sociale et socioculturelle	3
b. Assistance sociale	3
c. Education spécialisée.....	3
d. Gestion urbaine	3
e. Services à la personne	3
3. Organisation générale et contenu de la formation	3
A. Descriptif de la formation	3
B. Présentation des cinq options par semestre.....	3
a. Animation sociale et socioculturelle	3
b. Assistance sociale	3
c. Education spécialisée	3
d. Gestion urbaine.....	3
e. Services à la Personne	3
C. Stages et projets tutorés.....	3
D. Projet Personnel et Professionnel (PPP).....	3
E. Orientations pédagogiques et pédagogie par la technologie	3
F. Prise en compte des enjeux actuels de l'économie	3
4. Description des modules de formation	3
A. Description des modules de tronc commun	3
a. Semestre 1	3
b. Semestre 2	3
c. Semestre 3	3
d. Semestre 4	3
B. Description des modules d'options et des modules complémentaires	3
a. Animation sociale et socioculturelle	3
b. Assistance sociale	3
c. Education spécialisée.....	3
d. Gestion urbaine	3
e. Services à la personne	3

1. Les objectifs de la formation

Les carrières sociales se développent en lien avec l'évolution de la société et des problèmes qu'elle rencontre. Elles sont actuellement fortement sollicitées dans une conjoncture économique et sociale difficile, où se creusent des inégalités (en matière d'emploi, de logement, d'éducation, de culture, de santé, etc.). Elles visent le développement personnel et collectif, ainsi que la réduction des difficultés culturelles et sociales. Elles sont mobilisées, de façon territorialisée et inter-partenaire, dans un environnement institutionnel qui donne désormais une place plus grande à des pouvoirs locaux, à un ensemble d'acteurs associatifs et de l'économie sociale, de fondations, d'entreprises.

Les carrières sociales recouvrent cinq familles de métier : l'animation sociale et socioculturelle, l'assistance sociale, l'éducation spécialisée, la gestion urbaine, les services à la personne. Leurs professionnels valorisent l'initiative et l'expression culturelle des personnes, des groupes, des communautés. Ils suscitent la prise en main de leurs problèmes par les personnes elles-mêmes et promeuvent l'exercice de leur citoyenneté. Ils opèrent pour partie dans le champ de l'éducation non formelle, sur la base d'un engagement volontaire de ses participants.

Leurs actions, spécialisées ou globales, ponctuelles ou durables, sont formulées en termes de projets, identifiant des objectifs, des ressources individuelles ou collectives et des démarches d'évaluation. Se former à cette démarche d'action est une dimension recherchée pour des professionnels qui sont conduits à articuler les finalités d'un organisme employeur, la légitime aspiration des populations et la prescription des politiques publiques. Ils expriment une capacité à établir des relations, à travailler avec des partenaires privés ou des décideurs publics, nationaux et européens, appartenant à des secteurs d'emploi parfois fortement différenciés : le social, l'économique, l'éducatif, le judiciaire, le culturel, l'urbanisme, le politique... Ils visent à identifier tous les aspects de leur champ d'intervention, à en repérer le fonctionnement, les points d'appui, afin de susciter des participations, des modalités et des stratégies d'intervention en fonction des résultats attendus. Leurs compétences s'évaluent également à leur capacité à faire appel à des techniques définies dont ils peuvent ajuster l'usage aux situations et aux besoins diagnostiqués, en interaction étroite avec les populations avec lesquelles ils tissent des relations.

Les professionnels des carrières sociales développent une capacité d'analyse (des situations individuelles, sociales et institutionnelles, des manières de faire, de leur propre pratique, des conceptions d'intervention...). Cette capacité de savoir objectiver se constitue par une confrontation aux sciences humaines et sociales, permettant de construire une démarche scientifique, et par l'entraînement à l'analyse de situations concrètes, notamment celles rencontrées lors des stages et projets tutorés. Ils sont capables de produire des écrits professionnels qui mettent en forme leurs observations et leur diagnostic des situations, et de contribuer à l'orientation stratégique des actions auprès des décideurs. Ils sont en capacité d'inscrire leurs actes dans une démarche éthique et en référence à la déontologie professionnelle.

La formation au DUT Carrières sociales contribue à la qualité de l'intervention des diplômés en tenant compte des transformations sociales et des formes nouvelles d'exercice professionnel. Elle revêt des caractéristiques et des exigences qu'il est important d'énoncer en préambule au Programme Pédagogique National du Diplôme Universitaire de Technologie Carrières sociales. Cette formation trouve son assise dans une solide culture de base. Elle se construit par un ensemble de savoirs, de savoir-faire, de compétences relationnelles, ainsi que par leur articulation. Les départements Carrières sociales créent, avec le concours de tous les acteurs sociaux et professionnels, les conditions institutionnelles et pédagogiques de ces appropriations et de ces mises en relation.

Le DUT Carrières sociales peut conduire à une insertion professionnelle immédiate dans différents métiers correspondant à des emplois de techniciens supérieurs, et permet également une poursuite d'études en licence professionnelle pour acquérir une spécialisation ou une double compétence, une poursuite d'études longues ou une poursuite vers des diplômes d'Etat.

2. Référentiel d'activités et de compétences

Les différents contextes d'exercice sont constitués d'un ensemble d'acteurs privés et publics, associatifs et de l'économie sociale, d'établissements spécialisés, de collectivités territoriales, d'administrations, de fondations, d'entreprises.

Les environnements professionnels en lien avec les familles de métiers sus-visées sont ceux de l'animation de projets, du service social, de la rééducation, de la prévention et de l'éducation spécialisée, de l'action territorialisée et partenariale, du développement social territorial, de la gestion urbaine de proximité, de l'aménagement de territoire, de l'organisation de services aux personnes et aux familles.

A. Cinq familles de métier

Les cinq familles de métier composant le champ des carrières sociales donnent lieu à cinq options dans le présent Programme Pédagogique National. Relèvent :

- de l'intervention sociale et socioculturelle, le DUT Carrières sociales, option Animation sociale et socioculturelle ;
- de l'action sociale, le DUT Carrières sociales, option Assistance sociale et option Services à la personne ;
- de la protection sociale, le DUT Carrières sociales, option Education spécialisée ;
- du développement urbain et de la gestion de proximité, le DUT Carrières sociales, option Gestion urbaine.

Ces secteurs sont notamment repérables par les codes emploi et fiches métiers associés ci-après (cf codes du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois – ROME - publié par Pôle Emploi) :

- Animation sociale et socioculturelle (K 1206 Intervention socioculturelle ; G 1202 Animation d'activités culturelles ou ludiques) ;
- Assistance sociale (K1201 Action sociale) ;
- Education spécialisée (K 1207 Intervention socioéducative) ;
- Gestion urbaine (K 1802 Développement local) ;
- Services à la personne (K1201 Action sociale ; K 1403 Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire).

Le référentiel de compétences des options Assistance sociale et Education spécialisée a été bâti sur la base des compétences des diplômes d'Etat, les fiches métiers citées en référence y correspondant. Les diplômés de ces deux options du DUT Carrières sociales devront suivre une 3^{ème} année conduisant à ces diplômes d'Etat, et être inscrits dans une formation habilitée.

B. Activités et compétences de base

Les compétences communes aux cinq familles de métiers, détenues par un technicien supérieur diplômé DUT Carrières sociales sont regroupées dans un tronc commun.

Activités et compétences de base – Tronc commun aux 5 options	
Activités	Compétences (être capable de)
Réalisation d'un diagnostic : analyse du contexte, identification des besoins des individus ou des populations, et synthèse des données	Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions.
	Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux.
	Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale).
	Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global.
	Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention.
	Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes, accueillis et rencontrés par un accompagnement suscitant leur participation.
	Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation.
	Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations.
	Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics.
	Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics.
	Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes.
	Exploiter des sources d'information dans le cadre d'une activité.
	Organiser des informations dans une perspective argumentative .
	Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication.
	Articuler l'identification des besoins humains et la prise en compte de la commande institutionnelle.
	Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil de données.
	Préconiser des stratégies d'intervention et fournir des outils d'aide à la décision.
	Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic.
Rendre compte d'un travail de diagnostic auprès des individus, des populations, de son institution et des partenaires.	
Conception de projets et d'actions portés par des individus et des populations	Donner du sens à l'action en formalisant des finalités, des objectifs et des buts.
	Coopérer à des réponses d'appels à projet.
	Définir une stratégie d'action basée sur les résultats du diagnostic.
	Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial, incluant l'ensemble des acteurs concernés.
	Utiliser des méthodes d'intervention collectives (partenariales) et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions.
Elaborer une démarche d'évaluation de projet.	

Mise en œuvre des actions : réalisation du projet et valorisation des acteurs	Effectuer une présentation argumentée d'un projet, et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels.
	Piloter les actions programmées et/ou participer à leur mise en œuvre.
	Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe.
	Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...)
	Résoudre des problèmes d'organisation technique, logistique.
	Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers.
	Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets.
	Renforcer la légitimation des actions et des acteurs.
	Rendre visibles les capacités d'intervention de la population.
	Encourager les individus et les groupes à s'exprimer à toutes les étapes du projet ou de l'action.
Valoriser la capacité des différents acteurs à travailler ensemble.	
Evaluation des actions, ajustement des projets et des postures professionnelles	Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale.
	Echanger les analyses sur les résultats avec l'ensemble des acteurs.
	Interroger la pertinence du projet et de ses effets tant en termes d'objectifs que de moyens, et valoriser le cas échéant l'aboutissement du projet.
	Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action.
	Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe.
	Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques.
	Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation.
Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques .	

C. Activités et compétences par option

a. Animation sociale et socioculturelle

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, *option animation sociale et socioculturelle*, conçoit, coordonne et gère les projets d'un service, d'une entreprise, d'une structure, d'un secteur ou d'un territoire de l'animation. Il s'adresse à des publics variés : enfants, jeunes, adultes, familles, personnes âgées, handicapés... Il contribue à la promotion des personnes, promeut leur autonomie et mobilise leur capacité d'organisation collective. Les secteurs d'intervention des animateurs peuvent être l'animation sociale et socioculturelle, proche de la vie associative et des valeurs de l'éducation populaire (dont sont porteurs nombre de mouvements : Maisons des jeunes et de la culture, Centres sociaux, Habitats jeunes, etc.), l'action sociale (dispositifs d'intégration et d'insertion dans des lieux spécifiques comme les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, les foyers logement, les centres pour handicapés...), l'action culturelle, la médiation, le développement local, le tourisme, les pratiques de loisirs (bases de plein air, tourisme social...)

Activités et compétences spécifiques – Animation sociale et socioculturelle (ASSC)	
Activités	Compétences (être capable de)
Mise en place d'une démarche de co-construction de projets et d'actions d'animation	Entrer en relation avec des individus, des populations et des acteurs du territoire, selon une éthique professionnelle.
	Mettre en place les conditions pour la participation active des populations, des individus et les mobiliser.
	Favoriser la mixité sociale et culturelle dans des projets d'animation.
	Mettre en place des méthodes d'intervention collectives et coopératives avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire.
	Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques, etc.
	Utiliser des méthodes et des techniques de travail d'équipe.
Réalisation de projets éducatifs et culturels dans une perspective d'émancipation	Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation.
	Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires.
	Favoriser la découverte et l'expression culturelle et artistique des populations.
	Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations.

b. Assistance sociale

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales option assistance sociale intervient pour soutenir les populations pour lesquelles un besoin s'exprime dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la justice, de l'emploi. A partir d'un diagnostic associant les personnes, il collabore au sein d'une équipe pluridisciplinaire à la mise en place d'actions sociales d'intérêt collectif. Son travail consiste, dans une démarche éthique, à accueillir, orienter et informer les personnes qui s'adressent à lui ou qui lui sont adressées. Il analyse, en fonction des missions qui lui sont confiées, la situation économique et sociale de chaque personne, famille, groupe ou population. Il prend en compte les différentes problématiques et met en œuvre avec les personnes des actions tant individuelles que collectives pour améliorer leurs conditions de vie. Dans le cadre d'un suivi, il aide les personnes dans leurs démarches administratives. Il prend connaissance des résultats de son intervention, essentiels dans une perspective de validation interne. Il communique aux personnes, à l'environnement et aux partenaires pour validation externe.

Activités et compétences spécifiques – Assistance sociale (AS)	
Activités	Compétences (être capable de)
Appropriation de l'environnement institutionnel	Identifier les dispositifs et les acteurs institutionnels de l'action sociale.
Intervention en « service social » auprès des publics	Repérer les spécificités des publics rencontrés (pathologies, situations de précarité, handicaps, vulnérabilité, etc.)
	Etablir le cadre et le réseau de partenariat de l'intervention sociale d'aide à la personne.
	Mettre en œuvre une intervention d'aide négociée.
	Mener des actions avec des groupes, accompagner des actions collectives, les évaluer et contribuer à des projets territoriaux.
	Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention.
Développement d'une expertise sociale	Analyser des situations individuelles ou collectives.
	Situer son action et proposer des modalités d'intervention adaptées.
	Construire et maintenir un réseau de partenariat
	Anticiper les évolutions des situations, des territoires ou des populations.

c. Education spécialisée

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, *option éducation spécialisée*, intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion. Il aide au développement de la personne et à son épanouissement, ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective. Il est en mesure de s'engager dans des dynamiques institutionnelles et inter-institutionnelles. Son intervention, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, s'effectue principalement, mais sans exclusive, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale, en internat ou en milieu ouvert, auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique, des associations et des établissements privés. Il est impliqué dans un accompagnement de proximité, tissant une relation socio-éducative au gré du temps, des espaces de rencontre et des médiations qu'il propose. Il aide et soutient des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion. Pour ce faire, il établit une relation de confiance avec la personne ou le groupe accompagnés. A partir des besoins identifiés, il conçoit, conduit, évalue des projets personnalisés ou adaptés aux personnes accompagnées. Ce travail mené en équipe tient compte de leurs capacités, de leurs potentialités psychologiques, physiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales option éducation spécialisée est garant d'une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, les adolescents, les adultes avec lesquels il travaille, soient considérés dans leurs droits, et aient les moyens d'être acteurs de leur développement. Par son action éducative spécialisée, il participe au renforcement des liens sociaux et des solidarités dans leur milieu de vie.

Activités et compétences spécifiques – Education spécialisée (ES)	
Activités	Compétences (être capable de)
Appropriation de l'environnement institutionnel	Identifier et utiliser les dispositifs institutionnels de l'éducation spécialisée.
Accompagnement social et éducatif des publics spécifiques	Repérer et respecter les spécificités des publics rencontrés (pathologies, situations de précarité, handicaps, vulnérabilité, etc.)
	Etablir le cadre de la relation éducative.
	Instaurer la relation éducative.
	Organiser une intervention socio-éducative.
	Cultiver en équipe la cohérence de l'action socio-éducative.
Conception du projet éducatif	Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention.
	Analyser des situations éducatives
	Situer son action et proposer des modalités d'intervention adaptées.
	Concevoir et/ou participer à la mise en œuvre d'un projet d'établissement, d'un projet éducatif et d'un projet individuel.
	Evaluer le projet éducatif ou le projet individuel.

d. Gestion urbaine

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, *option gestion urbaine*, intervient dans les politiques territoriales. Il est à l'interface opérationnelle des concepteurs de projets et des personnels d'exécution, entre des institutions et des citoyens. Il met en place des projets spécifiques liés à la politique de transformation et de développement des territoires, et participe à leur mise en œuvre. Pour remplir ses missions, il doit appréhender l'environnement dans toutes ses dimensions culturelles et humaines, économiques et sociales, politiques et spatiales. Il se caractérise par une capacité de lecture et d'analyse transversale des territoires fondée sur sa pratique concrète du terrain et sur les compétences d'action et technologiques qu'il déploie dans les domaines de l'économie, des sciences politiques, de l'aménagement, de l'urbanisme, de la gestion et de la communication. Face à de nouvelles inégalités, il exerce des fonctions dans les domaines des études et du développement

territorial, de l'économie publique et sociale, des services et de la médiation, pour améliorer le cadre de vie des habitants. Ayant au cœur de ses préoccupations la question de la qualité de vie, il intègre dans son action les contraintes écologiques et environnementales et participe à la mise en œuvre des politiques publiques et de leurs dispositifs liés à ces questions. Acteur local, il est en capacité d'accompagner les mutations en cours, questions ou situations urbaines émergentes – mobilités, interculturalité, villes en transition, résilience des territoires... – en s'appuyant sur des éclairages internationaux.

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, *option gestion urbaine* coordonne des projets qui mobilisent différents acteurs locaux (collectivités, bailleurs, associations...) sur des questions aussi diverses que la rénovation urbaine, l'accès au logement, le développement culturel, la redynamisation économique, l'aménagement des espaces publics, les mobilités, la prévention... Il allie la pratique de l'intervention et de l'accompagnement social à la gestion urbaine de proximité et au suivi administratif et technique des projets urbains. Il est employé dans des collectivités territoriales, des administrations, des associations, des entreprises privées, bureaux d'études, etc.

Activités et compétences spécifiques – Gestion urbaine (GU)	
Activités	Compétences (être capable de)
Mise en place d'une démarche de projet suscitant la participation	Entrer en relation avec des individus et la population vivant sur un territoire et prendre en compte leurs caractéristiques.
	Accompagner l'émergence de participations autour du projet.
Mise en œuvre d'un projet de développement du territoire	Situer son action dans le « fait urbain », dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité.
	Développer des projets en aménagement de territoire et prendre en compte les données environnementales / écologiques.
	Inscrire son action dans le cadre d'une administration territoriale.
Utilisation de techniques de diagnostic et d'intervention en rapport avec les populations et l'environnement territorial.	Réaliser un diagnostic territorial incluant la dimension sociale.
	Mobiliser des méthodes et techniques cartographiques et monographiques.
	Gérer des conflits spécifiques.
	Intégrer la dimension interculturelle dans l'intervention territoriale.

e. Services à la personne

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, *option services à la personne*, intervient dans un secteur qui est en pleine expansion. Depuis deux décennies, le secteur du service à la personne est en pleine expansion. Le vieillissement de la population, les politiques de maintien à domicile des personnes âgées et d'insertion des personnes handicapées en milieu de vie ordinaire, ainsi que l'accès massif des femmes à l'emploi génèrent de nouveaux besoins et donc une nouvelle demande de services. Certaines activités déployées par les différents opérateurs, et notamment les activités d'assistance auprès de personnes fragiles, relèvent clairement du champ de l'intervention sociale, alors que d'autres, et notamment les services d'aide ou de confort offerts aux ménages, relèvent de logiques plus commerciales.

Ces services peuvent être classés en 3 catégories :

- les services à la famille (garde d'enfants, soutien scolaire, assistance informatique ou administrative...),
- les services de la vie quotidienne (entretien de la maison, petit bricolage/jardinage, gardiennage, portage de repas, etc.),
- les services aux personnes dépendantes (assistance aux personnes âgées ou handicapées à l'exclusion des soins, aide à la mobilité et transport, garde malade...).

Ces activités recourent à trois formes d'emplois :

- les emplois directs (le particulier salarié directement l'intervenant),
- les mandataires (le particulier reste employeur, mais une association ou entreprise gère les ressources humaines, le recrutement, la rédaction du contrat de travail, l'établissement de la fiche de paie, etc.),
- les prestataires (le particulier paie une prestation à une association ou une entreprise qui assure le (les) services avec ses propres salariés).

Le professionnel titulaire du DUT Carrières sociales, *option services à la personne*, a vocation à assurer des fonctions d'encadrement de proximité dans des organismes mandataires et prestataires de service, de type responsable de secteur. Il est amené à gérer et organiser des services, voire des petites structures, et à mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement des publics visés. Ce professionnel doit développer des compétences attestant de connaissances des publics concernés (enfants, familles, personnes âgées, personnes handicapées), des institutions, des politiques publiques, ainsi qu'en gestion des ressources humaines, gestion administrative et financière.

Activités et compétences spécifiques – Services à la personne (SaP)	
Activités	Compétences (être capable de)
Appropriation de l'environnement	Identifier les dispositifs publics et privés des services à la personne.
	Prendre en compte les mécanismes et organismes mandataires et prestataires de services.
Identification des besoins	Diagnostiquer les besoins des populations pour envisager des réponses de services adaptées.
	Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées.
Mise en place d'un service adapté à la personne	Mobiliser des méthodes et techniques d'orientation et d'accompagnement des publics.
	Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention dans les services à la personne.
	Organiser l'approche budgétaire et comptable ainsi que la gestion administrative des services à la personne.
	Gérer des ressources humaines dans le cadre spécifique des services à la personne.
	Evaluer et ajuster des services à la personne.

3. Organisation générale et contenu de la formation

A. Descriptif de la formation

La formation au DUT Carrières Sociales est dispensée dans le cadre du cycle L du schéma LMD (Licence – Master – Doctorat) et prépare en quatre semestres les étudiants aux fonctions de techniciens supérieurs de l'intervention sociale et socioculturelle. Elle leur offre la possibilité d'une insertion professionnelle immédiate, d'une poursuite d'études vers une licence professionnelle ou vers un cycle universitaire plus long. Pour atteindre cet objectif, la formation des professionnels du secteur articule des savoirs théoriques et des savoirs d'action. Les modalités de formation envisagent cette dialectique par une imbrication d'apports universitaires et d'apports professionnels (notamment lors des stages) en se basant sur un enseignement modulaire qui comprend un cœur de compétences et des modules complémentaires permettant à l'étudiant de définir son parcours conformément à son Projet Personnel et Professionnel (PPP).

Le DUT peut être obtenu par des voies différentes, qui permettent à divers publics, selon des organisations et des horaires adaptés, d'acquérir les savoirs et savoir-faire reconnus par un diplôme unique. Ces voies sont :

- la formation initiale en quatre semestres à temps plein, ouverte aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un niveau équivalent ;
- la formation en année spéciale en deux semestres à temps plein pour des étudiants ayant validé quatre semestres universitaires ou titulaire d'un tel niveau de formation ;
- la formation tout au long de la vie (Validation des Acquis de l'Expérience, ...) ;
- la formation continue pour des candidats engagés dans la vie active ou à la recherche d'un emploi.

La formation sensibilise les étudiants aux évolutions des besoins et aux nouvelles problématiques des publics de l'intervention sociale. L'ouverture à l'international et aux cultures étrangères (soutenu par un renforcement de

l'expression en langues), à la dimension de développement durable, à l'évolution des techniques de communication et au développement des outils numériques, sont également activées par la mise en œuvre de méthodes pédagogiques innovantes. Le Programme Pédagogique National ainsi conçu vise l'accueil de tous les publics et anticipe la réussite de tous les entrants en formation, notamment avec un effort particulier à l'intention des bacheliers technologiques, en facilitant leur adaptation progressive dès le semestre 1.

Pour favoriser l'adaptation des étudiants primo entrants au cursus de formation universitaire et professionnalisant, le premier semestre introduit des modalités de découverte du monde professionnel, de connaissance des métiers, et des interactions avec celui-ci, notamment en vue des stages professionnels. Dès le premier semestre, les étudiants sont inscrits dans une option correspondant à une famille de métier et suivent un parcours de formation qui y correspond. Il s'agit d'aider les étudiants à progresser dans la construction de leur Projet Personnel et Professionnel, dans l'acquisition de méthodes, de savoir-faire et de qualités clés (autonomie, responsabilité, polyvalence...)

Certaines adaptations de la formation et du premier semestre sont prévues pour l'accueil des étudiants issus de bacs technologiques et professionnels, en associant, de façon prononcée, la découverte du champ professionnel et l'entrée dans les enseignements disciplinaires. Les titulaires de bacs professionnels ayant déjà des prérequis en lien avec des options du DUT Carrières sociales peuvent également candidater.

Le premier semestre est allégé en heures, et des enseignements théoriques ont été déplacés du semestre 1 vers le semestre 2, pour que les étudiants, en fonction de leur acquis précédents et de leurs besoins, puissent s'approprier progressivement une méthodologie de travail (gestion de la formation, prise de notes, travail en petit groupe, etc.) et puissent bénéficier des ressources à leur disposition. Au sein de chaque module de formation, une attention particulière facilitera cette acquisition de techniques permettant une bonne organisation du travail. Une pédagogie active est mise en œuvre avec : des modules transversaux (Projet Personnel et Professionnel, expression communication, langue vivante), une méthodologie de travail diversifiée (petits groupes, mises en situation, intervention de professionnels, valorisation de projets, d'expériences de stages...) et un souci d'innovation pédagogique adaptée (méthodologie "apprendre autrement", ressources en ligne, mises en situation, jeux de rôles, journées thématiques, temps forts...)

Le parcours de formation conduisant au DUT Carrières sociales est constitué d'une majeure, qui garantit le cœur de compétences du métier, et de modules complémentaires. Ces modules complémentaires sont destinés à compléter le parcours de l'étudiant, qu'il souhaite une insertion professionnelle immédiate ou qu'il souhaite une poursuite d'études vers d'autres formations de l'enseignement supérieur. Les modules complémentaires, quel que soit le parcours suivi par l'étudiant, font partie intégrante du diplôme universitaire de technologie. Les modules visant l'insertion professionnelle immédiate sont publiés dans ce Programme Pédagogique National. Les modules complémentaires destinés à favoriser la poursuite d'études feront l'objet d'un document annexe. Mis en place par l'IUT en prenant appui sur les préconisations de la Commission pédagogique nationale, ils présentent les mêmes caractéristiques en termes de volume horaire et de coefficient entrant dans le contrôle des connaissances que les modules visant l'insertion immédiate.

Volumes horaires et répartition selon les semestres

La formation dispensée est répartie en 4 unités d'enseignement (UE) par semestre, dont les intitulés sont les suivants :

- UE1 : S1 Environnement institutionnel; S2 Institutions et politiques publiques ; S3 Organisation et politiques sectorielles ; S4 Acteurs, dynamiques et territoires ;
- UE2 : S1 Individus et sociétés ; S2 Sociétés, population et territoires ; S3 Société, population et publics ; S4 Publics et pratiques professionnelles ;
- UE3 : S1 Fondements méthodologiques ; S2 Méthodes, techniques et langages ; S3 Techniques et conception de projets ; S4 Langages et communication professionnelle ;
- UE4 : S1 Découverte professionnelle ; S2 Pratiques professionnelles ; S3 Développement professionnel ; S4 Approfondissement professionnel.

Au sein de chacune de ces Unités d'Enseignement, les contenus sont répartis en une partie commune aux cinq options (tronc commun pour un total de 980 heures), une partie de modules spécifiques à chacune des options (modules d'options pour un total de 370 heures), et une partie de modules complémentaires relatifs à la construction de parcours différenciés en S3 et S4 (modules complémentaires pour un total de 210 heures). Le Projet Personnel et Professionnel correspond à 60 heures sur les quatre semestres.

Semestres	Tronc commun	Modules d'options	Modules complémentaires	PPP	Total
S1	270	120		10	400
S2	340	60		20	420
S3	220	90	90	20	420
S4	150	100	120	10	380
TOTAL	980	370	210	60	1620

Il convient de respecter, pour chacune des options de la formation, le découpage semestriel en séquences d'enseignement suivant en cours magistraux (CM, 440 heures), travaux dirigés (TD, 740 heures) et travaux pratiques (TP 440 heures). Les CM s'adressent à une promotion, alors que les groupes de TD comprennent 28 étudiants, et les TP s'adressent à la moitié d'un groupe TD, soit 14 étudiants.

Semestres	Cours	Travaux Dirigés	Travaux Pratiques	Total
S1	120	200	80	400
S2	100	190	130	420
S3	130	160	130	420
S4	90	190	100	380
TOTAL	440	740	440	1620

La formation comporte 300 heures de modules transversaux qui sont réparties en TD et TP:

Modules	Travaux Dirigés	Travaux Pratiques	Total
Expression et communication	110	10	120
Langues et cultures étrangères	30	90	120
Projet Personnel et Professionnel		60	
TOTAL	140	160	300

Une modulation des contenus peut être appliquée par les équipes pédagogiques, à hauteur de 20%, en fonction des spécificités et des adaptations locales, ce qui laisse une souplesse aux modules proposés dans le référentiel de formation.

B. Présentation des cinq options par semestre

Les enseignements des options sont répartis dans les unités d'enseignement (UE) qui sont désignés par un premier chiffre qui indique l'unité d'enseignement, puis un deuxième qui indique le semestre, et suivis du numéro du module (01, etc.)

Les modules spécifiques à chacune des options sont repérés par une lettre à l'intérieur de la codification : A pour Animation sociale et socioculturelle, AS pour Assistance Sociale, E pour Education spécialisée, G pour Gestion urbaine, S pour Service à la personne.

Les modules complémentaires, choisis par l'étudiant selon son Projet Personnel et Professionnel, sont indiqués par la lettre C en fin de code de module.

La présentation détaillée qui suit propose des tableaux par option pour les quatre semestres regroupant l'ensemble des unités d'enseignement et des modules de formation.

La partie 4 « Description des modules de formation » de ce document comprend :

- une première partie présentant les modules du tronc commun aux cinq options ;
- une deuxième partie présentant les modules spécifiques à chacune des options.

a. Animation sociale et socioculturelle

Option ASSC Animation sociale et socioculturelle								
S1	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 11		ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	8		60	30		90
	M 1101	Institutions territoriales, nationales et européennes.	3	8	20	10		30
	M 1102	Acteurs de la société civile et organisation.	3		10	20		30
	M 11A03	Les grands courants de l'ASSC.	2		30			30
UE 12		INDIVIDUS et SOCIETES	10		60	90		150
	M 1201	Diagnostic de territoires.	2	10		30		30
	M 1202	Publics et problématiques spécifiques.	2		20	10		30
	M 1203	Développement de la personne.	2		20	10		30
	M 1204	Analyse de la société.	2		20	10		30
	M 12A05	Publics de l'animation et problèmes socio-culturels	2			30		30
UE 13		FONDEMENTS METHODOLOGIQUES	7			50	40	90
	M 1301	Expression et communication : éléments fondamentaux.	2	7		30		30
	M 1302	Langues et cultures étrangères.	2			10	20	30
	M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable.	3			10	20	30
UE 14		DECOUVERTE PROFESSIONNELLE	5			30	40	70
	M 1401	Projet Personnel et Professionnel.	1	5			10	10
	M 14A02	Analyse de problématiques spécifiques.	2			30		30
	M 14A03	Pratiques de créativité : découverte	2				30	30
		Total semestre 1 option ASSC	30	30	120	200	80	400

Option ASSC Animation sociale et socioculturelle								
S2	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 21		INSTITUTIONS et POLITIQUES PUBLIQUES	6		60	30		90
	M 2101	Politiques territoriales et institutions.	2	6	20	10		30
	M 2102	Droit : principes généraux.	2		20	10		30
	M 2103	L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques.	2		20	10		30
UE 22		SOCIETES, POPULATIONS et TERRITOIRES	7		40	70	20	130
	M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête.	2	7	20		20	40
	M 2202	Le groupe et ses enjeux.	2			30		30
	M 2203	Analyse de la société.	1,5		20	10		30
	M 22A04	Société et populations.	1,5			30		30
UE 23		METHODES, TECHNIQUES et LANGAGES	9			70	90	160
	M 2301	Expression et communication : information et argumentation.	2	9		20	10	30
	M 2302	Langues et cultures étrangères.	2			10	20	30
	M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	1,5			10	20	30
	M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	2			30	10	40
	M 23A05	Pratiques de créativité.	1,5				30	30
UE 24		PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8			20	20	40
	M 2401	Projet Personnel et Professionnel.	1	8			20	20
	M 2402	Analyse des pratiques.	1			20		20
	M 2403	Projet tutoré (100 h).	2					
	M 2404	Stage (min 2 semaines) : évaluation du déroulement par le tuteur de stage et/ou l'enseignant tuteur	1					
	M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	3					
		Total semestre 2 option ASSC	30	30	100	190	130	420

Option ASSC Animation sociale et socioculturelle								
S3	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 31		ORGANISATION et POLITIQUES SECTORIELLES	7		80	20		100
	M 3101	Politiques publiques sectorielles.	3	7	40			40
	M 3102	Droit appliqué.	2		20	10		30
	M 3103	Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché.	2		20	10		30
UE 32		SOCIETES, POPULATIONS et PUBLICS	6		50	40		90
	M 32A01	Politiques culturelles.	2	6	20	10		30
	M 32A02	L'individu et le groupe.	2		20	10		30
	M 32A03C	Problématiques spécifiques.	2		10	20		30
UE 33		TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS	11			90	90	180
	M 3301	Expression et communication : communication des organisations.	2	11		30		30
	M 3302	Langues et cultures étrangères.	2				30	30
	M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	2			30		30
	M 3304	Gestion	2			30		30
	M 33A05	Pratiques de créativité : approfondissement.	1,5				30	30
	M 33A06C	Pratiques de créativité et projet.	1,5				30	30
UE 34		DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	6			10	40	50
	M 3401	Projet Personnel et Professionnel.	1	6			20	20
	M 34A02C	Analyse des pratiques professionnelles.	2			10	20	30
	M 3403	Projet tutoré (100 h).	3					
		Total semestre 3 : option ASSC	30	30	130	160	130	420

Option ASSC Animation sociale et socioculturelle								
S4	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 41		ACTEURS, DYNAMIQUES et TERRITOIRES	6		70	50		120
	M 4101	Organisations politiques, administratives, et acteurs.	1,5	6	30			30
	M 4102	Droit spécialisé.	1,5		10	20		30
	M 41A03	Ethique et histoire des idées.	1,5		20	10		30
	M 41A04C	Les acteurs de la société civile.	1,5		10	20		30
UE 42		PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES	6		20	40	50	110
	M 4201	Projet Personnel et Professionnel.	1	6			10	10
	M 42A02C	Pratiques, publics et champs professionnels.	1			20	10	30
	M 4203	Mémoire.	2					
	M 42A04	Problématiques spécifiques et pratiques.	1		10		30	40
	M 42A05C	Analyse des champs professionnels	1		10	20		30
UE 43		LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	7			100	50	150
	M 4301	Expression et communication : communication professionnelle.	2	7		30		30
	M 4302	Langues et cultures étrangères.	2			10	20	30
	M 4303	Techniques de négociation et de médiation.	1			30		30
	M 43A04	Principes et méthodes d'intervention en ASSC.	1				30	30
	M 43A05C	Méthodes et pratiques d'intervention en ASSC.	1			30		30
UE 44		APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL	11					
	M 4401	Projet tutoré (100 h).	3	11				
	M 4402	Stage (min 8 semaines)	8					
		Total semestre 4 : option ASSC	30		90	190	100	380

Pour ce qui concerne "Apprendre Autrement", l'article 15 de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10% de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

b. Assistance sociale

Option AS Assistance sociale								
S1	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 11		ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	8		60	30		90
	M 1101	Institutions territoriales, nationales et européennes.	3	8	20	10		30
	M 1102	Acteurs de la société civile et organisation.	3		10	20		30
	M 11AS03	Le développement social local.	2		30			30
UE 12		INDIVIDUS et SOCIETES	10		60	90		150
	M 1201	Diagnostic de territoires.	2	10		30		30
	M 1202	Publics et problématiques spécifiques.	2		20	10		30
	M 1203	Développement de la personne.	2		20	10		30
	M 1204	Analyse de la société.	2		20	10		30
	M 12AS05	Histoire du travail social, éthique et déontologie.	2			30		30
UE 13		FONDEMENTS METHODOLOGIQUES	7		50	40		90
	M 1301	Expression et communication : éléments fondamentaux.	2	7		30		30
	M 1302	Langues et cultures étrangères.	2			10	20	30
	M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable.	3			10	20	30
UE 14		DECOUVERTE PROFESSIONNELLE	5		30	40		70
	M 1401	Projet personnel et professionnel.	1	5			10	10
	M 14AS02	Analyse de problématiques spécifiques.	2			30		30
	M 14AS03	Méthodologie de l'intervention sociale.	2				30	30
		Total semestre 1 option AS	30	30	120	200	80	400

Option AS		Assistance sociale						
S2	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 21		INSTITUTIONS et POLITIQUES PUBLIQUES	6		60	30		90
	M 2101	Politiques territoriales et institutions.	2	6	20	10		30
	M 2102	Droit : principes généraux.	2		20	10		30
	M 2103	L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques.	2		20	10		30
UE 22		SOCIETES, POPULATIONS et TERRITOIRES	7		40	70	20	130
	M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête.	2	7	20		20	40
	M 2202	Le groupe et ses enjeux.	2			30		30
	M 2203	Analyse de la société.	1,5		20	10		30
	M 22AS04	Philosophie et histoire des idées. Santé publique.	1,5			30		30
UE 23		METHODES, TECHNIQUES et LANGAGES	9			70	90	160
	M 2301	Expression et communication : information et argumentation.	2	9		20	10	30
	M 2302	Langues et cultures étrangères.	2			10	20	30
	M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	1,5			10	20	30
	M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	2			30	10	40
	M 23AS05	Méthodologie de l'intervention sociale.	1,5				30	30
UE 24		PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8			20	20	40
	M 2401	Projet Personnel et Professionnel.	1	8			20	20
	M 2402	Analyse des pratiques.	1			20		20
	M 2403	Projet tutoré (100 h).	2					
	M 2404	Stage (min 2 semaines) : évaluation du déroulement par le tuteur de stage et/ou l'enseignant tuteur	1					
	M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	3					
		Total semestre 2 option AS	30	30	100	190	130	420

Option AS Assistance sociale								
S3	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 31		ORGANISATION et POLITIQUES SECTORIELLES	7		80	20		100
	M 3101	Politiques publiques sectorielles.	3	7	40			40
	M 3102	Droit appliqué.	2		20	10		30
	M 3103	Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché.	2		20	10		30
UE 32		SOCIETES, POPULATIONS et PUBLICS	6		50	40		90
	M 32AS01	Politiques sectorielles et organisation.	2	6	20	10		30
	M 32AS02	L'individu et le groupe.	2		20	10		30
	M 32AS03C	Publics et problématiques spécifiques / Psychopathologie et santé mentale.	2		10	20		30
UE 33		TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS	11			90	90	180
	M 3301	Expression et communication : communication des organisations.	2	11		30		30
	M 3302	Langues et cultures étrangères.	2				30	30
	M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	2			30		30
	M 3304	Gestion.	2			30		30
	M 33AS05	Méthodologie de l'intervention sociale.	1,5				30	30
	M 33AS06C	Méthodologie générale d'intervention en travail social / Ecoute active et techniques d'entretien.	1,5				30	30
UE 34		DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	6			10	40	50
	M 3401	Projet Personnel et Professionnel.	1	6			20	20
	M 34AS02C	Analyse des pratiques professionnelles.	2			10	20	30
	M 3403	Projet tutoré (100 h).	3					
Total semestre 3 : option AS			30	30	130	160	130	420

Option AS Assistance sociale								
S4	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 41		ACTEURS, DYNAMIQUES et TERRITOIRES	6		70	50		120
	M 4101	Organisations politiques, administratives et acteurs.	1,5	6	30			30
	M 4102	Droit spécialisé.	1,5		10	20		30
	M 41AS03	Développement social local.	1,5		20	10		30
	M 41AS04C	Les acteurs de la société civile.	1,5		10	20		30
UE 42		PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES	6		20	40	50	110
	M 4201	Projet Personnel et Professionnel	1	6			10	10
	M 42AS02C	Pratiques, publics et champs professionnels	1			20	10	30
	M 4203	Mémoire	2					
	M 42AS04	Publics et problématiques spécifiques	1		10		30	40
	M 42AS05C	Analyse des champs professionnels	1		10	20		30
UE 43		LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	7			100	50	150
	M 4301	Expression et communication : communication professionnelle	2	7		30		30
	M 4302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 4303	Techniques de négociation et de médiation	1			30		30
	M 43AS04	Méthodes générales d'intervention sociale	1				30	30
	M 43AS05C	Méthodes et pratiques d'intervention sociale	1			30		30
UE 44		APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL	11					
	M 4401	Projet tutoré (100 h)	3	11				
	M 4402	Stage (min 8 semaines)	8					
		Total semestre 4 : option AS	30	30	90	190	100	380

Pour ce qui concerne "Apprendre Autrement", l'article 15 de l'arrêté précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10% de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

c. Education spécialisée

Option ES		Education spécialisée						
S1	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 11		ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	8		60	30		90
	M 1101	Institutions territoriales, nationales et européennes	3	8	20	10		30
	M 1102	Acteurs de la société civile et organisation	3		10	20		30
	M 11E03	Fondements professionnels et institutionnels de l'Education Spécialisée	2		30			30
UE 12		INDIVIDUS et SOCIÉTÉS	10		60	90		150
	M 1201	Diagnostic de territoires	2	10		30		30
	M 1202	Publics et problématiques spécifiques	2		20	10		30
	M 1203	Développement de la personne	2		20	10		30
	M 1204	Analyse de la société	2		20	10		30
	M 12E05	Handicaps et situations de handicaps	2			30		30
UE 13		FONDEMENTS METHODOLOGIQUES	7			50	40	90
	M 1301	Expression et communication : éléments fondamentaux	2	7		30		30
	M 1302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable	3			10	20	30
UE 14		DECOUVERTE PROFESSIONNELLE	5			30	40	70
	M 1401	Projet Personnel et Professionnel	1	5			10	10
	M 14E02	Analyse de pratiques : violences et conflits	2			30		30
	M 14E03	Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives	2				30	30
Total semestre 1 option ES			30	30	120	200	80	400

Option ES		Education spécialisée						
S2	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 21		INSTITUTIONS et POLITIQUES PUBLIQUES	6		60	30		90
	M 2101	Politiques territoriales et institutions	2	6	20	10		30
	M 2102	Droit principes généraux	2		20	10		30
	M 2103	L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques	2		20	10		30
UE 22		SOCIETES, POPULATIONS et TERRITOIRES	7		40	70	20	130
	M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête	2	7	20		20	40
	M 2202	Le groupe et ses enjeux	2			30		30
	M 2203	Analyse de la société	1,5		20	10		30
	M 22E04	Psycho-pédagogie	1,5			30		30
UE 23		METHODES, TECHNIQUES et LANGAGES	9			70	90	160
	M 2301	Expression et communication : information et argumentation	2	9		20	10	30
	M 2302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	1,5			10	20	30
	M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	2			30	10	40
	M 23E05	Techniques éducatives	1,5				30	30
UE 24		PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8			20	20	40
	M 2401	Projet Personnel et Professionnel	1	8			20	20
	M 2402	Analyse des pratiques	1			20		20
	M 2403	Projet tutoré (100 h)	2					
	M 2404	Stage (min 2 semaines) : évaluation du déroulement par le tuteur de stage et/ou l'enseignant tuteur	1					
	M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	3					
		Total semestre 2 option ES	30	30	100	190	130	420

Option ES		Education spécialisée						
S3	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 31		ORGANISATION et POLITIQUES SECTORIELLES	7		80	20		100
	M 3101	Politiques publiques sectorielles	3	7	40			40
	M 3102	Droit appliqué	2		20	10		30
	M 3103	Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché.	2		20	10		30
UE 32		SOCIETES, POPULATIONS et PUBLICS	6		50	40		90
	M 32E01	Philosophie et histoire des idées	2	6	20	10		30
	M 32E02	Handicaps et situations de handicaps	2		20	10		30
	M 32E03C	Psycho-pédagogie	2		10	20		30
UE 33		TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS	11			90	90	180
	M 3301	Expression et communication : communication des organisations	2	11		30		30
	M 3302	Langues et cultures étrangères	2				30	30
	M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	2			30		30
	M 3304	Gestion	2			30		30
	M 33E05	Techniques éducatives	1,5				30	30
	M 33E06C	Méthodologie générale d'intervention éducative / problématiques spécifiques	1,5				30	30
UE 34		DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	6			10	40	50
	M 3401	Projet Personnel et Professionnel	1	6			20	20
	M 34E02C	Analyse des pratiques professionnelles	2			10	20	30
	M 3403	Projet tutoré (100 h)	3					
		Total semestre 3 : option ES	30	30	130	160	130	420

Option ES		Education spécialisée						
S4	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 41		ACTEURS, DYNAMIQUES et TERRITOIRES	6		70	50		120
	M 4101	Organisations politiques, administratives, et acteurs	1,5	6	30			30
	M 4102	Droit spécialisé	1,5		10	20		30
	M 41E03	Ethique de la relation éducative	1,5		20	10		30
	M41E04C	Les acteurs de la société civile	1,5		10	20		30
UE 42		PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES	6		20	40	50	110
	M 4201	Projet Personnel et Professionnel	1	6			10	10
	M 42E02C	Pratiques, publics et champs professionnels	1			20	10	30
	M 4203	Mémoire	2					
	M 42E04	Psychopédagogie, interculturalité et populations	1		10		30	40
	M 42E05C	Publics, problématiques spécifiques, psychopathologies	1		10	20		30
UE 43		LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	7			100	50	150
	M 4301	Expression et communication : communication professionnelle	2	7		30		30
	M 4302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 4303	Techniques de négociation et de médiation	1			30		30
	M 43E04	Méthodes et pratiques d'intervention en Education spécialisée - Gestion des conflits	1				30	30
	M 43E05C	Approfondissement communication professionnelle, Gestion des ressources humaines	1			30		30
UE 44		APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL	11					
	M 4401	Projet tutoré (100 h)	3	11				
	M 4402	Stage (min 8 semaines)	8					
		Total semestre 4 : option ES	30		90	190	100	380

Pour ce qui concerne "Apprendre Autrement", l'article 15 de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10% de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

d. Gestion urbaine

Option GU Gestion urbaine								
S1	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 11		ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	8		60	30		90
	M 1101	Institutions territoriales, nationales et européennes	3	8	20	10		30
	M 1102	Acteurs de la société civile et organisation	3		10	20		30
	M 11G03	Ecologie urbaine et environnement	2		30			30
UE 12		INDIVIDUS et SOCIETES	10		60	90		150
	M 1201	Diagnostic de territoires	2	10		30		30
	M 1202	Publics et problématiques spécifiques, développement de la personne	2		20	10		30
	M 1203	Développement de la personne	2		20	10		30
	M 1204	Analyse de la société	2		20	10		30
	M 12G05	L'enquête ethnographique	2			30		30
UE 13		FONDEMENTS METHODOLOGIQUES	7			50	40	90
	M 1301	Expression et communication: éléments fondamentaux	2	7		30		30
	M 1302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable	3			10	20	30
UE 14		DECOUVERTE PROFESSIONNELLE	5			30	40	70
	M 1401	Projet Personnel et Professionnel	1	5			10	10
	M 14G02	Urbanisme opérationnel	2			30		30
	M 14G03	Méthodologie de la monographie	2				30	30
		Total semestre 1 option GU	30	30	120	200	80	400

Option GU		Gestion urbaine						
S2	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 21		INSTITUTIONS et POLITIQUES PUBLIQUES	6		60	30		90
	M2101	Politiques territoriales et institutions	2	6	20	10		30
	M2102	Droit principes généraux	2		20	10		30
	M2103	L'économie contemporaine: les grands principes et modèles économiques.	2		20	10		30
UE 22		SOCIETES, POPULATIONS et TERRITOIRES	7		40	70	20	130
	M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête	2	7	20		20	40
	M 2202	Le groupe et ses enjeux	2			30		30
	M 2203	Analyse de la société	1,5		20	10		30
	M 22G04	Histoire urbaine	1,5			30		30
UE 23		METHODES, TECHNIQUES et LANGAGES	9			70	90	160
	M 2301	Expression et communication : information et argumentation	2	9		20	10	30
	M 2302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	1,5			10	20	30
	M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	2			30	10	40
	M 23G05	Cartographie et outils d'enquête	1,5				30	30
UE 24		PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8			20	20	40
	M 2401	Projet Personnel et Professionnel	1	8			20	20
	M 2402	Analyse des pratiques	1			20		20
	M 2403	Projet tutoré (100 h)	2					
	M 2404	Stage (min 2 semaines) : évaluation du déroulement par le tuteur de stage et/ou l'enseignant tuteur	1					
	M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	3					
		Total semestre 2 option GU	30	30	100	190	130	420

Option GU		Gestion urbaine						
S3	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 31		ORGANISATION et POLITIQUES SECTORIELLES	7		80	20		100
	M 3101	Politiques publiques sectorielles	3	7	40			40
	M 3102	Droit appliqué	2		20	10		30
	M 3103	Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché.	2		20	10		30
UE 32		SOCIETES, POPULATIONS et PUBLICS	6		50	40		90
	M 32G01	Politiques culturelles	2	6	20	10		30
	M 32G02	Dynamiques des populations	2		20	10		30
	M 32G03C	Problématiques économiques et sociales locales.	2		10	20		30
UE 33		TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS	11			90	90	180
	M 3301	Expression et communication : communication des organisations	2	11		30		30
	M 3302	Langues et cultures étrangères	2				30	30
	M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	2			30		30
	M 3304	Gestion	2			30		30
	M 33G05	Atelier d'aménagement	1,5				30	30
	M 33G06C	Méthodologie d'enquête et de diagnostic. Bureautique.	1,5				30	30
UE 34		DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	6			10	40	50
	M 3401	Projet Personnel et Professionnel	1	6			20	20
	M 34G02C	Analyse des pratiques professionnelles	2			10	20	30
	M 3403	Projet tutoré (100 h)	3					
Total semestre 3 : option GU			30	30	130	160	130	420

Option GU		Gestion urbaine						
S4	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	Volume étudiant
UE 41		ACTEURS, DYNAMIQUES et TERRITOIRES	6		70	50		120
	M 4101	Organisations politiques, administratives, et acteurs	1,5	6	30			30
	M 4102	Droit spécialisé	1,5		10	20		30
	M 41G03	Ethique et histoire des idées	1,5		20	10		30
	M 41G04C	Gestion des collectivités locales	1,5		10	20		30
UE 42		PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES	6		20	40	50	110
	M 4201	Projet Personnel et Professionnel	1	6			10	10
	M 42G02C	Habitats et sociétés. Approches spatiales du fait urbain.	1			20	10	30
	M 4203	Mémoire	2					
	M 42G04	Aménagement du territoire	1		10		30	40
	M 42G05C	Développement économique local	1		10	20		30
UE 43		LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	7			100	50	150
	M 4301	Expression et communication : communication professionnelle.	2	7		30		30
	M 4302	Langues et cultures étrangères.	2			10	20	30
	M 4303	Techniques de négociation et de médiation.	1			30		30
	M 43G04	Atelier d'aménagement.	1				30	30
	M 43G05C	Approfondissement Gestion urbaine. Bureautique.	1			30		30
UE 44		APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL	11					
	M 4401	Projet tutoré (100 h).	3	11				
	M 4402	Stage (min 8 semaines)	8					
Total semestre 4 : option GU			30		90	190	100	380

Pour ce qui concerne "Apprendre Autrement", l'article 15 de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10% de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

e. Services à la Personne

Option SaP Services à la personne								
S1	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 11		ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	8		60	30		90
	M 1101	Institutions territoriales, nationales et européennes	3	8	20	10		30
	M 1102	Acteurs de la société civile et organisation	3		10	20		30
	M 11S03	Les services à la personne	2		30			30
UE 12		INDIVIDUS et SOCIETES	10		60	90		150
	M 1201	Diagnostic de territoires	2	10		30		30
	M 1202	Publics et problématiques spécifiques	2		20	10		30
	M 1203	Développement de la personne	2		20	10		30
	M 1204	Analyse de la société	2		20	10		30
	M 12S05	Problématiques des publics des services à la personne	2			30		30
UE 13		FONDEMENTS METHODOLOGIQUES	7			50	40	90
	M 1301	Expression et communication: éléments fondamentaux	2	7		30		30
	M 1302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable	3			10	20	30
UE 14		DECOUVERTE PROFESSIONNELLE	5			30	40	70
	M 1401	Projet Personnel et Professionnel	1	5			10	10
	M 14S02	Analyse des pratiques - Pratiques d'évaluation	2			30		30
	M 14S03	Méthodologie de la monographie	2				30	30
		Total semestre 1 option SaP	30	30	120	200	80	400

Option SaP Services à la personne								
S2	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 21		INSTITUTIONS et POLITIQUES PUBLIQUES	6		60	30		90
	M 2101	Politiques territoriales et institutions	2	6	20	10		30
	M 2102	Droit principes généraux	2		20	10		30
	M 2103	L'économie contemporaine: les grands principes et modèles économiques	2		20	10		30
UE 22		SOCIETES, POPULATIONS et TERRITOIRES	7		40	70	20	130
	M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête	2	7	20		20	40
	M 2202	Le groupe et ses enjeux	2			30		30
	M 2203	Analyse de la société	1,5		20	10		30
	M 22S04	Problématiques sociales et services à la personne	1,5			30		30
UE 23		METHODES, TECHNIQUES et LANGAGES	9			70	90	160
	M 2301	Expression et communication : information et argumentation	2	9		20	10	30
	M 2302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	1,5			10	20	30
	M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	2			30	10	40
	M 23S05	Méthodologie d'accompagnement et d'orientation des publics	1,5				30	30
UE 24		PRATIQUES PROFESSIONNELLES	8			20	20	40
	M 2401	Projet Personnel et Professionnel	1	8			20	20
	M 2402	Analyse des pratiques	1			20		20
	M 2403	Projet tutoré (100 h)	2					
	M 2404	Stage (min 2 semaines) : évaluation du déroulement par le tuteur de stage et/ou l'enseignant tuteur	1					
	M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	3					
		Total semestre 2 option SaP	30	30	100	190	130	420

Option SaP Services à la personne								
S3	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 31		ORGANISATION et POLITIQUES SECTORIELLES	7		80	20		100
	M 3101	Politiques publiques sectorielles	3	7	40			40
	M 3102	Droit appliqué	2		20	10		30
	M 3103	Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché.	2		20	10		30
UE 32		SOCIETES, POPULATIONS et PUBLICS	6		50	40		90
	M 32S01	Politiques culturelles	2	6	20	10		30
	M 32S02	Gestion d'équipe	2		20	10		30
	M 32S03C	Champ professionnel et problématiques spécifiques	2		10	20		30
UE 33		TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS	11			90	90	180
	M 3301	Expression et communication : communication des organisations	2	11		20		30
	M 3302	Langues et cultures étrangères	2				30	30
	M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	2			30		30
	M 3304	Gestion	2			30		30
	M 33S05	Gestion des ressources humaines appliquée aux services à la personne.	1,5				30	30
	M 33S06C	Techniques d'intervention avec les publics	1,5				30	30
UE 34		DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	6			10	40	50
	M 3401	Projet Personnel et Professionnel	1	6			20	20
	M 34S02C	Analyse des pratiques professionnelles	2			10	20	30
	M 3403	Projet tutoré (100 h)	3					
		Total semestre 3 : option SaP	30	30	130	160	130	420

Option SaP Services à la personne								
S4	Référence module	Nom du module	Coef. par module	Total coef.	CM	TD	TP	volume étudiant
UE 41		ACTEURS, DYNAMIQUES et TERRITOIRES	6		70	50		120
	M 4101	Organisations politiques, administratives, et acteurs	1,5	6	30			30
	M 4102	Droit spécialisé	1,5		10	20		30
	M 41S03	Éthique et histoire des idées : éthique de la relation à la personne	1,5		20	10		30
	M 41S04C	Les acteurs de la société civile	1,5		10	20		30
UE 42		PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES	6			20	40	50
	M 4201	Projet Personnel et Professionnel	1	6			10	10
	M 42S02C	Pratiques, publics et champs professionnels	1			20	10	30
	M 4203	Mémoire	2					
	M 42S04	La relation d'aide et de service	1		10		30	40
	M 42S05C	Evaluation des pratiques professionnelles	1		10	20		30
UE 43		LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	7			100	50	150
	M 4301	Expression et communication : communication professionnelle	2	7		30		30
	M 4302	Langues et cultures étrangères	2			10	20	30
	M 4303	Techniques de négociation et de médiation	1			30		30
	M 43S04	Développement et promotion des services à la personne	1				30	30
	M 43S05C	Gestion et planification de l'activité des services à la personne. Prévention et gestion des risques.	1			30		30
UE 44		APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL	11					
	M 4401	Projet tutoré (100 h)	3	11				
	M 4402	Stage (min 8 semaines)	8					
		Total semestre 4 : option SaP		30	90	190	100	380

Pour ce qui concerne "Apprendre Autrement", l'article 15 de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10% de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

C. Stages et projets tutorés

Les stages, pour une durée totale minimum de 10 semaines, sont conçus comme une implication dans la réalité professionnelle de l'option suivie, au sein d'une équipe de travail. Ils sont répartis en deuxième et quatrième semestre, avec des durées et des objectifs différents, leur organisation est souple pour permettre les adaptations souhaitables (échanges internationaux, période de préparation au stage...). Le suivi et l'encadrement des stages sont assurés au sein des établissements d'accueil par un tuteur et au sein de la formation par un ou des enseignants référents de l'équipe. Selon l'organisation pédagogique des stages et leur implantation, des visites en situation sont effectuées dans les établissements d'accueil.

Le stage du semestre 2 permet à l'étudiant de découvrir un monde social et professionnel et de définir le sens et le rôle de son intervention. Les objectifs s'envisagent sous l'angle de l'immersion et de la découverte du monde social et socioculturel dans ses différents aspects (les professionnels, les institutions, les territoires et les publics). Le stage permet à l'étudiant de mettre en pratique les méthodes et les savoirs théoriques et technologiques acquis au cours de la formation. Il donne lieu à une exploitation à l'IUT, notamment en analyse de pratiques et pour le Projet Personnel et Professionnel.

Le stage du semestre 4 permet à l'étudiant de définir une action en fonction de son Projet Personnel et Professionnel et des attentes de l'établissement d'accueil. Il lui permet de construire un questionnement sur cette action (intérêt professionnel, social et théorique pour l'institution, pour le public...) Pour cela, l'étudiant devra rechercher et analyser des informations documentaires en relation avec l'institution d'accueil dans son environnement institutionnel et sous tous ses aspects (statuts, organisation, gestion, finalités professionnelles, environnement de l'établissement, population concernée...). Ce stage permet à l'étudiant de mettre en œuvre et d'évaluer son action en collaboration avec les professionnels qui l'accueillent.

Le projet tutoré se fait, selon les options, durant les semestres 2 et/ou 3 et/ou 4, et est de façon privilégiée principalement ancré dans le monde professionnel de la spécialité. L'objectif final pour l'étudiant est de mener une action collective au sein d'un organisme du secteur professionnel des Carrières sociales. Il doit lui permettre d'apprendre à faire une étude de territoire, une analyse des situations et des besoins. Il doit permettre de réaliser un cahier des charges, de constituer une équipe et d'organiser le travail, puis de mettre en œuvre de façon concrète un projet.

Selon les options, le projet tutoré peut relever d'une intervention sociale auprès de groupes de personnes pour contribuer à développer leur autonomie et leur responsabilité, d'une stratégie de changement d'un territoire dans ses différentes dimensions, du développement et de la valorisation d'un service, d'une action ou d'un projet. L'étudiant est suivi par un enseignant de son département et par un référent extérieur représentant l'organisme mandataire ou partenaire. De plus, le projet tutoré doit permettre d'apprendre à évaluer le projet, à réfléchir sur les points positifs et négatifs de celui-ci, et à le restituer sous forme écrite et/ou orale. Enfin, il permet d'acquérir de l'autonomie, de travailler en partenariat, de travailler en groupe restreint, de se confronter à la réalité du terrain et de mettre en pratique ses savoirs et savoir-faire (recherche documentaire, proposition de solutions, réalisation d'un rapport...)

D. Projet Personnel et Professionnel (PPP)

Le Projet Personnel et Professionnel (PPP) est une démarche de construction qui relève d'un travail continu tout au long des quatre semestres de la formation et qui permet d'affirmer les dimensions personnelles et professionnelles de l'étudiant.

Le PPP vise à l'appropriation par l'étudiant de la construction de son propre projet. Les objectifs sont :

- la connaissance approfondie d'un ensemble de techniques d'insertion professionnelle ;
- la capacité à chercher des réponses aux problèmes d'orientation qui pourront se poser à lui au cours de ses études et carrières futures, auprès des interlocuteurs idoines. Le PPP fournit des « méthodes, réflexes, principes » que l'étudiant pourra réinvestir tout au long de sa carrière, en particulier lors des phases de transition, pour, par exemple, s'orienter vers des lieux ressources ;
- la production d'un projet de formation et professionnel, porteur de sens pour lui-même.

Le PPP contribue à la professionnalisation de l'étudiant. Il l'amène, après une prise de recul sur soi et sur son parcours, à se faire une idée précise des métiers et de ce qu'ils nécessitent comme aptitudes personnelles. Il lui permet de mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités, afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis.

Le Projet Personnel et Professionnel est transversal, chez l'étudiant et dans l'équipe de formation, car il

s'imbrique dans d'autres activités existantes relevant de modules tels que les stages, les projets tutorés... Il mobilise des connaissances et compétences techniques (en particulier dans l'exploration du milieu professionnel), et implique un travail de communication et de recherche personnelle. Si une part du travail (notamment la transmission ou la récolte d'informations sur le milieu, les métiers) peut être menée de façon collective, la concrétisation du Projet Personnel et Professionnel ne peut se concevoir sans un tutorat individuel.

Des modules spécifiques sont dédiés à l'élaboration du PPP au cours des quatre semestres et celui-ci fait l'objet d'évaluation : la démarche entreprise, la réalisation d'actions peuvent être évaluées.

E. Orientations pédagogiques et pédagogie par la technologie

Chaque IUT constitue pour son environnement régional un atout de développement, auquel contribuent efficacement ses diplômés. Pour cela, les enseignements peuvent être conçus en prenant en compte les contextes locaux et régionaux. Ces adaptations, adoptées par les instances locales réglementaires, peuvent atteindre 20 % du volume global de la formation. Cette flexibilité peut également être utilisée pour favoriser la mobilité des étudiants à l'international, sans toutefois modifier le spectre général de la formation ni en altérer le niveau.

Une pédagogie par la technologie est mise en œuvre pour faciliter l'acquisition des savoirs, savoir-faire / agir et savoir relationnel / social. Elle apparaît comme un moyen efficace de faire face à l'hétérogénéité croissante des étudiants et aux difficultés méthodologiques que certains connaissent. Elle consiste en des mises en situation simulées ou réelles (projets tutorés, pratiques de créativité et projets avec des groupes...), des études de cas, des expérimentations qui articulent théorie et pratique (organisation de journées thématiques, temps forts...) Un ensemble de modules de formation se prêtent à une telle pédagogie (gestion, méthodologie de projet, analyse de pratiques, projets tutorés, technologies de l'information et de la communication (TIC)...), dont les modules transversaux : expression et communication, langues et cultures étrangères (exposés, expositions, films, etc.) et le PPP (rencontres de professionnels etc.)

Cette pédagogie passe par la prise en compte d'une individualisation du parcours de l'étudiant selon son Projet Personnel et Professionnel, et par une diversité d'intervenants (enseignants chercheurs, enseignants du second degré, professionnels associés, professionnels vacataires chargés d'enseignement). Elle permet à l'étudiant de s'exercer de façon pratique aux gestes d'usage des métiers pour lesquels il se forme par des contenus appliqués et par une méthodologie adaptée (dont les techniques et outils correspondent à des exercices pratiques : jeux de rôle, entretiens simulés, affiche poster, création de blog ou d'une page de réseau social pour un événement, base de données, table ronde, exposition en milieu professionnel, projet tutoré avec réalisation in situ avec des publics...)

Apprendre autrement

Le recours à des formes innovantes d'enseignement est favorisé, notamment dans le cadre d'une pédagogie de l'apprendre autrement. Face à l'augmentation des connaissances nécessaires à l'exercice des métiers des Carrières sociales, à l'hétérogénéité des situations professionnelles, et des parcours et compétences des étudiants, de nouvelles modalités d'enseignement sont mises en œuvre. Les temps de formation « apprendre autrement » ont pour vocation d'apporter à l'étudiant l'autonomie en matière d'apprentissage. Cela ne signifie pas le laisser seul avec l'information mais favoriser le tutorat, le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC), et le travail personnel guidé. De cette manière, l'étudiant renforce progressivement son autonomie dans l'apprentissage. Il devient alors capable d'actualiser lui-même ses connaissances. Les séquences de formation regroupées sous le vocable « apprendre autrement » ne constituent pas un module ni un volume horaire prédéfini, mais représentent une approche transversale fondée sur la diversité pédagogique.

Les temps dédiés à ce type d'enseignement sont répartis sur l'ensemble de la formation et irriguent les différentes unités d'enseignement. Les formes concrètes que peut revêtir cette approche correspondent, à titre d'exemple, à :

- des parcours individualisés en ligne fondés sur l'autoévaluation et visant l'amélioration du niveau ;
- des jeux de rôle mettant les étudiants en situation virtuelle d'acteurs dans des modules de communication, d'apprentissage de la pédagogie, des relations sociales... ;
- la préparation et la tenue de forums de discussion ;
- la préparation d'intervention de professionnels pour enrichir l'analyse de la pratique professionnelle.

La richesse de ces approches ne saurait faire oublier les conditions nécessaires à la réussite de ces initiatives : un investissement significatif des équipes pédagogiques et un effort personnel à fournir par les étudiants.

F. Prise en compte des enjeux actuels de l'économie

Le champ des carrières sociales est en prise directe avec les enjeux économiques actuels. Un ensemble d'éléments constituent de nouvelles exigences : la normalisation dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité, le développement durable appliqué aux relations humaines, la santé et la sécurité au travail... Les décisions prises par les structures du secteur social sont contraintes par la situation macroéconomique, que les professionnels du champ social doivent être en mesure de comprendre, mais aussi d'en analyser les conséquences.

Le développement durable est notamment traité dans les modules M 2204, M 3103, M 3303, M 14G02, M 42G04, M 43G04, M 4401, la santé et sécurité au travail dans les modules M 43S05C, M 4401, la gestion de projet dans les modules M 1303, M 2304, M 3303. Les normes qualité apparaissent particulièrement en M 14S02.

Le secteur social est composé de différentes entités appartenant au secteur marchand, au secteur public et à l'économie sociale et solidaire. Ce dernier secteur est spécifique et s'inscrit particulièrement dans une démarche en cohérence avec les exigences du développement durable (selon ses quatre axes: environnemental, social, économique, culturel), dont l'intervention des professionnels des carrières sociales s'inspire. Ces derniers valorisent les projets partagés (promotion du lien social, objectifs communs négociés, responsabilité sociale et environnementale, etc.) et des modalités de travail collaboratif.

Les structures doivent aussi détecter et répondre aux nouveaux besoins des publics, pour pérenniser leurs activités, ce qui nécessite une veille permanente. Pour cela, les professionnels sont impliqués dans la mise en place de dispositifs de recherche, de collecte et d'analyse des informations économiques et sociales, susceptibles d'affiner une connaissance des besoins et les réponses à y apporter, soit par la création d'activité et l'entrepreneuriat, soit par la gestion de projet. Stimuler l'entrepreneuriat responsable consistera à prendre en compte la protection de l'environnement (y compris la gestion des risques), la gestion durable des ressources, les activités transversales (travail en équipe, modes de travail animés par le lien social et la mise en commun de ressources) et l'innovation sociale et sociétale (ex : consommation responsable, circuits courts, entrepreneuriat social).

Les structures sociales confrontées à la réduction des dépenses publiques doivent renouveler leurs modes de financement et diversifier les sources publiques et privées de ce dernier. Les structures sont aussi conduites à intégrer des outils de gestion et d'évaluation.

La formation universitaire et technologique du DUT Carrières sociales propose des enseignements de gestion et de comptabilité prenant en compte tous ces aspects, pour permettre aux futurs professionnels d'acquérir à la fois une expertise professionnelle et une pensée éclairée sur les questions économiques actuelles, par les différentes théories et analyses dans ce domaine.

4. Description des modules de formation

Ce chapitre présente l'ensemble des modules de formation pour les cinq options par semestre, et se décompose en deux parties :

- une première partie décrit les modules de tronc commun mis en œuvre dans les cinq options, par semestre ;
- une seconde partie, à la suite, décrit les modules d'options et les modules complémentaires spécifiques à chacune des cinq options.

A. Description des modules de tronc commun

a. Semestre 1

UE 1	Environnement institutionnel	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Sciences politiques, Droit,	
M 1101	Institutions territoriales, nationales, et européennes	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Comprendre l'organisation politique instaurée par la Vème République notamment la répartition des pouvoirs entre le pouvoir exécutif et législatif. Comprendre le fonctionnement du triangle institutionnel (Commission européenne, Conseil, Parlement européen), le rôle de la CJUE (Cour de Justice de l'Union européenne). Appréhender les spécificités du droit communautaire (compétences, primauté, applicabilité immédiate, effet direct). Décrire une ou plusieurs politiques européennes (Budget, Europe sociale, politique régionale et fonds structurels...)</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et leurs évolutions; repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global. - Pouvoir tenir compte d'un contexte et des politiques en vigueur à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne), pour inscrire son travail dans des dispositifs en relevant. - Identifier et qualifier des sources d'informations pertinentes; exploiter des sources dans le cadre d'une activité; organiser des informations dans une perspective argumentative. 		
<p>Prérequis : Cours d'instruction civique, sciences politiques des bacs ES ou droit des bacs L, droit des bacs technologiques (ST2S, STMG...).</p>		
<p>Contenus : Introduction à la science politique (fondements de la démocratie); les pouvoirs constitués et leur organisation. Historique rapide de la construction européenne; le système institutionnel de l'Union européenne. Le pouvoir européen à l'œuvre dans les ordres juridiques nationaux (hiérarchie des normes, subsidiarité, les compétences européennes ...) L'Europe sociale (contenu, interprétations contrastées et bilans provisoires, conséquences sur le travail social). Enjeux incontournables de demain (L'après TCE ou traité établissant une constitution pour l'Europe, l'après-crise, élargissement ou approfondissement du projet européen ?)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse d'articles de la Constitution de 1958. Schématisation d'articles ; décryptage d'extraits de discours politiques. Utilisation de vidéos. Recherche documentaire sur des sites institutionnels (ex : site de l'Union européenne). Rencontre avec des élus. Travail sur du matériel de formation des élus (revues, sites) et de citoyens (vie-publique.fr, i.ville.fr...). Synthèse de documents, dissertation...</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2101 Politiques territoriales et institutions, M 3101 Politiques publiques sectorielles, M 2102 Droit : principes généraux, M 3102 Droit appliqué.</p>		
<p>Mots clés : Etat, démocratie, République, citoyenneté, séparation des pouvoirs, gouvernement, administration, pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire, triangle institutionnel, primauté, applicabilité immédiate, principe de subsidiarité.</p>		

UE 1	Environnement institutionnel	10 H CM 20H TD
	Champ disciplinaire Droit, sciences politiques, sociologie, philosophie, histoire.	
M 1102	Acteurs de la société civile et organisation	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Définir le concept de démocratie et ses différentes acceptions (démocratie directe, semi-directe, représentative, participative). Appréhender la notion de société civile et son évolution, les rôles spécifiques du monde associatif. Identifier et mesurer les rôles des acteurs de la société civile. Comprendre et repérer certains fonctionnements fondamentaux régissant le monde social, du point de vue des acteurs de la société civile, c'est à dire des membres d'une société au-delà de ses institutions. Repérer la place de la société civile dans le maillage institutionnel d'un pays. Comparer cette situation au niveau international. Adopter un regard sociologique : aller au-delà des idées reçues et des stéréotypes dominants. Connaître les contours de l'économie sociale et solidaire comme champ d'intervention de la société civile.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial incluant l'ensemble des acteurs concernés. - Inscrire le travail dans des dispositifs en lien avec des acteurs et des actions à toutes les échelles territoriales (locales, nationales, européennes et internationales).</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent. Suivi de l'actualité quotidiennement.</p>		
<p>Contenus : Analyse théorique: Définition de la société civile. Société civile et mouvements sociaux, La société civile dans l'espace public. Diversité des rôles des acteurs, Normes sociales, déviance, stigmatisation, immigration, etc. L'exemple d'une organisation de la société civile (association, syndicat, mutuelle, coopérative, mouvements sociaux...)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques, exposés. Lecture de documents universitaires : analyse et restitution de l'analyse par écrit. Travail personnel et collectif à partir de documents. Rencontres avec des acteurs de la société civile. Possibilités de monographies d'organisations du champ de la société civile comme évaluation.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 2101 Politiques territoriales et institutions M 3101 Politiques publiques sectorielles.</p>		
<p>Mots clés : Démocratie, société civile, pouvoir, gouvernance, économie sociale et solidaire, tiers secteur, démocratie sociale, syndicat, association, engagement et nouveaux modes d'engagement, mobilisation, citoyenneté, normes sociales.</p>		

UE2	Individus et sociétés	30 H TD
	Champ disciplinaire : Sciences économiques et sociales Géographie	
M 1201	Diagnostic de territoires	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Connaître les différentes variables à prendre en compte et les sources d'informations pour élaborer un diagnostic de territoire - Etablir un état des lieux, évaluer les besoins et proposer des solutions pour l'amélioration d'un territoire ou la solidarisation des groupes sociaux.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics.- Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes. - Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil de données. - Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Analyse d'une population dans ses différentes dimensions (sociales, culturelles, économiques). Présentation des principaux outils d'analyse (tableaux, repérages statistiques). Présentation et utilisation des sources d'information (INSEE, INED...). Grille d'analyse spatiale (de type forces/faiblesses, menaces/opportunités).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et mise en pratique à partir d'études de terrain et/ou d'études de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M1202 Publics et problématiques spécifiques, M 2201 Dynamique des populations, méthodologie d'enquête, M 2203 Analyse de la société, M 2403 Projet tutoré</p>		
<p>Mots clés : Territoire, évaluation, diagnostic, acteurs, propositions.</p>		

UE2	Individus et sociétés	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire : Sociologie Géographie sociale	
M 1202	Publics et problématiques spécifiques	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale, son évolution, sa dimension spatiale. Identifier les équipements, les dispositifs d'intervention collective, les structures d'accueil spécifiques. Aborder les pratiques professionnelles à travers la connaissance des publics et leurs problématiques.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - <u>Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics.</u> - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes .</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Evolution des publics et évolution de l'intervention sociale, éducative, culturelle, et représentations sociétales. La dimension spatiale des problématiques sociales actuelles et de leur traitement.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2202 Le groupe et ses enjeux M 1204, M 2203 Analyse de la société.</p>		
<p>Mots clés : Problématiques sociales, intervention sociale.</p>		

UE2	Individus et sociétés	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire : Psychologie Psychologie sociale	
M 1203	Développement de la personne	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Initier à la compréhension des comportements humains en relation avec les étapes du développement (de l'enfance à la vieillesse). Connaître les facteurs du développement humain et les fondements de la relation interpersonnelle. Découvrir les méthodes et outils de la psychologie.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. Articuler l'identification des besoins humains et la prise en compte de la commande institutionnelle. - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes.</p>		
<p>Pré requis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Approche évolutive et involutive du développement humain. Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins. Théories du développement.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2202 Le groupe et ses enjeux.</p>		
<p>Mots clés : Développement de la personne, âges et contextes de vie.</p>		

UE2	Individus et sociétés	20 H CM, 10H TD
	Champ disciplinaire : Sociologie Anthropologie	
M 1204	Analyse de la société	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Familiariser les étudiants avec les concepts, théories, auteurs de la sociologie, et avec les objets relatifs au fonctionnement des organisations, à l'éducation... Appréhender les mécanismes sociaux fondamentaux et acquérir des repères théoriques et méthodologiques permettant de les comprendre et de les interpréter.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics. - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Théories et courants en sociologie (auteurs, fondements). Différents objets d'étude : socialisation et intégration sociale, démocratisation scolaire, stratification sociale et groupes sociaux, ségrégation, sociologie des organisations, sociologie de l'enfance et de la jeunesse, sociologie des loisirs...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Lectures et travail personnel. Réalisation de dossiers d'enquête.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 2203 Analyse de la société.</p>		
<p>Mots clés : Groupes sociaux, société, socialisation, faits sociaux, organisation, mobilité sociale.</p>		

UE 3	Fondements méthodologiques	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 1301	Expression et communication : éléments fondamentaux	Semestre 1
Objectifs du module : Prendre conscience des enjeux de la communication.		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et maîtriser les fondements et les codes de la communication. - S'exprimer clairement. - Rechercher et sélectionner les informations et savoir en rendre compte. - S'adapter à la situation de communication dans différents contextes (universitaire, professionnel, autre...) - Avoir confiance en soi et s'affirmer dans un groupe. - Identifier et qualifier des sources d'information dans le cadre d'une activité. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. 		
Prérequis : Baccalauréat ou titre équivalent. Bonnes compétences d'expression écrite et orale en français.		
Contenus : Concepts de la communication (situation, type, fonctions du langage...) Communication interpersonnelle ; La communication verbale et non verbale. Outils et techniques de recherche documentaire. Renforcement des compétences linguistiques. Sensibilisation à l'environnement culturel et interculturel. Utilisation des sources d'informations : savoir distinguer les différentes sources, les hiérarchiser, proscrire le plagiat.		
Modalités de mise en œuvre : Exercice de communication écrite et orale : lecture rapide, reformulation, prise de notes, rédaction, courriers, courriels, compte rendu, prises de parole (improvisées, exposés, présentation de soi, téléphoniques...) Supports visuels : production (posters, tracts ...), et exposé oral avec un logiciel de présentation. Travail d'équipe. Etudes de cas. Ateliers d'écriture, soutien orthographique et grammatical.		
Prolongements possibles : M 2301 Expression et communication : information et argumentation. M 2401 Projet Personnel et Professionnel. M 2403 Projet tutoré.		
Mots clés : Communication, culture, éthique de la communication, écrit et oral, verbal et non verbal, visuels, recherche documentaire, rédaction, développement personnel, rédaction technique.		

m1314

UE 3	Fondements méthodologiques	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 1302	Langues et cultures étrangères	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Prendre conscience de l'existence d'une langue de spécialité et développer des capacités à communiquer en langue étrangère (oral, écrit).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre un document d'actualité ou d'intérêt général. - Etre capable de communiquer sur des questions d'actualité liées au monde professionnel, à l'oral comme à l'écrit. - Faire une présentation orale (exposé) d'un produit, d'un service, d'un projet ou d'un processus. - Inscrire le travail dans des dispositifs en lien avec des acteurs et des actions à l'échelle européenne et internationale. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global. - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Les contenus des enseignements seront déclinés selon trois champs linguistiques : la langue générale, la langue professionnelle et la langue de spécialité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ecoute d'extraits de conférences (audio, vidéo), étude d'articles de la presse générale ou spécialisée, mise en place de jeux de rôle, présentation orale /exposés, rédaction de résumés ou de synthèses de documents, recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés.</p>		
<p>Prolongement possibles : M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux, M 1401, M 2401 Projet Personnel et Professionnel, M 2302 Langues et cultures étrangères.</p>		
<p>Mots clés : Communication, monde professionnel, langue de spécialité, recherche documentaire.</p>		

m1315

m1317

UE3	Fondements méthodologiques	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable.	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Structurer une démarche méthodologique de montage de projet. S'approprier les outils et les méthodes de la conduite et de la gestion de projet. Situer l'utilité de la comptabilité dans un système d'information et de décision. Savoir lire, créer, utiliser et comprendre les documents comptables.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques et de leurs évolutions. - Donner du sens à l'action en formalisant des finalités, des objectifs et des buts. - Coopérer à des réponses d'appel à projet. - Définir une stratégie d'action fondée sur les résultats du diagnostic. - Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial, incluant l'ensemble des acteurs concernés. - Utiliser des méthodes d'intervention collectives (partenariales et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Différents types de projets, projet et programme, démarche de projet, diagnostic et différentes évaluations ; participation au projet, mobilisation et conduite de projet ; ressources à mobiliser et contraintes à lever, des outils au service du projet. Mise en lien des aspects financiers avec les objectifs et valeurs de l'organisation ; lecture du compte de résultat ; mobilisation des moyens financiers : demandes de subventions et ressources propres ; procédure comptable ; plan comptable général ; organisation (entreprise, association,...) et fiscalité ; opérations économiques – charges courantes ; investissements (immobilisations et amortissements) ; notions sur les masses du bilan, notions d'analyse du résultat.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse de projets existants, mise en situation, travail d'équipe, exposés de la démarche, présentation d'outils, usage de logiciels spécialisés, présentation des principes de base, exercices d'applications, études de cas simples.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité, M 2404 Stage, M 2403 Projet tutoré.</p>		
<p>Mots clés : Projet, action, changement, conduite de projet, évaluations, ressources. Bilan, budget, comptabilité, diagnostic comptable.</p>		

m1318

UE4	Découverte professionnelle	10 H TP
	Champ disciplinaire	
M 1401	Projet Personnel et Professionnel	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Découvrir les métiers accessibles avec un DUT Carrières sociales, selon l'option choisie, et la diversité des environnements professionnels et des conditions d'exercice, ainsi que les qualités et les compétences nécessaires pour exercer ces métiers. Identifier les parcours de formation menant à ces métiers et à leur diversité en termes de statuts et fonctions (selon les responsabilités engagées par exemple). Réfléchir sur ses choix de formation, ses stratégies, les scénarios possibles en fonction des métiers envisagés Acquérir des connaissances et des savoir-faire dans la définition et la mise en œuvre d'un projet professionnel d'orientation et de formation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. - Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Présentation de la démarche et du dispositif Projet Personnel et Professionnel sur les quatre semestres, les référents et les rôles respectifs des acteurs y participant. Réalisation d'enquêtes métier : recherches documentaires, rencontres de professionnels lors de visites sur leur lieu de travail, d'anciens étudiants diplômés en poste. Conférences de professionnels. Tenue d'un carnet de bord rendant compte de la démarche et des étapes de la réflexion.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Approche transversale (voir M 1301). Il s'agit de rendre l'étudiant acteur de son projet par l'expérimentation, par des démarches qui l'engagent et l'aident à progresser dans sa réflexion. Le travail en autonomie est privilégié. Cette démarche individuelle ou en groupe restreint suscite une réflexion de l'étudiant sur ses acquis à l'arrivée en formation, ses expériences passées, ses représentations des métiers du champ professionnel. Puis elle vise à susciter l'émergence d'un projet professionnel et la compréhension par l'étudiant des étapes d'élaboration et de concrétisation de celui-ci. Des restitutions sont prévues sous diverses formes. Utilisation d'outils (carnet de bord, logiciels...), rencontre de professionnels dans leur environnement ou à l'IUT, posters et exposés qui restituent le travail de recherche, mutualisation entre groupes.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2401, M 3401, M 4201 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Mots clés : Métier, emploi, activités professionnelles, qualités, compétences, projet professionnel, VAE.</p>		

b. Semestre 2

UE1	Institutions et politiques publiques	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Sciences politiques, Droit public	
M 2101	Politiques territoriales et institutions	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Comprendre l'organisation politique et administrative française au niveau territorial, en distinguant les administrations déconcentrées des administrations décentralisées. Repérer les continuités avec les institutions nationales, les spécificités et compétences des collectivités locales. Aborder la question de la décentralisation en identifiant ses effets sur la mise en œuvre des politiques d'action sociale. Apporter quelques éléments de comparaison avec d'autres pays européens.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et la cadre des politiques publiques et leurs évolutions. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global. - Identifier et qualifier des sources d'informations pertinentes. - Organiser des informations dans une perspective argumentative.</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes ; M 1102 Acteurs de la société civile et organisation. S'intéresser à l'actualité quotidiennement.</p>		
<p>Contenus : Les différentes institutions politiques et administratives locales. Le cadre de la décentralisation. Les expériences étrangères de décentralisation (GB, Allemagne, Espagne, USA...) La territorialisation des politiques publiques. Les modalités institutionnelles de traitements politique et social (dispositifs d'action publique) de problématiques publiques (précarité, délinquance, migrations, exclusion sociale...) à différentes échelles territoriales.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Présentations de mises en œuvre locales de politiques publiques (jeunesse, sport, emploi, éducation...). Travail sur la presse locale. Rencontre avec des élus locaux. Présenter l'université comme un carrefour de politiques nationales et locales.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2102 Droit : principes généraux. M 3101 Politiques publiques sectorielles. M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs.</p>		
<p>Mots clés : Collectivités territoriales, décentralisation, déconcentration, territorialisation, intercommunalité, capacitation, démocratie participative.</p>		

UE 1	Institutions et politiques publiques	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Droit public, sciences politiques	
M 2102	Droit: principes généraux	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Identifier à quoi sert le droit. Connaître les différentes sources du droit (écrites ou non écrites). Connaître les différentes branches du droit. Se repérer dans l'organisation judiciaire. Appréhender la notion de contrat.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec les acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale). - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global. - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention.</p>		
<p>Prérequis : S'intéresser à l'actualité quotidiennement. Notions de droit développées dans certains baccalauréats (L, STMG, ST2S...). M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 1102 Acteurs de la société civile et organisation.</p>		
<p>Contenus : Définition du Droit. Les sources du Droit. La hiérarchie des normes. Le système judiciaire. La preuve. Le contrat.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Textes juridiques de toutes natures (ouvrages, extraits de directives européennes, loi, décrets, circulaires, directives). Analyse de décisions de justice. Cas pratiques. Vidéo d'un procès civil ou pénal.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3102 Droit appliqué.</p>		
<p>Mots clés : Règles de droit, Droit public/privé, Preuve, Organisation judiciaire, contrat, responsabilité.</p>		

UE 1	Institutions et politiques publiques	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Sciences économiques et sociales	
M 2103	L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Comprendre les principaux mécanismes économiques (macroéconomie), et leurs conséquences sur le comportement des acteurs (consommateurs, entreprises et puissance publique).. Décrypter les notions de croissance selon les optiques keynésienne et libérale, les logiques économiques en jeu dans la société. Comprendre le fonctionnement du modèle économique dominant et ses enjeux. Replacer l'économie standard dans un cadre de sciences humaines.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. 		
<p>Prérequis : S'intéresser à l'actualité économique.</p>		
<p>Contenus : Présentation des grands courants de la pensée économique (l'analyse libérale, l'analyse keynésienne, l'analyse marxiste) et des méthodologies d'analyse. Les principaux concepts (PIB et indicateurs alternatifs, croissance, production, consommation, épargne, échange, etc.) et agents économiques (ménages, entreprises, institutions financières, etc.). Analyse du modèle macroéconomique simplifié : le rôle de la demande, les modes d'intervention publique dans l'économie, les effets multiplicateurs, la dette publique. Les crises économiques. Analyse de la mondialisation et de la financiarisation de l'économie contemporaine.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Illustrations à l'appui de l'actualité des concepts et mécanismes abordés par l'utilisation de vidéos, de textes économiques, de textes de la presse alternative. Mise en situation, jeux de rôle.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3103 Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché</p>		
<p>Mots clés : Théories économiques, macroéconomie, économie publique, mondialisation.</p>		

UE2	Sociétés, populations et territoires	20 H CM, 20 H TP
	Champ disciplinaire Sciences économiques et sociales, Géographie, Sociologie	
M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les dynamiques démographiques des territoires. Connaître les différents outils de recueil de données en sciences sociales. S'initier à la construction d'outils d'enquête quantitative (questionnaire) et qualitative (observation, entretiens), à leur utilisation et à l'analyse des résultats issus des données collectées. Adopter un point de vue critique sur son travail d'enquête.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics. - Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil de données. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Les indicateurs démographiques (natalité, mortalité, mobilité, migration, fécondité, nuptialité). Les échelles spatio-temporelles. Systèmes de représentation (par exemple approche de la cartographie). Méthodologie du questionnaire, de l'entretien et de l'observation participante : conception, mise en œuvre et exploitation. La question de départ, l'exploration d'un sujet, la problématique, la construction d'un modèle d'analyse, les outils de l'observation, les outils d'analyse des informations...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports conceptuels ; lectures de tableaux statistiques ; études de documents ; lectures et travail personnel ; exploitation sorties terrain (recueil de données par observations, entretiens, questionnaire...); exposé des différentes étapes, des méthodes, techniques et outils ; études de cas : exposés commentés de travaux ; exercices de problématisation.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité, M 2403 Projet tutoré, M 2404 Stage, M 4203 Mémoire.</p>		
<p>Mots clés : Démographie, populations, territoire, méthodologie quantitative et qualitative, représentations graphiques, cartographie, terrain.</p>		

UE2	Sociétés, populations et territoires	30 H TD
	Champ disciplinaire : Psychologie sociale	
M 2202	Le groupe et ses enjeux	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les processus psychosociaux à l'œuvre au sein d'un groupe. Connaître les différents courants psycho-sociaux et leurs implications dans les groupes.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes, accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. - Encourager les individus et les groupes à s'exprimer à toutes les étapes du projet ou de l'action. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. 		
<p>Prérequis : M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 1203 Développement de la personne, M 1204 Analyse de la société.</p>		
<p>Contenus : Le groupe, sa structure, sa dynamique. Communication et conflits au sein du groupe. Le rôle des influences sociales. Les phénomènes de groupe, les processus d'influence dans les groupes. Les processus de relations entre les groupes dans le milieu professionnel.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents (audio, vidéo, texte). Lectures et travail personnel. Mise en situation.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2402 Analyse des pratiques, M 4303 Techniques de négociation et de médiation.</p>		
<p>Mots clés : Groupe, interactions, conflits.</p>		

UE2	Sociétés, populations et territoires	20 H CM 10 H TD
	Champ disciplinaire : Sociologie	
M 2203	Analyse de la société	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Approfondir les concepts et théories sociologiques. Donner des outils d'analyse de l'environnement sociétal.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations.</p>		
<p>Prérequis : M 1204 Analyse de la société.</p>		
<p>Contenus : Concepts et théories sociologiques concernant la famille, le travail, la culture, la jeunesse, la déviance, la ville, la santé...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de textes sociologiques et de documents. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3101 Politiques publiques sectorielles.</p>		
<p>Mots clés : Théorie sociologique, analyse sociologique.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	20 H TD, 10 H TP
	Champ disciplinaire	
M 2301	Expression et communication : information et argumentation	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Structurer une réflexion, développer l'esprit critique et la culture générale.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se documenter, collecter et analyser des informations. - Connaître et analyser les médias, grand public et spécialisés. - Connaître et savoir utiliser les techniques d'argumentation et de persuasion. - Organiser et structurer ses idées. - Enrichir sa culture générale. - Identifier et qualifier des sources d'information dans le cadre d'une activité. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels. - Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets. 		
<p>Prérequis : M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux.</p>		
<p>Contenus : Recherche documentaire. Rédaction et mise en forme de documents : normes de présentation, normes typographiques, fiches bibliographique et sitographique. Techniques du compte rendu, du résumé, de la synthèse. Sémiologie de l'image. Argumentation écrite, orale, par l'image. Renforcement des compétences linguistiques.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse des médias (presse, sites web), études de cas, participation à des activités culturelles et productions culturelles, exposés, débats, rédaction de CR, résumés, synthèses, revues de presse, ateliers d'écriture...)</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3301 Expression et communication : communication des organisations. M 2401, M 3401 Projet Personnel et Professionnel. M 2403, M 3403 Projet tutoré.</p>		
<p>Mots clés : Presse, médias, revue de presse, argumenter, synthétiser, Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), culture.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 2302	Langues et cultures étrangères	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Approfondir la langue de spécialité tout en développant des capacités à communiquer en langue étrangère avec le monde professionnel.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de développer un point de vue sur un sujet d'actualité. - Développer les capacités de communiquer à l'écrit comme à l'oral (techniques de présentations niveau 2 et rédaction de rapports, notes de synthèses...). - Rédiger un CV et une lettre de motivation. - Se préparer à un entretien. - Inscrire le travail dans des dispositifs en lien avec des acteurs et des actions à l'échelle européenne et internationale. <p>Organiser des informations dans une perspective argumentative.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global. - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation. 		
<p>Prérequis : M 1302 Langues et cultures étrangères.</p>		
<p>Contenus : Les contenus des enseignements seront déclinés selon trois champs linguistiques : la langue générale, la langue professionnelle et la langue de spécialité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ecoute d'extraits de documents audio et vidéo, étude d'articles de la presse générale ou spécialisée, mise en place de jeux de rôle (simulation d'entretiens d'embauche/de stage), présentation orale /exposés, rédaction de résumés ou de synthèses de documents, recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés. Les recherches de stages à l'étranger ou de poursuites d'études à l'étranger peuvent constituer un support intéressant.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2301 Expression et communication : information et argumentation. M 2404, M 2405 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Communication, monde professionnel, langue de spécialité, recherche documentaire, techniques d'entretien.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information.	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Comprendre les principes méthodologiques liés à la recherche en sciences sociales. Donner une démarche, un ensemble de points de repères pour aider l'étudiant à élaborer une méthode de travail adaptée à sa recherche. Définir une stratégie de recueil de données adaptée aux situations sociales en jeu. Utiliser en autonomie la bureautique (ensemble de techniques et moyens de traitement de l'information) et les fonctions avancées de logiciels de traitement de l'information.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics. - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : La question de départ, l'exploration d'un sujet, la problématique, la construction d'un modèle d'analyse, les outils de l'observation, les outils d'analyse des informations... Méthodologies de l'observation participante, de l'entretien et/ou du questionnaire, (conception, mise en œuvre et exploitation). Gestion du poste et de l'environnement de travail (ensemble des techniques et outils composant la bureautique ainsi que du processus de traitement de l'information). Gestion des fichiers et des différents supports numériques, utilisation de la messagerie électronique. Traitement de texte, tableurs.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Exploitation sorties terrain (recueil de données, entretiens,...). Exposés des différentes méthodes (qualitatives, quantitatives) techniques et outils. Etudes de cas : exposés commentés de travaux. Fiches de lecture. Exercices de problématisation. Usage des instruments de la bureautique. Usage des logiciels courants ; exercices de saisie ; exercices de mise en page ; gestion d'un carnet d'adresses ; exercices de recherche par thème et synthèse de documents : utilisation des moteurs de recherche.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 2403, M 3403, 4401 Projet tutoré, M 2404, M 2405 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Epistémologie, enquête, entretien, observation, questionnaire, diagnostic, problématiques, hypothèses, validation, concept, échantillon, représentativité, mise en page, arborescence, fichiers, dossiers, extension, bureautique, informatique.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	30 H TD, 10 H TP
	Champ disciplinaire	
M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité.	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Concevoir une démarche, une organisation, une conduite et une évaluation de projet. Fournir méthodes et moyens pour acquérir les principes de base de la gestion budgétaire.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques et de leurs évolutions. - Donner du sens à l'action en formalisant des finalités, des objectifs et des buts. - Coopérer à des réponses d'appel à projet. - Définir une stratégie d'action fondée sur les résultats du diagnostic. - Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial, incluant l'ensemble des acteurs concernés. - Utiliser des méthodes d'intervention collectives (partenariales) et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. 		
<p>Prérequis : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable.</p>		
<p>Contenus : Construction d'une démarche de projet, d'une organisation et gestion de projet. Identification des ressources, contraintes Les outils au service du projet et de sa gestion. Construction d'un raisonnement en comptabilité analytique. Mise en lien du budget avec les objectifs et valeurs de l'organisation. Budget prévisionnel et lecture du bilan comptable, mobilisation des moyens financiers : demandes de subventions et ressources propres. Réalisation d'un tableau de bord des réalisations budgétaires. Connaître les modes d'évaluation des financeurs.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Conception de projets en sous-groupes, analyse de projets existants, mise en situation, Usage de logiciels spécialisés</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2404, M 2405 Stage, M 2403 Projet tutoré, M 3303 Méthodologie et conduite de projet, M 3304 Gestion.</p>		
<p>Mots clés : Projet, action, changement, gestion, évaluation. Bilan, budget, comptabilité, diagnostic comptable, suivi financier, indicateur.</p>		

UE4	Pratiques professionnelles	20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 2401	Projet Personnel et Professionnel	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Mieux connaître le champ professionnel et mieux se connaître permet à l'étudiant d'énoncer ses souhaits et de les argumenter au regard de ce qu'il a appris en M 1401. Il s'agit pour lui de réfléchir à ses choix de parcours IUT et post DUT. Prendre en compte la notion de développement durable dans l'exercice des métiers liés aux Carrières sociales (développement personnel, lien social, bien être collectif...) Acquérir une méthodologie et des outils pertinents concernant la recherche de stage.</p>		
<p>Compétences visées : - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. - Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques.</p>		
<p>Prérequis : M 1401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Organisation et participation à des événements (journées ou conférences thématiques, présentation des enquêtes des parcours post DUT...) Exposés, posters, dossiers. Démarche, techniques et outils de recherche de stage, de contact avec des organismes d'accueil, initiation au CV et lettre de motivation, outils de prospection et suivi des contacts. Utilisation du carnet de bord pour préciser les démarches, les réflexions et l'argumentaire du Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail transversal en continuité du S1, conduisant en fin de S2 à une détermination plus claire du projet. Travail en autonomie et individualisé privilégié pour l'identification des intérêts professionnels, des valeurs et des motivations personnelles conduisant à la réalisation du Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3401, M 4201 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Mots clés : Lettre de motivation, argumentaire, négociation de stage.</p>		

UE4	Pratiques professionnelles	20 H TD
	Champ disciplinaire	
M 2402	Analyse des pratiques	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les secteurs et acteurs professionnels. Analyser les enjeux sociaux et professionnels de sa pratique. Définir les actions propres à l'exercice professionnel en relation avec d'autres personnes.</p>		
<p>Compétences visées : - Etre capable de situer son action en tenant compte des missions et fonctions des professionnels intervenant dans les différents champs sociaux. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Donner du sens à l'action en formalisant des finalités, des objectifs et des buts. - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention.</p>		
<p>Prérequis : M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux.</p>		
<p>Contenus : Les différentes missions et fonctions des professionnels du social. Logique et structuration des champs professionnels. Méthodologie du rapport de stage et préparation de la soutenance orale.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et pratiques (exemple : témoignages, visite de structures). Etudes de documents. Lectures et travail personnel. Rédaction du rapport de stage, compléments sur les normes de présentation, aide à la préparation de soutenance orale.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2403 Projet tutoré. M 2404, M 2405 Stage. M 3401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Mots clés : Profession, dispositifs, compétences, pratique.</p>		

UE4	Pratiques professionnelles	(100h)
	Champ disciplinaire	
M 2403	Projet tutoré	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Mettre en œuvre un projet, et différentes actions y conduisant, en lien avec les champs professionnels des Carrières sociales. Acquérir de l'autonomie dans le travail, travailler en groupe restreint.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe et selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels. - Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...). - Résoudre des problèmes d'organisation technique logistique. - Elaborer une communication interne et externe. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale. - Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action. 		
<p>Prérequis : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable, M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité.</p>		
<p>Contenus : Etude de terrain, analyse de situations, sur des sujets en rapport avec les options.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail en groupe restreint. Organisation et conduite de projet en lien avec des enseignements transversaux. Réalisation et valorisation d'un événement ou d'une action.</p>		
<p>Prolongements possibles : M3303 Méthodologie et conduite de projet, M 3304 Gestion.</p>		
<p>Mots clés : Projet, autonomie, négociation, travail de groupe.</p>		

UE4	Pratiques professionnelles	(min 2 semaines)
	Champ disciplinaire	
M 2404	Stage : évaluation du déroulement par le tuteur de stage et/ou l'enseignant tuteur	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Elargir sa connaissance du milieu professionnel. Identifier les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions du métier. Se constituer un réseau professionnel. Construire son Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Compétences visées : L'ensemble des compétences abordées au cours des S1 et S2 sont susceptibles d'être complétées et consolidées par le stage. Plus spécifiquement : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financiers potentiels. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe.</p>		
<p>Prérequis : M 1401, M 2401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Observation et participation à la vie de l'équipe dans l'établissement d'accueil selon les modalités définies lors de la négociation préalable au stage.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Négociation d'un contenu de stage formalisé. Participation au stage. Bilan de stage.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3401 Projet Personnel et Professionnel. M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Stage, milieu professionnel.</p>		

UE4	Pratiques professionnelles	
	Champ disciplinaire	
M 2405	Stage : évaluation du rapport de stage écrit et/ou de la soutenance orale	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Analyser les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions du métier. Mettre en œuvre des capacités d'articulation entre la théorie et la pratique.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale. - Echanger les analyses sur les résultats avec l'ensemble des acteurs. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. 		
<p>Prérequis : M 1401, M 2401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Production d'un écrit et/ou réalisation d'une soutenance de stage.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Bilan de stage. Rapport de stage écrit et/ou soutenance orale.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3401 Projet Personnel et Professionnel. M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Bilan de stage, fonctions et compétences professionnelles.</p>		

c. Semestre 3

UE 1	Organisation et politiques sectorielles	40 H CM
	Champ disciplinaire Sciences politiques Sociologie politique	
M 3101	Politiques publiques sectorielles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Comprendre les politiques publiques sectorielles. Etude de la mise en œuvre des politiques publiques sectorielles en lien avec les métiers sociaux, les enjeux et les effets.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale).</p>		
<p>Prérequis : M 2101 Politiques territoriales et institutions.</p>		
<p>Contenus : Introduction : rappels sur les politiques publiques. Cadre politique et économique des politiques publiques. Analyse sociologique des politiques publiques (les systèmes de référence). Etude de cas sur l'organisation institutionnelle d'une politique publique sectorielle (éducation nationale, politique jeunesse, la politique redistributive ou politique des revenus, politiques d'insertion, de l'emploi, du logement ...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Enseignement théorique et présentation d'études de cas. Possibilité d'évaluation sous forme de dossiers portant sur une politique publique.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs.</p>		
<p>Mots clés : Politiques publiques, Etat-providence, politiques sociales, intervention sociale.</p>		

UE 1	Organisation et politiques sectorielles	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Droit	
M 3102	Droit appliqué	Semestre 3
Objectifs du module : Approfondir l'approche des situations juridiques en fonction du contexte professionnel.		
Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale). - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global.		
Prérequis : M 2102 Droit: principes généraux.		
Contenus : Approfondissement des aspects juridiques dominants dans chaque option. Exemple : droit du travail, droit de la famille et de la protection de la famille, droit civil, droit administratif, droit commercial...		
Modalités de mise en œuvre : Applications professionnelles des approches juridiques déjà vues.		
Prolongements possibles : M 4102 Droit spécialisé.		
Mots clés : Droit, texte législatif.		

UE 1	Organisation et politiques sectorielles	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Economie	
M 3103	Politiques économiques contemporaines: les dynamiques de marché.	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Approfondir la compréhension des dynamiques économiques contemporaines et saisir les interactions entre politiques économiques et sociétés contemporaines. Acquérir des connaissances sur le fonctionnement des marchés et analyser les choix de politiques économiques. Acquérir des connaissances sur les modes de fonctionnement économique sur un territoire. Acquérir des connaissances sur l'économie sociale et solidaire.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale). - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Repérer le fondement théorique d'une décision de politique économique, les logiques en jeu. 		
<p>Prérequis : S'intéresser à l'actualité quotidiennement. M 2103 L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques. M 2203 Analyse de la société.</p>		
<p>Contenus : La diversité des politiques et modèles économiques libéral, alternatifs (économie sociale et solidaire, approches en termes de développement durable...).</p> <p>Analyse des politiques économiques dans le cadre de l'Union européenne. Les déséquilibres économiques et les politiques menées (chômage, inflation, déséquilibres extérieurs...).</p> <p>Caractériser le fonctionnement spécifique (gouvernance, valeurs, principes de fonctionnement, champ d'activité, acteurs, limites) des organisations de l'économie sociale et solidaire.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques, étude de textes à caractère économique, débats autour d'articles de vulgarisation et d'articles de recherche. Découverte et construction de jeux pédagogiques sur l'économie sociale et solidaire, vidéos sur l'ESS, visite de structures.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3101 Politiques publiques sectorielles.</p>		
<p>Mots clés : Politique économique, marché, services publics, économie sociale et solidaire.</p>		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 3301	Expression et communication : communication des organisations	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Maîtriser les modalités de la communication en milieu professionnel. Communiquer en milieu universitaire et professionnel : formaliser une expérience.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploiter des sources d'information dans le cadre d'une activité. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet, et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels. - Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets. 		
<p>Prérequis : M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux M 2301 Expression et communication : information et argumentation.</p>		
<p>Contenus : Ecrits et oraux professionnels.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ateliers d'écriture.</p>		
<p>Prolongement possibles : M 4301 Expression et communication : communication professionnelle. M 4401 Projets tutorés, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Rapports écrits, soutenance orale.</p>		

m3314

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 3302	Langues et cultures étrangères	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Perfectionner la connaissance de la langue de spécialité, développer un esprit critique et une connaissance des réalités culturelles des pays de langues cibles (communication interculturelle).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale). - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global. - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. 		
<p>Prérequis : M 1302 Langues et cultures étrangères, M 2302 Langues et cultures étrangères.</p>		
<p>Contenus : Les contenus des enseignements seront déclinés selon trois champs linguistiques : la langue générale, la langue professionnelle et la langue de spécialité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ecoute et analyse d'extraits de documents audio et vidéo, et étude d'articles de la presse spécialisée, mise en place de jeux de rôle, présentation orale /exposés, rédaction de résumés ou de synthèses de documents, recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés, contacts possibles avec des étudiants inscrits dans des institutions partenaires par méls, vidéoconférence..., mise en place de conférences de professionnels en langue étrangère.</p>		
<p>Prolongement possibles : M 4302 Langues et cultures étrangères, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Communication interculturelle, monde professionnel, langue de spécialité, recherche documentaire, écrits professionnels.</p>		

m3317

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 3303	Méthodologie et conduite de projet.	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Maîtriser la notion de projet dans ses dimensions sociétales. Analyser le projet dans sa relation aux publics et aux territoires. Travailler les différentes méthodologies du projet. Acquérir les outils théoriques et pratiques à mettre en œuvre dans le rôle d'encadrement d'équipe.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter les actions programmées et/ou participer à leur mise en œuvre. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Résoudre des problèmes d'organisation technique, logistique. - Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. 		
<p>Prérequis : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable. M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité.</p>		
<p>Contenus : Projet et développement durable. Accompagnement, gestion de projet et évaluation. Etudes de cas, mises en situation, jeux de rôle</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Appui sur des projets existants et conception de projets. Expérimentations de situations et d'outils,</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Projet, objectifs, évaluation.</p>		

m3318

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 3304	Gestion.	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Acquérir une méthodologie et des outils en gestion. Intégrer la gestion au service d'un projet.</p>		
<p>Compétences visées : - Coopérer à des réponses d'appels à projet. - Définir une stratégie d'action basée sur les résultats du diagnostic. - Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers.</p>		
<p>Prérequis : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable. M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité.</p>		
<p>Contenus : Les composantes de la gestion d'une association, d'un service : compte de résultat, bilan, états de rapprochements, investissements, amortissements, salaires, charges fiscales et sociales. La gestion budgétaire prévisionnelle d'un projet.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Appui sur des exemples de gestion financière. Expérimentations de situations et d'outils.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Gestion, prévisionnel, compte de résultat, bilan.</p>		

UE3	Développement professionnel	20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 3401	Projet Personnel et Professionnel	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Permettre à l'étudiant d'envisager et de construire un parcours post DUT selon différentes possibilités : insertion professionnelle immédiate, poursuite d'études courtes ou longues (informations sur les formations post DUT, sur la formation tout au long de la vie, en alternance, sur l'entrepreneuriat etc. Permettre un positionnement de l'étudiant qui pourra argumenter sur ses choix et sur le parcours à engager pour y aboutir.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation - Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques 		
<p>Prérequis : M 1401 et M 2401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Réflexion et mise en discussion des parcours (plusieurs scénarios) envisagés. Analyse des formations, des emplois. Techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, analyse de sites, de structures spécialisés dans la recherche d'emploi, entretiens.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail individualisé, ateliers de recherche documentaire, carnet de bord et utilisation de ressources numériques pour formaliser les démarches, les connaissances, les expériences (stages). Rédaction du CV, de la lettre de motivation, entretiens individuels et de groupe, tests, jeux de rôles, courriers, notes de service, notes de synthèse, communiqué de presse, CR, études de cas...</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4201 Projet Personnel et Professionnel, M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Parcours post DUT, alternance, formation tout au long de la vie.</p>		

UE3	Développement professionnel	(100h)
	Champ disciplinaire	
M 3403	Projet tutoré	Semestre 3
Objectifs du module : Mettre en œuvre les méthodes de conduite de projet.		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des méthodes d'intervention collectives (partenariales) et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions. - Travailler en équipe et selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels. - Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...). - Résoudre des problèmes d'organisation technique, logistique. - Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets. - Valoriser la capacité des différents acteurs à travailler ensemble. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale. - Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action . 		
Prérequis : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable. M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité. M 2403 Projet tutoré.		
Contenus : Le projet est réaliste, relève d'un cahier des charges et d'une convention négociée. Constitution d'une équipe et organisation du travail d'équipe. Réalisation et utilisation d'outils numériques (planification), documentaires, de communication, d'évaluation. Rédaction d'un rapport de projet tutoré.		
Modalités de mise en œuvre : Négociation d'une convention, constitution d'une équipe et organisation. Mise en œuvre planifiée du projet, réalisation de l'action, évaluation. Soutenance orale du rapport de stage écrit.		
Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré.		
Mots clés : Conduite de projet, cahier des charges, travail d'équipe, gestion.		

d. Semestre 4

UE1	Acteurs, dynamiques et territoires	30 H CM
	Champ disciplinaire Sociologie politique	
M 4101	Organisations politiques, administratives, et acteurs	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Comprendre les nouvelles contraintes et opportunités qui sont rentrées dans le champ des politiques publiques permettant d'appréhender les réformes en cours. Reprendre les connaissances en politiques publiques pour envisager les transformations (quantitatives, qualitatives) à venir dans ce domaine. Repenser la place de l'Etat providence. Présenter des expériences étrangères pour éclairer les réformes mises en place en France.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Inscrire le travail dans des dispositifs en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale).</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 2101 Politiques territoriales et institutions, M 3101 Politiques publiques sectorielles</p>		
<p>Contenus : Les nouvelles contraintes des politiques publiques : entre mondialisation et dette publique. Les nouvelles opportunités : fédéralisme, politiques locales ou régionales. Les réformes en cours : réformes organisationnelles, réformes financières. Les acteurs politiques, institutionnels, de la société civile...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Applications aux réformes en cours (université, hôpital, ...) Lectures.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire.</p>		
<p>Mots clés : Etat-Providence, libéralisme, rationalisation, évaluation, usager, modernisation de l'Etat, marchandisation, service public, démocratie sociale.</p>		

UE 1	Acteurs dynamiques et territoires	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Droit	
M 4102	Droit spécialisé	Semestre 4
Objectifs du module : Approfondir l'approche des situations juridiques en fonction du contexte professionnel.		
Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec les acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale). - Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global.		
Prérequis : M 2102 Droit : principes généraux, M 3102 Droit appliqué.		
Contenus : Le cours approfondit les aspects juridiques dominants dans chaque option, par exemple : droit du travail, droit de la famille et de la protection de l'enfance, droit des personnes handicapées. Droits et réglementation des structures d'accueil et de loisirs.		
Modalités de mise en œuvre : Applications professionnelles des approches juridiques déjà vues.		
Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 4402 Stage.		
Mots clés : Variables selon les options : domaine culturel, social...		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H TP
	Champ disciplinaire	
M 4201	Projet Personnel et Professionnel	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Valider une orientation post DUT à partir d'informations collectées, analysées, confrontées. Inventorier les compétences acquises dans le parcours de formation DUT. Comprendre la démarche de formation tout au long de la vie (dont la VAE : validation des acquis par l'expérience)</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. - Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques. 		
<p>Prérequis : M 1401, M 2401 et M 3401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Activation de techniques de valorisation de ses acquis. Les techniques de recherche d'emploi, d'entretien de recrutement. Actualisation du CV., argumentaire de motivation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Carnet de bord (papier ou numérique). Rencontres avec professionnels (rapports de stage avec échange sur le Projet Personnel et Professionnel).</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Parcours, Projet Personnel et Professionnel.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	
	Champ disciplinaire	
M 4203	Mémoire	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Mettre en œuvre une démarche d'initiation à la recherche en sciences humaines et sociales, ou à la monographie ou à la synthèse, selon les options et selon les projets personnels et professionnels des étudiants (insertion immédiate, poursuite d'études). Développer les capacités de réflexion, d'analyse, voire de théorisation d'un sujet (à partir d'un thème et d'une question de départ) ou d'une pratique professionnelle ou d'un diagnostic ou d'une documentation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. 		
<p>Prérequis : M 2303 Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information, M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux, M 2301 Expression et communication : information et argumentation, M 3301 Expression et communication : communication des organisations.</p>		
<p>Contenus : Travail personnel (guidé par un enseignant) de collecte de données théoriques et/ou empiriques. Organisation des données théoriques et/ou empiriques dans un écrit (mémoire de recherche, monographie, document de synthèse...).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Document écrit. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4201 Projet Personnel et Professionnel (valorisation du travail réalisé dans le cadre de son projet).</p>		
<p>Mots clés : Concept, argumentation, plan.</p>		

UE 3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 4301	Expression et communication : communication professionnelle	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Comprendre la communication dans les organisations. Construire des médiations. Prendre en compte la dimension interculturelle de la communication (notamment en situation professionnelle).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication. - Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action. 		
<p>Prérequis : M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux, M 2301 Expression et communication : information et argumentation, M 3301 Expression et communication : communication des organisations. M 1401, M 2401, M 3401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Communication interne et externe. Place des réseaux sociaux professionnels. Rédaction d'un cahier des charges et d'autres écrits professionnels. Conduite de réunions: préparation, animation, CR... Gestion des conflits. Approche des différences culturelles : repérage des stéréotypes et des implicites ; Optimisation de la communication par mise en évidence des différences sociales et culturelles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Jeux de rôle, études de cas, exposés, dossiers, étude de documents écrits et audiovisuels, synthèses, utilisation des NTIC (outils collaboratifs,...)</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4201 Projet Personnel et Professionnel. M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Gestion de conflits, réunion, écrits professionnels, communication interculturelle, éthique de la communication, technologies de l'information et de la communication, information.</p>		

m4314

UE3	Langages et communication professionnelle	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 4302	Langues et cultures étrangères	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Affiner la connaissance des différents modes ou outils de communication dans le monde du travail (réunion, visioconférence, travail en équipe et en réseaux...) et développer une aisance à prendre la parole et à rédiger des écrits professionnels, tout en prenant en compte la dimension culturelle des mondes professionnels. Favoriser l'ouverture interculturelle.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale). - Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations. - Produire des écrits, des oraux et des supports de communication professionnelle adaptés au contexte de communication. 		
<p>Prérequis : M 1302, M 2302 et M 3302 Langues et cultures étrangères.</p>		
<p>Contenus : Les contenus des enseignements seront déclinés selon trois champs linguistiques : la langue générale, la langue professionnelle et la langue de spécialité. Distanciation professionnelle et dimension interculturelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ecoute et analyse d'extraits de documents audio et vidéo, et étude d'articles de la presse professionnelle, mise en place de jeux de rôle, présentation orale /exposés, rédaction de synthèses de documents, recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés, travail de groupe sur des projets (en incluant éventuellement des étudiants en mobilité internationale). Présentations de situations et contextes professionnels hors de France (approches, pratiques, documents professionnels authentiques, témoignages...)</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Communication, monde professionnel, langue de spécialité, recherche documentaire, travail d'équipe, exposés, interculturalité, inter-professionnalité.</p>		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie sociale	
M 4303	Techniques de négociation et de médiation	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Acquérir des éléments de compréhension des phénomènes d'interaction (interindividuels et de groupes). Acquérir des techniques de médiation et de négociation dans des situations données.</p>		
<p>Compétences visées : - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des travailleurs sociaux dans les différents champs d'intervention. - Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...) - Valoriser la capacité des différents acteurs à travailler ensemble.</p>		
<p>Prérequis : M 2202 Le groupe et ses enjeux, M 2402 Analyse de pratiques.</p>		
<p>Contenus : Théories des systèmes humains, des groupes, fonctionnement, évolution, changement. Posture professionnelle, gestion de conflits. Négociation, médiation, facilitation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Articulation théorie et pratique, mise en situation et expérimentation.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Négociation, médiation, conflits, communication.</p>		

UE4	Approfondissement professionnel	(100h)
	Champ disciplinaire	
M 4401	Projet tutoré	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Mettre en situation réelle de conduite de projet chaque étudiant, au sein d'un groupe restreint, afin qu'il mobilise les savoirs et savoir-faire acquis dans des disciplines et de façon transversale. Permettre l'expression chez l'étudiant de qualités relationnelles et de travail (travail d'équipe, prise d'initiative, autonomie).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des méthodes d'intervention collectives (partenariales) et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions. - Travailler en équipe et selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels. - Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...). - Résoudre des problèmes d'organisation technique, logistique. - Elaborer une communication interne et externe sur les actions et projets. - Valoriser la capacité des différents acteurs à travailler ensemble. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale. - Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action. 		
<p>Prérequis : M 3403 Projet tutoré.</p>		
<p>Contenus : Un projet réaliste, concret, fait l'objet d'un cahier des charges d'un organisme du champ professionnel correspondant à l'option. Un ensemble d'outils de suivi est à choisir ou à élaborer et à adapter au projet. Les étapes de la démarche de projet sont à maîtriser pour aboutir aux actions envisagées. Les différentes évaluations sont mises en œuvre avec critères et indicateurs. Rédaction d'un rapport et soutenance orale avec support numérique.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Initié au semestre précédent dans sa partie diagnostique et dans l'anticipation de la faisabilité des actions (planification, ressources, budget, etc.), le projet voit sa réalisation et sa valorisation durant ce semestre. Prise en compte, dans la conception et la réalisation du projet, des dimensions de développement durable, de qualité et de sécurité. Création et utilisation des outils de suivi, de gestion et d'évaluation du projet. L'accompagnement pédagogique est associé à un tutorat d'un référent extérieur représentant l'organisme mandataire ou partenaire.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Conduite de projet travail en équipe, cahier des charges, gestion, communication, développement durable.</p>		

UE4	Approfondissement professionnel	(min 8 semaines)
	Champ disciplinaire	
M 4402	Stage	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Confronter son projet et ses compétences aux exigences du milieu professionnel. Mettre en œuvre des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions du métier. Se constituer un réseau professionnel. Confirmer son Projet Personnel et Professionnel. Analyser les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions du métier. Mettre en œuvre des capacités d'articulation entre la théorie et la pratique.</p>		
<p>Compétences visées : L'ensemble des compétences abordées au cours des S3 et S4 sont susceptibles d'être complétées et consolidées par le stage. Plus spécifiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financiers potentiels. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale. - Echanger les analyses sur les résultats avec l'ensemble des acteurs. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques . 		
<p>Prérequis : M 1401, M 2401, M 3401 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Mettre en œuvre des compétences professionnelles, pour partie en responsabilité. Production d'un rapport écrit et/ou réalisation d'une soutenance orale.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Négociation d'un contenu de stage formalisé. Participation au stage. Bilan de stage. Rapport de stage écrit et/ou soutenance orale.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4201 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Mots clés : Stage, activités et compétences professionnelles.</p>		

B. Description des modules d'options et des modules complémentaires

a. Animation sociale et socioculturelle

Semestre 1

UE 1	Environnement institutionnel	30 H CM
	Champ disciplinaire Histoire, science politique	
M 11A03	Les grands courants de l'ASSC	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Se repérer dans l'histoire de ce secteur professionnel, pour comprendre le contexte de son développement, et pour identifier les valeurs d'éducation populaire qui l'ont fondé et le processus de professionnalisation qui l'a accompagné. Réfléchir aux adaptations possibles de ces grands courants de l'ASSC à la société actuelle. Repérer et identifier les différents champs de l'animation aujourd'hui.</p>		
<p>Compétences visées : - Entrer en relation avec des individus, des populations et des acteurs du territoire selon une éthique professionnelle. - Mettre en place des méthodes d'intervention collective et coopérative avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire.</p>		
<p>Prérequis : Courtes expériences dans l'animation.</p>		
<p>Contenus : Approche historique de l'animation sociale et socioculturelle. Histoire des idées de l'animation. Cartographie du paysage de l'animation. Les champs de l'animation : par publics, structures, thématiques, métiers et diplômes. Les liens entre animation, éducation populaire et intervention sociale.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rencontres avec des professionnels, visites de structures. Repérage des ressources, y compris numériques, dans le champ du socioculturel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 1102 Acteurs de la société civile, M 14A02 Analyse de problématiques spécifiques, M 2404, M 2405 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Animation, éducation populaire, médiation, intervention sociale, professionnalisation, bénévolat, valeurs éducatives, secteur socioculturel.</p>		

UE2	Individus et sociétés	30 H TD
	Champ disciplinaire Anthropologie, Psychologie interculturelle	
M 12A05	Publics de l'animation et problèmes socio-culturels	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Appréhender les réalités et les problèmes socio-culturels des publics de l'animation. Aborder les représentations des publics, les politiques, les environnements spatiaux et sociaux, ainsi que les interventions en matière d'animation sociale et socioculturelle.</p>		
<p>Compétences visées : - Prendre en compte les spécificités des publics visés par les interventions et les dispositifs. - Mettre en place des méthodes d'intervention collective et coopérative avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire.</p>		
<p>Prérequis : Baccaauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Etudier des problèmes socio-culturels concernant des publics spécifiques et les évolutions de leur traitement social. Exemples : la mixité sociale et culturelle des habitants des grands ensembles et l'animation - médiation dans les politiques de rénovation urbaine; les expressions culturelles des jeunes et l'animation dans les politiques jeunesse, la cohabitation de publics avec des familles issues de l'immigration, etc.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2404, M 2405 Stage, M32A03C Problématiques spécifiques.</p>		
<p>Mots clés : Publics, besoins, dispositifs, intervention, médiation, problème socio-culturel.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 14A02	Analyse de problématiques spécifiques	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Développer une attitude réflexive, d'analyse et d'évaluation des situations et pratiques professionnelles dans les métiers de l'animation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Utiliser des méthodes et des techniques de travail d'équipe. - Mobiliser des cadres théoriques et des partenariats pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations professionnelles. Intervention de professionnels de l'animation sociale et socio-culturelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Témoignages de professionnels. Mises en situation. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2301 Expression et communication. M 2403 Projet tutoré. M 2404, M 2405 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles, situations professionnelles, analyse de pratiques.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 14A03	Pratiques de créativité : découverte	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Découvrir des pratiques artistiques, corporelles et culturelles. Réinvestir des pratiques artistiques, culturelles et corporelles dans des projets d'animation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des pratiques et des ressources artistiques, culturelles et corporelles. - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires. - Favoriser la découverte et l'expression culturelle et artistique des populations. 		
<p>Prérequis : Néant.</p>		
<p>Contenus : Expérimenter, pratiquer, découvrir, développer un regard sur les pratiques de créativité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rencontres effectives avec les pratiques et leurs acteurs. Utilisation d'espaces aménagés pour les pratiques d'ateliers.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 23A05 Pratiques de créativité, M 2403 Projet tutoré, M 2404, M 2405 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Arts, artistes, cultures, pratiques, corps, expérimentation, partenaires.</p>		

Semestre 2

UE2	Sociétés, populations et territoires	30 H TD
	Champ disciplinaire Histoire contemporaine, Géographie sociale, Sociologie	
M 22A04	Société et populations	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Approfondir les dynamiques démographiques et circulatoires entre territoires. Articuler les échelles locale et mondiale, nationale et européenne, quant aux circulations démographiques. Penser les mouvements migratoires mais aussi les mécanismes d'ouverture ou de fermeture des sociétés d'accueil en lien avec les grands cycles économiques ou moments politiques. Les populations étrangères ou d'origine étrangère sont aujourd'hui très fortement représentées dans les publics du travail social : s'interroger sur l'inégale répartition des populations immigrées sur le territoire.</p>		
<p>Compétences visées : - Analyser les structures des populations en lien avec des politiques territoriales. - Interpréter les phénomènes contemporains selon des lectures sociologiques prenant en compte les dynamiques économiques et politiques internationales et locales. - Identifier des acteurs associatifs et institutionnels intervenant dans le champ.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : L'analyse des répartitions spatiales à l'aide d'indicateurs démographiques. Mise en perspective historique et analyse des mouvements migratoires de populations, leurs enjeux. Les échelles spatio-temporelles, les migrations en France et dans le monde. Immigration et marché du travail. Les conceptions de l'intégration. Concepts et théories sociologiques, notions et repères d'histoire économique et sociale.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports conceptuels. Lectures et travail personnel. Apprentissage méthodologique dans l'analyse documentaire (lecture, analyse et commentaires de tableaux statistiques, travail sur l'iconographie, études de textes d'auteurs) visant à des acquisitions transversales. Visite de lieux culturels.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3101 Politiques publiques sectorielles, M 41A04C Les acteurs de la société civile.</p>		
<p>Mots clés : Démographie, population, migration, dynamique spatiale, flux, densité, intégration, insertion, assimilation, nation, nationalité, étranger, réfugiés, asile, métissages, xénophobie, antisémitisme, race, racialisation, identités, trajectoires sociales, discriminations, post-colonial, creuset, multiculturel, interculturel.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 23A05	Pratiques de créativité	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Découvrir des pratiques artistiques, corporelles et culturelles. Découvrir l'approche éducative des pratiques culturelles, artistiques et de loisirs. Réinvestir des pratiques artistiques, culturelles et corporelles dans des projets d'animation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des pratiques et des ressources artistiques, culturelles et corporelles. - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires. - Favoriser la découverte et l'expression culturelle et artistique des populations. - Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations. 		
<p>Prérequis : M 14A03 Pratiques de créativité : découverte.</p>		
<p>Contenus : Expérimenter, pratiquer, découvrir, développer un regard sur les pratiques de créativité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rencontres effectives avec les pratiques et leurs acteurs. Utilisation d'espaces aménagés pour les pratiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 33A05C Pratiques de créativité et projet, M 2404, M 2405 Stage, M 3403 Projet tutoré.</p>		
<p>Mots clés : Arts, artistes, cultures, pratiques, corps, expérimentations, partenaires.</p>		

Semestre 3

UE2	Sociétés, populations et publics	20 H CM, 10 HTD
	Champ disciplinaire Sociologie politique, sociologie de la culture	
M 32A01	Politiques culturelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : S'approprier le cadre historique, institutionnel et sociologique de la mise en œuvre des politiques culturelles et comprendre les politiques de démocratisation et de développement culturels. Mettre en discussion les logiques d'éducation culturelle et d'éducation artistique, ainsi que celles de médiation culturelle et de médiation socio-culturelle. Présenter le secteur culturel et les multiples débats autour de la culture et de sa place au sein de la cité. Découvrir les métiers en lien avec les activités culturelles.</p>		
<p>Compétences visées : - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires. - Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations.</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 11A03 Les grands courants de l'ASSC, M 3101 Politiques publiques sectorielles.</p>		
<p>Contenus : Qu'est-ce que la culture ? Sociologie des publics : la question de l'accès à la culture. Histoire des politiques culturelles. Les institutions, l'économie culturelle, les secteurs, les dispositifs du champ culturel. La médiation socioculturelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de cas. Interventions de professionnels. Présentation de dispositifs localisés.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs, M 4102 Droit spécialisé.</p>		
<p>Mots clés : Développement culturel, démocratisation/démocratie culturelle, médiation culturelle, médiation socioculturelle, publics.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie, psychologie sociale	
M 32A02	L'individu et le groupe	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender les différents courants de l'apprentissage et du développement, et leurs implications pédagogiques. Elargir le regard sur le processus d'apprentissage reconnaissant la dimension éducative de différentes situations sociales. Interroger la tension entre éducation formelle et non formelle, et savoir reconnaître le potentiel d'apprentissage émanant de l'expérience. Comprendre des dimensions du fonctionnement des individus et des groupes dans des situations sociales marquées par des inégalités.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Varier les modalités d'intervention en fonction du contexte. - Identifier la dimension éducative présente dans différentes situations sociales et plus particulièrement dans l'intervention sociale. - Prendre en compte les savoirs et l'expérience des personnes dans l'accompagnement social. - Utiliser des méthodes et des techniques de travail d'équipe. - Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation. 		
<p>Prérequis : M1203 : Développement de la personne. M 2202 : Le groupe et ses enjeux.</p>		
<p>Contenus : Etude des principales théories qui ont influencé le domaine de l'éducation et de l'apprentissage. Caractérisation et problématisation de la forme et de la culture scolaires. Le potentiel d'apprentissage et de socialisation de différentes situations sociales : jeu, vie quotidienne, pratiques de la citoyenneté, travail ... Relations entre groupes et catégorisation sociale (stéréotypes, préjugés, stigmatisation...)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Lectures et travail personnel. Mise en situation. Etude de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4303 Techniques de négociation et de médiation, M 42A02C Pratiques, publics et champs professionnels.</p>		
<p>Mots clés : Groupe, apprentissage, développement, éducation, socialisation.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie interculturelle	
M 32A03C	Problématiques spécifiques	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale des publics en situation de handicap (sensoriel, moteur, mental, social) et des populations carencées, précarisées ou marginalisées, etc. Connaître les dispositifs d'intervention et les structures d'accueil de ces différents publics.</p>		
<p>Compétences visées : - Entrer en relation avec des individus, des populations et des acteurs du territoire, selon une éthique professionnelle.. - Favoriser la mixité sociale et culturelle dans des projets d'animation. - Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques, etc. - Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation.</p>		
<p>Prérequis : M1202 Publics et problématiques spécifiques, M12A05 Publics de l'animation et problèmes socio-culturels</p>		
<p>Contenus : Connaissance et prise en compte des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins. Les différentes classifications actuelles (DSM et CIM) et des différentes représentations et approches de ces publics.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42A02C Pratiques, publics et champs professionnels, M 42A04 Problématiques spécifiques et pratiques.</p>		
<p>Mots clés : Pathologie, troubles psychiques, troubles du comportement, troubles affectifs, situations de handicap, précarité, marginalité.</p>		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33A05	Pratiques de créativité : approfondissement	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Questionner la démarche professionnelle, selon l'option, quant aux supports que constituent les pratiques de créativité. S'impliquer dans un processus d'expression et de production par des pratiques de créativité. Concevoir, réaliser et évaluer des projets (espaces, temps) autour de pratiques artistiques, corporelles, culturelles, avec des populations.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires. - Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations. - Stimuler le passage de pratiques technocentrées (reproduction, imitation) vers des approches plus adaptatives, de production (expression). 		
<p>Prérequis : M 14A03 Pratiques de créativité : découverte, M23A05 Pratiques de créativité.</p>		
<p>Contenus : Participation concrète à des pratiques de créativité. Articulation des pratiques dans un projet (d'animation, d'éducation, d'accompagnement social de la personne...).</p> <p>Positionnement professionnel de l'intervenant social et celui des intervenants techniciens créateurs. Réflexion sur l'articulation des pratiques amateurs et des pratiques professionnelles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rencontres effectives avec les pratiques et leurs acteurs. Utilisation d'espaces aménagés pour les pratiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Projet, créativité, activités artistiques, culturelles, corporelles...</p>		

ASSCMDi331

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33A06C	Pratiques de créativité et projet	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Approfondir la maîtrise d'une pratique d'expression culturelle, artistique ou corporelle. Concevoir, réaliser et évaluer des projets (espaces, temps) autour de pratiques artistiques, corporelles, culturelles, avec des populations. Confirmer la mise en œuvre d'une/de pratique/s au sein d'un projet d'animation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation. - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc., avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires. - Favoriser la découverte et l'expression culturelle et artistique des populations. - Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations. - Utiliser les TIC et/ou le multimédia dans un projet d'animation. 		
<p>Prérequis : M14A03 Pratiques de créativité : découverte, M23A05 Pratiques de créativité, M 33A05 Pratiques de créativité : approfondissement, M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic, M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité.</p>		
<p>Contenus : La création, les rapports à l'espace et aux publics. Le projet : conception, réalisation, évaluation. PAO, outils de communication web.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Réalisation d'un projet (mise en place d'un atelier, d'une exposition, d'une pratique individuelle ou collective). Création d'un site web (ex : de type collaboratif avec Spip), réalisation d'un document (ex : PAO).</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3401 et M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Projet, pratiques créatives, TIC, web..</p>		

UE4	Développement professionnel	10H TD, 20H TP
	Champ disciplinaire	
M 34A02C	Analyse des pratiques professionnelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Analyser les enjeux sociaux et professionnels du choix du parcours d'études. Définir les actions propres à l'exercice des métiers et les situer en tenant compte des missions et fonctions des professionnels intervenant dans les différents champs sociaux.</p>		
<p>Compétences visées : - Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques, etc. - Utiliser des méthodes et des techniques de travail d'équipe.</p>		
<p>Prérequis : M 2402 Analyse de pratiques, M 14A02 Analyse de problématiques spécifiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse de pratiques. Les différentes missions et fonctions des professionnels du social. Logique et structuration des champs professionnels.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et pratiques (exemples : témoignages, visite de structures). Groupe d'analyse de pratiques. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Profession, dispositifs, analyse de pratiques.</p>		

Semestre 4

UE1	Acteurs, dynamiques et territoires	20 H CM 10 H TD
	Champ disciplinaire Philosophie, Sciences Politiques, Histoire	
M 41A03	Ethique et histoire des idées	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Replacer les débats propres au champ social dans le cadre plus général de débats sociétaux. Montrer que la discipline philosophique et/ou historique offre des modes d'appréhension de la réalité propres à éclairer l'intervention professionnelle (passer de l'éthique à l'éthique professionnelle).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrer en relation avec des individus, des populations et des acteurs du territoire, selon une éthique professionnelle. - Etre capable de comprendre les logiques argumentaires de débats sociaux et sociétaux. - Décliner de manière opérationnelle les propositions générales éthiques issues de débats philosophiques. 		
<p>Prérequis : M 2203 Analyse de la société, M 2403 et M 3403 Projet tutoré, M 2404, M 2405 Stage</p>		
<p>Contenus : Le lien entre social et éthique. La place de l'éthique dans la société contemporaine. Les débats éthiques dans le champ social aujourd'hui : fin de vie, éthique économique, société décente... Eléments de construction d'une éthique professionnelle en fonction des options.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Débats. Suivi de l'actualité, la réception sociétale.</p>		
<p>Prolongements possibles : Réutilisation des débats en analyse de la pratique et dans les rapports de stages M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Ethique, morale, déontologie, société décente, valeurs, normes, responsabilité professionnelle.</p>		

UE 1	Acteurs, dynamiques et territoires	10 H CM, 20 HTD
	Champ disciplinaire Sciences politiques, Droit public	
M 41A04C	Les acteurs de la société civile	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Permettre de penser un projet d'animation à partir des connaissances de la place de la société civile dans le fonctionnement d'une structure. Maîtriser les règles de fonctionnement d'une association. A partir d'exemples concrets, montrer que les règles associatives définissent les issues de projets d'animation (participation des adhérents, place des bénéficiaires, objets de l'association, règles fiscales et de financement...)</p>		
<p>Compétences visées : - Mettre en place des méthodes d'intervention collective et coopérative avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire. - Favoriser la mixité sociale et culturelle dans des projets d'animation. - Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques...</p>		
<p>Prérequis : M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 11A03 Les grands courants de l'ASSC.</p>		
<p>Contenus : La place de la société civile dans le social : dans les associations, dans les structures sanitaires et sociales, dans les collectivités locales. Approche thématique des acteurs de différents champs de l'animation (environnement, sport, loisirs, gérontologie, handicap, périscolaire...).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de cas. Le stage comme terrain d'analyse.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Education à l'environnement, aux médias, etc., réseau d'acteurs, partenariats.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	20H TD, 10H TP
	Champ disciplinaire Histoire contemporaine, géographie, sociologie	
M 42A02C	Pratiques, publics et champs professionnels	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Mise en perspective des situations professionnelles par l'étude de l'évolution de la législation sociale, en la replaçant dans la chaîne des transformations du monde du travail en France depuis 1791 (loi Le Chapelier) jusqu'à nos jours. La mise en perspective des mutations se fait par une attention constante portée à l'état politique, économique et social de la société lors des grands mouvements sociaux, réformes ou transformations sociales.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des points de vue différents pour nourrir l'expérience subjective et développer des stratégies. - Mettre en place les conditions pour la participation active des populations, des individus et les mobiliser. - Mettre en place des méthodes d'intervention collective et coopérative avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. 		
<p>Prérequis : M 14A02 Analyse de problématiques spécifiques, M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 2402 Analyse de pratiques, M 34A02C Analyse de pratiques professionnelles</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations professionnelles exposées. Lieux de travail, espaces du travail. Législation sociale. Formalisation de la question sociale. L'invention de l'animateur. Diversité des statuts et cadres de travail. Apport synthétique des grandes transformations économiques liées à l'expansion de l'industrialisation et aux différentes étapes de la mondialisation. Réflexion sur l'évolution sémantique du « travail » dans la société pour des étudiants qui se destinent à des métiers devant s'interroger sur les besoins, les fragilités, les souffrances des mondes du travail.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Etudes de cas, débats. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4301 Expression et communication, M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Champs professionnels, syndicalisme, grèves et mouvement ouvrier, patronat et salariat, conquêtes sociales.</p>		

UE 2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 42A04	Problématiques spécifiques et pratiques	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer le concept d'analyse des pratiques (sources théoriques et techniques). Présenter les enjeux de l'analyse des pratiques en milieu professionnel face à des problématiques spécifiques. Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques (mémoire et analyse des pratiques). Favoriser l'analyse et la distanciation par rapport aux pratiques professionnelles en lien avec un projet et avec des problématiques spécifiques.</p>		
<p>Compétences visées : - Mettre en place des méthodes d'intervention collective et coopérative avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire. - Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation. - Evaluer les actions et proposer des perspectives nouvelles de travail.</p>		
<p>Prérequis : M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 14A02 Analyse de problématiques spécifiques, M 2402 Analyse de pratiques, M 34A02C Analyse de pratiques professionnelles, M 32A03C Problématiques spécifiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations professionnelles croisées à des problématiques spécifiques.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Débats. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4301 Expression et communication, M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Anthropologie, Psychologie interculturelle	
M 42A05C	Analyse des champs professionnels	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Sensibiliser aux enjeux politiques et sociaux qui gravitent autour des pratiques dans différents champs professionnels : santé, précarité, handicap et vieillissement, jeunesse, culture, etc. Sensibiliser aux relations avec des populations de cultures différentes.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mixité sociale et culturelle dans des projets d'animation. - Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques, etc. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. 		
<p>Prérequis : M12A05 Publics et problématiques spécifiques, M 14A02 Analyse de problématiques spécifiques, M 32A03C Problématiques spécifiques, M 34A02C Analyse de pratiques professionnelles.</p>		
<p>Contenus : Les représentations sociales dominantes, les modalités de traitements politique et social et leurs évolutions. Analyse de situations professionnelles. L'interculturalité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Textes courts sociologiques ou d'actualité. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 4401 Projet tutoré M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques, situations professionnelles, acculturation, interculturalité.</p>		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 43A04	Principes et méthodes d'intervention en ASSC	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Découvrir la diversité des interventions, leurs principes (participation, coopération) et les changements qu'elles peuvent initier, compte tenu d'un contexte. Choisir des méthodologies d'intervention en fonction des caractéristiques de la situation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des méthodes d'intervention collective et coopérative avec la population concernée dans une démarche d'éducation populaire. - Mettre en place les conditions pour la participation active des populations, des individus et les mobiliser. 		
<p>Prérequis : Connaissance des publics et des enjeux culturels, politiques, institutionnels, éthiques,...</p>		
<p>Contenus : Principes d'intervention et méthodes pédagogiques de groupe. Animations sociale, culturelle, sportive, artistique, prévention santé, éducation aux droits humains, interculturelle...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ateliers, outils et dispositifs participatifs et coopératifs. Mises en situations pédagogiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Action culturelle, animation, éducation populaire, éducation non formelle, méthodes participatives, coopération.</p>		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 43A05C	Méthodes et pratiques d'intervention en ASSC	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Approfondir les méthodologies d'intervention en animation sociale et socioculturelle.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associer dans les projets d'animation différents partenaires : les acteurs associatifs et institutionnels, sociaux, culturels, économiques, etc. - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, valorisant la citoyenneté internationale, l'interculturalité, l'économie sociale et solidaire, etc. avec les acteurs du territoire, dans une perspective de transformation sociale des territoires - Accompagner les populations dans des démarches d'auto-éducation et de co-éducation. 		
<p>Prérequis : Connaissance des publics et des enjeux culturels, politiques, institutionnels, éthiques,...</p>		
<p>Contenus : Animations sociale, culturelle, sportive, artistique, prévention santé, éducation aux droits humains, interculturelle</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ateliers, dispositifs participatifs et coopératifs. Mises en situation.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Animation, éducation populaire, éducation non formelle, méthodes participatives, coopération.</p>		

b. Assistance sociale

Semestre 1

UE1	Environnement institutionnel	30 H CM
	Champ disciplinaire Sociologie, Sciences sociales, Economie	
M 11AS03	Le développement social local	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Maîtriser le concept de développement social local. Repérer les problématiques d'un territoire : forces, ressources, faiblesses. Repérer les problématiques des populations, les publics en difficulté. Repérer les différents organismes et institutions du territoire local, les réseaux et les partenariats existants . Apporter un appui spécifique à des professionnels du champ éducatif/social ou médico-social.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser les dispositifs, les acteurs politiques, économiques (associations, entreprises, etc.) et institutionnels de l'action sociale. - Construire un diagnostic social partagé. - Contribuer au développement des projets territoriaux.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Les principes et l'histoire du développement social local. La mobilisation de ressources endogènes et exogènes. Le diagnostic social partagé. La notion de partenaire et les différentes formes de travail en commun. Analyser des expériences de développement social local.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de cas. Interventions de partenaires du développement social local.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 41AS03 Développement social local.</p>		
<p>Mots clés : Collectivités territoriales, développement social, territoire local, diagnostic social partagé, partenariat, développement endogène.</p>		

UE2	Individus et sociétés	30 H TD
	Champ disciplinaire Histoire, Philosophie, Sociologie	
M 12AS05	Histoire du travail social, éthique et déontologie	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Connaître les fondements et l'évolution du travail social. Approcher les questions éthiques et déontologiques au regard de l'environnement institutionnel actuel.</p>		
<p>Compétences visées : - Situer son action au regard de l'évolution historique du métier. - Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : L'histoire de l'assistance et de la protection sociale. La construction du métier et ses évolutions. L'éthique. Le code de déontologie.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents : Code de déontologie, Rapports CSTS, Publications de l'ANAS, etc. Lectures, vidéos et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 22AS04 Philosophie et histoire des idées. Santé publique. M 34AS02C Analyse des pratiques professionnelles.</p>		
<p>Mots clés : Action sociale, protection sociale (histoire et évolution). Ethique, déontologie.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 14AS02	Analyse de problématiques spécifiques	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Comprendre et analyser les enjeux des problématiques liées à la scolarité, la famille, la jeunesse (insertion etc.), le logement, etc. Développer des capacités d'analyse sur le fonctionnement des politiques éducatives, familiales, sociales</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier les dispositifs et les acteurs institutionnels de l'action sociale. - Analyser les principaux dispositifs relevant des politiques éducatives, sociales...</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent. M1202 Publics et problématiques spécifiques.</p>		
<p>Contenus : Les différentes causes d'exclusion sociale, les discriminations ... La protection de l'enfance, les politiques familiales, du logement, ... L'évolution du statut de l'enfant et des jeunes dans la société au cours du XXème siècle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 23AS05 Méthodologie de l'intervention sociale, M 32AS03C Publics et problématiques spécifiques/ Psychopathologie et santé mentale, M 3101 Politiques publiques sectorielles, M 42AS02C Publics et pratiques professionnelles.</p>		
<p>Mots clés : Exclusion, insertion, discriminations, égalité des chances, réussite scolaire.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 14AS03	Méthodologie de l'intervention sociale	Semestre 1
Objectifs du module : Evaluer une situation sociale. Construire un plan d'aide individuel.		
Compétences visées : - Mettre en œuvre une intervention d'aide négociée. - Mettre en œuvre et évaluer un plan d'aide individualisé visant la restauration de l'autonomie des personnes.		
Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.		
Contenus : Analyse et évaluation de la situation sociale d'une personne (ISAP). Méthodologie de diagnostic social et co élaboration du plan d'aide. Construction d'une problématique. Méthodologie de l'évaluation.		
Modalités de mise en œuvre : Etudes de cas, jeux de rôle, techniques d'entretien.		
Prolongements possibles : M 2404 Stage (ISAP).		
Mots clés : Evaluation sociale, Intervention sociale d'aide à la personne.		

Semestre 2

UE2	Sociétés, populations et territoires	30 H TD
	Champ disciplinaire Philosophie, Histoire, Sociologie, Psychologie	
M 22AS04	Philosophie et histoire des idées Santé publique	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Approcher les questions éthiques et déontologiques au regard des enseignements des grands penseurs. Identifier la question de la santé publique en France, le cadre institutionnel et législatif, les secteurs d'intervention. Appréhender la réalité sociale et développementale des publics rencontrés par les intervenants sociaux.</p>		
<p>Compétences visées : Situer son action en se référant à une démarche éthique. Savoir prendre en compte les spécificités des publics visés par les interventions et les dispositifs.</p>		
<p>Prérequis : M 12AS05 Histoire du travail social, éthique et déontologie.</p>		
<p>Contenus : Approche théorique sur la morale et sur la justice, notions de liberté, devoir, bonheur, bien être. Approche des différents concepts d'éthique, de dignité, de respect, d'altérité... à partir de la pensée philosophique. Santé publique : histoire des idées et des pratiques, législation, institutions. Travail social et santé publique. Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Lectures et travail personnel. Etudes de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 32AS03C Publics et problématiques spécifiques / Psycho-pathologie et santé mentale, M 42AS04 Publics et problématiques spécifiques, M 43AS04 Méthodes générales d'intervention sociale.</p>		
<p>Mots clés : Philosophie, morale, liberté, devoir, bien-être. Santé publique, intervention, dispositifs, prévention.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 23AS05	Méthodologie de l'intervention sociale	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Comprendre la méthodologie d'intervention collective (ISIC). Concevoir des actions avec des groupes.</p>		
<p>Compétences visées : - Contribuer avec la participation des usagers à l'élaboration d'un projet collectif. - Proposer des modalités d'intervention adaptées.</p>		
<p>Prérequis : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic, M 14AS03 Méthodologie de l'intervention sociale.</p>		
<p>Contenus : Les spécificités de l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC). Conditions et modalités de mise en œuvre. Le groupe, le travail social collectif. Le territoire, le développement social territorial.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ateliers. Etudes de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 33AS05 Méthodologie de l'intervention sociale. M 33AS06C Méthodologie générale d'intervention en travail social. Ecoute active et techniques d'entretien. M 2404, M 2405 Stage (ISIC).</p>		
<p>Mots clés : Intervention sociale, intérêt collectif, développement social territorial.</p>		

Semestre 3

UE2	Sociétés, populations et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Sciences politiques, sociologie	
M 32AS01	Politiques sectorielles et organisation	Semestre 3
Objectifs du module : Approfondir les connaissances sur les politiques territoriales en fonction des publics rencontrés. Repérer les dynamiques partenariales et institutionnelles.		
Compétences visées : - Connaître et mettre en œuvre de façon adaptée les politiques sociales. - Construire et maintenir le réseau de partenariat.		
Prérequis : M 2101 Politiques territoriales et institutions.		
Contenus : Politiques de la santé, de la famille, de dépendance, de la ville. Schémas départementaux du conseil général, de la Caisse d'allocations familiales, etc. Contributions de la société civile (conseils économiques et sociaux, associations d'usagers, etc.)		
Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de documents. Exposés. Lectures et travail personnel.		
Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs. M 41AS04C Les acteurs de la société civile.		
Mots clés : Action sociale, politiques sociales, partenaires, réseaux.		

UE2	Sociétés, populations et publics	20 H CM, 10H TD
	Champ disciplinaire Psychologie sociale, Sciences de l'éducation	
M 32AS02	L'individu et le groupe	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Elargir le regard sur le processus d'apprentissage reconnaissant la dimension éducative de différentes situations sociales. Interroger la tension entre éducation formelle et non formelle, et savoir reconnaître le potentiel d'apprentissage émanant de l'expérience. Comprendre les dimensions du fonctionnement des individus et des groupes dans des situations sociales marquées par des inégalités.</p>		
<p>Compétences visées : - Varier les modalités d'intervention en fonction du contexte. - Identifier la dimension éducative présente dans différentes situations sociales et plus particulièrement dans l'intervention sociale d'aide aux personnes et d'intérêt collectif. - Prendre en compte les savoirs et l'expérience des personnes dans l'accompagnement social.</p>		
<p>Prérequis : M 1203 Développement de la personne, M 2202 Le groupe et ses enjeux.</p>		
<p>Contenus : Le fonctionnement psychologique d'un individu et d'un groupe en difficulté. Le potentiel d'apprentissage et de socialisation de différentes situations sociales : jeu, vie quotidienne, pratiques de la citoyenneté, travail... Les spécificités des relations entre usagers et professionnels. Relations entre groupes et catégorisation sociale (stéréotypes, préjugés, stigmatisation).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Lectures et travail personnel. Mises en situation. Etude de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42AS04 Publics et problématiques spécifiques, M 4303 Techniques de négociation et de médiation.</p>		
<p>Mots clés : Groupe, relations interpersonnelles, éducation, accompagnement social.</p>		

UE 2	Sociétés, populations et publics	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 32AS03C	Publics et problématiques spécifiques / Psychopathologie et santé mentale	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Connaître et prendre en compte les questions de santé mentale. Connaître les dispositifs d'intervention et structures d'accueil de ce public.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les spécificités des publics rencontrés (pathologies, situations de précarité, handicaps, vulnérabilité, etc.) - Appréhender les enjeux du vieillissement de la population et l'hétérogénéité de ce groupe social des personnes âgées. - Prendre en compte les spécificités des publics visés par les interventions et les dispositifs.</p>		
<p>Prérequis : M 14AS02 Analyse de problématiques spécifiques. M 22AS04 Philosophie et histoire des idées. Santé publique.</p>		
<p>Contenus : Appréhender les différentes théories et représentations de la santé mentale, l'enjeu des classifications. Les dimensions sociales et culturelles de la santé et de la maladie. Politiques publiques et organisation médico-sociale en santé mentale (précarité, sectorisation...) Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins. Connaissance des différentes classifications actuelles (DSM et CIM).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents (articles / vidéo). Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pathologie, troubles psychiques, troubles du comportement, troubles affectifs, situations de handicap.</p>		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33AS05	Méthodologie de l'intervention sociale	Semestre 3
Objectifs du module : Développer les moyens d'action et de communication dans le champ du social.		
Compétences visées : - Favoriser l'expression individuelle et collective. - Transmettre l'information dans un souci éthique et déontologique (secret professionnel et partage d'information). - Travailler en équipe et en partenariat.		
Prérequis : M 23AS05 Méthodologie de l'intervention sociale.		
Contenus : Les spécificités de la communication professionnelle : définition, objets, Les modalités et exigences du travail en équipe.		
Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Technique de prise de parole, de gestion d'un groupe.		
Prolongements possibles : M 43AS04 Méthodes générales d'intervention sociale M 43AS05C Méthodes et pratiques d'intervention sociale.		
Mots clés : Communication, secret professionnel coopération.		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33AS06C	Méthodologie générale d'intervention en travail social / Ecoute active et techniques d'entretien	semestre 3
Objectifs du module : Maîtriser les techniques d'écoute active et d'entretien.		
Compétences visées : - Mener un entretien compréhensif. - Analyser une situation à travers un entretien.		
Prérequis : M 23AS05 Méthodologie de l'intervention sociale, M 33AS05 Méthodologie de l'intervention sociale.		
Contenus : Les techniques de l'entretien. L'écoute active et la reformulation.		
Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Jeux de rôle.		
Prolongements possibles : M 43AS04 Méthodes générales de l'intervention sociale, M 43AS05C Méthodes et pratiques d'intervention sociale.		
Mots clés : Communication, entretien, écoute.		

UE4	Développement professionnel	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 34AS02C	Analyse des pratiques professionnelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Apporter une définition du concept d'analyse des pratiques. Présenter les enjeux de l'analyse des pratiques en milieu professionnel. Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Favoriser l'analyse et la distanciation par rapport aux pratiques professionnelles en lien avec un projet.</p>		
<p>Compétences visées : - Analyser des situations individuelles ou collectives. - Evaluer les actions et proposer des perspectives nouvelles de travail. - Analyser ses propres pratiques pour identifier ses compétences professionnelles.</p>		
<p>Prérequis : M 12AS05 Histoire du travail social, éthique et déontologie. M 2402 Analyse des pratiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations professionnelles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Débat. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage. M 42AS02C Pratiques, publics et champs professionnels.</p>		
<p>Mots clés : Analyse, situation professionnelle, pratiques professionnelles.</p>		

Semestre 4

UE1	Acteurs, Dynamiques et territoires	20 H CM 10 H TD
	Champ disciplinaire Histoire, Economie, Méthodologie	
M 41AS03	Développement social local	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Repérer et s'impliquer dans les réseaux et les partenariats institutionnels d'un territoire. Coordonner des travaux avec les institutions et les professionnels et/ou contribuer à un diagnostic partagé avec les partenaires. Elaborer un projet de développement social local.</p>		
<p>Compétences visées : - Contribuer à des projets territoriaux. - Développer des actions en partenariat et en réseau. - S'inscrire dans un travail d'équipe.</p>		
<p>Prérequis : M 11AS03 Le développement social local, M 32AS01 Politiques sectorielles et organisation.</p>		
<p>Contenus : La méthodologie du développement social local. La notion d'implication dans les dynamiques partenariales : définition, champs et singularités. Le travail en réseau.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques, études de cas, présentations d'expériences et méthodologie</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Développement social local, partenariat, réseau.</p>		

UE1	Acteurs, Dynamiques et territoire	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Sociologie, sciences politiques	
M 41AS04C	Les acteurs de la société civile	Semestre 4
Objectifs du module : Identifier et mesurer les rôles des acteurs dans une démocratie. Connaître les rôles spécifiques du monde associatif.		
Compétences visées : - Analyser les influences des acteurs sur le changement social et les politiques publiques. - Anticiper les évolutions des situations, des territoires ou des populations.		
Prérequis : M 1102 Acteurs de la société civile et organisation.		
Contenus : Analyse de la diversité des rôles des acteurs dans une démocratie. Analyse spécifique de la diversité des rôles du monde associatif.		
Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Travail et exercices sur les rôles particuliers incombant aux associations. Interventions de responsables associatifs.		
Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs, M 42AS05C Analyse des champs professionnels, M 4402 Stage.		
Mots clés : Pouvoir, Démocratie, Mobilisation, Citoyenneté.		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	20H TD, 10HTP
	Champ disciplinaire	
M 42AS02C	Pratiques, publics et champs professionnels	Semestre 4
Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques.		
Compétences visées : - Analyser des situations professionnelles en fonction des publics - Intégrer des points de vue différents pour nourrir l'expérience subjective. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques.		
Prérequis : M 14AS02 Analyse de problématiques spécifiques, M 2402 Analyse de pratiques, M 34AS02C Analyse de pratiques professionnelles.		
Contenus : Analyse des situations professionnelles exposées.		
Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Etudes de cas, débats. Lectures et travail personnel.		
Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.		
Mots clés : Pratiques professionnelles		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 42AS04	Publics et problématiques spécifiques	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale et développementale des publics. Connaître les dispositifs d'intervention et structures d'accueil. Aborder les pratiques professionnelles à travers la connaissance des publics.</p>		
<p>Compétences visées : - Prendre en compte les spécificités des publics visés par les interventions et les dispositifs. - Situer son action et proposer des modalités d'intervention adaptées.</p>		
<p>Prérequis : M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 14AS02 Analyse de problématiques spécifiques, M 32AS02 L'individu et le groupe, M 32AS03C Publics et problématiques spécifiques / Psychopathologie et santé mentale,</p>		
<p>Contenus : Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Publics, besoins, dispositifs, intervention.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire	
M 42AS05C	Analyse des champs professionnels	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Présenter la diversité des métiers dans le champ particulier du travail social et de l'intervention sociale. Définir les compétences et les actions propres à l'exercice dans le champ professionnel.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les compétences acquises dans le cadre de la formation DUT. - Définir les missions et fonctions des professionnels dans le champ des carrières sociales (intervention sociale, travail social, animation...) et les actions propres à ces métiers. - Mettre en relation la formation, les métiers étudiés et l'exercice professionnel. 		
<p>Prérequis : M 1401, M 2401, M 3401, M 4201 Projet Personnel et Professionnel.</p>		
<p>Contenus : Les enjeux de la professionnalisation des études supérieures en relation avec l'exercice d'un métier. Etudes des concepts : diplôme, compétences, professionnalisation , métier.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Enquête professionnelle. Grille d'analyse.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Profession, dispositifs.</p>		

UE 3	Langages et communication professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 43AS04	Méthodes générales d'intervention sociale	semestre 4
Objectifs du module : Maîtriser les méthodes de l'accompagnement social d'intérêt collectif.		
Compétences visées : - Mener des actions avec des groupes, accompagner des actions collectives et les évaluer, et contribuer à des projets territoriaux. - Impulser et développer des actions en partenariat et en réseaux.		
Prérequis : M 23AS05 Méthodologie de l'intervention sociale, M 33AS05 Méthodologie de l'intervention sociale, M 33AS06C Méthodologie générale d'intervention en travail social / Ecoute active et techniques d'entretien.		
Contenus : Le partenariat et les réseaux. L'accompagnement social et le travail social collectif.		
Modalités de mise en œuvre Partage d'expériences. Mise en situations simulées ou réelles.		
Prolongements possibles M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage		
Mots clés : Partenariat, travail social collectif, utilité sociale.		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 43AS05C	Méthodes et pratiques d'intervention sociale	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Adapter les méthodes à la situation. Analyser les choix et stratégies d'intervention.</p>		
<p>Compétences visées : - Choisir les méthodes et outils d'intervention en fonction d'une situation, d'un public, des partenaires et du réseau local.</p>		
<p>Prérequis : M 23AS05 Méthodologie de l'intervention sociale, M 33AS05 Méthodologie de l'intervention sociale, M 33AS06C Méthodologie générale d'intervention en travail social / Ecoute active et techniques d'entretien.</p>		
<p>Contenus : Les méthodes d'intervention : approfondissement. Les stratégies d'intervention (alliances, leviers...). Les pratiques et l'évaluation de l'intervention sociale.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Etude de cas. Mise en situation et jeu de rôle.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Stratégies, public, partenaire, situation.</p>		

c. Education spécialisée

Semestre 1

UE 1	Environnement institutionnel Champ disciplinaire Sciences de l'éducation	30 H CM
M 11 E03	Fondements professionnels et institutionnels de l'Éducation spécialisée	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Appréhender les dispositions législatives encadrant l'ensemble des secteurs concernés par l'Éducation spécialisée. Préciser les contours et limites du secteur social et médico-social.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les acteurs et les dispositifs institutionnels. - Connaître les circuits de prise en charge et les principales interventions socio-éducatives.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Approche historique et principaux fondements du travail social et de l'éducation spécialisée. Rénovation de l'action sociale et médico-sociale (loi 2002-2). Réforme de la protection de l'enfance (loi 2007). La loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de texte (législatifs, professionnels, articles de presse...).</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3101 Politiques publiques sectorielles. M 12E05 Handicap et situations de handicaps.</p>		
<p>Mots clés : Institutions, secteur sanitaire et social, droits des usagers.</p>		

UE 2	Individus et sociétés	30 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 12E05	Handicaps et situations de handicaps	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Connaître les grandes conceptions des handicaps et des situations de handicaps. Penser les handicaps comme le résultat d'un processus évolutif et interactif entre les caractéristiques de l'individu et son contexte de vie.</p>		
<p>Compétences visées : - S'affranchir des représentations de "sens commun" à propos des handicaps. - Ajuster sa pratique et son positionnement professionnel en fonction des spécificités des personnes et de leur(s) handicaps.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : La situation des handicapés et les différentes pathologies, déficiences, limitations d'activité et restrictions de participation. Evolution de la prise en charge et des représentations des personnes en situation de handicap. De la conception OMS des années 80 à celle des années 2000. L'approche médicale et l'approche sociale des handicaps. Le système de santé et les inégalités. Les déficiences intellectuelles, motrices, sensorielles et psychiques.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de documents textes, articles. Lecture et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2201 Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête. M 32E02 Handicaps et situations de handicaps.</p>		
<p>Mots clés : Handicaps, déficiences.</p>		

UE 4	Découverte professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire Psycho-sociologie	
M 14E02	Analyse de pratiques : violences et conflits	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Appréhender les phénomènes de violences collectives et individuelles. Comprendre les tenants et aboutissants des situations de conflit.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre en capacité d'analyser les situations de violence et de conflits. - Anticiper les situations de conflits et contribuer à les gérer de manière professionnellement adaptée. - Approche des groupes et des phénomènes de groupes. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Méthodologie de l'observation et de la communication. Eléments de psychologie sociale et de psychologie clinique.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Mises en situation. Etude de documents (ex: textes, documents filmés, témoignages, etc.). Lecture et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 22EO4 Psychopédagogie. M 2402 Analyse des pratiques. M 43E04 Méthodes et pratiques d'intervention en ES (dont gestion des conflits).</p>		
<p>Mots clés : Conflit, violence, groupe.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire Sciences de l'éducation	
M14E03	Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Connaître les grands courants de la pédagogie qui traversent l'éducation spécialisée. Comprendre l'intérêt des techniques éducatives. Apprendre à les utiliser en fonction des publics.</p>		
<p>Compétences visées : - Utiliser les techniques éducatives de manière pertinente en fonction de situations collectives et individuelles. - Mettre en œuvre les pédagogies adaptées aux publics rencontrés.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Notions fondamentales de la pédagogie, l'approche pédagogique au quotidien. Les grande théories et les grands courants éducatifs et pédagogiques (pédagogie nouvelle) en lien avec l'éducation spécialisée et leurs implications en matière d'intervention sociale, de pédagogie, de prise en charge éducative etc. Mise en place et évaluation d'ateliers de créativité et de communication.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Exposés, présentations orales, fiches de lecture, dossiers et ressources documentaires. Rencontres effectives avec les pratiques et leurs acteurs. Utilisation d'espaces aménagés pour les pratiques d'ateliers.</p>		
<p>Prolongement possibles : M 22E04 et M 32E033C Psycho-pédagogie, M 23E05 et M 33E05 Techniques éducatives, M 4203 Mémoire, M 2403 Projet tutoré, M 2404, M 2405 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pédagogie, pédagogues, méthodes, éducation.</p>		

esmop1320b

Semestre 2

UE2	Sociétés, populations et territoires	30 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 22E04	Psycho-pédagogie	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les fondements de la psycho-pédagogie. Considérer les variables psychologiques à l'œuvre dans les apprentissages.</p>		
<p>Compétences visées : - Affiner la compréhension des situations éducatives impliquant des apprentissages. - Penser les activités éducatives comme des vecteurs d'apprentissage.</p>		
<p>Prérequis : M 1203 Développement de la personne. M 14E03 Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives.</p>		
<p>Contenus : Concepts de base en psychopédagogie. Psychologie de l'apprentissage.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de documents. Lecture et travaux personnels.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 32E03C Psycho-pédagogie, M 42E04 Psycho-pédagogie, interculturalité et populations, M 33E05 Techniques éducatives.</p>		
<p>Mots clés : Pédagogie, apprentissage, éducation, psychologie.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	30 H TP
	Champ disciplinaire Sciences de l'éducation	
M 23E05	Techniques éducatives	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Comprendre l'intérêt des techniques éducatives. Apprendre à les utiliser en fonction des publics.</p>		
<p>Compétences visées : - Utiliser les techniques éducatives de manière pertinente en fonction de situations collectives et individuelles.</p>		
<p>Prérequis : M14E03 Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives</p>		
<p>Contenus : Le cadre et les supports de l'action éducative. Mise en place d'ateliers de créativité et de communication. Les techniques éducatives leur mise en œuvre et leur évaluation. Les médiations éducatives. Le quotidien et son organisation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rencontres effectives avec les pratiques et leurs acteurs. Utilisation d'espaces aménagés pour les pratiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2403 et M 3403 Projet tutoré, M 2404, M 2405 Stage, M 33E05 Techniques éducatives.</p>		
<p>Mots clés : Relation éducative, médiation, projet.</p>		

Semestre 3

UE 2	Sociétés, populations et publics Champ disciplinaire Philosophie, Histoire	20 H CM, 10 H TD
M 32E01	Philosophie et histoire des idées	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Inscrire des débats récurrents du champ social dans le cadre plus général de débats sociétaux. Introduire des concepts philosophiques permettant de mieux saisir les réalités du terrain et d'éclairer les pratiques professionnelles.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être capable de comprendre les logiques argumentaires de débats sociaux pouvant concerner des structures sanitaires ou sociales. - Identifier les différentes alternatives s'offrant à la résolution d'un problème rencontré au cours de l'activité professionnelle. - Se positionner en pleine conscience sur des questions délicates suscitées par l'action sociale. 		
<p>Prérequis : M 1204 et M 2203 Analyse de la société.</p>		
<p>Contenus : Théories philosophiques du contrat social. Solidarité et philosophie morale. Philosophie de l'éducation. Citoyenneté, démocratie. Nature et culture, liberté, devoir, bonheur, bien-être, dignité, altérité, etc.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Étude de textes d'auteurs. Réflexion en groupes autour d'un sujet d'actualité. Étude d'images ou de vidéos. Visite d'expositions suivies d'un travail d'analyse.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 41E03 Ethique de la relation éducative.</p>		
<p>Mots clés : Aliénation, liberté (naturelle/civile), volonté générale, communauté politique, solidarité humaine, individu/sujet, progrès, expérience, transmission, ordre naturel, nature humaine, corruption, violence, etc.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 32E02	Handicaps et situations de handicaps	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Approfondir la connaissance des principaux handicaps (sensoriel, moteur, mental, social) et de leurs conséquences sur le devenir des personnes.</p>		
<p>Compétences visées : - Ajustement des pratiques éducatives aux besoins des personnes en situation de handicap. - Inscrire ses pratiques éducatives en référence à une conception théorique des handicaps.</p>		
<p>Prérequis : M 12E05 Handicaps et situations de handicaps.</p>		
<p>Contenus : Les déficiences (sémiologie et étiologies) et leur rôle dans la genèse des situations de handicaps. Les conceptions des handicaps (ex: approches dynamiques, actives, cognitives, comportementales, ou systémiques), les différentes classifications actuelles (DSM et CIM). La santé mentale dans un contexte de précarité et les dispositifs mis en place pour répondre aux problèmes sanitaires et sociaux. Les dysfonctionnements du milieu familial. Les phénomènes de maltraitance. Les conduites à risques. Les troubles du comportement alimentaire.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de documents. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42E02C Pratiques, publics et champs professionnels. M 42E05C Publics, problématiques spécifiques, psychopathologies.</p>		
<p>Mots clés : Handicaps, déficiences, pathologies, troubles psychiques, troubles du comportement.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 32E03C	Psycho-pédagogie	Semestre 3
Objectifs du module : Connaître les grandes conceptions de la psycho-pédagogie et identifier leurs enjeux éducatifs.		
Compétences visées : - Appréhender les situations éducatives sous l'angle des processus d'acquisition des conduites. - Etre en mesure d'élaborer un cadre éducatif propice aux apprentissages (structuration de l'environnement éducatif, progressions éducatives, etc.)		
Prérequis : M 1203 Développement de la personne. M 22E04 Psycho-pédagogie.		
Contenus : Les conceptions fonctionnalistes, comportementalistes, cognitives, socioconstructivistes, interactionnistes de l'apprentissage et leurs applications en éducation spécialisée.		
Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de documents (textes, documents filmés, etc.) Lectures et travail personnel.		
Prolongements possibles : M 42E04 Psychopédagogie, interculturalité et populations. M 42E05C Publics et problématiques spécifiques, psychopathologies.		
Mots clés : Apprentissage, éducation, psychologie, pédagogie.		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire Sciences de l'éducation	
M 33E05	Techniques éducatives	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Etre capable de mettre en œuvre et conduire un projet autour de techniques éducatives adaptées à un public.</p>		
<p>Compétences visées : - Elaborer un projet comportant un ensemble de séances selon des objectifs. - Utiliser les techniques éducatives au service d'un projet individuel ou collectif et évaluer celui-ci.</p>		
<p>Prérequis : M 14E03 Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives. M 23E05 Techniques éducatives.</p>		
<p>Contenus : Le cadre et les supports de l'action éducative. Mise en place d'ateliers de créativité et de communication. Les techniques éducatives leur mise en œuvre et leur évaluation. Les médiations éducatives. Le quotidien et son organisation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en place d'un atelier à partir d'une technique. Utilisation d'espaces aménagés pour les pratiques.</p>		
<p>Prolongement possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 42E04 Psycho-pédagogie, interculturalité et populations, M 4303 Techniques de négociation et de médiation, M4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Relation, éducation, médiation, projet éducatif.</p>		

UE 3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 33E06C	Méthodologie générale d'intervention éducative / problématiques spécifiques	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale des personnes en situation de fragilité, de précarité ou carencées. Connaître les dispositifs d'intervention et les structures d'accueil de ces populations. Déconstruire ses propres représentations.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'une méthodologie et de savoirs nécessaires aux futurs professionnels sur le recours à l'intervention éducative envers des personnes en situation de fragilité, de précarité, etc. et sur l'évolution de l'approche des problématiques spécifiques liées aux problèmes sanitaires et sociaux des personnes vulnérables (ex : toxicomanie). - Appréhender les enjeux du vieillissement de la population, la construction, l'hétérogénéité et les représentations du groupe social des personnes âgées. - Savoir prendre en compte les spécificités des publics visés par les interventions éducatives. 		
<p>Prérequis : M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 14E03 Courants et pratiques pédagogiques, techniques éducatives, M 22E04 et M 32E03C Psycho-pédagogie.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins. L'accompagnement de l'usager à travers le projet éducatif (conduite, évaluation). Les supports de l'action éducative selon une approche pluridisciplinaire de la relation éducative.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents (articles / vidéo). Etudes de cas et débats autour d'une problématique. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré. M 4203 Mémoire. M 43E04 Méthodes et pratiques d'intervention en ES (dont gestion des conflits). M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Précarité, pauvreté, vieillissement, intervention éducative.</p>		

UE4	Développement professionnel	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire Sociologie, Sciences de l'éducation	
M 34E02C	Analyse des pratiques professionnelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Développer des capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques observées et de ses propres pratiques.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser des situations professionnelles. - Intégrer des points de vue différents pour nourrir l'expérience subjective. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. 		
<p>Prérequis : M 14E02 Analyse de pratiques, violences et conflits. M 2402 Analyse de pratiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations d'activités professionnelles , des cadres organisationnels et institutionnels des pratiques professionnelles, de leur constitution, etc.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projets tutorés, M 42E02C Pratiques, publics et champs professionnels, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles.</p>		

semestre 4

UE 1	Acteurs, dynamiques et territoires	20 H CM 10 H TD
	Champ disciplinaire Sciences de l'éducation	
M 41E03	Ethique de la relation éducative	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Apprendre à construire un rapport éducatif à l'autre dans une dimension éthique. Eclairer la mise en place de dispositifs participatifs sur l'éthique (comité d'éthique). Réfléchir sur le positionnement professionnel face aux usagers (développement de l'identité professionnelle).</p>		
<p>Compétences visées : - Pouvoir se positionner dans le respect des publics accueillis et rencontrés. - Repérer comment les institutions se saisissent des questions éthiques dans leur fonctionnement (dispositifs institutionnels incluant professionnels, usagers).</p>		
<p>Prérequis : M 32E01 Philosophie et histoire des idées.</p>		
<p>Contenus : Distinction entre morale et éthique. Approche éthique et déontologique de la fonction éducative. Ressorts philosophiques, psychologiques et sociologiques de l'identité professionnelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Etude de dispositifs, de récits de professionnels, de textes.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42E02C Pratiques, publics et champs professionnels. M 43E04 Méthodes et pratiques d'intervention en ES (dont gestion des conflits).</p>		
<p>Mots clés : Déontologie, identité professionnelle, transfert et contre-transfert.</p>		

UE1	Acteurs, dynamiques et territoires	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Sciences politiques, Sociologie, Droit	
M 41E04C	Les acteurs de la société civile	Semestre 4
<p>Objectifs du module : A partir d'une connaissance des modes de fonctionnement d'une association, être capable de penser la mobilisation d'acteurs dans le cadre de projets sociaux. Repérer les principales étapes de reconnaissance de la société civile, pour comprendre les enjeux aujourd'hui de sa mobilisation. Mesurer le rôle des acteurs de la société civile au sein d'une démocratie à travers la place de ceux-ci dans la mise en œuvre des politiques sociales Apprécier la diversité des missions qui incombent aux associations à travers l'étude de leur fonctionnement.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial incluant l'ensemble des acteurs concernés - Inscrire le travail dans des dispositifs en lien avec des acteurs et des actions à toutes les échelles territoriales (locales, nationales, européennes et internationales).</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 1204 et M 2203 Analyse de la société, M 2101 Politiques territoriales et institutions.</p>		
<p>Contenus : Les acteurs de la société civile aujourd'hui : entre crise, professionnalisation et différenciation des modes d'engagement. La place de la société civile dans le maillage institutionnel d'un pays. Approfondissement des rôles et missions des associations : quelles spécificités ? quelles transformations aujourd'hui ? Regard comparatif avec les situations étrangères. La place des bénévoles dans les associations.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rencontres avec des acteurs de la société civile. Intégrer le bénévolat étudiant à la connaissance de ce secteur.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42E02C Pratiques, publics et champs professionnels, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Association, démocratie sociale, développement social, économie alternative, tiers secteur, engagement.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	20H TD, 10HTP
	Champ disciplinaire	
M 42E02C	Pratiques, publics et champs professionnels	Semestre 4
Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques.		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser des situations professionnelles en fonction des publics. - Intégrer des points de vue différents pour nourrir l'expérience subjective. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. 		
Prérequis : M 2402 Analyse de pratiques, M 34E02C Analyse de pratiques professionnelles.		
Contenus : Analyse des situations professionnelles exposées .		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation. - Etudes de cas, débats. - Lectures et travail personnel. 		
Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.		
Mots clés : Pratiques professionnelles.		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 30 H TP
	Champ disciplinaire Anthropologie, Psychologie interculturelle	
M 42E04	Psycho-pédagogie, interculturalité et populations	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Favoriser une attitude "éthnodécentrée" dans la relation éducative. Appréhender les publics, les institutions et les pratiques appartenant à différentes cultures. Comprendre les enjeux et difficultés de l'acculturation. Appréhender la psychopédagogie institutionnelle à travers ses enjeux, ses fondements théoriques, ses modalités de mise en œuvre.</p>		
<p>Compétences visées : - Intégrer les outils de la pédagogie institutionnelle dans la pratique éducative au quotidien. - Favoriser, dans la relation éducative, le "vivre ensemble", l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilité individuelle et collective. - Savoir analyser les mouvements de population (migrations) et leurs enjeux. - Savoir se positionner en fonction d'une lecture interculturelle d'une situation ou d'une problématique.</p>		
<p>Prérequis : M 22E04 et 32E03C Psycho-pédagogie.</p>		
<p>Contenus : Les grands courants de la pédagogie institutionnelle : - La perspective de la psychothérapie institutionnelle, - La perspective psychosociologique "autogestionnaire". Approche ethnologique et sociologique de l'interculturalité. Anthropologie interculturelle. Les indicateurs démographiques et les échelles spatio temporelles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etude de documents (textes, documents filmés, témoignages, etc.) Mises en situation (ex. jeux de rôles). Lecture et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pédagogie, psychothérapie institutionnelle, autogestion en pédagogie. Culture, anthropologie, stéréotypes, interculturalité, acculturation, démographie, territoire.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Psychologie	
M 42E05C	Publics, problématiques spécifiques, psychopathologies	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale et développementale des publics. Connaître les dispositifs d'intervention et structures d'accueil. Aborder les pratiques professionnelles à travers la connaissance des publics. Connaître les grandes entités nosographiques (névroses, psychoses, perversions, etc.) et les grands courants de la psychopathologie.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les spécificités des publics visés par les interventions et les dispositifs. - Faire face à des situations de crise liées à des pathologies mentales. - Mener une relation éducative avec des personnes présentant une pathologie mentale. - Dialoguer avec les professionnels spécialisés (psychologues, psychiatres, psychothérapeutes) 		
<p>Prérequis : M 1202 Publics et problématiques spécifiques. M 33E06C Méthodologie générale d'intervention éducative / problématiques spécifiques.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins. Sémiologie des névroses et des psychoses. Eléments de psychologie clinique et de psychiatrie.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents (ex. textes, documents filmés, témoignages, etc.). Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Publics, besoins, dispositifs, intervention, névroses, psychoses, psychiatrie, psychologie clinique.</p>		

UE 3	Langages et communication professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 43E04	Méthodes et pratiques d'intervention en Éducation spécialisée - Gestion des conflits	semestre 4
Objectifs du module : Apprentissage de la prise en charge des individus et des groupes en situation de conflits.		
Compétences visées : - Savoir intervenir et réguler des situations conflictuelles.		
Prérequis : M 2202 Le groupe et ses enjeux. M 33E06C Méthodologie d'intervention éducative / problématiques spécifiques.		
Contenus : Méthodes d'intervention en éducation spécialisée. Mise en place de groupes d'analyse des pratiques. Les conflits (émergence, gestion). La médiation.		
Modalités de mise en œuvre : Etudes de cas et mises en situation.		
Prolongements possibles : M 42E05C Publics, problématiques spécifiques, psychopathologies. M 4303 Techniques de négociation et de médiation.		
Mots clés : Violences, conflits.		

UE 3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 43 E05C	Approfondissement communication professionnelle - Gestion des ressources humaines	semestre 4
<p>Objectifs du module : Acquérir des notions théoriques et des outils pratiques à mettre en œuvre dans le rôle d'encadrement d'un groupe ou d'une équipe.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de communiquer dans un cadre professionnel. - Etre capable de construire une équipe, savoir motiver des personnes et les gérer. 		
<p>Prérequis : M 4301 Expression et communication : communication professionnelle.</p>		
<p>Contenus : Socialisation organisationnelle. Les facteurs de motivation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Présentations orales et exposés. Etudes de cas, mises en situation.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Communication professionnelle, équipe, motivation.</p>		

d. Gestion urbaine

Semestre 1

UE1	Environnement institutionnel	30 H CM
	Champ disciplinaire Urbanisme, géographie, anthropologie, sociologie	
Référence du module M 11G03	Ecologie urbaine et environnement	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Penser la ville comme un éco-socio-système, dans une approche transdisciplinaire insistant sur les relations homme-milieu. S'interroger sur l'impact des politiques urbaines sur l'environnement. Poser les questions de la qualité et du cadre de vie comme facteurs essentiels pour penser la ville (durable) de demain.</p>		
<p>Compétences visées : - Situer son action dans le « fait urbain », dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Développer des projets en aménagement de territoire et prendre en compte les données environnementales / écologiques. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Rendre visibles les capacités d'intervention de la population.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Définition de l'écologie urbaine. Pollutions et nuisances, répartition des polluants en ville, gestion des déchets, évaluation de la production des ordures ménagères sont des objets centraux. Risques technologiques et naturels en ville, et perception de ces risques. Objets : nature en ville (jardins, jardins participatifs), transports (en commun, individuels), bruits, odeurs, pollution de l'air, santé et sécurité sur les lieux de travail (ex : amiante), etc.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Etudes de cas. Lecture et analyse de textes et documents. Approches comparatives internationales. Possibilité de réalisation de dossiers documentaires comme évaluation, en complément d'une vérification d'acquisition de connaissances.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 23G05 Cartographie et outils d'enquête ; M2402 Analyse des pratiques ; M 32G02 Dynamiques des populations ; M 4102 Droit spécialisé, M 41G03 Ethique et histoire des idées, M 42G02C Habitats et sociétés, M 42G04 Aménagement du territoire ; M 33G05 et M 43G04 Atelier d'aménagement.</p>		
<p>Mots clés : Environnement, politiques urbaines, pollution, risques, espace urbain, écologie, ville durable, démocratie locale.</p>		

UE2	Individus et sociétés	30 H TD
	Champ disciplinaire Anthropologie	
M 12G05	L'enquête ethnographique	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Acquérir une culture générale relative au savoir anthropologique (origine de la discipline, principales orientations, lignes générales de son développement, aperçu de l'ethnologie française et de l'anthropologie contemporaine. Réfléchir sur des concepts tels que diversité culturelle, identité, différence, ou encore sur des principes qui ont été mis à la base du lien social (comme ceux de don ou échange). Appréhender la notion de « terrain » - dimension fondamentale de la recherche ethnographique – la démarche, les méthodes de l'enquête ethnographique.</p>		
<p>Compétences visées : - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans sa relation. - Intégrer la dimension interculturelle dans l'intervention territoriale.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : L'ethnologie. L'enquête ethnographique. L'anthropologie : histoire, terrains, démarche. L'anthropologie urbaine. La pratique de l'ethnographie dans les sociétés contemporaines.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : - Apports théoriques. - Etudes de documents. - Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2202 Le groupe et ses enjeux, M 2203 Analyse de la société, M 32G02 Dynamiques des populations.</p>		
<p>Mots clés : Ethnologie, anthropologie, ethnographie.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire Urbanisme	
M 14G02	Urbanisme opérationnel	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Apprendre à lire la ville, à observer. Saisir la dimension construite de l'habitat. Etre en capacité de prendre en considération les contraintes de la ville d'aujourd'hui pour penser la ville (durable) de demain. Comprendre comment les intentions de départ d'un projet de ville se retrouvent dans la réalisation. Comprendre comment le temps modifie les usages d'un lieu.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des capacités d'observation des espaces et des formes urbaines. - Acquérir des notions de base quant au vocabulaire de la ville et des espaces urbains : la ville, le logement, l'habitat, l'équipement public, l'espace urbain, - Percevoir la centralité de l'usage, par l'attention aux modes de vie et pratiques sociales. - Saisir comment la démarche de projet peut s'adapter à l'évolution des besoins quand les projets sont menés en concertation. - Adopter une posture professionnelle par l'apprentissage de la déambulation urbaine, de ses contraintes éthiques et des bons réflexes sur le terrain dans la rencontre avec les populations et les acteurs du territoire. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Rapide histoire des formes urbaines. Plans, cartes, aspects règlementaires (PLU, SCOT, PADD, PDU) confrontés à la pratique concrète de l'espace urbain. Développement possible sur la restauration de quartiers anciens par des dispositifs de type OPAH, PNRQAD (ou tout autre cas particuliers : urbanisme sur dalle, secteurs pavillonnaires...).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Déambulations urbaines (études de cas in situ). Travail d'aller-retour / terrain – formalisation par l'usage d'un compte-rendu analytique rédigé ou de rapports d'observation. Intervention de professionnels ou mise en œuvre confiée à un intervenant urbaniste ou architecte-urbaniste.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 2402 Analyse de pratiques, M 34G02C Analyse de pratiques professionnelles, M 4303 Techniques de négociation et de médiation.</p>		
<p>Mots clés : Quartier, logement, habitat, rénovation et réhabilitation urbaine, règlement, formes urbaines, espace urbain, ville durable, approche sensible, terrain, posture professionnelle.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire Géographie, urbanisme, sociologie, anthropologie	
M 14G03	Méthodologie de la monographie	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Acquérir les techniques de la monographie liée à un diagnostic territorial. Se familiariser avec les outils d'investigation méthodologiques et conceptuels de la monographie. Découvrir un lieu (collecter l'information pertinente, l'analyser et la transcrire).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cultiver une lecture des « paysages » et une « écriture » des lieux (usages d'espaces publics, privés, collectifs). - Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil de données. - Mobiliser des méthodes et techniques cartographiques et monographiques. - Entrer en relation avec des individus et la population vivant sur un territoire et prendre en compte leurs caractéristiques. - Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic pour optimiser la compréhension des informations traitées en matière d'aménagement urbain par exemple, et donc la prise de décision. - Rendre compte d'un travail de diagnostic auprès des individus, des populations, de son institution et des partenaires. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent.</p>		
<p>Contenus : Méthodologie de la monographie (techniques et outils : enquêtes, entretiens directifs, semi-directifs, observations...). Approche sensible d'un territoire par l'observation. Expérimentation de la méthodologie à travers le choix d'un lieu, d'un fait social...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Choix d'un lieu, d'un fait social. Définition d'un terrain, d'un périmètre d'étude. Exploration du lieu, du fait social en allant sur le terrain au contact des acteurs (institutions, associations, citoyens...) Recherches bibliographiques. Rendu oral et/ou écrit des données récoltées sur le terrain.</p>		
<p>Prolongements possibles : M1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable. M 2301 : Expression et communication : information et argumentation. M 2303 Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Bureautique. M 23G05 Cartographie et outils d'enquête, M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité. M 3303 Méthodologie et conduite de projet, M3304 Gestion, M 4402 Stage</p>		
<p>Mots clés : Approche sensible, lecture de paysage, usage des espaces, recueil de données, enquête, observation participante.</p>		

Semestre 2

UE2	Sociétés, populations et territoires	30 H TD
	Champ disciplinaire Histoire contemporaine, architecture, urbanisme	
M 22G04	Histoire urbaine	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Se repérer dans l'histoire, les statuts et les rôles des formes urbaines. Comprendre la structuration de la ville et ses enjeux. Comprendre le fait urbain, les implications sociales et culturelles des territoires urbains. Saisir les différentes vitesses et modes de production des villes européennes. Analyser les esthétiques et les édifices de la ville.</p>		
<p>Compétences visées : - Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Savoir lire et décrire des espaces urbains, et y repérer des points d'appuis pour des projets. - Disposer de recul historique et de points de comparaisons nationaux ou internationaux dans l'observation et l'analyse des mutations urbaines contemporaines.</p>		
<p>Prérequis : M 11G03 Ecologie urbaine et environnement. M 14G02 Urbanisme opérationnel.</p>		
<p>Contenus : Les fondements théoriques et historiques de la ville (ville antique, ville médiévale, ville moderne, ville contemporaine). Sociétés urbaines (France, Europe, autres sociétés). Histoire de l'architecture, les styles architecturaux et les grands architectes. Vocabulaire de l'espace urbain. Types d'espaces et fonctions des espaces. La notion de patrimoine, outil et contrainte dans la mise en valeur des territoires. La ville comme lieu politique.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 33G05 Atelier d'aménagement, M 42G02C Habitats et sociétés. Approches spatiales du fait urbain, M 42G04 Aménagement du territoire.</p>		
<p>Mots clés : Ville, fonctions urbaines, formes urbaines, étalement urbain, tissu urbain, plan, villes nouvelles, mobilités, règlement d'urbanisme, habitat populaire, patrimoine.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	30 H TP
	Champ disciplinaire Géographie	
M 23G05	Cartographie et outils d'enquête	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Développer les capacités d'observation, d'analyse et de compréhension d'un espace. Apprendre le langage et les moyens cartographiques (collecte de données, traitement infographique, exploitation synthétique). Utiliser avec discernement l'expression graphique manuelle et informatique. Se familiariser avec l'idée que les cartes ne sont ni objectives ni exhaustives mais interprètent le réel. Intégrer et restituer la complexité de l'espace dans les projets professionnels en localisant, en identifiant et en représentant les espaces et leurs dynamiques. S'approprier l'espace à représenter comme un espace construit socialement, en identifiant l'ensemble des lieux et leurs relations, les territoires et les réseaux. Acquérir des notions d'analyse spatiale des faits sociaux.</p>		
<p>Compétences visées : - Mobiliser des méthodes et techniques monographiques et cartographiques. - Appréhender des paysages. - Décrire et interpréter des morphologies urbaines. - Saisir les enjeux culturels, sociaux, politiques de la géonumérisation.</p>		
<p>Prérequis : M 1201 Diagnostic de territoires.</p>		
<p>Contenus : Sémiologie graphique. Infographie spatiale. Analyse spatiale. Dimension spatiale des faits sociaux. Nomenclature Insee du fait urbain en France.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cartographie sur table (cartes topographiques papier, réalisations manuelles). Cartographie informatique (Géoportail et autres), découverte de la cartographie collaborative (ex : OpenStreetMap, Mapmaker). Recherche documentaire : ressources bibliographiques et bases de données, cartothèques, cartes anciennes.</p>		
<p>Prolongements possibles M 33G05 et M 43G04 Atelier d'aménagement, M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 4203 Mémoire, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Surface terrestre, carte, croquis, figurés, légende, orientation, espace, morphologie urbaine, échelle, lieu(x), coordonnées géographiques, expression graphique, géolocalisation, géomatique, bases de données, photographies aériennes, images satellitaires, télédétection, géonumérisation.</p>		

Semestre 3

UE2	Sociétés, population et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Sociologie politique	
M 32G01	Politiques culturelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Permettre de comprendre les politiques de démocratisation culturelle et de développement culturel. Mettre en discussion les logiques d'éducation culturelle/éducation artistique, ainsi que celles de médiation culturelle/médiation socio-culturelle. Présenter les multiples débats autour de la culture et de sa place au sein de la cité. Permettre de découvrir les métiers en lien avec les activités culturelles. S'approprier le cadre historique, institutionnel et sociologique de la mise en œuvre des politiques culturelles. Etre en capacité de définir le champ de la médiation culturelle. Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations.</p>		
<p>Compétences visées : - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation. - Intégrer la dimension interculturelle dans l'intervention territoriale. - Développer des projets de médiation sociale et culturelle, et des projets d'éducation à l'environnement, la citoyenneté internationale, l'interculturel, l'économie sociale et solidaire... avec les acteurs du territoire dans une perspective de transformation sociale des territoires.</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 2101 Politiques territoriales et institutions, M 3101 Politiques publiques sectorielles.</p>		
<p>Contenus : Qu'est-ce que la culture ? Sociologie des publics : la question de l'accès à la culture. Histoire des politiques culturelles. Les institutions, l'économie, les secteurs, les dispositifs du champ culturel. La médiation socio-culturelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et interventions de professionnels. Présentation de dispositifs localisés</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Développement culturel, démocratisation/démocratie culturelle, médiation culturelle, médiation socio-culturelle, accès à la culture, public.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire	
M 32G02	Dynamiques des populations	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Approfondissement du M 2201 Dynamiques des population, méthodologie d'enquête : Etudier la question des migrations.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les mouvements migratoires de populations, leurs enjeux. - Analyser les structures des populations en lien avec des politiques territoriales. - Interpréter les phénomènes contemporains selon des lectures sociologiques prenant en compte les dynamiques économiques et politiques internationales et locales. - Identification des acteurs associatifs et institutionnels intervenant dans le champ. 		
<p>Prérequis : M 1201 Diagnostic de territoires. M 2201 Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête. M 2203 Analyse de la société.</p>		
<p>Contenus : L'analyse des répartitions spatiales à l'aide d'indicateurs démographiques. Histoire de l'immigration. Mettre en perspective historiquement les mouvements migratoires contemporains. Interculturalité. Echelles spatio-temporelles sur l'immigration. Immigration et marché du travail. Concepts et théories sociologiques, notions et repères d'histoire économique et sociale.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports conceptuels. Etudes de cas. Lectures et travail personnel. Apprentissage méthodologique dans l'analyse documentaire (lecture, analyse et commentaires de tableaux statistiques, travail sur l'iconographie, études de textes d'auteurs) visant à des acquisitions transversales. Visites de lieux de l'histoire de l'immigration et / ou rencontre avec des associations ou acteurs locaux de l'immigration.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire.</p>		
<p>Mots clés : Démographie, populations, territoire, méthodologie quantitative, représentations graphiques, cartographie, flux, densité, intégration, insertion, assimilation, nation, nationalité, droit de la nationalité, étranger, réfugiés, asile, métissages, xénophobie, antisémitisme, race, racialisation, identités, trajectoires sociales, discriminations, post-colonial, creuset, multiculturel, interculturel.</p>		

UE2	Sociétés, populations et publics	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Economie, sociologie	
M 32G03C	Problématiques économiques et sociales locales	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité économique et sociale. Repérer les acteurs économiques sur un territoire. Connaître les contraintes des acteurs économiques et sociaux.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser les réalités sociales et économiques. - Proposer un cadre et des outils d'intervention pour les acteurs. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Comprendre et connaître les différents choix politiques et niveaux de décision économique (européen, national, local). - Comprendre les interactions locales (externalités, biens collectifs...). 		
<p>Prérequis : M 14G02 Urbanisme opérationnel M 2402 Analyse de pratiques. M 2103 L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des contraintes économiques et sociales sur un territoire. Analyser les dynamiques institutionnelles d'un territoire. Politiques économique et sociale européenne et nationale. Financement des activités économiques.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 34G02C Analyse de pratiques professionnelles. M 42G05C : Développement économique local.</p>		
<p>Mots clés : Acteurs (entreprises, CCI, associations), contraintes de financement, mondialisation.</p>		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33G05	Atelier d'aménagement	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Diagnostiquer les caractéristiques spatiales et les pratiques sur un site aménagé ou à aménager. Rédiger un document de synthèse et produire des documents graphiques. Exprimer visuellement et analytiquement un projet.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance d'un espace, analyser par la synthèse de données, développer un point de vue. - Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Développer des projets en aménagement de territoire et prendre en compte les données environnementales/écologiques. - Coopérer à des réponses à des appels à projet. - Préconiser des stratégies d'intervention et fournir des outils d'aide à la décision. - Rendre compte d'un travail de diagnostic auprès des individus, des populations, de son institution et des partenaires. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Accompagner l'émergence de participation autour du projet. 		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 11G03 Ecologie urbaine et environnement, M 1201 Diagnostic de territoires, M 1303 Méthodologie de projet. Approche budgétaire et comptable, M14G02 Urbanisme opérationnel ; M14G03 Méthodologie de la monographie, M2402 Analyse de pratiques M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité, M 23G05 Cartographie et outils d'enquête.</p>		
<p>Contenus : Proposition d'un aménagement urbain sur une zone délimitée prenant en compte les dimensions réglementaires, sociales, environnementales... et analyse préalable poussée de l'espace considéré. Réalisation d'un diagnostic territorial problématisé, pour lequel l'analyse présentée s'appuie sur des exemples concrets, des images, des cartes, des données et des entretiens. Le travail sur l'argumentation permet de développer un point de vue.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Etude du terrain : lecture des espaces urbains, identification des acteurs et des ressources ; diagnostic (contraintes réglementaires, attentes des habitants/élus...). Rédaction d'un cahier des charges Utilisation si possible d'un logiciel de CAO (type Autocad ou solutions libres). Croquis, cartes. Rédaction d'un document de synthèse (si possible présenté à l'oral). Possibilité de travailler en réponse à des appels à projet. Possibilités d'interventions thématiques de personnalités extérieures.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 42G02C Habitats et sociétés, M 42G04 Aménagement du territoire, M 4303 Techniques de négociation et médiation.</p>		
<p>Mots clés : Cahier des charges, aménagement, aménagement urbain, participation des habitants, PLU, SCOT.</p>		

UE3	Techniques et conception de projet	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33G06C	Méthodologie d'enquête et de diagnostic. Bureautique.	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender les techniques d'enquête pratique et de création de questionnaire, au service d'un diagnostic. Créer, administrer, dépouiller et analyser un questionnaire avec un logiciel spécifique (Sphinx ou Ethnos). Pratiquer l'enquête de terrain qualitative (observation, entretiens). Utiliser des outils bureautiques complémentaires.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic territorial incluant la dimension sociale. - Mobiliser des méthodes et techniques monographiques et cartographiques. - Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil des données. - Préconiser des stratégies d'intervention et fournir des outils d'aide à la décision. 		
<p>Prérequis : M 2303 Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information. M 23G05 Cartographie et outils d'enquête.</p>		
<p>Contenus : Conception d'une enquête en partant d'un diagnostic puis des hypothèses à vérifier. Echantillonnage, mode d'administration du questionnaire, dépouillement et analyse des résultats (analyse univariée et bivariée). Pratique de la monographie par recueil de données selon des méthodes qualitatives (observation, entretiens, etc.).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Réutilisation d'enquêtes effectuées par les étudiants dans la cadre de la monographie Création d'une enquête</p>		
<p>Prolongements possibles : M 3403 et M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Enquête, administration d'un questionnaire, échantillonnage, hypothèses, observation, entretiens.</p>		

gumdi331

UE4	Développement professionnel	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 34G02C	Analyse des pratiques professionnelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Analyser des situations professionnelles. Mettre en perspective des métiers et/ou thématiques centraux dans la formation. Deux thèmes peuvent être traités de façon prioritaire : pratiques et outils de l'architecture, pratiques de la démocratie locale.</p>		
<p>Compétences visées : - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. - Acquérir des références en termes de projet architecturaux et urbains, et du vocabulaire méthodique en architecture.</p>		
<p>Prérequis : M 14G02 urbanisme opérationnel M 2402 Analyse de pratiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations professionnelles empruntées au secteur de la gestion urbaine Observation (visites...) des grandes formes architecturales du passé (architectures antiques, architectures médiévales, la Renaissance, le baroque et le classique) et des formes d'architectures contemporaines. Approches thématiques, par auteurs, et comparaisons internationales. La démocratie de proximité en France, enjeux et limites : concepts fondamentaux, financement de la participation citoyenne (exemples et pratiques), concertation en urbanisme, utilisation des TIC comme outil de participation citoyenne, concilier démocratie représentative et démocratie participative.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : - Etudes de cas. Lectures et travail personnel (dossiers documentaires, notes de synthèse, préparation d'un oral...). Jeu de rôles possibles. Entretiens semi-directifs avec des acteurs. Rencontres et interventions de professionnels extérieurs ou d'élus</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4301 Expression et communication : communication professionnelle, M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles, pratique de la ville, démocratie représentative, démocratie participative, démocratie locale, délibération, participation, décision, conseil de quartier, concertation en urbanisme, développement durable.</p>		

Semestre 4

UE 1	Acteurs dynamiques et territoires	20 H CM 10 H TD
	Champ disciplinaire Philosophie, Histoire	
M 41G03	Ethique et histoire des idées	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Comprendre comment les sociétés actuelles se sont construites au regard du temps long de l'histoire. Découvrir les sociétés par leurs productions culturelles, artistiques (architecture, littérature, musique...).</p>		
<p>Définir l'éthique, la déontologie et les envisager dans le cadre professionnel.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention. 		
<p>Prérequis : M 12G05 L'enquête ethnographique M 22G04 Histoire urbaine.</p>		
<p>Contenus : Approfondissement du cours M12G05 en étudiant plus particulièrement le monde contemporain.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Lecture et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire.</p>		
<p>Mots clés : Ethique, déontologie, histoire.</p>		

UE 1	Acteurs dynamiques et territoires	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire Droit, Sciences Politiques, Gestion	
M 41G04C	Gestion des collectivités locales	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Etre capable d'analyser le fonctionnement et les spécificités du management public territorial. Connaître les grands principes financiers, budgétaires et fiscaux de l'Etat et des collectivités territoriales. Analyser le budget primitif d'une collectivité territoriale. Notions fondamentales de gouvernance locale.</p>		
<p>Compétences visées : - Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre de financement des politiques publiques et de leurs évolutions. - Lire et analyser un budget d'une collectivité locale pour identifier les opportunités de projets. - Connaître les contraintes de financement des collectivités locales.</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 1201 Diagnostic de territoires, M 2101 Politiques territoriales et institutions.</p>		
<p>Contenus : Le management public : analyse des acteurs des collectivités Les fondamentaux des finances publiques en France Les principes de gestion budgétaire et fiscale des collectivités territoriales</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Lecture des journaux de communication des collectivités territoriales. Analyse du budget d'une collectivité territoriale. Compte-rendu de conseils (municipal, général ou régional ou de communauté). Rencontre avec des élus et fonctionnaires territoriaux.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs.</p>		
<p>Mots clés : Budget (fonctionnement/investissement), principes budgétaires, fonction publique territoriale.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	20H TD, 10HTP
	Champ disciplinaire Sociologie, géographie, anthropologie	
M 42G02C	Habitats et sociétés. Approches spatiales du fait urbain	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Saisir la dimension sociale et la dimension anthropologique de l'habitat. Relier les dynamiques urbaines aux dynamiques sociales et culturelles. Aborder la question de l'habitat dans le cadre de sociétés cosmopolites.. S'interroger sur les relations entre les lieux et les objets géographiques. Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles au regard du cadre majeur de son exercice : la ville et l'espace urbain.</p>		
<p>Compétences visées : - Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Etre en capacité d'intégrer à des projets urbains une approche sociale. - Intégrer à son analyse de l'espace urbain la dimension écologique-environnementale. - Savoir analyser des situations professionnelles en fonction des publics et des espaces. - Acquisition d'éléments théoriques fondamentaux en géographie urbaine.</p>		
<p>Prérequis : M 11G03 Ecologie urbaine et environnement, M 22G04 Histoire urbaine M 23G05 Cartographie et outils d'enquête.</p>		
<p>Contenus : Présentation du contexte mondial : ville et croissance urbaine, Nord / Sud. Soutenabilité des formes urbaines. Etude du cas français et plus particulièrement de l'agglomération d'implantation de la formation. Mobilités dans la ville. Limites et frontières. Marges. Métropolisation et nouvelles fragmentations des espaces. La notion de territoire comme fondatrice de dispositifs territorialisés d'action sociale urbaine. Eléments d'anthropologie urbaine.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Déambulations urbaines. Etudes de cas, débats. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42G04 Aménagement du territoire, M 43G04 Atelier d'aménagement.</p>		
<p>Mots clés : Ville, concentration, densité, agglomération, aire d'influence, fonctions urbaines, urbanisation, périurbanisation, unité urbaine, aires urbaines, périurbain, centre, périphérie, communes multipolarisées, étalement urbain, métropole, métropolisation, ville globale, gentrification, « résidences fermées », quartier, habitat social, ghetto, ségrégations, territoire, morphologie urbaine, marges, marginalités, mobilités, réseaux.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 30 H TP
	Champ disciplinaire Géographie, Aménagement	
M 42G04	Aménagement du territoire	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Repérer les acteurs de l'aménagement et les enjeux de la gouvernance des territoires. Déterminer les enjeux liés à l'aménagement du territoire dans un contexte national, européen et mondial. Etudier des exemples d'aménagement de l'espace et les procédures de conduite de projet. Présenter quelques outils juridiques et opérationnels d'aménagement du territoire. Intégrer la politique du transport comme partie intégrante des aménagements urbains. Intégrer les enjeux du développement durable dans le champ de l'aménagement.</p>		
<p>Compétences visées : - Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Développer des projets en aménagement de territoire en prenant en compte les données environnementales, économiques et sociales. - Inscrire son action dans le cadre d'une administration territoriale. - Réaliser un diagnostic territorial complet incluant la dimension sociale, économique et environnementale ainsi que des recommandations opérationnelles.</p>		
<p>Prérequis : M 12G05 L'enquête ethnographique M 23G05 Cartographie et outils d'enquête. M 33G05 Atelier d'aménagement.</p>		
<p>Contenus : Les acteurs de l'aménagement du territoire (Etat, collectivités territoriales, intercommunalité, acteurs privés). Histoire de l'aménagement du territoire en France et les perspectives de développement du territoire français. Des exemples d'aménagement (France, Europe, au niveau mondial). Les outils juridiques de l'aménagement (droit de préemption, expropriation...) La politique des transports comme politique d'aménagement du territoire. Le transport en milieu urbain (plans de déplacement urbain, plans de déplacement entreprise...) La nouvelle donne du développement durable (évolution des pratiques, du contexte juridique et des outils).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Etude de diagnostics territoriaux. Utilisation de cartes. Etudes de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 43G04 Atelier d'aménagement.</p>		
<p>Mots clés : Politique d'aménagement du territoire, prospective territoriale, schémas directeurs.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire	
M 42G05C	Développement économique local	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques de développement local, notamment en matière économique. Connaître les secteurs et acteurs professionnels. Approfondir les stratégies de développement local. Comprendre les politiques économiques européennes de cohésion territoriale.</p>		
<p>Compétences visées : - Connaître les outils d'action économique locale. - Connaître les secteurs et acteurs professionnels. - Connaître les déterminants de l'attractivité d'un territoire.</p>		
<p>Prérequis : M 2103 : L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques. M 3103 Politiques économiques contemporaines : les dynamiques de marché. M 32G03C : Problématiques économiques et sociales locales.</p>		
<p>Contenus : Analyse des outils de l'action économique locale. Analyse des déterminants de l'attractivité. Analyse des politiques économiques locales (pépinières d'entreprises, technopôles, systèmes productifs locaux, pôles de compétitivité). Mise en perspective des logiques de concurrence et de coopération territoriales.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et pratiques. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Action économique, politique économique locale.</p>		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire Géographie, Aménagement	
M 43G04	Atelier d'aménagement	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Diagnostiquer les caractéristiques spatiales et les pratiques sur un site aménagé ou à aménager. Rédiger un cahier des charges ou de préconisation. Exprimer visuellement et analytiquement un projet.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer son action dans le fait urbain dans le contexte des politiques de l'habitat, de la politique de la ville et des politiques de mobilité. - Développer des projets en aménagement de territoire et prendre en compte les données environnementales/écologiques. - Coopérer à des réponses à des appels à projet. - Préconiser des stratégies d'intervention et fournir des outils d'aide à la décision. - Rendre compte d'un travail de diagnostic auprès des individus, des populations, de son institution et des partenaires. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Accompagner l'émergence de participation autour du projet. 		
<p>Prérequis : M 33G05 Atelier d'aménagement.</p>		
<p>Contenus : Approfondissement du travail effectué en S3. Présentation du projet à l'oral (si possible en présence de professionnels). Expression graphique d'un projet.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Présentation de la solution : un cahier de préconisations ou un cahier des charges de maîtrise d'ouvrage contenant des productions graphiques permettant la visualisation du projet (éventuellement poster). Oral en présence si possible de professionnels ou élus. Possibilité d'utiliser des outils de CAO. Possibilité de travailler en réponse à des appels à projet</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Aménagement du territoire, développement durable, PLU, SCOT.</p>		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 43G05C	Approfondissement GU. Bureautique.	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Communiquer et valoriser les actions à l'aide de la cartographie, un site web. Approfondir la maîtrise des fonctions avancées des logiciels utilisés dans le champ professionnel. Maîtriser Word, Excel, Powerpoint, Sphinx, etc. Approfondir une problématique spécifique liée à la gestion urbaine.</p>		
<p>Compétences visées : - Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication - Organiser des informations dans une perspective argumentative</p>		
<p>Prérequis : M 2303 Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales. Techniques de traitement de l'information. M 23G05 Cartographie et outils d'enquête.</p>		
<p>Contenus : Approfondissement d'une problématique spécifique à la gestion urbaine en fonction des besoins. Approfondissement des logiciels en fonction des besoins.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Pratiques des logiciels. Dossiers.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Communication, projet, médias.</p>		

e. Services à la personne

Semestre 1

UE 1	Environnement institutionnel	30 H CM
	Champ disciplinaire	
M 11S03	Les services à la personne	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Comprendre la place des services dans l'économie. Resituer les services à la personne dans une perspective historique. Connaître les plans de développement des services à la personne (2006, 2009...) Comprendre les règles spécifiques du secteur (déclaration/agrément, avantages fiscaux...).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les dispositifs publics et privés des services à la personne. - Prendre en compte les mécanismes prestataires et mandataires de services. - Evaluer et ajuster des services à la personne. 		
<p>Prérequis : Suivi quotidien de l'actualité (mise en place d'un flux RSS). Connaissance de base en économie (les différents secteurs de l'économie).</p>		
<p>Contenus : La place du secteur des services dans l'économie : vers une économie des services ? Historique du secteur des services à la personne. Les métiers, diplômes et formations des SaP. Les différents services à la personne (services de la famille, de la vie quotidienne, aux personnes dépendantes). Les règles spécifiques du secteur (déclaration/agrément + avantages fiscaux).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse de textes juridiques (loi, décret, circulaire...) Utilisation de vidéos courtes. Etudes analysant le secteur. Travail sur la presse professionnelle.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 3101 Politiques publiques sectorielles.</p>		
<p>Mots clés : Services, services à la personne, déclaration, agrément.</p>		

UE2	Individus et sociétés	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 12S05	Problématiques des publics des services à la personne	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale des publics demandeurs de services à la personne. Connaître les dispositifs d'intervention et structures d'accueil dans ce champ professionnel Adapter les interventions professionnelles en fonction des problématiques des publics.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Diagnostiquer les besoins des populations pour envisager des réponses de services adaptées. - Mobiliser des méthodes et techniques d'orientation et d'accompagnement des publics. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics.</p>		
<p>Prérequis : S'intéresser quotidiennement à l'actualité sociale, avoir une attitude de veille documentaire. M 11S03 Les services à la personne.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des publics (famille, jeunesse, personnes en situation de handicap, personnes âgées...), de leurs spécificités et de leurs besoins. La diversité des pratiques d'intervention et leur adaptation aux besoins et problématiques des publics (réponses individuelles, collectives, publiques, privées...)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 14S02 Analyse des pratiques - pratiques d'évaluation, M 2402 Analyse des pratiques, M 32S03C Champ professionnel et problématiques spécifiques, M 34S02C Analyse des pratiques professionnelles, M 42S02C Pratiques, publics et champs professionnels, M 42S05C Evaluation des pratiques professionnelles.</p>		
<p>Mots clés : Publics, besoins, dispositifs, intervention.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 14S02	Analyse des pratiques - Pratiques d'évaluation	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Donner des bases techniques et méthodologiques permettant l'évaluation de ses pratiques et l'inscription dans une démarche qualité.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics. - Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes. - Exploiter ses sources d'information dans le cadre d'une activité. - Définir une stratégie d'action basée sur les résultats du diagnostic. - Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial incluant l'ensemble des acteurs concernés. - Elaborer une démarche d'évaluation de projet. - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation diagnostique, continue et terminale. - Evaluer et ajuster des services à la personne. 		
<p>Prérequis : Cours de management des baccalauréats technologiques (qualité, projet, conduite du changement dans les organisations).</p>		
<p>Contenus : La démarche qualité : qu'est-ce que la qualité ? Les normes (AFNOR, QualiSaP...), la certification. Méthodologie de mise en œuvre d'une démarche qualité au sein d'une organisation. Les différents types d'évaluation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et juridiques. Etudes de documents. Ecriture de fiches de procédures.</p>		
<p>Prolongements possibles : M1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable, M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité, M3303 : Méthodologie et conduite de projet.</p>		
<p>Mots clés : Analyse de pratiques, qualité, certification, normes, agrément, évaluation.</p>		

UE4	Découverte professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 14S03	Méthodologie de la monographie	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Acquérir les techniques de la monographie. Se familiariser avec les outils d'investigation méthodologiques et conceptuels de la monographie. Découvrir un lieu, un fait social (collecter l'information pertinente, l'analyser et la transcrire).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil de données. - Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic. - Rendre compte d'un travail de diagnostic auprès des individus, des populations, de son institution et des partenaires. 		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent. Méthodologie mise en œuvre pour réaliser en groupe les TPE (travaux personnels encadrés) ou tout exposé oral ou écrit réalisé au cours des différents enseignements du secondaire.</p>		
<p>Contenus : Méthodologie de la monographie (enquêtes, entretiens directifs, semi-directifs, observations...). Expérimentation de la méthodologie à travers le choix d'un lieu, d'un fait social.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Choix d'un lieu, d'un fait social. Recherches bibliographiques. Exploration du lieu, du fait social en allant sur le terrain au contact des acteurs (institutions, associations, citoyens...).</p>		
<p>Prolongements possibles : M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable, M 2201 Dynamique des populations. Méthodologie d'enquête. M 2301 Expression et communication : information et argumentation, M 2304 Méthodologie de projet. Comptabilité, M 3303 : Méthodologie et conduite de projet. M 3304 Gestion.</p>		
<p>Mots clés : Entretien directif, semi-directif, enquête, observation participante, observation participative et partagée.</p>		

Semestre 2

UE2	Sociétés, population et territoires	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 22S04	Problématiques sociales et services à la personne	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Appréhender la réalité sociale et développementale des publics. Connaître les dispositifs d'intervention et structures d'accueil. Aborder les pratiques professionnelles à travers la connaissance des publics.</p>		
<p>Compétences visées : - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Diagnostiquer les besoins des populations pour envisager des réponses et services adaptés. - Identifier les dispositifs publics et privés des SaP.</p>		
<p>Prérequis : S'intéresser quotidiennement à l'actualité sociale, avoir une attitude de veille documentaire. M 11S03 Les services à la personne, M14S02 Analyse des pratiques - pratiques d'évaluation.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins : personnes âgées : autonomie/dépendance et SaP, Personnes handicapées : intégration à la vie de la cité, Enfants/familles : garde d'enfants et SaP. Dispositifs financiers et aides aux familles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 23S05 Méthodologie d'accompagnement et d'orientation des publics. M 33S06C Techniques d'intervention avec les publics.</p>		
<p>Mots clés : Publics, besoins, dispositifs, intervention.</p>		

UE3	Méthodes, techniques et langages	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 23S05	Méthodologie d'accompagnement et d'orientation des publics	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Identifier les besoins et demandes des publics en fonction de leurs spécificités. Connaître les stratégies et techniques de l'intervention ainsi que les enjeux psychologiques et sociaux de l'orientation.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des méthodes et techniques d'orientation et d'accompagnement des publics. - Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention dans les SaP. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés par un accompagnement qui suscite leur participation. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Mettre en œuvre une méthodologie de l'intervention sociale adaptée. - Etre en mesure de réaliser un suivi des publics accompagnés et orientés. 		
<p>Prérequis : M 14S02 Analyse des pratiques – pratiques d'évaluation.</p>		
<p>Contenus : Les phases de la méthodologie d'intervention. Concepts de travail social, intervention sociale et accompagnement social. Le positionnement professionnel.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail sur dossier. Analyse d'entretiens interpersonnels.</p>		
<p>Prolongement possibles : M 22S04 Problématiques sociales et services à la personne. M 33S06C Techniques d'intervention avec les publics. M 42S04 La relation d'aide et de service.</p>		
<p>Mots clés : Techniques d'intervention sociale, besoins, demandes.</p>		

Semestre 3

UE2	Sociétés, population et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire Sociologie politique	
M 32S01	Politiques culturelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Présenter les multiples débats autour de la culture et de sa place au sein de la cité. Permettre de découvrir les métiers en lien avec les activités culturelles. Permettre de comprendre les politiques de démocratisation culturelle et de développement culturel. Mettre en discussion les logiques d'éducation culturelle/éducation artistique, ainsi que celles de médiation culturelle/médiation socio-culturelle. S'approprier le cadre historique, institutionnel et sociologique de la mise en œuvre des politiques culturelles. Favoriser une approche éducative des pratiques culturelles et de loisirs des populations.</p>		
<p>Compétences visées : - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation.</p>		
<p>Prérequis : M 1101 Institutions territoriales, nationales et européennes, M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 2101 Politiques territoriales et institutions.</p>		
<p>Contenus : Qu'est-ce que la culture ? Sociologie des publics : la question de l'accès à la culture. Histoire des politiques culturelles. Les institutions, l'économie, les secteurs, les dispositifs du champ culturel. La médiation socio-culturelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Enseignements théoriques. Interventions de professionnels. Présentation de dispositifs localisés.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4101 Organisations politiques, administratives et acteurs, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Développement culturel, démocratisation/démocratie culturelle, médiation culturelle, médiation socio-culturelle, accès à la culture, public.</p>		

UE2	Sociétés, population et publics	20 H CM, 10 H TD
	Champ disciplinaire	
M 32S02	Gestion d'équipe	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Connaître des processus intra-groupes préalables à la gestion d'une équipe. Découvrir les méthodes, techniques et outils pour animer une réunion. Apprendre à renforcer la cohésion et la motivation au sein d'un groupe.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer des ressources humaines dans le cadre spécifique des SaP. - Utiliser des méthodes d'intervention collectives et d'animation de groupes et/ou individuelles pour l'élaboration de projets et d'actions. - Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...). - Gérer des conflits spécifiques. - Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Effectuer une présentation argumentée d'un projet et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou financeurs potentiels. - Valoriser la capacité des différents acteurs à travailler ensemble. 		
<p>Prérequis : M 1301 Expression et communication : éléments fondamentaux. M 2202 Le groupe et ses enjeux, M 2301 Expression et communication : information et argumentation.</p>		
<p>Contenus : La réunion. La coopération. Le conflit. La motivation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports conceptuels. Mises en situation. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4301 Expression et communication : communication professionnelle, M 4303 Techniques de négociation et médiation.</p>		
<p>Mots clés : Equipe, gestion des conflits, motivation.</p>		

UE2	Sociétés, population et publics	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire	
M 32S03C	Champ professionnel et problématiques spécifiques	Semestre 3
Objectifs du module : Appréhender le champ professionnel des services à la personne et ses problématiques spécifiques ;		
Compétences visées : - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Mobiliser des méthodes et techniques d'orientation et d'accompagnement des publics. - Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention dans les services à la personne.		
Prérequis : M 12S05 Problématiques des publics des services à la personne. M 22S04 Problématiques sociales et services à la personne.		
Contenus : Connaissance des publics, de leurs spécificités et de leurs besoins.		
Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Etudes de documents. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.		
Prolongements possibles : M 42S02C Pratiques, publics et champs professionnels, M 42S05C Evaluation des pratiques professionnelles		
Mots clés : Publics, besoins, dispositifs, intervention.		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33S05	Gestion des ressources humaines appliquée aux services à la personne	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Savoir mettre en œuvre les procédures de gestion liées à l'emploi des personnes. Appliquer les procédures légales concernant le recrutement, la gestion des fiches de paie, l'évolution des carrières, etc. Développer des outils de veille permettant d'actualiser les procédures.</p>		
<p>Compétences visées : - Gérer des ressources humaines dans le cadre spécifique des services à la personne. - Organiser l'approche budgétaire et comptable ainsi que la gestion administrative des services à la personne.</p>		
<p>Prérequis : M 1203 Développement de la personne, M 1303 Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable, M 2102 Droits principes généraux, M 2202 Le groupe et ses enjeux.</p>		
<p>Contenus : Le recrutement du personnel (formalités d'embauche, fiches de poste, modalités de recrutement appliquées au secteur SaP...) Droit et réglementation du travail : fiche de paie (calcul du salaire, cotisations sociales...), procédure disciplinaire, licenciement, formation. La socialisation organisationnelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Simulation d'entretiens d'embauche, disciplinaires, annuels d'évaluation. Utilisation éventuelle d'un logiciel de paie.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 32S02 Gestion d'équipe. M 3303 : Méthodologie et conduite de projet. M 3304 Gestion. M 43S05C : Gestion et planification de l'activité des services à la personne. Prévention et gestion des risques.</p>		
<p>Mots clés : Recrutement, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), Compétences, formation, évolution de poste et de carrière.</p>		

UE3	Techniques et conception de projets	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 33S06C	Techniques d'intervention avec les publics	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Développer des techniques d'intervention spécifiques aux services à la personne. Analyse des besoins spécifiques aux publics. Prise en compte des attentes des proches et de la famille.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des méthodes et techniques d'orientation et d'accompagnement des publics. - Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention des SaP. - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Mettre en œuvre un dispositif évoluant avec les besoins des publics. 		
<p>Prérequis : M 12S05 Problématiques des publics des services à la personne. M 2202 Le groupe et ses enjeux. M 23S05 Méthodologie d'accompagnement et d'orientation des publics.</p>		
<p>Contenus : Les techniques d'intervention spécifiques aux SaP en prenant en compte la variété des intervenants du secteur.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Jeux de rôle. Etude d'expériences étrangères. Mise en place d'actions à l'égard de publics spécifiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42S04 La relation d'aide et de service.</p>		
<p>Mots clés : Ecoute active, empathie, analyse des besoins, adaptation des dispositifs, réactivité.</p>		

UE4	Développement professionnel	10 H TD, 20 H TP
	Champ disciplinaire	
M 34S02C	Analyse des pratiques professionnelles	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Savoir analyser des situations professionnelles. Intégrer des points de vue différents pour nourrir l'expérience subjective.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. - Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. 		
<p>Prérequis : M 12S05 Problématiques des publics des services à la personne, M 14S02 Analyse des pratiques - pratiques d'évaluation, M 2402 Analyse des pratiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse des situations professionnelles empruntées au secteur des SaP.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42S02C Pratiques, publics et champs professionnels, M 42S05C Evaluation des pratiques professionnelles, M 4301 Expression et communication : communication professionnelle, M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles.</p>		

Semestre 4

UE1	Acteurs, dynamiques et territoires	20 H CM 10 H TD
	Champ disciplinaire	
M 41S03	Ethique et histoire des idées : éthique de la relation à la personne	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Replacer les débats propres au champ social dans le cadre plus général de débats sociétaux. Montrer que la discipline philosophique et/ou historique offre des modes d'appréhension de la réalité propres à éclairer l'intervention professionnelle (passer de l'éthique à l'éthique professionnelle). Etre capable de comprendre les logiques argumentaires de débats sociaux et sociétaux. Décliner de manière opérationnelle les propositions générales éthiques issues de débats philosophiques.</p>		
<p>Compétences visées : - Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention dans les SaP. - Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux. - Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention.</p>		
<p>Prérequis : M 23S05 Méthodologie d'accompagnement et d'orientation des publics, M 2402 Analyse des pratiques, M 2403, M 3403 Projet tutoré, M 2404 Stage, M 33S06C : Techniques d'intervention avec les publics.</p>		
<p>Contenus : Le lien entre social et éthique. La place de l'éthique dans la société contemporaine. Les débats éthiques dans le champ social aujourd'hui : fin de vie, éthique économique, société décente... Eléments de construction d'une éthique professionnelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Débats. Suivi de l'actualité.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4203 Mémoire, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Ethique, morale, déontologie, société décente, valeurs, normes, responsabilité professionnelle.</p>		

UE 1	Acteurs, dynamiques et territoires	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire	
M 41S04C	Les acteurs de la société civile	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Envisager un service adapté aux publics à partir des structures existantes ou de réponses innovantes pouvant être préconisées par celles-ci.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Diagnostiquer les besoins des populations pour envisager des réponses de services adaptés. - Identifier les dispositifs publics et privés des services à la personne. 		
<p>Prérequis : M 1102 Acteurs de la société civile et organisation, M 11S03 Les services à la personne, M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 22S04 Problématiques sociales et services à la personne, M 32S03C Champ professionnel et problématiques spécifiques.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des structures liées à des publics spécifiques : cadre général d'intervention des établissements sociaux et médico-sociaux. Les établissements sociaux et médico-sociaux à destination : des enfants et adolescents, des familles, des personnes handicapées, des personnes âgées.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques. Rencontre avec des professionnels. Visite de structures. Rapports sur des simulations de projets en en évaluation possible</p>		
<p>Prolongements possibles : M 42S04 La relation d'aide et de service.</p>		
<p>Mots clés : Action sociale et médico-sociale, évaluation interne et externe, agrément, certification, secteur privé/public, à but lucratif/non lucratif.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	20H TD, 10HTP
	Champ disciplinaire	
M 42S02C	Pratiques, publics et champs professionnels	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'adaptation des pratiques. Analyser des situations et des pratiques professionnelles visant des publics diversifiés, et selon une complémentarité des champs professionnels concernés, pour une mise en œuvre d'une réponse adaptée.</p>		
<p>Compétences visées : - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques.</p>		
<p>Prérequis : M 1202 Publics et problématiques spécifiques, M 22S04 Problématiques sociales et services à la personne, M 32S03C Champ professionnel et problématiques spécifiques.</p>		
<p>Contenus : Analyse de situations professionnelles diverses et variées faisant appel aux différents secteurs des services à la personne. Méthodes, techniques et outils pour mettre en œuvre des réponses adaptées aux publics, et complémentaire des autres intervenants de champs professionnels complémentaires.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Etudes de cas, débats. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4301 Expression et communication : communication professionnelle. M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles, champ professionnel.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 42S04	La relation d'aide et de service	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Analyser les effets de la relation d'aide pour l'aidant comme pour l'aidé. Comprendre les ressorts de la maltraitance.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. - Repérer les réalités sociales, économiques, éducatives et psychologiques et prendre en compte les caractéristiques des populations concernées. - Mobiliser des méthodes et techniques d'orientation et d'accompagnement des publics. - Garantir le cadre éthique et déontologique de l'intervention dans les SaP. - Etablir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes, accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. 		
<p>Prérequis : M1202 Publics et problématiques spécifiques, M 12S05 Problématiques des publics des services à la personne. M14S02 Analyse de pratiques – pratiques d'évaluation, M 23S05 Méthodologie d'accompagnement et d'orientation des publics, M 33S05C Techniques d'intervention avec les publics.</p>		
<p>Contenus : Analyse de situations professionnelles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation/Jeux de rôle. Visionnage de vidéos. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles, posture professionnelle, bientraitance/maltraitance.</p>		

UE2	Publics et pratiques professionnelles	10 H CM, 20 H TD
	Champ disciplinaire	
M 42S05C	Evaluation des pratiques professionnelles	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'évaluation des pratiques. Savoir évaluer des situations professionnelles.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et ajuster des services à la personne - Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, enrichir et faire évoluer ses pratiques. - Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques. - Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation. 		
<p>Prérequis : M 12S05 Publics et problématiques spécifiques, M 14S02 Analyse des pratiques - pratiques d'évaluation, M 2402 Analyse des pratiques, M 34S02C : Analyse des pratiques professionnelles.</p>		
<p>Contenus : Méthodes, techniques et outils pour évaluer des situations et des pratiques professionnelles. Les différentes missions et fonctions des professionnels du social. Logique et structuration des champs professionnels.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques et pratiques. Mise en situation. Etudes de cas. Lectures et travail personnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Pratiques professionnelles, profession, évaluation.</p>		

UE3	Langages et communication professionnelle	30 H TP
	Champ disciplinaire	
M 43S04	Développement et promotion des services à la personne	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Identifier et créer de la valeur ajoutée dans les services à la personne. Mettre en œuvre une stratégie de développement. Analyser l'écart entre l'offre et la demande de service sur un territoire. Identifier les intervenants sur le territoire et construire un réseau, des partenariats. Utiliser des outils marketing afin de développer une structure de services à la personne.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics. - Diagnostiquer les besoins des populations pour envisager des réponses de services adaptées. - Evaluer et ajuster des services à la personne. - Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics. - Identifier et qualifier des sources d'information dans le cadre d'une activité. - Exploiter des sources d'information dans une perspective argumentative. - Organiser des informations dans une perspective argumentative. - Produire des écrits, des oraux, des supports adaptés au contexte de communication. - Elaborer une communication interne, externe sur les actions et projets. - Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action. 		
<p>Prérequis : M 11S03 : Les services à la personne, M1202 : Publics et problématiques spécifiques, M1303 : Méthodologie de projet et diagnostic. Approche budgétaire et comptable, M 2304 : Méthodologie de projet. Comptabilité, M 3301 Expression et communication : communication des organisations, M 3303 : Méthodologie et conduite de projet. M 3304 Gestion.</p>		
<p>Contenus : Positionnement de la structure dans son environnement (consommateurs/usagers actuels et futurs, état de la concurrence...).</p> <p>Mise en place d'un plan de marchéage : 4 P .</p> <p>Notion de prix du service. Communication du service.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation : développement d'un service plutôt de confort (garde d'enfants, bricolage, jardinage). Compte rendu oral et sous forme de visuel (conception d'une affiche...) .</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4301 : Expression et communication : communication professionnelle. M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Développement, étude de marché, plan de marchéage, produit, prix, communication, distribution.</p>		

UE 3	Langages et communication professionnelle	30 H TD
	Champ disciplinaire	
M 43S05C	Gestion et planification de l'activité des services à la personne. Prévention et gestion des risques	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Maîtriser la gestion et la planification des services à la personne. Identifier les risques professionnels et les risques psychosociaux. Intégrer les risques professionnels dans le plan de formation et dans le plan de carrière des personnels.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe, et selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe. - Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...). - Résoudre des problèmes d'organisation technique, logistique. - Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers. - Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe. - Organiser la gestion administrative des SaP. - Gérer des ressources humaines dans le cadre spécifique des SaP. 		
<p>Prérequis : M 11S03 Les services à la personne M 14S02 Analyse des pratiques - pratiques d'évaluation, M 33S05 Gestion des ressources humaines appliquée aux services à la personne.</p>		
<p>Contenus : Les ressources et contraintes de la planification (personnels disponibles, compétences...) Méthodologie pour planifier et pour gérer. Mise en place effective de la planification. Présentation du cadre général de protection et de prévention des risques professionnels. Les organismes de prévention des risques professionnels, de la sécurité et de la santé au travail. Les documents de gestion et de pilotage des risques professionnels. Les conditions de travail, les risques psychosociaux, la qualité de vie professionnelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mettre en place les plannings des intervenantes à domicile en utilisant un logiciel de planification. Cas pratiques sur les risques professionnels au sein d'une association de SaP à partir de documents d'évaluation et de gestion des risques professionnels existants. Réalisation de mini-diagnostic à partir de situations de travail ou de gestion.</p>		
<p>Prolongements possibles : M 4401 Projet tutoré, M 4402 Stage.</p>		
<p>Mots clés : Planning, modulation du temps de travail, risques professionnels, maladies professionnelles, accidents du travail, document unique, conditions de travail, stress.</p>		



Diplôme Universitaire de Technologie GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DES ORGANISATIONS

Programme Pédagogique National

SOMMAIRE

1.	Objectifs de la formation	03
2.	Référentiel d'activités et de compétences	04
3.	Organisation générale de la formation	09
a.	Descriptif de la formation	09
b.	Tableau synthétique des modules et des UE par semestre	11
c.	Stages et projets tutorés	13
d.	Projet Personnel et Professionnel (PPP)	14
e.	Orientations pédagogiques, pédagogie par la technologie	14
f.	Prise en compte des enjeux actuels de l'économie	14
4.	Description des modules de formation	16
a.	Semestre 1 – Détail des modules	18
b.	Semestre 2 – Détail des modules	32
c.	Semestre 3 – Détail des modules	49
d.	Semestre 4 – Détail des modules	64

1. Objectifs de la formation

Le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO) permet de former des étudiants en vue d'occuper des postes de gestionnaires polyvalents, d'assistants managers rattachés à la direction générale d'une PME-PMI ou à une direction fonctionnelle d'une organisation de grande taille (entreprises, administrations...).

La formation à caractère universitaire et technologique permet d'embrasser un champ large de compétences et donne ainsi accès à de nombreux métiers dans le domaine du tertiaire.

Elle est constituée d'une majeure qui garantit le cœur de compétences du DUT et de modules complémentaires. Ces modules complémentaires sont destinés à enrichir le parcours de l'étudiant dans le cadre de son Projet Personnel et Professionnel (PPP) qu'il souhaite une insertion professionnelle ou une poursuite d'études vers d'autres formations de l'enseignement supérieur. Les modules complémentaires, quel que soit le parcours suivi par l'étudiant, font partie intégrante du Diplôme Universitaire de Technologie. Ceux destinés à l'insertion professionnelle immédiate sont décrits dans le présent Programme Pédagogique National (PPN). Ceux destinés à la poursuite d'études, font l'objet de préconisations de la Commission Pédagogique Nationale (CPN) et sont validés par le Conseil de l'IUT. Ils présentent les mêmes caractéristiques en termes de volume horaire et de coefficient que les modules visant l'insertion professionnelle immédiate.

La formation comprend 1 620 heures d'enseignement encadré sur une durée minimum de 60 semaines. Aux enseignements conduisant à la délivrance du Diplôme Universitaire de Technologie s'ajoutent, dans le cadre d'une formation dirigée, 300 heures de projet faisant l'objet d'un tutorat en IUT et d'au moins 12 semaines consacrées à l'accomplissement d'un stage dans une organisation.

Le technicien supérieur qui souhaite s'insérer professionnellement après son DUT GACO s'appuie sur une polyvalence acquise durant les quatre semestres de sa formation qui lui permettra d'évoluer très rapidement vers des postes à responsabilité.

Le champ des possibilités est large, tant au niveau des environnements professionnels que des métiers accessibles :

Périmètre des environnements professionnels

- Petites et Moyennes Entreprises (PME) et grandes entreprises
- Collectivités territoriales, administrations, établissements publics
- Associations (services à la personne, associations de développement industriel, pépinières d'entreprises,...)
- Banques & Assurances (métiers d'agence ou du siège social)
- Grande distribution (à dominante alimentaire ou spécialisée)
- Entreprises de transport et de logistique
- Cabinets d'experts comptables et centres de gestion comptable
- Entreprises de services de télécommunication, d'intérim, agences de voyage,...
- Toutes entreprises industrielles
- ...

Métiers accessibles

- Assistant de direction, de gestion polyvalent - Assistant manager - *Code ROME M1604*
- Assistant ou adjoint administratif – *Code ROME 1605*
- Assistant comptable – *Code ROME 1608*
- Assistant contrôle de gestion – *Code ROME M1204*
- Assistant achats – *Code ROME M1101*

- Assistant logistique – Code ROME M1303
- Assistant en ressources humaines – Code ROME 1501
- Assistant gestionnaire de paie – Code ROME 1501
- Assistant communication interne ou externe – Code ROME E1103
- Assistant marketing en petite et moyenne organisation – Code ROME M1705
- Assistant commercial – Code ROME D1401
- Conseiller clientèle/commercial – Code ROME D1403
- Commercial – Code ROME D1402
- Conseiller clientèle en banque/assurance – Code ROME C1206 – C1102
- Assistant manager de rayon – Code ROME D1301 – D1502 – D1503
- ...

La liste n'est pas exhaustive au regard de la diversité des secteurs et des formes organisationnelles.

2. Référentiel d'activités et de compétences

Le diplômé du DUT Gestion Administrative et Commerciale des Organisations évolue dans une organisation privée ou publique, au poste de collaborateur ou d'assistant de la direction générale, d'un chef d'entreprise, d'une direction fonctionnelle ou d'un centre de profits. Avec de l'expérience, il accède à des postes en responsabilité, principalement dans le management opérationnel. Dans certains cas, le diplômé du DUT GACO peut s'inscrire dans une logique de création et reprise d'entreprise (TPE, familiale...) directe ou en association.

Le futur diplômé développe des compétences spécifiques qui lui permettent d'accompagner au mieux les décideurs, tant dans la collecte des informations et de leur traitement que dans la mise en œuvre des actions opérationnelles.

Le champ de compétences est large car inscrit dans une logique de participation possible à l'ensemble du processus lié à la chaîne de valeur des organisations.

Compétences relationnelles et transversales du diplômé du DUT GACO

La formation met l'accent sur les qualités clés indispensables au diplômé pour faciliter son intégration et son développement personnel et professionnel répondant aux attentes des organisations.

Le diplômé doit faire preuve de...	Qualités clés associées
Rigueur	S'approprier les outils du manager, des processus, des écrits professionnels... Il a le souci de l'autocontrôle dans l'action et d'un rendu de qualité, conforme aux attentes.
Adaptabilité	Ajuster son comportement et ses décisions dans un contexte donné, simple ou complexe. Il fait preuve d'autonomie et sait être pragmatique et opérationnel.
Capacités relationnelles	Disposer d'une bonne connaissance des outils de communication et des systèmes d'information. Développer les qualités relationnelles et faire preuve d'empathie.
Ouverture	Ecouter, comprendre et intégrer de nouvelles idées, engager de nouvelles relations professionnelles et s'ouvrir à l'international.
Prise d'initiative	Rechercher les opportunités pour faire évoluer l'organisation dans laquelle il se trouve (de l'unité opérationnelle au sommet hiérarchique), prendre des initiatives et

	assumer les responsabilités qui en découlent.
Orientation client / usager	Quelle que soit sa place dans l'organisation, évoluer dans une démarche optimale de satisfaction et de qualité client/usager.
Culture technologique	Développer sa curiosité et s'enrichir continuellement dans les domaines économiques, juridiques, managériaux... Il s'intéresse au secteur d'activité de l'organisation dans laquelle il évolue ainsi qu'aux problématiques spécifiques rencontrées.
Éthique	Adopter une attitude responsable vis-à-vis des décisions qu'il prend. Considérer les conséquences économiques mais aussi humaines, sociales et écologiques, dans une logique de développement durable.

Activités et compétences générales

L'objectif du DUT GACO est de former des techniciens supérieurs par l'acquisition de compétences générales propres à leur permettre d'évoluer au sommet hiérarchique de l'organisation, en situation de collaborateur, ou au plus près du centre opérationnel.

Management stratégique

Diagnostic d'entreprise	Participer à la collecte des données en utilisant les outils dédiés au diagnostic interne et externe. Développer une démarche continue de veille informationnelle, de benchmarking (étalonnage), ...
Formulation stratégique	Assister le manager pour comprendre les choix stratégiques qui s'offrent à l'organisation dans une cohérence globale. Accompagner et exécuter la mise en œuvre d'une planification stratégique adaptée.
Choix organisationnels	Appréhender les différentes formes organisationnelles et contribuer à identifier les leviers de progrès dans la dynamique des structures.

Management opérationnel

Gestion d'équipe	Appréhender les techniques de la gestion des ressources humaines, la motivation, la satisfaction, la dynamique des groupes, la gestion des conflits... Il peut encadrer une petite équipe.
Gestion de projet	Mobiliser les outils de la gestion par projet.
Contrôle de gestion	Mettre en œuvre des outils de suivi, de vérification et d'amélioration de la performance.

Communication professionnelle

Communication écrite	Exploiter et adapter au mieux les supports de communication écrits plus ou moins normalisés.
Communication orale	S'exprimer de manière professionnelle et efficace dans une relation interpersonnelle et en groupe.

Communication en langue étrangère	S'appuyer sur la pratique de deux langues étrangères en situation professionnelle.
-----------------------------------	--

Performance durable

Gestion des risques	Utiliser des outils pour l'évaluation et le traitement des risques.
---------------------	---

Intégrer les enjeux d'une démarche de régulation par anticipation.

Accompagner le développement des certifications qualité.

RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) et développement durable	Contribuer à l'engagement de l'organisation dans une démarche de développement à long terme, associant les performances économiques, sociales et écologiques.
---	---

Activités et compétences spécifiques

Le diplômé d'un DUT GACO doit également acquérir des compétences spécifiques qui s'inscrivent dans les fonctions récurrentes des organisations :

Recherche et Développement (R&D)

Innovation	Participer à la démarche d'accompagnement et de soutien des actions d'innovation dans la conception et l'évolution des produits et des processus.
------------	---

Achat

Administration des achats	Participer à la démarche d'optimisation dans les approvisionnements - du choix du fournisseur au passage et suivi des commandes -. Participe à l'élaboration d'un cahier des charges en vue d'un appel d'offre, et inversement, accède et interprète des appels d'offre publics ou privés.
---------------------------	--

Logistique

Logistique amont et aval	Identifier et contribuer aux opérations de logistique avec les différents partenaires externes à l'organisation, dans un contexte local, régional, national et international.
--------------------------	---

Logistique interne	Participer à l'optimisation des flux physiques, financiers et informationnels internes, l'entreposage, le stockage...
--------------------	---

Marketing

Marketing d'étude	Participer au recueil et à l'interprétation des données quantitatives et qualitatives, marketing et commerciales, internes et externes.
-------------------	---

Marketing stratégique	S'appuyer sur les outils d'audit afin d'appréhender les orientations stratégiques de l'organisation.
-----------------------	--

Accompagner la démarche de l'internationalisation des activités.

Marketing opérationnel	Utiliser les techniques efficaces dans le cadre de la politique commerciale. Participer à la composition des quatre variables du plan de marchéage (Produit, Prix, Distribution et Communication) en lien avec les orientations stratégiques définies, ainsi que les objectifs et plans d'actions opérationnels associés.
------------------------	--

E-Marketing	Identifier les outils les plus récents dans la démarche e-marketing et en mettre en œuvre.
-------------	--

Production – Maintenance

Organisation de la production	Intégrer le processus et les méthodes associés à la gestion de la production.
-------------------------------	---

Management de la qualité	S'intégrer dans la mise en œuvre des méthodes de base de la gestion et d'optimisation de la qualité en production. Identifier et évaluer la pertinence des certifications françaises et internationales.
--------------------------	--

Commerce

Gestion de la Relation Client	S'inscrire dans une appropriation technique et méthodologique pour capter, analyser et traiter les informations relatives aux clients et aux prospects, dans le but de leur proposer une relation « gagnant-gagnant » et de les fidéliser.
-------------------------------	--

Négociation	Intégrer les techniques opératoires de la négociation, en français et en langues étrangères.
-------------	--

Commerce International	Appréhender les opérations courantes de contractualisation, de logistique et de financement d'importations et d'exportations.
------------------------	---

E-Commerce	Transcrire l'offre marketing et commerciale de l'organisation dans un contexte de vente en ligne.
------------	---

Gestion des Ressources Humaines

Recrutement	Mettre en œuvre des techniques de recrutement.
-------------	--

Rémunération	Intégrer la politique de rémunération.
--------------	--

Formation	Participer à l'élaboration et au suivi du plan de formation.
-----------	--

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	Identifier les différentes étapes de la démarche de mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).
---	---

Tableaux de bord	Utiliser des tableaux de bord d'évaluation du bilan social pour l'accompagnement et le développement du capital humain de l'organisation.
------------------	---

Comptabilité – Finance

Comptabilité générale	Comprendre les règles fondamentales de la comptabilité Lire et interpréter un compte de résultat et un bilan.
-----------------------	--

Gestion financière	Apprécier le niveau d'activité, la rentabilité et la situation financière globale d'une entreprise.
--------------------	---

	Distinguer les sources et modes de financement adaptés à la nature du besoin. Établir un plan de financement et évaluer notamment les besoins financiers liés au cycle d'exploitation.
Gestion de la trésorerie	Appréhender l'évolution de la trésorerie à partir d'une approche bilancielle ou d'une approche par les flux de recettes et de dépenses. Sélectionner les sources de financement à court terme.
Fiscalité d'entreprise	Recenser et évaluer l'impact des principaux impôts des entreprises. Intégrer les principes de fonctionnement de la TVA.

Gestion

Comptabilité de gestion	Mettre en œuvre les principales méthodes de calcul de coût.
Contrôle de gestion	Exploiter les outils de gestion prévisionnelle et budgétaire et les outils utilisés pour l'élaboration des différents budgets. Intégrer la finalité d'un système de contrôle budgétaire. Apprécier la rentabilité d'un investissement.

Administration – Gestion de l'information

Processus administratifs	Participer à la mise en place de processus administratifs dans l'organisation.
Veille informationnelle	Participer au recueil de l'information pertinente, l'organiser et la diffuser pour les acteurs de l'organisation. S'appuyer sur des plateformes collaboratives et des bases de données relationnelles.
Traitement quantitatif de l'information	Recourir à des techniques descriptives, d'interprétation et prévisionnelles. Mettre en œuvre des outils spécifiques (tableur, extracteur de données...).

Communication – TIC

Communication interne	Produire du contenu rédactionnel et oral, synchrone ou asynchrone, sur des supports de communication adaptés. Utiliser un style professionnel et efficace.
Communication externe	
Système d'information	Intégrer le fonctionnement des réseaux informatiques et appréhender les questions de sécurité. Mettre en œuvre un MCC (Modèle Conceptuel de Communication) simple et utiliser un SGBDR (Système de Gestion de Base de Données Relationnelles). Identifier les fonctionnalités des Progiciels de Gestion Intégrée (ERP).

Droit

Cadre et sources juridiques	Analyser le cadre juridique et collecter les règles de droits applicables aux personnes et aux relations professionnelles rencontrées (droit public et droit privé).
Droit des obligations	Analyser des contrats, identifier les principaux contrats, les obligations des parties et

	les sources de responsabilité de l'entreprise.
Droit des affaires	Evaluer le statut de l'entreprise individuelle et sociétaire, les règles applicables au commerçant et les différents types de sociétés. Intervenir lors les différentes étapes du traitement de l'entreprise en difficulté.
Droit des relations professionnelles	Appliquer la réglementation liée au contrat de travail, aux relations collectives et à la résolution des conflits.
Création d'entreprise	
Étude de marché	Valider la pertinence d'une idée sur un marché donné. Établir un positionnement marketing et commercial.
Prévisions financières et financement	Élaborer les documents de gestion clés qui composent le plan d'affaires, les présenter et argumenter en faisant le lien avec les informations collectées sur le marché et la stratégie de conquête retenue.
Statut juridique	Choisir le statut juridique adapté et en saisir les conséquences en termes de droits et d'obligations.
Choix managériaux	Opérer des choix en matière d'organisation, de division du travail, de coordination, d'animation et de mise en cohérence des processus.
Démarrage de l'activité	Mettre en place les outils de mise en œuvre, de suivi et de correction pour accompagner le démarrage de l'activité.

3. Organisation générale de la formation

a. Descriptif de la formation

La formation est organisée en 4 semestres, découpés en Unités d'Enseignement (UE) à raison de 2 ou 3 UE par semestre. La démarche pédagogique retenue est notamment celle de la méthodologie par projet. Le futur professionnel est mis en situation de manière théorique et pratique. Il emploie au mieux ses connaissances et son savoir-faire, tout en développant ses qualités clés, essentielles pour son intégration dans le milieu professionnel et sa capacité à évoluer au sein de l'organisation.

Organisation spécifique dans le domaine des Arts, de la Culture et du Sport

Certains départements GACO peuvent proposer un parcours spécifique et une organisation dédiée afin d'accueillir des étudiants qui souhaitent concilier une pratique artistique (musique, danse, théâtre...), culturelle ou sportive importante et leur réussite sur un diplôme tertiaire de niveau III. Il appartient à l'IUT d'autoriser l'inscription dans cette formation aménagée.

Par un découpage du programme, le DUT GACO peut être obtenu sur 6 semestres au lieu de 4, avec le maintien de la logique prévue dans la progression pédagogique (semestres, UE et modules) ainsi que le respect des volumes horaires et des modalités d'évaluation précisés dans l'arrêté de 2005 et rappelés ci-après.

Langues étrangères et international

Les organisations évoluent dans un contexte international de plus en plus marqué. L'étudiant en formation doit donc appréhender cette dimension comme objet d'étude notamment dans une logique managériale, économique, socioculturelle, juridique et géostratégique.

Dans une démarche de professionnalisation à bac +2, l'étudiant doit acquérir des connaissances et des compétences opérationnelles tant au niveau de fonctions dédiées (commerce international, logistique, marketing...) qu'au niveau de la maîtrise de langues étrangères. Ainsi le diplômé du DUT GACO doit avoir une bonne maîtrise de l'anglais, langue obligatoire enseignée sur les 4 semestres, et d'une autre langue étrangère, elle aussi obligatoire. Les départements doivent s'organiser dans leur IUT pour proposer plusieurs langues vivantes étrangères. Pour des étudiants issus de filières ou de parcours pré-bac qui ne leur auraient pas permis de suivre une 2^{ème} langue vivante ou pour d'autres cas particuliers, la langue vivante 2 peut-être substituée par de l'anglais renforcé ou une langue étrangère en débutant.

Les départements sont incités à orienter les étudiants vers une certification leur permettant de se positionner et de valoriser leurs acquis au terme des quatre semestres de formation.

Les étudiants peuvent réaliser leur stage à l'étranger. La démarche est la même que pour un stage en France, tant par les procédures de recherche et les objectifs de contenus, que par la forme dans son évaluation. La signature d'une convention tripartite entre l'étudiant, l'entreprise et le département-IUT-Université, est obligatoire.

L'IUT peut aussi valider par équivalence un voire deux semestres effectués par un étudiant dans une université ou un établissement d'enseignement à l'étranger. Les semestres font l'objet d'une convention de partenariat entre les établissements qui précisent les conditions d'accueil et d'équivalence. Certaines dispositions peuvent notamment être proposées sous forme de cours à distance, de suivi de projets tutorés, d'évaluation au retour afin de s'assurer de la solidité des acquis.

Autres modalités de mise en œuvre du DUT GACO

Le DUT GACO peut être proposé selon les modalités :

- de l'alternance (dont l'apprentissage) et de la formation tout au long de la vie,
- de l'année spéciale,
- de la VAE.

Adaptation locale

Dans chacun des quatre semestres, un module est identifié pouvant faire l'objet d'une substitution complète :

- Semestre 1 : Module Adaptation aux publics
- Semestre 2 : Module Découverte du milieu socio-économique local et régional
- Semestre 3 : Module Actualité et culture générale
- Semestre 4 : Module Préparation à la certification

b. Tableaux synthétiques des modules et des UE par semestre

Semestre 1 – Ventilation horaire en face à face et coefficients

		CM	TD	TP	Total	Coef.
UE 1	UE 1.1 Découverte de l'entreprise et démarche de projet					
	M1101 Economie - Concepts fondamentaux	15	20		35	3
	M1102 Environnement juridique et culture juridique	15	20		35	3
	M1103 Introduction au marketing	20	15		35	3
	M1104 Outils informatiques	5	5	30	40	3
	M1105 Management de projet	5	10	10	25	2
	M1106 Activités transversales		15	15	30	1
	Total UE 1.1	60	85	55	200	15
UE 2	UE 1.2 Communication et introduction à la gestion					
	M1201 Comptabilité : les fondamentaux	15	20		35	3
	M1202 Expression et Communication : Techniques de l'expression orale		10	30	40	3
	M1203 Management des organisations	15	20		35	3
	M1204 Langue vivante 1 - Anglais des affaires		10	20	30	2
	M1205 Méthodologie PPP phase 1		10	15	25	2
	M1206 Adaptation au public		25		25	1
	M1207 Langue vivante 2		10	10	20	1
	Total UE 1.2	30	105	75	210	15
	Total Semestre 1	90	190	130	410	30

Semestre 2 – Ventilation horaire en face à face et coefficients

		CM	TD	TP	Total	Coef.
UE 1	UE 2.1 Environnement de l'organisation et techniques de gestion					
	M2101 Droit de l'entreprise	15	15		30	2
	M2102 Economie - Les problématiques clés de l'économie	15	10		25	2
	M2103 Gestion de l'information	10	15	5	30	2
	M2104 Mix marketing et planification	20	20	5	45	2
	M2105 Technologie de l'information et de la communication	5	5	30	40	2
	M2106 Activités transversales		15	15	30	1
	M2107 Management d'équipe : performance et gestion de conflits	5	10	10	25	1
	Total UE 2.1	70	90	65	225	12
UE 2	UE 2.2 Communication et outils de gestion					
	M2201 Comptabilité : l'approche par les cycles	15	30		45	2
	M2202 Expression et Communication : Techniques de l'expression écrite		10	25	35	2
	M2203 Langue vivante 1 - Anglais des affaires		10	20	30	2
	M2204 Outils statistiques appliqués à la gestion	5	15	10	30	2
	M2205 Langue vivante 2		10	10	20	1
	M2206 Découverte du milieu socio-économique local et régional		25		25	1
	M2207 Méthodologie PPP phase 2			20	20	1
	Total UE 2.2	20	100	85	205	11
UE 3	UE 2.3 Applications professionnelles : Découverte et Exploration					
	M2301 Stage 1 (140 heures minimum - 4 semaines minimum)					4
	M2302 Projet tutoré 1 (100 heures)					3
	Total UE 2.3					7
	Total Semestre 2	90	190	150	430	30

Semestre 3 – Ventilation horaire en face à face et coefficients

			CM	TD	TP	Total	Coef.
U E 1	UE 3.1	Gestion opérationnelle et stratégique					
	M3101	Droit des affaires	15	20		35	3
	M3102	Gestion commerciale et négociation	20	10	15	45	3
	M3103	Gestion financière et fiscale	15	30		45	3
	M3104	Stratégie des Organisations	20	20		40	3
	M3105	Droit des relations professionnelles	15	15		30	2
		Total UE 3.1	85	95	15	195	14
U E 2	UE 3.2	Communication appliquée					
	M3201	Expression et Communication Professionnelle		10	20	30	2
	M3202	Langue vivante 1 - Anglais des affaires		10	20	30	2
	M3203	Logistique	10	10	10	30	2
	M3204	PPP phase 3			25	25	2
	M3205	Actualité et culture générale		25		25	1
		Total UE 3.2	10	55	75	140	9
U E 3	UE 3.3	Développement technologique					
	M3301C	Activités transversales		15	15	30	2
	M3302C	Problématiques spécifiques des TPE-PME	15	15		30	2
	M3303C	Systèmes d'information et de communication	5	5	25	35	2
	M3304C	Langue vivante 2		10	10	20	1
		Total UE 3.3	20	45	50	115	7
		Total Semestre 3	115	195	140	450	30

Semestre 4 – Ventilation horaire en face à face et coefficients

			CM	TD	TP	Total	Coef.
U E 1	UE 4.1	Gestion appliquée					
	M4101	Contrôle de gestion	20	20	5	45	2
	M4102	E-Commerce et E-marketing	10	10	10	30	2
	M4103	Gestion des Ressources Humaines	15	15	5	35	2
	M4104	Langue vivante 1 - Anglais des affaires		10	20	30	2
	M4105	Création et reprise d'entreprise	5	15	5	25	1
	M4106	Approfondissement technologique (langues, Informatique...)		25		25	1
		Total UE 4.1	50	95	45	190	10
U E 2	UE 4.2	Enrichissement professionnel					
	M4201C	Management de l'innovation et intelligence économique	5	15	10	30	2
	M4202C	Techniques du Commerce International	15	15		30	2
	M4203C	Activités transversales		15	15	30	1
	M4204C	Langue vivante 2		10	10	20	1
	M4205C	Organisations publiques et associatives	15	15		30	1
		Total UE 4.2	35	70	35	140	7
U E 3	UE 4.3	Applications professionnelles : Mise en responsabilité					
	M4301	Stage 2 (280 heures minimum - 8 semaines minimum)					8
	M4302	Projet tutoré 2 (200 heures)					5
		Total UE 4.3					13
		Total Semestre 4	85	165	80	330	30

Pour ce qui concerne « Apprendre Autrement », l'article 15 de l'arrêté du 3 août 2005 précise qu'un volume horaire de l'ordre de 10 % de la formation encadrée y est consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et faire aussi l'objet de modules spécifiques.

c. Stages et projets tutorés

12 semaines de stage

Le stage en organisation (entreprise, administration, association, collectivité territoriale...), d'une durée de 4 semaines minimum au semestre 2 et de 8 semaines minimum au semestre 4, finalise la professionnalisation de la formation au DUT. Si le stage du semestre 2 permet de découvrir une structure, de se confronter aux exigences d'un milieu professionnel et d'alimenter le projet de l'étudiant, celui de fin de formation doit permettre de réaliser une mission en autonomie conforme aux compétences techniques, technologiques et relationnelles attendues du futur technicien.

L'ensemble du processus de stage, de la recherche d'une structure d'accueil à la soutenance orale, est conduit dans le cadre d'une démarche de type qualité qui en définit les responsabilités et les procédures, en matière d'accueil et d'intégration du stagiaire dans son unité d'affectation et d'accompagnement par les tuteurs. Cette démarche répond à une charte tripartite entre l'étudiant, le département de formation et l'organisation, concrétisée par une convention de stage en conformité avec la réglementation.

La recherche d'une organisation d'accueil par l'étudiant est impérative en ce qu'elle constitue un premier exercice de préparation à la recherche d'emploi.

La mission confiée au stagiaire fait l'objet d'une concertation préalable entre l'organisation et le département afin d'en mesurer la faisabilité et l'intérêt partagé des 3 parties.

Sur toute la période du stage, l'étudiant est suivi à la fois par un tuteur enseignant et un tuteur au sein de l'organisation.

L'évaluation est réalisée par le jury en tenant compte de l'avis du tuteur de l'organisation d'accueil. Elle porte sur le travail réalisé et les capacités relationnelles de l'étudiant, le rapport écrit et la soutenance orale. La notation se fait sur la base d'une grille avec des critères permettant d'évaluer les compétences attendues individuellement, mentionnées dans le référentiel d'activités et de compétences du diplôme. Cette évaluation peut être simplifiée sur le stage court du semestre 2.

Le coefficient appliqué pour l'ensemble des stages est de 12.

300 heures de projets tutorés

L'activité de projet tutoré, d'un volume de 300 heures de travail pour l'étudiant sur l'ensemble de la formation, constitue une approche de la pratique du métier de technicien supérieur dans une organisation et a par conséquent pour objectifs de développer les aptitudes professionnelles du futur diplômé, à savoir :

- La mise en pratique des savoirs et savoir-faire
- L'expérimentation de la transdisciplinarité
- L'apprentissage et la mise en pratique de la méthodologie de conduite de projets : rédaction d'un cahier des charges, travail en groupe, gestion du temps et des délais, communication écrite et orale, ...

- Le développement des compétences relationnelles de l'étudiant : l'autonomie et les qualités propres au travail en équipe (initiative, aptitude à la communication, la coordination...)

Sur les deux premiers semestres, le projet tutoré représente 100 heures pour l'étudiant et a un coefficient de 3 comptabilisé au semestre 2. Ce premier projet est l'occasion de s'initier à la démarche projet de manière concrète par l'organisation en équipe afin d'atteindre l'objectif fixé. Les aspects méthodologiques sont abordés dans des modules dédiés.

Dans les semestres 3 et 4, un ou plusieurs projets doivent être réalisés sur une base de 200 heures et pour un coefficient de 5. Les missions commanditées par des organisations extérieures (entreprises, associations, collectivités territoriales...) ou en interne, doivent prendre de l'ampleur. L'étudiant mobilise des contenus étudiés en cours en vue de répondre à une demande formalisée dans un cahier des charges commandité.

Les projets tutorés font l'objet d'un suivi par un ou plusieurs enseignants et sont évalués selon les critères communiqués aux étudiants.

d. Projet Personnel et Professionnel (PPP)

Le dispositif PPP doit permettre à l'étudiant un travail de fond dans l'objectif de se faire une idée précise des nombreux métiers de la spécialité et de ce qu'ils nécessitent comme connaissances et compétences. Il doit amener l'étudiant à questionner l'adéquation entre ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses atouts et ses faiblesses dans l'objectif de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers envisagés. Enfin, le PPP vise à acquérir des méthodologies d'orientation réutilisables tout au long de la vie.

L'étudiant doit être le principal acteur de la démarche. Il doit réaliser son projet à partir d'expériences construites, vécues, capitalisées et comparées à d'autres. Les techniques d'insertion, de reconversion professionnelles et toute forme pédagogique visant la professionnalisation des étudiants peuvent être mobilisées à cette occasion.

Le coefficient du Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant est de 5 sur l'ensemble de la formation.

e. Orientations pédagogiques, pédagogie par la technologie

Dans chaque semestre du DUT GACO un module « activités transversales » permet d'associer plusieurs modules. Il est possible d'organiser ou de participer à des jeux d'entreprise, des simulations de gestion, des challenges de création, des visites d'entreprise, de mobiliser des conférenciers, de mettre en place des ateliers...

Les équipes pédagogiques sont incitées à exploiter les systèmes les plus récents, les progiciels et applications utilisés par les organisations les plus innovantes. Ainsi, la présentation et la manipulation de progiciels dédiés aux fonctions de l'organisation (Logistique, GRH, Marketing, Comptabilité/Finance...) sont vivement conseillées. Il en est de même pour la présentation voire l'utilisation pédagogique d'un ERP (Progiciel de Gestion Intégré) qui finalise la notion de pilotage global. Des intervenants professionnels extérieurs peuvent être moteurs dans l'apport direct des pratiques actuelles, tant dans leurs processus que par les outils employés.

f. Prise en compte des enjeux actuels de l'économie

Le Programme Pédagogique National du DUT GACO veille à intégrer les enjeux clés et actuels de l'économie. Certaines thématiques sont traitées dans des modules dédiés et d'autres sont intégrées dans des modules plus génériques. Certains points font l'objet d'un éclairage particulier :

Entrepreneuriat

Un module de création et reprise d'entreprise est proposé au semestre 4. Module de synthèse pour le DUT GACO, c'est l'occasion pour l'étudiant de participer à une véritable démarche de projet de création d'entreprise. Il est

sensibilisé à l'esprit de la création et au processus méthodologique qui doit lui permettre de s'engager sur la voie de la réussite. Au-delà d'un module dédié, l'état d'esprit de l'entrepreneur devient une qualité-clé appréciée par son pragmatisme, son enthousiasme et sa recherche constante de création de valeur.

Normalisation

Intégrée dans les modules de spécialité, la normalisation s'inscrit dans une démarche de performance et de qualité globale. Les étudiants sont sensibilisés aux normes nationales et internationales dans les différents domaines de la gestion.

Intelligence économique

Le pilotage et la prise de décisions dans les organisations nécessitent d'intégrer cette notion clé d'intelligence économique. Les activités de veille, de protection de l'information et d'influence sont intégrées dans plusieurs modules (Gestion de l'information, Stratégie des organisations...) et un module de synthèse est prévu dans le parcours insertion professionnelle du semestre 4.

Développement durable

L'étudiant en formation est sensibilisé au caractère durable recherché par l'organisation dans laquelle il évolue. Acteur de cette organisation, il anticipe au mieux les répercussions des décisions qu'il peut prendre et identifie les enjeux stratégiques. Le développement durable, par la recherche de la performance corrélée aux considérations sociales et écologiques, est abordé dans l'ensemble des modules de la formation.

Gestion de projet

Le management de projet est un point clé dans la réussite des organisations. Les futurs professionnels sont formés aux techniques en intégrant des méthodes et des outils. Ils sont sensibilisés aux différents aspects incontournables : fonctionnels, techniques, organisationnels, délais et coûts.

Deux modules dédiés sont proposés : « Management de projet » (semestre 1) et « Management d'équipe : performance et gestion de conflit » (semestre 2).

La mise en œuvre de la démarche de projet est effective sur les 4 semestres. Les activités transversales, la création d'entreprise, les projets tutorés, et les stages sont autant d'occasions pour les étudiants de s'y confronter.

Santé et sécurité au travail

Dans une démarche de qualité, les étudiants sont sensibilisés aux problématiques autour de la santé et de la sécurité au travail de façon spécifique dans le module du semestre 2 : « Management d'équipe : performance et gestion de conflits » et le module du semestre 3 : « Droit des relations professionnelles ».

De manière plus pratique, les étudiants peuvent éventuellement se voir proposer de s'inscrire dans une démarche d'acquisition de compétences en vue d'une certification (PSC1 *Prévention et Secours Civiques*, SST *Sauveteur Secouriste du Travail*, ...) en S4 avec le module « Approfondissement technologique ».

g. Structure globale de la formation

Les 1 620 heures de formation encadrée se définissent comme suit :

Cours Magistraux (CM) :	380 heures
Travaux dirigés (TD) :	740 heures
Travaux pratiques (TP) :	500 heures

Les travaux dirigés (TD) correspondent à des groupes de 28 étudiants, les travaux pratiques (TP) correspondent à des groupes de 14.

La validation des parcours de formation s'effectue par un contrôle continu et régulier dans chacun des 4 semestres selon les modalités fixées par l'arrêté du 3 août 2005. Le diplôme obtenu est le DUT, Diplôme Universitaire de

Technologie de niveau III, donnant lieu à l'attribution de 120 ECTS (European Credits Transfer System) soit 30 ECTS par semestre validé.

Répartition des cours CM, TD et TP

	CM	TD	TP	Horaire total	ECTS
semestre 1	90 h	190 h	130 h	410 h	30
semestre 2	90 h	190 h	150 h	430 h	30
semestre 3	115 h	195 h	140 h	450 h	30
semestre 4	85 h	165 h	80 h	330 h	30
horaire total	380 h	740 h	500 h	1620	120

Cadrage des modules supports transversaux

	CM	TD	TP	Total
Expression et Communication	0	30	75	105
Langue Vivante 1	0	40	80	120
PPP	0	10	60	70
Volume horaire étudiant	0	80	215	295

4. Descriptif des modules de formation

Modèle explicatif de la fiche module

Numéro de l'Unité d'Enseignement et du module		Nombre d'heures par étudiant pour le semestre CM Cours Magistraux (groupe entier) TD Travaux Dirigés (28 étudiants) TP Travaux Pratiques (14 étudiants)		
UE X.X	Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)	Semestre 1		
		Volume horaire		
MXXXX	Nom du module (tronc commun ou module complémentaire)	CM	TD	TP
		0	0	0
Objectif du module : Objectif principal attendu pour le module				
Compétences principales visées : Liste des principales compétences qui doivent être acquises à la fin du module.				
Prérequis : Précisions apportées si des connaissances ou compétences doivent être acquises en amont afin d'assurer la pleine réussite de l'étudiant dans le module.				
Contenus : Liste des contenus importants qui doivent être abordés par l'enseignant. Non exhaustif.				
Modalités de mise en œuvre : Liste d'applications possibles dans le cadre des stages, des projets tutorés, de l'apprentissage... Non exhaustif				
Prolongements possibles : Pistes possibles si l'enseignant a terminé le contenu du programme.				
Modalités particulières d'évaluation : En dehors des modalités classiques d'évaluation, écrites et orales, individuelles et en groupe, précisions apportées quant aux variations possibles (études de cas, exposé, simulation de gestion...)				
Mots clés : Liste de mots clés qui font référence à des concepts spécifiques ou intégrateurs qui doivent être maîtrisés par l'étudiant. Non exhaustif.				
Liens avec : Passerelles directes vers d'autres modules du semestre ou avec celui ou ceux à venir.				

a. Semestre 1 – Détail des modules

		CM	TD	TP	Total	Coef.
U E 1	UE 1.1	Découverte de l'entreprise et démarche de projet				
	M1101	15	20		35	3
	M1102	15	20		35	3
	M1103	20	15		35	3
	M1104	5	5	30	40	3
	M1105	5	10	10	25	2
	M1106		15	15	30	1
	Total UE 1.1	60	85	55	200	15

		CM	TD	TP	Total	Coef.
U E 2	UE 1.2	Communication et introduction à la gestion				
	M1201	15	20		35	3
	M1202		10	30	40	3
	M1203	15	20		35	3
	M1204		10	20	30	2
	M1205		10	15	25	2
	M1206		25		25	1
	M1207		10	10	20	1
	Total UE 1.2	30	105	75	210	15

	Total Semestre 1	90	190	130	410	30
--	-------------------------	-----------	------------	------------	------------	-----------

UE 1.1	Découverte de l'entreprise et démarche de projet	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1101	Économie - Concepts fondamentaux	CM	TD	TP
		15	20	0
Objectif du module : Connaître les concepts de base de l'activité économique.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principales notions économiques et leurs interdépendances • Avoir des repères théoriques et savoir les relier entre eux et aux enjeux économiques actuels • Savoir analyser un document économique (texte d'auteur, article de presse, graphiques et tableaux) • Calculer un taux de croissance, un coefficient multiplicateur, un indice, une proportion, distinguer une variation absolue d'une variation relative 				
Prérequis : aucun				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Science économique (définition, économie positive et normative, micro et macro-économie...) • Diversité des agents économiques • Fonctions économiques et leurs interdépendances, le circuit économique et le Tableau Économique d'Ensemble • Histoire de la pensée économique (les principaux courants et auteurs) • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Questions de cours, compréhension et analyse • Étude documentaire (effectuer une synthèse organisée) • Développement structuré • ... 				
Prolongements possibles : exercice de la dissertation (travail possible en prolongement avec le module d'économie au semestre 2), traitement de l'actualité économique et sociale sur des supports variés (presse, journaux et émissions télévisées...).				
Mots clés : production, PIB, productivité, investissement, circuit économique, arbitrage, taux d'intérêt, revenus, pouvoir d'achat, inflation, épargne, consommation, balance commerciale, mondialisation, redistribution, auteurs classiques, néoclassiques, keynésiens, marxistes, rareté...				
Liens avec : M2102 Économie - Les problématiques clés de l'économie				

UE 1.1	Découverte de l'entreprise et démarche de projet	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1102	Environnement juridique et culture juridique	CM	TD	TP
		15	20	0
Objectif du module : Connaître les règles de base en droit privé.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Se repérer dans les sources du droit et dans leur hiérarchie • Identifier les différents types de personnes juridiques • Savoir quelles règles de preuve s'appliqueront dans un contexte donné • Comprendre le déroulement d'un procès et connaître les grands principes • Apprécier la portée des actes et des faits juridiques • ... 				
Prérequis : Notions de règles collectives régissant la vie en société, droits et obligations des citoyens, rôle de la loi et de la justice. Connaissance des institutions de la République et des acteurs de la vie politique et sociale. Construction européenne (objectifs et grandes étapes, institutions).				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Cadre juridique : la règle de droit (finalité, définition, caractères), les sources du droit français étatiques et professionnelles, les sources européennes et internationales, l'organisation judiciaire (juridictions européennes et nationales, droit commun du procès, modes alternatifs de règlement des litiges) • Acteurs de la vie juridique : les personnes et la personnalité juridique, la capacité, les éléments d'identification des personnes • Mécanismes juridiques : les actes et les faits juridiques, la preuve (objet, charge, modes, admissibilité, évolution) • Différentes sources d'obligations • Contrat (notion, grands principes du droit des contrats, formation du contrat, exécution, inexécution) • Différents régimes de responsabilité • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Étude d'une ou plusieurs situations pratiques • Commentaire de documents (décisions de justice...) • Étude ou la rédaction d'un contrat ou de conditions générales de vente 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les règles de la preuve • Saisir le tribunal compétent • Vérifier la bonne exécution du contrat • ... 				
Prolongements possibles : institutions européennes...				
Mots clés : constitution - loi- traité- directive-règlement européen - jurisprudence- personnes juridiques - nom- domicile- capacité- association- société- syndicat- patrimoine- propriété- preuve- présomption - écrits - juridictions - arrêt - obligation - contrat - consentement - nullité - clause- faute- dommage				
Liens avec : M2101 Droit de l'entreprise – M3101 Droit des affaires – M3105 Droit des relations professionnelles				

UE 1.1	Découverte de l'entreprise et démarche de projet	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1103	Introduction au marketing	CM	TD	TP
		20	15	0
Objectif du module : Acquérir et maîtriser les concepts et les techniques fondamentaux du marketing.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et maîtriser les concepts fondamentaux du marketing • Identifier les variables explicatives du comportement du consommateur • Identifier les acteurs et les contraintes du marché • Repérer et choisir les segments et les cibles • Collecter, analyser et exploiter les sources d'informations marketing • ... 				
Prérequis : aucun				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au marketing: Définitions (mots clefs) - Historique - Démarche marketing : marketing d'études - marketing stratégique - marketing opérationnel - Contrôle et suivi • Comportement du consommateur : Besoins, mobiles et motivations - Attitudes - Variables sociologiques - Processus d'achat... • Connaissance du marché : Définition d'un marché - Typologie des marchés - Composantes du marché : offre, demande, - Actions de l'environnement sur le marché – Éléments quantitatifs et qualitatifs • Segmentation, ciblage et positionnement : Critères de segmentation - Choix des cibles (couples produit/marché) - Positionnement (identification, différenciation, caractéristiques spécifiques) • Études marketing : Les sources d'information secondaires (internes/externes, SIM) - Les sources d'information primaires (études quantitatives et qualitatives : types d'études et méthodologie) • Principes d'élaboration d'un questionnaire • ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Participer à une action en collaboration avec une entreprise • Participer à une étude de marché : analyser un marché et en tirer des conclusions • Concevoir un questionnaire • Faire une étude de la demande • Réaliser une étude de l'environnement • Étudier la concurrence (relevé de prix...) 				
Prolongements possibles : Utilisation d'un progiciel d'enquête				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas, sur un marché réel ou fictif • Analyse d'articles • Exposé en groupe • Questions de cours et d'analyse 				
Mots clés : mercatique, étude de marché, produit, consommateurs, environnement, concurrents, segmentation, comportements, attitudes, motivations, mobiles, freins, cycle de vie, gamme, qualité, marque, étiquetage, image de marque				
Liens avec : M2204 Outils statistiques appliqués à la gestion – M2104 Mix marketing et planification				

UE 1.1	Découverte de l'entreprise et démarche de projet	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1104	Outils informatiques	CM	TD	TP
		5	5	30
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> S'approprier le poste de travail informatique Être responsable à l'ère du numérique Réaliser des supports de communication efficaces en contexte professionnel en respectant des exigences de rédaction et de présentation Produire, traiter et exploiter des documents numériques 				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> Comprendre le fonctionnement d'un ordinateur. Identifier les différentes configurations d'un ordinateur Gérer des dossiers et fichiers sur différents supports de stockage Connaître les règles qui régissent l'utilisation de l'outil informatique en environnement professionnel Utiliser la messagerie électronique (webmail et client de messagerie) Effectuer des recherches avancées sur Internet en utilisant un moteur de recherche Structurer et mettre en forme un document, concevoir un document composite, utiliser un modèle, les styles, index automatique, réviser un document, réaliser un publipostage conditionnel... Créer un diaporama interactif et automatisé Savoir élaborer des feuilles de calcul, utiliser des fonctions avancées, créer des représentations graphiques, réaliser des modèles de simulation/décision... ... 				
Prérequis : Aucun				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> Gestion d'un poste informatique, composants matériels et leurs rôles, système d'exploitation, logiciels, interopérabilité Aspects juridiques et éco-responsabilité dans les TIC Messagerie, Internet Traitement de textes PréAO (Présentation Assistée par Ordinateur) Tableur 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> Contrôles sur poste informatique Dossiers et soutenances, ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> Rédaction de dossiers/documents (courriel, publipostage, note, lettres administratives et commerciales, compte-rendu, rapport, CV, lettre de motivation...), présentations orales dans le cadre des autres modules de la formation... 				
Prolongements possibles : rédaction de documents longs, soutenances orales avec utilisation d'une Présentation Assistée par Ordinateur (PréAO), intégration des objectifs du C2i...				
Mots clés : Fonctionnement des ordinateurs, licence logicielle, responsabilité, droits d'auteur, CNIL, informatique verte (green IT), internet, IP, moteur de recherche, messagerie, traitement de texte, tableur, PréAO				
Liens avec : M2105 Technologie de l'information et de la communication – M2202 Expression et Communication : Techniques de l'expression écrite				

UE 1.1	Découverte de l'entreprise et démarche de projet	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1105	Management de projet	CM	TD	TP
		5	10	10
Objectif du module : Découvrir et mettre en œuvre une démarche de projet.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents types de projets • Comprendre la logique du travail en mode projet • Savoir organiser et mener à bien un projet • ... 				
Prérequis : aucun				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Notion de projet : définition, étapes, parties prenantes, équilibre des contraintes (organisation, coûts et délai), solutions alternatives (risques) • Structuration du projet <ul style="list-style-type: none"> ○ Cadrage (objectif, moyens) ○ Découpage (phases et processus, planification) ○ Outils de gestion de projet (PERT, GANTT, agenda partagé...) • Encadrement et management du projet <ul style="list-style-type: none"> ○ Notion de chef de projet, rôle, les acteurs du projet ○ Lien fonctionnel et lien hiérarchique • Fin de projet : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rapport de fin de projet ○ Capitalisation des expériences • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve écrite de type cas pratique portant sur les outils de la gestion de projet • Dossier à rendre en fin de semestre avec l'organisation complète d'un projet théorique ou pratique • Participation à un jeu d'entreprise, • ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Travail en appui du projet tutoré avec mise en application de la méthodologie de gestion de projet • Utilisation des outils informatiques supports transversaux (MSproject par exemple) • ... 				
Prolongements possibles : jeu d'entreprise...				
Mots clés : projet, délais, jalon, planning, GANTT, PERT, chemin critique, tâches, MOA, MOE, agenda partagé, cahier des charges, pilotage...				
Liens avec : M2107 Management d'équipe : performance et gestion de conflits				

UE 1.1	Découverte de l'entreprise et démarche de projet	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1106	Activités transversales	CM	TD	TP
		0	15	15
<p>Objectifs du module : Accompagner l'innovation pédagogique et engager des activités transversales sur le semestre.</p>				
<p>Compétences principales visées : A définir par l'équipe pédagogique.</p>				
<p>Contenus possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeux et simulations de gestion • Participation à des concours • Organisation et tenue de conférences • Cas pratiques commandités ou non • Visite d'organisation avec une problématique générale ou spécifique • Exploitation ou production sur supports (vidéo, multimédia...) • Traitement de l'actualité • ... 				
<p>Évaluation : les modalités d'évaluation sont adaptées aux activités proposées et doivent faire l'objet d'une présentation en amont.</p>				
<p>Liens avec : M1101 Économie - Concepts fondamentaux M1102 Environnement juridique et Culture juridique M1103 Introduction au marketing M1104 Outils informatiques M1105 Management de projet M1201 Comptabilité : les fondamentaux M1203 Management des Organisations M1202 Expression et Communication : Techniques de l'expression orale M1204 Langue vivante 1 - Anglais des affaires M1207 Langue vivante 2 M1205 Méthodologie PPP phase 1</p>				

UE 1.2	Communication et introduction à la gestion	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1201	Comptabilité : les fondamentaux	CM	TD	TP
		15	20	0
<p>Objectif du module : Découvrir la comptabilité en partie double dans l'entreprise. Différencier les opérations relatives au patrimoine (bilan) et celles relatives à l'activité courante (compte de résultat). Maîtriser les bases de l'organisation du système d'information comptable.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les enjeux dévolus à la comptabilité : enregistrer des informations, classer ces informations selon les normes en vigueur (bilan, compte de résultat), appréhender les destinataires (internes et externes à l'entreprise) • Faire la distinction entre les opérations courantes et les opérations d'inventaire • Lire et extraire les informations principales contenues dans les documents comptables et financiers • Positionner la comptabilité par rapport à l'ensemble des fonctions de l'entreprise • Codifier les opérations comptables de base (achats, ventes, immobilisations, trésorerie) • Extraire des informations des documents comptables (grand-livre, balance, bilan et compte de résultat) • Communiquer des informations simples aux partenaires internes et externes de l'entreprise • ... 				
Prérequis : Aucun				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche simplifiée du bilan et du compte de résultat au travers des notions d'emplois et de ressources • De la logique emplois/ressources aux écritures comptables : plan comptable, écritures courantes, écritures d'inventaire (variation des stocks, amortissements) • Système d'organisation comptable : des écritures comptables de base au grand-livre • Système d'organisation comptable : de la balance aux documents de synthèse • Lecture et analyse simple des documents de synthèse : premières approches de gestion et d'analyse financière (rentabilité simple, trésorerie). 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas en devoir surveillé ou en travaux de groupes combinant mise en œuvre des techniques comptables et présentation du système d'information comptable • Dossiers • Cas présentés en travaux dirigés (individuel ou en groupe). • ... 				
<p>Modalités de mise en œuvre : Préparation des documents budgétaires (projets tutorés), gestion comptable des associations d'étudiants, pratique simple de progiciels, jeux d'entreprise...</p>				
Prolongements possibles : Utiliser des fonctions simples des progiciels de comptabilité				
<p>Mots clés : Bilan (actif/passif), compte de résultat (charges/produits), plan comptable, emplois/ressources puis débit/crédit, comptes, écritures, journal, grand-livre, balance, système d'information comptable, logiciel de comptabilité, principes comptables.</p>				
<p>Liens avec : M2201 Comptabilité : l'approche par les cycles – M3103 Gestion financière et fiscale – M4101 Contrôle de gestion</p>				

UE 1.2	Communication et introduction à la gestion	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1202	Expression et communication : Techniques de l'expression orale	CM	TD	TP
		0	10	30
Objectif du module : Maitriser l'expression orale devant un public				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer oralement devant un public • Savoir se présenter et savoir se comporter devant des professionnels • Appréhender différents outils de communication • S'adapter aux différentes situations de communication • Prendre en compte l'aspect non verbal de la communication • Avoir confiance en soi et d'affirmer • Structurer sa pensée pour optimiser sa prise de parole • Faire preuve d'autonomie et d'ouverture • ... 				
Prérequis : Niveau de langue C1 (C2 souhaitable)				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les éléments de base de la communication • Utiliser différents supports et outils de communication • Rechercher et exploiter la documentation • Développer la culture générale • Renforcer les compétences linguistiques et extra linguistiques • Entraînements à la prise de parole en situations interactives : face à face, appel téléphonique, conduite de réunion ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Exposé oral (avec logiciel de présentation), revues de presse • Entraînement à la prise de parole en situation, jeux de rôles, débats • ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Enseignement transversal qui apporte des outils méthodologiques nécessaires à l'ensemble des modules • Aide à la préparation de soutenances 				
Prolongements possibles : communication à distance (visioconférence...)				
Mots clés : Communication verbale et non verbale, prise de parole, débat, exposé, réunion, émetteur, récepteur, rétroaction, information, confiance en soi, ...				
Liens avec : M1205 : Méthodologie PPP phase 1 - M1104 Outils informatiques – M2202 Expression et communication : Techniques de l'expression écrite				

UE 1.2	Communication et introduction à la gestion	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1203	Management des organisations	CM	TD	TP
		15	20	0
<p>Objectif du module : Présenter le panorama et une approche prospective des organisations : structure, organisation et logiques managériales.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différencier les modèles organisationnels • Comprendre les différents types de management et leur adaptation • Repérer les fonctions des organisations • Aborder les différentes perspectives d'avenir du management des organisations. • Décrypter les différentes organisations et leur environnement • Comprendre l'adaptation du management à celles-ci 				
<p>Prérequis : aucun</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le monde des organisations <ul style="list-style-type: none"> ○ Théories et pratiques actuelles • Structure des organisations <ul style="list-style-type: none"> ○ Typologies et finalités ○ Activités et fonctions ○ Évolution et nouvelles formes d'organisation • Logique managériale des organisations <ul style="list-style-type: none"> ○ Théories du management des organisations ○ Management de l'organisation et culture d'entreprise • Pouvoir dans l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> ○ Styles de direction, processus de décision, contre-pouvoirs... 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cas pratique • Dossiers et thèmes d'étude • ... 				
<p>Prolongements possibles : notion de gouvernance d'entreprise</p>				
<p>Mots clés : organisations, structure, management, ressources, finalité, pouvoir, contre-pouvoirs, performance, motivation, implication, culture d'entreprise, création de valeur, décision...</p>				
<p>Liens avec : M1105 Management de projet - M2107 Management d'équipe, performance et gestion de conflits – M3104 Stratégie des Organisations</p>				

UE 1.2	Communication et introduction à la gestion	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1204	Langue vivante 1 – Anglais des affaires	CM	TD	TP
		0	10	20
Objectif du module : Maîtriser un anglais général tant à l'oral qu'à l'écrit, en compréhension et en production.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter, présenter une personne, une entreprise... • Comprendre de manière globale des documents d'actualité ou d'intérêt général (oral ou écrit) et communiquer sur les idées essentielles - langue générale • Découvrir le vocabulaire lié au monde de l'entreprise - langue de spécialité • Appliquer les notions et savoir-faire acquis en situations professionnelles - langue professionnelle • Faire une présentation orale (exposé) d'un produit, d'un service, d'un projet ou d'un processus • ... 				
Prérequis : Connaissances et compétences linguistiques générales de niveau B1.				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des connaissances lexicales et grammaticales acquises dans le secondaire • Approche culturelle et des mondes professionnels des pays anglophones • Thématiques en lien avec le monde de l'entreprise (i.e. advertising, marketing, media, communication...) • Communication orale : prise de rendez-vous, accueil et conversation téléphonique, présentations professionnelles, exposés... • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension écrite et orale : étude de textes et documents sonores issus de sources diverses, exercices de compréhension, synthèse... • Expression écrite : compte-rendu, rédaction de documents à usage professionnel... • Expression orale en continu et interaction : exposé, présentation orale d'actualité ou d'intérêt professionnel, jeu de rôle... • Tests de vocabulaire • Ancrage dans le cadre européen en vue de la certification • ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Activités transversales en lien avec les enseignements de spécialité dont une partie se fait en anglais • Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés • ... 				
Prolongements possibles : étude de civilisation anglophone, notions de phonétique...				
Mots clés : anglais, interculturel, Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), communication verbale et non verbale, prise de parole, exposé, réunion, advertising, marketing, media, entreprise, actualité, jeu de rôle, presse ...				
Liens avec : M2203 Langue vivante 1 - Anglais des affaires et tous les modules de spécialité				

UE 1.2	Communication et introduction à la gestion	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1205	Méthodologie PPP phase 1	CM	TD	TP
		0	10	15
<p>Objectif du module :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à se connaître (aptitudes, compétences, points forts, points faibles...) • Découvrir des métiers 				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter • Se faire valoir • Ébaucher un projet de formation • Connaissance de soi • Appropriation de projet • Analyse de l'environnement, découverte des secteurs et des métiers • ... 				
<p>Prérequis : aucun</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'outils (tests connaissance de soi...) • Présentation de métiers par des professionnels et/ou d'anciens étudiants • Outils de recherche de stage ou emploi (CV, lettre de motivation, entretiens individuels...) • ... 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation • Rapports écrits • Oral (exposé...) • Tenue d'un carnet de bord personnel (portefeuille de compétences, d'expériences...) • ... 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visites d'entreprises • Salons • Rencontres avec des professionnels • ... 				
<p>Mots clés : métiers, projet, compétences, qualités, parcours, expériences, CV, lettre de motivation, fiches métiers, tests, méthodologie, outils d'observation</p>				
<p>Liens avec : M1104 Outils informatiques M2202 – Expression et Communication : Techniques de l'expression écrite M2207 Méthodologie PPP phase 2</p>				

UE 1.2	Communication et introduction à la gestion	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1206	Adaptation au public	CM	TD	TP
		0	25	0
<p>Objectif du module : Viser l'intégration et la réussite de l'étudiant, quel que soit son parcours avant d'entrer en formation du DUT GACO. Il s'agit de proposer des cours adaptés pour la remise à niveau dans certains domaines.</p> <p>Module qui peut se substituer à un module d'adaptation locale.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des notions clés pour faciliter l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences. • ... 				
<p>Prérequis : variables selon le profil des étudiants</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à niveau des étudiants selon leur origine de baccalauréat, leur niveau en langues, mathématiques, expression écrite... 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tests adaptés 				
<p>Mots clés : mise à niveau, mathématiques, expression écrite, langues vivantes, entreprise...</p>				
<p>Liens avec l'ensemble des modules du semestre 1.</p>				

UE 1.2	Communication et introduction à la gestion	Semestre 1		
		Volume horaire		
M1207	Langue vivante 2	CM	TD	TP
		0	10	10
<p>Objectif du module : Obtenir un bon niveau dans la maîtrise d'une deuxième langue vivante tant à l'oral qu'à l'écrit, en compréhension et en production.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter, présenter une personne, une entreprise... • Comprendre de manière globale des documents d'actualité ou d'intérêt général (oral ou écrit) et communiquer sur les idées essentielles - langue générale • Découvrir le vocabulaire lié au monde de l'entreprise - langue de spécialité • Appliquer les notions et savoir-faire acquis en situations professionnelles - langue professionnelle • Faire une présentation orale (exposé) d'un produit, d'un service, d'un projet ou d'un processus • ... 				
<p>Prérequis : Connaissances et compétences linguistiques générales de niveau B1 sauf en cas de langue vivante nouvelle pour l'étudiant.</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des connaissances lexicales et grammaticales acquises dans le secondaire • Approche culturelle et des mondes professionnels des pays concernés par la langue • Thématiques en lien avec le monde de l'entreprise (publicité, marketing, media, communication...) • Communication orale : prise de rendez-vous, accueil et conversation téléphonique, présentations professionnelles, exposés... • ... 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension écrite et orale : étude de textes et documents sonores issus de sources diverses, exercices de compréhension, synthèse... • Expression écrite : compte-rendu, rédaction de documents à usage professionnel... • Expression orale en continu et interaction : exposé, présentation orale d'actualité ou d'intérêt professionnel, jeu de rôle... • Ancrage dans le cadre européen en vue de la certification • Tests de vocabulaire • ... 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités transversales en lien avec les enseignements de spécialité • Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés • ... 				
<p>Prolongements possibles : étude de civilisation, notions de phonétique...</p>				
<p>Mots clés : interculturel, Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), communication verbale et non verbale, prise de parole, exposé, réunion, marketing, entreprise, actualité, jeu de rôle, presse, publicité, media ...</p>				
<p>Liens avec : M2205 Langue vivante 2 et tous les modules de spécialité</p>				

b. Semestre 2 – Détail des modules

		CM	TD	TP	Total	Coef.
U E 1	UE 2.1 Environnement de l'organisation et techniques de gestion					
	M2101 Droit de l'entreprise	15	15		30	2
	M2102 Economie - Les problématiques clés de l'économie	15	10		25	2
	M2103 Gestion de l'information	10	15	5	30	2
	M2104 Mix marketing et planification	20	20	5	45	2
	M2105 Technologie de l'information et de la communication	5	5	30	40	2
	M2106 Activités transversales		15	15	30	1
	M2107 Management d'équipe : performance et gestion de conflits	5	10	10	25	1
	Total UE 2.1	70	90	65	225	12

		CM	TD	TP	Total	Coef.
U E 2	UE 2.2 Communication et outils de gestion					
	M2201 Comptabilité : l'approche par les cycles	15	30		45	2
	M2202 Expression et Communication : Techniques de l'expression écrite		10	25	35	2
	M2203 Langue vivante 1 - Anglais des affaires		10	20	30	2
	M2204 Outils statistiques appliqués à la gestion	5	15	10	30	2
	M2205 Langue vivante 2		10	10	20	1
	M2206 Découverte du milieu socio-économique local et régional		25		25	1
	M2207 Méthodologie PPP phase 2			20	20	1
	Total UE 2.2	20	100	85	205	11

		CM	TD	TP	Total	Coef.
U E 3	UE 2.3 Applications professionnelles : Découverte et Exploration					
	M2301 Stage 1 (140 heures minimum - 4 semaines minimum)					4
	M2302 Projet tutoré 1 (100 heures)					3
	Total UE 2.3					7

	Total Semestre 2	90	190	150	430	30
--	-------------------------	-----------	------------	------------	------------	-----------

UE 2.1	Environnement de l'organisation et techniques de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2101	Droit de l'entreprise	CM	TD	TP
		15	15	0
Objectif du module : Connaître les acteurs principaux de la vie des affaires				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les différents types d'entreprise et leur régime juridique • Identifier la forme juridique de l'entreprise et son mode de fonctionnement • Comprendre les règles applicables au statut de commerçant • Différencier le commerçant d'autres professionnels de la vie des affaires • Distinguer le rôle, les pouvoirs, les obligations et la responsabilité des acteurs de la société commerciale • ... 				
Prérequis : M1102 Environnement juridique / Culture juridique				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Le commerçant, les actes de commerce, le fonds de commerce et le bail commercial • Les autres professionnels de la vie des affaires • La distinction entre entreprise individuelle et sociétaire • Les formes juridiques sociétaires • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Développement structuré • Analyse de textes • ... 				
Modalités de mise en œuvre : Mise en œuvre des acquis dans le module « création d'entreprise » en S4				
Prolongements possibles :				
Mots clés : commerçant- entreprise- société-personne morale- acte de commerce- fonds de commerce-bail commercial-location-gérance- registre du commerce et des sociétés- associé- gérant- administrateur- directeur général- président du conseil d'administration- assemblée générale				
Liens avec : M3103 Gestion financière et fiscale (imposition, apports en capitaux) M4105 Création et reprise d'entreprise M3101 Droit des affaires				

UE 2.1	Environnement de l'organisation et techniques de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2102	Économie - Les problématiques clés de l'économie	CM	TD	TP
		15	10	0
Objectif du module : Appréhender la complexité de la réalité économique du monde contemporain et les enjeux pour les entreprises.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les débats économiques actuels et prendre position. • Développer son esprit critique et nuancer son analyse. • Comprendre les grands mécanismes économiques • ... 				
Prérequis : Module M1101 Économie - Concepts fondamentaux				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Croissance, développement et crises <ul style="list-style-type: none"> ○ Dimension économique ○ Dimension écologique ○ Dimension sociale • Financement de l'économie <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement par création monétaire et ses limites ○ Financement par les marchés et ses limites • Mondialisation <ul style="list-style-type: none"> ○ Échanges internationaux ○ Gouvernance mondiale (les grandes institutions...) ○ Libre-échange et protectionnisme <p>Le contenu est actualisé selon les enjeux importants en lien avec l'actualité économique</p>				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Répondre à une problématique de façon structurée • Travail de groupe autour d'un thème d'actualité économique • ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Revue de presse économique • Réaliser une étude comparative d'un même secteur d'activité dans deux pays différents. • Évaluer le risque pays • ... 				
Prolongements possibles : les marchés financiers, exploiter des sources en langues étrangères...				
Mots clés : croissance, crises (économique, financière, sociale...), développement durable, revenus, inégalités, inflation, marchés (du travail, des capitaux...), libre-échange, protectionnisme, FMI, OMC, Banque mondiale, UEM...				
Liens avec : M3104 Stratégie des organisations (environnement)				

UE 2.1	Environnement de l'organisation et techniques de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2103	Gestion de l'information	CM	TD	TP
		10	15	5
Objectif du module : Être capable de recueillir et d'exploiter l'information interne et externe				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :				
<ul style="list-style-type: none"> • Repérer, caractériser et classer les différents types d'information, en apprécier la qualité • Repérer les différentes sources et les moyens d'accès • Recenser des données, les sélectionner, les représenter schématiquement • Rechercher de l'information avec une démarche adaptée, évaluer les résultats d'une recherche • Faciliter l'accès à un document déterminé à partir d'un fonds documentaire diversifié • Sélectionner des documents à partir de tables de codification, de lexiques et de thésaurus • Connaître les outils de surveillance de la parution de l'information pertinente (blogs, wikis, fils RSS, agrégateurs, alertes...) • Identifier les types de problème, repérer les solutions • Effectuer une recherche documentaire et créer un dossier sur un thème • Créer ou améliorer un processus informationnel • ... 				
Prérequis : M1104 Outils informatiques M1105 Management de projet M1203 Management des Organisations				
Contenus :				
<ul style="list-style-type: none"> • L'information et les concepts de base (typologie, domaines, critères de pertinence) • Le système d'information et les sources d'information (notions de systèmes, organisation, sources externes et internes, cohérence informations et structure...) • Les besoins d'informations et leur collecte (détection, évaluation et outils enquête...) • Présentation et diffusion de l'information (tableaux, graphiques, tableaux de bord...), choix des outils de diffusion • Classement, archivage et protection des informations (les ordres et les modes de classement, risques, prévention et droits d'auteurs) • Gestion de la documentation (chaîne documentaire, langage documentaire) • La veille informationnelle • La gestion du temps : méthodologie et outils (Tableau de répartition des tâches, planning ...) • La méthodologie de résolution de problèmes : identifier, caractériser, analyser et résoudre un problème • ... 				
Modalités particulières d'évaluation :				
<ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas, dossier • Conception de documents divers ... 				
Modalités de mise en œuvre :				
<ul style="list-style-type: none"> • Intervention de professionnels de la documentation, de la veille... 				
Prolongements possibles : découverte des outils numériques de veille informationnelle...				
Mots clés : système d'information – processus - diagramme des flux – GED – EDI – multimédia - TIC – archivage – fond documentaire – index - thesaurus - propriété intellectuelle – veille informationnelle – résolution de problème – gestion du temps - Hishikawa – QQCOQP – Cartes heuristiques ...				
Liens avec : M2202 Expression et Communication : Techniques de l'expression écrite				

UE 2.1	Environnement de l'organisation et techniques de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2104	Mix marketing et planification	CM	TD	TP
		20	20	5
Objectif du module : Définir, mettre en œuvre et contrôler un plan de marchéage.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un mix marketing • Proposer des actions de mise en œuvre et de suivi • Émettre des recommandations pour un lancement de produit • Émettre des recommandations pour le choix d'une gamme ou de portefeuille de produits • Analyser la cohérence du mix et proposer des corrections le cas échéant • ... 				
Prérequis : Module M1103 Introduction au marketing				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Produit : Aspects généraux (composantes, classification, notion de qualité et normalisation, nom, marque, design, emballage et conditionnement,) - Actions sur le produit (cycle de vie, gestion de portefeuille de produits, notion de gamme). Lancement de nouveaux produits. • Prix : Méthodes de fixation des prix, les contraintes internes et les contraintes externes, stratégies de fixation de prix • Communication : Objectifs de la communication - Typologies de communication (institutionnelle, de marque, produits// Média, Hors -média)- Plan de communication (mix communication) - Création publicitaire (brief, copie-stratégie...) - Outils (pré-tests, post-tests, mesures, aide à la budgétisation...) • Distribution : Définitions et choix des circuits et canaux - Formes de commerce - Méthodes de vente – stratégies multicanales • Planification : Cohérence entre les variables et avec le positionnement retenu • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas, sur un produit réel ou fictif • Analyses d'articles • Exposé en groupe • Questions de cours et d'analyse • ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Participer à une action en collaboration avec une entreprise • Jeu d'entreprise • ... 				
Prolongements possibles : mise en œuvre et évaluation du mix marketing (contrôle, rétroaction...)				
Mots clés : mix marketing, produit, prix, communication, distribution, planification, publicité, promotion, gamme, plan de marchéage, marché, canal, circuit, réseau, tests, écrémage, pénétration, alignement, conditionnement, emballage, packaging, innovation...				
Liens avec : M4102 E-commerce et e-marketing M4105 Création et reprise d'entreprise M4101 Contrôle de gestion M2203 M2205 Langues vivantes				

UE 2.1	Environnement de l'organisation et techniques de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2105	Technologie de l'Information et de la Communication	CM	TD	TP
		5	5	30
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> Créer des supports multimédia / documents composites destinés à la communication externe/interne de l'organisation. Connaître les principes d'organisation d'un réseau local. Sécuriser son espace de travail. Élaborer une production dans un contexte collaboratif, participer à l'activité d'un groupe de travail. 				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> Déterminer le format et la taille d'une image les plus pertinents pour un besoin donné Effectuer des traitements simples sur les images : conversion de format, réduction de taille, application de filtres, création d'images composites par l'utilisation de calques Créer des prospectus, des affiches, des journaux d'entreprise utilisables par un imprimeur Créer une maquette de site internet Évaluer un besoin, réaliser une spécification fonctionnelle pour un prestataire extérieur et créer la maquette du site internet/intranet d'une organisation. Créer ou améliorer des supports : dépliants, affiches, packaging, journaux, lettres.... 				
Prérequis : M1104 Outils informatiques				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> Traitement d'image <ul style="list-style-type: none"> Notions sur l'image numérique et utilisation d'un logiciel de traitement d'image Publication assistée par ordinateur <ul style="list-style-type: none"> Notions de typographie et des procédés d'imprimerie Réalisation de documents à l'aide d'un logiciel de PAO. Réseaux et sécurité informatique <ul style="list-style-type: none"> Notions sur l'architecture et la topologie des réseaux informatiques courants Sécurité de l'espace de travail local et distant. Risques informatiques et prévention Travail collaboratif <ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'un environnement numérique de travail et des outils pour le travail collaboratif Initiation à la création de sites internet/intranet <ul style="list-style-type: none"> Architecture client/serveur, hébergeur, nom de domaine, notions de HTML Spécification fonctionnelle d'un site web et création de maquettes 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> Évaluation sur poste informatique, création de supports de communication Ébauche d'un site internet, y compris la partie graphique, ... 				
Modalités de mise en œuvre : Utilisation des outils en relation avec les enseignements commerciaux ou de communication.				
Prolongements possibles : vidéo				
Mots clés : PAO, image, résolution, site web, réseau, sécurité, protocole TCP/IP, intranet, domaine, wiki, cloud-computing, travail collaboratif, plate-forme collaborative, dépliant, format, affiche, ENT...				
Liens avec : M3201 Expression et Communication Professionnelle – M4102 E-commerce et E-marketing – M3303C Systèmes d'information et de communication				

UE 2.1	Environnement de l'organisation et techniques de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2106	Activités transversales	CM	TD	TP
		0	15	15
<p>Objectifs du module : accompagner l'innovation pédagogique et engager des activités transversales sur le semestre.</p>				
<p>Compétences principales visées : les compétences et leur application professionnelle sont définies chaque semestre par l'équipe pédagogique.</p>				
<p>Contenus possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeux et simulations de gestion • Participation à des concours • Organisation et tenue de conférences • Cas pratiques commandités ou non • Visite d'organisation avec une problématique générale ou spécifique • Exploitation ou production sur supports (vidéo, multimédia...) • Traitement de l'actualité • ... 				
<p>Évaluation : les modalités d'évaluation sont adaptées aux activités proposées et doivent faire l'objet d'une présentation en amont.</p>				
<p>Liens avec : M2101 Droit de l'entreprise M2102 Économie - Les problématiques clés de l'économie M2103 Gestion de l'information M2104 Mix marketing et planification M2105 Technologie de l'information et de la communication M2107 Management d'équipe, performance et gestion de conflits M2201 Comptabilité : l'approche par les cycles M2202 Expression et Communication : Techniques de l'expression écrite M2203 Langue vivante 1 - Anglais des affaires M2204 Outils statistiques appliqués à la gestion M2205 Langue vivante 2 M2206 Découverte du milieu socio-économique local et régional M2207 Méthodologie PPP phase 2</p>				

UE 2.1	Environnement de l'organisation et techniques de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2107	Management d'équipe : performance et gestion de conflits	CM	TD	TP
		5	10	10
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> Mieux appréhender le management la logique du travail en équipe Connaître les outils et les techniques de management. Maîtriser les moments clés de la relation managériale. S'entraîner aux différentes missions du manager. Capitaliser les meilleures pratiques et supports de management ... 				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> Comprendre la dynamique de groupe et se positionner en tant qu'acteur S'intégrer à une équipe, participer à la construction d'un projet collectif Identifier les rôles du manager Déterminer le fonctionnement d'une équipe ... 				
Prérequis : M1203 Management des organisations				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> Psychosociologie des groupes <ul style="list-style-type: none"> Environnement de l'entreprise : lecture de lieux (espaces de travail, espaces institutionnels) Groupe social : formation, cohésion, processus et facteurs d'influence, liens Attitudes : référencement, adhésion, identification, référent... Construction de l'individu dans le groupe : personnalité, socialisation, imitation, adaptation, intégration... Gestion d'une équipe au quotidien <ul style="list-style-type: none"> Différents modes de comportement des individus et du groupe Leviers de motivation individuelle et d'équipe Accompagner le changement Créativité (concepts et outils de créativité) Types et nature des conflits, anticipation et/ou initiation à la gestion des conflits ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> Mise en situation et jeu de rôle ... 				
Modalités de mise en œuvre :				
Prolongements possibles :				
Mots clés : manager - rôle - collaborateur - équipe - motivation - valorisation - délégation - suivi responsabilisation - régulation - objectifs - flexibilité - information - réunions - conflits - résolution - évaluation - compétences - négociation - poste - profil - fiche de poste - intégration - encadrement				
Liens avec : M4103 Gestion des Ressources Humaines				

UE 2.1	Communication et outils de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2201	Comptabilité : l'approche par les cycles	CM	TD	TP
		15	30	0
<p>Objectifs du module : Mettre en œuvre la pratique de la comptabilité générale en entreprise dans les principaux cycles de l'entreprise. Comprendre l'impact des différents cycles sur les documents de synthèse. Maîtriser la lecture des documents comptables. Intégrer les principes du contrôle interne.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Comprendre la notion de cycle : étapes, actions principales, enregistrements comptables, impact sur les états de synthèse, documents utilisés, logiciels Appliquer les principes comptables (prudence, coût historique, séparation des exercices...) Comptabiliser les principales opérations courantes et les principales opérations d'inventaire, Lire, extraire et procéder à une première analyse des informations principales contenues dans les documents comptables et financiers Positionner la comptabilité par rapport à l'ensemble des fonctions de l'entreprise Comprendre et illustrer des principes de contrôle interne (séparation des fonctions, contrôles par sondages ...) Enregistrer les opérations comptables courantes et d'inventaire (achats, ventes, paye, immobilisations, trésorerie, amortissements et dépréciations, comptes d'ajustement, stocks ...) Positionner les opérations comptables dans un processus complet ... 				
<p>Prérequis : M1201 Comptabilité : les fondamentaux.</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Cycle clients/ventes Cycle fournisseurs/achats Cycle paye Cycle immobilisations Cycle financement Opérations d'inventaire ... 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Études de cas Dossiers Cas présentés en travaux dirigés (individuel ou en groupe) ... 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation des documents budgétaires (projets tutorés) Gestion comptable des associations d'étudiants Jeux d'entreprise ... 				
<p>Prolongements possibles : Utiliser les fonctions essentielles d'un progiciel de comptabilité</p>				
<p>Mots clés : Bilan, compte de résultat, plan comptable, système d'information comptable, cycle, contrôle interne, opérations courantes, opérations d'inventaire, logiciel de comptabilité, TVA et bases de fiscalité</p>				
<p>Liens avec : M3103 Gestion financière et fiscale M4101 Contrôle de gestion</p>				

UE 2.2	Communication et outils de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2202	Expression et Communication : Techniques de l'expression écrite	CM	TD	TP
		0	10	25
<p>Objectifs du module : Maîtriser l'expression écrite dans un contexte d'entreprise en ce qui concerne la correction du langage, le choix des types de discours et des supports de communication. Être capable de rédiger un texte fonctionnel à partir d'un objectif de communication explicite.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la communication interne et externe en entreprise • Construire un raisonnement • Structurer sa pensée, son discours, argumenter... • Rédiger des écrits professionnels • S'exprimer de manière claire et persuasive • Personnaliser et optimiser des documents d'intégration professionnelle • Développer l'esprit de synthèse • Développer la créativité • Communiquer en milieu professionnel • ... 				
<p>Prérequis : M1202 Communication Techniques d'expression orale M1205 PPP (CV et lettre de motivation) M1104 Outils informatiques</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraînement à la production d'écrits fonctionnels internes à l'entreprise (courrier électronique, publipostage, note, lettres administratives et commerciales, compte rendu, résumé, rapport, synthèse de documents) • Communication externe : édition d'entreprise (chaîne graphique) en lien avec le module M2105 TIC, relations de presse (dossier de presse, communiqué) • Personnalisation et présentation optimale de documents d'insertion d'entreprise (CV, lettre de motivation) en cohérence avec les modules cités en prérequis. • Ateliers d'écriture, soutien orthographique et grammatical • ... 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation écrite... 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignement transversal qui apporte des outils méthodologiques nécessaires à l'ensemble des modules. • Rédaction du rapport de stage, d'un cahier des charges • ... 				
<p>Mots clés : Écrits professionnels, rapports, notes, synthèses, courrier électronique, publipostage, communiqué de presse, dossier de presse, CV, lettre de motivation, courrier, résumé, compte-rendu, chaîne graphique, orthographe, grammaire, conjugaison...</p>				
<p>Liens avec : M2105 Technologie de l'Information et de la Communication M3201 Expression et Communication Professionnelle - M3102 Gestion commerciale et négociation</p>				

UE 2.2	Communication et outils de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2203	Langue vivante 1 - Anglais des affaires	CM	TD	TP
		0	10	20
Objectif du module : Approfondir la langue de spécialité tout en développant des capacités à communiquer en langue étrangère avec le monde professionnel.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer efficacement au sein de l'entreprise dans un environnement international • Étudier des textes et documents relatifs aux divers aspects de l'activité économique • Appliquer les notions et savoir-faire acquis en situations professionnelles • Adapter son registre de langue et son comportement à la situation de communication • ... 				
Prérequis : M1204 Langue vivante 1 - Anglais des affaires				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Approche culturelle et des mondes professionnels des pays anglophones • Participation à une réunion, rédaction CV et lettre de motivation, correspondance professionnelle, présentation orale, voyage d'affaires... • Thématiques en lien avec le monde de l'entreprise (i.e. corporate culture, distribution, communication, ICT...) • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension écrite et orale : étude de textes et documents sonores issus de sources diverses, exercices de compréhension, synthèse... • Expression écrite : compte-rendu, rédaction de documents à usage professionnel... • Expression orale en continu et interaction : exposé, présentation orale d'actualité ou d'intérêt professionnel, jeu de rôle... • Tests de vocabulaire • Ancrage dans le cadre européen en vue de la certification • Activités transdisciplinaires en lien avec des enseignements de spécialité • ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés • Soutenance (projets tutorés, stages...) en anglais • Préparation à un séjour à l'étranger (semestre universitaire, stage) • ... 				
Prolongements possibles : toute activité en lien avec les autres modules de spécialité				
Mots clés : anglais, interculturel, CECRL, prise de parole, exposé, réunion, CV, lettre de motivation, distribution, mix marketing, management, entreprise, actualité, correspondance commerciale, jeu de rôle, presse, stage, corporate culture, ICT ...				
Liens avec : M3202 Anglais des affaires et tous les modules de spécialité.				

UE 2.2	Communication et outils de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2204	Outils statistiques appliqués à la gestion	CM	TD	TP
		5	15	10
Objectif du module : Comprendre, analyser et traiter les données statistiques courantes				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les outils statistiques de base • Retenir l'outil le plus pertinent. • Analyser et interpréter les résultats d'une enquête. • ... 				
Prérequis : opérations courantes en mathématiques (pourcentage, moyenne, fraction)				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs de tendance centrale (mode, moyenne, médiane, ...), de dispersion (variance, écart-type) • Indices simples • Ajustement (régression et corrélation) et prévision • Correction des variations saisonnières • Enquête par questionnaire <ul style="list-style-type: none"> ○ Échantillonnage ○ Validité statistique ○ Analyse (tris à plat, tris croisés...) • Tests • Principales représentations graphiques des résultats • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas • Exercices appliqués • ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Analyser et interpréter les résultats d'une étude marketing • Établir des prévisions de ventes (budgets) • Analyser un phénomène économique représenté dans un tableau ou un graphique • ... 				
Prolongements possibles : utilisation du tableur et d'un logiciel de traitement d'enquête.				
Mots clés : moyenne, médiane, mode, variance, écart-type, indice, quartile, graphique, coefficient de corrélation, analyse d'enquête, ajustement, prévision, tests, tris à plat, tris croisés, saisonnalité, échantillonnage, statistiques, densité, données CVS, concentration, dispersion...				
Liens avec : M1103 Introduction au marketing M4101 contrôle de gestion M1101 Économie – concepts fondamentaux ...				

UE 2.2	Communication et outils de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2205	Langue vivante 2	CM	TD	TP
		0	10	10
Objectif du module : Approfondir la langue vivante 2 tout en développant des capacités à communiquer en langue étrangère avec le monde professionnel.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer efficacement au sein de l'entreprise dans un environnement international • Étudier des textes et documents relatifs aux divers aspects de l'activité économique • Appliquer les notions et savoir-faire acquis en situations professionnelles • Adapter son registre de langue et son comportement à la situation de communication • ... 				
Prérequis : M1207 Langue vivante 2				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Approche culturelle et des mondes professionnels des pays concernés par la LV2 • Participation à une réunion, rédaction CV et lettre de motivation, correspondance professionnelle, présentation orale, voyage d'affaires... • Thématiques en lien avec le monde de l'entreprise (culture d'entreprise, distribution, TIC...) • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension écrite et orale : étude de textes et documents sonores issus de sources diverses, exercices de compréhension, synthèse... • Expression écrite : compte-rendu, rédaction de documents à usage professionnel... • Expression orale en continu et interaction : exposé, présentation orale d'actualité ou d'intérêt professionnel, jeu de rôle... • Tests de vocabulaire • Ancrage dans le cadre européen en vue de la certification • ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés • Soutenance (projets tutorés, stages...) en langue étrangère • Préparation à un séjour à l'étranger (semestre universitaire, stage) • Activités transdisciplinaires en lien avec les enseignements de spécialité • ... 				
Prolongements possibles : toute activité en lien avec les autres modules de spécialité				
Mots clés : interculturel, CECRL, prise de parole, exposé, réunion, CV, lettre de motivation, distribution, mix marketing, management, entreprise, actualité, correspondance commerciale, jeu de rôle, presse, stage, media, TIC ...				
Liens avec : M3304C Langue vivante 2 et tous les modules de spécialité				

UE 2.2	Communication et outils de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2206	Découverte du milieu socio-économique local et régional	CM	TD	TP
		0	25	0
<p>Objectifs du module : dans une démarche méthodologique, identifier et comprendre le milieu socio-économique dans lequel évolue l'organisation et ses acteurs. L'étudiant s'enrichit par un décryptage de son environnement.</p> <p>Module qui peut se substituer à un module d'adaptation locale.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs locaux et régionaux (institutions, entreprises, secteurs d'activité, démographie...) • Collecter l'information, l'analyser et la formaliser (tableaux de synthèse, schémas...) • Comprendre les enjeux sociaux et économiques clés d'une région et l'interaction des acteurs sur un même territoire • ... 				
<p>Prérequis : M1101 Économie - Concepts fondamentaux M1102 Environnement juridique et Culture juridique M1103 Introduction au marketing</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteurs d'activité, création de richesse et emploi • Revenus et salaires • Organisations locales et régionales • Population • Aménagement du territoire • Histoire et culture • Étude conjoncturelle 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de dossiers thématiques • Exposé oral • ... 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe et utilisation d'outils professionnels • Intervention d'acteurs clés de la région (Chambre de Commerce et d'Industrie, INSEE, acteurs sociaux, économiques et politiques...) • Visites de terrain de tout type d'organisation • ... 				
<p>Mots clés : aménagement du territoire, collectivités territoriales, démographie, environnement socio-économique, institutions publiques, INSEE, population, secteurs d'activité, ...</p>				
<p>Liens avec : M2102 Économie - Les problématiques clés de l'économie M2204 Outils statistiques appliqués à la gestion M2207 Méthodologie PPP phase 2</p>				

UE 2.2	Communication et outils de gestion	Semestre 2		
		Volume horaire		
M2207	Méthodologie PPP phase 2	CM	TD	TP
		0	0	20
<p>Objectifs du module :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les organisations • Formaliser le projet personnel et professionnel • Connaître les formations en rapport avec le projet professionnel 				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ébaucher un projet de stage en adéquation avec son projet personnel et professionnel • Identifier le marché du travail • S'approprier des modes et techniques de recrutement • Analyser l'environnement • Déterminer un projet professionnel • Développer une aptitude à intégrer un métier ou une licence professionnelle • ... 				
<p>Prérequis : M1205 Méthodologie PPP phase 1</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation de l'orientation personnelle et formation professionnelle • Présentation des parcours de formations adéquats • Présentation de professionnels et anciens étudiants • ... 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation • Rapports écrits • Oral • ... 				
<p>Prolongements possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salons, entretiens avec des professionnels, analyse du marché du travail et des offres d'emploi • GRH / stages / Projets tutorés / Apprentissage • ... 				
<p>Mots clés : Projet professionnel, sélection de métiers privilégiés, parcours de poursuite d'étude...</p>				
<p>Liens avec : M2107 Management d'équipe, performance et gestion de conflits</p>				

UE 2.3	Applications professionnelles : Découverte et Exploration	Semestre 2
		Volume horaire
M2301	Stage 1	140 heures minimum (4 semaines minimum)
<p>Objectif du module : Découvrir les différents services de l'entreprise ou autre organisation, immersion professionnelle.</p>		
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de mettre en œuvre et développer des qualités de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rigueur • Adaptabilité • Flexibilité • Capacité d'écoute et d'organisation • Discrétion • Opérationnalité • Professionnalisme • ... 		
<p>Prérequis : Qualités clés, capacité d'analyse, adaptabilité, sensibilisation à la confidentialité.</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contenu à définir en fonction du projet de l'étudiant et des besoins de l'entreprise ou de l'organisation. • En cohérence avec les objectifs et contenu du DUT GACO 		
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport • Soutenance • Évaluation lors de visite 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute organisation est susceptible d'accueillir un étudiant GACO en stage • Ouverture possible à l'international • ... 		
<p>Mots clés : professionnalisme, analyse, découverte</p>		
<p>Liens avec : M4301 Stage 2</p>		

UE 2.3	Applications professionnelles : Découverte et Exploration	Semestre 2
		Volume horaire
M2302	Projet tutoré 1	100 heures
<p>Objectifs du module : découvrir le travail d'équipe et le milieu professionnel et utiliser de manière transversale les connaissances acquises.</p>		
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la méthodologie de projets, de la problématique énoncée à la « livraison » • Organiser et gérer une équipe • Apprendre à gérer un budget • Apprendre à gérer le temps • Développer le sens de l'organisation, l'autonomie, valoriser les idées personnelles • Réaliser, valoriser des documents (supports écrits...) • Communiquer • ... 		
<p>Prérequis : ouverture, créativité, rigueur, adaptabilité, réactivité</p>		
<p>Contenus : Tout projet qui répond aux compétences attendues d'étudiants du DUT GACO</p>		
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivis intermédiaires (rencontres régulières avec le tuteur...) • Remise de documents intermédiaires : cahier des charges • Rapport final • Soutenance orale collective • ... 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe • Utilisation d'outils professionnels • ... 		
<p>Mots clés : Autonomie, créativité, gestion de projet, gestion d'équipe</p>		
<p>Liens avec : M1105 Management de projet M2107 Management d'équipe, performance et gestion de conflits et tous les autres modules pour une application des connaissances et compétences acquises.</p>		

c. Semestre 3 – Détail des modules

		CM	TD	TP	Total	Coef.	
U E 1	UE 3.1	Gestion opérationnelle et stratégique					
	M3101	Droit des affaires	15	20		35	3
	M3102	Gestion commerciale et négociation	20	10	15	45	3
	M3103	Gestion financière et fiscale	15	30		45	3
	M3104	Stratégie des organisations	20	20		40	3
	M3105	Droit des relations professionnelles	15	15		30	2
	Total UE 3.1	85	95	15	195	14	

		CM	TD	TP	Total	Coef.	
U E 2	UE 3.2	Communication appliquée					
	M3201	Expression et Communication Professionnelle		10	20	30	2
	M3202	Langue vivante 1 - Anglais des affaires		10	20	30	2
	M3303	Logistique	10	10	10	30	2
	M3204	PPP phase 3			25	25	2
	M3205	Actualité et culture générale		25		25	1
	Total UE 3.2	10	55	75	140	9	

		CM	TD	TP	Total	Coef.	
U E 3	UE 3.3	Développement technologique					
	M3301C	Activités transversales		15	15	30	2
	M3302C	Problématiques spécifiques des TPE-PME	15	15		30	2
	M3303C	Systèmes d'information et de communication	5	5	25	35	2
	M3304C	Langue vivante 2		10	10	20	1
	Total UE 3.3	20	45	50	115	7	

	Total Semestre 3	115	195	140	450	30
--	-------------------------	------------	------------	------------	------------	-----------

UE 3.1	Gestion opérationnelle et stratégique	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3101	Droit des affaires	CM	TD	TP
		15	20	0
Objectif du module : Permettre la compréhension de la dimension juridique des actes de gestion de l'entreprise.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et maîtriser les caractéristiques des différents contrats de l'entreprise • Distinguer les règles applicables aux contrats conclus entre professionnels de celles concernant les contrats de consommation • Apprécier les situations dans lesquelles l'entreprise peut être conduite à réparer les dommages causés dans le cadre de son activité • Identifier les dispositifs de prévention et de traitement des difficultés de l'entreprise • Comprendre le déroulement d'une procédure collective • Identifier les différentes sûretés • ... 				
Prérequis : M1102 Environnement juridique et Culture juridique M2101 Droit de l'entreprise				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Les principaux contrats de l'entreprise (vente, prêt, mandat, entreprise, franchise, dépôt, sous-traitance....) • Le droit de la consommation et la protection du consommateur • La responsabilité délictuelle et pénale des entreprises • Droit de la concurrence • Le crédit et ses garanties : le financement des opérations commerciales • La prévention et le traitement des difficultés des entreprises • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve écrite portant sur une étude de cas 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse critique de contrats de la vie courante des organisations 				
Prolongements possibles : Interventions de juristes d'entreprise, d'associations de consommateurs....				
Mots clés : Responsabilité délictuelle, pénale - consommateur- vente- garantie- sûretés - pratiques anticoncurrentielles – abus de position dominante – situation de monopole - procédure d'alerte, de conciliation, de sauvegarde, de redressement judiciaire et de liquidation judiciaire				
Liens avec : M4105 Création et reprise d'entreprise				

UE 3.1	Gestion opérationnelle et stratégique	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3102	Gestion commerciale et négociation	CM	TD	TP
		20	10	15
<p>Objectif du module : Analyser et traiter les informations relatives aux clients et prospects dans le but de leur proposer une relation «gagnant-gagnant» et de les fidéliser. Intégrer les techniques opératoires de la négociation. Organiser le travail de l'équipe commerciale.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se situer dans l'équipe commerciale • Participer à la gestion de la force de vente • Appréhender et développer les étapes d'un entretien d'achat/vente • Comprendre les enjeux de la Gestion de la Relation Client • Réaliser des actions de fidélisation • Mener une négociation commerciale • Employer les outils de management de la force de vente • Analyser des résultats commerciaux et proposer des recommandations le cas échéant • ... 				
<p>Prérequis : M1202 Expression et Communication : Techniques de l'expression orale M1103 Introduction au marketing M2104 Mix marketing et planification</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la force de vente : les métiers de la vente - L'équipe commerciale (organisation et gestion) • Acte de vente : phases de l'acte de vente - Négociation achat/vente • Argumentaire de vente • Gestion de la relation client : Fidélisation et SAV 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas sur une situation réelle ou fictive • Analyses d'articles • Évaluation orale : jeu de rôles et simulation d'entretien • Questions de cours et d'analyse • ... 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à une action en collaboration avec une entreprise • Transdisciplinarité : TIC (ERP, logiciel de GRC, géomarketing) et gestion de l'information • ... 				
<p>Prolongements possibles : Jeu d'entreprise, challenge de négociation...</p>				
<p>Mots clés : négociation, force de vente, GRC-CRM, tableaux de bord, indicateur, géomarketing, marketing direct, segmentation, ciblage...</p>				
<p>Liens avec : M3303C Systèmes d'information et de communication – M2104 Mix marketing et planification M4102 E-Commerce et E-marketing</p>				

UE 3.1	Gestion opérationnelle et stratégique	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3103	Gestion financière et fiscale	CM	TD	TP
		15	30	0
Objectif du module : Connaître les principes de la gestion financière d'une entreprise et la fiscalité des entreprises.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Construire les soldes intermédiaires de gestion, de calculer la capacité d'autofinancement, d'élaborer le bilan fonctionnel • Apprécier les grands équilibres bilanciaux • Évaluer la situation financière d'une entreprise, de formuler un diagnostic : niveau d'activité, rentabilité, solidité financière • Déterminer les besoins de financement, choisir les sources de financement adéquates • Élaborer un tableau de financement • Connaître la fiscalité des entreprises, apprécier la charge liée aux principaux impôts, maîtriser le mécanisme de la TVA et établir la déclaration de TVA • Calculer le résultat fiscal • ... 				
Prérequis : M1201 Comptabilité : les fondamentaux M2201 Comptabilité : l'approche par les cycles				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • La gestion financière dans le pilotage de l'entreprise : gestion financière et les autres aspects de la fonction comptable et financière (comptabilité générale, analytique, contrôle de gestion), gestion financière et stratégie. • L'analyse du compte de résultat : soldes intermédiaires de gestion et capacité d'autofinancement • L'analyse fonctionnelle du bilan ; les délais de rotation ; la prévision du besoin en fonds de roulement d'exploitation, l'analyse du tableau de financement • Diagnostic financier : les composantes du diagnostic, l'utilisation de ratios, l'approche simple de la valeur d'une entreprise, • L'imposition des résultats : IS et BIC • La TVA... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas en devoir surveillé ou en travaux de groupes • Dossiers • Cas présentés en travaux dirigés (individuel ou en groupe). • Jeu d'entreprise... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Simulation de gestion • Intervention de professionnels : directeur financier, trésorier, banquier (clientèle entreprise, service engagements), avocat fiscaliste, inspecteur des impôts • ... 				
Prolongements possibles :				
Mots clés : chiffre d'affaires, marge commerciale, production, valeur ajoutée, EBE, CAF, autofinancement, fonds de roulement, ressources stables, actifs circulants, BFR, trésorerie, base imposable, résultat fiscal, IS, régime des BIC, livraison et acquisition intracommunautaires, TVA...				
Liens avec : M3104 Stratégie des Organisations M4105 Création et reprise d'entreprise				

UE 3.1	Gestion opérationnelle et stratégique	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3104	Stratégie des organisations	CM	TD	TP
		20	20	0
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> • Dans une démarche de synthèse, à partir des différentes grandes formes organisationnelles et de leur environnement, connaître et reconnaître les grandes orientations stratégiques • A partir de la réalisation d'un diagnostic stratégique, émettre des arguments conduisant à des choix stratégiques pertinents et leur mise en œuvre. 				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les outils principaux de l'analyse stratégique • Reconnaître, pour une organisation, les grands choix stratégiques opérés • Mener une analyse stratégique conduisant à un diagnostic cohérent • Mettre en œuvre une démarche de diagnostic stratégique et formuler des recommandations... 				
Prérequis : M1203 Management des Organisations				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Mission, finalités, objectifs • Intentions stratégiques et attentes des parties prenantes • Étude des grandes orientations stratégiques • Étude de l'environnement de l'organisation et analyse stratégique • A l'aide des principaux outils d'analyse du macro et du micro environnement, déterminer les influences de l'environnement sur l'organisation en identifiant menaces et opportunités. • Analyse interne de l'organisation permettant de mettre en évidence ses capacités stratégiques dans le but de déterminer les forces et les faiblesses. • En synthèse, à partir d'une matrice de type SWOT (menaces opportunités forces faiblesses) déterminer les facteurs clés de succès et les avantages concurrentiels. • Les stratégies par domaine d'activité. Les stratégies de prix, de différenciation, de focalisation, l'horloge stratégique, la coopération, différentes formes de croissance.... • La gestion stratégique du portefeuille d'activités par l'analyse au travers des différentes matrices (BCG, AD Little, Mac Kinsey...) • Les stratégies internationales. Les facteurs d'internationalisation - éléments de géo-stratégie • Déploiement de la stratégie – options concurrentielles... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas en groupe évaluée sous la forme écrite et orale • Examen sur table sous la forme d'une étude de cas et/ou d'un contrôle des connaissances 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas notamment dans une problématique internationale 				
Prolongements possibles : En relation avec la langue vivante enseignée (documents étudiés en langue étrangère, étude de cas portant sur une entreprise non française...). En relation avec le module création d'entreprise : application de l'analyse stratégique au cas de l'entreprise étudiée dans ce module. Enjeux liés à la maîtrise de l'image et gestion de crise...				
Mots clés : structure de marché, SWOT, PESTEL, BCG, hypercompétition, stratégie, environnement, force, faiblesse, facteur clés de succès, avantage concurrentiel, focalisation, internationalisation, globalisation, opportunités, menaces, planification, matrice, valeur, mission, objectif...				
Liens avec : M4105 Création et reprise d'entreprise				

E 3.1	Gestion opérationnelle et stratégique	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3105	Droit des relations professionnelles	CM	TD	TP
		15	15	0
Objectif du module : Être capable d'analyser des situations juridiques relatives au droit du travail				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les sources du droit social • Comprendre les spécificités des différentes sources du droit du travail • Qualifier et analyser un contrat de travail • Distinguer et de mettre en œuvre les différents modes de rupture d'un contrat de travail • Comprendre la fonction de chaque institution représentative du personnel • Rédiger un contrat de travail type • Participer à la mise à jour du règlement intérieur • Organiser la mise en place des institutions représentatives du personnel • ... 				
Prérequis : M1102 Environnement juridique et Culture juridique M2101 Droit de l'entreprise				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Définition du droit social (construction, champ d'application et caractères) • Sources internationales, européennes et nationales • Le contrat de travail (conclusion, clauses, différents types de contrat, conditions de travail, rémunération, exécution, suspension et rupture du contrat) • Représentation et négociation collective • Conflits collectifs • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Analyse de textes • Rédaction de contrat, règlement intérieur • ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Assister à une audience du conseil des prud'hommes • Interventions en cours : conseiller prudhommal, représentant syndical... 				
Prolongements possibles : droit individuel du salarié, statut du salarié expatrié...				
Mots clés : traité - conventions internationales - convention collective- règlement intérieur- conseil de prud'hommes- conditions de travail- CDI – CDD - travail temporaire- contrats aidés - licenciement- démission- suspension du contrat- retraite- indemnité- préavis- cause réelle et sérieuse- faute- comité d'entreprise- délégué du personnel- délégué syndical- syndicat représentatif-grève				
Liens avec : M4103 Gestion des Ressources Humaines				

UE 3.2	Communication appliquée	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3201	Expression et Communication Professionnelle	CM	TD	TP
				0
<p>Objectif du module : Maîtriser les techniques professionnelles de l'expression orale, écrite et audiovisuelle et être capable de les mettre en œuvre dans des situations pratiques.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer clairement et de manière persuasive • Convaincre • Travailler en équipe et coopérer • Maîtriser différents outils de communication • S'adapter aux différentes situations de communication professionnelles • Développer sa créativité • Concevoir une communication stratégique • Convaincre • Coopérer • S'affirmer • Évoluer dans un milieu professionnel • ... 				
<p>Prérequis : M1202 Expression et Communication : Techniques de l'expression orale M2202 Communication : Expression et Communication : Techniques de l'expression écrite</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation et animation de réunions • Organisation de forums, colloques, séminaires... • Techniques d'expression audiovisuelle (storyboard, film d'entreprise, atelier de conception de documents, cyberCV, publicité, ...) • ... 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposé oral • Conception d'un support de communication audiovisuel • Évaluation écrite 				
<p>Modalités de mise en œuvre : Enseignement transversal qui apporte des outils méthodologiques nécessaires à l'ensemble des modules.</p>				
<p>Mots clés : Processus de communication, communication audiovisuelle en situations professionnelles.</p>				

UE 3.2	Communication appliquée	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3202	Langue vivante 1 - Anglais des affaires	CM	TD	TP
				0
<p>Objectif du module : Perfectionner la connaissance de la langue de spécialité dans un contexte professionnel et développer un esprit critique et une connaissance des réalités culturelles des pays de langues cibles (communication interculturelle)</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une analyse critique et d'argumenter (à la suite de d'études d'articles de presse, de documents audio ou vidéo liés à la langue de spécialité) • Réaliser un entretien d'embauche ou de poursuite d'études • Organiser, animer une réunion, rendre compte • ... 				
<p>Prérequis : M2203 Langue vivante 1 - Anglais des affaires</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche des cultures et des mondes professionnels des pays anglophones • Thématiques en lien avec le monde de l'entreprise (i.e. international transport, banking, online marketing, global trade, strategy, accountancy, logistics...) • ... 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension écrite et orale : étude de textes et documents sonores issus de sources diverses, exercices de compréhension, synthèse... • Expression écrite : compte-rendu, rédaction de documents à usage professionnel... • Expression orale en continu et interaction : exposé, présentation orale d'actualité ou d'intérêt professionnel, jeu de rôle... • Tests de vocabulaire • Ancrage dans le cadre européen en vue de la certification • ... 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités professionnelles en lien avec les enseignements de spécialité dont une partie se fait en anglais • Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés • Soutenance (projets tutorés, stages...) en anglais • Préparation à un séjour à l'étranger (semestre universitaire, stage, DUETI) 				
<p>Prolongements possibles : toute activité en lien avec les autres modules de spécialité</p>				
<p>Mots clés : anglais, interculturel, CECRL, exposé, management, entreprise, actualité, jeu de rôle, presse, stage, international transport, banking, global trade, online marketing, strategy, accountancy...</p>				
<p>Liens avec : M4104 Anglais des affaires et tous les modules de spécialité.</p>				

UE 3.2	Communication appliquée	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3203	Logistique	CM	TD	TP
		10	10	10
Objectif du module : Comprendre les rouages et les enjeux de la logistique globale				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les rouages de la logistique • Connaître les enjeux logistiques • Savoir se positionner dans un système logistique • Analyser un processus logistique simple • Participer aux missions logistiques de base • Se repérer dans un système logistique • ... 				
Prérequis : M1203 Management des Organisations				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • De la logistique à la « Supply Chain » <ul style="list-style-type: none"> ○ Historique et approche contemporaine ○ Politique et enjeux ○ Évolutions – tendances • Gestion des flux : <ul style="list-style-type: none"> ○ Achats (fonction, politique, critères de comparaison, partenariat) ○ L'approvisionnement (déclenchement de commande, rotation des stocks) ○ Entreposage (circuit des flux dans l'entrepôt) ○ Gestion des stocks (fonctions, BFR, inventaires, valorisation, suivi...) • Logistique de production <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion de production (ordonnancement, planification...) : Programme Directeur de Production • Logistique de distribution <ul style="list-style-type: none"> ○ Entreposage ○ Transports : charge utile, calculs de coûts,.. • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Épreuves écrites théoriques et/ou cas pratiques • Jeu d'entreprise (simulateur de gestion) 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas, note de synthèse, achats... 				
Prolongements possibles : visite d'un site logistique et description de processus...				
Mots clés : processus, juste à temps, flux, RFID, approvisionnement, RAO, emballage, achat, stock, EDI, GMA, GPA, qualité, normes, ISO, palette, ERP, WMS, TMS, logistique intégrée, PIC, PDP, PBM, production, distribution, transport, réseau, plate-forme, entrepôt, cross-docking, picking				
Liens avec : M4101 Contrôle de gestion M4105 Création et reprise d'entreprise				

UE 3.2	Communication appliquée	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3204	PPP phase 3	CM	TD	TP
		0	0	25
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de l'entreprise • Construction du parcours de l'étudiant post-DUT 				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Ébaucher un projet de stage en adéquation avec son projet personnel et professionnel • Connaître le marché du travail • S'approprier des modes et techniques de recrutement • Analyser de l'environnement • Déterminer un projet professionnel • Développer des aptitudes à intégrer un métier • Bâtir un outil d'enquête pour interroger un professionnel • ... 				
Prérequis : M1205 Méthodologie PPP phase 1 M2207 Méthodologie PPP phase 2				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation de l'orientation personnelle et formation professionnelle • Présentation des parcours de formations adéquats • Présentation de professionnels et anciens étudiants • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation • Rapports écrits • Oral • ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Salons, entretiens avec des professionnels, analyse du marché du travail et des offres d'emploi • intervention de professionnels (orientation, insertion, recruteur...) 				
Prolongements possibles : simulation d'entretien de recrutement, séances de coaching (relooking...)...				
Mots clés : Projet professionnel, insertion, métier, carrière...				

UE 3.2	Communication appliquée	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3205	Actualité et culture générale	CM	TD	TP
		0	25	0
<p>Objectifs du module : développer l'écoute et la compréhension des faits d'actualité, la recherche d'un enrichissement culturel, dimensions importantes dans le monde professionnel et l'épanouissement de l'individu.</p> <p>Module qui peut se substituer à un module d'adaptation locale.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De curiosité • D'analyse critique • D'expression de ses idées par l'argumentation • D'écoute et de respect de la pensée d'autrui • De production d'un support pour exprimer son point de vue (article, vidéo...) • D'entrer dans une discussion contradictoire constructive • ... 				
<p>Prérequis : M1202 Expression et Communication : Techniques de l'expression orale M2101 Économie - Les problématiques clés de l'économie M2202 Expression et Communication : Techniques de l'expression écrite</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecture de tout type de textes et de documents (presse, essais, films...) en relation avec les questions d'actualité rencontrées dans les médias, les productions artistiques, les débats... • 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Débat contradictoire • Production vidéo • Composition d'articles • ... 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enrichir ses connaissances par le contexte professionnel qui s'impose à l'étudiant par l'exercice d'une activité professionnelle (stage, projet tutoré, apprentissage...) • ... 				
<p>Mots clés : curiosité, culture générale, actualité, réflexion, analyse, argumentation, démonstration...</p>				
<p>Liens avec : M3204 PPP phase 3</p>				

UE 3.3	Développement technologique	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3301C	Activités transversales	CM	TD	TP
		0	15	15
Objectifs du module : accompagner l'innovation pédagogique et engager des activités transversales sur le semestre.				
Compétences principales visées : les compétences et leur application professionnelle sont définies chaque semestre par l'équipe pédagogique.				
Contenus possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Jeux et simulations de gestion • Participation à des concours • Organisation et tenue de conférences • Cas pratiques commandités ou non • Visite d'organisation avec une problématique générale ou spécifique • Exploitation ou production sur supports (vidéo, multimédia...) • Traitement de l'actualité • ... 				
Évaluation : les modalités d'évaluation sont adaptées aux activités proposées et doivent faire l'objet d'une présentation en amont.				
Liens avec : M3101 Droit des affaires M3103 Gestion financière et fiscale M3102 Gestion commerciale et négociation M3104 Stratégie des Organisations M3105 Droit des relations professionnelles M3203 Logistique ...				

UE 3.3	Développement technologique	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3302C	Problématiques spécifiques des TPE PME	CM	TD	TP
		15	15	0
<p>Objectif du module : Initier les étudiants, dans le cadre spécifique des TPE/PME (domaine social et réglementaire, démarche qualité), à des pratiques efficaces.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des démarches pratiques notamment en matière de gestion des ressources humaines et de la gestion des risques • Mettre en œuvre la polyvalence en traitant des processus courants de la vie d'une TPE/PME • Privilégier le traitement automatique des processus. • ... 				
<p>Prérequis : M1102 Environnement juridique et culture juridique. M1203 Management des organisations. M2105 Technologie de l'information</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'un salarié : formalités d'embauche, relations avec les organismes sociaux, • Relations avec les entreprises de travail temporaire : services proposés, relations contractuelles, • Contrats de travail particuliers : apprentissage, professionnalisation, avenir, de génération ... • Réalisation de fiches de paye sous progiciel et édition des états obligatoires • Contrôles et transmission des cotisations sociales • Paiements par virements (salaires, cotisations, taxes) • Obligations réglementaires : convention collective, affichage obligatoire, hygiène et sécurité • Normalisation, démarche et processus qualité • Gestion des risques : mise en œuvre dans le cadre du document unique • ... 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux informatiques • Analyse de démarches de normalisation 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de formalités d'embauche (DUE, traduction du contrat de travail sur la fiche de paye) • Identification des risques et proposition d'actions de prévention. 				
<p>Prolongements possibles : Droits spécifiques des salariés (DIF, CIF ...). Ergonomie du poste de travail.</p>				
<p>Mots clés : Intérim, logiciel de paye, télédéclaration, télétransmission, cotisations, prestations, normes ISO, qualité, CHST</p>				
<p>Liens avec : M4103 Gestion des ressources humaines. M4105 Création et reprise d'entreprise</p>				

UE 3.3	Développement technologique	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3303C	Systèmes d'information et de communication	CM	TD	TP
		5	5	25
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> Comprendre et savoir utiliser un Système de Gestion de Base de Données Relationnelles. Identifier les fonctionnalités des Progiciels de Gestion Intégré (ERP) et de Gestion de la Relation Client (CRM). Comprendre l'utilisation des bases de données sur un site web interactif. 				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> Comprendre l'impact de l'utilisation des progiciels sur la gestion des processus de l'entreprise. Identifier les données pertinentes, représenter et analyser l'organisation d'un système d'information (modèle conceptuel et physique), interroger une base de données, implanter une base de données simple (tables, requêtes, formulaires...) Participer à la création d'une base de données Utiliser des données organisées en ligne et connaître le vocabulaire inhérent au site web interactif. Analyser des sites web (benchmarking ou étalonnage...) Définition d'un cahier des charges pour la création d'un site web Conception d'un site web dynamique (prototypage, paramétrage, création d'articles...) à l'aide d'un outil WYSIWYG ... 				
Prérequis : M1104 Outils informatiques M2105 Technologie de l'information et de la communication M1105 Management de projet M2103 Gestion de l'information et autres modules de spécialité (marketing, comptabilité, GRH...)				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> Méthode d'analyse et de conception de base de données, SGBDR Principales fonctionnalités d'un ERP et d'un progiciel tel qu'un CRM : paramétrage, mode de saisie, production et contrôle d'états courants (balance, journaux, documents de synthèse, liasse fiscale), gestion des stocks, immobilisations, paye... Réalisation de tâches courantes : gestion des contacts, prospects, clients, activité commerciale, agenda, planning... Applications CMS ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> Étude de cas Évaluation sur poste informatique 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> Cas de Systèmes d'information d'organisation (visite d'entreprise, témoignage de professionnels...) 				
Prolongements possibles : approfondissement des modèles de conception de bases de données, initiation au langage de requête, de programmation, référencement de site, C2i...				
Mots clés : base de données relationnelles (SGBDR), conception de base de données, progiciel de gestion intégré (ERP), gestion de la relation client (CRM), pages web dynamiques, SQL, CMS, benchmarking, cahier des charges, champ, table, formulaire, requête...				

UE 3.3	Développement technologique	Semestre 3		
		Volume horaire		
M3304C	Langue vivante 2	CM	TD	TP
		0	10	10
<p>Objectif du module : Perfectionner la connaissance de la langue vivante 2 dans un contexte professionnel et développer un esprit critique et une connaissance des réalités culturelles des pays de langues cibles (communication interculturelle).</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une analyse critique et d'argumenter (à la suite d'études d'articles de presse, de documents audio ou vidéo liés à la langue de spécialité) • Réaliser un entretien d'embauche ou de poursuite d'études • Organiser, animer une réunion, rendre compte • ... 				
<p>Prérequis : M2205 Langue vivante 2</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche des cultures et des mondes professionnels des pays cibles • Thématiques en lien avec le monde de l'entreprise (international, logistique, globalisation, commerce électronique, gestion financière, transport, banque, stratégie...) • ... 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension écrite et orale : étude de textes et documents sonores issus de sources diverses, exercices de compréhension, synthèse... • Expression écrite : compte-rendu, rédaction de documents à usage professionnel... • Expression orale en continu et interaction : exposé, présentation orale d'actualité ou d'intérêt professionnel, jeu de rôle... • Tests de vocabulaire • Ancrage dans le cadre européen en vue de la certification • ... 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités professionnelles en lien avec les enseignements de spécialité • Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés • Soutenance (projets tutorés, stages...) en langue étrangère • Préparation à un séjour à l'étranger (semestre universitaire, stage, DUETI) 				
<p>Prolongements possibles : toute activité en lien avec les autres modules de spécialité</p>				
<p>Mots clés : interculturel, CECRL, exposé, management, entreprise, actualité, jeu de rôle, presse, stage, international transport, stratégie...</p>				
<p>Liens avec : M4204C Langue vivante 2 et tous les modules de spécialité</p>				

d. Semestre 4 – Détail des modules

			CM	TD	TP	Total	Coef.
U E 1	UE 4.1	Gestion appliquée					
	M4101	Contrôle de gestion	20	20	5	45	2
	M4102	E-commerce et E-marketing	10	10	10	30	2
	M4103	Gestion des Ressources Humaines	15	15	5	35	2
	M4104	Langue vivante 1 - Anglais des affaires		10	20	30	2
	M4105	Création et reprise d'entreprise	5	15	5	25	1
	M4106	Approfondissement technologique (langues, Informatique...)		25		25	1
		Total UE 4.1	50	95	45	190	10

			CM	TD	TP	Total	Coef.
U E 2	UE 4.2	Enrichissement professionnel					
	M4201C	Management de l'innovation et intelligence économique	5	15	10	30	2
	M4202C	Techniques du commerce international	15	15		30	2
	M4203C	Activités transversales		15	15	30	1
	M4204C	Langue vivante 2		10	10	20	1
	M4205C	Organisations publiques et associatives	15	15		30	1
		Total UE 4.2	35	70	35	140	7

U E 3	UE 4.3	Application professionnelle : Mise en responsabilité					
	M4301	Stage 2 (280 heures minimum - 8 semaines minimum)					8
	M4302	Projet tutoré 2 (200 heures)					5
		Total UE 4.3					13

		Total Semestre 4	85	165	80	330	30
--	--	-------------------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------

UE 4.1	Gestion appliquée	Semestre 4		
		Volume horaire		
M4101	Contrôle de gestion	CM	TD	TP
		20	20	5
Objectif du module : Découvrir et utiliser les techniques de calcul de coûts, de marges et la démarche prévisionnelle.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Calculer le coût d'un produit ou d'un service en utilisant une méthode de comptabilité analytique • Calculer des marges significatives pour l'organisation et d'apprécier la rentabilité d'un produit (ou d'un service) • Juger l'opportunité de poursuivre, développer ou abandonner un produit ou un service • Déterminer un seuil de rentabilité • Dégager des écarts significatifs (prévisions/réalisations), de les analyser et de proposer des solutions correctives • Bâtir des budgets et des états de synthèse prévisionnels • Établir le budget de trésorerie • Apprécier la rentabilité d'un investissement et d'établir un plan de financement • Participer au processus budgétaire : calendrier, collecte des données, mise en forme des budgets, élaboration d'états de synthèse... 				
Prérequis : M1201 Comptabilité : les fondamentaux M2201 Comptabilité : l'approche par les cycles M3102 Gestion financière et fiscale M1203 Management des Organisations				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs et évolution du contrôle de gestion • Méthodes des coûts complets (centres d'analyse ou ABC) • Méthodes des coûts partiels, le seuil de rentabilité, la prise de décisions • Coûts préétablis et l'analyse des écarts (écarts sur charges directes) • Planification et la démarche budgétaire, les états financiers prévisionnels • Choix d'investissement et de financement des investissements (méthodes de calcul de la rentabilité d'un investissement) • Gestion de la trésorerie : différents horizons (périodique, annuel, pluriannuel) ; prévisions, recherche de solutions (poste clients, financement bancaire) • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Cas présentés en travaux dirigés (individuel ou en groupe). • Jeux d'entreprise... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Interventions (contrôleur de gestion, expert-comptable) • ... 				
Prolongements possibles : Élaboration d'outils de chiffrage de devis, tableaux de bord...				
Mots clés : résultat, marge, rentabilité, coûts partiels, coûts complets, coût de revient, coût de production, coûts variables et fixes, seuil de rentabilité ou point mort, budgets, trésorerie, valeur actuelle nette, taux interne de rentabilité, indicateurs				
Liens avec : M4105 Création et reprise d'entreprise				

UE 4.1	Gestion appliquée	Semestre 4		
		Volume horaire		
M4102	E-commerce et E-marketing	CM	TD	TP
		10	10	10
Objectif du module :				
<ul style="list-style-type: none"> • Savoir transcrire l'offre marketing et commerciale de l'organisation dans un contexte de vente en ligne et évaluer les enjeux d'une stratégie multi-canal • Évaluer les enjeux d'une démarche E-marketing • Connaître et choisir les outils adéquats 				
Compétences principales visées				
L'étudiant doit être capable de :				
<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer l'opportunité d'une stratégie e-marketing • Evaluer la complémentarité physique/virtuel • Émettre des recommandations stratégiques d'un mix physique/virtuel • Maîtriser la législation spécifique au e-commerce 				
Prérequis : M1103 Introduction au marketing - M2104 Mix marketing et planification - M2103 Gestion de l'information				
Contenus :				
<ul style="list-style-type: none"> • Définitions- Évaluation de la complémentarité physique/virtuel - (Spécificités des entreprises Pure players/clic and mortar) • Charte et législation • Sites internet : Sites marchands et non marchands - Cahier des charges et finalité- Intérêt et enjeux - marchandisage virtuel (enjeux, objectifs, performance, évaluation) – référencement... • E-communication et E-promotion (Réseaux sociaux, e-mailing, affiliation, display, retargeting...) • Adaptation du contenu selon les évolutions techniques et les usages 				
Modalités particulières d'évaluation :				
<ul style="list-style-type: none"> • Étude d'un cas réel ou fictif • Analyses d'articles ou de sites Internet • Exposé en groupe • Questions de cours et d'analyse • ... 				
Modalités de mise en œuvre :				
<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration d'un cahier des charges pour la création d'un site web marchand • Analyser, benchmarker des sites web marchands • Mise en œuvre d'actions de e-communication (e-mailing, liens sponsorisés...) 				
Prolongements possibles :				
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une campagne d'achat de liens sponsorisés • ... 				
Mots clés : clic and mortar, pure player, longue traîne, display, affiliation, liens sponsorisés, tunnel de conversion, multicanal, e-commerce, e-marketing, tracking, SMO, SEO, e-mailing, CPM, CPC, page-rank, buzz, marque blanche, CMS, web-analytics, marketing viral, newsletter, community-manager...				
Liens avec : M3104 Stratégie des Organisations M4105 Création et reprise d'entreprise				

UE 4.1	Gestion appliquée	Semestre 4		
		Volume horaire		
M4103	Gestion des Ressources Humaines	CM	TD	TP
		15	15	5
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre une politique de ressources humaines • Être en mesure de l'appliquer dans des situations réelles 				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier une stratégie des Ressources Humaines • Proposer un plan de formation et analyse les modalités de sa mise en œuvre • Participer au processus de recrutement • Comprendre et contribuer à la réalisation de la paye • ... 				
Prérequis : M2107 Management d'équipe : performance et gestion de conflits M3105 Droit des relations professionnelles				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • La fonction RH et son évolution <ul style="list-style-type: none"> ○ Historique, structure et organisation de la fonction RH (modèles précurseurs...) • Politiques d'emploi <ul style="list-style-type: none"> ○ Les différents métiers dans la fonction RH ○ GPEC, recrutement... ○ Les processus du recrutement • Politiques de formation et gestion des carrières <ul style="list-style-type: none"> ○ Outils et droits des salariés ○ Le financement • Évaluation des collaborateurs <ul style="list-style-type: none"> ○ Finalités, outils (entretiens...) et difficultés • Politiques de rémunération et de participation <ul style="list-style-type: none"> ○ Les fondements et les enjeux ○ Budgétisation ○ Évolution • La paye <ul style="list-style-type: none"> ○ Notions fondamentales • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation, étude de cas, dossier... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Participation au recrutement, au plan de formation... 				
Prolongements possibles : rôle décisionnel, interactions des prérogatives...				
Mots clés : GRH, GPEC, recrutement, formation, compétence, évaluation, entretien, profil, étude de poste, rémunération, fiche de poste, motivation, valorisation, intéressement, participation, gestion du temps de travail, GVT, parité, discrimination, intégration, carrière...				

UE 4.1	Gestion appliquée	Semestre 4		
		Volume horaire		
M4104	Langue vivante 1 - Anglais des affaires	CM	TD	TP
		0	10	20
<p>Objectif du module : Affiner la connaissance des différents modes ou outils de communication dans le monde du travail (réunion, visioconférence, travail en équipe...) et développer une aisance à prendre la parole et à rédiger des écrits professionnels, tout en prenant en compte la dimension culturelle des mondes professionnels.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produire des supports de communication d'entreprise (type plaquette d'entreprise ou encart publicitaire pour un produit, une notice ou un procédé) • Développer les capacités de travail en équipe, notamment en équipe pluri-nationale • Négocier en intégrant la diversité culturelle des partenaires • Participer à un entretien en situation recrutement d'embauche ou de candidature de poursuite d'études • ... 				
<p>Prérequis : M3202 Langue vivante 1 - Anglais des affaires</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche culturelle et des mondes professionnels des pays anglophones • Thématiques en lien avec le monde de l'entreprise (i.e. international trade, human resource management, European Union, sustainable development...) • ... 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Co-évaluation avec des modules de spécialité du semestre 4 (création d'entreprise...). 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités transversales en lien avec les enseignements de spécialité dont une partie se fait en anglais • Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés • Soutenance (projets tutorés, stages...) en anglais • Préparation à un séjour à l'étranger (semestre universitaire, stage, DUETI) • ... 				
<p>Prolongements possibles : toute activité en lien avec les autres modules de spécialité</p>				
<p>Mots clés : anglais, interculturel, CECRL, exposé, management, entreprise, actualité, jeu de rôle, media, stage, human resource management, international trade, European Union, economics, sustainable developpment ...</p>				

UE 4.1	Gestion appliquée	Semestre 4		
		Volume horaire		
M4105	Création et reprise d'entreprise	CM	TD	TP
		5	15	5
Objectif du module : Initier les étudiants à l'entrepreneuriat à travers la réalisation d'un dossier de création ou de reprise d'entreprise.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le processus de création et de reprise d'une entreprise • Identifier les étapes de la création et de la reprise d'entreprise • Construire un dossier complet de création d'entreprise • Suivre et assister un créateur ou repreneur d'entreprise dans sa démarche • ... 				
Prérequis : Module de synthèse qui s'appuie sur l'ensemble des modules des semestres précédents.				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • L'esprit d'entrepreneuriat et de créativité <ul style="list-style-type: none"> ○ Chiffres et enjeux de la création d'entreprise, de la cessions et reprise d'entreprises ○ Logique de l'entrepreneuriat ○ Acteurs de la création et de la reprise d'entreprise ○ Aides • Création d'entreprise, les étapes de la création d'entreprise (de l'idée au plan d'affaires) <ul style="list-style-type: none"> ○ Idée, projet personnel et étude de marché ○ Choix du statut juridique ○ Prévisions financières ○ Formalités de création ○ Installation de l'entreprise et ses premiers mois d'activité • Reprise d'entreprise (cession et reprise) <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyse des ressources humaines de l'entreprise à reprendre (indicateurs quantitatifs et qualitatifs, diagnostic social de l'entreprise) ○ Analyse économique et financière de l'entreprise à reprendre (étude des différentes fonctions de l'entreprise) ○ Aspects juridique de la reprise (statuts de reprise) ○ Financement de la reprise (plan de reprise, négociation, accord final) 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve écrite sous forme de cas pratiques portant sur les outils de la création d'entreprise • Épreuve écrite traditionnelle sur les savoirs (statuts, étapes, etc.) • Dossier transversal de création d'entreprise fictive ou de reprise d'une entreprise à rendre en fin de semestre... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement d'un créateur ou repreneur d'entreprise en projet tutoré • Définition de son propre projet de création d'entreprise 				
Prolongements possibles : Un modèle spécifique (franchise, coopératif...).				
Mots clés : cession - reprise – création – entrepreneur – auto entrepreneur - sociétés-statuts-aides et subventions - politique d'entrepreneuriat - étape de la création d'entreprise - idée - marchés - financement - parcours - trésorerie - budget prévisionnel - plan de reprise - cession – évaluation...				

UE 4.1	Gestion appliquée	Semestre 4		
		Volume horaire		
M4106	Approfondissement technologique (langues, Informatique...)	CM	TD	TP
		0	25	0
<p>Objectifs du module :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre la valorisation de connaissances et de compétences technologiques • Inciter les futurs professionnels à s'inscrire dans une démarche de formation tout au long de la vie <p>Module qui peut se substituer à un module d'adaptation locale.</p>				
<p>Compétences principales visées : L'étudiant doit être capable de compléter ses connaissances professionnelles</p>				
<p>Prérequis : aucun</p>				
<p>Contenus :</p> <p>Un approfondissement peut être orienté sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informatique avec éventuellement préparation à une certification • Langues étrangères avec éventuellement préparation à une certification • Sécurité et secours avec éventuellement préparation à une certification • Expression et Communication • ... 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Usage direct dans le monde professionnel à court terme (valorisation de CV, missions et tâches confiées...) 				
<p>Mots clés : certification, valorisation, compétences...</p>				

UE 4.2	Enrichissement professionnel	Semestre 4		
		Volume horaire		
M4201C	Management de l'innovation et intelligence économique	CM	TD	TP
		5	15	10
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les étudiants à l'innovation Apporter aux étudiants une connaissance approfondie des enjeux de la propriété intellectuelle Appliquer des outils de mise en place des activités de veille et d'intelligence économique Former les étudiants à la conduite de projets innovants, en particulier en rapport avec les questions de Propriété Intellectuelle 				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> Participer au processus d'innovation mis en place dans l'organisation Mettre en œuvre les techniques de recherche documentaire, de veille technique et de protection de l'information Participer à la mise en place d'une politique d'intelligence économique ... 				
Prérequis : M1203 Management des Organisations M2107 Management d'équipe : performance et gestion de conflits M2103 Gestion de l'information M3104 Stratégie des Organisations				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> Economie de l'innovation Management de l'innovation Processus de surveillance de l'environnement (veille, benchmarking...) Protection de l'information et de l'individu Partage des savoirs et de l'innovation (knowledge management) Lobbying ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> Dossiers à constituer Étude de cas sur des situations professionnelles réelles ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> Recueil d'informations auprès de professionnels Recherches documentaires, conférence par un intervenant de l'INPI, conférence d'un intervenant sur l'intelligence économique appliquée à l'innovation ... 				
Prolongements possibles : Remplir un formulaire de l'INPI (marque, dessin, modèle)				
Mots clés : créativité, innovation, veille, protection de l'innovation, brevet, intelligence économique, méthodes et techniques, re-Engineering, knowledge management, INPI, marque...				
Liens avec : M4105 Création et reprise d'entreprise				

UE 4.2	Enrichissement professionnel	Semestre 4		
		Volume horaire		
M4202C	Techniques du commerce international	CM	TD	TP
		15	15	0
Objectif du module : Connaître les principes de base du marketing international. Appréhender les opérations courantes de contractualisation, de logistique et de financement d'importations et d'exportations.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Anticiper les contraintes induites de l'international dans la perspective d'une offre commerciale (taux de change, aspects culturels & logistiques...) • Etablir des propositions commerciales en langue étrangère • Élaborer les bases d'un contrat de vente à l'international en vue de sa négociation • Optimiser un transport à l'international (import/export) en choisissant la meilleure solution à partir des critères importants (délais, coûts, qualité) • Déterminer les documents de transport et douaniers liés à une opération d'export ou d'import • Optimiser un contrat de vente par le choix de l'incoterm. Déterminer le coût global de l'opération • Réaliser des études et propositions pour la couverture des risques (prospection, change...) • ... 				
Prérequis : M203 Logistique M3104 Stratégie des organisations M3101 Droit des affaires				
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif français de soutien (Direction Générale du Trésor, DRCE, UBIFRANCE, COFACE, CCIFE...) • Contrat de vente à l'international – Les incoterms (principe des incoterms, couverture des risques, base de négociation commerciale...) • Transport (spécificités tarifaires & contractuelles maritimes, aériennes, terrestres...) • Prospection et ses outils à l'international (forme de prospection, assurance COFACE & A3P) • Instruments et moyens de paiement (chèque, lettre de change, billet à ordre, traite, virement swift, lettre de crédit stand-by, crédit documentaire...) • Régimes douaniers (mise en libre pratique, mise à consommation, TVA en importation, droits de douanes, espèce tarifaire, taxes parafiscales, transit, entreposage, perfectionnement actif et passif, DAU, DEB...) • Gestion du risque de change : couvertures internes, couvertures externes (contrats de change à terme, options de change et garanties de change...) • Modes de présence à l'étranger (présentation, critères de choix, degré de maîtrise, outsourcing) • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas • Note d'information ou note de synthèse à partir d'une situation donnée • ... 				
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'informations documentaires et demandes de tarifs en langue étrangère • Propositions commerciales et négociation, visites d'entreprise (logistique à l'international)... 				
Prolongements possibles : Simulations de gestion qui intègre la dimension import et/ou export				
Mots clés : missions économiques, DRCE, UBIFRANCE, incoterm, conteneurisation FCL LCL, Assurance Prospection COFACE, virement swift, lettre de crédit stand-by, crédit documentaire, droits de douanes, TVA, entreposage, perfectionnement, DAU, DEB, contrats de change à terme...				

UE 4.2	Enrichissement professionnel	Semestre 4		
		Volume horaire		
M4203C	Activités transversales	CM	TD	TP
		0	15	15
Objectifs du module : accompagner l'innovation pédagogique et engager des activités transversales sur le semestre.				
Compétences principales visées : les compétences et leur application professionnelle sont définies chaque semestre par l'équipe pédagogique.				
Contenus possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Jeux et simulations de gestion • Participation à des concours • Organisation et tenue de conférences • Cas pratiques commandités ou non • Visite d'organisation avec une problématique générale ou spécifique • Exploitation ou production sur supports (vidéo, multimédia...) • Traitement de l'actualité • ... 				
Évaluation : les modalités d'évaluation sont adaptées aux activités proposées et doivent faire l'objet d'une présentation en amont.				
Liens avec : M4101 Contrôle de gestion M4103 Gestion des Ressources Humaines M4105 Création et reprise d'entreprise M3303C Systèmes d'information et de communication				

UE 4.2	Enrichissement professionnel	Semestre 4		
		Volume horaire		
M4204C	Langue vivante 2	CM	TD	TP
		0	10	10
<p>Objectif du module : Affiner la connaissance des différents modes ou outils de communication dans le monde du travail (réunion, visioconférence, travail en équipe...) et développer une aisance à prendre la parole et à rédiger des écrits professionnels, tout en prenant en compte la dimension culturelle des mondes professionnels.</p>				
<p>Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produire des supports de communication d'entreprise (type plaquette d'entreprise ou encart publicitaire pour un produit, une notice ou un procédé) • Développer les capacités de travail en équipe, notamment en équipe plurinationale • Négocier en intégrant la diversité culturelle des partenaires • Participer à un entretien en situation recrutement d'embauche ou de candidature de poursuite d'études • ... 				
<p>Prérequis : M3304C Langue vivante 2</p>				
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche culturelle et des mondes professionnels des pays anglophones • Thématiques en lien avec le monde de l'entreprise (commerce international, GRH, droit, management, développement durable...) • 				
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Co-évaluation avec des modules de spécialité du semestre 4 (création d'entreprise...). 				
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités transversales en lien avec les enseignements de spécialité dont une partie se fait en langue vivante étrangère • Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour les exposés • Soutenance (projets tutorés, stages...) • Préparation à un séjour à l'étranger (semestre universitaire, stage, DUETI) 				
<p>Prolongements possibles : toute activité en lien avec les autres modules de spécialité</p>				
<p>Mots clés : anglais, interculturel, CECRL, exposé, management, entreprise, actualité, jeu de rôle, media, stage, GRH, commerce international, droit, Développement Durable...</p>				

UE 4.2	Enrichissement professionnel	Semestre 4		
		Volume horaire		
M4205C	Organisations publiques et associatives	CM	TD	TP
		15	15	0
Objectif du module : Aborder le fonctionnement des organisations publiques et non gouvernementales.				
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender le secteur public et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) • Connaître les particularités de fonctionnement de ces organisations • Piloter des actions associatives dans le cadre réglementaire • Participer aux tâches dédiées pour répondre à un appel d'offre d'une organisation publique • Piloter une initiative étudiante en prenant appui sur l'association locale 				
Prérequis : M1102 Environnement juridique et Culture juridique M1203 Management des Organisations				
Contenus : 1. Les organisations publiques <ul style="list-style-type: none"> • Missions, enjeux • Fonctions publiques d'Etat, Territoriales, Hospitalières, Culturelles & Sportives • Entreprises & organismes publiques • Ressources et allocations des financements • Achats & spécificités du public : cahier des charges, paiement, appel d'offre... 2. La gestion des associations <ul style="list-style-type: none"> • Règles de constitution, rôles & fonctionnement • Contraintes juridiques & responsabilités (licences, autorisations, assurances....) • Comptes financiers & obligations légales (bilans, assujettissement, ...) • Développement de l'activité associative (subventions, productions & ventes) • Associations et droit du travail 3. Points communs & divergences <ul style="list-style-type: none"> • Décentralisation & complémentarité • Valorisation des ressources locales • Développement des infrastructures & compétences • ... 				
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas • Projet d'association (étudiante), partenariat avec association locale • ... 				
Modalités de mise en œuvre : Lien avec : <ul style="list-style-type: none"> • Projets Tutorés • Création d'une association 				
Prolongements possibles : Étude d'autres formes d'organisation (SCOP...)				
Mots clés : Appels d'offre, objet, assujettissement, responsabilité des dirigeants associatifs, subvention, délégation de service public, régie, collectivités territoriales...				

UE 4.3	Application professionnelle : Mise en responsabilité	Semestre 4
M4301		Stage 2 280 heures minimum (8 semaines minimum)
Objectif du module : être force de proposition pour l'organisation		
Compétences principales visées L'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Assumer les missions d'un collaborateur polyvalent • Mener des actions spécifiques dans l'une des fonctions de l'entreprise couvertes par le programme du DUT GACO • Être force de proposition 		
Prérequis : maîtrise des outils et des savoirs acquis durant la formation.		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Contenu à définir en fonction du projet de l'étudiant et des besoins de l'entreprise • En cohérence avec les objectifs du DUT GACO : collaborateurs polyvalents de dirigeants d'organisations ou acteur positionné dans une unité fonctionnelle (RH, commercial, communication, finance, logistique...) 		
Modalités particulières d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Rapports • Soutenances • Évaluation du tuteur en entreprise • ... 		
Modalités de mise en œuvre : Réalisation du stage en France ou à l'étranger		
Mots clés : polyvalence, professionnalisme...		

UE 4.3	Application Professionnelle : Mise en responsabilité	Semestre 4
M4302	Projet tutoré 2	Volume horaire 200 heures
<p>Objectifs du module : répondre à des demandes de projets d'organisations externes aux IUT ou internes de façon professionnelle. Mobiliser les compétences acquises au préalable.</p>		
<p>Compétences principales visées : L'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la méthodologie de projets • Organiser et gérer une équipe • Être force de proposition • Gérer son temps, son équipe, un budget • Être créatif • Construire et défendre son projet • Assurer la gestion des moyens • Réaliser et valoriser des documents (supports écrits...) • Développer son autonomie, sa rigueur, sa créativité, ses qualités clés, son adaptabilité, son comportement en situation de gestion d'équipe... • ... 		
<p>Prérequis : acquis directs du ou des projets tutorés des semestres 1 et 2, du ou des stages ainsi que des modules de gestion et de management de projet.</p>		
<p>Contenus : Tout projet qui répond aux compétences attendues d'étudiants du DUT GACO.</p>		
<p>Modalités particulières d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivis intermédiaires • Remise de documents intermédiaires : cahier des charges... • Rapport final • Soutenance • ... 		
<p>Modalités de mise en œuvre : Tout projet qui permet de mettre en œuvre les connaissances et compétences acquises sur les 4 semestres.</p>		
<p>Mots clés : Autonomie, créativité, gestion de projet, gestion d'équipe</p>		
<p>Liens avec : M4105 Création et reprise d'entreprise</p>		



Diplôme Universitaire de Technologie HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT

Programme Pédagogique National

Sommaire

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION	3
2. REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES.....	4
3. ORGANISATION GENERALE DE LA FORMATION.....	6
a. DESCRIPTIF DE LA FORMATION	6
b. TABLEAU SYNTHETIQUE DES MODULES PAR SEMESTRE.....	7
c. STAGE ET PROJETS TUTORES	11
d. PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL.....	11
e. ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES, PEDAGOGIE PAR LA TECHNOLOGIE.....	12
f. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ACTUELS DE L'ECONOMIE.....	13
4. REPARTION DES ENSEIGNEMENTS CM/TD/TP.....	15
5. DESCRIPTION DES MODULES DE FORMATION.....	16
6. GLOSSAIRE.....	83

Objectifs de la formation

Le DUT Hygiène Sécurité Environnement (HSE) prépare, en quatre semestres, des techniciens supérieurs capables d'appréhender de façon transverse et interdisciplinaire les différents aspects de la **gestion des risques**, de la **santé et de la sécurité au travail** ainsi que de la **protection de l'environnement**, au sein d'entreprises et administrations.

Au sein de la société dans laquelle il évolue, l'homme est en permanence confronté, dans sa vie professionnelle et personnelle, à des situations ou des activités susceptibles de générer un risque, qu'il soit d'origine technologique, naturelle ou organisationnelle. Les cibles potentielles peuvent être l'individu au travail (accidents du travail, maladies professionnelles,...), son environnement immédiat ou plus généralement l'environnement au sens de la population et de l'écosystème.

Dans ce contexte, le rôle et les missions du technicien HSE contribuent à améliorer la qualité de l'emploi et de l'environnement par une approche intégrée du risque. Ainsi, il aide l'employeur à faire face à ses obligations et responsabilités civiles et pénales liées à son activité professionnelle.

La dimension humaine fait intégralement partie des missions du technicien HSE, qui doit ainsi développer une coopération avec les autres acteurs de l'entreprise et des services extérieurs, tels les services de santé au travail, l'inspection du travail, les services de secours, les organismes de contrôle,....

Face à la complexité croissante des machines, des produits, des procédés et processus, et dans un contexte où la demande sociétale se fait de plus en plus pressante en matière de protection des personnes et de l'environnement, le technicien HSE doit aussi mettre en œuvre les éléments permettant d'assurer une veille technologique et réglementaire et aussi de promouvoir des innovations.

Enfin, cette formation s'inscrit et s'intègre complètement dans les démarches nationales et européennes de la santé et de la sécurité au travail, de respect de l'environnement et de développement durable.

Le DUT HSE peut être préparé en **formation initiale**, classique ou par la voie de l'alternance et de l'apprentissage, et en FTLV, **formation tout au long de la vie** (VAE, VAP,....).

Peuvent être admis les titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel à dominante scientifique, ou d'un titre admis en équivalence ou en dispense après examen du dossier de l'étudiant.

Principaux métiers ciblés et fiches ROME associées (source pôle emploi) :

La formation DUT HSE est une voie professionnalisante par excellence et permet l'accès aux métiers intermédiaires du secteur des risques, de la santé au travail et de la protection de l'environnement.

- Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel (fiche ROME H1303)
 - Technicien / Technicienne en Hygiène, Sécurité, Environnement industriel
 - Animateur / Animatrice en sécurité du travail
 - Technicien / Technicienne en environnement, sécurité et conditions de travail
 - Technicien / Technicienne en prévention des risques industriels
- Sécurité civile et secours (fiche ROME K1705)
 - Sapeur-pompier / Sapeuse-pompière
 - Pompier industriel / Pompière industrielle
 - Technicien / Technicienne de la prévention et de lutte contre les sinistres
- Sécurité et protection santé du BTP (fiche ROME F1204)
 - Animateur / Animatrice de sécurité du BTP
 - Coordonnateur / Coordonnatrice Sécurité, Protection de la Santé du BTP
- Intervention en milieux et produits nocifs (fiche ROME I1503)
 - Sapeur-pompier / Sapeuse-pompière de cellule d'intervention chimique et radiologique
 - Technicien / Technicienne en dépollution Nucléaire, Radiologique, Bactériologique, Chimique (NRBC)
 - Technicien / Technicienne en risques technologiques
- Contrôle et inspection des affaires sociales (fiche ROME K1502)
 - Inspecteur / Inspectrice du travail et de l'emploi
- Supervision d'exploitation éco-industrielle (fiche ROME K2306)

- Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle (fiche ROME H1503)

Poursuite d'études :

La formation DUT HSE permet également un accès à la poursuite d'études vers les niveaux de certification II (licence professionnelle), ou I (master et école d'ingénieur).

2. Référentiel d'activités et de compétences

Compte tenu des missions et activités associées au diplôme DUT HSE, la formation est par nature pluridisciplinaire et nécessite :

- De bonnes **connaissances scientifiques et technologiques** permettant d'appréhender correctement les phénomènes physiques, chimiques, biologiques et organisationnels nécessaires à l'identification et l'évaluation du risque, ainsi que de choisir les moyens de prévention et de protection les plus adaptés dans le contexte technico-économique du moment, tout en prenant en compte les enjeux humains, matériels et financiers liés à une situation d'accident,
- Une **bonne maîtrise des aspects juridiques** ainsi qu'une **bonne perception de la dimension économique** de la gestion du risque, afin de proposer à sa hiérarchie et aux instances compétentes la meilleure démarche à mettre en œuvre dans le contexte réglementaire de l'entreprise ou l'administration,
- De réelles **aptitudes en matière de communication et de relations humaines**. Dans le cadre de son activité professionnelle, le technicien HSE est en effet confronté à tous types de publics : opérateurs, agents de maîtrise, cadres, chefs d'établissement, entreprises extérieures, agents de service de l'état,... Il doit sensibiliser, former, conseiller, convaincre, être attentif à la dimension psychosociologique du comportement des individus et des groupes, acquérir la maîtrise des concepts, développer les techniques de communication interne et externe.

Si la formation a pour objectif de fournir à l'étudiant les connaissances nécessaires à l'exercice des métiers HSE, elle a aussi pour ambition de lui donner les moyens qui lui permettront également de s'adapter à leurs évolutions. Par ailleurs, au-delà de la simple appropriation de connaissances, l'organisation générale des enseignements et l'accompagnement au cours de la formation doivent également permettre à l'étudiant **d'acquérir des méthodologies de travail et de raisonnement** et de développer un **sens critique** et une **culture citoyenne**. L'ensemble des enseignements relevant de plusieurs champs disciplinaires, il est essentiel de disposer d'une ligne directrice qui permet de guider l'étudiant, mais aussi d'assurer la coordination et la liaison entre chaque module d'enseignement pour donner une cohérence à l'ensemble. Cette ligne directrice est la **démarche d'évaluation et de maîtrise des risques**.

Activités et compétences spécifiques	
Activités	Compétences associées
1 – Analyse des risques	• (1a) Identifier et repérer les dangers
	• (1b) Évaluer et hiérarchiser les risques technologiques, professionnels et environnementaux
	• (1c) Choisir et mettre en œuvre les méthodes d'analyse quantitative/qualitative des risques
	• (1d) Effectuer une veille réglementaire et normative
2 - Métrologie et analyse des données	• (2a) Choisir une instrumentation appropriée
	• (2b) Maîtriser la calibration et l'utilisation des appareils de mesure
	• (2c) Mettre en œuvre et réaliser des campagnes de mesure

	<ul style="list-style-type: none"> (2d) Analyser les données d'une campagne de mesures en fonction d'indicateurs éventuels ou de valeurs guides associées
3 - Mise en place d'une démarche de prévention des risques	<ul style="list-style-type: none"> (3a) Associer un risque à une réglementation
	<ul style="list-style-type: none"> (3b) Concevoir et mettre à jour les documents réglementaires (document unique d'évaluation des risques, études d'impact et de dangers, protocoles de sécurité, plans de prévention, permis feu,...)
	<ul style="list-style-type: none"> (3c) Savoir déterminer des indicateurs
	<ul style="list-style-type: none"> (3d) Concevoir et planifier la démarche de prévention des risques dans une vision interdisciplinaire, globale, intégrée et d'amélioration continue (procédés industriels, activités de travail, écosystèmes,...)
	<ul style="list-style-type: none"> (3e) Former et informer les parties prenantes (salariés, populations, organisations syndicales, employeurs,...) sur les problématiques en santé, sécurité et environnement
	<ul style="list-style-type: none"> (3f) Appréhender et justifier les actions de prévention sur des bases scientifiques, technologiques, économiques et juridiques
	<ul style="list-style-type: none"> (3g) Appliquer les éléments techniques, humains et organisationnels de la prévention
	<ul style="list-style-type: none"> (3h) Développer et utiliser des moyens informatifs pour accompagner une politique HSE (formation, procédures, signalétiques, affichage,...)
	<ul style="list-style-type: none"> (3i) Mettre en œuvre un plan de prévention
	<ul style="list-style-type: none"> (3j) Contrôler la réalité et l'efficacité des dispositifs et des contrôles mis en place
	<ul style="list-style-type: none"> (3k) Tirer parti des retours d'expérience
4 - Développement d'une politique HSE durable	<ul style="list-style-type: none"> (4a) Porter, implanter, promouvoir une démarche HSE en adéquation avec les principes du développement durable et de la responsabilité sociale et environnementale
	<ul style="list-style-type: none"> (4b) Conseiller sur l'acceptabilité des risques
	<ul style="list-style-type: none"> (4c) Identifier et mobiliser les différents acteurs de la santé au travail, de la protection de l'environnement et des populations en lien avec leurs attributions
	<ul style="list-style-type: none"> (4d) Appréhender l'organisation territoriale de la prévention des risques et des moyens associés
	<ul style="list-style-type: none"> (4e) Conseiller et alerter le chef d'établissement face aux responsabilités civiles et pénales liées au domaine HSE
5 - Participation à la gestion des crises et des situations d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> (5a) Maîtriser les moyens techniques, humains et organisationnels des secours au sein d'un organisme
	<ul style="list-style-type: none"> (5b) Appréhender l'organisation territoriale des dispositifs d'intervention en cas d'accident
	<ul style="list-style-type: none"> (5c) Rédiger des procédures d'urgence et/ou des plans d'intervention et de continuité d'activité

	<ul style="list-style-type: none"> (5d) Maîtriser les procédures à utiliser en cas de crise
	<ul style="list-style-type: none"> (5e) Préparer la communication en situation d'urgence

Activités et compétences générales	
Activités	Compétences associées
1 - Pilotage et gestion d'un projet	<ul style="list-style-type: none"> (1a) Appliquer des méthodologies de conduites de projet dans un contexte particulier (1b) Appliquer des méthodes de résolution de problèmes
2 - Communication et information	<ul style="list-style-type: none"> (2a) Promouvoir une culture citoyenne de l'entreprise (2b) Développer et utiliser des moyens informatiques (2c) Connaître les règles de signalétique (2d) Rédiger un rapport (2e) Maîtriser les différents supports d'information écrite et orale (2f) S'exprimer et communiquer en anglais

3. Organisation générale de la formation

a. Descriptif de la formation

Les enseignements sont organisés sur quatre semestres et répartis par Thèmes, eux-mêmes structurés en Modules. Les Thèmes sont regroupés en Unités d'Enseignement (UE), chaque semestre étant constitué de quatre UE.

Le parcours de formation conduisant au DUT HSE est constitué d'une majeure (1500h, 85%), qui garantit le cœur de compétence du diplôme, et de modules complémentaires (300h sur les semestres 3 et 4, 15%).

Au cours de sa formation, l'étudiant élabore un Projet Personnel et Professionnel (PPP) qui lui fournit des éléments permettant de s'impliquer activement dans son parcours de formation et de se déterminer entre une insertion professionnelle directe et une poursuite d'études. En fonction de son choix, des modules complémentaires appropriés à chaque orientation sont proposés à l'étudiant.

Les modules complémentaires sont destinés à compléter le parcours de l'étudiant, qu'il vise à une insertion professionnelle directe ou à une poursuite d'étude vers d'autres formations de l'enseignement supérieur. Ces modules complémentaires, quel que soit le parcours suivi par l'étudiant, font partie intégrante du diplôme universitaire de technologie HSE. Dans ce programme pédagogique national sont publiés les modules complémentaires visant l'insertion professionnelle immédiate ; ceux destinés à une poursuite d'études courte ou longue sont élaborés par chaque IUT selon les préconisations de la CPN et font l'objet d'un document annexe. Quel que soit le parcours choisi, les modules complémentaires présentent les mêmes volumes horaires et coefficients.

La formation accorde également une place à la mise en œuvre de méthodes d'apprentissage innovantes désignées sous l'appellation « Apprendre Autrement » (AA) (180h, 10%).

Enfin, pour répondre aux principales caractéristiques des emplois et métiers assurés par le technicien HSE, une place importante (300 heures) est attribuée à l'apprentissage et à la pratique des méthodes et outils de communication et aux langues vivantes.

b. Tableau synthétique des modules par semestre

La formation encadrée de 1800 heures se répartit en cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques (mise en pratique des enseignements, visites d'installations ou d'entreprises,...) répartis respectivement sur 20%, 35% et 45% du volume total.

Les groupes de travaux dirigés accueillent 26 étudiants et les groupes de travaux pratiques 13 étudiants. Il est à noter que pour tenir compte d'impératifs de sécurité, l'effectif de ces groupes peut être plus restreint, comme ce peut être le cas par exemple pour des travaux pratiques de combustion, d'électricité ou de réactions chimiques dangereuses.

Par ailleurs et afin d'assurer une meilleure adéquation possible au contexte universitaire local ainsi qu'à l'environnement économique et professionnel, un contingent d'heures de formation correspondant à 20% du volume horaire global (360h) peut être mis en œuvre après avis du Conseil de l'Institut Universitaire de Technologie.

Tableau synthétique des modules et des Unités d'Enseignement (UE) par semestre

UE	Thème	Réf. Module	Nom Module	Coef. Module	Total Coef.	Volume CM	Volume TD	Volume TP	Volume Étudiant par UE
Semestre 1									
UE11 Introduction à la gestion des risques	T11 Santé, Sécurité au travail, Environnement, Développement Durable	M1101	Introduction à l'évaluation et à la maîtrise des risques, concepts et vocabulaire	1,5	6	2	10	12	24
		M1102	Santé sécurité au travail et introduction au Document Unique	1,5		2	10	12	24
		M1103	Environnement, gestion des risques et protection des milieux	1,5		2	10	12	24
		M1104	Premier secours (PSC1)	1,5		4	4	8	16
UE12 Méthodes et outils pour la gestion des risques	T12 Méthodes et outils de communication	M1201	Anglais : culture générale	2	9	3	8	24	35
		M1202	Techniques de communication et culture générale : enjeux de la communication	2		2	6	22	30
	T13 Aspects juridiques et économiques des organisations	M1203	Introduction au droit et à la normalisation	2		14	8	8	30
		M1204	Gestion de l'entreprise	1		6	6	8	20
	T14 Mathématiques	M1205	Outils mathématiques	2		4	10	16	30
UE13 Sciences et techniques pour la gestion des risques	T15 Biologie humaine et écosystèmes	M1301	Biologie et physiologie Humaine	2	10	4	10	16	30
		M1302	Écosystèmes et pollution	2		8	8	14	30
	T16 Sécurité des produits et des installations	M1303	Structure de la matière et propriétés des produits	1,5		3	6	16	25
		M1304	Thermodynamique et Thermochimie	1,5		4	10	16	30
		M1305	Chimie appliquée	1,5		4	10	16	30
		M1306	Mécanique et énergétique appliquées à la sécurité	1,5		4	10	16	30
UE14 Projets : Outils	T17 Conduite de projets	M1401	Gestion de projets	1	5	6	4	8	18
		M1402	Outils informatiques	1		2	4	12	18
		M1403	Projet tutoré : domaines HSE (80 heures)	2					
	T18 Projet professionnel et personnel	M1404	Projet personnel et professionnel : découverte des métiers et des environnements professionnels et initiation à la démarche de projet	1		4	12	4	20
Total Semestre 1				30	30	78	146	240	464

Semestre 2									
UE21 Méthodes et outils appliqués à la gestion des risques	T21 Méthodes et outils de communication	M2101	Anglais : monde de l'entreprise	1,5	7	1	10	24	35
		M2102	Techniques de communication et culture générale : esprit critique et culture générale	1,5		4	14	26	44
	T22 Aspects juridiques de la gestion des risques	M2103	Droit du travail et droit de la sécurité sociale	1,5		10	16	4	30
		M2104	Responsabilités civile, pénale et administrative	1,5		10	16	4	30
		M2105	Droit de la santé et de la sécurité au travail	1		6	10	4	20

UE22 Sciences techniques appliquées à la gestion des risques	T23 Sciences biologiques et humaines appliquées	M2201	Toxicologie et microbiologie appliquées	2,5	9	8	12	20	40
		M2202	Physiologie, psychologie, ergonomie du travail	2,5		8	16	16	40
	T24 Chimie et rayonnements dangereux	M2203	Chimie de la combustion	2		4	16	16	36
		M2204	Réactions chimiques dangereuses	1		4	14	12	30
		M2205	Rayonnements ionisants et non ionisants	1		6	10	8	24
UE23 Technologies de la gestion des risques	T25 Technologie des machines et de la construction, physique appliquée	M2301	Outils mathématiques et de physique appliqués	2	9	4	10	24	38
		M2302	Technologie des installations électriques	2		6	12	20	38
		M2303	Mécanique des fluides, résistance des matériaux	1,5		4	10	16	30
		M2304	Vibrations et acoustiques	1,5		5	10	20	35
		M2305	Technologies de BTP et du Génie civil	2		10	12	16	38
UE24 Projets : Méthodologie	T26 Conduite de projets	M2401	Projet tutoré : métiers HSE (80 heures)	3	5				
		M2402	Projet personnel et professionnel : formalisation du projet - mieux se connaître et préparer son stage	2		2	6	12	20
Total Semestre 2				30	30	92	194	242	528

Semestre 3

UE31 Protection des personnes et des biens dans leur environnement professionnel	T31 Méthodes et outils de communication	M3101	Anglais : vocabulaire technique	2	10	1	10	24	35
		M3102	Techniques de communication et culture générale : communiquer en milieu professionnel	1,5		4	6	16	26
	T32 Aspects méthodologiques de l'évaluation des risques	M3103	Méthodes d'analyse de la sécurité des systèmes	1		3	6	6	15
		M3104	Évaluation et maîtrise des risques professionnels	1		2	8	12	22
	T33 Environnement des situations de travail	M3105	Facteurs d'ambiance	1,5		8	10	12	30
		M3106	Ergonomie	1,5		4	10	16	30
		M3107	Psychologie du travail	1,5		8	10	12	30
UE32 Prévision et prévention face aux risques technologiques et environnementaux	T34 Sécurité nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosion (NRBCe)	M3201	Risque biologique, radiologique et radioprotection	1,5	10	8	12	12	32
		M3202	Risque chimique	1		4	6	12	22
	T35 Sécurité des installations et des équipements	M3203	Sécurité incendie	2,5		6	14	18	38
		M3204	Sécurité des installations et des équipements de travail, risque d'explosion (ATEX)	1,5		9	14	8	31
		M3205	Sécurité électrique	1		4	8	8	20
	T36 Protection de l'environnement et Développement Durable	M3206	Droit de l'environnement	1		8	8	4	20
		M3207	Évaluation et maîtrise des risques environnementaux	1,5		6	10	16	32

UE33 Projets : Mise en œuvre et modules complémentaires	T37 Conduite de projets	M3301	Projet tutoré : cas d'étude (80 heures)	2	10	4	12	4	20	
		M3302	Projet personnel et professionnel : préparer son parcours post-DUT	2						
	T38 Modules complémentaires	M3303C	Aspects pratiques de la mise en sécurité des installations, risques et accidents industriels	2						
		M3304C	Maîtrise des rejets et des pollutions : analyse de cas	2						
		M3305C	Maîtrise de la santé sécurité au travail : analyse de cas	2						
Total Semestre 3				30	30	115	190	228	533	
Semestre 4										
UE41 Gestion des risques technologiques et environnementaux	T41 Aspects organisationnels, réglementaires et techniques du risque environnemental	M4101	Démarche environnementale	2	6	6	10	4	20	
		M4102	Risques technologiques et installations classées	2						
		M4103	Risques naturels	2						
UE42 Projets : suivi et retour d'expérience	T42 Conduite de projet	M4201	Anglais : démarche HSE	2,5	6	3	4	8	15	
		M4202	Techniques de communication et culture générale : culture professionnelle et rédaction	2,5						
		M4203	Projet tutoré : mise en œuvre du projet (60 heures)	1						
UE43 Stage	T43 Stage	M4301	Stage (10 semaines minimum)	12	12					
UE44 Modules complémentaires – 2	T44 Modules complémentaires	M4401C	Adaptation à l'emploi technicien HSE	1,5	6	10	18	16	44	
		M4402C	Organisation de la sécurité civile	1,5						
		M4403C	Utilisation d'un référentiel environnemental	1,5						
		M4404C	Utilisation d'un référentiel de santé sécurité au travail	1,5						
Total Semestre 4				30	30	67	100	108	275	
Total Formation						120	352	628	820	1800
						ECTS	20%	35%	45%	100%

- Enseignement présentiel : 1800 h dont :

Anglais : 120h

Expression-communication : 120h

Projet personnel et professionnel (PPP) : 60h

Modules complémentaires : 300h

- Projet tutorés : 300 h

- Stage : 10 semaines

c. Stage et projets tutorés

Les projets tutorés (300h) et le stage en entreprise de 10 semaines viennent compléter les enseignements.

Projet tutoré (300h) :

Le projet tutoré doit permettre une utilisation transversale des connaissances et un développement des compétences relationnelles des étudiants. Il est conduit en groupe (minimum 2 étudiants) et fait l'objet de points réguliers avec un tuteur enseignant. Il s'agit donc pour l'étudiant d'un apprentissage dans lequel il est amené à :

- mettre en application les acquis des autres séquences d'enseignement,
- faire preuve d'autonomie,
- prendre des responsabilités,
- travailler en équipe,
- gérer son temps,
- respecter les délais et les cahiers des charges
- découvrir les caractéristiques du milieu professionnel

Les séquences de projets tutorés constituent aussi un cadre idéal pour suivre l'évolution du comportement de l'étudiant, en complément du contrôle des connaissances classique effectué à l'issue de chaque module d'enseignement.

Les séquences de projets tutorés et notamment celles des semestres S3 et S4 doivent être ainsi considérées comme une transition entre l'enseignement classique de type présentiel et la période de stage pendant laquelle l'étudiant est rendu autonome face au travail qui lui est confié.

Il est donc souhaitable que le travail proposé dans les séquences de projets des semestres S3 et S4 s'effectue en partenariat avec une entreprise (au sens large du terme), afin qu'il corresponde à une réalité la plus concrète possible et qu'il soit bénéfique pour l'étudiant et pour l'entreprise.

Stage en milieu professionnel (10 semaines au minimum) :

Le stage (en entreprise ou administration) d'une durée de 10 semaines au minimum, est individuel et fait l'objet de points réguliers avec le tuteur enseignant et le maître de stage. L'évaluation fait l'objet d'une grille permettant d'évaluer les compétences attendues individuellement. Ainsi, Il fournit de précieuses indications sur le niveau d'autonomie atteint par l'étudiant, pour :

- mettre en pratique les connaissances acquises pendant la formation
- acquérir une expérience professionnelle,
- appréhender l'ensemble des éléments d'un service HSE
- se confronter aux réalités de l'activité professionnelle.

d. Projet Personnel et Professionnel

Principes généraux retenus pour la mise en œuvre du PPP

L'objectif du PPP proposé dans le programme pédagogique national HSE est d'assurer la meilleure cohérence possible entre les aspirations et aptitudes personnelles des étudiants et la réalité des métiers de la Santé et Sécurité au Travail et de la Protection de l'Environnement, en prenant également en compte les qualités et compétences requises pour l'exercice des dits métiers. La définition du PPP permet également de donner un sens au parcours de formation, de mieux impliquer l'étudiant dans son apprentissage et d'appréhender l'intérêt de telle ou telle unité d'enseignement.

La mise en œuvre du PPP passe donc, pour l'étudiant, par une meilleure connaissance de soi, de ses motivations, de ses capacités et de ses compétences. Il convient, le cas échéant, de l'accompagner dans cette démarche de découverte ou de formalisation de ses capacités.

En parallèle à ce travail, l'étudiant doit disposer d'une bonne connaissance des métiers de l'Hygiène Sécurité Environnement : quels sont les métiers accessibles aux étudiants HSE ? Comment évoluent ces métiers ? Quelle est la situation de l'insertion professionnelle dans les différents secteurs ?

La mise en œuvre du PPP doit révéler l'adéquation entre les aptitudes ou les attentes de l'étudiant et les exigences des métiers concernés. Le cas échéant, elle permet d'accompagner l'étudiant dans un projet de réorientation.

Organisation et mise en œuvre du PPP

L'élaboration du PPP fait intervenir 3 phases parfaitement identifiées dans le programme, qui s'échelonnent sur les semestres S1, S2 et S3.

La première phase concerne la connaissance des métiers de la Santé et Sécurité au Travail et de la Protection de l'Environnement. En effet, l'examen des tableaux de suivi de l'insertion professionnelle montre que l'activité du technicien HSE s'exerce dans tous les secteurs de la vie économique, des entreprises industrielles de production ou de distribution aux entreprises de service en passant par les administrations ou organismes divers. Il apparaît également que pour un même secteur, la mission dévolue au technicien HSE peut être très différente : généraliste de la gestion du risque ou spécialiste affecté à un domaine particulier. Il n'existe donc pas de « métier type ». La connaissance par l'étudiant de la réalité des métiers doit donc être progressive et peut prendre appui sur le réseau des anciens diplômés. Les principales actions actuellement réalisées sont les suivantes :

- la consultation des différents supports d'information,
- les journées d'information – métiers organisées à raison de 2 ou 3 sessions par promotion. Au cours de ces journées, 8 à 10 anciens diplômés, ayant des profils variés et exerçant des activités différentes présentent leur parcours et leur quotidien,
- les journées sur le terrain où les étudiants par groupe de 4 ou 5 suivent l'activité d'un technicien HSE dans une entreprise. Ce « reportage » fait l'objet d'un compte-rendu, chacune de ces expériences est ensuite présentée à l'ensemble de la promotion,
- les conférences et exposés présentés dans le cadre des enseignements professionnels par des ingénieurs ou techniciens HSE en activité constituent également une source intéressante d'information,
- la préparation du stage et la connaissance de l'entreprise d'accueil,
- la participation des étudiants de 1^{ère} année aux présentations orales des stages de DUT et de licence professionnelle,
- les journées d'information « poursuites d'études » ont pour objet de répondre à la question : faut-il ou non poursuivre des études après le DUT ? Dans ce contexte, les étudiants ont à leur disposition les documents relatifs aux différentes possibilités ainsi que les statistiques antérieures. Des témoignages d'anciens diplômés ayant suivi ces filières viennent compléter ces données.

La deuxième phase vise à estimer les aptitudes personnelles de l'étudiant, pour lui permettre de faire le lien avec les métiers qu'il envisage d'exercer.

A l'issue de la troisième phase, l'étudiant pourra ainsi confronter les résultats obtenus sur ses capacités individuelles avec les exigences de ces métiers et orienter en conséquence son parcours de formation et ses aspirations professionnelles

La mise en œuvre des actions relatives au PPP nécessite l'implication de toute l'équipe pédagogique. En outre, la contribution de représentants des milieux professionnels concernés, tels d'anciens diplômés HSE ayant acquis une bonne connaissance des métiers au travers de l'exercice de plusieurs missions et responsabilités, se révèle très bénéfique. Face à ce type d'interlocuteurs, l'étudiant peut construire une idée plus précise du métier qu'il souhaite exercer et ainsi se projeter plus facilement dans l'avenir.

e. Orientations pédagogiques, pédagogie par la technologie

Dès les premières semaines, un certain nombre d'outils sont fournis à l'étudiant (formation à la prise de notes, à la recherche documentaire, à la collecte d'informations, à la maîtrise des TICE, à la connaissance pratique du réseau des anciens diplômés,...). Il est guidé dans son apprentissage par un enseignant référent. A ce niveau, il est essentiel de mettre en avant l'importance du travail personnel dans l'acquisition des apprentissages : une attention particulière est accordée à la prise en compte de la diversité des profils des étudiants.

Les volumes horaires des quatre semestres ont été répartis afin d'alléger le poids du premier semestre et permettre que l'adaptation aux conditions d'apprentissage de l'enseignement supérieur puisse être réalisée graduellement par les nouveaux étudiants. Cet allègement horaire du S1 permettra également la mise en œuvre durant ce semestre de projets transversaux d'accompagnement à la réussite des nouveaux entrants tels que les Bonus Qualité Formation par exemple.

En plus de l'enseignement CM/TD/TP, des modalités pédagogiques particulières seront mises en œuvre dans les différents modules, comme l'analyse d'exemples simples pour illustrer la théorie, des études de cas, des visites sur le terrain, l'utilisation d'outils logiciels spécifiques, la résolution d'exercices seul ou en groupe, des expérimentations pratiques ...

De plus, les 180h dédiées à la mise en œuvre de méthodes d'apprentissage innovantes (« Apprendre Autrement ») sont réparties sur l'ensemble de la formation (40h au S1, 50h au S2, 50h au S3 et 40h au S4) et irriguent les différentes UE et modules sous forme d'enseignement présentiel (TD et TP). Face à l'augmentation des connaissances nécessaires à l'exercice des métiers des domaines HSE, à l'évolution des prérequis et des compétences des étudiants actuels, de nouvelles modalités d'enseignement doivent être mises en œuvre. « Apprendre Autrement » laisse donc une grande place au tutorat, à l'utilisation des TICE et au travail personnel encadré. Il s'agit pour l'étudiant d'approfondir en individuel, les savoirs dispensés dans l'enseignement présentiel classique. De cette manière, l'étudiant acquiert une autonomie de plus en plus grande dans l'apprentissage. Il sera alors capable d'actualiser lui-même ses connaissances techniques, juridiques et humaines en effectuant une veille technologique et réglementaire aujourd'hui indispensable dans la profession élargie de technicien supérieur en HSE.

Une partie des enseignements « Apprendre Autrement » peut être effectuée dans le cadre des modules complémentaires du S3 et du S4 afin d'accompagner les choix de parcours post-IUT des étudiants (enseignement en anglais, visites de terrain, mini missions, recherches personnalisées ...).

Pour chaque thématique abordée, l'étudiant apprend progressivement à utiliser et synthétiser les contenus pédagogiques de l'ensemble des enseignements dispensés (cours, TD, TP, projets, visites d'installations industrielles, entretiens avec les professionnels concernés,...).

Au cours des quatre semestres de formation de DUT, on distingue donc 3 niveaux d'apprentissage :

- Sensibilisation à la problématique HSE, acquisition des connaissances fondamentales, des méthodes et des outils nécessaires à la compréhension des phénomènes
- Application des connaissances issues des champs disciplinaires dans la pratique de l'évaluation et de la gestion des risques et construction des compétences associées
- Accession à une plus grande autonomie en matière de pratiques dans le cadre d'une vision globale de la gestion des risques.

La préparation du stage, le stage en lui-même, l'élaboration du rapport et sa présentation orale constituent la dernière étape de la démarche pédagogique. A ce stade, l'étudiant a pu mettre en pratique les connaissances, savoir-faire et compétences relationnelles acquis précédemment. Il a été confronté à la réalité du terrain (travail en équipe, relations hiérarchiques, respect des délais, contraintes et obligations diverses,...). Il est alors à même d'avoir une vision critique, et en capacité d'actualiser et développer ses connaissances.

f. Prise en compte des enjeux actuels de l'économie

De par les objectifs de la formation DUT HSE, le programme pédagogique national développe largement les différents aspects et problématiques de la **santé-sécurité au travail** et du **développement durable** et cela de manière très transversale (cf Objectifs de la formation). Par ailleurs, la problématique de la **gestion de projet** est abordée au sein d'un module spécifique (M1401) étant donné son importance dans les missions du technicien HSE.

Le PPN HSE prend également en compte d'autres enjeux actuels de l'économie : l'intelligence économique, l'entrepreneuriat et la normalisation.

Intelligence économique :

L'intelligence économique consiste en la maîtrise et la protection de l'information stratégique pour tout acteur économique. Elle a pour triple finalité la compétitivité du tissu industriel, la sécurité de l'économie et des entreprises et le renforcement de l'influence de la nation.

Ainsi, de nos jours, la question d'intelligence économique apparaît comme devant faire partie du bagage indispensable à tout citoyen. Il est donc nécessaire de mieux faire connaître l'entreprise aux étudiants, notamment en sensibilisant ceux-ci à cette notion et aux nouveaux risques associés à l'environnement concurrentiel et compétitif des organisations.

La notion d'intelligence économique sera abordée dans le cadre des modules de gestion de l'entreprise (M1204) dans la partie abordant les statuts des entreprises et leur architecture globale en termes d'environnement juridique, social, économique et humain avec les objectifs suivants :

- appréhender la mondialisation des marchés et le durcissement de la concurrence
- analyser les répercussions locales pour les entreprises
- identifier les parties prenantes (ONG, media, opinion publique ...)

- identifier les nouvelles vulnérabilités associées à de nouvelles formes de risques (terrorisme, cyber-risques, criminalité organisée ...)
- identifier les principaux dispositifs et les acteurs de la prévention des crises
- identifier la part du citoyen dans la sécurité de la collectivité

Une large place sera faite aux intervenants extérieurs possédant une expérience « terrain ».

Entrepreneuriat et esprit d'entreprendre :

Une proportion significative d'anciens étudiants crée leur propre activité ou participe à la reprise d'entreprises existantes. Les modules de gestion de projet, d'expression-communication et de Projet Personnel et Professionnel contribuent à développer cet esprit d'entrepreneuriat à partir d'études de cas et de partages d'expériences avec de récents créateurs d'entreprise, issus ou non de la formation. Le PPP servira aussi aux étudiants pour identifier leur potentiel entrepreneurial.

Par ailleurs, la démarche mise en œuvre dans le cadre de la gestion de risque en HSE fait directement appel aux notions principales associées au leadership et au mode collaboratif : convaincre, négocier, piloter, s'entourer.

Les principales aptitudes attendues sont :

- connaître les qualités nécessaires pour l'entrepreneuriat
- identifier les risques associés
- apprendre de son expérience
- construire et mettre en œuvre un projet
- décider en autonomie et assurer son autocontrôle

Normalisation :

La normalisation est un outil au service de l'économie mais également de l'innovation. Outil collectif et moderne, la normalisation permet de favoriser outre la compétitivité, la qualité de vie et le développement durable. A ce titre, elle occupe une part importante dans les enseignements du DUT HSE avec par exemple le module M1203 sur l'introduction au droit et à la normalisation. De même, de très nombreux enseignements font référence aux normes et référentiels associés (NF EN ISO 9001, NF EN ISO 14001 et OHSAS 18001 pour la certification QSE, NF ISO 31000, NFC 15-100, ILO-OHS 2001 ...). Ce lien permanent avec la norme est réalisé via l'utilisation systématique du dispositif « SagaWeb Education » mis en place par l'AFNOR, dans le cadre d'un partenariat national avec le réseau IUT.

Les principales aptitudes attendues sont :

- connaître la notion de référentiel normalisé et de certification
- utiliser les normes dans les démarches HSE
- connaître les dispositifs d'évaluation de la conformité
- communiquer sur la normalisation et sa nécessité

Répartition des Enseignements CM / TD / TP

Semestre	UE	Thèmes	EP (Thème) hors projets tuteurés	CM (heures)	TD (heures)	TP (heures)	Langues, expression, communication			Projets tutorés (h)
							CM (h)	TD (h)	TP (h)	
Semestre 1	UE 11	T11	88	10	34	44				
		T12	65				5	14	46	
	UE12	T13	50	20	14	16				
		T14	30	4	10	16				
	UE13	T15	60	12	18	30				
		T16	115	15	36	64				
	UE14	T17	36	8	8	20				80
		T18	20				4	12	4	
Semestre 2	UE21	T21	79				5	24	50	
		T22	80	26	42	12				
	UE22	T23	80	16	28	36				
		T24	90	14	40	36				
	UE23	T25	179	29	54	96				
	UE24	T26	20				2	6	12	80
Semestre 3	UE31	T31	61				5	16	40	
		T32	37	5	14	18				
		T33	90	20	30	40				
	UE32	T34	54	12	18	24				
		T35	89	19	36	34				
		T36	52	14	18	20				
	UE33	T37	20				4	12	4	80
		T38	130	36	46	48				
Semestre 4	UE41	T41	70	16	28	26				
	UE42	T42	35				5	12	18	60
	UE43	Stage (10 semaines)								
	UE44	T43	170	46	60	64				
Totaux (h)			1800	322	532	646	30	96	174	
							300			300
Modules Complémentaires		300		352	628	820		Projets tutorés		300
				20%	35%	45%				

Description des modules de formation

UE 11	Introduction à la gestion des risques	2h CM – 10h TD – 12h TP
	Santé, Sécurité au travail, Environnement, Développement Durable	
M 1101	Introduction à l'évaluation et à la maîtrise des risques, concepts et vocabulaire	Semestre 1
Objectifs du module : Initiation aux principaux aspects de la gestion des risques		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> Comprendre les concepts et le vocabulaire de l'analyse et de la maîtrise des risques (danger, aléa, risque, criticité, cartographie des risques, préventions, maîtrise THO, sécurité/sûreté, principe de précaution ...) Connaître les principes généraux de la prévention Développer une approche prédictive : analyse préliminaire des risques (APR), arbre des défaillances, ... Développer une approche déductive : arbre des causes, méthode des 5M ... 		
Prérequis : Aucun		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> Définitions générales et notions de base (danger, enjeu, occurrence, aléa, gravité, risque ...) Démarche de gestion des risques (identification, analyse, évaluation, maîtrise, plan de prévention, suivi et contrôle, communication et formations) Familles et types de risques (technologiques, naturels, professionnels, industriels, TMD, nucléaire, climatiques, sanitaires ...) Analyses prédictive et déductive, indicateurs, hiérarchisation et cartographies 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Analyse de documents et restitution d'informations écrites et/ou orales Visites d'entreprises (site SEVESO, ICPE, centrale nucléaire, plate-forme industrielle ...) Participation à des exercices de prévention et de mise en situation Conférences et débats Études de cas (accidents industriels, événements climatiques, pandémies ...) 		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Danger, risque, prévention		

UE 11	des risques	2h CM – 10h TD – 12h TP
	Santé, Sécurité au travail, Environnement, Développement Durable	
M 1102	Santé sécurité au travail et introduction au Document Unique	Semestre 1
Objectifs du module : Initiation aux principaux aspects de la santé sécurité au travail et du Document Unique		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les rôles et missions des acteurs de la Santé au Travail dans le contexte de la Santé Publique et de la prévention • Identifier le contexte réglementaire de la Santé au Travail • Comprendre et analyser les indicateurs relatifs aux accidents du travail et aux maladies professionnelles (taux de fréquence, taux de gravité, ...) dans les différents secteurs d'activité • Définir les objectifs du Document Unique (DU) dans le contexte d'une démarche d'évaluation des risques professionnels 		
Prérequis : Aucun		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Santé au travail : définitions, politiques nationale et européenne : missions, acteurs et moyens • Responsabilités et principes généraux de la prévention (code du travail) • Définitions et indicateurs : accidents du travail et maladies professionnelles (code de la sécurité sociale),... • Évaluation des risques professionnels (EvRP) : risques professionnels et nuisances, méthodologies et partenaires • Démarches de prévention et moyens (techniques, organisationnels, humains, financiers ...) • Conditions de travail et qualité de l'emploi : enjeux sociaux, économiques et réglementaires • Document Unique (DU) : forme, contenu, rôle et traçabilité • Santé publique : politique nationale, organisation, planification, financements et prévention (primaire, secondaire, ...) 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • visites de services de Santé au Travail (autonomie et/ou inter-entreprise) • études de cas (visites d'entreprises et analyse des risques professionnels, analyse de DU ...) 		
Prolongements possibles : Droit du travail et de la Sécurité Sociale (M2103) Responsabilité civile, pénale et administrative (M2104) Droit de la santé et de la sécurité au travail (M2105) Évaluation et maîtrise des risques professionnels (M3104) Facteurs d'ambiance (M3105) Ergonomie (M3106)		
Mots clés : Santé au travail, risques professionnels, prévention		

UE 11	Introduction à la gestion des risques	2h CM – 10h TD – 12h TP
	Santé, sécurité au travail, Environnement, Développement durable	
M1103	Environnement, gestion des risques et protection des milieux	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Initiation aux principaux aspects de la gestion des risques environnementaux, de la protection des milieux et aux enjeux du développement durable.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le concept de développement durable • Comprendre et analyser les indicateurs relatifs au développement durable • Connaître et identifier les rôles et missions des acteurs de l'Environnement dans le contexte de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et des nuisances et risques environnementaux • Connaître les principaux documents liés à la maîtrise des risques environnementaux • Appréhender les problématiques sanitaires et sociales en santé environnement 		
<p>Prérequis : Aucun</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évolution des idées ayant conduit à la définition actuelle du développement durable • Grands enjeux planétaires • Différents indicateurs et outils au service du développement durable (les indicateurs élémentaires, composites et globaux, l'Agenda 21, normes environnementales et RSE...) • Études d'impact et études de dangers... • Acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement et la prévention des risques environnementaux • Santé et environnement (hygiène publique, hygiène de l'habitat, qualité de l'air, qualité de l'eau...) 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et autres supports avec restitution d'informations écrites et /ou orales • Visites d'entreprises • Études de cas (accidents industriels, catastrophes naturelles...) • Conférences et débats 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Évaluation et maîtrise des risques environnementaux (M3207) Maîtrise des rejets et des pollutions : analyse de cas (M3304C) Risques technologiques et installations classées (M4102) Risques naturels (M4103) Utilisation d'un référentiel environnemental (M4403C)</p>		
<p>Mots clés : Développement durable, risques environnementaux, prévention</p>		

UE 11	Introduction à la gestion des risques	4h CM – 4h TD – 8h TP
	Santé, Sécurité au travail, Environnement, Développement Durable	
M 1104	Premiers secours	Semestre 1
Objectifs du module : Initiation aux gestes élémentaires de premiers secours		
Compétences visées : (Compétences associées au référentiel de type PSC1) <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître une situation anormale et intervenir dans le calme • Analyser les risques et mettre en place des protections adaptées • Effectuer les gestes élémentaires de premiers secours pour préserver la santé de la victime • Alerter les secours • Réconforter la victime si nécessaire 		
Prérequis : Aucun		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la situation et protection • Reconnaître les signaux d'alerte nationale et particulière • Savoir donner efficacement l'alerte et transmettre les informations nécessaires • Intervenir sur une victime qui saigne abondamment (coupure, fracture ouverte ...) • Intervenir auprès d'une victime consciente (étouffement, malaise, traumatismes bénins ...) • Intervenir sur une victime inconsciente (évanouissement, arrêt cardiaque ...) 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en pratique de la théorie lors d'atelier en groupe. • Intervention d'organismes ou de structures de formation agréés • Partage d'expériences personnelles, témoignages 		
Prolongements possibles : PSC1, SST Évaluation et maîtrise des risques professionnels (M3104) Insertion professionnelle immédiate		
Mots clés : Secourisme, alerte, référentiel PSC1		

UE 12	Méthodes et outils pour la gestion des risques	3h CM – 8h TD – 24h TP
	Méthodes et outils de communication	
M 1201	Anglais : culture générale	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Prendre conscience de l'existence d'une langue de spécialité et développer des capacités à communiquer en langue étrangère (compréhension et expression orales et écrites)</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre un document d'actualité, d'intérêt général, scientifique ou spécifique • Comprendre les principales informations d'une conversation ou d'un écrit • Lire un courrier professionnel • Être capable de communiquer à l'oral et à l'écrit, sur des questions d'actualité liées au monde professionnel • Rédiger des notes de services courtes • Faire une présentation orale d'un processus, d'un projet, d'un article de presse ou d'un thème HSE 		
<p>Prérequis : Niveau de fin d'études secondaires générales et technologiques</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recevoir, comprendre, réutiliser, donner des informations détaillées sur tout sujet professionnel, spécifique, culturel et d'ordre général 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écoute d'extraits de conférence (audio, vidéo, internet,) • Étude d'articles de la presse générale ou spécialisée, de documentaires ou de programmes télévisés dans les domaines culturels, industriels, scientifiques ou spécifiques • Mise en place de jeux de rôle • Présentation orale/exposés • Rédaction de résumés ou de synthèses de documents • Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse • Travail de groupe sur des thèmes proposés • Travail en laboratoire de langues 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Informatique Travail en autonomie en salle multimédia Stage à l'étranger</p>		
<p>Mots clés : Communication, monde de l'entreprise, recherche documentaire</p>		

UE 12	Méthodes et outils pour la gestion des risques	2h CM – 6h TD – 22h TP
	Méthodes et outils de communication	
M 1202	Techniques de communication et culture générale : enjeux de la communication	Semestre 1
Objectifs du module : Prendre conscience des enjeux de la communication		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et maîtriser les fondements et les codes de la communication. • Comprendre le monde contemporain. • S'exprimer clairement. • Rechercher et sélectionner les informations, notamment dans le domaine HSE, et savoir en rendre compte. • S'adapter à la situation de communication dans différents contextes (universitaire, professionnel, autre...) • Avoir confiance en soi et s'affirmer dans un groupe. 		
Prérequis : Niveau de fin d'études secondaires générales et technologiques		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Concepts de la communication (situation, type, fonctions du langage...) • Communication interpersonnelle • Communication verbale, non verbale et para-verbale • Outils et techniques de recherche documentaire • Renforcement des compétences linguistiques • Sensibilisation à l'environnement culturel et interculturel 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Exercices de communication écrite et orale : lecture rapide, reformulation, compréhension de consignes, prise de notes, rédaction, courriers, courriels, compte rendu, prises de parole (improvisées, exposés, présentation de soi, téléphoniques...) • Supports visuels : production (posters, flyers, dépliants ...), et exposé oral avec un logiciel de présentation. • Travail d'équipe. • Études de cas. • Ateliers d'écriture, soutien orthographique et grammatical. 		
Prolongements possibles : Gestion de projet (M1401) Outils informatiques (M1402) PPP Projets tutorés		
Mots clés : Recherche documentaire, développement personnel, rédaction technique		

UE 12	Méthodes et outils pour la gestion des risques	14h CM – 8h TD – 8h TP
	Aspects juridiques et économiques des organisations	
M 1203	Introduction au droit et à la normalisation	Semestre 1
Objectifs du module : Découvrir le cadre juridique de l'entreprise et le rôle de la norme dans la gestion des risques		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les missions et l'organisation des institutions publiques (État, collectivités territoriales...) • Identifier les principaux aspects du droit dans un contexte national et européen • Utiliser les principales sources de Droit • Avoir une vision de l'organisation globale de la justice, du phénomène juridique et des acteurs • Situer l'entreprise dans son environnement juridique et connaître ses relations avec les administrations • Connaître le fonctionnement et les attributions juridiques de l'Europe • Connaître la notion de référentiel normalisé et de certification • Connaître les dispositifs d'évaluation de la conformité 		
Prérequis : Aucun		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Branches du droit, catégories de règles juridiques (internationales, européennes, nationales) et hiérarchie des normes juridiques • Sources du droit : sources écrites ; sources non étatiques (dispositions générales de prévention des risques, conventions collectives) • Institutions européennes : rôle des principales institutions • Juridictions judiciaires et administratives : organisation – éléments de procédure (référé-preuve) • État et services déconcentrés – Collectivités territoriales et décentralisation et principales administrations liées à la mise en œuvre des politiques de l'état en HSE : accompagnement, inspection et contrôle des entreprises : DIRECCTE, DREAL ... • Notion de norme et statut juridique (normes d'application réglementaire...) • Évaluation de la conformité : techniques et organismes 		
Modalités de mise en œuvre :		
L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :		
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi d'une audience au tribunal • Lecture d'arrêts (analyse sans commentaire) en relation avec les risques, les accidents, l'obligation de sécurité... • recherche sur les sites internet (Ministères, INRS, ADEME, INERIS, ANACT, Légifrance...) et méthodologies (textes particuliers, textes de transposition des directives, jurisprudences, etc...) • recherche et analyse de normes sur des sites dédiés (AFNOR, ISO,...) et utilisation de l'outil spécifique SAGAWEB 		
Prolongements possibles :		
Droit en HSE (M2103, M2104, M2105, M3206) Référentiels (M4101, M4403C, M4404C) Audit		
Mots clés : Directives, droit français, norme		

	Méthodes et outils pour la	
--	-----------------------------------	--

UE 12	gestion des risques	6h CM – 6h TD – 8h TP
	Aspects juridiques et économiques des organisations	
M 1204	Gestion de l'entreprise	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Découvrir le cadre économique et organisationnel de l'entreprise et le fonctionnement de l'administration</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer de notions de comptabilité générale et analytique • Connaître les concepts essentiels de la gestion financière d'une organisation • Connaître les différents statuts des entreprises et leur architecture globale en termes d'environnement juridique, social, économique et humain 		
<p>Prérequis : Aucun</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entreprise et son environnement économique et juridique • Différentes structures de l'entreprise (grandes entreprises, PME, TPE, artisanat ...) • Principales fonctions : activité productive, activité commerciale, logistique et approvisionnement ... • Introduction à la gestion des ressources humaines • Introduction à l'environnement fiscal français et à la gestion comptable, outils de la gestion comptable et fiscale • Soutien et accompagnement des entreprises (innovation, chambres consulaires ...) 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Analyses de documents • Logiciels de modélisation • Visites d'entreprises • Serious games 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Entrepreneuriat PPP</p>		
<p>Mots clés : Gestion d'entreprise, économie, management</p>		

UE 12	Méthodes et outils pour la gestion des risques	4h CM – 10h TD – 16h TP
	Mathématiques	
M 1205	Outils mathématiques	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Développer et utiliser les connaissances de mathématiques en lien avec l'évaluation et la maîtrise des risques</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser et utiliser les outils mathématiques fondamentaux dans le cadre de la gestion des risques • Comprendre la formalisation mathématique d'un phénomène statique ou variable • Calculer des probabilités d'événements élémentaires en mobilisant les concepts et lois usuels (distribution, combinaisons, arrangements, loi binomiale, de Poisson, normale ...) 		
<p>Prérequis : Niveau de fin d'études secondaires générales ou technologiques</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctions réelles usuelles de variables réelles (réciproque, dérivée, primitive, intégrale ...) • Fonctions logarithme décimal et népérien, exponentielle et puissance • Fonctions trigonométriques • Représentation et analyse graphique d'une fonction • Nombres complexes • Équations différentielles du 1^{er} et 2nd degré à coefficients constants • Probabilités : théorie et principe, variable aléatoire, fonction de répartition, calculs ... 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exercice à résoudre seul ou en groupe • Études de cas (calcul d'occurrence d'un risque, probabilité de défaillance d'un système...) • Analyse mathématique de phénomènes liés à des situations dangereuses • Préviation d'évolution d'un phénomène simple dans le temps et dans l'espace 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Sciences et techniques appliquées à la gestion des risques (UE13) Technologies de la gestion des risques (UE23) Aspects méthodologiques de l'évaluation des risques (T32)</p>		
<p>Mots clés : Fonctions réelles, probabilités, variables</p>		

UE 13	Sciences et techniques pour la gestion des risques	4h CM – 10h TD – 16h TP
	Biologie humaine et écosystèmes	
M 1301	Biologie et physiologie humaine	Semestre 1
Objectifs du module : Connaître les notions fondamentales de la biologie nécessaires à la compréhension des impacts en santé sécurité au travail		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'organisation et le fonctionnement intégré d'un organisme humain, de la cellule aux grandes fonctions • Appréhender les principes de la physiologie humaine : régulation, adaptation à l'effort, déséquilibres, ... 		
Prérequis : Niveau de fin d'études secondaires générales et technologiques		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • La cellule : unité structurale et fonctionnelle • Tissus et organes : épithélium, conjonctif, sang, muscles, cœur... • Systèmes et grandes fonctions : cardiovasculaire, respiratoire, nerveux, digestif, immunitaire,... • Organisme et régulation, physiologie 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou parties des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de logiciels de modélisation des systèmes biologiques • Résolution d'exercices et analyse de données • Travail sur modèles et maquettes biologiques • Expérimentations simples 		
Prolongements possibles : Toxicologie (M2201) Physiologie, psychologie, ergonomie du travail (M2202) Facteurs d'ambiance (M3105) Ergonomie (M3106) Sécurité nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosion (T34) Maîtrise de la santé sécurité au travail : analyse de cas (M3305C)		
Mots clés : Cellule, systèmes biologiques, physiologie humaine		

UE 13	Sciences et techniques pour la gestion des risques	8h CM – 8h TD – 14h TP
	Biologie humaine et écosystèmes	
M 1302	Écosystèmes et pollution	Semestre 1
Objectifs du module : Connaître les notions fondamentales de l'écologie utiles à la prévention des risques environnementaux		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les concepts d'écologie (champ d'application, biotopes, biodiversité, écosystèmes ...) • Connaître les concepts de pollution environnementale : conséquences sur les écosystèmes et la santé humaine • Appréhender l'évaluation et la maîtrise des risques environnementaux 		
Prérequis : Niveau de fin d'études secondaires générales et technologiques (chimie, biologie)		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Définitions générales et notions de base : les cycles biogéochimiques, la biodiversité, les populations, peuplements, biotopes, et écosystèmes... • Caractériser les différents types de polluants, leur circulation et dispersion, la cartographie des polluants, conséquences sur les écosystèmes et la santé... • Les méthodologies utilisées dans la gestion de l'environnement : analyses chimiques, physico-chimique, bio-indicateurs, protocoles de suivi... 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et autres supports avec restitution d'informations écrites et /ou orales • Utilisation de logiciels de modélisation et/ou de traitement de données environnementales • Expérimentations (en laboratoire et/ou sur le terrain) 		
Prolongements possibles : Toxicologie et microbiologie appliquées (M2201) Évaluation et maîtrise des risques environnementaux (M3207) Sécurité nucléaire, radiologique, biologique, chimique (T34) Maîtrise des rejets et des pollutions : analyse de cas (M3304C)		
Mots clés : Écologie, écosystème, polluant		

UE 13	Sciences et techniques pour la gestion des risques	3h CM – 6h TD – 16h TP
	Sécurité des produits et des installations	
M 1303	Structure de la matière et propriétés des produits	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Fournir les outils théoriques nécessaires à la compréhension des principales propriétés macroscopiques des substances et produits</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restituer les notions de base de la théorie atomique et de la structure des molécules • Relier la structure atomique des éléments et leurs principales propriétés physico-chimiques • Utiliser les principes de la nomenclature chimique organique et inorganique (officielle et usuelle) 		
<p>Prérequis : Niveau de fin d'études secondaires générales et technologiques</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modèles atomiques: organisation noyau – électrons • Tableau de classification périodique, propriétés des éléments: groupe et période • Types de liaisons intra- et inter-moléculaires, organisations moléculaires et pluri-moléculaires • Réactivité des éléments : application à l'écriture d'une réaction chimique • Rayonnement et transition électronique, absorption, émission, ionisation des atomes • Composés ioniques, métalliques et covalents solides 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de logiciels de modélisation atomique et moléculaire • Résolution d'exercices et analyse de données • Travail sur modèles moléculaires 3D • Expérimentations simples 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Chimie de la combustion (M2203) Réactions chimiques dangereuses (M2204) Rayonnements ionisants et non ionisants (M2205)</p>		
<p>Mots clés : Classification, liaisons chimiques, réactivité</p>		

UE 13	Sciences et techniques pour la gestion des risques	4h CM – 10h TD – 16h TP
	Sécurité des produits et des installations	
M 1304	Thermodynamique et thermochimie	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Comprendre les notions de la thermodynamique et de thermochimie et savoir les utiliser pour appréhender les risques en relation avec la stabilité des substances chimiques</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les premier et deuxième principes • Évaluer l'impact thermique d'une réaction et en prévoir le sens thermodynamique • Savoir calculer les grandeurs thermodynamiques d'une réaction et faire un bilan énergétique • Décrire les différents états de la matière et les transitions de phase 		
<p>Prérequis : Niveau de fin d'études secondaires générales et technologiques</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion sur les systèmes et leurs caractéristiques thermodynamiques • Premier principe de la thermodynamique et application aux gaz parfaits. • Applications du deuxième principe de la thermodynamique • Les différents états et étude énergétique des transitions de phase • Thermodynamique et procédés industriels (cycles, rendement, efficacité,...) • Thermochimie : loi de Hess, enthalpie libre, sens d'une réaction chimique, expression du potentiel chimique. 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyses d'exemples simples pour illustrer la théorie • Utilisation de logiciels de thermodynamique • Résolution d'exercices et analyse de données • Expérimentations pratiques de transformations, études énergétiques de ces transformations et détermination de propriétés thermo-physiques sur matériels pédagogiques adaptés 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Chimie de la combustion (M2203) Risque chimique (M3202) Sécurité incendie (M3203) Sécurité des installations et des équipements de travail, risque d'explosion (ATEX) (M3204) Aspects pratiques de la mise en sécurité des installations, risques et accidents industriels (M3303C) Risques technologiques et installations classées (M4102)</p>		
<p>Mots clés : Systèmes, fonctions d'état, bilans énergétiques</p>		

UE 13	Sciences et techniques pour la gestion des risques	4h CM – 10h TD – 16h TP
	Sécurité des produits et des installations	
M 1305	Chimie appliquée	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Comprendre les notions de la chimie en milieu aqueux, connaître les principales instrumentations analytiques et savoir les utiliser pour appréhender les risques en relation avec la structure et la réactivité des substances chimiques</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calculer et utiliser les constantes chimiques en milieu aqueux pour étudier les équilibres acide-base, d'oxydoréduction, de complexation, de solubilité ... • Restituer les principes de base des principales techniques instrumentales analytiques et descriptives et leurs applications en HSE 		
<p>Prérequis : Niveau de fin d'études secondaires générales et technologiques</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équilibres acido-basiques et solubilité, Solutions commerciales acido-basiques, identification, électrolytes forts faibles aprotiques ampholyte, détermination du pH • Comparaison de solubilité, précipitation sélective • Équilibres d'oxydoréduction, utilisation des potentiels rédox, diagrammes potentiels-pH • Principales techniques d'analyse : spectrophotométrie, chromatographies, spectrométries... 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyses d'exemples simples pour illustrer la théorie • Utilisation de logiciels de modélisation • Résolution d'exercices et analyse de données • Expérimentations pratiques des réactions chimiques 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Chimie de la combustion (M2203) Réactions chimiques dangereuses (M2204) Risque chimique (M3202) Evaluation et maîtrise des risques environnementaux (M3207)</p>		
<p>Mots clés : Réactivité, équilibre chimique, analytique</p>		

UE 13	Sciences et techniques pour la gestion des risques	4h CM – 10h TD – 16h TP
	Sécurité des produits et des installations	
M 1306	Mécanique et énergétique appliquées à la sécurité	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Connaître les grandeurs de base en mécanique et énergétique afin de les utiliser pour interpréter les conditions de sécurité des produits et des installations.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les théorèmes fondamentaux de la statique, de la dynamique et de la cinématique dans le domaine HSE • Faire un bilan énergétique et un bilan de puissance sur un système 		
<p>Prérequis : Niveau de fin d'études secondaires générales et technologiques</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Typologie des actions mécaniques et moments de force. • Étude de l'équilibre d'un système au repos (théorèmes de la résultante et du moment). • Notions de vitesse et accélération : translation rectiligne et rotation autour d'un axe. • Loi fondamentale de la dynamique des solides • Analyses de cas : <ul style="list-style-type: none"> • conditions de sécurité en matière d'élingage (angle d'élingage, mouflage ...), • conditions d'équilibre des engins (grues, portiques, camions...), distances de sécurité (freinage) pour les engins de transport, • conséquences biomécaniques des chutes (chute de plain-pied, de hauteur...)... 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyses d'exemples simples pour illustrer la théorie • Résolution d'exercices et analyse de données • Utilisation de logiciels de calcul de forces et de modélisation des systèmes • Expérimentations pratiques en mécanique et énergétique • Rédaction de comptes-rendus expérimentaux 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Technologies de BTP et du Génie civil (M2305) Ergonomie (M3106) Sécurité des installations et des équipements de travail (T35) Aspects pratiques de la mise en sécurité des installations, risques et accidents industriels (M3303C) Risques technologiques et installations classées (M4102) Risques naturels (M4103)</p>		
<p>Mots clés : Force, travail, énergie</p>		

UE 14	Projet : outils	6h CM – 4h TD – 8h TP
	Conduite de projet	
M 1401	Gestion de projet	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Appréhender la méthodologie de gestion de projet, concevoir et planifier une démarche personnelle ou collective</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une méthodologie de gestion de projet générale et appliquée à l'évaluation et la maîtrise des risques • Définir et organiser une équipe projet, travailler en équipe • Planifier un projet • Répondre à une demande en respectant les contraintes qualité/coûts/délais • Maîtriser les outils de base de la gestion de projet 		
<p>Prérequis : Aucun</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La démarche projet (planification, échéancier,...) • Cadrage et analyse du besoin (outils QQQQCP, lettre de cadrage, fiche projet,...) • Les acteurs de la gestion de projet : le maître d'ouvrage (le commanditaire), le maître d'œuvre, les sous- traitants, comité de pilotage • Planification (graphe Pert, diagramme de Gantt, plans d'actions,...) • Suivi, évaluation et indicateurs • Sensibilisation à l'entrepreneuriat : construire et mettre en œuvre un projet entrepreneurial 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de projets • Travail de groupe • Étude de cas • Utilisation de logiciels et outils dédiés 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>PPP Projets tutorés Stage Entrepreneuriat</p>		
<p>Mots clés : Projet, planification, suivi</p>		

UE 14	Projet : outils	2h CM – 4h TD – 12h TP
	Conduite de projet	
M 1402	Outils informatiques	Semestre 1
Objectifs du module : Fournir et développer les outils techniques informatiques nécessaires au contexte professionnel de la gestion des risques		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les logiciels de base de communication et de présentation de documents pour la mise en forme et la structuration d'un document, l'insertion d'images et d'objets interactifs, la présentation de rapports et d'exposés • Utiliser un tableur pour réaliser des calculs simples et représenter des variations de séries de données simples • Utiliser une base de données informatique • Utiliser des logiciels spécifiques au domaine HSE 		
Prérequis : niveau de fin d'études secondaires générales ou technologique, ou niveau B2i		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de logiciels de communication (traitement de texte, enregistrements audio/vidéo,...) et de présentation de documents (diaporamas, formats d'écriture pdf, rtf ...) : mise en forme, montage, structuration, insertion de documents annexes... • Utilisation d'un tableur de données : base de données, calculs simples, représentations graphiques... • Utilisation d'outils logiciels en lien avec le domaine HSE : lecture et réalisation de plans simples, ergonomie des unités de travail, cartographie... 		
Modalités de mise en œuvre :		
L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :		
<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur poste informatique • Réalisation de documents • Présentation orale et écrite de travaux • Mobilisation des outils logiciels adéquats pour des études de cas 		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Bureautique, analyse de données, présentation de documents		

UE 14	Projet : outils	80h dirigées
	Conduite de projet	
M 1403	Projet tutoré : mise en application de la communication et des techniques documentaires	Semestre 1
Objectifs du module : Développement des compétences relationnelles et de l'autonomie dans le travail. Analyse d'une problématique générale associée au domaine HSE		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer et maîtriser une recherche documentaire • Travailler en équipe de façon autonome • Synthétiser l'information et rendre compte du travail effectué • Identifier les principaux acteurs et partenaires de la problématique étudiée 		
Prérequis : Aucun		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Choix d'une problématique et définition de la démarche • Recherche documentaire et sélection des informations • Étude, analyse et synthèse des informations recueillies • Restitution des résultats • Organisation de manifestations par un groupe d'étudiants 		
Modalités de mise en œuvre : Le travail en autonomie des étudiants nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'équipes de 2 à 6 étudiants pour conduire un projet d'intérêt général • Réalisation d'affiches ou de poster • Rédaction de documents synthétiques • Présentation orale • Travail de groupe • Échanges réguliers avec les référents pédagogiques 		
Prolongements possibles : Projets tutorés PPP		
Mots clés : Autonomie, documentation, communication		

UE 14	Projet : outils	4h CM – 12h TD – 4h TP
	Projet personnel et professionnel	
M 1404	Projet personnel et professionnel : découverte des métiers et des environnements professionnels et initiation à la démarche de projet	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Découvrir l'amplitude des métiers et des environnements professionnels liés au DUT HSE. Appréhender la diversité des environnements professionnels et des conditions d'exercices ; des notions de savoirs, savoir-faire, compétences relationnelles des différents métiers ; des qualités requises pour les exercer ; des compétences ... Identifier les parcours de formation permettant l'accès à ces métiers. Acquérir des connaissances et savoir-faire dans l'élaboration, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'orientation, de formation, professionnel ...</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche, structuration et intégration d'informations sur les métiers, les environnements professionnels et les parcours de formation associés au DUT HSE : identifier et comprendre les rôles, missions des principaux métiers exercés • Analyse, objectivation, planification, prise de décision ; mise en œuvre • Appréhender la notion d'évolutions professionnelles • Comprendre les notions de compétences et qualités professionnelles • Mobiliser ses compétences et aptitudes personnelles dans la recherche d'informations et la prise de contact avec les membres du réseau des anciens diplômés 		
<p>Prérequis : Aucun</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'enquêtes métier (interview d'un professionnel sur son lieu de travail ; d'anciens étudiants diplômés de l'IUT) ; recherches documentaires sur le même métier et confrontation des informations recueillies par les deux manières. • Organisation de manifestations ; journées des anciens, conférences thématiques/ métiers... • Travail à partir d'un produit ou service: identification des différents métiers qui mènent à sa fabrication... • Présentation des enquêtes post-DUT de parcours des diplômés • Mener un plan d'action (suivi d'insertion professionnelle, réseau des anciens étudiants, documentation,...) • Identification des aspirations et aptitudes personnelles 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite d'entreprise ou d'organisation • Mettre en situation d'aller voir par soi-même, d'expérimenter afin de construire sa propre connaissance et son point de vue, et d'aider à produire ce point de vue. • Comprendre les différentes étapes dans la prise de décision, dans la constitution d'un choix et d'une réalisation finale. • Conférences, travaux de groupes (restitution, confrontation, etc.) et travail en autonomie sur les recherches. 		
<p>Prolongements possibles : Projets tutorés PPP</p>		
<p>Mots clés Compétence, métier, projet personnel</p>		

UE 21	Méthodes et outils appliqués à la gestion des risques	1h CM – 10h TD – 24h TP
	Méthodes et outils de communication	
M 2101	Anglais : monde de l'entreprise	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Approfondir la langue de spécialité tout en développant des capacités à communiquer en anglais avec le monde professionnel. Renforcer la culture générale.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aborder en anglais les principaux aspects de la vie en entreprise • Développer un point de vue sur un sujet d'actualité ou sur l'évolution de l'entreprise, une innovation technologique, un domaine spécifique HSE • Développer les capacités de communiquer à l'écrit comme à l'oral • Soutenir une conversation simple • Lire tout document authentique ou rapport d'accident/incident, l'analyser et en extraire les points essentiels 		
<p>Prérequis : Anglais S1 (M1201)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La langue générale : argumenter et avancer des suggestions, réaliser un document succinct • La langue professionnelle : work environments, hazards, protection and prevention measures... • La langue spécifique : first aid, fires in the home/industry, occupational health & safety, accident prevention, risk assessment 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écoute d'extraits de conférence (audio, vidéo, internet,) • Étude d'articles de la presse générale ou spécialisée, de documentaires ou de programmes télévisés dans les domaines culturels, industriels, scientifiques ou spécifiques • Mise en place de jeux de rôle • Présentation orale/exposés • Rédaction de résumés ou de synthèses de documents • Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse • Travail de groupe sur des thèmes proposés • Travail en laboratoire de langues 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>PPP Projets tutorés Expression communication et culture générale Travail en autonomie en salle multimédia</p>		
<p>Mots clés Communication, monde socio-économique, langue spécifique HSE</p>		

UE 21	Méthodes et outils appliqués à la gestion des risques	4h CM – 14h TD – 26h TP
	Méthodes et outils de communication	
M 2102	Techniques de communication et culture générale	Semestre 2
Objectifs du module : Structurer une réflexion, développer l'esprit critique et la culture générale.		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Se documenter, collecter et analyser des informations. • Connaître et analyser les médias, grand public et spécialisés. • Connaître et savoir utiliser les techniques d'argumentation et de persuasion. • Organiser et structurer ses idées. • Enrichir sa culture générale. 		
Prérequis : Technique de communication et culture générale S1 (M1202)		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Recherche documentaire. • Rédaction et mise en forme de documents : normes de présentation, normes typographiques, fiches bibliographique et sitographique • Techniques de la synthèse, du compte rendu et du rapport de projet. • Sémiologie de l'image. • Argumentation écrite, orale, par l'image. • Renforcement des compétences linguistiques. 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des médias (presse, sites web) • Revue de presse • Participation à des activités et productions culturelles • Exposés, débats • Ateliers d'écriture • Rédaction de comptes-rendus, résumés, synthèses 		
Prolongements possibles : TICE PPP projets tutorés		
Mots clés : Informations, revue de presse, culture linguistique		

UE 21	Méthodes et outils appliqués à la gestion des risques	10h CM – 16h TD – 4h TP
	Aspects juridiques de la gestion des risques	
M 2103	Droit du travail et droit de la sécurité sociale	Semestre 2
Objectifs du module : Acquérir les connaissances juridiques et réglementaires indispensables en HSE		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher et utiliser les différents outils de veille juridique et réglementaire • Analyser les relations individuelles à travers la vie du contrat de travail et l'organisation des conditions de travail • Appréhender les relations collectives de travail à l'occasion de l'intervention des représentants du personnel, de la négociation collective et des conflits collectifs • Connaître l'organisation générale de la sécurité sociale 		
Prérequis : Introduction au droit et à la normalisation (M1204)		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Relations collectives : syndicats, instances représentatives des salariés, conflits collectifs • Relations individuelles : contrat de travail et conditions de travail • Organisation générale de la Sécurité Sociale : différents régimes et branches du régime général 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur sites de ressources institutionnels (Légifrance, sites ministériels...) • Analyse de décisions • Analyse d'un contrat de travail • Intervention de l'inspection du travail (DIRECCTE) 		
Prolongements possibles : Aspects législatifs, réglementaires, normatifs et méthodologiques de l'évaluation des risques (T32) Environnement des situations de travail (T33)		
Mots clés : code du travail, code de la sécurité sociale, conditions de travail		

UE 21	Méthodes et outils appliqués à la gestion des risques	10h CM – 16h TD – 4h TP
	Aspects juridiques de la gestion des risques	
M 2104	Responsabilités civile, pénale et administrative	Semestre 2
Objectifs du module : Acquérir les connaissances réglementaires indispensables en HSE		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principales prérogatives de l'administration (puissance publique, pouvoirs de police, inspection du travail...), et comprendre les règles de responsabilité liées au fonctionnement de l'administration • Comprendre les principes fondamentaux de la responsabilité civile (responsabilité pour faute, du fait des choses, du fait d'autrui) et identifier les catégories de personnes responsables • Comprendre les principes fondamentaux du droit pénal et les éléments constitutifs de la responsabilité pénale. Connaître les principales infractions du droit pénal réprimant la prise de risque et l'imprudence 		
Prérequis : Introduction au droit et à la normalisation (M1203)		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Règles d'élaboration d'un acte administratif et principaux contrats administratifs • Les pouvoirs de police administrative • Responsabilité pour faute et sans faute • Responsabilité civile contractuelle : l'obligation de sécurité • Responsabilité délictuelle : les fondements et les régimes de la responsabilité • Éléments constitutifs de l'infraction : légal-matériel et moral (faute intentionnelle, faute non intentionnelle, faute contraventionnelle) • Les responsabilités dans l'entreprise : les infractions de droit du travail ou de l'environnement et les infractions de droit pénal général (blessures et homicide involontaires ; mise en danger) • Les personnes responsables : l'auteur de l'infraction – la personne morale • Conditions de la mise en jeu de la responsabilité et causes d'exonération 		
Modalités de mise en œuvre :		
L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :		
<ul style="list-style-type: none"> • Études de cas pratiques tirés de cas réels (les arrêts de cour d'appel pourront être utilisés en raison de la précision de l'exposé des circonstances de l'affaire) • Visites de collectivités territoriales et/ou de services décentralisés 		
Prolongements possibles :		
Aspects législatifs, réglementaires, normatifs et méthodologiques de l'évaluation des risques (T32) Environnement des situations de travail (T33)		
Mots clés : Ordre public, responsabilité, faute		

UE 21	Méthodes et outils appliqués à la gestion des risques	6h CM – 10h TD – 4h TP
	Aspects juridiques de la gestion des risques	
M 2105	Droit de la santé et de la sécurité au travail	Semestre 2
Objectifs du module : Connaître et maîtriser le concept juridique de l'évaluation des risques professionnels		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles du droit du travail aux questions de santé physique et mentale et de sécurité au travail • Identifier les attributions des acteurs de la prévention et analyser leur niveau de responsabilité : rôles et missions du CHSCT,... • Maîtriser le contexte réglementaire de l'évaluation des risques en milieu professionnel • Appréhender le régime juridique des accidents du travail et maladies professionnelles 		
Prérequis : Introduction au droit et à la normalisation (M124)		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Principes généraux de prévention – évaluation du risque et document unique – information et formation à la sécurité – droits et obligations du salarié (alerte, retrait, obligation de sécurité) • Principales dispositions en matière d'hygiène et de sécurité : lieux de travail, exposition, activités, harcèlement ... • Les acteurs de la prévention : CHSCT, services de santé au travail, organismes extérieurs (Sécurité Sociale, INRS, OPPBTP...) • Régime juridique de l'accident du travail – de l'accident du trajet – de la maladie professionnelle : champ d'application, déclaration, indemnisation, rôle de la faute de l'assuré ou d'un tiers • Protection des accidentés du travail et tarification des accidents du travail 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents • Interventions d'inspecteurs du travail • Participation à l'évaluation des risques dans les micro-entreprises ou dans les établissements d'enseignement 		
Prolongements possibles : Aspects législatifs, réglementaires, normatifs et méthodologiques de l'évaluation des risques (T32) Environnement des situations de travail (T33)		
Mots clés : Obligation de sécurité, vie au travail, principes de prévention		

UE 22	Sciences et techniques appliquées à la gestion des risques	8h CM – 12h TD – 20h TP
	Sciences biologiques et humaines appliquées	
M 2201	Toxicologie et microbiologie appliquées	Semestre 2
Objectifs du module : Comprendre et savoir appliquer les techniques relatives à la microbiologie et à la toxicologie dans le domaine HSE		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principales familles de toxiques et les effets associés à leur exposition (toxico-cinétique et toxico-dynamique) • Évaluer le risque toxique à l'aide des principaux indicateurs toxicologiques utilisés en santé du travail et en étude d'impact • Connaître les bases de la microbiologie (diversité microbiologique, écologie microbienne, pathogénicité...) et des pratiques associées (analyses microbiologiques, traitements antimicrobiens...) 		
Prérequis :		
Biologie et physiologie humaine (M1301) Chimie appliquée (M1305)		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Toxicologie : outils du préventeur (FDS, Fiches Toxicologiques...), toxico-cinétique, toxico-dynamique (aigu chronique, CMR), indicateurs (DL50, CL, DJA...), toxicologie de l'environnement • Microbiologie : classification et identification des micro-organismes, physiologie microbienne, écologie microbienne de l'homme et des animaux, agents antimicrobiens 		
Modalités de mise en œuvre :		
L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :		
<ul style="list-style-type: none"> • Recherche et analyse documentaire (articles, revues, FDS, Fiches toxicologiques, sites dédiés ...) • Manipulation dans un laboratoire de microbiologie et/ou de toxicologie. 		
Prolongements possibles :		
Sécurité NRBCe (T34) Maîtrise des rejets et des pollutions : analyse de cas (M3304C) Démarche environnementale (M4101) Traitements de déchets		
Mots clés :		
FDS, indicateurs toxicologiques, risques biologiques		

UE 22	Sciences et techniques appliquées à la gestion des risques	8h CM – 16h TD – 16h TP
	Sciences biologiques et humaines appliquées	
M 2202	Physiologie, psychologie, ergonomie du travail	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Appréhender les apports de la physiologie, la psychosociologie et l'ergonomie dans la compréhension des conduites humaines individuelles et collectives en vue de concevoir et adapter les dispositifs de travail aux capacités physiques et psychologiques de l'opérateur.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les bases physiologiques permettant de comprendre ou d'expliquer en partie l'influence du travail sur l'homme. • Connaître le champ d'action et les objectifs de la physiologie et de l'ergonomie • Identifier les facteurs humains, techniques et organisationnels liés aux conditions de travail et connaître leurs effets potentiels en santé-sécurité au travail • Appréhender les situations de travail comme un système dynamique et décrire les éléments constitutifs d'une situation de travail • Appréhender la démarche de travail en ergonomie (pré-diagnostic, diagnostic, plan d'action) • Utiliser les méthodes de recueil d'information sur les situations de travail (entretiens, observations, questionnaires) 		
<p>Prérequis : Biologie et physiologie humaine (M1301)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Physiologie du travail : comprendre l'influence de l'environnement physique et mental en situation de travail sur l'Homme (métabolisme, vigilances, vieillissement, stress...) • Psychosociologie du travail et ergonomie : organisation du travail, santé et sécurité de l'opérateur, travail prescrit et réel, analyse du travail, techniques d'enquête dans l'analyse des conduites humaines à risques, apports de l'ergonomie à la prévention des accidents du travail, des maladies professionnelles (TMS, cancers,...), des risques psychosociaux, pénibilité au travail 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de dossiers • Études de cas, enquêtes • Mises en situation 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Facteurs d'ambiance (M3105) Ergonomie (M3106) Psychologie du travail (M3107)</p>		
<p>Mots clés : Ambiance de travail, organisation du travail, pénibilité</p>		

UE 22	Sciences et techniques appliquées à la gestion des risques	4h CM – 16h TD – 16h TP
	Chimie et rayonnements dangereux	
M 2203	Chimie de la combustion	Semestre 2
Objectifs du module : Connaître les principales caractéristiques des produits et réactions de combustion dans le cadre de la gestion des risques technologiques		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Restituer les définitions et les grandeurs fondamentales relatives à la combustion et à l'inflammabilité des gaz, liquides et solides • Utiliser les diagrammes d'inflammabilité des gaz et calculer les limites d'inflammabilité d'un mélange • Comprendre les caractéristiques physico-chimiques d'un combustible (point-éclair, TAI, LSI, LII ...) • Comprendre les principes chimiques et thermodynamiques de la combustion • Caractériser les effets d'une réaction de combustion et le comportement au feu des matériaux 		
Prérequis :		
Thermodynamique et thermochimie (M1304) Chimie appliquée (M1305)		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Définitions de la combustion, le triangle du feu et détermination des différentes constantes relatives à la combustion (richesse d'un mélange, pouvoir comburivore, pouvoir fumigène, la chaleur dégagée par une combustion, la température d'une flamme...) • Les mécanismes réactionnels radicalaires et la cinétique de la combustion • Les effets de la combustion (composition et propagation de flamme, les régimes de flamme, quantité de fumées produites, la propagation de la chaleur...) • Les dangers de la combustion (la toxicité des fumées, les pouvoirs calorifiques supérieurs et inférieurs, les feux de nappe, les dangers sur les structures...) • La combustion dans les différents états de la matière (le diagramme de phase, la limite inférieure et supérieure d'inflammabilité d'un gaz et d'un mélange de gaz, la concentration stœchiométrique, l'auto-inflammation, la température d'auto-inflammation, les diagrammes d'inflammation ternaires, l'inertage, la tension de vapeur saturante, la température d'ébullition, le point éclair, les liquides inflammables, les points de fusion et d'ébullition de solides...). 		
Modalités de mise en œuvre :		
L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :		
<ul style="list-style-type: none"> • Analyses théoriques illustrées par des exemples simples • Résolution d'exercices et analyse de données • Expérimentations pratiques de réactions de combustion 		
Prolongements possibles :		
Risques biologiques, radiologiques et radioprotection (M3201) Risque chimique (M3202) Sécurité incendie (M3203) Sécurité des installations et des équipements de travail, risque d'explosion (M3204) Risques technologiques et installations classées (M4102)		
Mots clés :		
Combustion, inflammabilité, triangle du feu		

UE 22	appliquées à la gestion des risques	4h CM – 14h TD – 12h TP
	Chimie et rayonnements dangereux	
M 2204	Réactions chimiques dangereuses	Semestre 2
Objectifs du module : Connaître les principales caractéristiques des produits et réactions chimiques dangereuses dans le cadre de la gestion des risques en milieu professionnel		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réactivité des principaux éléments du tableau périodique et des grandes familles des produits organiques et inorganiques (composés peroxydables, éthers-oxydes, dérivés nitrés...) • Maîtriser l'approche qualitative de la stabilité d'une molécule (enthalpie de décomposition, aptitude à la combustion, effet de la masse molaire...) • Appréhender les différents paramètres pouvant conduire à l'instabilité réactionnelle (paramètre physico-chimique, mélanges réactionnels,...) • Connaître les différentes familles de composés chimiques et leurs comportements en termes de réactivité, appliquer ces connaissances aux produits et réactions chimiques dangereuses. 		
Prérequis : Structure de la matière et propriétés des produits (M1303) Thermodynamique et thermochimie (M1304)		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Généralités sur les liaisons intramoléculaires: application aux liaisons autour du carbone, l'azote; nomenclature en chimie organique • Familles des composés organiques : <ul style="list-style-type: none"> • alcanes, alcènes, alcynes, alcools • acides carboxyliques, amines, amides • Principales réactions : réactions radicalaires, polymérisation, décomposition ... • Composés inorganiques instables: peroxydes, composés azotés, nitrés ... 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Analyses théorique illustrées par des exemples simples • Utilisation de logiciels de modélisation • Résolution d'exercices et analyse de données • Expérimentations pratiques de réactions chimiques dangereuses 		
Prolongements possibles : Risques biologiques, radiologiques et radioprotection (M3201) Risque chimique (M3202) Sécurité incendie (M3203) Sécurité des installations et des équipements de travail, risque d'explosion (M3204) Risques technologiques et installations classées (M4102)		
Mots clés : Composés organiques et inorganiques, instabilité réactionnelle, décomposition chimique		

	Sciences et techniques appliquées à la gestion des	
--	---	--

UE 22	risques	6h CM – 10h TD – 8h TP
	Chimie et rayonnements dangereux	
M 2205	Rayonnements ionisants et non ionisants	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les différents types de rayonnements selon leurs origines, leurs caractéristiques, leurs interactions avec la matière, et les risques associés</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer à la physique nucléaire les concepts de la structure de la matière • Distinguer l'origine et les caractéristiques des différents rayonnements • Identifier les interactions rayonnement-matière • Restituer les principes de base des ondes électromagnétiques (origine, effets potentiels, prévention ...) 		
<p>Prérequis : Biologie et physiologie humaine (M1301) Structure de la matière et propriétés des produits (M1303) Outils mathématiques (M1205)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les rayonnements électromagnétiques et les rayonnements particulaires • La classification des rayonnements : ionisant/non ionisant, leurs origines, leurs caractéristiques • Les interactions rayonnement-matière • Effets des différents rayonnements sur la santé : introduction à la prévention (gestion des risques et aspects réglementaires) 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et autres supports avec restitution d'informations écrites et /ou orales • Utilisation de logiciels de modélisation et/ou de traitement de données • Résolution d'exercices • Expérimentations pratiques de mesures de radioactivité (en laboratoire et/ou sur le terrain) • Visite 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Risque biologique, radiologique et radioprotection (M3201) Sécurité des installations et des équipements de travail, risque d'explosion (M3204) Évaluation et maîtrise des risques environnementaux (M3207) Risques technologiques et installations classées (M4102)</p>		
<p>Mots clés : Rayonnements ionisant et non ionisant, radioactivité, interaction rayonnement-matière</p>		

UE 23	Technologies de la gestion des risques	4h CM – 10h TD – 24h TP
	Technologies des machines et de la construction, physique appliquée	
M 2301	Outils mathématiques appliqués à la physique	Semestre 2
Objectifs du module : Développer et appliquer les connaissances mathématiques dans les différents domaines de la physique en lien avec la gestion des risques associés		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils mathématiques en physique appliquée au domaine HSE (thermique, vibrations, diffusion, modélisation ...) • Utiliser les outils de la statistique descriptive et de la statistique inférentielle • Évaluer une méthode et les données de mesures associées, exprimer une incertitude et positionner les données par rapport à une valeur référence fixe (métrologie) • Appliquer les principes de bases et l'échantillonnage dans des applications HSE (ergonomie, épidémiologie, physiologie ...) 		
Prérequis : Outils mathématiques (M1205) Outils informatiques (M1402)		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Approche mathématique de phénomènes physiques (équations, évolution dans le temps et dans l'espace ...) • Paramétrages de phénomènes physiques et descriptions quantitative et qualitative • Statistique descriptive (variables, données, séries, populations, moyenne, médiane, écart type, corrélation ...) • Statistique inférentielle (échantillonnage, test d'ajustement, estimation et tests d'hypothèse...) • Application à la métrologie : mesures, incertitudes et intervalle de confiance 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Modélisation et évaluation de phénomènes physiques en lien avec un risque potentiel (paramétrage) • Confrontation de données expérimentales aux valeurs de référence (VLE, valeurs guides, normes ...) • Analyse des résultats de mesures de terrain (échantillonnage, calibration, analyse des données, modélisation et prédiction mathématique...) • Utilisation des principaux logiciels mathématiques 		
Prolongements possibles : Aspects méthodologiques de l'évaluation des risques (T32) Gestion des risques technologiques et environnementaux (UE41)		
Mots clés : Statistiques, modélisations mathématiques, résolutions mathématiques		

UE 23	Technologies de la gestion des risques	6h CM – 12h TD – 20h TP
	Technologies des machines et de la construction, physique appliquée	
M 2302	Technologie des installations électriques	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les différentes sources d'énergie électrique ainsi que les principes de fonctionnement d'une installation électrique simple de façon à pouvoir aborder les problèmes de sécurité électrique.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les lois de base de l'électricité en régime continu et alternatif, et leur application à la résolution de réseaux électriques (monophasé et triphasé) • Connaître les effets et applications de l'électricité (magnétique, thermique, chimique) • Connaître les principes de production, transport et distribution de l'énergie électrique • Mesurer les principales grandeurs électriques (intensité, tension, résistance, puissance ...) • Savoir lire un schéma électrique pour valider la conformité d'une installation électrique selon les normes en vigueur. 		
<p>Prérequis : Niveau de fin d'études secondaires générales et technologiques (électricité) Outils mathématiques (M1205)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes sources d'énergie électrique et leur principe élémentaire de fonctionnement • Lois fondamentales de l'électricité en courant continu et alternatif (monophasé et triphasé) • Identification, caractéristiques et rôle des différentes parties d'une installation électrique • Lecture et compréhension d'un schéma d'une installation électrique (NFC 15-100) • Dimensionnement d'une installation électrique 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyses d'exemples simples pour illustrer la théorie • Mesures de grandeurs électriques sur des maquettes pédagogiques adaptées • Manipulations sur des armoires électriques pédagogiques • Visites de sites de production d'électricité 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Sécurité des installations et des équipements de travail, risque d'explosion (M3204) Sécurité électrique (M3207) Habilitation électrique</p>		
<p>Mots clés : Installations électriques, paramètres électriques, appareillages de protection</p>		

UE 23	Technologies de la gestion des risques	4h CM – 10h TD – 16h TP
	Technologies des machines et de la construction, physique appliquée	
M 2303	Mécanique des fluides, résistance des matériaux	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les phénomènes constitutifs de la mécanique des solides déformables (fluides et solides) et utiliser ces notions pour interpréter les conditions de sécurité des machines et de la construction.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les grandeurs caractéristiques des fluides • Appliquer les principes fondamentaux de la mécanique des fluides parfaits (statique et dynamique) dans les domaines HSE (équipement sous pression, ventilation ...) • Dimensionner les efforts sur un solide et estimer leurs effets • Appliquer les concepts au dimensionnement d'éléments de sécurité (câbles, appareils à pression ...) 		
<p>Prérequis : Mécanique et énergétique appliquées à la sécurité (M136)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécanique des fluides : description d'un milieu fluide, grandeurs associées (pression et contraintes, vitesse et débit, viscosité ...), statique et dynamiques des fluides parfaits (équations de continuité, équation de Bernoulli. théorème d'Euler). • Résistance des matériaux : traction-compression, cisaillement, flexion, torsion, contraintes et déformations, loi de Hooke, analyse de la courbe de traction (module de Young, comparaison avec la rigidité, valeurs limites de résistance...), influence du triptyque matériaux / géométrie / forme sur la résistance d'une pièce. 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyses d'exemples simples pour illustrer la théorie • Expérimentations avec des mesures de grandeurs mécaniques sur maquette pédagogiques adaptées. • Utilisation de logiciels de simulation • Études des documents • Étude des normes existantes. 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Méthodes d'analyse de la sécurité des systèmes, risque d'explosion (M3103) Sécurité des installations et des équipements de travail, risque d'explosion (M3204) Risques technologiques (M4102) Risques naturels (M4103)</p>		
<p>Mots clés : Dynamique des fluides, résistance des matériaux, contraintes physiques</p>		

UE 23	Technologies de la gestion des risques	5h CM – 10h TD – 20h TP
	Technologies des machines et de la construction, physique appliquée	
M 2304	Vibrations et acoustique	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les phénomènes physiques des ondes acoustiques et vibrationnelles pour appréhender les problèmes de nuisances et d'exposition professionnelle aux bruits et vibrations</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les notions élémentaires de propagation des ondes acoustiques et vibrationnelles (paramètres, unités, types d'oscillations, types de bruits ...) • Mesurer les phénomènes acoustiques et vibrationnels • Appréhender les concepts d'acoustique en BTP : caractéristiques acoustiques des matériaux, durée de réverbération ... 		
<p>Prérequis : Niveau de fin d'études secondaires générales et technologiques (physique, ondes mécaniques)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notions d'acoustique et de vibrations • Détermination des caractéristiques principales (calculs et mesures) • Concepts d'acoustique en BTP • Introduction aux effets potentiels sur la santé des opérateurs 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyses d'exemples simples pour illustrer la théorie • Expérimentations avec des mesures de grandeurs acoustiques et/ou vibrationnelles. • Utilisation de logiciels de simulation • Études des documents • Étude des normes existantes. 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Évaluation et maîtrise des risques professionnels (M3104) Facteurs d'ambiance (M3105) Sécurité des installations et des équipements de travail, risque d'explosion (M3204)</p>		
<p>Mots clés : Bruit, vibrations, exposition, dose</p>		

UE 23	Technologies de la gestion des risques	10h CM – 12h TD – 16h TP
	Technologies des machines et de la construction, physique appliquée	
M 2305	Technologies de BTP et du génie civil	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Initier aux situations de travaux en BTP couramment rencontrés sur les chantiers et génératrice d'accidents.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents acteurs et les différentes phases de la construction d'un bâtiment • Savoir identifier les principaux plans et documents d'exécution • Connaître les risques spécifiques du BTP (co-activité, travail en hauteur), et organiser leur prévention • Connaître l'utilisation des appareils de levage et manutention, détecter et évaluer les dangers associés 		
<p>Prérequis : Introduction à l'évaluation des risques (M1101) Santé sécurité au travail (M1102) Mécanique et énergétique appliquées à la sécurité (M1306) Gestion de projets (M1401)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervenants dans l'acte de construire (Maître d'ouvrage, Maître d'œuvre, contrôleur technique,..) et les pièces écrites de construction (Plans de masse, CCTP ...), étapes de construction d'un ouvrage et travaux spécifiques (hauteur, parois, levage ...), travaux de second œuvre. • Analyse des accidents, des maladies professionnelles dans le milieu du BTP (coactivité, travaux dangereux, travail en hauteur, risque amiante en rénovation dans les bâtiments existants...). • Prévention : coordination sécurité et protection de la santé (Plan de prévention, PGC, PPSPS, DIUO, Inspection commune...), partenaires de prévention (OPPBT, ...) 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'exemples photos et vidéos pour identifier les spécificités du monde du BTP • Visite de chantier et étude de cas réel avec les documents du chantier visité (PGC DIUO, comptes-rendus,...) • Lecture de plans • Recherche documentaire sur internet 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Évaluation des risques professionnels (M3104) Facteurs d'ambiance (M3105) Sécurité des installations et équipements de travail, risque d'explosion (M3204) Évaluation et maîtrise des risques environnementaux (M3207)</p>		
<p>Mots clés : Coordination, construction et chantier, coactivité</p>		

UE 24	Projets : Méthodologie	80h dirigées
	Conduite de Projets	
M 2401	Projet Tutoré : description et planification de projet	Semestre 2
Objectifs du module : Mise en œuvre des méthodes de conduite de projet.		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en pratique de la méthodologie de conduite de projets • Travailler en autonomie et faire preuve d'initiative • Travailler en équipe 		
Prérequis : Projet tutoré S1 Technique de communication et culture générale S1		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un cahier des charges • Constitution d'une équipe et répartition et planification des tâches • Gestion du temps et des délais • Utilisation d'un logiciel de gestion de projet et des outils d'ordonnancement • Recherche des contraintes 		
Modalités de mise en œuvre : Le travail en autonomie des étudiants nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'une équipe projet de 4 à 8 étudiants pour l'expérimentation de la répartition des tâches ; • Comparaison de diverses approches décrites en conduite de projet, notamment la comparaison d'outils de gestion de projet • Accompagnement par un intervenant professionnel pour compléter l'approche pédagogique par la réalité des exigences techniques et économiques de l'entreprise • Recherche documentaire (fiche ROME, référentiels ...) • Prise de rendez-vous et entretiens professionnels • Rédaction de documents synthétiques (fiche métier, fiche descriptive des missions) • Échanges réguliers avec les référents pédagogiques 		
Prolongements possibles : Projets tutorés PPP		
Mots clés : Besoins, cahier des charges, équipe		

UE 24	Projets : Méthodologie	2h CM – 6h TD – 12h TP
	Conduite de Projets	
M 2402	Projet personnel et professionnel : formalisation du projet - mieux se connaître et préparer son stage	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Mieux se connaître pour bien s'orienter dans ses études et dans sa vie professionnelle. Accompagner l'étudiant dans la détermination du secteur d'activité ou de l'environnement professionnel dans lequel il souhaite effectuer son stage ; l'aider à élaborer des outils pertinents et efficaces concernant sa recherche de stage ; lui enseigner une méthodologie de techniques de recherche de stage et d'emploi</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer sa réflexivité • Mettre en œuvre un questionnement personnel • Analyser, synthétiser et mettre en forme de l'information • Mettre en œuvre un plan d'action 		
<p>Prérequis : PPP S1 Expression-Communication</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intérêts professionnels, valeurs, motivations, traits de personnalité, expériences professionnelles • Démarches et outils des techniques de recherche d'emploi (CV adapté à la cible ; lettre de motivation ; outils de prospection et de suivi des contacts entreprises ; usage du téléphone et du courriel à des fins professionnelles) ; • Simulations filmées des entretiens, analyses des enregistrements • Analyse d'offres d'emploi dans le domaine HSE 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler en lien avec le module PPP « Découverte des métiers et des environnements professionnels et initiation à la démarche de projet » et partir de ce que l'étudiant a appris dans ce cadre pour aller vers la formalisation de ses souhaits. • Travail en autonomie et individualisé pour l'identification des intérêts professionnels, motivation ... • Réalisation de carnet de bord (papier ou e-porte-folio) récapitulant l'argumentaire et les démarches menées 		
<p>Prolongements possibles : Association de partenaires extérieurs : employeurs, recruteurs, étudiants diplômés ...</p>		
<p>Mots clés : réflexivité, lettres de motivation ; entretien de recrutement</p>		

UE 31	Protection des personnes et des biens dans leur environnement professionnel	1h CM – 10h TD – 24h TP
	Méthodes et Outils de Communication	
M3101	Anglais : vocabulaire technique	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Perfectionner la connaissance de la langue de spécialité, développer un esprit critique et une connaissance des réalités culturelles dans le monde (communication interculturelle) Développement accru de l'anglais parlé</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une analyse critique, argumenter et rédiger un compte rendu ou fiche de synthèse (case studies of accidents and near misses on the international scene, environmental management, sustainable development) • Connaître les réalités culturelles en Europe, dans le monde anglophone, dans les pays émergents ... (International Standards, Health & Safety Laws and Acts) • Savoir rédiger et organiser une correspondance professionnelle • Rédiger un CV et une lettre de motivation • Remplir un formulaire de candidature • Se préparer à un entretien • Communiquer par téléphone, rédiger un courriel • Mener un débat 		
<p>Prérequis : Anglais : culture générale (M1201) Anglais : monde de l'entreprise (M2201)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le marché de l'emploi (européen et international) • Orientation professionnelle • Comparer, comprendre • Exprimer son opinion 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écoute d'extraits de conférence (audio, vidéo, internet,) • Étude d'articles de la presse générale ou spécialisée • Étude de documentaires ou de programmes télévisés dans les domaines culturels, industriels, scientifiques ou spécifiques • Mise en place de jeux de rôle • Présentation orale/exposés et rédaction de résumés ou de synthèses de documents • Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse • Contacts avec des étudiants inscrits dans des institutions partenaires par courriel ou visioconférence • Mise en place de conférences de professionnels en anglais • Recherches de stage ou de poursuite d'études à l'étranger 		
<p>Prolongements possibles : PPP Conférences, expositions et salons professionnels Travail en autonomie en salle multimédia</p>		
<p>Mots clés : Langue spécifique HSE, protection de l'homme et de l'environnement, écrits professionnels</p>		

UE 31	Protection des personnes	
--------------	---------------------------------	--

	et des biens dans leur environnement professionnel	2h CM – 6h TD – 12h TP
	Méthodes et Outils de Communication	
M3102	Techniques de communication et culture générale : communiquer en milieu professionnel	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Maîtriser les modalités de la communication en milieu professionnel. Communiquer en milieu universitaire et professionnel : formaliser une expérience.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte d'une expérience professionnelle à l'écrit et à l'oral. • Maîtriser les processus et les outils nécessaires à l'insertion en milieu professionnel. 		
<p>Prérequis : Techniques de communication et culture générale : enjeux de la communication (M1202), esprit critique et culture générale (M2102)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Techniques de recherches d'emploi : CV, lettre de motivation ; analyse de sites (d'entreprises, spécialisés dans la recherche d'emploi), entretiens. • Écrits et oraux professionnels. • Communication et sensibilisation aux risques 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretiens individuels et de groupe, • jeux de rôles, courriers • études de cas (conduite de réunion, rédaction d'un cahier des charges fonctionnel, communication de crise, négociation ...) • réalisation et animation d'un ¼ d'heure sécurité, • réalisation et animation de formations • ateliers d'écriture. 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Projets tutorés PPP Actions de communication événementielle (forum, salons...)</p>		
<p>Mots clés : Insertion professionnelle, techniques de recherche d'emploi, communication professionnelle</p>		

UE 31	Protection des personnes et des biens dans leur environnement professionnel	3h CM – 6h TD – 6h TP
	Aspects méthodologiques de l'évaluation des risques	
M3103	Méthodes d'analyse de la sécurité des systèmes	Semestre 3
Objectifs du module : Acquérir des méthodes d'analyse et d'amélioration de la sécurité des systèmes.		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des méthodes d'analyse et d'amélioration de la sécurité des systèmes : APR, arbre des causes, AMDEC, HAZOP,... • Maîtriser les définitions et principes de l'analyse des risques • Replacer des méthodes dans le cadre d'une étude des dangers 		
Prérequis : Introduction à l'évaluation et à la maîtrise des risques, concepts et vocabulaire (M1101)		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt de l'analyse des risques des installations • Principales étapes de l'analyse des risques des installations • Méthodologies : APR, arbre des causes, AMDEC, HAZOP... 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Analyses d'exemples simples pour illustrer la théorie, en particulier dans le cadre d'une étude de dangers • Étude de cas • Utilisation de logiciels de simulation des arbres des causes 		
Prolongements possibles : Analyse d'un système technique ou organisationnel. Méthodes de sûreté de fonctionnement		
Mots clés : Sûreté des systèmes, méthodologies d'analyse, étude de danger		

UE 31	Protection des personnes et des biens dans leur environnement professionnel	4h CM – 8h TD – 12h TP
	Aspects méthodologiques de l'évaluation des risques	
M3104	Évaluation et Maîtrise des Risques	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Savoir appliquer les outils d'évaluation des risques (concepts, référentiels et logiciels) et maîtriser le contexte juridique associé</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et gérer une démarche d'analyse et d'évaluation des risques professionnels (EvRP) en mobilisant les méthodes inductives et déductives • Appliquer le contexte réglementaire et normatif général de l'EvRP • Intégrer les risques psychosociaux dans une démarche d'évaluation des risques. • Maîtriser les risques en appliquant les principes généraux de prévention et la mise en œuvre de mesures de protections collectives et individuelles • Intégrer le Document Unique, la pénibilité au travail, les plans de prévention et protocoles de sécurité dans une politique entrepreneuriale de Santé Sécurité au Travail (SST). • Mobiliser des outils d'expertise (sécurité des systèmes, métrologie, analyse des procédés, référentiels ...) 		
<p>Prérequis : Santé, sécurité au travail, environnement, développement durable (T11)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Document Unique : réalisation, mise en œuvre et suivi, analyse critique, ré-évaluation • Recherche et études de ressources documentaires (revues, sites internet ...) • Place de l'EvRP dans un système de management de la SST, place de la pénibilité dans le cadre de l'EvRP • Prise en compte des travailleurs à risques particuliers, surveillance médicale renforcée 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas (analyse de DU, de situation de travail ...) • Réalisation en groupe d'un DU (jeu de rôle) • Utilisation de méthodes et de logiciels d'EvRP (AMDEC, RULA, MOSAR, HAZOP, AFOCEP ...) 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Environnement des situations de travail (T33) Maîtrise de la santé et de la sécurité des opérateurs : étude de cas (M3305C) Utilisation d'un référentiel de santé sécurité au travail (M4404C)</p>		
<p>Mots clés : EvRP, Document Unique, hiérarchisation des risques</p>		

UE 31	Protection des personnes et des biens dans leur environnement professionnel	8h CM – 10h TD – 12h TP
	Environnement des situations de travail	
M3105	Facteurs d'ambiance	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Connaître les effets, savoir mesurer, comprendre la réglementation, savoir apporter des solutions pour réduire les risques liés aux facteurs d'ambiance.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une métrologie adaptée et interpréter les mesures d'expositions (bruit, vibrations, lumière, températures, empoussièrement,...) • Connaître les textes réglementaires. • Prioriser les risques après une analyse de l'activité • Apporter des solutions d'élimination ou de réduction des risques 		
<p>Prérequis : Biologie et physiologie humaine (M1301) Vibrations et acoustique (M2304) Physiologie, psychologie, ergonomie du travail (M2202)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de l'activité et identification des facteurs d'ambiance (Bruit, vibrations, lumière, températures, empoussièrement...) • Effets physiologiques et maladies professionnelles potentielles • Métrologie des facteurs d'ambiance en se référant à la réglementation et aux normes en vigueur. • Mise en place de moyens de prévention et de protection au poste de travail 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Expérimentations simples avec appareils de mesure adaptés (sonomètre, exposimètre, luxmètre, accéléromètres, capteurs de poussières...) • Analyse de données métrologiques • Utilisation de textes réglementaires et de normes 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Maîtrise de la santé sécurité au travail : analyse de cas (M3305C) Utilisation d'un référentiel de santé sécurité au travail (M4404C)</p>		
<p>Mots clés : Métrologie, facteurs d'ambiance, prévention</p>		

UE 31	Protection des personnes et des biens dans leur environnement professionnel	4h CM – 10h TD – 16h TP
	Environnement des situations de travail	
M3106	Ergonomie	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Savoir appliquer les outils de l'ergonomie dans le cadre d'une intervention de premier niveau en lien avec l'évaluation des risques, proposer des aménagements et intervenir à la conception.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser une situation de travail, identifier et mesurer les déterminants de l'activité. • Observer, décrire et analyser l'activité physique et cognitive, individuelle et collective des opérateurs à l'aide d'observables pour caractériser les déterminants de leur activité et leurs risques pour la santé • Proposer des pistes d'amélioration des situations de travail en termes d'aménagement des postes de travail, d'organisation du travail et de formation des opérateurs. • Mener une intervention ergonomique. 		
<p>Prérequis : Biologie et physiologie humaine (M1301) Physiologie, psychologie, ergonomie du travail (M2202)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarche d'intervention en ergonomie : de l'analyse de la demande au diagnostic et recherche de solutions • Utilisation d'outils associés : normes, enregistreurs d'événements, outils multimédias, recueil de données systématiques... • Méthodologies d'analyse et de traitement des données recueillies 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Expérimentations simples • Analyse de données (vidéos d'activité au poste de travail) • Utilisation de textes réglementaires et de normes 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Maîtrise de la santé sécurité au travail : analyse de cas (M3305C) Utilisation d'un référentiel de santé sécurité au travail (M4404C)</p>		
<p>Mots clés : Ergonomie, aménagement de poste, organisation du travail</p>		

UE 31	Protection des personnes et des biens dans leur environnement professionnel	8h CM – 10h TD – 12h TP
	Environnement des situations de travail	
M3107	Psychologie du Travail	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Savoir appliquer les outils de la psychologie dans le cadre d'une intervention de premier niveau en lien avec l'évaluation des risques. Identifier et acquérir des connaissances sur la notion de Risques Psychosociaux (RPS)</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender l'analyse des erreurs préjudiciables (incidents-accidents) à l'aide des méthodes d'analyse de la psychologie du travail et de la fiabilité humaine, • Comprendre l'environnement psychophysiologique et organisationnel des situations de travail et de danger ainsi que les conduites à risques et les représentations • Mettre en œuvre une démarche d'analyse des risques psychosociaux dans l'entreprise à l'aide d'indicateurs pertinents • Connaître les principales étapes d'une démarche de prévention des RPS et des acteurs concernés. 		
<p>Prérequis :</p> <p>Physiologie, psychologie, ergonomie du travail (M222)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Psychologie du travail, fiabilité humaine et sécurité au travail, facteurs humains, représentations et conduites de prise de risque • Connaître les conditions modifiant le fonctionnement psychophysiologique et cognitif en situation de travail • RPS : cadre réglementaire, catégories, causalité, effets et conséquences, indicateurs, prévention, prise en compte dans le Document Unique 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Expérimentations simples • Analyse de données (vidéos d'activité au poste de travail) • Utilisation de textes réglementaires et de normes 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Maîtrise de la santé sécurité au travail : analyse de cas (M3305C) Utilisation d'un référentiel de santé sécurité au travail (M4404C)</p>		
<p>Mots clés :</p> <p>Conduites humaines à risques, fiabilité humaine, risques psychosociaux (RPS)</p>		

UE 32	Prévision et prévention face aux risques technologiques et environnementaux	8h CM – 12h TD – 12h TP
	Sécurité nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosions (NRBCe)	
M3201	Risque biologique, radiologique et radioprotection	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Identifier, analyser et mettre en œuvre des moyens de prévention face au risque biologique ou radiologique.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la cartographie des risques SST et Environnementaux liés aux agents biologiques • Connaître les classes des agents biologiques et comprendre les réglementations et normes • Connaître l'ensemble des risques liés aux rayonnements ionisants et non ionisants (radioactivité, champs électromagnétiques, lasers) • Analyser et appliquer la réglementation en radioprotection • Maîtriser les techniques de métrologie et de dosimétrie des rayonnements • Mettre en œuvre la maîtrise des risques : radioprotection, zonages 		
<p>Prérequis : Toxicologie et microbiologie appliquées (M2201) Rayonnements ionisants et non ionisants (M2205)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des agents biologiques selon la réglementation, niveaux de sécurité biologique... • Le risque biologique dans les domaines de la santé sécurité au travail et de l'environnement • Évaluation des risques biologiques et métrologie appliquée • Application des principes généraux de prévention au risque biologique, suivi médical • Définitions du risque radiologique et de la radioprotection • Cartographie des risques radiologiques (santé sécurité au travail et environnement) • Contexte réglementaire et normatif en terme de risques radiologiques : textes, concepts clés et application • Évaluation des risques, métrologie des rayonnements • Application des principes généraux de prévention au risque radiologique 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Expérimentations simples • Utilisation de logiciels dédiés • Utilisation de textes réglementaires et de normes 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Risques technologiques et installations classées (M4102) Utilisation d'un référentiel de SST (M4404C)</p>		
<p>Mots clés : Agents biologiques, rayonnement ionisant et non ionisant, métrologie, radioprotection</p>		

UE 32	Prévision et prévention face aux risques technologiques et environnementaux	4h CM – 6h TD – 12h TP
	Sécurité nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosions (NRBCe)	
M3202	Risque chimique	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Identifier, analyser et mettre en œuvre des moyens de prévention face au risque chimique.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la cartographie du risque chimique pour la SST et pour l'environnement • Connaître les codes et règlements • Connaître les règles de classements, mise sur le marché, compatibilité, stockage, transport. • Connaître et utiliser les méthodes d'évaluation du risque chimique • Mettre en œuvre les solutions THO associées 		
<p>Prérequis : Sécurité des produits et des installations (T16)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le risque chimique dans le cadre de la santé sécurité au travail et de l'environnement • Concepts clés et applications (classement, mise sur le marché, compatibilité, stockage, transport, FDS, étiquetages...) • Contexte réglementaire et normatif en termes de risque chimique : textes (REACH, TMD...) • Évaluation du risque chimique (santé sécurité au travail et environnement), métrologie • Application des principes généraux de prévention au risque chimique (ventilations, moyens de protection collectifs et individuels...) 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Expérimentations simples • Utilisation de textes réglementaires et de normes 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Risques technologiques et installations classées (M4102) Utilisation d'un référentiel environnemental (M4403C) Utilisation d'un référentiel de santé sécurité au travail (M4404C)</p>		
<p>Mots clés : REACH, transport de matières dangereuses (TMD), maîtrise du risque chimique</p>		

UE 32	Prévision et prévention face aux risques technologiques et environnementaux	6h CM – 14h TD – 18h TP
	Sécurité des Installations et des Équipements	
M3203	Sécurité Incendie	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Identifier, analyser et mettre en œuvre des moyens de prévention face au risque incendie</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents modes de propagation et les différentes phases d'un incendie. • Calculer le flux ainsi que la densité de flux thermique émise d'un feu afin de définir un périmètre de sécurité. • Connaître les classifications françaises et européennes des matériaux selon leur réaction au feu ainsi que la classification des éléments de construction selon leur résistance au feu. Connaître les tests, normes et réglementations associés à ces problématiques. • Connaître la réglementation prévention/protection incendie dans les ERP et IGH : acquisition des bases de savoir-faire et connaissances dans l'objectif du niveau SSIAP3. • Savoir utiliser les méthodes d'analyse du risque incendie propres aux services d'incendie et de secours et aux organismes de contrôle. • Connaître les différents modes de détection et extinction incendie (moyens hydrauliques, systèmes d'extinction automatique à gaz, sprinkler,...règles APSAD - CMNIS) et décrire un système de sécurité incendie classique. 		
<p>Prérequis : Sécurité des installations et des produits (T16) Chimie dangereuse et radioactivité (T24)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cinétique chimique appliquée • Formation d'atmosphères inflammables : cas des vapeurs de liquides inflammables • Convection, Conduction, Rayonnement (flux et densité de flux thermique) • Utilisation d'un DTU (acier ou béton) : lien thermique et RDM • Moyens techniques de prévention et de protection contre le risque incendie : Sprinklage, Extinction mousse (dispositifs d'extinction, différents types d'émulseur) et Systèmes de sécurité incendie • Méthodes d'évaluation du risque incendie (INRS, CSTB...) • Prévention en ERP et IGH : réglementation et étude de cas (programme du SSIAP3) • Outils d'analyse du risque incendie des SDIS, organismes de contrôle, assurances 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Expérimentations simples • Utilisation de logiciels dédiés • Utilisation de textes réglementaires et de normes • Visites 		
<p>Prolongements possibles : Organisation de la sécurité civile (M4402C) SSIAP3</p>		
<p>Mots clés : Sécurité incendie, établissement recevant du public (ERP), immeuble de grande hauteur (IGH)</p>		

UE 32	Prévision et prévention face aux risques technologiques et environnementaux	9h CM – 14h TD – 8h TP
	Sécurité des Installations et des Équipements	
M3204	Sécurité des installations et des équipements de travail, risque d'explosion	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Identifier, analyser, et mettre en œuvre des moyens de prévention face aux risques générés par les équipements de travail et au risque d'explosion (ATEX)</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détecter et évaluer les dangers des installations : équipements sous pression de gaz et de vapeur équipements de travail • Proposer des solutions de maîtrise technique, humaine et organisationnelle (THO) en référence à la réglementation et à la normalisation spécifique et aux principes de prévention • Connaître la définition et les différents paramètres d'une atmosphère explosive (ATEX) de type gaz et poussière, et la mise en œuvre des directives correspondantes • Appréhender l'évaluation du risque ATEX et les mesures de prévention associées • Connaître et appliquer le classement des emplacements et la méthodologie conduisant au zonage, suivant les normes en vigueur 		
<p>Prérequis : Technologie des machines et de la construction, physique appliquée (T25) Chimie de la combustion (M2203) réaction chimique dangereuse (M2204) technologie des installations électriques (M2302)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques liés aux installations et équipements sous pression et thermiques : stockage de propane, chaudière industrielle... • Risques mécaniques et leurs évaluations : machines dangereuses et appareils de manutention et levage... • Mesures de prévention THO, formations concernant les risques machines aux postes de travail • Analyse réglementaire • Définition de l'hexagone de l'explosion et du risque ATEX selon la réglementation • Contexte réglementaire et normatif en terme de risque ATEX : textes, concepts clés, application • Évaluation du risque ATEX, métrologie, cartographie • Prévention du risque ATEX ; Notion de Zonage et de classement, DRPCE 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Expérimentations simples • Utilisation de logiciels dédiés • Utilisation de textes réglementaires et de normes 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Risques technologiques et installations classées (M4102) Utilisation d'un référentiel SST (M4404C)</p>		
<p>Mots clés : Sécurité des machines, ATEX, zonage, diagnostic conformité</p>		

UE 32	Prévision et prévention face aux risques technologiques et environnementaux	4h CM – 8h TD – 8h TP
	Sécurité des Installations et des Équipements	
M3205	Sécurité électrique	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Identifier, analyser, et mettre en œuvre des moyens de prévention face aux risques générés par les installations électriques.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les dangers de l'électricité pour les personnes et les installations. • Mettre en œuvre les connaissances relatives à l'habilitation B0/H0. • Connaître les grands principes du contenu et comprendre la NFC 15-100 concernant : les règles de réalisation d'une installation électrique, la protection contre les contacts directs, la protection contre les contacts indirects, l'appareillage de protection • Connaître la réglementation liée à la vérification des installations électriques et savoir la mettre en œuvre, analyser le rapport de vérification et mettre en place les actions correctives. • Connaître et savoir mettre en œuvre la norme NFC 18-510 concernant la protection des travailleurs. 		
<p>Prérequis : Technologie des installations électriques (M2302)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structure de la réglementation en sécurité électrique, niveaux d'habilitations. • Vérifications des installations électriques et leur mise en œuvre (réglementation, rapport de conformité d'installation, thermographie infrarouge...) • Réglementation pour des établissements spécifiques (ERP, IGH...) • Préparation à la délivrance d'une habilitation électrique (B0/H0) 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Expérimentations simples • Utilisation de logiciels dédiés • Utilisation de textes réglementaires et de normes 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Habilitations électriques</p>		
<p>Mots clés : Habilitation, réglementation, risque électrique</p>		

UE 32	Prévision et prévention face aux risques technologiques et environnementaux	8h CM – 8h TD – 4h TP
	Protection de l'environnement et développement durable	
M3206	Droit de l'environnement	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Connaître et maîtriser le concept juridique de l'évaluation des risques environnementaux</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir identifier les acteurs, organismes et administrations concernés par la protection de l'environnement et connaître leurs rôles respectifs • Comprendre les principes fondamentaux du droit des pollutions et des nuisances • Maîtriser les principaux textes relatifs aux pollutions et aux nuisances • Savoir identifier les principales obligations des acteurs économiques 		
<p>Prérequis : Introduction au droit et à la normalisation (M1203) Responsabilité civile, pénale et administrative (M2104)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principe de précaution, principe de prévention et principe du pollueur payeur : origines et exemples de mises en œuvre concrètes par les autorités publiques • Droit des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) : rôle et pouvoirs des Préfets et des inspecteurs des installations classées, obligations préalables de déclaration, d'enregistrement et d'autorisation, obligations au cours et en fin d'exploitation. • Droit des déchets : notion de déchets, classification réglementaire, obligation générale d'élimination • Droit de l'eau : institutions compétentes, principe général d'interdiction de polluer, la réglementation relative à l'usage de l'eau (nomenclature IOTA) • Droit de l'air : institutions et organismes compétents, les dispositifs de surveillance et d'alerte, plans nationaux d'affectation des quotas (PNAQ) • REACH: statuts des acteurs économiques au regard de REACH, les obligations d'information et d'enregistrement, les sanctions en cas de non- respect 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultation de la nomenclature ICPE et de la nomenclature classant les déchets • Recherche d'informations sur Internet (site Légifrance, site gouvernemental...) • Lecture et analyse d'arrêtés • Étude de cas pratique 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Maîtrise des rejets et des pollutions : analyse de cas (M3304C) Démarche environnementale (M4101) Risques technologiques et installations classées (M4102) Utilisation d'un référentiel environnemental (M4403C)</p>		
<p>Mots clés : Code de l'environnement, impact environnemental, protection de l'environnement</p>		

UE 32	Prévision et prévention face aux risques technologiques et environnementaux	6h CM - 10h TD - 16h TP
	Protection de l'environnement et Développement durable	
M3207	Évaluation et maîtrise des risques environnementaux	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Identifier et analyser l'impact de l'entreprise, et plus largement de l'activité humaine, sur l'environnement.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les effets et les conséquences des rejets et pollutions en fonction du milieu touché (eau, air, sol) • Connaître les indicateurs de suivi des principaux polluants et savoir évaluer la qualité d'un milieu naturel • Connaître les différents types de déchets, appréhender leur cycle de vie, les méthodologies et filières de traitement et de valorisation • Connaître les principes de la réglementation et les modes de gestion relatifs aux milieux naturels 		
<p>Prérequis : Environnement, gestion des risques et protection (M1103) Écosystèmes et pollution (M1302)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pollutions et leurs effets et conséquences sur les milieux que sont les sols, l'eau et l'atmosphère. • Les moyens de mesure et de contrôle des différents polluants • Les moyens de traitement et de dépollution • La gestion des déchets au niveau industriel, communal, départemental et régional • La ressource et l'intérêt patrimonial des différents milieux ainsi que les mesures de conservation existantes 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et autres supports avec restitution d'informations écrites et /ou orales • Visites d'installations (Station d'épuration, Installation de stockage des déchets non dangereux, site industriel, site Natura 2000...) • Travaux pratiques (chimie, microbiologie...) • Etude de cas (site industriel, espaces naturelles d'un territoire...) • Conférences et débats 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Maîtrise des rejets et des pollutions : analyse de cas (M3304C) Démarche environnementale (M4101) Risques technologiques et installations classées (M4102) Utilisation d'un référentiel environnemental (M4403C)</p>		
<p>Mots clés : Pollution, déchets, risques environnementaux</p>		

UE 33	Projets : Mise en œuvre	
--------------	--------------------------------	--

	Conduite de Projets	80h dirigées
M3301	Projet tutoré : mise en situation professionnelle	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Étude d'une activité, d'un métier, d'une situation en vue de l'identification des risques, de l'analyse du contexte et de la production d'éléments de prévention. Conduire un projet d'envergure professionnelle mettant en œuvre la transversalité des connaissances techniques, technologiques et générales de la spécialité. Développer les compétences relationnelles de l'étudiant</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les contraintes de l'entreprise • Expérimenter la pluridisciplinarité : mise en pratique de l'ensemble des connaissances et savoir faire • Développer des compétences relationnelles : autonomie, initiative, aptitude au travail en équipe • Identifier les compétences et aptitudes mobilisées dans un métier du domaine HSE 		
<p>Prérequis :</p> <p>Projet tutorés S1 et S2</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction précise d'un cahier des charges et analyse comparative de diverses solutions techniques et technologiques • Utilisation des outils de gestion de projet expérimentés en projet tutoré S2 pour la planification et la répartition des tâches • Recueillir des informations auprès d'une tierce personne du domaine HSE • Analyse technique et économique des diverses solutions et choix • Restituer les informations recueillies à l'oral ou/et à l'écrit • Rencontre avec un acteur du domaine et entretiens sur le métier exercé • Analyse et synthèse des informations recueillies, réalisation de fiches métiers et de fiches de postes • Définir une fiche métiers et une fiche descriptive des missions et confrontation des fiches entre elles et aux référentiels d'activités et de compétences HSE 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>Le travail en autonomie des étudiants nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement par des intervenants extérieurs à divers stades du projet est recommandé pour en augmenter la dimension professionnelle • Dans la mesure du possible, le projet pourra être construit en partenariat avec un organisme professionnel qui peut en être le commanditaire 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Stage en entreprise, organisation ou administration</p>		
<p>Mots clés :</p> <p>Cahier des charges, échéancier, solution technique</p>		

UE 33	Projets : Mise en œuvre	4h CM – 12h TD – 4h TP
	Conduite de Projets	
M3302	Projet Personnel et Professionnel : préparer son parcours post-DUT	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Permettre à l'étudiant de construire son parcours post-DUT, en analysant les différentes pistes qui s'offrent à lui afin qu'il choisisse et mette en œuvre la plus pertinente pour lui. L'étudiant devra acquérir des connaissances sur les formations complémentaires au DUT et sur les parcours post-DUT, sur la formation tout au long de la vie (VAP 1985, VAE, Formation Continue). Déchiffrer une offre d'emploi, une offre de formation, pour mieux appréhender le marché de l'emploi. Un premier positionnement de l'étudiant entre le secteur d'activité visé et ses motivations peut se faire.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception et mise en œuvre d'un projet • Esprit d'analyse et capacité de mise en forme de l'information 		
<p>Prérequis : PPP S1 et S2, modules cœur de métier, projets tutorés</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers d'échanges de réflexion sur les diverses possibilités post-DUT (discussion collective des avantages et des inconvénients de chaque piste) ; • Analyse des offres d'emploi, • Analyse des offres de formation pour un secteur donné à partir de l'enquête nationale de parcours des diplômés par exemple • Rencontre avec des anciens diplômés, des professionnels ; • Réactivation des techniques de recherche d'emploi ; • Présentation des possibilités de formation tout au long de la vie (CIF, VAE, ...) • Analyser les compétences acquises lors d'une expérience professionnelle ou personnelle et reprendre le CV établi lors du module PPP « formalisation du projet : mieux se connaître et préparer son stage ». 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers d'analyse des offres d'emploi, de formation • Travailler avec les résultats des enquêtes nationales sur le devenir des diplômés de DUT... • Travail en autonomie et individualisé sur l'analyse des compétences acquises en situation professionnelle. • Rencontre avec des intervenants en formations post-DUT 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Modules complémentaires S3 et S4 Poursuite d'études</p>		
<p>Mots clés : Parcours personnel, poursuite d'études, formation tout au long de la vie</p>		

UE 34	Modules Complémentaires - 1	10h CM – 18h TD – 16h TP
	Modules Complémentaires	
M3303C	Aspects pratiques de la mise en sécurité des installations, risques et accidents industriels	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Connaître et savoir analyser et/ou mettre en œuvre les mesures et les moyens de prévention dans le cadre sécurité des installations, risques et accidents industriels. Pouvoir communiquer et sensibiliser sur ces mesures et moyens.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en application les connaissances relatives à la gestion du risque industriel acquises dans les unités d'enseignements précédentes • Mettre en place les actions de formation et de communication 		
<p>Prérequis : Sécurité NRBCe (T34) Sécurité des installations et des équipements (T35)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de l'identification, analyse, moyens de prévention et d'intervention dans la gestion du risque industriel (incendie, risque NRBCe, sécurité des installations et des équipements) • Préparation d'actions de formation et de communication • Introduction à la sûreté et à l'intelligence économique 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et autres supports avec restitution d'informations écrites et /ou orales • Visites d'installations • Expérimentation • Étude de cas • Conférences et débats 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Risques technologiques et installations classées (M4102) Insertion professionnelle immédiate</p>		
<p>Mots clés : Prévention, gestion des risques industriels, métrologie</p>		

UE 34	Modules Complémentaires -1	13h CM – 14h TD – 16h TP
	Modules Complémentaires	
M3304C	Maîtrise des rejets et des pollutions : analyse de cas	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Connaître et savoir analyser et/ou mettre en œuvre les mesures et les moyens de prévention dans le cadre des nuisances et risques environnementaux. Pouvoir communiquer et sensibiliser sur ces mesures et moyens.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en application les connaissances relatives à la maîtrise des rejets et des pollutions (identification, analyse, moyens de prévention, intervention) acquises dans les unités d'enseignements précédentes • Mettre en place les actions de formation et de communication 		
<p>Prérequis : Écosystèmes et pollution (M1302) Évaluation et maîtrise des risques environnementaux (M3207)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les moyens de mesure et de contrôle des différents polluants • Les moyens de traitement et de dépollution 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et autres supports avec restitution d'informations écrites et /ou orales • Visites d'installations (ICPE, SEVESO...) • Expérimentations (chimie, microbiologie...) • Étude de cas (site industriel, ...) • Conférences et débats 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Démarche environnementale (M4101) Utilisation d'un référentiel environnemental (M4403C)</p>		
<p>Mots clés : Pollution, gestion des risques environnementaux, métrologie</p>		

UE 34	Modules Complémentaires – 1	13h CM – 14h TD – 16h TP
	Modules Complémentaires	
M3305C	Maîtrise de la santé sécurité au travail : analyse de cas	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Connaître et savoir analyser et/ou mettre en œuvre les mesures et les moyens de prévention dans le cadre de la santé et de la sécurité des opérateurs. Pouvoir communiquer et sensibiliser sur ces mesures et moyens.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en application les connaissances relatives à la santé et sécurité des opérateurs acquises dans les unités d'enseignements précédentes. • Évaluer les risques et coordonner la rédaction du Document Unique • Mettre en place les actions de formation et de communication 		
<p>Prérequis : Protection des personnes et des biens dans leur environnement professionnel (UE31)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser une situation de travail • Mise en œuvre de l'évaluation des risques sur une situation de travail globale • Mise en œuvre des métrologies adaptées • Élaboration d'un document unique et du plan d'action associé • Mettre en place les actions de formation et de communication associées 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et autres supports avec restitution d'informations écrites et /ou orales • Visites d'installations • Expérimentation • Étude de cas • Conférences et débats 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Utilisation d'un référentiel santé sécurité au travail (M4404C)</p>		
<p>Mots clés : Analyse d'activité, évaluation des risques, communication</p>		

UE 41	Gestion des risques technologiques et environnementaux	6h CM - 10h TD - 4 TP
	Aspects organisationnels, réglementaires et techniques du risque environnemental	
M4101	Démarche environnementale	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Connaître et mettre en pratique les dispositions organisationnelles et réglementaires associées à l'impact de l'entreprise sur l'environnement</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser une démarche d'évaluation des risques environnementaux • Appréhender les différents outils de mise en place de management environnemental • Mettre en œuvre une politique de gestion de déchets dans une entreprise ou une collectivité territoriale 		
<p>Prérequis : Environnement, gestion des risques et protection (M1103) Toxicologie et microbiologie appliquées (M2201) Protection de l'environnement et Développement Durable (T36)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La structure des normes organisationnelles • Les différentes étapes d'une démarche d'évaluation des risques environnementaux (identification des aspects, hiérarchisation des impacts, caractérisation des expositions, conformité réglementaire,...) • L'écoconception et l'analyse de cycle de vie (ACV) comme approche et outil dans la conception et le développement des produits, services ou procédés plus respectueux de l'environnement • Comptabilité carbone (bilan réglementaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), Bilan Carbone®...) • Le principe des 3R dans la gestion des déchets 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et autres supports avec restitution d'informations écrites et /ou orales • Visite d'entreprise (site ISO 14001, site ISO 26000...) • Étude de cas (Écoconception d'un produit, ACV, Bilan Carbone®...) 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Utilisation d'un référentiel environnemental (M4403C)</p>		
<p>Mots clés : Management environnemental, comptabilité carbone, gestion des déchets</p>		

UE41	Gestion des risques technologiques et environnementaux	6h CM - 10h TD - 14h TP
	Aspects organisationnels, réglementaires et techniques du risque environnemental	
M4102	Risques technologiques et installations classées	Semestre 4
Objectifs du module : Connaître et mettre en pratique les dispositions organisationnelles et réglementaires associées à l'impact de l'entreprise sur l'environnement		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE, SEVESO, IPPC,...) • Identifier et analyser une situation à risque sur des stockages, production et transport de produits dangereux • Veiller à la mise en place de moyens de prévention • Participer à la réalisation des pièces réglementaires (étude d'impact sur l'environnement, évaluation des risques sanitaires, étude de dangers, bilan de fonctionnement, Plans de Prévention des Risques Technologiques et Naturels...) • Avoir connaissance des plans de prévention et de secours et prévoir les dispositifs d'intervention (POI, PPI,...) 		
Prérequis : Écosystème et pollution (M1302) Introduction au droit et à la normalisation (M1203) Sécurité NRBCe (T34) Droit de l'environnement (M3206)		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Définition du risque technologique et des installations classées • Cartographie • Contexte réglementaire et normatif : ICPE, SEVESO, IPPC... • Acteurs : industrie, DREAL, consultants, état, préfecture, SDIS... • Pièces réglementaires : étude de dangers, étude d'impact, PPRT... • Identification et analyse du risque • Prévention primaire, secondaire et tertiaire, POI, PPI... 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et restitution d'informations écrites et/ou orales • Visites d'entreprises ou intervention d'un professionnel concerné par la problématique • Participation à des exercices de prévention et de mise en situation • Conférences et débats • Études de cas (dossier ICPE, POI, PPI (industrie chimique, pétrochimie, papeterie, Grands Travaux...)) 		
Prolongements possibles : Modules complémentaires (T44) Analyse environnementale (ISO 14001)		
Mots clés : Risque technologique, plan de prévention, protection des populations et de l'environnement		

UE 41	Gestion des risques technologiques et environnementaux	4h CM – 8h TD – 8h TP
	Aspects organisationnels, réglementaires et techniques du risque environnemental	
M4103	Risques naturels	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Connaître et mettre en pratique les dispositions organisationnelles et réglementaires associées aux effets des risques naturels</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les phénomènes naturels susceptibles de générer des catastrophes • Savoir mettre en place les dispositions réglementaires • Participer à la réalisation des pièces réglementaires • Avoir connaissance des plans de prévention et de secours et des acteurs correspondants 		
<p>Prérequis : Écosystème et pollution (M1302) Outils mathématiques et de physique appliqués (M2301) Droit de l'environnement (M3206)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition du risque naturel majeur • Cartographie : inondation, submersion, tremblement de terre, avalanche, ... • Contexte réglementaire, jurisprudence • Acteurs : industrie, préfecture, SDIS, conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM), fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), Direction Générale de la prévention des risques, sécurité civile... • Identification et analyse du risque, plan de prévention des risques naturels (PPRN) • Prévision, prévention, plan de secours • Politique globale, aménagement du territoire, concertation 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et restitution d'informations écrites et/ou orales • Visites d'entreprises ou intervention d'un professionnel concerné par la problématique • Participation à des exercices de prévention et de mise en situation • Conférences et débats • Études de cas selon les risques naturels de la région 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Projet tutoré Stages</p>		
<p>Mots clés : Risques naturels majeurs, plans de secours, aménagement du territoire</p>		

UE 42	Projets : suivi et retour d'expérience	3h CM – 4h TD – 8h TP
	Conduite de projet	
M4201	Anglais : démarche HSE	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Affiner la connaissance des différents modes ou outils de communication dans le monde du travail (réunion, visioconférence, travail en équipe ...) et développer une aisance à prendre la parole et à rédiger des écrits professionnels tout en prenant en compte la dimension culturelle des mondes professionnels</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre des documents (audio, vidéo, écrit) du domaine HSE et être capable d'en faire une restitution écrite ou orale • Produire des supports de communication d'entreprise (type plaquette d'entreprise ou encart publicitaire pour un service, une campagne ou un procédé) • Développer une démarche HSE dans un environnement anglophone • Prendre la parole en public • Préparer et animer des réunions • Développer les capacités de travail en équipe, notamment en équipe plurinationale • Présenter son projet professionnel 		
<p>Prérequis : Anglais : culture générale (M1201) Anglais : monde de l'entreprise (M2201) Anglais : vocabulaire technique (M3301)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vers l'harmonisation internationale et ouverture sur le monde • Préparation à l'insertion professionnelle 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écoute d'extraits de conférence (audio, vidéo, internet,) • Étude d'articles de la presse spécialisée des documents authentiques d'entreprise, de 'newsletter HSE' • Présentation orale/exposé et rédaction de résumés ou de synthèses de documents • Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse ou pour l'élaboration des exposés individuels devant le groupe TP • Travail de groupe sur des thèmes proposés • Mener un débat 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>PPP Stages à l'international Insertion professionnelle à l'étranger</p>		
<p>Mots clés : Démarche HSE, élaboration plaquettes/publicités, travail d'équipe</p>		

UE 42	Projets : suivi et retour d'expérience	2h CM – 8h TD – 10h TP
	Conduite de projet	
M4202	Techniques de communication et culture générale : culture professionnelle et rédaction	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Comprendre la communication dans les organisations. Construire des médiations. Prendre en compte la dimension interculturelle de la communication (notamment en situation professionnelle).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produire des supports de communication efficaces en contexte professionnel • Travailler en équipe et coopérer • Animer une réunion • Développer des compétences en situation de communication interculturelle. 		
<p>Prérequis : Techniques de communication et culture générale S1, S2 et S3</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication interne et externe. • Place des réseaux sociaux professionnels. • Conduite de réunions : préparation, animation ... • Gestion des conflits • Approche des différences culturelles : repérage des stéréotypes et des implicites ; optimisation de la communication par intégration des différences socio-culturelles • Méthodologie du rapport de stage et préparation de la soutenance du DUT 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeux de rôle • Études de cas • Exposés et réalisation de dossiers • Études de documents écrits et audiovisuels • Synthèses 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Stages en France ou à l'étranger Insertion professionnelle immédiate Animation de structures</p>		
<p>Mots clés : Gestion de conflits, réunion, écrits professionnels, éthique de la communication</p>		

UE 42	Projets : suivi et retour d'expérience	60h dirigées
	Conduite de projet	
M4203	Projet tutoré : mise en œuvre du projet	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Mettre l'étudiant en situation d'activité de technicien supérieur en le préparant à son stage en milieu professionnel et en lui permettant de finaliser un projet dans un domaine HSE.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comparer diverses solutions techniques, technologiques et économiques • Mettre en pratique la méthodologie de conduite de projets sur un sujet HSE • Analyser et synthétiser un sujet d'envergure dans le domaine HSE • Mettre en œuvre, suivre et évaluer un projet finalisé en HSE 		
<p>Prérequis : Projets tutorés S1, S2 et S3</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation si possible de la solution technique retenue • Rédaction des rapports d'étape • Définition d'indicateurs d'évaluation • Réalisation d'un document de synthèse exploitable par le département et/ou par l'entreprise et conforme en terme de présentation aux exigences requises pour les rapports techniques 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>Le travail en autonomie des étudiants nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement par des intervenants extérieurs à divers stades du projet est recommandé pour en augmenter la dimension professionnelle • Dans la mesure du possible, le projet pourra être conduit en partenariat avec un organisme professionnel qui peut en être le commanditaire. 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Stage en entreprise, organisation ou administration</p>		
<p>Mots clés : Réalisation de projet, suivi, évaluation</p>		

UE 43	Stage	10 semaines (minimum)
	Stage	
M4301	Stage	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Mettre en pratique sur un sujet concret et en milieu professionnel, de tout ou partie des compétences personnelles et acquises durant la formation DUT HSE. Découverte de l'entreprise/de l'organisation dans ses aspects sociaux, technico-économiques et organisationnels. Découverte de la réalité de l'activité du technicien supérieur HSE. Mise en application des connaissances et savoir-faire acquis durant la formation. Acquisition de savoirs faire professionnels</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un (ou plusieurs) aspect(s) de l'activité d'un technicien HSE • S'adapter au contexte de la vie professionnelle • Travailler dans une équipe, en partenariat et faire preuve de qualités relationnelles • Valoriser cette expérience de stage dans une recherche d'emploi • Utiliser l'ensemble de ses acquis académiques dans le cadre de la mission du stage • Développer des compétences personnelles et relationnelles : initiative, travail en équipe, autonomie... 		
<p>Prérequis : Connaissances, savoir-faire et qualités clés enseignés en S1, S2, S3 et S4</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en pratique des compétences acquises lors de la formation • Points périodiques sur l'avancée du stage en lien avec les encadrants • Restitution du stage, de l'expérience acquise et des compétences mobilisées par écrit et oralement 		
<p>Modalités de mise en œuvre : L'ensemble du processus stage doit se faire dans le cadre d'une démarche de type qualité, décrivant clairement les étapes à respecter : la recherche des stages incluant la négociation préalable des travaux d'études et de réalisation à mettre en œuvre au cours du stage, la signature des conventions, le déroulement du stage, le suivi des stagiaires (points intermédiaires, visite), le compte rendu d'activité (rapport écrit et soutenance suivant une démarche professionnelle), la structure des comptes rendus écrit et oral, la qualité de communication, l'argumentation. Le processus est piloté par un responsable des stages ; il implique l'ensemble de l'équipe pédagogique pour assurer le suivi des stagiaires (lien avec les tuteurs professionnels, visite en entreprise/en organisations).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désignation d'un maître de stage au sein de la structure d'accueil (accompagnement terrain, points d'étape ...) et d'un tuteur de stage au sein de l'équipe pédagogique (accompagnement institutionnel, visite ...) • Mobilisation d'outils spécifiques pour associer compétences et activités professionnelles mises en œuvre (carnet de bord, référentiel d'activités et de compétences ...) • Rédaction d'un rapport de stage • Réalisation d'une présentation orale (jury mixte entreprise/organisation – département) 		
<p>Prolongements possibles : Insertion professionnelle immédiate</p>		
<p>Mots clés : Expérience professionnelle, compétences, mise en pratique</p>		

UE 44	Modules Complémentaires -2	10h CM - 18h TD - 16h TP
	Modules Complémentaires	
M4401C	Adaptation à l'emploi technicien HSE	Semestre 4
Objectifs du module : Maîtriser les connaissances complémentaires nécessaires à une insertion professionnelle directe en HSE		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser des techniques de recherche d'emploi dans le secteur HSE • Approfondir les connaissances du milieu professionnel et de l'entreprise 		
Prérequis : S1, S2, S3		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Lettre de motivation ciblée sur des offres d'emploi réelles • Les réseaux sociaux dans la démarche de recherche d'emploi • Réalisation d'un CV • Mise en situation d'entretien d'embauche • Le fonctionnement d'une entreprise 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Travaux pratiques en salle informatique • Atelier d'écriture • Entretien oral devant jury • Intervention d'un recruteur professionnel 		
Prolongements possibles : Insertion professionnelle immédiate.		
Mots clés : Insertion, réseaux sociaux, communication professionnelle		

UE 44	Modules Complémentaires -2	12h CM - 14h TD- 16h TP
	Modules Complémentaires	
M4402C	Organisation de la Sécurité Civile	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Maîtriser les connaissances complémentaires nécessaires à une insertion professionnelle directe dans les domaines de la sécurité civile.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'organisation et le fonctionnement des structures et services affectés à la sécurité civile ainsi que leurs rôles et missions respectifs • Identifier les interlocuteurs en matière de protection des populations et assurer les relations en interne et en externe • Connaître les différents plans de secours 		
<p>Prérequis : Prévion et prévention face aux risques technologiques et environnementaux (UE32) Aspects pratiques de la mise en sécurité des installations, risques et accidents industriels (M3303C) Risques technologiques et installations classées (M4102)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs de la sécurité civile • Les outils d'aide à la gestion des risques technologiques et naturels (SIG, DDRM, DICRIM ...) • Les différents plans de secours (PCS, POI, PPI, PPMS,...) 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et autres supports avec restitution d'informations écrites et /ou orales • Visites d'entreprises (ICPE, SEVESO,...) • Études de cas 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Insertion professionnelle immédiate Concours externe Lieutenant sapeurs pompier</p>		
<p>Mots clés : Sécurité civile, risques technologiques et naturels, plans de prévention</p>		

UE 44	Modules Complémentaires -2	12h CM - 14h TD- 16h TP
	Modules Complémentaires	
M4403C	Utilisation d'un référentiel environnemental	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Maîtriser les connaissances complémentaires nécessaires à une insertion professionnelle directe dans le domaine de la gestion des risques environnementaux et le management environnemental</p>		
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une connaissance de la norme ISO 14001 et de ses exigences • Effectuer une analyse environnementale et définir un programme environnemental en conséquence • Savoir intégrer la prévention des situations d'urgence dans l'analyse environnementale • Appréhender les aspects organisationnels et financiers liés à la gestion de l'environnement 		
<p>Prérequis : Écosystèmes et pollution (M1302) Évaluation et maîtrise des risques environnementaux (M3207) Démarche environnementale (M4101)</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La cartographie des processus d'une entreprise (management, réalisation et support) • La norme ISO 14001 • Les bases d'une analyse environnementale • La communication interne et externe lors de la mise en place d'un SME • La maîtrise documentaire dans un système de management 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et autres supports avec restitution d'informations écrites et /ou orales • Visite d'entreprise (site ISO 14001) • Étude de cas (Politique environnementale, identification et hiérarchisation des impacts environnementaux, mise en place d'un programme environnemental, rédaction de procédures...) 		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Insertion professionnelle immédiate</p>		
<p>Mots clés : Système de Management Environnemental (SME), analyse des risques, ISO 14001</p>		

UE 44	Modules Complémentaires -2	12h CM - 14h TD- 16h TP
	Modules Complémentaires	
M4404C	Utilisation d'un référentiel de santé sécurité au travail	Semestre 4
Objectifs du module : Maîtriser les connaissances complémentaires nécessaires à une insertion professionnelle directe dans le domaine de la sécurité et santé au travail.		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en pratique les connaissances relatives à l'utilisation d'un référentiel de santé-sécurité au travail. • Intégrer l'évaluation des risques, la rédaction du document unique et la définition de plans d'action au sein d'un système de management en santé sécurité au travail (SST) • Savoir assurer une meilleure prise en compte de la pénibilité dans le parcours professionnel du salarié • Comprendre les exigences de surveillance et de mesure de la performance d'un système de management en santé sécurité au travail (SST) 		
Prérequis : Protection des personnes et des biens dans leur environnement professionnel (UE31)		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Les référentiels de Management de la Sécurité ; OHSAS, ILO 2001, MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité Entreprise),... • Analyser une politique SST et en comprendre les objectifs • Identification des dangers • Évaluation des risques (EvRP, méthodes d'analyses des risques (AMDEC, HAZOP, MOSAR...)) • Programme d'actions SST (Document Unique, fiches individuelles d'exposition ...) 		
Modalités de mise en œuvre : L'enseignement CM/TD/TP nécessitera le recours à tout ou partie des modalités pédagogiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents et autres supports avec restitution d'informations écrites et /ou orales • Visite d'entreprise (site certifié...) • Études de cas (Politique Santé et Sécurité au travail, identification des dangers, évaluation et maîtrise des risques, Document Unique, rédaction de procédures...) 		
Prolongements possibles : Insertion professionnelle immédiate		
Mots clés : Système de Management de la Sécurité (SMS), évaluation des risques, Document Unique		

Glossaire

ACV	Analyse du Cycle de Vie
ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AFNOR	Agence Française de NORmalisation
AFOCEP	Analyse Fonctionnelle, Organisation, Composants et Evaluation du risque, prévention Prévue
AMDEC	Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité
ANACT	Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
APR	Analyse Préliminaire des Risques
ATEX	Atmosphère Explosible
AA	Apprendre Autrement
B2i	Brevet Informatique et Internet
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CCTP	Cahier des Clauses Techniques Particulières
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail
CIF	Congés Individuel de Formation
CL50	Concentration Létale médiane
CM	Cours Magistraux
CMR	Cancérogène – Mutagène – Reprotoxique
CV	Curriculum vitae
COPRNM	Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs
DDRM	Dossier Départemental sur les Risques Majeurs
DICRIM	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DIUO	Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage
DJA	Dose Journalière Admissible
DL50	Dose Létale médiane
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRPCE	Document Relatif à la Protection Contre les Explosions
DTU	Documents Techniques Unifiés
DU	Document Unique
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
EP	Enseignement Présentiel
ERP	Etablissement Recevant du Public
EvRP	Evaluation des Risques Professionnels
FDS	Fiche de Données de Sécurité
FPRNM	Fonds pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs
FTLV	Formation Tout au Long de la Vie
GES	Gaz à Effet de Serre
HAZOP	HAZard and OPerability study
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
IGH	Immeuble de Grande Hauteur
ILO	International Labour Organization
INERIS	Institut National de l'Environnement industriel et des RISques
INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité
IOTA	Installations, Ouvrages, Travaux et Aménagements
IPPC	Integrated Pollution Prevention and Control
ISO	Organisation Internationale de Normalisation
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LII	Limite Inférieure d'Inflammabilité
LSI	Limite Supérieure d'Inflammabilité
MASE	Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises
MOSAR	Method Organized for a Systematic Analysis of Risk
NF	Norme Française

NFC	Normalization Form C
NRBCe	Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique, explosion
OHS	Occupational Health and Safety
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPPBTP	Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
PGC	Plan Général de Coordination
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNAQ	Plans Nationaux d'Affectation des Quotas
POI	Plan d'Opération Interne
PPI	Plan Particulier d'Intervention
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sécurité
PPRN	Plan de Prévention des Risques Naturels
PPRT	Plan de Prévention des Risques Technologiques
PPP	Projet Personnel et Professionnel
PPSPS	Plan Particulier de Sécurité et de Prévention de la Santé
PSC1	Premiers Secours Civiques niveau1
QQOQCP	Qui fait Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Et pourquoi ?
QSE	Qualité Sécurité Environnement
RDM	Résistance Des Matériaux
REACH	Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemical substances
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
RPS	Risques Psycho-sociaux
RSE	Responsabilité Sociétale et Environnementale
RULA	Rapid Upper Limb Assessment
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIG	Système d'Information Géographique
Sn	Semestre n (n=1, 2, 3 ou 4)
SMS	Système de Management de la Sécurité
SSIAP	Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes
SST	Santé Sécurité au Travail
T	Thème
TAI	Température d'Auto-Inflammabilité
TD	Travaux Dirigés
THO	Technique – Humain – Organisationnel
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education
TMD	Transport de Matière Dangereuse
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques
TP	Travaux Pratiques
TPE	Très Petites Entreprises
UE	Unité d'Enseignement
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VAP	Validation des Acquis Professionnels



Diplôme Universitaire de Technologie INFORMATION-COMMUNICATION

Programme Pédagogique National

option Communication des organisations
option Information numérique dans les organisations
option Journalisme
option Métiers du livre et du patrimoine
option Publicité

Sommaire

1. Objectifs de la formation	2
2. Référentiels d'activités et de compétences	3
a. Activités et compétences transversales (toutes options)	3
b. Activités et compétences : option <i>Communication des organisations</i>	3
c. Activités et compétences : option <i>Information numérique dans les organisations</i>	6
d. Activités et compétences : option <i>Journalisme</i>	8
e. Activités et compétences : option <i>Métiers du livre et du patrimoine</i>	10
• Activités et compétences transversales, communes aux 4 groupes de métiers.....	11
• Activités et compétences : métiers des bibliothèques.....	11
• Activités et compétences : métiers de l'édition.....	12
• Activités et compétences : métiers de la librairie	13
• Activités et compétences : métiers des musées et du patrimoine	13
f. Activités et compétences : option <i>Publicité</i>	14
3. Organisation générale de la formation	16
a. Descriptif de la formation	16
b. Tableaux synthétiques du programme pédagogique national, par option	16
• Option Communication des organisations (semestres 1 et 2)	17
• Option Communication des organisations (semestres 3 et 4)	18
• Option Information numérique dans les organisations (semestres 1 et 2)	19
• Option Information numérique dans les organisations (semestres 3 et 4)	20
• Option Journalisme (semestres 1 et 2)	21
• Option Journalisme (semestres 3 et 4)	22
• Option Métiers du livre et du patrimoine (semestres 1 et 2)	23
• Option Métiers du livre et du patrimoine (semestres 3 et 4)	24
• Option Publicité (semestres 1 et 2)	25
• Option Publicité (semestres 3 et 4)	26
c. Projets tutorés et stages	27
d. Projet personnel et professionnel	27
e. Orientations pédagogiques, pédagogie par la technologie	28
f. Enjeux économiques actuels	28
4. Description des modules de formation	29
a. Description des modules : tronc commun aux 5 options de la spécialité	29
b. Description des modules : option <i>Communication des organisations</i>	66
c. Description des modules : option <i>Information numérique dans les organisations</i>	95
d. Description des modules : option <i>Journalisme</i>	128
e. Description des modules : option <i>Métiers du livre et du patrimoine</i>	156
f. Description des modules : option <i>Publicité</i>	184

1. Objectifs de la formation

Conformément à l'arrêté du 3 août 2005 modifié, le Diplôme universitaire de technologie (DUT) Information-Communication s'inscrit dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur organisé selon le schéma Licence-Master-Doctorat (LMD).

L'objectif du DUT Information-Communication est de former des étudiants destinés à exercer une activité professionnelle technologique dans le secteur de l'information et de la communication.

La formation se caractérise par :

- une approche fondée sur les sciences humaines et sociales ;
- un enseignement renforcé des langues ;
- le développement de la culture générale des étudiants ;
- une attention toute particulière portée aux configurations professionnelles par le choix proposé de 5 options ;
- la prise en compte de l'accélération des développements des technologies d'information et de communication et de leurs effets ;
- la valorisation des écritures audiovisuelles et numériques.

Les 5 options proposées sont :

- Communication des organisations
- Information numérique dans les organisations
- Journalisme
- Métiers du livre et du patrimoine (avec 4 groupes de métiers : bibliothèque, édition, librairie, musées-patrimoine)
- Publicité

La finalité du PPN et de la pédagogie mis en œuvre est d'apporter aux étudiants une solide culture académique constituée de savoirs et de savoir-faire, soutenus par une véritable culture professionnelle des métiers.

L'acquisition de ces compétences permet de former des étudiants pour une insertion professionnelle immédiate, et leur donner la possibilité d'évoluer à court, à moyen et à long terme (formation tout au long de la vie) pour assumer des situations professionnelles très diversifiées en mutation permanente. La formation ouvre en outre à d'éventuelles poursuites d'études, notamment en licence professionnelle, dans les divers secteurs de l'information et de la communication.

• Prérequis et modalités d'admission

La formation est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat ou titre français ou étranger admis en équivalence. Les candidats ne justifiant pas des titres normalement requis (diplôme de niveau IV) peuvent solliciter une Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) ou une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Les prérequis sont toutefois les suivants :

- expression écrite et orale aisée ;
- culture générale de bon niveau;
- maîtrise d'une langue vivante étrangère et apprentissage d'une 2^e langue vivante (dont l'anglais) ;
- motivation pour le métier choisi ;
- curiosité, ouverture d'esprit, sens critique, capacité d'empathie.

Les départements Information-Communication peuvent ainsi accueillir les titulaires de tous types de baccalauréats, qu'ils soient généraux, technologiques (en particulier STMG, STD2A...), voire professionnels. L'accueil de tels publics diversifiés permet notamment l'enrichissement de la formation.

A souligner que parmi les bacs généraux, les titulaires d'un baccalauréat de série L peuvent trouver dans les départements Information-Communication une orientation tout à fait cohérente et judicieuse au vu de leur parcours.

Le présent programme pédagogique a été construit avec notamment l'objectif de permettre la réussite de *tous* les bacheliers. Ainsi, les UE d'enseignements théoriques ont été allégées dans les premiers semestres ; a encore été créé au premier semestre, un module pour des enseignements d'adaptation à ces différents publics (M1201).

2. Référentiels d'activités et de compétences

a. Activités et compétences transversales (toutes options)

A côté d'activités et de compétences qui seront le fait des différentes configurations professionnelles et qui se différencieront dans chacune des options (cf. infra), la formation vise tout d'abord un certain nombre d'activités et de compétences, communes à toutes les options de la spécialité Information-Communication :

Activités	Compétences (être capable de :)
1– Expression écrite et orale	Maîtriser la langue française, les techniques rédactionnelles et l'expression orale Différencier les écrits professionnels Adapter le message au public
2– Sciences humaines et sociales (SHS)	Porter une attention particulière aux SHS Développer et approfondir ses connaissances en SHS Décrypter le monde contemporain Appréhender les bases du droit et de l'économie
3– Langues vivantes étrangères	Parler, écrire et lire en anglais et dans une autre langue vivante étrangère Se situer dans les cultures étrangères Maîtriser le lexique professionnel Trouver un stage, un emploi ou des poursuites d'études dans un pays étranger
4– Informatique	Utiliser des ordinateurs et le réseau Internet Utiliser les logiciels de bureautique (traitement de texte, tableur, diaporama) Utiliser les logiciels de PAO Mettre en ligne de l'information
5– Culture numérique	Identifier les informations utiles ; les produire, les collecter et les gérer Utiliser les nouveaux outils numériques
6– Gestion de projet	Travailler en mode projet Défendre un projet dans une présentation orale Mettre en œuvre une méthodologie de conduite de projet Réaliser des études de faisabilité Réaliser un cahier des charges Gérer un planning et un rétro-planning
7– Conception et réalisation d'un mémoire universitaire et professionnel	Mettre en œuvre une méthodologie de recherche par la réalisation d'un mémoire universitaire et professionnel de fin d'études

b. Activités et compétences : option *Communication des organisations*

Le DUT Information-Communication option communication des organisations forme un professionnel de la communication qui exerce dans tous types d'organisation : privée, publique ou associative.

Selon les responsabilités qui lui sont confiées, le professionnel de la communication a un rôle stratégique dans l'organisation. Il participe à sa politique de développement par la valorisation de son image, en interne comme en externe. Porteur d'innovation, il se saisit des évolutions sociétales et technologiques, au bénéfice de son activité.

Il déploie son activité dans les services de communication des entreprises, des collectivités, dans des associations ou dans des agences de conseil en communication ou des agences de publicité.

En tant qu'assistant ou responsable, il exerce les fonctions de chargé de communication, chargé de relations publiques, chargé de relations presse, chargé de communication événementielle.... Il peut également investir des métiers tels que concepteur de site web (*webdesigner*), webmestre, animateur de réseaux sociaux (*community manager*)...

Il possède à la fois une solide culture générale et les bases scientifiques lui permettant d'appréhender et d'analyser avec efficacité son environnement professionnel et ses missions. Il maîtrise avec nuance et aisance l'expression verbale et non verbale afin de produire l'information et de la restituer sous différentes formes et différents contenus.

Grâce à la connaissance de son environnement, ce professionnel peut déterminer, accompagner ou mettre en œuvre la politique de communication de l'organisation. A cette fin, il sait créer et réaliser un support de communication, sous différentes formes (écrit, audiovisuel, multimédia...) pour produire un contenu d'information adapté au public visé. Ce travail s'inscrit dans la ligne éditoriale de l'organisation, déclinée selon une approche stratégique et globale.

Doté de compétences relationnelles, il met en place des actions de communication et de relations publiques. Il sait transmettre un message et le valoriser auprès de ses interlocuteurs. Il est un créateur de valeur par la diffusion et la promotion de l'information. Il utilise les supports médias issus des technologies de l'information et de la communication, notamment internet. Il prend en compte les aspects juridiques et budgétaires de ses actions, et noue divers partenariats. Il peut être amené à piloter des équipes autour de projets complexes.

Le technicien supérieur doit faire preuve d'une grande aisance relationnelle et comportementale, avoir une solide culture générale, être curieux du monde qui l'entoure. Il allie compétences rédactionnelles et sensibilité esthétique et artistique. Il est rigoureux, détient un certain sens critique, a le sens de l'organisation, il sait être à l'écoute des autres et a le goût pour le travail en équipe.

Codes ROME :

- E1103 Communication
- E1101 Animation de site multimédia
- E1107 Organisation d'événementiel

Activités	Compétences (être capable de :)
1– Construction d'un réseau professionnel	Se situer dans son environnement professionnel, technique et réglementaire (organismes et associations professionnelles) Faire de la veille concurrentielle, une analyse comparative (<i>benchmarking</i>) pour l'organisation Faire de la veille informationnelle sur l'actualité du secteur professionnel de la communication, des TIC et de l'économie des médias Entretenir un réseau de collaborateurs : journalistes, imprimeurs, infographistes, créateurs de sites web...
2– Conception d'une stratégie de communication	Cerner le projet et le positionnement d'une organisation Construire l'identité d'une organisation à travers la ligne éditoriale de ses supports de communication, ses relations publiques, sa communication interne, ses relations presse, sa stratégie marketing... Bâtir un plan de communication (cibles, objectifs, supports et actions)
3– Mise en œuvre d'une politique de communication	Utiliser les certifications et les labels liés à la communication responsable Appliquer les normes, les démarches qualité Réaliser le bilan des actions de communication Mener un audit de communication Mettre à jour des tableaux de bord Mener des enquêtes pour recueillir des données statistiques Faire une revue de presse, un panorama de presse
4– Conception et analyse de messages (écrits, visuels, audios, audio-visuels, multimédia, web)	Utiliser les techniques de recherche de l'information Appliquer les techniques d'interview Analyser et synthétiser les informations Discerner le sens des images fixes et animées Gérer des contenus pour construire une identité Distinguer les étapes de conception d'un message audiovisuel ou multimédia Adapter les messages à la cible, au public visé Respecter le droit de la communication et du numérique

	Articuler des notions de sémiologie, de linguistique
5– Réalisation de produits et supports de communication (écrits, visuels, audios, audiovisuels, multimédia, web)	<p>Appliquer les techniques d'écriture pour support papier (<i>print</i>) et web</p> <p>Utiliser les techniques d'expression verbale et non-verbale</p> <p>Administrer le contenu d'un site web</p> <p>Se conformer aux normes typographiques</p> <p>Décliner les normes photographiques et vidéo</p> <p>Assimiler l'ensemble de la chaîne graphique</p> <p>Utiliser un logiciel de PAO ou d'édition numérique</p> <p>Utiliser un logiciel de création et retouche d'image</p> <p>Utiliser un logiciel de montage vidéo</p> <p>Utiliser des logiciels d'édition multimédia (HTML/ CSS, animation...)</p> <p>Créer un site avec un système de gestion de contenu (<i>CMS</i>)</p>
6– Gestion matérielle et logistique de la communication	<p>Planifier la réalisation matérielle et logistique des actions, produits et supports de communication</p> <p>Sélectionner des fournisseurs/prestataires</p> <p>Négocier les conditions du contrat</p> <p>Contrôler la réalisation de l'intervention, la qualité des produits</p>
7– Dispositifs de communication interne	<p>Conjuguer la GRH et le droit du travail</p> <p>identifier les comportements à l'aune des théories de la psychologie sociale</p> <p>Organiser et animer des réunions</p> <p>Poser les bases d'un audit social</p> <p>Expérimenter la concertation et la participation</p>
8– Actions de relations publiques	<p>Animer et manager une communauté</p> <p>Alimenter les réseaux sociaux</p> <p>Employer les techniques de communication média et hors média</p> <p>Utiliser les TIC (sites web, blogs, référencement, réseaux sociaux...)</p>
9– Actions de relations presse	<p>Réaliser des produits de communication à destination des médias (dossiers et communiqués de presse) et des bloggeurs</p> <p>Choisir les médias adaptés au message et aux objectifs de communication</p> <p>Organiser une conférence de presse</p>
10– Actions économiques et de marketing	<p>Exploiter un bilan annuel, un rapport d'activité</p> <p>Réaliser des études de marché</p> <p>Interpréter la stratégie marketing d'une organisation</p> <p>Réaliser des opérations de communication à destination des clients</p>

c. Activités et compétences : option *Information numérique dans les organisations*

Le titulaire du DUT Information-Communication option information numérique dans les organisations exerce une activité en perpétuelle mutation autour de trois axes : l'information, les outils et dispositifs, la communication.

Ce spécialiste analyse les besoins d'information de l'organisme et des usagers. Il identifie et valide les sources pertinentes, organise leur exploration régulière et automatisée, assure leur collecte. Il structure et alimente des bases de données d'informations, participe à la stratégie de présence et de positionnement de son organisation. Il construit des dispositifs d'accès à l'information et de communication entre les acteurs. Il gère et anime les espaces physiques de conservation et de mise à disposition des documents. En tant que médiateur, il peut former ou accompagner l'utilisateur pour la recherche d'informations et la maîtrise des outils. Il a une action de communication autour des ressources, des processus et des services offerts.

Ce professionnel maîtrise de façon experte la démarche et les outils de collecte, de traitement et de diffusion de l'information. Il est capable de gérer un centre de ressources ou un service d'information, de conduire des projets en équipe. Il doit pouvoir maîtriser, adapter et développer les outils et dispositifs de communication numérique et piloter ou participer à une stratégie d'information en interne et vers l'extérieur.

Pour cela, le diplômé du DUT Information-Communication, option Information numérique dans les organisations, cerne les enjeux de l'information, connaît les cadres réglementaires et juridiques, fait preuve de culture générale et de curiosité intellectuelle, d'un grand sens de l'organisation et du service. Il doit être polyvalent et capable de s'adapter, voire d'anticiper, les évolutions rapides du domaine d'exercice.

La formation ouvre sur une large palette de métiers. Ils s'exercent dans tous types d'entreprises privées et d'organismes publics et dans tous secteurs d'activité. Le diplômé s'intègre notamment dans les centres de ressources, les cellules de veille, les services de communication, d'archives ou les services numériques. Il peut être : chargé de l'information et de la communication, chercheur, analyste-indexeur, iconographe, chargé de veille, webmestre, animateur de communautés, chargé de référencement, documentaliste, documentaliste-archiviste, etc.

Codes ROME :

- E1101 Animation de site multimédia, et plus particulièrement :
 - Animateur/ Animatrice de communauté virtuelle
 - Webmaster animateur/ animatrice
- E1103 Communication, et plus particulièrement :
 - Responsable de l'information et de la communication
- K1601 Gestion de l'information et de la documentation (tous métiers)

- M1402 Conseil en organisation et management d'entreprise, et plus particulièrement :
 - Responsable intelligence économique
 - Responsable *knowledge management* (management des connaissances)
- M1403 Etudes et perspectives socio-économiques et plus particulièrement :
 - Responsable veille stratégique

Le DUT Information-Communication, option Information numérique dans les organisations, permet également de se présenter aux concours de recrutement de la fonction publique d'Etat :

- concours de secrétaire de documentation du ministère de la Culture et de la Communication ;
- concours de technicien de recherche et de formation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (corps des Ingénieurs & techniciens de recherche et de formation, BAP F) ;

Ou encore aux concours de recrutement de la fonction publique territoriale :

- concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 2^e classe ;
- concours d'assistant spécialisé des Bibliothèques et des Musées, et concours de secrétaire de documentation de la Ville de Paris.

Activités	Compétences (être capable de :)
1– Communication sur les enjeux de l'information	<p>Pratiquer la collecte, la sélection, la diffusion d'information en toute connaissance des problématiques et enjeux actuels de l'information : désinformation, surinformation, pouvoir stratégique et économique de l'information...</p> <p>Participer aux stratégies d'information et émettre des propositions d'action dans une maîtrise planifiée des coûts</p> <p>Construire une offre de formation aux outils et méthodes d'information adaptée aux besoins</p> <p>Concevoir le scénario pédagogique, produire les documents de formation, animer les séances de formation et évaluer les acquis</p>
2 – Mise en place de stratégies de communication numérique	<p>Participer à des stratégies de communication (en entreprises, associations, collectivités territoriales, structures culturelles...)</p> <p>Élaborer un diagnostic de communication digitale, un plan de communication, des préconisations, des recommandations</p> <p>Concevoir des actions de communication numériques adaptées aux cibles</p> <p>Réaliser un diagnostic de l'image numérique d'une entité (marque, personne, entreprise, organisme)</p> <p>Créer, protéger, surveiller et valoriser l'identité numérique d'une entité, notamment à travers les réseaux sociaux</p> <p>Mettre en œuvre les techniques du webmarketing et d'animation de sites web</p> <p>Evaluer la pertinence des actions de communication digitale d'un annonceur</p>
3– Collaboration et partage des connaissances	<p>Sensibiliser aux notions de communauté, information, connaissance, intelligence, réseau, mutualisation, transversalité</p> <p>Choisir et utiliser les outils de partage et de circulation des connaissances ; former les usagers et les assister dans l'utilisation de ces outils.</p> <p>Animer un groupe, une réunion, une communauté, un site web, un intranet, des dispositifs collaboratifs</p> <p>Mettre en œuvre les principes de conduite du changement</p>
4– Management d'un système ou d'un service d'information	<p>Evaluer les besoins et attentes des utilisateurs</p> <p>Rédiger un cahier des charges</p> <p>Participer au choix des prestataires et des solutions.</p> <p>Participer à la conception et à la gestion d'un système d'information-documentation</p> <p>Développer une approche marketing</p> <p>Rédiger des guides ou tutoriels et modes opératoires, former les utilisateurs et les assister à l'utilisation d'un outil, sur place et à distance</p>
5– Utilisation et paramétrage de systèmes informatisés	<p>Identifier et utiliser les outils informatiques de base (traitement de texte, tableur...).</p> <p>Concevoir une base de données et utiliser les fonctions d'un SGBD-R.</p> <p>Mettre en œuvre un dispositif réseau.</p> <p>Faire évoluer les dispositifs (logiciels, matériels, réseaux) susceptibles d'être mis en œuvre dans le domaine de l'information</p> <p>Utiliser et administrer des logiciels de gestion de l'information (bases de données, bases de données documentaires, GED, CMS...)</p> <p>Mettre en œuvre des moyens de diffusion électronique d'informations et de documents</p>
6– Recherche d'information et veille	<p>Analyser les besoins d'information</p> <p>Délimiter un sujet de recherche</p> <p>Identifier, caractériser, sélectionner, localiser et évaluer les sources.</p> <p>Définir une stratégie de recherche et une méthodologie, interroger différentes bases de données, utiliser les outils de recherche sur le web et le web 2.0.</p> <p>Appréhender une problématique d'intelligence économique, de veille stratégique, ou de différents types de veille</p> <p>Implanter une démarche de veille : objectifs, périmètre, sources, outils, livrables</p> <p>Définir un plan de veille et utiliser les différents outils et dispositifs de veille</p> <p>Organiser un système d'alerte informationnelle</p>

7– Gestion de contenus éditoriaux	Produire des documents complexes, des pages web simples, des présentations assistées par ordinateur Concevoir et réaliser des contenus éditoriaux (produits professionnels informatifs et de communication, supports de formation des usagers, etc.). Mener, (ou s'insérer dans) un projet de production et de mise en forme de contenus, en utilisant différents médias et différents supports Mettre en place un circuit de publication et animer une équipe de rédacteurs Définir et faire respecter une charte éditoriale.
8– Réalisation et traitement de produits audiovisuels	Exposer et discuter les usages de l'image fixe, animée et du son, et les différents formats et étapes de l'acquisition numérique de l'image et du son Rechercher des images fixes ou animées, et des sons. Collecter, classer, décrire, documenter et conserver les documents iconographiques et/ou sonores. Mettre en œuvre le processus de choix d'un logiciel de gestion documentaire spécifique et paramétrer son utilisation Mettre en ligne des contenus audio, vidéo ou multimédias (<i>podcasts</i>)
9– Archivage et dématérialisation	Appliquer en tant que de besoin les principes archivistiques à la gestion électronique documentaire Participer à un projet de dématérialisation en respectant les étapes et les processus nécessaires et légaux ; Mettre en œuvre un processus de dématérialisation documentaire S'inscrire dans la stratégie de numérisation d'un organisme public ou privé
10– Description et structuration de l'information	Lire un document, l'analyser, le synthétiser, le résumer en employant les techniques de lecture rapide, d'analyse de contenu (texte, image, son), de synthèse, de résumé Concevoir, renseigner et manipuler les métadonnées Etablir, diffuser et échanger de l'information bibliographique en respectant les normes et les formats d'échange Utiliser une application basique de fouille de texte et fouille de données (<i>text-mining</i> et <i>data-mining</i>) Concevoir un document structuré, notamment un document numérique navigable, ou structurer un document existant. Utiliser les langages de description et de structuration et leurs applications Décrire le contenu de documents à travers les différents types de référentiels (nomenclature, plan de classement, classification, taxonomie, thesaurus, ontologie...) et participer à leur construction Organiser et optimiser le référencement d'un site web

d. Activités et compétences : option *Journalisme*

Le DUT Information-Communication option journalisme forme un professionnel qui rend compte de l'actualité en étant capable de l'éclairer et de l'analyser. Il doit faire preuve d'autonomie, d'ouverture et d'esprit critique. Pour cela, il possède les savoirs nécessaires à la compréhension et à la mise en perspective de l'événement (histoire, sciences, sociologie, économie, droit, politique, relations internationales, art, sémiologie...) ainsi que les outils et techniques pour le traitement de l'information en fonction des publics et des supports. Il maîtrise notamment les différents genres journalistiques, la hiérarchie de l'information, la construction d'un angle de traitement, la prise de vue photographique, le traitement et le sens des images, les pratiques rédactionnelles et les exigences techniques spécifiques à chaque média, le processus d'édition et la relation avec les services techniques.

La formation dispense un enseignement permettant une appréhension de l'ensemble des fonctions journalistiques et une insertion des futurs professionnels dans des collectifs de travail aux compétences très variées (projets éditoriaux dont la préparation puis la mise en forme implique un travail en commun avec, entre autres, les métiers de l'infographie et du développement informatique). Cette polyvalence des futurs professionnels garantit aussi leur adaptation aux multiples facettes du paysage médiatique et des emplois de journaliste. A ce titre, ils doivent être formés de manière à pouvoir s'adapter aux différents types de médias en ayant intégré les mutations des pratiques

journalistiques, notamment celles découlant du développement croissant du numérique, dans les phases de collecte, de hiérarchisation, de production et de diffusion de l'information.

Les futurs journalistes sont formés à la réflexion sur leur métier et sur les conditions de son exercice. Cette réflexion nécessite une connaissance des structures dans lesquelles ils travaillent et avec lesquelles ils sont en relation quotidienne pour la recherche de l'information. Elle doit en outre intégrer de manière explicite les aspects déontologiques et socio-organisationnels des entreprises de presse. L'attention accrue et continue à l'actualité et la capacité d'analyse critique de son traitement par les différents organes de presse constituent les bases nécessaires à la réflexion des futurs professionnels sur le paysage médiatique français et international ainsi qu'à la réflexivité sur leur métier.

La formation prépare les futurs journalistes à exercer dans tous les types de médias (presse, radio, télévision, web), généralistes ou spécialisés, dans des rédactions importantes ou dans des équipes réduites. La formation permet d'appréhender l'ensemble de la chaîne de l'information de sa production à sa diffusion, l'ensemble des écritures liées et leurs formats spécifiques et l'ensemble des environnements et des dynamiques dans lesquelles les informations sont susceptibles d'être appréhendées.

Codes ROME :

- E1106 Journaliste
- E1106 Journaliste de la presse audiovisuelle
- E1106 Journaliste reporter d'images

Activités	Compétences (être capable de :)
1– Assimiler le contexte et le fonctionnement des entreprises de presse	Exprimer les cadres économiques des entreprises de presse Appréhender leur organisation sociale et productive
2– Contribution à l'élaboration de la ligne rédactionnelle	Participer aux conférences de rédaction Proposer des rubriques, des sujets
3– Choix des sujets	Définir l'angle Identifier les personnes ressources (témoins, experts) Enrichir le sujet par la prise d'information
4– Recherche et collecte de l'information	Effectuer un suivi de l'actualité et une veille informationnelle Utiliser les flux RSS et les systèmes d'alertes Recouper les informations et vérifier les sources Construire et entretenir un carnet d'adresses
5– Réalisation d'une interview	Prendre contact Gérer sa prise de parole (présentation de soi et objectifs, types de question, articulation) Ecouter l'interviewé (observation permanente, relance, reformulation, synthèse) Gérer l'interaction (identifier les mots clés, les imprécisions) Gérer la prise de notes
6– Ecrire une dépêche, un article	Appliquer les principes de construction (<i>lead</i> , structure pyramidale inversée, paragraphes dissociables, règle des cinq « W ») Refléter les points de vue de manière objective Appréhender les connaissances du lecteur S'appropriier les langages sectoriels Synthétiser les informations principales Trouver les formules justes Savoir citer Utiliser comparaisons et métaphores Couper ou allonger l'article sans le dénaturer
7– Illustrer/ photographier	Cadrer une image Réaliser un reportage photographique Apporter une légende aux photographies Produire avec l'infographie des illustrations diverses

8– Enregistrer/ filmer	Repérer les lieux clés Découper l'information visuelle en différents plans Régler la caméra ; effectuer la prise de son Apporter un commentaire sur images
9– Radio/ émission	Maîtriser l'expression orale personnelle Débattre et appréhender les cadres d'interactions dans le débat
10– Hiérarchisation et mise en forme de l'information	Application d'une charte graphique Contrôler la qualité des articles Discerner les composantes du média (textes, titraillles, rapport texte/ image) Appréhender le fonctionnement du chemin de fer, d'une rubrique, d'une séquence ou d'un journal
11– Mise en ligne l'information	Utiliser les différents formats de fichiers Identifier les éditeurs de page web Créer une arborescence Décliner une information sur différents médias
12– Evaluation de la production de l'information et de ses effets	Être informé du droit des médias ; appliquer la déontologie Interagir avec l'audience

e. Activités et compétences : option *Métiers du livre et du patrimoine*

Le DUT Information-Communication option métiers du livre et du patrimoine forme un médiateur spécialisé dans la promotion et la diffusion du livre, des revues et autres types de documents – sonores, vidéos, électroniques –, ainsi que de fonds patrimoniaux. Il travaille à la constitution et à la gestion d'un fonds en bibliothèque, en librairie, à la diffusion et à la production éditoriale dans une maison d'édition, à la médiation d'un fonds dans les musées. Il participe à des événements professionnels ou interprofessionnels (expositions, salons...). Il doit s'adapter aux évolutions des technologies numériques et aux nouveaux usages qui en découlent.

La formation vise ainsi à former des médiateurs spécialisés dans un ou plusieurs secteurs et ayant une très bonne connaissance du milieu interprofessionnel dans lequel s'exercera leurs compétences. En vue d'assurer une meilleure insertion professionnelle, chaque département offrira des approfondissements dans les modules « Techniques spécifiques » pour au moins deux des groupes de métiers liés aux secteurs suivants :

- Bibliothèques et médiathèques
- Librairies et magasins spécialisés
- Édition, diffusion et distribution
- Musées et patrimoine

Le rôle du bibliothécaire a profondément évolué et s'est diversifié à l'heure du numérique. Mais il doit encore s'adapter aux nouveaux besoins des citoyens en ce début du 21^e siècle. Le bibliothécaire s'insère dans la politique culturelle et sociale des collectivités locales et territoriales de la ville (bibliothèques des collectivités territoriales), dans celle de l'État (bibliothèques des grands établissements, bibliothèques universitaires, bibliothèques d'hôpitaux), mais aussi dans la société civile (bibliothèques privées, d'associations, de comité d'entreprises). Il organise et fait vivre un espace ouvert à des publics variés. Il constitue, conserve et gère des collections par des moyens informatisés. Il développe des actions de communication à destination de publics diversifiés afin de valoriser les ressources et les services de la bibliothèque-médiathèque. Il dialogue avec les différents publics pour mieux apprécier leurs attentes et optimiser les services fournis (catalogues de bibliothèque, guides des lecteurs...).

En librairie, selon son lieu d'implantation, le libraire choisit, construit une offre, la met en scène, l'organise et l'anime en conseillant les clients sur le choix des livres. Sa connaissance de la politique d'assortiment, son sens commercial et sa maîtrise des outils informatiques lui permettent d'anticiper les demandes, de gérer les commandes et les stocks afin de définir le réassort. Il contribue à la diffusion du livre à travers une activité commerciale et participe à la préservation de la diversité de la production éditoriale.

Dans une maison d'édition, le professionnel participe au suivi d'un projet éditorial. Il travaille au secrétariat d'édition, dans les services fabrication (réalisation de maquettes), au service de presse ou aux relations commerciales.

Dans les musées et services du patrimoine, les besoins s'accroissent et les qualifications évoluent, la gestion des collections s'informatise, les centres de documentation et services pédagogiques se développent, les actions de communication et de médiation prennent de l'importance ; les conservateurs ont ainsi besoin d'assistants qualifiés.

Codes ROME :

- D1211 Vente en articles de sport et de loisirs (dont livres).
- E1105 Coordination d'édition
- K1601 Gestion de l'information et de la documentation
- K1602 Gestion de patrimoine culturel
- E1103 Communication

• Activités et compétences transversales, communes aux 4 groupes de métiers

Activités	Compétences (être capable de :)
1- Mise en œuvre d'une veille relative au domaine	S'impregner de la production éditoriale française, de littérature française/ étrangère ou, selon métiers, de l'actualité patrimoniale Se situer dans l'environnement politique, économique, social, culturel ; l'environnement institutionnel et les politiques publiques S'initier à l'histoire du livre, ou l'histoire de l'art Se repérer dans les courants littéraires/ culturels contemporains Approfondir les sociologies spécialisées (politique et culturelle) et leurs aspects méthodologiques (techniques d'enquête) Identifier les évolutions historiques du livre, de ses métiers et des pratiques de lecture, ou selon, des pratiques culturelles
2- Accueil des publics (<i>sauf Edition</i>)	Accueillir, renseigner les publics sur les livres, documents (bibliothèque, librairie), sur les œuvres (musées-patrimoine)
3- Communication	Appliquer les principes, utiliser les techniques de communication Concevoir des supports de communication, de promotion, de présentation : couverture, plaquette, affiche...
4- Recherche de l'information	Maîtriser la recherche bibliographique et documentaire ; utiliser l'informatique documentaire et les réseaux Repérer les sources d'information et les évaluer Identifier, rechercher, sélectionner, mettre à disposition des informations documentaires Interroger finement moteurs de recherche et bases de données Utiliser des outils de suivi (fils RSS, portails...)
5- Actualiser ses compétences dans le domaine numérique	Concevoir et réaliser des multimédias, utiliser techniques web Posséder les bases de la création web ; écrire pour le web Administrer le contenu, mettre à jour et animer un site web Utiliser des réseaux sociaux ; animer une communauté virtuelle Assurer la diffusion des œuvres avec/ dans les différents supports, les différents formats et les systèmes de protection
6- Constitution de réseaux professionnels	Identifier les acteurs de la chaîne du livre (métiers du livre) ; nouer des relations entre les différents métiers S'appuyer sur réseau dans milieu éditorial, culturel, institutionnel Nouer des relations, partenariats avec entreprises/ organisations

• Activités et compétences : métiers des bibliothèques

Activités	Compétences (être capable de :)
1- Evolution et enjeux des bibliothèques	Mettre en avant les textes fondateurs du métier de bibliothécaire et les missions culturelles et sociales des bibliothèques Appréhender les politiques culturelles, l'environnement institutionnel, associatif, économique, et l'actualité professionnelle Intégrer les règles, éthique, principes déontologiques et références du métier notamment dans les services publics Inscrire la bibliothèque dans le monde contemporain en intégrant de nouveaux champs de compétences Contribuer à un développement local durable Promouvoir la citoyenneté, répondre aux besoins d'information
2- Services aux publics	Discerner, accueillir, apprécier le contact avec les publics ;

	<p>Identifier les besoins (réels et potentiels) et les pratiques</p> <p>Former les usagers (aux espaces, collections, outils), développer une pédagogie documentaire</p> <p>Posséder les techniques de services aux publics (emprunts, etc.)</p>
3– Traitement, conservation et valorisation	<p>Distinguer les genres de livres, de musique, de films, les collections ; classer, traiter, actualiser les fonds sur tous supports ; maîtriser techniques de classement et catalogage</p> <p>Utiliser les techniques de conservation des supports ; protéger et identifier les documents ; contrôler leur état de conservation ; organiser leur numérisation, conservation partagée...</p> <p>Gérer, diffuser, mettre à disposition, « désheerber », éliminer...</p> <p>Mettre en œuvre une politique d'acquisition, de développement, de valorisation des fonds et collections imprimés et numériques</p>
4– Multimédia et réseaux	<p>Utiliser les logiciels documentaires ; exploiter un système de gestion documentaire (mise à disposition, classement...)</p> <p>Mettre en œuvre des dispositifs de bibliothèques numériques/hybrides ; gérer des produits, dossiers documentaires, portails spécialisés sur le web</p>
5– Politique d'animation et de communication	<p>Animer des activités culturelles ou ludiques : expositions, rencontres, événements</p> <p>Mettre en œuvre ateliers, animer groupe autour d'un événement</p> <p>Promouvoir une image de marque</p>
6– Gestion et techniques managériales	<p>Appréhender cadre et règles de gestion des marchés publics</p> <p>Sélectionner fournisseurs et prestataires, négocier le contrat et contrôler la réalisation de l'intervention, les produits...</p> <p>Mettre en œuvre des techniques managériales</p> <p>Réaliser des audits</p> <p>Mettre à jour les données du budget, du fonctionnement, des activités du service ou de la structure</p> <p>Coordonner l'activité d'une équipe ou d'une structure</p> <p>Développer et entretenir des partenariats (libraires, éditeurs, institutions, écoles, collectivités territoriales, associations ...)</p> <p>Inscrire l'action des bibliothèques dans les politiques des tutelles</p> <p>Traduire les objectifs politiques dans le fonctionnement des bibliothèques ; éclairer les choix des tutelles</p>

• **Activités et compétences : métiers de l'édition**

Activités	Compétences (être capable de :)
1– Collecte et mise en forme des textes et illustrations	<p>Collecter et préparer des textes et des illustrations pour l'édition de livres et de la presse (revue, magazine)</p> <p>S'interroger sur la pertinence des contenus</p> <p>Rédiger des légendes</p> <p>Réaliser les maquettes, mise en page et traitement des images</p> <p>Contrôler textes, épreuves et structure des livres, ouvrages, etc.</p> <p>Maîtriser la langue française et le code typographique</p> <p>Effectuer une relecture-correction</p> <p>Utiliser les signes de correction d'épreuves (la « feuille »)</p>
2– Suivi du processus de fabrication	<p>Dérouler le processus de fabrication</p> <p>Elaborer les dossiers de fabrication ; valider textes et Bon à Tirer</p> <p>Appréhender la chaîne du livre (chaîne graphique, imprimerie...)</p> <p>Suivre le processus d'édition avec tous les intervenants (auteurs, illustrateurs, imprimeurs, correcteurs...)</p> <p>Coordonner les réalisations et fabrication d'ouvrages, contrôler les travaux d'édition</p>
3– Politique de communication, promotion	<p>Appliquer les techniques de rédaction, graphisme et marketing</p> <p>Définir, concevoir et mettre en œuvre des politiques et actions de promotion et de diffusion des ouvrages</p> <p>Organiser des opérations de communication (salons, presse, animation communauté)</p> <p>Mettre en œuvre des relations commerciales (librairies,</p>

	partenariats...); mettre en œuvre les techniques de vente
4- Publication de documents numériques	Réaliser et diffuser des livres numériques Transformer un fichier prêt à l'impression en livre électronique Distinguer les différents formats d'édition électronique

• **Activités et compétences : métiers de la librairie**

Activités	Compétences (être capable de :)
1- Accueil publics, techniques de vente	Accueillir le client, identifier ses besoins, le conseiller, répondre à ses attentes ; écouter, reformuler, argumenter, solutionner Conjuguer argumentation de vente et connaissance du livre Appliquer les techniques de vente (livres, disques, loisirs créatifs, papeterie, fournitures artistiques, services...) Être disponible ; montrer adaptabilité, crédibilité, attitude positive Percevoir le positionnement stratégique du point de vente ; apprécier la zone de chalandise et les concurrents
2- Gestion et comptabilité	Utiliser les outils d'encaissement et de gestion ; gérer les stocks, identifier les besoins en approvisionnement ; gérer les commandes Utiliser les logiciels de librairie et de statistiques de vente Gérer la comptabilité et administrer une structure Réceptionner les produits et contrôler la conformité de la livraison Gérer les fonds et services, les opérations de SAV (retours, etc.) Identifier, effectuer les retours aux distributeurs (désétiqueter, etc.) Maîtriser la vente aux collectivités et les marchés publics Respecter la législation (loi Lang, loi 2003, Code marchés publics) Réaliser des études de marché.
3- Politique d'assortiment et mise en valeur des nouveautés et du fonds	Distinguer les fournisseurs, leurs positionnements éditoriaux, leurs politiques et conditions commerciales Procéder aux achats d'ouvrages ; objectiver les achats sur des critères de sélection des ouvrages Préparer la mise en rayon des produits, articles (étiquetage, antivol, balisage...) et leur installation en magasin ou sur stand Évaluer dans quelle catégorie et quel rayon classer un livre S'informer de la production éditoriale et de l'actualité du livre Saisir les enjeux identitaires et commerciaux du marchandisage Exposer les ouvrages afin de favoriser lecture de l'offre et achats d'impulsion ; mettre en scène de façon dynamique son offre Aménager l'espace et réaliser des vitrines ; mettre en place un calendrier des vitrines ; mesurer l'impact des mises en avant
4- Politique d'animation	Mettre en œuvre une politique d'animation, dans/ hors la librairie Développer et animer des partenariats Renforcer l'identité de la librairie, favoriser la création de trafic Assurer la présence de la librairie hors les murs, notamment par la participation à des manifestations, salons du livre... Discerner les acteurs et réseaux culturels de proximité, les points de vente du livre et l'environnement socio-économique
5- Librairie en ligne	Développer la librairie en ligne et la vente de livres électroniques Gérer un site marchand ; rédiger des articles, s'adapter au web S'inscrire dans ses réseaux de vente de fichiers électroniques

• **Activités et compétences : métiers des musées et du patrimoine**

Activités	Compétences (être capable de :)
1- Gestion et valorisation des œuvres et du patrimoine	Gérer les œuvres, les collections ; utiliser une base de données Recenser patrimoines (fonds, archives publiques) et collections Contrôler le mouvement des œuvres (inventaire, sorties...) Parfaire techniquement l'aspect matériel des œuvres Contrôler l'état de conservation du patrimoine, des collections Discerner les techniques de conservation/ restauration Choisir des opérations de nettoyage, restauration, reconstitution et contrôler la conformité des prestations Organiser, contrôler les transports et conformité administrative

	<p>Discerner les différentes techniques artistiques, etc. Apprécier les différents artistes, collections, mouvements culturels S'informer des cotes ; évaluer œuvres, pièces, objets de collection Acquérir œuvres, pièces, objets ; distinguer les différents principes d'acquisition (achat, don, legs, prêt, dation...) Disposer d'une culture muséale, patrimoniale ; s'imprégner du milieu des musées et des tendances artistiques ; monter un projet muséographique ou patrimonial (acquisition, événement, exposition...), participer au choix des thèmes, partenariats, prêts</p>
2– Relations avec les publics identification des publics potentiels pour définir des nouveaux services	<p>Accueillir, promouvoir et vendre (boutique, billetterie, réservation) Mettre en œuvre les techniques d'animation, d'accueil S'informer des outils, services émergents Appliquer les principes marketing, utiliser techniques d'enquête Former les usagers (utilisation des espaces, collections, outils...) ; mettre en pratique techniques et outils pédagogiques Conseiller l'utilisateur (enseignant, chercheur, institutionnel, élu...) Appréhender l'ensemble du milieu culturel et institutionnel Disposer d'une large culture artistique ; dispenser des interventions/ conférences dans un domaine : arts et traditions populaires/ arts graphiques, cinémato-, photographiques/ arts industriels, sciences et techniques industrielles/ Beaux-Arts, arts décoratifs, artisanat d'art.../ immobilier, bâti, architecture/ livres, manuscrits/ musique/ sciences de l'Homme/ de la vie/ de la terre, environnement...</p>
3– Gestion du service	<p>S'informer de l'actualité culturelle, réglementaire, professionnelle... Appliquer les principes, utiliser les outils de gestion : budget, fonctionnement, activité, fréquentation du service ou de la structure Identifier, sélectionner fournisseurs et prestataires ; négocier les contrats et contrôler la réalisation des interventions Disposer de compétences juridiques Coordonner une équipe, structure ; utiliser outils de gestion de tâches, de planification Former les personnels (surveillant, guide-conférencier, vendeur...) aux collections, aux consignes de sécurité, etc.</p>

f. Activités et compétences : option *Publicité*

Le DUT Information-Communication option publicité forme un publicitaire généraliste. Il exerce aussi bien dans des agences conseils qu'en agences médias ou chez les annonceurs. Ce professionnel possède des compétences correspondant au poste d'assistant. Avec l'acquisition d'expérience, il évolue vers des fonctions commerciales, stratégiques, créatives ou de production, notamment : chef de publicité, planneur stratégique, consultant, animateur de communauté, chef de projet, concepteur-rédacteur, média-planneur, directeur artistique, responsable marketing.

Ce professionnel maîtrise les méthodes et les outils de communication, de marketing et de réalisations publicitaires. Dans ses relations professionnelles, il mobilise des capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse. Il a des compétences commerciales et des aptitudes à la négociation.

Il est également susceptible de réaliser en amont des études quantitatives et qualitatives sur les différents marchés qui serviront à déterminer les arguments, supports et moyens publicitaires pertinents. Il participe à l'élaboration de la stratégie de communication d'un annonceur. Il intervient à toutes les étapes de la campagne : réunions préparatoires, étude et définition des cibles, des objectifs, de l'axe et des thèmes publicitaires, de la teneur du message et de la répartition du budget. Il suit enfin les différentes étapes de la conception à la fabrication, veille au respect des délais et à la maîtrise des coûts, recherche les supports publicitaires, les supports ou opérations hors média et sur les réseaux sociaux, achète les espaces et temps publicitaires (affichage, télévision, presse, cinéma, web ou radio) et négocie le meilleur rapport qualité/ prix.

Le diplômé doit faire preuve d'une grande aisance relationnelle et comportementale, avoir une solide culture générale, être curieux du monde qui l'entoure. Il est doté d'une bonne culture marketing et numérique, connaît la chaîne de production et les médias traditionnels comme les médias digitaux. Il s'intéresse à l'actualité, aux tendances, aux évolutions technologiques et sociologiques. Il allie compétences rédactionnelles et sensibilité esthétique et artistique.

Codes ROME :

- E14 Publicité
- E11 Edition et communication

Activités**Compétences (être capable de :)**

1– Maîtrise du langage et des discours	Mettre en œuvre des notions de sémiologie de l'image Utiliser les procédés rhétoriques et stylistiques Analyser les discours et les images fixes et animées
2– Construction d'un réseau professionnel	Décrypter son environnement professionnel, technique et réglementaire Faire de la veille informationnelle et concurrentielle Suivre l'actualité du secteur de la communication et des médias Entretenir un réseau de prestataires : journaliste, imprimeur, infographiste, créateur de sites web...
3– Etude et définition d'une stratégie marketing et commerciale	Analyser l'environnement Mettre en place une méthodologie adaptée Intégrer la stratégie marketing d'une organisation Réaliser des études de marché Elaborer, interpréter un <i>mix-marketing</i> Expliciter les valeurs et le territoire d'une marque Appréhender le webmarketing, le marketing des réseaux sociaux et le marketing alternatif (marketing sensoriel, <i>street marketing</i> ...) Optimiser la relation client ; négocier avec un client ou un fournisseur
4– Conception d'une stratégie de communication publicitaire	Identifier un contexte, le besoin de l'annonceur Mener une analyse de l'existant en termes d'image et de communication produit Identifier problématique de communication et y répondre (recommandation) Poser un diagnostic (situation, marché, positionnement...) Proposer solution/ méthode adaptées (objectifs, messages, cibles, supports)
5– Conception de messages écrits, visuels, oraux, audiovisuels, numériques, web	Créer et adapter les messages aux objectifs définis User des codes de communication et de leur sens (typographie, couleurs, sémiologie de l'image fixe ou animée...) Utiliser les méthodes de stratégie créative Décliner et adapter les messages aux différents supports (radio, web, applications mobiles, <i>print</i> , réseaux sociaux...) Intégrer les contraintes législatives et réglementaires Développer créativité et sens esthétique Formuler des idées et des concepts créatifs, et les justifier
6– Réalisation de produits et supports de communication écrits, visuels, audios, audiovisuels, numériques, web	Administrer le contenu d'un site web Animer un blog ou une page sur un réseau social Référencer les contenus numériques Mettre en œuvre les principales techniques de production numérique Assimiler l'ensemble de la chaîne graphique Utiliser logiciels PAO, retouche d'image, montage vidéo, édition multimédia
7– Elaboration de la stratégie des moyens publicitaires	Sélectionner les moyens médias et hors médias appropriés Elaborer un plan média Répartir les budgets (création, fabrication, achat d'espaces...) Sélectionner les projets de campagne Soumettre à la validation interne et des commanditaires Evaluer la campagne et mettre en place des actions correctives
8– Gestion matérielle et logistique de la publicité	Etablir le cahier des charges pour les créatifs et les partenaires Construire et contrôler un budget ; s'informer des prix du marché Planifier la réalisation matérielle et logistique des actions, produits, supports Sélectionner fournisseurs/ prestataires ; négocier les conditions du contrat Contrôler la réalisation de l'intervention, la qualité des produits
9– Développement de la stratégie et coordination des outils complémentaires	Concevoir et mettre en place une campagne de marketing direct Réaliser la promotion des ventes Concevoir des actions événementielles, de relations publiques et presse Utiliser les ressources du stylisme (<i>design</i>), du conditionnement et de l'emballage (<i>packaging</i>), de l'aménagement d'espace

3. Organisation générale de la formation

a. Descriptif de la formation

L'obtention du DUT Information-Communication conduit à l'attribution de 120 crédits ECTS (*European Credits Transfer System*), chaque semestre validé valant 30 crédits ECTS.

La durée de formation encadrée – hors projet tutoré et stages – est de 1620 heures, réparties sur 4 semestres.

La répartition des horaires en différents formats d'enseignements suit, dans chaque option, le découpage suivant :

- cours magistral (CM) : 370 heures (soit 23 % du volume global)
- travaux dirigés (TD) devant un groupe de 28 étudiants : 760 heures (47 %)
- travaux pratiques (TP) devant un groupe de 14 étudiants : 490 heures (30%)

Toutefois, dans l'option Journalisme, afin d'une part de faire converger la formation avec le référentiel commun de la Conférence nationale des métiers du journalisme/ MESR, et d'autre part de se conformer à l'un des critères de reconnaissance des écoles par la Commission partiaria nationale de l'emploi des journalistes, le volume des travaux pratiques pourra, en fonction notamment des équipements à disposition, être exceptionnellement de 610 heures (37%) : les heures TD marquées d'une astérisque dans les tableaux en 3.b seront alors effectuées en TP.

Chaque semestre, l'enseignement est organisé en 4 unités d'enseignement (UE), découpées à leur tour en modules.

Trois UE aux semestres 1 et 2 et deux UE aux semestres 3 et 4 sont communes à toutes les options et forment le « tronc commun » du DUT information et communication, ce dernier est complété par des UE « professionnelles » spécifiques à chacune des 5 options : deux aux S1 et S2 et une aux S3 et S4.

Des modules complémentaires sont en outre destinés à compléter le parcours de l'étudiant. Ces modules correspondent aux compétences nécessaires pour l'exercice d'un métier à un niveau III de certification, en insertion professionnelle immédiate à l'issue du DUT.

Toutefois, si l'étudiant souhaite privilégier une poursuite d'études vers d'autres formations de l'enseignement supérieur (niveau I ou II de certification), des modules complémentaires destinés à favoriser cette orientation lui sont proposés dans le cadre de l'adaptation de son parcours de formation, en fonction de son projet personnel et professionnel (PPP).

Les modules complémentaires, quel que soit le parcours privilégié par l'étudiant, font partie intégrante du diplôme. Dans ce présent PPN figurent les modules complémentaires concernant l'insertion professionnelle immédiate, les autres modules complémentaires de poursuite d'étude substituables en volume horaire et en coefficient font l'objet d'un document annexe et sont élaborés par l'IUT sur les préconisations de la commission pédagogique nationale.

Dans toutes les options et sur l'ensemble des semestres, les enseignements relatifs aux langues, expression et communication représentent 310 heures (100h en expression et 210h en langues), réparties en 160 heures TD et 150 heures TP ; ces enseignements correspondent à 21 coefficients (sur les 120 de la formation) : 7 en expression, 8 en anglais, 6 pour la deuxième langue vivante.

NB : Pour le DUT Information-Communication, la « communication » étant un des enjeux majeur de cette spécialité, il est précisé que l'intitulé « Langue, expression, communication » utilisé par l'arrêté du 3 août 2005 devient dans ce présent programme « Expression et langues ».

Enfin, dans le cadre d'une adaptation de la formation à son environnement, une modulation de 20 % peut être appliquée par les équipes pédagogiques aux programmes de chacune des options, en fonction de spécificités locales (encadrement pédagogique, débouchés professionnels, etc.).

Les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes sont fixées conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 août 2005. Les coefficients de chacun des modules, et ceux des UE, sont mentionnés dans les tableaux synthétiques suivants, qui reprennent l'ensemble des 5 options du PPN de la spécialité Information-Communication.

b. Tableaux synthétiques du programme pédagogique national, par option

• Option Communication des organisations (semestres 1 et 2)

réf.	intitulé	coef.	CM	TD	TP	tot.
semestre 1						
UE11	Introduction en expression et langues	6				85
M1101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M1102	Anglais	2		15	15	30
M1103	2 ^e langue vivante	2		15	10	25
UE12	Initiation aux sciences humaines et sociales	8				120
M1201	Module d'adaptation pour différents publics	2	15	15		30
M1202	Économie générale	2	20	10		30
M1203	Sociologie	2	20	10		30
M1204	Théories de l'information et de la communication	2	20	10		30
UE13	Impulsion professionnelle	6				105
M1301	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M1302	Étude des organisations	2	15	15		30
M1303	Init. à la recherche d'information, intelligence économique	1		10	10	20
M1304	Bases informatiques	2		10	20	30
M1305	Introduction à la gestion de projet (<i>comptabilisée au S2, M2304</i>)	–		10		10
UE14C	Instauration de méthodes et pratiques	10				120
M14C01	Communication des organisations	3	15	15		30
M14C02	Médias : usages et marchés	2	15	15		30
M14C03	Organisations professionnelles	2	10	10	10	30
M14C04	Outils informatiques	3		10	20	30
total semestre 1		30	130	200	100	430
semestre 2						
UE21	Développement en expression et langues	6				90
M2101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M2102	Anglais	2		20	15	35
M2103	2 ^e langue vivante	2		15	10	25
UE22	Décryptage en sciences humaines et sociales	8				95
M2201	Linguistique, sémiologie	2	10	10		20
M2202	Approfondissement en sciences humaines et sociales	3	20	20		40
M2203	Culture générale et humanités	2	10	10		20
M2204	Culture numérique	1	5	10		15
UE23	Découverte professionnelle	6				85
M2301	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M2302	Principes du droit, droit du travail	2	20	10		30
M2303	Initiation aux techniques et pratiques (image, son...)	2			30	30
M2304	Gestion de projet	1		10		10
M2305	Stage de découverte (<i>2 semaines min. Comptabilisé au S4, M4202</i>)	–				–
UE24C	Déploiement des méthodes et pratiques	10				195
M24C01	Études et techniques d'enquêtes	1	10	10	10	30
M24C02	PAO	2		10	20	30
M24C03	Outils de communication spécifique	2	10	10	10	30
M24C04	Atelier de mise en pratique professionnelle (niv. 1)	2			40	40
M24C05	Sémiologie de l'image	1	20	10		30
M24C06	Multimédia et web	2	5	5	25	35
total semestre 2		30	110	180	175	465
total semestres 1 et 2		60	240	380	275	895

• Option Communication des organisations (semestres 3 et 4)

réf.	intitulé	coef.	CM	TD	TP	tot.
semestre 3						
UE31	Progression en expression et langues	6				85
M3101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M3102	Anglais	3		20	15	35
M3103	2 ^e langue vivante	1		10	10	20
UE32	Préfiguration professionnelle	7				65
M3201	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M3202	Droit de l'information et de la communication	1	10	10		20
M3203	Outils de communication numérique	2		20	10	30
M3204	Projet tutoré (120 heures de travail personnel)	3				–
UE33C	Prolongement des méthodes et pratiques	11				195
M33C01	Audiovisuel	2		10	20	30
M33C02	Edition	2		20	10	30
M33C03	Techniques de gestion	1	10	10		20
M33C04	Marketing	2	10	20		30
M33C05	Communication événementielle	1	10	10		20
M33C06	Stratégies de communication	2	15	15	10	40
M33C07	Plan média	1	5	10	10	25
UE34C	Modules complémentaires préliminaires	6				100
M34C01C	Ecrire pour le web	1,5	5	15	5	25
M34C02C	Communications de crise, financière, responsable...	1,5	5	15	5	25
M34C03C	Communication interculturelle	1,5	5	15	5	25
M34C04C	Mécénat et <i>sponsoring</i>	1,5	5	15	5	25
total semestre 3		30	80	245	120	445
semestre 4						
UE41	Conclusion en expression et langues	4				65
M4101	Expression/ préparation au mémoire de stage	1			10	10
M4102	Anglais	1		10	10	20
M4103	2 ^e langue vivante	1		10	10	20
M4104	Projet personnel et professionnel	1		15		15
UE42	Concrétisation professionnelle	17				0
M4201	Projet tutoré (180 heures de travail personnel)	5				–
M4202	Stage d'application (8 semaines minimum)	12	(dont			–
UE43C	Consolidation des méthodes et pratiques	5				115
M43C01	Gestion des ressources humaines	1	10	10		20
M43C02	Webmarketing	1	10	10		20
M43C03	Communication numérique	1	10		10	20
M43C04	Atelier de mise en pratique professionnelle (niv. 2)	2		25	30	55
UE44C	Modules complémentaires de continuation	4				100
M44C01C	Analyse de l'actualité	1	5	15	5	25
M44C02C	Communication culturelle	1	5	15	5	25
M44C03C	Création d'entreprise	1	5	15	5	25
M44C04C	Sociologie de la consommation	1	5	10	10	25
total semestre 4		30	50	135	95	280
total semestres 3 et 4		60	130	380	215	725
total DUT		120	370	760	490	1620

Pour ce qui concerne « Apprendre Autrement », l'article 15 de l'arrêté de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10 % de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

• Option Information numérique dans les organisations (semestres 1 et 2)

réf.	intitulé	coef.	CM	TD	TP	tot.
semestre 1						
UE11	Introduction en expression et langues	6				85
M1101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M1102	Anglais	2		15	15	30
M1103	2 ^e langue vivante	2		15	10	25
UE12	Initiation aux sciences humaines et sociales	8				120
M1201	Module d'adaptation pour différents publics	2	15	15		30
M1202	Économie générale	2	20	10		30
M1203	Sociologie	2	20	10		30
M1204	Théories de l'information et de la communication	2	20	10		30
UE13	Impulsion professionnelle	6				105
M1301	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M1302	Etude des organisations	2	15	15		30
M1303	Init. à la recherche d'information, intelligence économique	1		10	10	20
M1304	Bases informatiques	2		10	20	30
M1305	Introduction à la gestion de projet (<i>comptabilisée au S2, M2304</i>)	–		10		10
UE14I	Instauration de méthodes et pratiques	10				115
M14101	Culture de l'information	1	10			10
M14102	Bases de la communication	2	10	10		20
M14103	Recherche d'informations spécialisées	2		10	10	20
M14104	Publication web, PAO	2	5	10	10	25
M14105	Réalisation audiovisuelle : photo, son	1	5		15	20
M14106	Analyse de contenu, synthèse et résumé	2		20		20
total semestre 1		30	120	200	105	425
semestre 2						
UE21	Développement en expression et langues	6				90
M2101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M2102	Anglais	2		20	15	35
M2103	2 ^e langue vivante	2		15	10	25
UE22	Décryptage en sciences humaines et sociales	8				95
M2201	Linguistique, sémiologie	2	10	10		20
M2202	Approfondissement en sciences humaines et sociales	3	20	20		40
M2203	Culture générale et humanités	2	10	10		20
M2204	Culture numérique	1	5	10		15
UE23	Découverte professionnelle	6				85
M2301	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M2302	Principes du droit, droit du travail	2	20	10		30
M2303	Initiation aux techniques et pratiques (image, son...)	2			30	30
M2304	Gestion de projet	1		10		10
M2305	Stage de découverte (<i>2 semaines min. Comptabilisé au S4, M4202</i>)	–				–
UE24I	Déploiement des méthodes et pratiques	10				140
M24101	Economie de l'information	2	10	10		20
M24102	E-réputation	2		10	10	20
M24103	Bases de données documentaires	2	8		12	20
M24104	Veille informationnelle	2	8	10	12	30
M24105	Conception de site web	1	4	10	16	30
M24106	Métadonnées	1	5	5	10	20
total semestre 2		30	100	180	130	410
total semestres 1 et 2		60	220	380	235	835

• Option Information numérique dans les organisations (semestres 3 et 4)

réf.	intitulé	coef.	CM	TD	TP	tot.
semestre 3						
UE31	Progression en expression et langues	6				85
M3101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M3102	Anglais	3		20	15	35
M3103	2 ^e langue vivante	1		10	10	20
UE32	Préfiguration professionnelle	7				65
M3201	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M3202	Droit de l'information et de la communication	1	10	10		20
M3203	Outils de communication numérique	2		20	10	30
M3204	Projet tutoré (120 heures de travail personnel)	3				0
UE33I	Prolongement des méthodes et pratiques	11				220
M33I01	Formation des usagers	1		10	10	20
M33I02	Stratégie de communication numérique	1		20	10	30
M33I03	Intelligence collective	2		20	10	30
M33I04	Analyse d'un système d'information	2	10	20		30
M33I05	Bases de données relationnelles	1	10	10	10	30
M33I06	Prestations de veille	2	10	10	10	30
M33I07	Gestion d'une photothèque/ vidéothèque	1	10	10	10	30
M33I08	Archivage numérique	1	10	10		20
UE34I	Modules complémentaires préliminaires	6				100
M34I01C	Contextes professionnels spécifiques	1,5	10	10	5	25
M34I02C	Préparation au stage	1,5	10	10	5	25
M34I03C	Ouverture culturelle	1,5	10	10	5	25
M34I04C	Développement personnel	1,5	10	10	5	25
total semestre 3		30	100	240	130	470
semestre 4						
UE41	Conclusion en expression et langues	4				65
M4101	Expression/ préparation au mémoire de stage	1			10	10
M4102	Anglais	1		10	10	20
M4103	2 ^e langue vivante	1		10	10	20
M4104	Projet personnel et professionnel	1		15		15
UE42	Concrétisation professionnelle	17				0
M4201	Projet tutoré (180 heures de travail personnel)	5				–
M4202	Stage d'application (8 semaines minimum)	12	(dont stage M2305)			–
UE43I	Consolidation des méthodes et pratiques	5				150
M43I01	Mise en place d'un système d'information	1	10	15	10	35
M43I02	Projet de veille	1		15	20	35
M43I03	Projet éditorial collaboratif	1		15	20	35
M43I04	Projet de dématérialisation	1		15	15	30
M43I05	Référencement web	1		5	10	15
UE44I	Modules complémentaires de continuation	4				100
M44I01C	Pratiques professionnelles spécialisées	1	10	10	5	25
M44I02C	Recherche d'emploi/ préparation aux concours	1	10	10	5	25
M44I03C	Ouverture interculturelle	1	10	10	5	25
M44I04C	Développement interpersonnel	1	10	10	5	25
total semestre 4		30	50	140	125	315
total semestres 3 et 4		60	150	380	255	785
total DUT		120	370	760	490	1620

Pour ce qui concerne « Apprendre Autrement », l'article 15 de l'arrêté de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10 % de la formation encadrée doit y être consacrée et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

• Option Journalisme (semestres 1 et 2)

réf.	intitulé	coef.	CM	TD	TP	tot.
semestre 1						
UE11	Introduction en expression et langues	6				85
M1101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M1102	Anglais	2		15	15	30
M1103	2 ^e langue vivante	2		15	10	25
UE12	Initiation aux sciences humaines et sociales	8				120
M1201	Module d'adaptation pour différents publics	2	15	15		30
M1202	Économie générale	2	20	10		30
M1203	Sociologie	2	20	10		30
M1204	Théories de l'information et de la communication	2	20	10		30
UE13	Impulsion professionnelle	6				105
M1301	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M1302	Etude des organisations	2	15	15		30
M1303	Init. à la recherche d'information, intelligence économique	1		10	10	20
M1304	Bases informatiques	2		10	20	30
M1305	Introduction à la gestion de projet (<i>comptabilisée au S2, M2304</i>)	–		10		10
UE14J	Instauration de méthodes et pratiques	10				150
M14J01	Outils du journalisme	2			40	40
M14J02	Droit et connaissance des institutions	2	20	10		30
M14J03	Sociologie des médias et du journalisme	2	20	10		30
M14J04	Histoire des médias et du journalisme	2	20	10		30
M14J05	Suivi de l'actualité	2		20		20
total semestre 1		30	150	200	110	460
semestre 2						
UE21	Développement en expression et langues	6				90
M2101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M2102	Anglais	2		20	15	35
M2103	2 ^e langue vivante	2		15	10	25
UE22	Décryptage en sciences humaines et sociales	8				95
M2201	Linguistique, sémiologie	2	10	10		20
M2202	Approfondissement en sciences humaines et sociales	3	20	20		40
M2203	Culture générale et humanités	2	10	10		20
M2204	Culture numérique	1	5	10		15
UE23	Découverte professionnelle	6				85
M2301	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M2302	Principes du droit, droit du travail	2	20	10		30
M2303	Initiation aux techniques et pratiques (image, son...)	2			30	30
M2304	Gestion de projet	1		10		10
M2305	Stage de découverte (<i>2 semaines min. Comptabilisé au S4, M4202</i>)	–				–
UE24J	Déploiement des méthodes et pratiques	10				130
M24J01	Economie des médias et du journalisme	2	20	10		30
M24J02	Écritures journalistiques, presse et web	2			30	30
M24J03	Écritures audiovisuelles (radio, télévision)	2			30	30
M24J04	Gestion des flux d'information	2		15		15
M24J05	Analyse critique de l'information	2		25		25
total semestre 2		30	85	185	130	400
total semestres 1 et 2		60	235	385	240	860

• Option Journalisme (semestres 3 et 4)

réf.	intitulé	coef.	CM	TD	TP	tot.
semestre 3						
UE31	Progression en expression et langues	6				85
M3101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M3102	Anglais	3		20	15	35
M3103	2 ^e langue vivante	1		10	10	20
UE32	Préfiguration professionnelle	7				65
M3201	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M3202	Droit de l'information et de la communication	1	10	10		20
M3203	Outils de communication numérique	2		20	10	30
M3204	Projet tutoré (120 heures de travail personnel)	3				
UE33J	Prolongement des méthodes et pratiques	11				220
M33J01	Déontologie du journalisme	2	20	10		30
M33J02	Sociologie et enjeux du web	2	25			25
M33J03	Techniques de l'information en ligne	2	10	10	20	40
M33J04	Réalisations éditoriales	2			50	50
M33J05	Traitement de l'information internationale	1		20		20
M33J06	Les interlocuteurs du journalisme	1		25		25
M33J07	Techniques rédactionnelles	1			30	30
UE34J	Modules complémentaires préliminaires	6				100
M34J01C	Etudes et techniques d'enquête	2	10	10	10	30
M34J02C	Graphies et images	2	10	10	20	40
M34J03C	Réalisation radio et télévisuelles	2		30*		30
total semestre 3		30	85	205	180	470
semestre 4						
UE41	Conclusion en expression et langues	4				65
M4101	Expression/ préparation au mémoire de stage	1			10	10
M4102	Anglais	1		10	10	20
M4103	2 ^e langue vivante	1		10	10	20
M4104	Projet personnel et professionnel	1		15		15
UE42	Concrétisation professionnelle	17				0
M4201	Projet tutoré (180 heures de travail personnel)	5				–
M4202	Stage d'application (8 semaines minimum)	12	(dont stage)			–
UE43J	Consolidation des méthodes et pratiques	5				125
M43J01	Conception éditoriale	1	10	25		35
M43J02	Enjeux stratégiques de l'information	1	20			20
M43J03	Environnement et organisation du journalisme	1	20			20
M43J04	Traitement de l'information spécialisée	2		30	20	50
UE44J	Modules complémentaires de continuation	4				100
M44J01C	Ateliers de réalisation : presse	1		25*		25
M44J02C	Ateliers de réalisation : radio	1		25*		25
M44J03C	Ateliers de réalisation : TV	1		25*		25
M44J04C	Ateliers de réalisation : Internet	1		25*		25
total semestre 4		30	50	190	50	290
total semestres 3 et 4		60	135	395	230	760
total DUT		120	370	780	470	1620

Pour ce qui concerne « Apprendre Autrement », l'article 15 de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10 % de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

* : En fonction du contexte local, notamment de la disponibilité du matériel, ces heures peuvent être effectuées sous forme de TP (cf. 3.a.)

• Option Métiers du livre et du patrimoine (semestres 1 et 2)

réf.	intitulé	coef.	CM	TD	TP	tot.
semestre 1						
UE11	Introduction en expression et langues	6				85
M1101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M1102	Anglais	2		15	15	30
M1103	2 ^e langue vivante	2		15	10	25
UE12	Initiation aux sciences humaines et sociales	8				120
M1201	Module d'adaptation pour différents publics	2	15	15		30
M1202	Économie générale	2	20	10		30
M1203	Sociologie	2	20	10		30
M1204	Théories de l'information et de la communication	2	20	10		30
UE13	Impulsion professionnelle	6				105
M1301	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M1302	Étude des organisations	2	15	15		30
M1303	Init. à la recherche d'information, intelligence économique	1		10	10	20
M1304	Bases informatiques	2		10	20	30
M1305	Introduction à la gestion de projet (<i>comptabilisée au S2, M2304</i>)	–		10		10
UE14M	Instauration de méthodes et pratiques	10				100
M14M01	Histoire du livre, bibliologie/ Histoire de l'art et du patrimoine	3	30			30
M14M02	Techniques documentaires	3		10	20	30
M14M03	Outils spécifiques aux différents métiers	4			40	40
total semestre 1		30	120	160	130	410
semestre 2						
UE21	Développement en expression et langues	6				90
M2101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M2102	Anglais	2		20	15	35
M2103	2 ^e langue vivante	2		15	10	25
UE22	Décryptage en sciences humaines et sociales	8				95
M2201	Linguistique, sémiologie	2	10	10		20
M2202	Approfondissement en sciences humaines et sociales	3	20	20		40
M2203	Culture générale et humanités	2	10	10		20
M2204	Culture numérique	1	5	10		15
UE23	Découverte professionnelle	6				85
M2301	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M2302	Principes du droit, droit du travail	2	20	10		30
M2303	Initiation aux techniques et pratiques (image, son...)	2			30	30
M2304	Gestion de projet	1		10		10
M2305	Stage de découverte (<i>2 semaines min. Comptabilisé au S4, M4202</i>)	–				–
UE24M	Déploiement des méthodes et pratiques	10				110
M24M01	Indexation et catalogage	2		20		20
M24M02	Informatique documentaire	2			30	30
M24M03	Sociologie de la lecture, pratiques culturelles	3	20	10		30
M24M04	Techniques spécifiques aux différents métiers	3		30		30
total semestre 2		30	85	195	100	380
total semestres 1 et 2		60	205	355	230	790

• Option Métiers du livre et du patrimoine (semestres 3 et 4)

réf.	intitulé	coef.	CM	TD	TP	tot.
semestre 3						
UE31	Progression en expression et langues	6				85
M3101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M3102	Anglais	3		20	15	35
M3103	2 ^e langue vivante	1		10	10	20
UE32	Préfiguration professionnelle	7				65
M3201	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M3202	Droit de l'information et de la communication	1	10	10		20
M3203	Outils de communication numérique	2		20	10	30
M3204	Projet tutoré (120 heures de travail personnel)	3				0
UE33M	Prolongement des méthodes et pratiques	11				265
M33M01	Recherches bibliographiques et documentaires	1			30	30
M33M02	Économie des biens culturels	1		15		15
M33M03	Droit de la propriété littéraire et artistique	1	20			20
M33M04	Étude des publics, animation et communication	1	20	10		30
M33M05	Logiciels de gestion spécifiques	1			30	30
M33M06	Organisation politique et administrative - Politiques culturelles	2	30			30
M33M07	Publication assistée par ordinateur	1			30	30
M33M08	Techniques spécifiques aux différents métiers	3		50	30	80
UE34M	Modules complémentaires préliminaires	6				100
M34M01C	Sensibilisation aux métiers	1,5	10	15		25
M34M02C	Maîtrise professionnelle de l'écrit	1,5		25		25
M34M03C	Communication interculturelle	1,5	10	15		25
M34M04C	Culture générale et connaissance des fonds	1,5	10	15		25
total semestre 3		30	110	235	170	515
semestre 4						
UE41	Conclusion en expression et langues	4				65
M4101	Expression/ préparation au mémoire de stage	1			10	10
M4102	Anglais	1		10	10	20
M4103	2 ^e langue vivante	1		10	10	20
M4104	Projet personnel et professionnel	1		15		15
UE42	Concrétisation professionnelle	17				0
M4201	Projet tutoré (180 heures de travail personnel)	5				-
M4202	Stage d'application (8 semaines minimum)	12	(dont stage M2305)			-
UE43M	Consolidation des méthodes et pratiques	5				150
M43M01	Ateliers	1	10		20	30
M43M02	Documents électroniques	1			30	30
M43M03	Note de synthèse	1		30		30
M43M04	Production éditoriale et politique d'acquisition	1	30			30
M43M05	Techniques spécifiques aux différents métiers	1		30		30
UE44M	Modules complémentaires de continuation	4				100
M44M01C	Médiation et communication	1	5	20		25
M44M02C	Commerce et gestion des biens et services culturels	1	5	20		25
M44M03C	Outils d'insertion et préparation aux concours	1	5	20		25
M44M04C	Techniques spécifiques aux différents métiers	1		15	10	25
total semestre 4		30	55	170	90	315
total semestres 3 et 4		60	165	405	260	830
total DUT		120	370	760	490	1620

Pour ce qui concerne « Apprendre Autrement », l'article 15 de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10 % de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

• Option Publicité (semestres 1 et 2)

réf.	intitulé	coef.	CM	TD	TP	tot.
semestre 1						
UE11	Introduction en expression et langues	6				85
M1101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M1102	Anglais	2		15	15	30
M1103	2 ^e langue vivante	2		15	10	25
UE12	Initiation aux sciences humaines et sociales	8				120
M1201	Module d'adaptation pour différents publics	2	15	15		30
M1202	Économie générale	2	20	10		30
M1203	Sociologie	2	20	10		30
M1204	Théories de l'information et de la communication	2	20	10		30
UE13	Impulsion professionnelle	6				105
M1301	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M1302	Étude des organisations	2	15	15		30
M1303	Init. à la recherche d'information, intelligence économique	1		10	10	20
M1304	Bases informatiques	2		10	20	30
M1305	Introduction à la gestion de projet (<i>comptabilisée au S2, M2304</i>)	–		10		10
UE14P	Instauration de méthodes et pratiques	10				140
M14P01	Marketing fondamental	3	25	15		40
M14P02	Stratégie de communication	2	20	10		30
M14P03	Créativité	1		10		10
M14P04	Communication visuelle	2		20	10	30
M14P05	TIC et médias sociaux	2	10	10	10	30
total semestre 1		30	145	215	90	450
semestre 2						
UE21	Développement en expression et langues	6				90
M2101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M2102	Anglais	2		20	15	35
M2103	2 ^e langue vivante	2		15	10	25
UE22	Décryptage en sciences humaines et sociales	8				95
M2201	Linguistique, sémiologie	2	10	10		20
M2202	Approfondissement en sciences humaines et sociales	3	20	20		40
M2203	Culture générale et humanités	2	10	10		20
M2204	Culture numérique	1	5	10		15
UE23	Découverte professionnelle	6				85
M2301	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M2302	Principes du droit, droit du travail	2	20	10		30
M2303	Initiation aux techniques et pratiques (image, son...)	2			30	30
M2304	Gestion de projet	1		10		10
M2305	Stage de découverte (<i>2 semaines min. Comptabilisé au S4, M4202</i>)	–				–
UE24P	Déploiement des méthodes et pratiques	10				160
M24P01	Communication médias	2	10	10		20
M24P02	Communication hors médias, marketing alternatif	2	25	10		35
M24P03	Création publicitaire (niv. 1)	2		20	10	30
M24P04	Conception rédaction (niv. 1)	1		10	5	15
M24P05	Production et PAO	1			20	20
M24P06	Multimédia et web	1			20	20
M24P07	Culture et tendances publicitaires	1	10	10		20
total semestre 2		30	110	195	125	430
total semestres 1 et 2		60	255	410	215	880

• Option Publicité (semestres 3 et 4)

réf.	intitulé	coef.	CM	TD	TP	tot.
semestre 3						
UE31	Progression en expression et langues	6				85
M3101	Expression écrite et orale	2		15	15	30
M3102	Anglais	3		20	15	35
M3103	2 ^e langue vivante	1		10	10	20
UE32	Préfiguration professionnelle	7				65
M3201	Projet personnel et professionnel	1		15		15
M3202	Droit de l'information et de la communication	1	10	10		20
M3203	Outils de communication numérique	2		20	10	30
M3204	Projet tutoré (120 heures de travail personnel)	3				0
UE33P	Prolongement des méthodes et pratiques	11				200
M33P01	Marketing d'études	2	20	10	5	35
M33P02	Webmarketing	1	10	10		20
M33P03	Gestion d'activités	2	15	10	5	30
M33P04	Création publicitaire (niv. 2)	2		20	10	30
M33P05	Conception rédaction (niv. 2)	1		15	10	25
M33P06	Audiovisuel (niv. 2)	1			20	20
M33P07	PAO	1			20	20
M33P08	Web	1			20	20
UE34P	Modules complémentaires préliminaires	6				100
M34P01C	Management	1,5	10	10	5	25
M34P02C	Sociologie du consommateur	1,5	10	10	5	25
M34P03C	Communication événementielle	1,5		15	10	25
M34P04C	Techniques de recherche d'emploi	1,5		15	10	25
total semestre 3		30	75	205	170	450
semestre 4						
UE41	Conclusion en expression et langues	4				65
M4101	Expression/ préparation au mémoire de stage	1			10	10
M4102	Anglais	1		10	10	20
M4103	2 ^e langue vivante	1		10	10	20
M4104	Projet personnel et professionnel	1		15		15
UE42	Concrétisation professionnelle	17				0
M4201	Projet tutoré (180 heures de travail personnel)	5				–
M4202	Stage d'application (8 semaines minimum)	12	(dont stage M2305)			–
UE43P	Consolidation des méthodes et pratiques	5				125
M43P01	Stratégie marketing	1	10	20		30
M43P02	Marketing direct et relation client	2	10	15	10	35
M43P03	Atelier recommandation	1		20	10	30
M43P04	Atelier créatif	1		10	20	30
UE44P	Modules complémentaires de continuation	4				100
M44P01C	Contenu de marque	1		15	10	25
M44P02C	Communication narrative (storytelling)	1		10	15	25
M44P03C	Relations avec un prestataire	1	10	10	5	25
M44P04C	Stratégie de communication digitale	1	10	10	5	25
total semestre 4		30	40	145	105	290
total semestres 3 et 4		60	115	350	275	740
total DUT		120	370	760	490	1620

Pour ce qui concerne « Apprendre Autrement », l'article 15 de l'arrêté du 3 août 2005 précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10 % de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

c. Projets tutorés et stages

• Projets tutorés

Les projets tutorés permettent de mobiliser l'ensemble des enseignements dans le cadre de réalisations pratiques. Ils favorisent l'apprentissage de la méthodologie de conduite de projets et la mise en valeur des savoirs et savoir-faire de l'étudiant. Ils sont un temps fort de son apprentissage de l'autonomie en situation.

Les projets tutorés sont définis dans le cadre de chaque option et peuvent être proposés par l'étudiant, fournis par l'enseignant tuteur ou par une organisation.

300 heures de travail personnel leur sont réservées. Leur évaluation est prise en compte au semestre 3 sur la partie constitution du projet (cahier des charges) et les rapports d'étapes et au semestre 4 sur la finalisation du projet et la rédaction d'un mémoire de synthèse.

• Stages

Les étudiants pourront se voir proposer pendant leur scolarité deux périodes de stage en milieu professionnel d'une durée totale de dix semaines au minimum : un stage de découverte de deux semaines minimum au deuxième semestre et un stage d'application de huit semaines minimum au quatrième semestre de la formation. Toutefois, en fonction des contextes économiques, il pourra être choisi par le département de ne faire effectuer qu'un seul stage au S4, dont la durée sera dès lors de 10 semaines minimum pour l'étudiant.

Dans tous les cas de figure, l'évaluation du ou des stages est comptabilisée – pour l'ensemble de leurs coefficients – au semestre 4, dans l'UE42.

Parmi les objectifs de ces périodes d'immersion en milieu professionnel, on peut citer :

- la mise en situation professionnelle ;
- le développement des compétences techniques ;
- le développement des aptitudes aux relations humaines.

Le suivi, l'encadrement et l'évaluation des stages sont assurés par le département, notamment par des visites dans les entreprises d'accueil.

La première période de stage peut faire l'objet d'un rapport écrit et éventuellement d'une présentation orale.

La deuxième période fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance orale. L'évaluation du rapport et du mémoire évalue simultanément la capacité d'expression, la compréhension du contexte du stage et la restitution des compétences acquises.

L'évaluation des stages est réalisée à partir :

- d'appréciations fournies par l'entreprise sur les aptitudes générales du stagiaire ;
- du rapport et du mémoire de stage ;
- d'une soutenance orale devant un jury susceptible d'accueillir des professionnels.

Les stages sont pris en compte au semestre 4 dans l'UE Concrétisation professionnelle.

d. Projet Personnel et Professionnel

Le Projet Personnel et Professionnel (PPP) doit permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers du secteur d'activité concerné et des aptitudes personnelles qu'ils nécessitent. Bien que commun à toutes les options, le PPP est donc spécifique par les caractéristiques de son orientation professionnelle à chaque option. Il doit amener l'étudiant à mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles et ses capacités, afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers envisagés.

Le PPP est basé sur un apport de connaissances, un accompagnement personnalisé et sur un fort investissement personnel en matière de recherche d'informations et de connaissance de soi.

15 heures par semestre sont dédiés au PPP. Il est évalué à chaque semestre sous forme d'exposé et/ ou de

dossiers de synthèse.

e. Orientations pédagogiques, pédagogie par la technologie

Dans le but de contribuer à la plus grande réussite de *tous* les publics, la formation s'appuie fortement sur des études de cas et des projets professionnels en utilisant notamment les outils technologiques dans les services et organisations professionnels.

La formation s'appuie en particulier sur une pédagogie de projet : celle-ci vise à apporter à l'étudiant les compétences techniques et l'autonomie pour s'intégrer utilement et rapidement dans une équipe de travail, au sein d'une organisation et pour s'adapter aux mutations d'un environnement particulièrement évolutif.

Inscrite dans le champ de l'Information-Communication, la formation intègre les nouvelles technologies, par la mise à disposition d'outils numériques spécifiques, mais aussi par la construction d'une pédagogie innovante autour de ces outils. Par exemple, l'utilisation d'internet, de tableaux numériques interactifs, du *e-learning* ou de visioconférences, favorise l'avènement d'une « pédagogie numérique » active et permet de développer les « e-compétences » des étudiants.

En outre, les départements Information-Communication ont su mettre en place une pédagogie novatrice en proposant aux étudiants des « Challenges nationaux » entre plusieurs IUT, concours pour l'heure dans les spécialités de la veille informationnelle ou bien de la publicité/ communication : les étudiants sont placés à cette occasion dans des conditions réelles de travail en équipe, comme au sein d'une cellule de veille ou d'une agence de publicité ou de communication, afin de répondre à un appel d'offre lancé par un commanditaire ou annonceur réel, partenaire du département Information-Communication qui organise le Challenge.

f. Enjeux économiques actuels

La formation en Information-Communication prend en compte les enjeux économiques et relatifs au monde de l'entreprise, à travers divers enseignements, académiques ou professionnels : outre des enseignements d'économie générale ou d'étude des organisations, l'étudiant est encore sensibilisé à l'entreprise, à travers des modules ayant trait à la gestion et au marketing, voire des modules complémentaires explicitement consacrés à l'entrepreneuriat (Création d'entreprise). A l'issue d'un DUT Information-Communication, un diplômé de l'option Métiers du livre et du patrimoine sera par exemple capable de cerner la viabilité économique d'un petit commerce voire d'un site de librairie spécialisée, l'étudiant en Publicité sera capable d'envisager les potentialités d'une microstructure pouvant accueillir son activité...

Si par ailleurs les activités d'intelligence économique sont au cœur de l'option Information numérique dans les organisations, cette dimension est toutefois déjà présente dans l'ensemble des options au travers d'un enseignement systématique en recherche d'informations. La notion apparaît également, dans l'ensemble des options, au travers du module étude des organisations, ou dans celui encore de celui relatif au droit de l'information et de la communication, pour tout ce qui renvoie plus spécifiquement à la protection de l'information stratégique. D'autres enseignements, dans chacune des options, abordent plus particulièrement les éventuelles problématiques de normalisation.

A travers les enseignements de gestion de projet, initiés dès les premiers semestres, l'étudiant est sensibilisé aux enjeux, fonctionnement, gestion et aussi limites d'une organisation du travail par projet. Le projet tutoré lui permettra d'expérimenter la mise en œuvre d'un groupe de travail ainsi que le pilotage d'un projet avec notamment l'utilisation d'outils méthodologiques spécifiques (budget, planning, comptes rendus de réunion...).

La notion de développement durable est une notion transversale abordée dans l'ensemble des modules économiques ou encore précisément dans chacun des champs plus spécifiques de l'Information-Communication : par exemple en tant que futur chargé de communication, l'étudiant de l'option Communication des organisations devra s'interroger sur les impacts environnementaux de ses actions ; en tant que futur publicitaire, l'étudiant de l'option Publicité devra, dans une démarche déontologique, éviter les écueils du « verdissage » ou écoblanchiment...

L'étudiant en Information-Communication sera par ailleurs sensibilisé aux problèmes de santé et de sécurité au travail : le module droit du travail par exemple permettra à tout étudiant de connaître les lois relatives au domaine ;

en tant que futur chargé de communication interne, l'étudiant de l'option Communication des organisations sera par exemple quant à lui particulièrement concerné par le lien entre travail et santé des salariés.

4. Description des modules de formation

a. Description des modules : tronc commun aux 5 options de la spécialité

UE11	Introduction en expression et langues	15h TD, 15h TP
M1101	Expression écrite et orale	semestre 1
<p>Objectifs du module : Prendre conscience des enjeux de la communication afin d'être capable de s'exprimer correctement à l'écrit comme à l'oral et d'adapter son discours aux différents contextes.</p>		
<p>Compétences visées : Maîtriser les règles du discours : usages et niveaux de langue à l'oral, syntaxe, orthographe, grammaire. Différencier et comprendre les différents types de contrats de lecture et de production de textes. Synthétiser et reformuler le contenu d'un message Savoir préparer un sujet d'intervention à l'écrit comme à l'oral. Rédiger, exprimer et structurer une analyse selon un plan adéquat</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou titre équivalent Niveau correct en français</p>		
<p>Contenus : Situations de communication, genres, types de discours Communication verbale et non verbale Pratique de différents types de messages, professionnels/non professionnels, objectifs/subjectifs par le biais de l'étude de textes divers (littéraires, journalistiques, essais etc..).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Exercices de communication écrite et orale : lecture rapide, reformulation, résumé, prises de parole orales préparées (structurées et sans lecture, avec et sans logiciel de présentation) et improvisées. Travail d'équipe et individuel Ateliers d'écriture, soutien orthographique et grammatical</p>		
<p>Prolongements possibles : PPP Projets tutorés, Linguistique</p>		
<p>Mots clés : Communication, expression, culture, écrit et oral, verbal et non verbal, rédaction.</p>		

UE11	Introduction en expression et langues	15h TD, 15h TP
M1102	Anglais	semestre 1
<p>Objectifs du module : Remise à niveau lexicale, syntaxique et phonétique Développement des capacités à communiquer correctement en langue étrangère (oral et écrit) Appréhension de la culture des pays anglophones</p>		
<p>Compétences visées : Comprendre un document d'intérêt général sur tout support (écrit, audio et vidéo) : extraits littéraires, posts de blog, reportages... Savoir conceptualiser et analyser un document Savoir donner son point de vue</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou titre équivalent</p>		
<p>Contenus : Acquisition de vocabulaire Révision des bases grammaticales Approche culturelle des pays-cibles Développement des outils pour commenter un document authentique Les contenus seront déclinés selon les options. La teneur en sera généraliste.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ecoute d'extraits de conférence (audio, vidéo), analyse de la presse et d'extraits littéraires. Mise en place de jeux de rôle, présentations orales, exposés, rédaction de résumés ou de synthèse de documents</p>		
<p>Prolongements possibles : Stage à l'étranger, PPP, TIC</p>		
<p>Mots clés : remise à niveau, communication orale et écrite, réalités culturelles, documents authentiques</p>		

UE11	Introduction en expression et langues	15h TD, 10h TP
M1103	2^e langue vivante	semestre 1
<p>Objectifs du module : Remise à niveau lexicale, syntaxique et phonétique Développement des capacités à communiquer correctement en langue étrangère (oral et écrit) Appréhension de la culture des pays cibles</p>		
<p>Compétences visées : Comprendre un document d'intérêt général sur tout support (écrit, audio et vidéo) : extraits littéraires, posts de blog, reportages... Savoir conceptualiser et analyser un document Savoir donner son point de vue</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou titre équivalent</p>		
<p>Contenus : Acquisition de vocabulaire Révision des bases grammaticales Approche culturelle des pays-cibles Développement des outils pour commenter un document authentique Les contenus seront déclinés selon les options. La teneur en sera généraliste.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Ecoute d'extraits de conférence (audio, vidéo), analyse de la presse et d'extraits littéraires. Mise en place de jeux de rôle, présentations orales, exposés, rédaction de résumés ou de synthèse de documents</p>		
<p>Prolongements possibles : Stage à l'étranger, PPP, TIC</p>		
<p>Mots clés : remise à niveau, communication orale et écrite, réalités culturelles, documents authentiques</p>		

UE12	Initiation aux sciences humaines et sociales	15h CM, 15h TD
M1201	Module d'adaptation	semestre 1
<p>Objectifs du module : Permettre, en fonction des publics, un enseignement d'adaptation qui favorisera une homogénéisation des différents parcours lycéens, notamment en préalable aux enseignements académiques théoriques en sciences humaines et sociales qui ont lieu dès le premier semestre.</p>		
<p>Compétences visées : Indépendamment de la nature de l'enseignement, qui pourra varier en fonction des publics, il s'agit aussi de permettre à l'étudiant d'acquérir plus particulièrement certaines méthodologies de travail personnel, d'« apprendre à apprendre » : écoute active, prise de notes, rédaction de fiche de travail, recherche d'information en lien avec l'enseignement, etc.</p>		
<p>Prérequis : Aucun</p>		
<p>Contenus : Mise à niveau en sciences humaines et sociales Méthodologies de travail universitaire personnel Soutien en expression écrite</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Des cours magistraux pour une présentation des contenus, des TD pour revenir sur les notions et faire le point sur les méthodes de travail .</p>		
<p>Prolongements possibles : Toutes sciences humaines et sociales, et plus particulièrement, Approfondissement en sciences humaines et sociales, Culture générale et humanités</p>		
<p>Mots clés : Mise à niveau, soutien, méthodologie universitaire</p>		

UE12	Initiation aux sciences humaines et sociales	20h CM, 10h TD
M1202	Économie générale	semestre 1
<p>Objectifs du module : Donner à l'étudiant la capacité de comprendre l'actualité économique et financière et d'analyser les problèmes économiques contemporains</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les éléments principaux de l'histoire économique des PDEM (pays développés à économie de marché). Être capable de comprendre le fonctionnement du marché Être capable de comprendre le rôle économique de l'État Être capable de comprendre les phénomènes de croissance et de développement, leurs facteurs et leurs mesures Être capable d'appréhender les régulations économiques aux niveaux national, européen et mondial Être capable d'analyser les implications économiques des préoccupations environnementales et des innovations contemporaines majeures</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou titre équivalent</p>		
<p>Contenus : Les acteurs et la mesure de l'activité économique Fonctionnement et défaillances du marché Justification et limites de l'intervention de l'État Stratégie des entreprises sur un marché concurrentiel Internationalisation de l'économie</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours magistral accompagné de documents factuels si nécessaire En TD : on peut envisager un travail à partir de tout document permettant d'approfondir et d'éclairer les notions abordées en CM</p>		
<p>Prolongements possibles : Etudes des organisations, Marketing de spécialité</p>		
<p>Mots clés : Développement, marché, globalisation, développement durable, croissance économique</p>		

UE12	Initiation aux sciences humaines et sociales	20h CM, 10h TD
M1203	Sociologie	semestre 1
<p>Objectifs du module : Donner à l'étudiant la capacité d'analyser les logiques de structure et les logiques d'acteurs afin de mieux comprendre le monde social qui l'entoure et conditionne sa future fonction professionnelle</p>		
<p>Compétences visées : Identifier les dynamiques de transformation des sociétés contemporaines. Comprendre l'inter dépendance des dimensions sociétales, culturelles et individuelles. Appréhender les problématiques en jeu dans les interactions entre les acteurs et l'organisation sociale. Appréhender les technologies de l'information et de la communication comme une dimension essentielle des médiations sociales et culturelles. Être capable de comprendre un texte de nature sociologique</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou titre équivalent</p>		
<p>Contenus : Construction sociale de l'identité des valeurs et des normes, processus de socialisation Transformations de la société sur le long terme (XIXème et XXème siècle) Notions de sociologie économique Culture et société, les modes d'appropriation de la culture ; la communication entre les cultures</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : En CM, le professeur peut choisir plusieurs thèmes afin de traiter les contenus listés En TD, on peut envisager un travail à partir d'un texte sociologique simple permettant d'approfondir une ou des notions abordées en CM</p>		
<p>Prolongements possibles : Sémiologie Culture numérique</p>		
<p>Mots clés : Société, individu, socialisation, valeurs, normes, mouvements sociaux, groupe social</p>		

UE12	Initiation aux sciences humaines et sociales	20h CM, 10h TD
M1204	Théories de l'information et de la communication	semestre 1
<p>Objectifs du module : Présenter les bases théoriques et conceptuelles nécessaires à la compréhension des phénomènes communicationnels et de leurs enjeux. Mettre en perspective les évolutions des théories en information et communication avec leurs contextes historique, sociétal, économique, technologique, culturels. Baliser les grands domaines de l'information-communication à la fois dans leurs spécificités et dans leurs interdépendances.</p>		
<p>Compétences visées : Connaissance des différentes théories en information et communication ; identification des principaux modèles (caractéristiques, présupposés et différents paradigmes scientifiques associés) Comprendre les notions d'information, message, code, système, processus, dispositif, etc. Connaître les spécificités de chaque type de communication (verbale, non-verbale, interpersonnelle, groupale, mass-médiatique, etc.) Capacité à replacer toute action en information ou communication dans un cadre théorique Apprentissage du travail étudiant face à un discours universitaire théorique : gestion de la complexité, prise de notes, travail sur la bibliographie...</p>		
<p>Prérequis :</p>		
<p>Contenus : Dimensions théoriques la rhétorique grecque et latine ; Platon, Aristote, les Sophistes, Cicéron... le Siècle des Lumières ; les Encyclopédistes, les Physiocrates... l'Ecole de Chicago ; Laswell, Katz, Lazarsfeld... l'interactionnisme social, l'Ecole de Palo Alto ; Mead, Bateson, Goffman... les théories de l'Information, la cybernétique, la systémique ; Wiener, Shannon, Weaver, Jakobson... l'école de Francfort, les <i>Cultural studies</i> ; Adorno, Habermas, Hall... le structuralisme, le constructivisme, le postmodernisme...</p> <p>Problématisations articulation avec les enseignements connexes : sociologie et psychosociologie, linguistique et sémiologie, communication des organisations communication comme transmission d'informations <i>versus</i> communication comme mise en relation médias et journalisme technologies de l'information et de la communication (TIC), dispositifs de communication etc.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours magistral, avec exemples d'illustration historiques et contemporains Lecture de textes fondamentaux en TD, fiches de lecture, exposés avec discussions</p>		
<p>Prolongements possibles : Prolongements et applications concrètes dans les nombreux autres modules relatifs aux techniques, objets méthodologies en information ou communication</p>		
<p>Mots clés : Information, communication, médiation, interaction, modélisation, cybernétique, dispositifs en information et communication, média, approche critique, démarche analytique.</p>		

UE13	Immersion professionnelle	15h TD
M1301	Projet personnel et professionnel (PPP)	semestre 1
<p>Objectifs du module : Découvrir l'amplitude des métiers et des environnements professionnels liés à la spécialité du DUT préparée. Appréhender la diversité des environnements professionnels et des conditions d'exercices, celle des savoirs et savoir-faire des différents métiers, enfin les qualités et compétences requises pour les exercer... Initiation à la démarche de projet Accompagner l'étudiant dans la détermination du secteur d'activité ou de l'environnement professionnel dans lesquels il souhaite effectuer son stage ; l'aider à élaborer des outils pertinents et efficaces concernant sa recherche de stage ; lui transmettre une méthodologie de techniques de recherche de stage et d'emploi.</p>		
<p>Compétences visées : Recherche, structuration et intégration d'informations. Analyse, objectivation, planification, prise de décision</p>		
<p>Prérequis : Aucun</p>		
<p>Contenus : Par exemple : Réalisation d'enquêtes métier (interview d'un professionnel sur son lieu de travail ; d'anciens étudiants diplômés de l'IUT) ; recherches documentaires sur le même métier et confrontation des informations recueillies par les deux manières. Visite d'entreprise ou d'organisation Organisation de manifestations ; journées des anciens, conférences thématiques/ métiers... Initiation à la démarche et outils des techniques de recherche de stage (CV adapté à la cible ; lettre de motivation) ; suivi des contacts entreprises ; usage du téléphone et du courriel à des fins professionnelles Evaluation : Exposé, dossier, affiche/diaporama sur l'enquête métier ; dossiers de synthèse sur les manifestations organisées, des documents écrits ou oraux qui permettront de faire des synthèses entre les démarches menées, les informations récoltées et l'avancée des projets des étudiants ... La tenue d'un carnet de bord (papier ou e-portfolio) pourra rendre compte l'appropriation de la démarche de projet.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : D'une façon générale, il s'agit de mettre l'étudiant en situation d'aller voir par lui-même, d'expérimenter afin de construire sa propre connaissance et de l'aider à produire son point de vue. La restitution pourra se faire devant un groupe d'étudiants afin d'enrichir leurs connaissances et de confronter leurs représentations. Cette démarche permettra de faire comprendre les différentes étapes dans l'élaboration d'un projet (en partant de projets déjà réalisés...) et d'accompagner le projet personnel et professionnel en cours d'émergence ; comprendre les différentes étapes dans la prise de décision, dans la constitution d'un choix et d'une réalisation finale. On privilégiera le travail en autonomie sur les recherches. Un entretien individuel en début et en fin de semestre peut compléter l'accompagnement de l'étudiant.</p>		
<p>Prolongements possibles : La démarche de projet sera reprise tout au long des 4 semestres</p>		
<p>Mots clés : métiers ; stage ; activités professionnelles ; environnements professionnels ; conditions d'exercice.</p>		

UE13	Immersion professionnelle	15h CM, 15h TD
M1302	Étude des organisations	semestre 1
Objectifs du module : Comprendre les principales théories des organisations Comprendre l'environnement économique, le fonctionnement des organisations et leurs stratégies		
Compétences visées : Identifier les parties prenantes et les partenaires de l'organisation Repérer la stratégie globale de l'organisation Connaître les enjeux de la RSE (Responsabilité sociale des entreprises)		
Prérequis : Baccalauréat ou titre équivalent.		
Contenus : La notion d'organisation et ses différents concepts Le pouvoir et la prise de décision L'Homme dans l'organisation et la notion de motivation La démarche stratégique L'organisation citoyenne		
Modalités de mise en œuvre : Des cours magistraux Des exercices en TD, tout support permettant d'illustrer des cas concrets		
Prolongements possibles : Droit du travail, Stratégie de communication, PPP, Recherche de stage		
Mots clés : Organisation, décision, RSE, développement durable, stratégie		

UE13	Immersion professionnelle	10h TD, 10h TP
M1303	Initiation à la recherche d'information, intelligence économique	semestre 1
Objectifs du module : Connaître les méthodes et les outils pour mettre en place une stratégie de recherche d'information en adéquation avec les besoins informationnels		
Compétences visées : Savoir mettre en place un questionnement préalable à une recherche d'information Prendre en main les outils de recherche les plus courants Savoir analyser les résultats Savoir repérer les sources pertinentes en fonction des objectifs informationnels Savoir évaluer la qualité des sources		
Prérequis :		
Contenus : Les moteurs, répertoires, catalogues, ... : fonctions de base et fonctions avancées La notion de mots-clés Les opérateurs de recherche Le raisonnement Quintilien Utilisation et ou construction de grilles d'évaluation des sources		
Modalités de mise en œuvre : TD et TP permettant des exercices d'application ciblés en fonction des objectifs professionnels		
Prolongements possibles : PPP, recherche de stage, l'ensemble des modules qui nécessitent une recherche d'information		
Mots clés : Recherche d'information, mots clés		

UE13	Immersion professionnelle	10h TD, 20h TP
M1304	Bases informatiques	semestre 1
<p>Objectifs du module : Grâce à une utilisation rationnelle des logiciels de bureautique (traitement de texte, tableur, Préao...), de l'environnement numérique de travail et des outils de communication liés à Internet, former à la création et à la réalisation de documents d'entreprise propres à chaque filière avec une ouverture sur les règles de présentation et de disposition en langues étrangères.</p>		
<p>Compétences visées : Savoir maîtriser les outils bureautiques afin d'élaborer tous types de documents d'entreprise propres à la filière choisie : documents longs, courriers, calculs complexes, diaporamas...</p>		
<p>Prérequis : Connaissance de base des logiciels de bureautique.</p>		
<p>Contenus : En tenant compte du besoin et du contexte, savoir produire une information structurée : Découvrir l'environnement numérique de travail (poste de travail, réseau, ENT) ; Identifier l'objectif du document, évaluer les besoins d'information et effectuer les recherches appropriées ; Élaborer et mettre en forme tous types de documents afin d'en garantir l'intégrité et en faciliter l'accès ; Utiliser les styles, modèles, tables des matières, index et bibliographie ; Savoir utiliser le publipostage ; Utiliser un logiciel de reconnaissance de caractères (OCR) ; Mobiliser les fonctionnalités d'écriture, de mise en page et de présentation des logiciels bureautiques ; Contrôler sa production.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Au travers de la réalisation d'un ou plusieurs cas concrets : découverte ou révision des divers logiciels ; application des règles à mettre en œuvre ; contrôle de sa production.</p>		
<p>Prolongements possibles : PAO – rapports et soutenance de stage – toute production à réaliser dans le cours de l'année universitaire.</p>		
<p>Mots clés : Traitement de texte – Tableur – Préao</p>		

UE13	Immersion professionnelle	10h TD
M1305	Gestion de projet (introduction)	semestre 1
Objectifs du module : Appréhender la méthodologie de conduite de projets Analyser des besoins Rédiger un cahier des charges		
Compétences visées : Maîtriser les outils de base de la gestion de projet		
Prérequis :		
Contenus : La démarche projet. Les acteurs de la gestion de projet : le maître d'ouvrage (le commanditaire), le maître d'œuvre, les sous traitants, comité de pilotage. L'équipe projet : répartition des rôles Le cahier des charges : analyse et compréhension des besoins du client.		
Modalités de mise en œuvre : Mise en œuvre d'une démarche projet Etude de cas		
Prolongements possibles : Modules projets tutorés		
Mots clés : Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, besoins, cahier des charges, équipe.		

UE21	Développement en expression et langues	15h TD, 15h TP
M2101	Expression écrite et orale	semestre 2
<p>Objectifs du module : Maîtriser les grandes règles des écrits professionnels et universitaires. S'exprimer oralement avec efficacité Intervenir de manière efficace en situation de groupe (animation de réunion notamment).</p>		
<p>Compétences visées : Comprendre les principes rédactionnels des écrits professionnels courants : comptes-rendus de réunion, notes de service, courriels professionnels, lettres professionnelles. Rendre compte d'une expérience professionnelle : le rapport de stage. Comprendre les situations de communication de groupe : différencier rôles et fonctions du leader et de l'animateur de réunion, repérer les freins et lever les obstacles à une prise de parole efficace au sein d'un groupe.</p>		
<p>Prérequis : S1, PPP</p>		
<p>Contenus : Les principaux genres d'écrits professionnels. Techniques de recherche de stage et d'emploi : le CV, la lettre de motivation, à coupler avec le PPP. Méthodologie du rapport de stage.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse et rédaction de courriers, notes de service, comptes-rendus, CV, lettre de motivation.. Rédaction du rapport de stage, travail de reformulation et de correction d'anciens rapports. Simulation de situations professionnelles, jeux de rôles, entretiens individuels et de groupe.</p>		
<p>Prolongements possibles : Stages, PPP, Projets tutorés</p>		
<p>Mots clés : Insertion professionnelle, rapport, animation de réunion</p>		

UE21	Développement en expression et langues	20h TD, 15h TP
M2102	Anglais	semestre 2
Objectifs du module : Renforcement des bases linguistiques et de l'appréhension de la culture des pays de la langue cible Pouvoir communiquer avec des interlocuteurs étrangers, y compris dans la dimension interculturelle Approche de la langue professionnelle		
Compétences visées : Approfondir la connaissance des réalités culturelles de la langue-cible Savoir présenter son point de vue et le défendre (écrit/oral) Mener à bien une analyse critique d'un document Savoir communiquer au sein d'une entreprise : rédiger un courriel et tenir une conversation téléphonique		
Prérequis : Module anglais du S1		
Contenus : Situations de communication Connaissances des réalités culturelles et linguistiques des langues-cibles Approche de l'actualité par le biais de différents média.		
Modalités de mise en œuvre : Jeux de rôle, <i>pairwork</i> , débats Travail sur l'écriture (rédaction de compte-rendus, d'articles, de courriels...) Travail en autonomie guidée sur internet		
Prolongements possibles : Recherche de stage – TIC		
Mots clés : Recherche documentaire, analyse critique, communication professionnelle, interculturalité.		

UE21	Développement en expression et langues	15h TD, 10h TP
M2103	2^e langue vivante	semestre 2
Objectifs du module : Renforcement des bases linguistiques et de l'appréhension de la culture des pays de la langue cible Pouvoir communiquer avec des interlocuteurs étrangers, y compris dans la dimension interculturelle Approche de la langue professionnelle		
Compétences visées : Approfondir la connaissance des réalités culturelles de la langue-cible Savoir présenter son point de vue et le défendre (écrit/oral) Mener à bien une analyse critique d'un document Savoir communiquer au sein d'une entreprise : rédiger un courriel et tenir une conversation téléphonique		
Prérequis : semestre 2		
Contenus : Situations de communication Connaissances des réalités culturelles et linguistiques des langues-cibles Approche de l'actualité par le biais de différents média.		
Modalités de mise en œuvre : Jeux de rôle, <i>pairwork</i> , débats Travail sur l'écriture (rédaction de compte-rendus, d'articles, de courriels...) Travail en autonomie guidée sur internet		
Prolongements possibles : Recherche de stage – TIC		
Mots clés : Recherche documentaire, analyse critique, communication professionnelle, interculturalité.		

UE22	Décryptage en sciences humaines et sociales	10h CM, 10h TD
M2201	Linguistique, sémiologie	semestre 2
Objectifs du module : Percevoir l'omniprésence des signes et le rôle des codes et des situations dans les phénomènes interprétatifs. Expliciter les notions élémentaires de l'acte de communication.		
Compétences visées : Connaître les fonctions du langage et quelques concepts essentiels (dénotation/connotation, explicite/implicite, etc.) pour être à même d'analyser et de concevoir des textes hybrides ou complexes. Savoir analyser une image pour en déterminer la construction, le sens, l'efficacité rhétorique.		
Prérequis : Baccalauréat ou titre équivalent		
Contenus : Le signe : typologie, propriétés, potentialités sémantiques L'image : typologie, analyse des éléments iconiques et plastiques Langage, langue, discours : réflexion sur quelques problématiques linguistiques		
Modalités de mise en œuvre : Découverte de textes fondateurs (de Saussure, Peirce, Barthes, etc.) Analyse de textes, d'images (photographies, images publicitaires, etc.), de logos et pictogrammes.		
Prolongements possibles : Expression communication orale et écrite Techniques de l'image et du son		
Mots clés : Linguistique, sémiologie, langue, code, image		

UE22	Décryptage en sciences humaines et sociales	20h CM, 20h TD
M2202	Approfondissement en sciences humaines et sociales	semestre 2
<p>Objectifs du module : Permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances du monde contemporain et de ses enjeux sociaux et sociétaux, notamment ceux des phénomènes et dispositifs informationnels et communicationnels. Ce module pourra dès lors être le lieu d'approches croisées, sociologiques, économiques, sémiologiques... pour éclairer les problématiques relevant de l'information-communication</p>		
<p>Compétences visées : Mise en œuvre d'approches croisées en sciences humaines et sociales. Percevoir l'interdiscipline propre aux sciences de l'information et communication. Parfaire un raisonnement théorique au-delà des attendus de chaque discipline</p>		
<p>Prérequis : UE12 Initiation aux sciences humaines et sociales</p>		
<p>Contenus : Divers contenus pourront relever, sans exclusive, des disciplines suivantes ou du croisement des disciplines suivantes : sociologie, économie, psychologie, psychologie sociale, anthropologie, ethnologie, linguistique, sémiologie, épistémologie, philosophie...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours magistraux, complétés de TD sur la base de cas concrets</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés :</p>		

UE22	Décryptage en sciences humaines et sociales	10h CM, 10h TD
M2203	Culture générale et humanités	semestre 2
<p>Objectifs du module : Dans le but d'une meilleure compréhension de leur environnement social et culturel, permettre aux étudiants de s'ouvrir à d'autres savoirs, sciences abordant d'autres problématiques que celles déjà envisagées, ou savoirs s'attachant aux productions intellectuelles et culturelles qui font le propre de l'Humanité.</p>		
<p>Compétences visées : Parfaire une culture générale Aider à relativiser l'importance des savoirs jusque-là acquis Intérêt pour d'autres savoirs s'intéressant à l'Homme et à ses sociétés Ouverture à divers univers intellectuels ou culturels</p>		
<p>Prérequis : UE12 Initiation aux sciences humaines et sociales</p>		
<p>Contenus : Divers contenus pourront relever, sans exclusive, des disciplines ou savoirs constitués suivants : histoire, histoire des arts/ des sciences et des techniques, géographie humaine, sciences politiques, littérature, arts...</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Des cours magistraux complétés par des TD, pour la mise en œuvre d'approches plus concrètes</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : culture, arts, histoire...</p>		

UE22	Décryptage en sciences humaines et sociales	5h CM, 10h TD
M2204	Culture numérique	semestre 2
<p>Objectifs du module : Offrir une vue d'ensemble des mutations advenues avec le numérique. Donner aux étudiants des méthodes et des outils d'analyse des pratiques et problématiques associées. Etre capable de suivre, de comprendre et d'évaluer les tendances, les perspectives et les enjeux sociaux, politiques, philosophiques liés aux technologies numériques de l'information et de la communication. Former des internautes responsables.</p>		
<p>Compétences visées : Identifier les évolutions, les continuités et les ruptures impliquées par l'introduction du numérique. Être capable d'en apprécier les enjeux culturels et sociaux. Connaître les possibilités et les limites des outils et dispositifs techniques.</p>		
<p>Prérequis :</p>		
<p>Contenus : Les grands acteurs, les communautés. Logiciel libre et payant. Réputation et identité numérique. Le web social et le principe de communauté. Les industries culturelles, médiatiques et créatives. Stratégie et communication digitale des marques. Modèles économiques du numérique. Droits et devoirs des internautes.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Évaluations sur table. Études de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : Multimédia et web, stratégie de communication</p>		
<p>Mots clés : web social, numérique, communication digitale</p>		

UE23	Découverte professionnelle	15h TD
M2301	Projet personnel et professionnel	semestre 2
<p>Objectif du module : Mieux se connaître pour bien s’orienter dans ses études et dans sa vie professionnelle. Il s’agit dans ce module de faire en sorte que l’étudiant énonce peu à peu ses appétences, ses souhaits et ses projets en termes de vie personnelle et professionnelle. Argumenter sur ses choix quant à son parcours au sein du DUT (modules complémentaires) et post DUT</p>		
<p>Compétences visées : Réflexivité, questionnement, analyse, esprit de synthèse</p>		
<p>Prérequis : Module PPP « Découverte des métiers et des environnements professionnels et initiation à la démarche de projet », Expression-Communication</p>		
<p>Contenus : Par exemple : Intérêts professionnels, valeurs, motivations, traits de personnalité, expériences professionnelles Simulations filmées des entretiens, débriefing des enregistrements ; Analyse d’offres d’emploi... rendre compte d’une première expérience professionnelle : savoir et savoir-faire acquis pour compléter son CV Evaluation : Carnet de bord (papier ou e-portfolio) récapitulant l’argumentaire et les démarches menées, l’impact sur le ou les projets des étudiants.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Les TD et TP seront privilégiés pour des travaux de groupes. Le travail en autonomie et individualisé sera essentiel pour l’identification des intérêts professionnels, valeurs, motivation, etc.</p>		
<p>Prolongements possibles : possibilité d’associer des partenaires extérieurs : employeurs, recruteurs, étudiants diplômés, ...</p>		
<p>Mots clés : réflexivité, CV, lettres de motivation ; entretien de recrutement</p>		

UE23	Découverte professionnelle	20h CM, 10h TD
M2302	Principes de droit, droit du travail	semestre 2
<p>Objectifs du module : Donner aux étudiants les bases de droit nécessaires au plein exercice de leur citoyenneté et à leur compréhension du monde professionnel.</p>		
<p>Compétences visées : Comprendre les notions essentielles du droit, les textes officiels nationaux et européens (constitutions, lois, lois-cadre, arrêtés, actes administratifs individuels...) Maîtriser les spécificités du droit social au sein d'une organisation.</p>		
<p>Prérequis : Aucun</p>		
<p>Contenus : Les sources et leur hiérarchie Les acteurs du pouvoir législatif Les différentes branches du droit Les différents contrats de travail Les différents types de conventions Les obligations individuelles et collectives des employeurs et des salariés</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Des cours magistraux complétés par des TD sur la base de cas concrets</p>		
<p>Prolongements possibles : Droit de l'information et de la communication (S3) Convention de stage PPP</p>		
<p>Mots clés : Lois, contrat de travail, conventions collectives</p>		

UE23	Découverte professionnelle	30h TP
M2303	Initiation aux techniques et pratiques (image, son...)	semestre 2
Objectifs du module : Apprendre les rudiments de la production audiovisuelle et de la prise de vues photographique Utiliser le langage de l'image et du son à des fins d'information et de communication		
Compétences visées : Connaître le vocabulaire professionnel et les étapes de la production audiovisuelle Être capable de réaliser un produit audiovisuel simple		
Prérequis : Aucun		
Contenus : Techniques de base de la prise de vue, de la prise de son et du montage Réalisation d'un produit audiovisuel adapté aux spécificités de l'option		
Modalités de mise en œuvre : Tournage, montage, photographies...		
Prolongements possibles : Expression, PAO; Multimédia, Audiovisuel 2 Mise en situation professionnelle : projet tutoré, stage		
Mots clés : audiovisuel, image, photographie, son		

UE23	Découverte professionnelle	10h TD
M2304	Gestion de projet	semestre 2
Objectifs du module : Maîtriser la méthodologie de conduite de projets Planification du projet		
Compétences visées : Maîtriser les outils de la gestion de projet		
Prérequis : Modules gestion de projet introduction		
Contenus : La définition des tâches, planification et enchaînement, attribution des ressources. Les outils d'ordonnancement : graphe Pert, diagramme de Gantt. La documentation		
Modalités de mise en œuvre : Recours à un logiciel de gestion de projet. Développement d'une démarche projet		
Prolongements possibles : Module de projets tutorés		
Mots clés : Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, Pert, Gantt, équipe		

UE23	Découverte professionnelle	2 semaines minimum
M2305	Stage de découverte	Semestre 2
<p>Objectif du module : Découverte de l'entreprise/de l'organisation dans ses aspects sociaux, économiques et organisationnels Découverte de la réalité de l'activité professionnelle</p>		
<p>Compétences attendues : Capacité de l'étudiant à utiliser l'ensemble de ses acquis académiques dans le cadre de la mission du stage Développement des compétences personnelles et relationnelles : initiative, travail en équipe, autonomie,....</p>		
<p>Prérequis : Ensemble de la formation académique – conduite de projets-expérience acquise en Projet tutoré.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : L'ensemble du processus stage doit se faire dans le cadre d'une démarche de type qualité, décrivant clairement les étapes à respecter : la recherche des stages la signature des conventions le déroulement du stage le suivi des stagiaires (points intermédiaires, visite) le compte rendu d'activité Le processus est piloté par un responsable des stages ; il implique l'ensemble de l'équipe pédagogique pour assurer le suivi des stagiaires (lien avec les tuteurs professionnels, visite en entreprise/en organisations)</p>		
<p>Evaluation du stage : Le stage est évalué conjointement par l'entreprise/l'organisation (tuteur entreprise/organisation) et le département (tuteur enseignant et jury) sur les éléments suivants : le travail en entreprise/ ou en organisation, au regard des objectifs fixés dans la convention le rapport écrit, cadré dans sa forme, mettant en évidence la compréhension du contexte professionnel et la capacité à rendre compte de ses missions ou réalisations.</p>		
<p>Documents supports de référence : Charte ministérielle des stages Convention de stage Autres documents supports : guide des stages, livret d'évaluation, enquête de satisfaction entreprise/organisation, échange d'expériences au sein de la promotion d'étudiants...</p>		

UE31	Progression en expression et langues	15h TD, 15h TP
M3101	Expression écrite et orale	semestre 3
<p>Objectifs du module : Adapter son message aux différentes cibles et aux différents supports définis dans un plan de communication. Maîtriser des situations de communication problématiques.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître et maîtriser les règles de l'écriture professionnelle (suite S2) mais sur des écrits complexes et hybrides. Comprendre et appliquer les codes de l'écriture journalistique et de l'écriture publicitaire. Aborder l'écriture pour le web : connaître les spécificités qui président à la conception rédactionnelle d'un site, d'une lettre d'information numérique (<i>newsletter</i>) ou d'un journal en ligne. Oral : maîtriser les techniques d'argumentation, de négociation et d'animation de réunions.</p>		
<p>Prérequis : S1, S2 PPP</p>		
<p>Contenus : Concevoir et rédiger : Des plaquettes, livrets et revues ; Des articles de presse ; Des écrits spécifiques au web : la lettre d'information numérique (<i>newsletter</i>), le journal en ligne.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : TP de mise en situation, d'animation de réunions. Ateliers de production de documents professionnels, en TD et en TP Analyse d'écrits professionnels (le communiqué de presse, le dossier de presse)</p>		
<p>Prolongements possibles : Stages, PPP, Projets tutorés, Sémiotique</p>		
<p>Mots clés : Insertion professionnelle, animation, réunion, rédaction</p>		

UE31	Progression en expression et langues	20h TD, 15h TP
M3102	Anglais	semestre 3
<p>Objectifs du module : Renforcer la connaissance de la culture des pays cibles Maîtriser le vocabulaire professionnel et spécialisé (écrit et oral) S'approprier le contenu de documents à caractère professionnel (communiqué de presse, argumentaire, billet de blog, dossier, reportage, ...) Faire connaître les milieux professionnels pour favoriser la recherche de stage et/ou d'emploi à l'étranger</p>		
<p>Compétences visées : Maîtrise de l'oral professionnel Développer une analyse critique et argumenter dans un contexte privé et professionnel Acquérir une approche culturelle des mondes professionnels</p>		
<p>Prérequis : semestre 2</p>		
<p>Contenus : Étude de la civilisation des pays-cibles orientés vers la réalité des professions visées; Veille sur les innovations du secteur</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Étude de documents tirés de différents média (lecture, présentation orale, synthèse) Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse... Déchiffrage de vidéo-conférences Mise en situation professionnelle (débats, jeux de rôle)</p>		
<p>Prolongements possibles : Stage, PPP</p>		
<p>Mots clés : langue de spécialité, langue professionnelle, dimension interculturelle</p>		

UE31	Progression en expression et langues	10h TD, 10h TP
M3103	2^e langue vivante	semestre 3
<p>Objectifs du module : Renforcer la connaissance de la culture des pays cibles Maîtriser le vocabulaire professionnel et spécialisé (écrit et oral) S'approprier le contenu de documents à caractère professionnel (communiqué de presse, argumentaire, billet de blog, dossier, reportage, ...) Faire connaître les milieux professionnels pour favoriser la recherche de stage et/ou d'emploi à l'étranger</p>		
<p>Compétences visées : Maîtrise de l'oral professionnel Développer une analyse critique et argumenter dans un contexte privé et professionnel Acquérir une approche culturelle des mondes professionnels</p>		
<p>Prérequis : semestre 2</p>		
<p>Contenus : Etude de la civilisation des pays-cibles orientés vers la réalité des professions visées; Veille sur les innovations du secteur</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Etude de documents tirés de différents média (lecture, présentation orale, synthèse) Recherche documentaire pour la constitution de dossiers de presse... Déchiffrage de vidéo-conférences Mise en situation professionnelle (débats, jeux de rôle)</p>		
<p>Prolongements possibles : Stage, PPP</p>		
<p>Mots clés : langue de spécialité, langue professionnelle, dimension interculturelle</p>		

UE32	Préfiguration professionnelle	15h TD
M3201	Projet personnel et professionnel	semestre 3
<p>Objectif du module : Il s'agit de permettre à l'étudiant de construire son parcours post-DUT, en analysant les différentes pistes qui s'offrent à lui afin qu'il choisisse et mette en œuvre la plus pertinente pour lui. L'étudiant devra acquérir des connaissances sur les formations complémentaires au DUT et sur les parcours post DUT, sur la formation tout au long de la vie (dont VAP 1985, VAE...). Il devra également savoir déchiffrer une offre d'emploi, une offre de formation, pour mieux appréhender le marché de l'emploi. Un premier positionnement de l'étudiant entre le secteur d'activité visé et ses motivations peut se faire.</p>		
<p>Compétences visées : Conception et mise en œuvre d'un projet ; esprit d'analyse et capacité de mise en forme de l'information</p>		
<p>Prérequis : Modules de PPP des semestres précédents, modules cœur de métier, stages, projets tutorés, ...</p>		
<p>Contenus : Par exemple : ateliers d'échanges de réflexion sur les diverses possibilités post-DUT (discussion collective des Avantages et des inconvénients de chaque piste) ; Analyse des offres d'emploi, analyse des offres de formation pour un secteur donné à partir de l'enquête Nationale de parcours des diplômés par exemple Rencontre avec des anciens diplômés, des professionnels ; Évaluation : Écrite ou orale (dossier, exposé, carnet de bord papier ou e-portfolio) synthétisant les informations recueillies et leur intégration dans la réflexion d'ensemble sur le ou les projets des étudiants</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Par exemple, sous forme d'ateliers d'analyse des offres d'emploi, de formation ; en travaillant avec les résultats Des enquêtes nationales sur le devenir des diplômés de DUT... Le travail en autonomie et individualisé sera essentiel pour l'analyse des compétences acquises en situation professionnelle.</p>		
<p>Prolongements possibles : Ce module s'inscrit dans la poursuite des modules de S1 et S2. Il peut reprendre des actions déjà mises en œuvre auparavant et les compléter par de nouvelles.</p>		
<p>Mots clés : Parcours, itinéraire, trajectoires ; formation tout au long de la vie</p>		

UE32	Préfiguration professionnelle	10h CM, 10h TD
M3202	Droit l'information et de la communication	semestre 3
Objectifs du module : Faire connaître les règles et les institutions juridiques qui régissent la production et la diffusion de l'information		
Compétences visées : Savoir anticiper et respecter les contraintes liées au droit à l'image et au droit de la propriété intellectuelle Connaître et appliquer les règles du bon usage de l'Internet Connaître les procédures pour protéger l'image d'une organisation		
Prérequis : Principes du droit (S2)		
Contenus : Le droit à l'image Le droit de la propriété intellectuelle Introduction au droit de la propriété industrielle (brevets, marques, modèles) Base du droit de la presse Problématique de l'application du droit sur Internet		
Modalités de mise en œuvre : CM complétés par des TD à base de cas concrets		
Prolongements possibles : Toutes activités créatives Stages et Projets tutorés		
Mots clés : Droit d'auteur ; propriété intellectuelle ; propriété industrielle ; droit de l'Internet ;		

UE32	Préfiguration professionnelle	20h TD, 10h TP
M3203	Outils de communication numérique	semestre 3
<p>Objectifs du module : Maîtriser l'utilisation d'un système de gestion de contenu (SGC/CMS). Maîtriser l'usage des outils de communication et de travail collaboratif.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître le fonctionnement d'un système de gestion de contenu et en maîtriser l'utilisation et la personnalisation. Être formé à la veille d'informations en ligne.</p>		
<p>Prérequis : Modules informatiques S1, S2</p>		
<p>Contenus : Collaboration à distance. Veille informationnelle. Agrégateurs de données. Système de gestion de contenu. Serveurs et transferts FTP. Bases de données SQL et PHP. Outils de référencement et d'analyse d'audience Internet Nomadisme.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Explication des logiciels en TD, exercices d'application en TP</p>		
<p>Prolongements possibles : modules Web et multimédia</p>		
<p>Mots clés : Outils collaboratifs, référencement...</p>		

UE32	Préfiguration professionnelle	
M3204	Projet tutoré	semestre 3
<p>Objectif général : Mettre l'étudiant en situation réelle en le préparant à son stage en milieu professionnel Objectifs opérationnels : Conduire en équipe un projet d'envergure professionnelle mettant en œuvre la transversalité des connaissances techniques, technologiques et générales de la spécialité Développer les compétences relationnelles de l'étudiant</p>		
<p>Compétences visées : Mise en pratique de la méthodologie de conduite de projets sur un sujet d'importance Sensibilisation aux contraintes de l'entreprise Capacités d'analyse et de synthèse d'un sujet d'envergure dans le domaine de spécialité Aptitude à comparer diverses solutions techniques, technologiques et économiques Expérimentation de la transdisciplinarité : mise en pratique de l'ensemble des connaissances et savoir faire Développement des compétences relationnelles de l'étudiant : autonomie, initiative, aptitude au travail en équipe Aptitude à la restitution précise et synthétique de l'information technique : rapports écrits et communication orale, conduite de réunion</p>		
<p>Prérequis : Module de projet tutoré 1</p>		
<p>Contenus : Le sujet doit être suffisamment réaliste pour permettre la mobilisation des outils méthodologiques de conduite et de réalisation de projet Rédaction précise d'un cahier des charges Analyse comparative de diverses solutions techniques et technologiques Utilisation des outils de gestion de projet expérimentés en projet tutoré 1 pour la planification et la répartition des tâches Analyse économique des diverses solutions Définition d'un budget Réalisation de la solution technique retenue Rédaction des rapports d'étape</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : l'expérimentation du travail en équipe nécessite la constitution de groupes de 3 à 6 étudiants suivant la dimension du projet. L'accompagnement par un tuteur à divers stades du projet est indispensable pour améliorer la qualité de la mise en œuvre Dans la mesure du possible, le projet pourra être conduit en partenariat avec un organisme professionnel qui peut en être le commanditaire.</p>		
<p>Prolongements possibles : Stage en entreprise ou organisation</p>		
<p>Mots clés : Cahier des charges, conduite de projet, Pert, Gantt, travail d'équipe</p>		

UE41	Conclusion en expression et langues	10h TP
M4101	Expression/ Préparation au mémoire de stage	semestre 4
Objectifs du module : Se préparer à l'écriture et à la soutenance du mémoire de stage		
Compétences visées : Savoir rendre compte d'une expérience professionnelle longue (stage de deuxième année), l'analyser, la problématiser. Être capable d'argumenter à l'oral et mettre en avant ses acquis universitaires et professionnels en s'appuyant sur des supports de présentation.		
Prérequis : S1, S2, S3 PPP		
Contenus : Analyse des consignes Méthodologie du rapport de stage et de la soutenance. Techniques des écrits universitaires.		
Modalités de mise en œuvre : Mise en situation et auto-évaluation des étudiants		
Prolongements possibles : Stages PPP Projets tutorés		
Mots clés : Insertion professionnelle, mémoire de stage, rédaction ; soutenance orale.		

UE41	Conclusion en expression et langues	10h TD, 10h TP
M4102	Anglais	semestre 4
Objectifs du module : Etre capable de communiquer avec aisance dans l'environnement professionnel de la langue cible Affiner l'approche des codes culturels des pays des langues-cible.		
Compétences visées : Très bonnes compétences linguistiques et culturelles Maîtriser les présentations orales, savoir mener à bien une réunion en langue étrangère (préparation, discussion, compte-rendu)		
Prérequis : S3		
Contenus : Mise en situation professionnelle avec prise en compte de la réalité culturelle des pays cibles		
Modalités de mise en œuvre : Jeux de rôle, présentations orales Travail de groupe sur un projet ou sur un dossier (discussions et restitution)		
Prolongements possibles : Stage à l'étranger		
Mots clés : langue de spécialité, ouverture interculturelle		

UE41	Conclusion en expression et langues	10h TD, 10h TP
M4103	2e langue vivante	semestre 4
Objectifs du module : Être capable de communiquer avec aisance dans l'environnement professionnel de la langue cible Affiner l'approche des codes culturels des pays des langues-cible.		
Compétences visées : Très bonnes compétences linguistiques et culturelles Maîtriser les présentations orales, savoir mener à bien une réunion en langue étrangère (préparation, discussion, compte-rendu)		
Prérequis : S3		
Contenus : Mise en situation professionnelle avec prise en compte de la réalité culturelle des pays cibles		
Modalités de mise en œuvre : Jeux de rôle, présentations orales Travail de groupe sur un projet ou sur un dossier (discussions et restitution)		
Prolongements possibles : Stage à l'étranger		
Mots clés : langue de spécialité, ouverture interculturelle		

UE41	Concrétisation professionnelle	15h TD
M4104	PPP	semestre 4
Objectif du module : Faire un bilan des expériences acquises pour préciser la suite de son parcours		
Compétences visées : Compétences générales Intégration des expériences vécues ; identification des compétences mobilisées, acquises, formalisation ; esprit de synthèse, qualité rédactionnelle et de mise en forme de l'information ; argumentation		
Prérequis : stage(s) et modules PPP des semestres précédents		
Contenus : Réactivation des techniques de recherche d'emploi ; Présentation des possibilités de formation tout au long de la vie (CIF, VAE, ...) Analyser les compétences acquises lors d'une expérience professionnelle ou personnelle et reprendre le CV établi lors du module PPP « formalisation du projet : mieux se connaître et préparer son stage ». Évaluation : écrite ou orale sur la restitution de l'expérience vécue et son impact sur l'évolution du ou des projets des étudiants		
Modalités de mise en œuvre : On peut travailler sous forme d'ateliers, où les étudiants auront à produire des documents (différents du mémoire de stage) ou présentation, qui auront l'intérêt de les faire réfléchir, analyser, écrire sur leur vécu et élaborer des projets post DUT. Ils pourront également partager ces analyses avec les autres étudiants. On peut également utiliser les e-portfolio.		
Prolongements possibles :		
Mots clés : intégration ; expérience		

UE42	Concrétisation professionnelle	
M4201	Projet tutoré	semestre 4
<p>Objectif général : Mettre l'étudiant en situation réelle en le préparant à son stage en milieu professionnel</p> <p>Objectifs opérationnels : Conduire en équipe un projet d'envergure professionnelle mettant en œuvre la transversalité des connaissances techniques, technologiques et générales de la spécialité Développer les compétences relationnelles de l'étudiant</p>		
<p>Compétences visées : Mise en pratique de la méthodologie de conduite de projets sur un sujet d'importance Sensibilisation aux contraintes de l'entreprise Capacités d'analyse et de synthèse d'un sujet d'envergure Aptitude à comparer diverses solutions techniques, technologiques et économiques Expérimentation de la transdisciplinarité : mise en pratique de l'ensemble des connaissances et savoir faire Développement des compétences relationnelles de l'étudiant : autonomie, initiative, aptitude au travail en équipe Aptitude à la restitution précise et synthétique de l'information technique : rapports écrits et communication orale, conduite de réunion</p>		
<p>Prérequis : module de projet tutoré 1 et 2</p>		
<p>Contenus : Le sujet doit être suffisamment réaliste pour permettre la mobilisation des outils méthodologiques de conduite et de réalisation de projet Rédaction précise d'un cahier des charges Analyse comparative de diverses solutions techniques et technologiques Utilisation des outils de gestion de projet expérimentés en projet tutoré 1 et 2 pour la planification et la répartition des tâches Analyse économique des diverses solutions Définition d'un budget Réalisation de la solution technique retenue Rédaction des rapports d'étape Rédaction du mémoire de synthèse Présentation orale du projet</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : L'expérimentation du travail en équipe nécessite la constitution de groupes de 3 à 6 étudiants suivant la dimension du projet. L'accompagnement par un tuteur à divers stades du projet est indispensable pour améliorer la qualité de la mise en œuvre Dans la mesure du possible, le projet pourra être conduit en partenariat avec un organisme professionnel qui peut en être le commanditaire.</p>		
<p>Prolongements possibles : Stage en entreprise ou organisation</p>		
<p>Mots clés : cahier des charges, conduite de projet, Pert, Gantt, travail d'équipe</p>		

UE42	Concrétisation professionnelle	8 semaines minimum
M4202	Stage d'application	S4
<p>Objectif du module : Analyse de l'entreprise/de l'organisation dans ses aspects sociaux, économiques et organisationnels Analyse de la réalité de l'activité professionnelle Mise en application des connaissances et savoir-faire acquis durant la formation Acquisition de savoirs faire professionnels</p> <p>Missions : Travaux d'études et/ou de réalisations en entreprise/en organisation conformes à la spécialité de la formation.</p>		
<p>Compétences attendues : Savoir définir et appliquer une méthode de travail Etre capable de choisir les outils appropriés aux objectifs et au type de structure Mettre en œuvre des compétences techniques pour réaliser le projet confié Savoir évaluer son propre travail</p>		
<p>Prérequis : Ensemble de la formation académique – conduite de projets-expérience acquise en Projet tutoré.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : L'ensemble du processus stage doit se faire dans le cadre d'une démarche de type qualité, décrivant clairement les étapes à respecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> la recherche des stages la signature des conventions le déroulement du stage le suivi des stagiaires le compte rendu d'activité <p>Le processus est piloté par un responsable des stages ; il implique l'ensemble de l'équipe pédagogique pour assurer le suivi des stagiaires (lien avec les tuteurs professionnels, visite en entreprise/en organisations)</p>		
<p>Evaluation du stage : Le stage est évalué conjointement par l'entreprise/l'organisation (tuteur entreprise/organisation) et le département (tuteur enseignant et jury) sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le travail en entreprise/ ou en organisation, au regard des objectifs fixés dans la convention • le rapport écrit, cadré dans sa forme, mettant en évidence une réelle capacité d'analyse notamment sur les missions confiées • la soutenance orale par un jury mixte entreprise/organisation –département. <p>Pour ces 3 éléments, l'évaluation du stagiaire doit porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> sa capacité à utiliser ses acquis académiques dans la réalisation de sa mission les acquis résultant de l'immersion dans le milieu professionnel : compétences techniques et compétences relationnelles en référence au référentiel d'activités et de compétences du DUT 		
<p>Documents supports de référence : Charte ministérielle des stages Convention de stage Autres documents supports : guide des stages, livret d'évaluation, enquête de satisfaction entreprise/organisation, échange d'expériences au sein de la promotion d'étudiants...</p>		
<p>Documents produits à l'issue de la soutenance Rapport de stage de l'étudiant Rapport de soutenance du jury Fiche d'évaluation de l'entreprise /organisation</p>		

b. Description des modules : option *Communication des organisations*

UE14C	Instauration de méthodes et pratiques	15h CM, 15h TD
M14C01	Communication des organisations	semestre 1
Objectifs du module : Appréhender les notions de communication interne et externe dans une entreprise ou une organisation		
Compétences visées : Appréhender les différents types de communication d'entreprise. Etre capable d'analyser la situation de communication. Proposer des outils d'information et de communication pertinents au regard du contexte.		
Prérequis : Intérêt pour l'univers entrepreneurial et pour sa communication		
Contenus : Les domaines de la fonction communication Les outils de la communication La notion de contexte		
Modalités de mise en œuvre : Cours, conférences et tables rondes, études de cas. Visites de sites web institutionnels, salons, foires ou expositions Regard sur la presse d'entreprise et des organisations, repérage de quelques ouvrages appropriés		
Prolongements possibles : Outils de communication spécifique, Stratégie de communication, Organisations professionnelles		
Mots clés : Fonction de communication, communication organisationnelle, communication interne, communication externe		

UE14C	Instauration de méthodes et pratiques Communication des organisations	15h CM, 15h TD
M14C02	Médias : usages et marchés	semestre 1
Objectifs du module : Percevoir et être en mesure de discerner le potentiel des médias à travers l'étude de leur histoire, de leurs acteurs et de leurs techniques.		
Compétences visées : Situer les différents médias et s'interroger sur leur mode de réception. Choisir les médias adaptés au message et aux objectifs de communication Planifier la diffusion des messages en fonction du ou des médias choisis. Être capable de réaliser une revue de presse. Analyse des enjeux de la combinaison de médias (<i>crossmedia</i>) et du transmédia Analyse des impacts des usages numériques		
Prérequis : Curiosité pour la presse, suivi de l'actualité, fréquentation des réseaux sociaux		
Contenus : Analyse des médias Conception de revues de presse Approche numérique des médias		
Modalités de mise en œuvre : Cours, Conférences, études de cas, ateliers		
Prolongements possibles : Outils de communication spécifique, Stratégie de communication, Préconisation média		
Mots clés : Médias, transmédia, combinaison de médias (<i>crossmedia</i>), revue de presse		

UE14C	Instauration de méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD, 10h TP
	Communication des organisations	
M14C03	Organisations professionnelles	semestre 1
<p>Objectifs du module : Favoriser la compréhension du monde professionnel Construire un réseau professionnel</p>		
<p>Compétences visées : Analyser et se situer dans son environnement professionnel, technique et réglementaire (organismes et associations professionnelles) Faire de la veille concurrentielle, une analyse comparative (<i>benchmarking</i>) pour l'organisation Faire de la veille informationnelle sur l'actualité du secteur professionnel de la communication, des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et de l'économie des médias</p>		
<p>Prérequis : Connaissance de la presse spécialisée Initiation à la recherche d'information (tronc commun)</p>		
<p>Contenus : Méthodes de la veille informationnelle Les différentes associations et groupements professionnels Les principes de l'analyse comparative (<i>benchmarking</i>) Les collaborateurs du chargé de communication</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours, conférences et tables rondes, études de cas, ateliers</p>		
<p>Prolongements possibles : PPP (Projet Professionnel et Personnel), Stage, Projet tutoré, Atelier de mise en pratique professionnelle niv.1 et niv.2</p>		
<p>Mots clés : Groupements professionnels, analyse comparative (<i>benchmarking</i>), veille informationnelle, acteurs du secteur de l'information et de la communication</p>		

UE14C	Instauration de méthodes et pratiques	10h TD, 20h TP
	Communication des organisations	
M14C04	Outils informatiques	semestre 1
<p>Objectifs du module : Découvrir et aborder de façon méthodique l'utilisation d'un logiciel de retouche d'images. Découvrir les outils et services accessibles via internet : courriel, lettre électronique, transfert de fichier, site web... Connaître l'environnement technique d'un site web et les outils de base de création d'un site.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les images numériques bitmap et vectorielles, la notion de résolution, les modes colorimétriques et les formats de fichier. Maîtriser les bases d'un logiciel de retouche d'image. Etre capable d'acquérir des images via un appareil photographique numérique ou un scanner. Produire des images pour la PAO (Publication Assistée par Ordinateur) et pour le web. Connaître les notions importantes liées à Internet : serveur, navigateur, protocole de communication, hébergement, normes W3C. Connaître les bases d'un site web : langages HTML et CSS, lien hypertexte...</p>		
<p>Prérequis : Bases informatiques</p>		
<p>Contenus : Présentation des fonctionnalités d'un logiciel de traitement et de retouche de l'image Présentation des services accessibles via le réseau internet Utilisation d'un logiciel de création d'un site web Apprentissage basique des langages HTML et CSS</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Présentation en TD des logiciels de retouche d'image et de conception de site Réalisations pratiques en TP sous la forme de la création d'un site web statique avec insertion d'images</p>		
<p>Prolongements possibles : PAO, Initiation aux techniques et pratiques de l'image et du son, Edition, Webmarketing, Multimédia et web</p>		
<p>Mots clés : Retouche d'image, image bitmap, résolution, internet, web, site web, langage HTML, Langage CSS</p>		

UE24C	Déploiement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD, 10h TP
	Communication des organisations	
M24C01	Études et techniques d'enquêtes	semestre 2
Objectifs du module : Connaître et maîtriser les techniques d'enquêtes qualitatives et quantitatives		
Compétences visées : Mener des enquêtes pour recueillir des données statistiques Concevoir et administrer des questionnaires et des grilles d'entretien Connaître les techniques d'interview Conduire un entretien Synthétiser et analyser des informations Utiliser les logiciels de traitement des données et d'analyse sémantique Mobiliser les techniques d'enquête dans le cadre d'une étude de marché		
Prérequis : Sociologie, Psychologie sociale		
Contenus : Analyse de la demande Entretiens, recherche documentaire Élaboration du protocole d'enquête Échantillonnage Rédaction du questionnaire Les biais dans l'enquête Recueil des données (pré test, et recueil final) Traitement des données et analyse des résultats (tris à plat et tris croisés) Interprétation		
Modalités de mise en œuvre : Les étudiants devront élaborer une enquête sur le terrain, de la conception de l'objet de l'étude jusqu'à l'analyse statistique des résultats d'après les données recueillies auprès de la population choisie. Cette enquête pourra s'effectuer à l'aide d'un questionnaire papier en face à face ou sous format multimédia. Les données seront dans tous les cas traitées à l'aide d'un logiciel de traitement des données d'enquêtes.		
Prolongements possibles : Atelier de mise en pratique professionnelle, Projet tutoré, Stage, Stratégie de communication, Gestion des ressources humaines		
Mots clés : Questionnaire, Entretien, Analyse statistique, Analyse de contenu		

UE24C	Déploiement des méthodes et pratiques	10h TD, 20h TP
	Communication des organisations	
M24C02	PAO (Publication Assistée par Ordinateur)	semestre 2
Objectifs du module : Connaître la chaîne graphique, de la conception à la réalisation finale d'un document		
Compétences visées : Appréhender le champ professionnel concerné et les fonctions des acteurs de la production de documents Utiliser les techniques de base de l'écriture pour support papier (<i>print</i>) Distinguer les normes typographiques Utiliser un logiciel de PAO Utiliser un logiciel de dessin vectoriel		
Prérequis : Bases informatiques, Outils informatique		
Contenus : Le secteur professionnel de l'infographie, de la PAO : acteurs, normes, techniques, logiciels... La chaîne graphique ; normes typographiques Utilisation d'un logiciel d'image vectorielle Utilisation d'un logiciel de Publication Assistée par Ordinateur Connaître les fonctions et les tâches d'un infographiste		
Modalités de mise en œuvre : Mise en œuvre à travers des réalisations infographiques, PAO, insérées dans des projets transversaux avec d'autres enseignements, liées à des événements dans la structure de formation, etc.		
Prolongements possibles : Projet tutoré, Stage, Edition , Modules complémentaires pour des techniques spécifiques dans ces secteurs		
Mots clés : Infographie, PAO, normes typographiques, dessin vectoriel		

UE24C	Déploiement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD, 10h TP
	Communication des organisations	
M24C03	Outils de communication spécifique	semestre 2
Objectifs du module : Appréhender les différents outils et supports de communication interne et externe en situation		
Compétences visées : Identifier et différencier les outils de la communication externe et interne et maîtriser leur terminologie Comprendre les différentes situations de communication Distinguer communication commerciale, communication institutionnelle, communication interne à travers leurs outils		
Prérequis : Communication des organisations, organisations professionnelles		
Contenus : Présentation et analyse des outils et supports fondamentaux de la communication par champ Conception de ces supports et outils		
Modalités de mise en œuvre : TD axés sur des études de cas professionnelles Exercices variés par champ : réalisation d'un journal interne, conception d'un publipostage, rédaction de communiqués de presse, etc.		
Prolongements possibles : Au S3 mise en œuvre de ces outils au sein d'une stratégie, d'un plan de communication		
Mots clés : Communication interne, communication externe, communication commerciale, communication institutionnelle, relations presse, relations publiques, publicité		

UE24C	Déploiement des méthodes et pratiques	40h TP
	Communication des organisations	
M24C04	Atelier de mise en pratique professionnelle (niv.1)	semestre 2
Objectifs du module : Mise en pratique des savoirs et savoir faire acquis au regard des principaux outils de communication des entreprises		
Compétences visées : Cerner le projet et le positionnement d'une organisation à partir d'études de cas. Réaliser un support d'information (magazine, contenu web,...)		
Prérequis : S1 : Médias : usages et marchés, Outils informatique, Communication des organisations, Expression écrite, Gestion de projet S2 : PAO, Initiation aux techniques de l'image, Outils de communication spécifique, Multimédia et web, Sémiologie de l'image		
Contenus : Analyse de situation dans un cahier des charges Identification du problème à résoudre Conception d'une ligne éditoriale Planification de la mise en œuvre Ces exercices d'analyse et de conception permettent de mobiliser des compétences transversales		
Modalités de mise en œuvre : Exercices en groupes visant à répondre à un cahier des charges à partir de cas réels ou fictifs Présentation écrite et/ou orale du support réalisé Ces enseignements, sous forme de TP, peuvent, pour certains, être insérés dans des projets transversaux liés à des événements dans la structure de formation		
Prolongements possibles : Relations publiques, Création d'événements, Bâtir un plan de communication, Projet Tutoré, Stage		
Mots clés : Communication, écriture d'articles, photographie, études de cas, ligne éditoriale		

UE24C	Déploiement des méthodes et pratiques	20h CM, 10h TD
	Communication des organisations	
M24C05	Sémiologie de l'image	semestre 2
<p>Objectifs du module : Réfléchir sur le statut de l'image dans la société et sur ses fonctions au sein des dispositifs de communication. Acquérir quelques repères dans l'histoire de la communication par l'image (fixe ou animée)</p>		
<p>Compétences visées : Maîtriser les notions fondamentales en sémiologie (courants, écoles, théories) Produire une argumentation raisonnée pour rendre compte de sa perception des images (fixes ou animées) et proposer une analyse du sens des images fixes et animées Situer le sens d'une image (fixe et animée) par rapport à un contexte socio-économique (production et réception) Porter un regard critique face aux messages visuels et audiovisuels Comprendre la fonction des éléments visuels ou audiovisuels dans la communication d'un message (information, récit ou discours) Concevoir les éléments nécessaires à l'élaboration d'une communication par l'image</p>		
<p>Prérequis : Outils informatiques, Initiation aux techniques de l'image, PAO, Linguistique et sémiologie</p>		
<p>Contenus : Communication visuelle/ Communication non verbale Signification et interprétation des images Langage de l'image fixe Langage de l'image filmique Rhétorique visuelle et audiovisuelle</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le contenu des enseignements se partagera entre une approche théorique en CM et une approche appliquée en TD fondée sur l'analyse de supports divers et variés : images fixes ou animées, (photos, peintures, affiches, extraits audiovisuels, éléments de sites web, ...)</p>		
<p>Prolongements possibles : Audiovisuel, Multimédia et web</p>		
<p>Mots clés : Image, communication, discours, rhétorique, signe, symbole, icône, signification, sens, interprétation, code, sociologie des images</p>		

UE24C	Déploiement des méthodes et pratiques	5h CM, 5h TD, 25h TP
	Communication des organisations	
M24C06	Multimédia et web	semestre 2
<p>Objectifs du module : Distinguer les étapes de réalisation d'un site internet Utiliser les outils de création d'un site internet Utiliser un logiciel de conception d'animation</p>		
<p>Compétences visées : Définir le projet : objectif du site, cible Concevoir une arborescence et charte graphique Créer des pages du site Maintenance et suivi du site Assimiler les langages de programmation HTML et CSS Connaître les règles d'accessibilité des contenus web Connaître les fonctionnalités d'un logiciel de conception d'animation</p>		
<p>Prérequis : Bases informatiques, Outils informatiques, Gestion de projet</p>		
<p>Contenus : Rédaction d'un cahier des charges et réalisation d'un site internet Apprentissage des langages HTML et CSS</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Présentation en CM des étapes de réalisation d'un site et des services disponibles sur Internet Apprentissage en TD des langages de programmation Création d'un site internet en TP et en autonomie Création d'une animation intégrant des graphiques, des boutons et des clips</p>		
<p>Prolongements possibles : Stage, projet tutoré, webmarketing, communication numérique, Edition</p>		
<p>Mots clés : HTML, CSS, animation, accessibilité, gestion de projet</p>		

UE33C	Prolongement des méthodes et pratiques	10h TD, 20h TP
	Communication des organisations	
M33C01	Audiovisuel	semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender les techniques qui rendent efficace la communication par les films</p>		
<p>Compétences visées : Distinguer les étapes de conception d'un message audiovisuel (synopsis, scénario, découpage) Adapter le message audiovisuel en fonction de la cible, du public visé et de la stratégie de communication Connaître les étapes de réalisation d'un film (production, écriture, plan de tournage, tournage, montage, édition, supports de diffusion) Comprendre le rôle du montage dans la production d'un message audiovisuel : montage narratif et montage discursif Réfléchir à la relation image/ son Appréhender les différentes formes d'édition et de diffusion d'un message audiovisuel et pouvoir gérer les contraintes techniques correspondantes Réaliser une production audiovisuelle simple en expérimentant l'ensemble des étapes nécessaires, de la conception à l'édition. Travailler en équipe</p>		
<p>Prérequis : Acquis du S1 et du S2</p>		
<p>Contenus : Distinction entre note d'intention, synthèse de l'œuvre (<i>pitch</i>), synopsis, scénario Règles de l'écriture scénaristique (récit écrit/ récit audiovisuel) Fonction d'un tableau de découpage Le rôle du montage dans la production d'un message audiovisuel : montage narratif/ montage discursif La relation image/ son Utilisation d'un logiciel de montage audiovisuel</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse de messages audiovisuels Écriture, tournage, montage et édition d'une production audiovisuelle simple</p>		
<p>Prolongements possibles : Atelier de mise en pratique professionnelle (niv.2), Communication événementielle, stage, projet tutoré</p>		
<p>Mots clés : Scénario, tournage, montage, édition de contenus audiovisuels, diffusion de contenus audiovisuels, image/ son</p>		

UE33C	Prolongement des méthodes et pratiques	20h TD, 10h TP
	Communication des organisations	
M33C02	Édition	semestre 3
<p>Objectifs du module : Connaître la chaîne graphique Connaître les techniques d'écriture multimédia web</p>		
<p>Compétences visées : Approfondir l'utilisation des logiciels de PAO et d'image vectorielle Utiliser un logiciel de création d'images animées sur le web Créer des supports de communication électroniques : lettre d'information numérique (<i>newsletter</i>)... Connaître les spécificités de l'écrit électronique Connaître les fonctions d'un webmestre éditorial</p>		
<p>Prérequis : PAO (semestre2), Outils informatiques (semestre1)</p>		
<p>Contenus : Le secteur professionnel de l'infographie et de la PAO adapté à Internet Les spécificités de l'écrit électronique Edition et diffusion web</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : En travaux pratiques, réalisation d'écrits électroniques Mises en œuvre insérées dans des projets transversaux, mise en situation professionnelle En TD, apprentissage des logiciels</p>		
<p>Prolongements possibles : Communication numérique, multimédia et web</p>		
<p>Mots clés : Edition web, écrit électronique</p>		

UE33C	Prolongement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD
	Communication des organisations	
M33C03	Techniques de gestion	semestre 3
<p>Objectifs du module : Apprentissage des outils nécessaires à la compréhension globale du fonctionnement d'une entreprise et à la conception d'un projet de communication</p>		
<p>Compétences visées : Établir un budget Réaliser un devis Comprendre une facture Déterminer un seuil de rentabilité Calculer une marge Comprendre le fonctionnement d'un bilan et d'un compte de résultat</p>		
<p>Prérequis : Etude des organisations</p>		
<p>Contenus : Objets et principes de la comptabilité, opérations commerciales, introduction à la comptabilité de gestion (calcul de coût et de seuil de rentabilité)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Des exercices en TD à base de cas concrets</p>		
<p>Prolongements possibles : Les projets tutorés, la stratégie de communication, communication événementielle</p>		
<p>Mots clés : devis, budget, marge, facture</p>		

UE33C	Prolongement des méthodes et pratiques	10h CM, 20h TD
	Communication des organisations	
M33C04	Marketing	semestre 3
Objectifs du module : Comprendre les stratégies marketing d'une entreprise.		
Compétences visées : Réaliser des études de marché. Interpréter la stratégie marketing d'une organisation Mettre en place une politique de marchéage (<i>mix marketing</i>) Réaliser un diagnostic stratégique		
Prérequis : Communication des organisations, études et techniques d'enquêtes		
Contenus : L'étude de marché La stratégie marketing : segmentation, ciblage, positionnement. Le politique de marchéage (<i>mix marketing</i>) : les 4 P (produit, prix, place, promotion) Le diagnostic stratégique		
Modalités de mise en œuvre : Exercices en travaux dirigés à base de cas concrets Des supports vidéos		
Prolongements possibles : Plan de communication, stratégie de communication		
Mots clés : Étude de marché, politique de marchéage (<i>mix marketing</i>), segmentation, ciblage, positionnement		

UE33C	Prolongement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD
	Communication des organisations	
M33C05	Communication événementielle	semestre 3
<p>Objectifs du module : Découvrir la typologie (circonstances, modalités, objectifs, cibles, etc.) des différents événements des entreprises et des organisations. Connaître les exigences et les principes de la conception et de la promotion d'événements.</p>		
<p>Compétences visées : Considérer l'événement comme un élément d'une politique de communication. Savoir choisir l'événement approprié. Savoir identifier les composantes de la création événementielle.</p>		
<p>Prérequis : Lecture de la presse spécialisée. Aptitudes pour le travail en équipe.</p>		
<p>Contenus : Les différents types d'événements des entreprises et des organisations Les différents aspects de la conception d'événements Les différents aspects de la promotion d'événements</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Conférences, ateliers, études de cas , visite, participation, réalisation</p>		
<p>Prolongements possibles : Projet tutoré, stage</p>		
<p>Mots clés : Typologie des événements, création événementielle, promotion d'événements.</p>		

UE33C	Prolongement des méthodes et pratiques	15h CM, 15h TD, 10h TP
	Communication des organisations	
M33C06	Stratégie de communication	semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender les notions de communication stratégique et de communication globale d'une organisation Mise en œuvre d'un politique de communication</p>		
<p>Compétences visées : Situer les différents types de communication externe et interne Analyser une situation de communication Mettre en place des outils de communication externe et interne pertinents Mener un audit de communication Établir un plan de communication globale</p>		
<p>Prérequis : Théories de l'information et de la communication, Communication des organisations, Médias : usages et marchés, Organisations professionnelles, PAO, Outils de communication</p>		
<p>Contenus : Les étapes de la démarche stratégique en communication Définition d'une stratégie de communication Définir le positionnement de communication Déterminer les cibles de communication Choisir les outils de communication adaptés à la stratégie Établir un tableau de bord Mettre en place une évaluation des actions de communication</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Exercices en travaux dirigés à base de cas concrets Supports vidéo</p>		
<p>Prolongements possibles : Atelier de mise en pratique professionnelle niveau 2, stage, projet tutoré</p>		
<p>Mots clés : stratégie de communication, audit de communication</p>		

UE33C	Prolongement des méthodes et pratiques	5h CM, 10h TD, 10h TP
	Communication des organisations	
M33C07	Plan média	semestre 3
Objectifs du module : Déterminer un plan média		
Compétences visées : Choisir, dans le cadre d'une campagne publicitaire, les médias et supports devant être utilisés Déterminer les moments de diffusion ainsi que l'établissement d'un calendrier de campagne.		
Prérequis : communication des organisations, médias, usages et marchés, organisations professionnelles, outils de communication, stratégie de la communication, techniques de gestion		
Contenus : Étude des critères de choix d'un support selon des critères quantitatifs (l'audience, l'audience utile, le coût pour mille utile, l'affinité à la cible), et des critères qualitatifs. Étude des critères de choix d'un plan média (notions d'ODV, ODE, taux de couverture...) Analyse de l'efficacité publicitaire des moyens de communication.		
Modalités de mise en œuvre : Exercices en travaux dirigés à partir du média poche et autres supports		
Prolongements possibles : Pratique professionnelle niveau 2		
Mots clés : plan média, audience, médias		

UE34C	Modules complémentaires préliminaires	5h CM, 15h TD, 5TP
	Communication des organisations	
M34C01C	Écrire pour le web	semestre 3
<p>Objectifs du module : Le module aborde en détails "l'art du mille-feuilles" auquel peut être comparée la lecture numérique. Définir quelles sont les règles qui président à la conception rédactionnelle d'un site, d'une lettre d'information numérique (<i>newsletter</i>) ou... d'un article journalistique en ligne.</p>		
<p>Compétences visées : Mesurer les enjeux de l'écriture web Comprendre et appliquer les techniques de l'écriture web</p>		
<p>Prérequis : Les cours d'expression écrite et orale des semestres 1, 2 et 3</p>		
<p>Contenus : Panorama théorique des usages, des techniques, des aspects juridiques de l'écriture web et présentation du métier de community manager Les différents domaines de l'écriture web et leurs spécificités : site internet, presse, réseaux sociaux <i>buzz</i> (viralité), diffusion, réseau, contrôle</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cas pratiques et mises en situation jalonnent le cours.</p>		
<p>Prolongements possibles : communication numérique, webmarketing, atelier de mise en pratique professionnelle</p>		
<p>Mots clés : Community manager</p>		

UE34C	Modules complémentaires préliminaires	5h CM, 15h TD, 5 TP
M34C02C	Communications de crise, financière, responsable, etc.	semestre 3
Objectifs du module : Découvrir les formes de communication spécifiques : communication de crise, financière, responsable...		
Compétences visées : Développer une expertise sur des domaines transversaux de la communication		
Prérequis :		
Contenus : Communication financière : Le marketing boursier La stratégie financière Les outils de communication tous publics Les relations avec le milieu financier La communication dans la vie boursière de l'entreprise Communication de crise : La communication directement utile à la gestion de crise (alerte des clients ou des populations, consignes, communication de coordination des opérations) qui se destine à réduire les impacts directs de la crise La communication sur les enjeux qui se destine à limiter les polémiques et à protéger la réputation d'une organisation en crise. Communication responsable ou communiquer de façon responsable : Changement des pratiques des métiers de la communication et de la publicité. Les principes de la communication responsable Mutation des comportements de consommation, les consommateurs réclament plus d'éthique de la part des entreprises, et une cohérence entre la communication et l'activité de l'entreprise etc.		
Modalités de mise en œuvre : Cours, conférences et tables rondes, études de cas.		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Communication financière, communication de crise, communication responsable		

UE34C	Modules complémentaires préliminaires	5h CM, 15h TD, 5 TP
	Communication des organisations	
M34C03C	Communication interculturelle	semestre 3
Objectifs du module : Appréhender la diversité sociale et culturelle Savoir fournir des supports de communication qui la prennent en compte		
Compétences visées : Appréhender différents environnements culturels spécifiques Être capable d'analyser comparativement des supports de communication dans des langues différentes Réaliser des supports pertinents et adaptés à la culture		
Prérequis : Intérêt pour les langues vivantes étrangères et pour les groupes sociaux divers		
Contenus : Bases de l'anthropologie Problématique de la traduction, comprendre les cultures autres Culture et société étrangères		
Modalités de mise en œuvre : Cours, conférences et tables rondes, études de cas.		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Diversité culturelle et sociale, gestion du risque interculturel, anthropologie		

UE34C	Modules complémentaires préliminaires	5h CM, 15h TD, 5 TP
	Communication des organisations	
M34C04C	Mécénat, <i>sponsoring</i>	semestre 3
Objectifs du module : Découvrir les enjeux et les pratiques des organisations en matière de mécénat et parrainage (<i>sponsoring</i>)		
Compétences visées : Savoir choisir le dispositif de partenariat le plus adapté aux objectifs de communication Etre capable de mettre en œuvre des partenariats		
Prérequis : La stratégie de communication		
Contenus : Présentation du contexte juridique Les différentes formes de mécénat et de parrainage (<i>sponsoring</i>) Promouvoir le partenariat		
Modalités de mise en œuvre : Cours, conférences et tables rondes, études de cas.		
Prolongements possibles :		
Mots clés : communication institutionnelle, parrainage, mécène, sponsor		

UE43C	Consolidation des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD
	Communication des organisations	
M43C01	Gestion des ressources humaines	semestre 4
<p>Objectifs du module : Acquérir les méthodologies de l'audit de communication interne Comprendre et analyser les enjeux, les discours et les stratégies mises en œuvre dans les entreprises pour gérer les collectifs de travail</p>		
<p>Compétences visées : Connaître et comprendre la culture et l'identité de l'entreprise Savoir établir un état des lieux de la qualité de la communication Connaître les techniques de l'audit Savoir rédiger un rapport d'audit</p>		
<p>Prérequis : Sociologie ; psychologie sociale, communication des organisations, stratégie de communication, principes du droit et droit du travail, outils de communication</p>		
<p>Contenus : Étude du contexte institutionnel Élaboration des grilles de diagnostic Analyse du fonctionnement organisationnel et managérial Analyse de la qualité de la communication managériale Rédaction du rapport d'études</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Bases théoriques en CM en communication managériale, en ressources humaines et en droit Études de cas en TD sur l'élaboration du diagnostic et l'analyse des outils de communication Travail en autonomie pour la rédaction du rapport</p>		
<p>Prolongements possibles : Stage, projet tutoré</p>		
<p>Mots clés : gestion des ressources humaines, audit de communication, communication managériale, organisation</p>		

UE43C	Consolidation des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD
	Communication des organisations	
M43C02	Webmarketing	semestre 4
<p>Objectifs du module : Appréhender les différents outils du marketing sur le web (<i>webmarketing</i>) Comprendre les enjeux du e-commerce</p>		
<p>Compétences visées : Appréhender le marketing sur le web (<i>webmarketing</i>), le marketing des réseaux sociaux</p>		
<p>Prérequis : Communication médias, Communication hors média et techniques alternatives</p>		
<p>Contenus : Les composantes et les enjeux du marketing sur le web (<i>webmarketing</i>) La présence sur le web (modèles directs et indirects) Les blogs Le référencement naturel L'analyse des visites Le marketing mobile La réglementation (en lien avec les enseignements de droit)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de CM, destinées à présenter les fondements théoriques. Les séances de TD permettent des applications concrètes et des études de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : En lien avec les enseignements de conception de sites web</p>		
<p>Mots clés : Site internet, blog, référencement, mobile, multimédia, réseaux sociaux, e-commerce</p>		

UE43C	Consolidation des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TP
	Communication des organisations	
M43C03	Communication numérique	semestre 4
<p>Objectifs du module : Appréhender les techniques qui permettent de mettre en place une stratégie de communication efficace sur le web</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les technologies de l'information et de la communication numériques Mettre en place une stratégie de communication sur le web Mesurer l'efficacité des outils utilisés Animer et modérer une communauté d'internautes Utiliser les outils en tenant compte de leurs particularités : instantanéité, mobilité et interactivité Maîtriser les outils de veille informatique et d'agrégation de données Administrer le contenu d'un site web</p>		
<p>Prérequis : Stratégie de communication, Gestion de projet, Multimédia et web, Informatique et réseaux, Webmarketing, Edition électronique</p>		
<p>Contenus : Présentation des nouveaux outils de communication : réseaux sociaux en ligne et microblogage Utilisation des outils de référencement, de veille et d'analyse d'audience internet Mise en place d'une campagne de communication sur ces outils</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Présentation en CM des stratégies de communication sur le web Ateliers d'utilisation des outils de communication, d'analyse d'audience et de veille</p>		
<p>Prolongements possibles : Stage, projet tutoré</p>		
<p>Mots clés : réseau social, microblogage, référencement, analyse d'audience, agrégateur, stratégie de communication</p>		

UE43C	Consolidation des méthodes et pratiques	25h TD, 30h TP
	Communication des organisations	
UE43C04	Atelier de mise en pratique professionnelle (niv.2)	semestre 4
Objectifs du module : Actualiser les savoirs et savoir faire acquis au regard des principaux outils de communication des entreprises		
Compétences visées : Comprendre le projet et le positionnement d'une organisation à partir d'études de cas et des productions concrètes. Conception d'une stratégie de communication Construire l'identité d'une organisation à travers la ligne éditoriale de ses supports de communication Maîtrise des étapes nécessaires à la mise en œuvre d'une politique de communication (cibles, objectifs, supports et actions)		
Prérequis : Contenus d'enseignements du S1, S2 et S3		
Contenus : Exercices individuels ou en groupes visant à gérer des situations concrètes de communication à partir de cas réels ou fictifs. Analyse de situation Identification du problème à résoudre Conception d'une stratégie Planification de la mise en œuvre Ces exercices d'analyse et de conception permettent de mobiliser toutes les compétences transversales acquises durant les 3 précédents semestres		
Modalités de mise en œuvre : Présentation écrite et/ou orale d'un plan de communication Conception de supports de communication Ces enseignements, sous forme de TP, peuvent, pour certains, être insérés dans des projets transversaux liés à des événements dans la structure de formation		
Prolongements possibles : Projet Tutoré, Stage		
Mots clés : Communication, marketing, plan de communication, relations publiques, relations presse, études de cas		

UE44C	Modules complémentaires de continuation	5h CM, 15h TD, 5 TP
	Communication des organisations	
M44C01C	Analyse de l'actualité	semestre 4
Objectifs du module : Analyse et compréhension des questions d'actualité		
Compétences visées : Organiser une veille informationnelle sur les médias Réaliser une synthèse critique de l'actualité Organiser des débats sur des thèmes d'actualité		
Prérequis : Médias : usages et marchés, Culture générale et humanités, Organisations professionnelles, Curiosité pour les médias		
Contenus : Analyse de la couverture informationnelle par différents supports Connaissance de l'environnement journalistique : médias et journalisme Comprendre les enjeux politiques, économiques et sociétaux contemporains		
Modalités de mise en œuvre : Analyse de cas, Cours, conférences et tables rondes		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Actualité, médias, journalisme, veille informationnelle		

UE44C	Modules complémentaires de continuation	5h CM, 15h TD, 5 TP
	Communication des organisations	
M44C02C	Communication culturelle	semestre 4
<p>Objectifs du module : Analyse et compréhension des problématiques de la médiation culturelle Approfondissement de la culture personnelle</p>		
<p>Compétences visées : S'interroger sur les enjeux et les stratégies de communication qui encadrent aujourd'hui les manifestations culturelles, quelle que soit leur nature (arts de la rue, arts du spectacle, expositions, etc.). Comprendre les dimensions politiques et sociales de ces manifestations Acquérir un savoir-faire en matière d'ingénierie des projets culturels S'initier au montage de projets culturels.</p>		
<p>Prérequis : Culture générale et humanités, curiosité pour l'art et la culture, mécénat et parrainage (<i>sponsoring</i>)</p>		
<p>Contenus : Le couple culture et communication. Le concept de médiation culturelle Le système culturel L'économie mixte de la culture La culture et ses publics Marketing des arts du spectacle vivant Musées et leurs stratégies d'exposition</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse de cas, cours, exposés, conférences, visites</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Art, Culture, médiation culturelle, musée, exposition, arts de la rue, projet culturel</p>		

UE44C	Modules complémentaires de continuation	5h CM, 15h TD, 5 TP
	Communication des organisations	
M44C03C	Création d'entreprise	semestre 4
Objectifs du module : Favoriser la démarche d'entreprendre des étudiants		
Compétences visées : Connaître l'environnement juridique de l'entreprise et les acteurs institutionnels Être capable d'analyser la viabilité économique et mercatique d'une activité		
Prérequis : Marketing, gestion		
Contenus : Étude de marché Montage financier et juridique Présentation de dispositifs d'aide		
Modalités de mise en œuvre : Cours, conférences et tables rondes, études de cas.		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Etude de marché, plan stratégique, plan prévisionnel		

UE44C	Modules complémentaires de continuation	5h CM, 10h TD, 10h TP
M44C04C	Sociologie de la consommation	
Objectifs du module : Appréhender la consommation par le marketing et par la sociologie		
Compétences visées : Mener des entretiens sur les modes de consommation Analyser le rapport aux objets et à la consommation Comprendre les enjeux du marketing		
Prérequis : Sociologie, psychologie sociale, marketing		
Contenus : Modèles de consommateur, modèles comportementalistes, modèles séducteurs Approche sociologique de la consommation, sociologie compréhensive Outils de gestion d'offre commerciale : outils marketing, outils sociologiques, apport des modèles sociologiques		
Modalités de mise en œuvre : Analyse de cas, Enquête, Cours		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Consommation, modèles de consommateur, sociologie compréhensive, marketing		

c. Description des modules : option *Information numérique dans les organisations*

UE14I	Instauration de méthodes et pratiques	10h CM
M14I01	Information numérique dans les organisations Culture de l'information	
<p>Objectifs du module : L'objectif du module est d'amener l'étudiant à comprendre la société de l'information, à en saisir les courants et les évolutions, à développer son sens critique et sa culture professionnelle sur les usages, les savoirs et les capacités en jeu dans la société actuelle en mutation.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les concepts et les enjeux de l'information et de la culture informationnelle Situer les activités professionnelles et personnelles dans le contexte global de la société de l'information Développer une réflexion critique vis-à-vis de l'information, de ses rapports complexes avec la connaissance et la culture, ainsi que vis à vis des comportements et usages informationnels, des technologies de l'information et des nouvelles dépendances qu'elles suscitent.</p>		
<p>Prérequis : Bases de la communication</p>		
<p>Contenus : Notions et concepts relatifs à l'information Environnements, acteurs et problèmes informationnels ("info-pollution", effets des modes de classement des moteurs de recherche, dématérialisation, "temps réel"...) Impacts et prise en compte des nouvelles formes de production, de diffusion et de pratique de l'information Usages et usagers de l'information</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apport théorique</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Culture de l'information, Culture numérique, Usage, Dispositif, Théorie de l'information</p>		

UE14I	Instauration des méthodes et pratiques	10h CM, 10hTD
M14I02	Bases de la communication	
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est de permettre aux étudiants de s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires chargées de projets de communication (en entreprises, associations, collectivités territoriales, structures culturelles...)</p>		
<p>Compétences visées : Élaborer un diagnostic de communication Élaborer un plan de communication. Élaborer des préconisations, des recommandations Identifier les prestataires et savoir travailler avec eux Concevoir des actions de communication adaptées aux cibles</p>		
<p>Prérequis : Aucun</p>		
<p>Contenus : La stratégie de communication, les différentes étapes de son élaboration (positionnement, objectifs, détermination des cibles, stratégie créative, choix des médias et des supports, planification, bilan.) Coût de la communication et contraintes budgétaires ; les demandes de devis et les appels d'offres. Contrôle de l'efficacité de la communication. Techniques médias : radio, presse, TV, affichage, internet, cinéma Techniques hors médias : marketing direct, promo des ventes, relations presse et publiques.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rédaction d'un plan de communication pour un organisme.</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Communication, plan de communication</p>		

UE14I	Instauration des méthodes et pratiques	10hTD, 10hTP
	Information numérique dans les organisations	
M14I03	Recherche d'informations spécialisées	semestre 1
<p>Objectifs du module : En fin de module, les étudiants devront être en mesure de répondre à un besoin d'information élaboré, en planifiant les différentes étapes de leur recherche, en choisissant les sources pertinentes et spécialisées et en maîtrisant l'usage des outils de recherche avancés.</p>		
<p>Compétences visées : Analyser les besoins d'information Délimiter un sujet de recherche spécialisé Définir une stratégie de recherche et une méthodologie Repérer et utiliser les sources d'information scientifique et technique (bases de données, outils spécialisés, etc.)</p>		
<p>Prérequis : Initiation à la recherche d'information</p>		
<p>Contenus : Définir le concept de besoin d'information et ses caractéristiques et mettre en œuvre des méthodes d'analyse des besoins d'information dans des domaines professionnels et/ou spécialisés Construire une stratégie de recherche pertinente (choix des sources et des outils) et une méthodologie (choix des mots clés, requêtes) Connaître les sources d'information dans différents domaines spécifiques (économique, scientifique et technique, juridique...) Interroger différentes bases de données spécialisées Connaître et utiliser les ressources locales (bibliothèques universitaires, centres de documentation, experts...) Rechercher des brevets, des experts et des organismes à l'international Évaluer et sélectionner l'information Connaître les règles de citation des sources</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Recherche d'information, outil de recherche, analyse d'un besoin d'information, information scientifique et technique</p>		

UE14I	Instauration de méthodes et pratiques	5h CM, 10h TD, 10h TP
	Information numérique dans les organisations	
M14I04	Publication web, PAO	semestre 1
<p>Objectifs du module : En fin de module, les étudiants seront en mesure de rédiger et organiser des contenus textuels et graphiques pour une diffusion en ligne.</p>		
<p>Compétences visées : Rédiger en tenant compte des modes de lecture à l'écran Organiser visuellement les contenus Réaliser des produits d'infographie à l'aide des logiciels spécialisés Utiliser les spécificités du multimédia pour enrichir ses pages web</p>		
<p>Prérequis : Connaissance des codes typographiques de base</p>		
<p>Contenus : Apprentissage des principes essentiels en matière d'ergonomie et d'accessibilité Découverte et utilisation des CSS pour garantir une séparation fond/ forme et travailler la structuration des pages Utilisation des logiciels de PAO et réalisation de produits d'infographie Intégration d'images, de vidéos ou de fichiers son pour enrichir et diversifier les contenus</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Ergonomie web, écriture pour le web, traitement de l'image, contenus éditoriaux</p>		

UE14I	Instauration de méthodes et pratiques	5h CM, 15h TP
	Information numérique dans les organisations	
M14I05	Réalisation audiovisuelle : photo, son	semestre 1
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est de maîtriser les techniques de réalisation, d'acquisition et de traitement numériques des images fixes, et des enregistrements sonores.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de réaliser un produit audiovisuel monomédia (image fixe, son)</p>		
<p>Prérequis :</p>		
<p>Contenus : Vocabulaire et notions de base de l'image fixe du son (prise de vue, techniques de montage, description de ces documents spécifiques,) Sémiologie de l'image Formats et étapes de l'acquisition numérique de l'image et du son : quels formats pour quelles utilisations, problématiques des conversions/migrations entre supports Prise en mains d'un appareil photo numérique, et d'un appareil de prise de son Prise en mains de quelques logiciels spécifiques (montage, retouche d'images...) Réalisation d'un produit audiovisuel monomédia</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p>		
<p>Prolongements possibles : Intégration dans les projets tutorés</p>		
<p>Mots clés : Audiovisuel, image fixe, photographie, son</p>		

UE14I	Instauration de méthodes et pratiques	20h TD
	Information numérique dans les organisations	
M14I06	Analyse de contenu, synthèse et résumé	semestre 1
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est de développer les capacités d'identification, de synthèse et d'analyse des informations</p>		
<p>Compétences visées : Lire un document, analyser son contenu, le synthétiser ou le résumer Employer les techniques de lecture rapide, d'analyse de contenu (texte, image, son), de synthèse et de résumé Utiliser les outils de cartographie conceptuelle.</p>		
<p>Prérequis : Module « culture de l'information »</p>		
<p>Contenus : Typologie des informations et des documents Structure d'un document, notamment un document numérique navigable : métadonnées, sommaire, table des matières, index alphabétique, mode plan, numérotation, liens.... Techniques de lecture rapide Techniques d'analyse de contenu (texte, image, son) Techniques de synthèse et de résumé Cartographie et schéma heuristique</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Analyse de contenu, structuration de l'information, traitement de l'information, synthèse, résumé, cartographie.</p>		

UE24I	Déploiement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD
	Information numérique dans les organisations	
M24I01	Économie de l'information	semestre 2
<p>Objectifs du module : L'objectif du module est d'amener l'étudiant à appréhender l'information dans sa dimension stratégique, comme bien économique et comme élément de la productivité de l'organisation. Les notions de coût de l'information (production, usage, diffusion, propriété intellectuelle) seront abordées dans une approche globale de l'économie d'entreprise.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les mécanismes économiques intéressant la production et les services d'information Maîtriser les principes de la stratégie d'entreprise en matière de management de l'information Analyser et participer aux stratégies d'information dans une maîtrise planifiée des coûts</p>		
<p>Prérequis : Culture de l'information Connaissance des fondamentaux de l'économie générale et de l'économie d'entreprise</p>		
<p>Contenus : Notions et concepts économiques Théories sur l'économie de l'information Usage et valeur de l'information Stratégie de l'information Étude de modèles économiques en matière de production et services d'information</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apport théorique Études de cas</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Économie de l'information, Économie numérique, Stratégie d'entreprise, Produit d'information, Service</p>		

UE24I	Déploiement des méthodes et pratiques	10h TD, 10h TP
	Information numérique dans les organisations	
M24I02	e-réputation	semestre 2
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est d'identifier les techniques de veille et de recherche sur l'identité numérique d'une entité afin de savoir réaliser un diagnostic d'image et de mettre en place un système de surveillance de l'image d'une marque, d'une organisation ou d'un individu.</p>		
<p>Compétences visées : Réaliser un diagnostic de l'image numérique d'une entité (marque, personne, entreprise, organisme) Acquérir des méthodes et techniques pour assurer la veille et le développement d'une identité numérique Mettre en place et planifier une veille sur l'e-réputation d'une entité Créer, protéger et valoriser l'identité numérique d'une entité, notamment à travers les réseaux sociaux Respecter et faire respecter les principes légaux et déontologiques de l'e-réputation</p>		
<p>Prérequis : Recherche d'informations spécialisées Veille informationnelle</p>		
<p>Contenus : Définition et distinction d'identité, d'image, de réputation dans la société et sur les réseaux numériques Présentation des mécanismes de traces et des principes d'archivage des données publiques Notion d'opinion publique (influence, rumeurs, <i>buzz</i> [viralité]...) Optimisation de l'identité numérique en fonction des cibles visées Adopter une stratégie pour gérer et contrôler son Identité Numérique (profils, etc.) Connaître les sources à surveiller pour l'e-réputation et adapter les stratégies de valorisation en fonction Observer la concurrence et surveiller l'image de la marque. Études de cas réels : Diagnostic et recommandations Certains contenus pourront être illustrés à l'aide de cas d'e-réputation individuelle ou organisationnelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Réaliser un plan de surveillance de l'image et de la réputation de l'organisation</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : veille image, e - réputation, identité numérique, archivage des données publiques</p>		

UE24I	Déploiement des méthodes et pratiques	8h CM, 12h TP
	Information numérique dans les organisations	
M24I03	Bases de données documentaires	semestre 2
<p>Objectifs du module : L'étudiant devra connaître les différents types d'outils permettant de gérer et décrire le document ainsi que leurs fonctionnalités. Il saura paramétrer les bases de données documentaires et maîtrisera le catalogage informatisé. Il devra également être capable à l'issue du module de maîtriser les fonctionnalités avancées des outils (interopérabilité, interface utilisateur et fonction portail, etc.)</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les fonctionnalités et les typologies des applications de gestion des documents Maîtriser l'installation et le paramétrage d'une application documentaire Maîtriser le catalogage informatisé Maîtriser les fonctionnalités avancées</p>		
<p>Prérequis : Maîtrise d'un poste informatique Métadonnées Analyse, synthèse et résumé</p>		
<p>Contenus : Atouts et fonctionnalités des applications de gestion documentaire Typologie des outils Connaissance de l'offre du marché Paramétrage d'une base de données documentaire Catalogage informatisé des différents types de documents Prise en main des fonctionnalités complémentaires (OPAC, prêt, import/ export, etc.)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : CM sur le volet théorique du module Mise en œuvre en salle informatique</p>		
<p>Prolongements possibles : Mise en situation professionnelle (transversale avec les autres enseignements)</p>		
<p>Mots clés : GEID, Logiciel documentaire, ECM, catalogue informatisé</p>		

UE24I	Déploiement des méthodes et pratiques	8h CM, 10h TD, 12h TP
	Information numérique dans les organisations	
M24I04	Veille informationnelle	semestre 2

Objectifs du module :

En fin de module, les étudiants seront en mesure de s'inscrire dans une activité d'intelligence économique, à travers la mise en place d'une démarche de veille informationnelle structurée.

Compétences visées :

Appréhender une problématique d'intelligence économique, de veille stratégique, ou de différents types de veille
Mettre en place une démarche de veille : objectifs, périmètre, sources, outils, livrables.
Définir un plan de veille et utiliser les différents outils et dispositifs de veille
Organiser un système d'alerte informationnelle.

Prérequis :

Module « Recherche d'informations spécialisées »
Module « Initiation à la recherche d'information »

Contenus :

Connaître les critères d'évaluation des sources et des contenus
Définir et comprendre l'intelligence économique, la veille stratégique et les différents concepts liés.
Distinguer les différents types et niveaux de veille : veille informationnelle, veille image, veille technologique, concurrentielle, etc.
Connaître les outils de veille et d'alerte
Utiliser les fonctionnalités de recherche avancée des moteurs et métamoteurs.
Identifier, caractériser, sélectionner et localiser des sources, en fonction de critères de qualité et en fonction de l'utilisation future (notion de droits d'utilisation)
Rechercher dans les blogs, forums, wikis, sites de *bookmarking* social (partage de signets), réseaux sociaux...
Mettre en place un plan de veille internet : objectifs, périmètre, sources surveillées, outils, livrables de veille

Modalités de mise en œuvre :**Prolongements possibles :****Mots clés :**

Veille, intelligence économique, plan de veille, outil de veille, veille sur le web 2.0

UE24I	Déploiement des méthodes et pratiques	4h CM, 10 TD, 16h TP
	Information numérique dans les organisations	
M24I05	Conception de sites web	semestre 2
<p>Objectifs du module : En fin de module, les étudiants seront en mesure de s'intégrer à un projet de conception et de réalisation d'un site web.</p>		
<p>Compétences visées : Réaliser et mettre en ligne des produits d'information électroniques Savoir associer produits hypermédias et produits numériques imprimables afin de générer une synergie favorable à la diffusion de l'information Fidéliser son ou ses publics cibles par l'intermédiaire d'un site de qualité</p>		
<p>Prérequis : Module « Publication web » Module « Bases de la communication numérique »</p>		
<p>Contenus : Travail sur l'architecture et la structuration de contenus web à travers le rubriquage, l'arborescence et la navigation Utilisation d'une charte graphique Intégration de fichiers téléchargeables : lettre d'information numérique (<i>newsletter</i>), panorama de presse, guide d'utilisateur, etc.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : TD en salle informatique : exercices pratiques Analyse de produits électroniques Réalisation d'un mini site web, contenant différents types de produits (communication, information, formation)</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Architecture d'un site web, charte graphique, produits électroniques</p>		

UE24I	Déploiement des méthodes et pratiques	5h CM, 5h TD, 10h TP
	Information numérique dans les organisations	
M24I06	Métadonnées	semestre 2
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est de comprendre les concepts permettant la structuration du contenu dans tout produit ou support d'information, et d'être capable d'utiliser les différents systèmes de représentation des contenus</p>		
<p>Compétences visées : Concevoir, renseigner et manipuler les métadonnées Etablir, diffuser et échanger de l'information bibliographique en respectant les normes et les formats d'échange Utiliser une application basique de fouille de texte et de données (<i>text-mining</i> et <i>data-mining</i>) Concevoir un document structuré, notamment un document numérique navigable, ou structurer un document existant. Utiliser les langages de description et de structuration et leurs applications Décrire le contenu de documents à travers les différents types de référentiels (nomenclature, plan de classement, classification, taxonomie, thesaurus, ontologie...) et participer à leur construction</p>		
<p>Prérequis : Module « Analyse de contenu, synthèse et résumé »</p>		
<p>Contenus : Notion de métadonnée Les différents types de référentiels (nomenclature, plan de classement, classification, taxonomie, thesaurus, ontologie...) Utilisation des différents systèmes référentiels existants (<i>tags</i> [mots-clés communautaires], « catégories », classifications, taxonomies, thesaurus, ontologies...) Méthodologie de construction d'un tel référentiel Normes et formats d'échanges pour l'information bibliographique</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : TD et exercices pratiques de description et de structuration de documents</p>		
<p>Prolongements possibles : Établir un lien avec les modules traitant de la gestion de contenus</p>		
<p>Mots clés : Métadonnées, format d'échange, document structuré, nomenclature, ontologie</p>		

UE33I	Prolongement des méthodes et pratiques	10h TD, 10h TP
	Information numérique dans les organisations	
M33I01	Formation des usagers	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif du module est de mettre en œuvre toutes les étapes de l'élaboration d'une formation d'usagers : stratégie (quelle formation pour quel besoin, quel objectif), offre (thème de formation), communication (attirer du public), organisation (où, quand, comment), contenu (plan de formation : théorie, exercice), application (animation de la formation), supports (tutoriels), suivi (évaluation, suivi).</p>		
<p>Compétences visées : Construire une offre de formation adaptée aux besoins Concevoir le scénario pédagogique Produire les documents de formation Animer les séances de formation et évaluer les acquis Connaître la méthodologie et les outils de formation en présence et en ligne</p>		
<p>Prérequis : Culture de l'information Bases de la communication</p>		
<p>Contenus : Méthodologie de l'ingénierie pédagogique Analyse du besoin de formation et élaboration de l'offre Construction du scénario pédagogique Gestion des aspects logistiques Animation de séances pédagogiques Méthodes d'évaluation</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apport théorique et méthodologique Élaboration et mise en œuvre d'un projet de formation</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Formation, Ingénierie pédagogique , Tutoriel, Évaluation</p>		

UE33I	Prolongement des méthodes et pratiques	20h TD, 10h TP
	Information numérique dans les organisations	
M33I02	Stratégie de communication numérique	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est de mettre en place une stratégie de communication numérique, et de concevoir des actions de communication digitale adaptées aux cibles.</p>		
<p>Compétences visées : Mettre en œuvre des techniques du webmarketing (stratégies de contenus, <i>search marketing</i> [marketing de la recherche en ligne], affiliation, marketing viral, marketing mobile...), d'animation de sites web Évaluer la pertinence des actions digitales d'un annonceur Rédiger un plan de communication digitale adapté aux cibles</p>		
<p>Prérequis : Bases de la communication numérique</p>		
<p>Contenus : Spécificités des canaux digitaux (mobile, web, tablette) Optimisation de contenu/ <i>netlinking</i> (optimisation des liens) Exploitation des liens commerciaux <i>E-mailing</i> (publipostage) <i>E-publicité</i> (publicité en ligne) Les médias sociaux Leviers du marketing mobile Analyse des actions digitales d'une organisation institutionnelle</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p>		
<p>Prolongements possibles : Un plan de communication alliant des actions en ligne et hors ligne</p>		
<p>Mots clés : stratégie de communication numérique, plan de communication digitale, webmarketing, stratégie multicanal, médias sociaux, outils nomades</p>		

UE33I	Prolongement des méthodes et pratiques	20h TD, 10h TP
	Information numérique dans les organisations	
M33I03	Intelligence collective	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est d'organiser et d'animer le partage des connaissances au sein d'une entreprise ou d'une communauté virtuelle</p>		
<p>Compétences visées : Comprendre son environnement professionnel et identifier les interactions informationnelles Identifier les besoins des usagers et proposer les dispositifs collaboratifs pertinents Connaître et savoir utiliser les outils collaboratifs ou services numériques contributifs Former les usagers à ces outils Créer, animer, coordonner, modérer une communauté de pratiques ou de connaissances</p>		
<p>Prérequis : S1 et S2, notamment module « Culture de l'information ».</p>		
<p>Contenus : Partage des connaissances et son intérêt pour la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise Notions de communauté, de connaissance, d'intelligence, de réseau, de mutualisation, de capitalisation, de transversalité, culture d'entreprise, organisation apprenante Prise en compte de l'organisation et de ses acteurs Pratiques informationnelles et prise en compte des usagers Accompagnement du changement Instrumentation du partage des connaissances Connaissance et maîtrise des outils de partage et de circulation des connaissances (liste non exhaustive, à actualiser chaque année) : <i>réseaux sociaux, plateformes et outils collaboratifs, outils de partage de favoris, outils de partage et agrégation de fils RSS, partage et recommandation d'articles, outils de représentation de l'information : cartes heuristiques, PREO 3D,...</i> Animation d'une communauté d'intérêts ou de pratique (<i>community management</i>)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Application : mise en place d'un dispositif collaboratif pour un projet (projet tutoré ou autre)</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Collaboration, management des connaissances, intelligence collective, animation de communauté</p>		

UE33I	Prolongement des méthodes et pratiques	10h CM, 20h TD
	Information numérique dans les organisations	
M33I04	Analyse d'un système d'information	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif du module est d'apporter les fondements théoriques et méthodologiques à l'étudiant pour pouvoir analyser les systèmes d'information institutionnels et personnels mis en œuvre dans l'organisation.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les théories du management de l'information Comprendre les enjeux d'une politique d'information maîtrisée Se positionner au sein du système d'information de l'organisation Utiliser les outils et méthodes d'analyse et d'évaluation des processus et des systèmes Analyser les besoins, attentes et usages des utilisateurs Rédiger une étude préalable</p>		
<p>Prérequis : Culture de l'information Bases de la communication Economie de l'information</p>		
<p>Contenus : Connaissance des principes des systèmes d'information Enjeux du management de l'information Bases du marketing Analyse fonctionnelle Enquêtes d'usages et de besoins</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports théoriques, études de cas</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Stratégie d'entreprise ; Audit ; Politique documentaire ; Système d'information</p>		

UE33I	Prolongement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD, 10h TP
	Information numérique dans les organisations	
M33I05	Bases de données relationnelles	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est de comprendre les fonctions d'un système de gestion de base de données relationnelles (SGBD-R), de savoir mettre en place et gérer des bases de données.</p>		
<p>Compétences visées : Savoir utiliser et administrer des logiciels de gestion de bases de données Concevoir, paramétrer et administrer des bases de données Utiliser le langage PHP/MySQL</p>		
<p>Prérequis : Maîtrise d'un poste informatique client standard</p>		
<p>Contenus : Typologie des SGBD-R Langage PHP/MySQL Modélisation de données en vue d'un traitement Prise en main des logiciels Conception et réalisation de la base de données Mise en ligne</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : CM sur le volet théorique du module Mise en œuvre en salle informatique</p>		
<p>Prolongements possibles : Etablir un lien avec les modules traitant du web dynamique Mise en situation professionnelle (transversal avec les autres enseignements)</p>		
<p>Mots clés : Informatique, bases de données, SGBD-R</p>		

UE33I	Prolongement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD, 10h TP
	Information numérique dans les organisations	
M33I06	Prestations de veille	semestre 3
<p>Objectifs du module : En fin de module, les étudiants seront en mesure de produire un livrable restituant les résultats d'une activité de veille. Ce livrable, par sa forme et son contenu devra être une aide à la décision pour le destinataire.</p>		
<p>Compétences visées : Réaliser un livrable de veille, en réponse à un besoin complexe, défini par une organisation, dans un contexte donné</p>		
<p>Prérequis : Module « Recherche d'informations spécialisées » Module « Veille informationnelle »</p>		
<p>Contenus : Savoir dialoguer avec les utilisateurs et conduire des entretiens d'explicitation des besoins d'information lorsqu'ils ne sont pas clairement identifiés au départ. Utiliser des stratégies pour s'adapter à des sujets de recherche variés, y compris dans des domaines qu'on ne maîtrise pas. Connaître la gamme des moyens de restitution de l'information et/ou de la veille (livrables) Réaliser différents livrables (ex : lettre d'information numérique [<i>newsletter</i>] de veille) Définir les critères de qualité d'un livrable</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cas pratique à traiter : veille à mener sur un sujet précis, durant 4 à 5 semaines, avec réalisation d'un livrable de veille</p>		
<p>Prolongements possibles : Réaliser une veille, en situation réelle, pour un commanditaire externe (Challenge de la veille)</p>		
<p>Mots clés : Veille, livrable, conduite d'entretien</p>		

UE33I	Prolongement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD, 10h TP
	Information numérique dans les organisations	
M33I07	Gestion d'une photothèque/vidéothèque numérique	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est de savoir organiser et gérer une photothèque ou une vidéothèque numérique dans le respect des normes professionnelles</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les méthodes et techniques de recherche d'images Collecter, classer, décrire et conserver les documents iconographiques et/ou sonores. Savoir mettre en ligne des contenus audio, vidéo ou multimédias (<i>podcasts</i>) Connaître les notions juridiques entourant l'usage de l'image et du son (comprenant la négociation/ cession de droits lors de l'achat et/ou vente de documents ou extraits de documents)</p>		
<p>Prérequis :</p>		
<p>Contenus : Acteurs et organismes principaux dans ces domaines Mise en pratique des méthodes documentaires de traitement de l'image fixe/ animée et du son, en intégrant l'utilisation des métadonnées Choix et paramétrage d'un logiciel de gestion documentaire spécifique Diffusion et conservation des documents audiovisuels</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Photothèque, Vidéothèque</p>		

UE33I	Prolongement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD
	Information numérique dans les organisations	
M33I08	Archivage numérique	semestre 3
<p>Objectifs du module : En fin de module, les étudiants seront en mesure de comprendre le vocabulaire et les enjeux de l'archivage numérique ainsi que de maîtriser le processus d'archivage dans le respect des règles.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les concepts de base et définitions de l'archivage et de la dématérialisation Connaître le substrat technique de l'information numérique en général Connaître l'environnement législatif, réglementaire et normatif des archives de l'organisation Connaître les formats de métadonnées</p>		
<p>Prérequis : Module « Description et structuration de l'information »</p>		
<p>Contenus : Étapes de la dématérialisation (numérisation, archivage, intégration, certification). Processus de dématérialisation documentaire : dématérialisation « native », dématérialisation de supports divers. Supports d'archivage électronique. Lois, réglementation et normes de l'archivage électronique. Structuration de l'information et formats de métadonnées (XML-EAD, XML-SEDA, METS, PREMIS...)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Archivage numérique, norme, réglementation, métadonnées, numérisation</p>		

UE34I	Modules complémentaires préliminaires	10h CM, 10h TD, 5TP
	Information numérique dans les organisations	
M34I01C	Contextes professionnels spécifiques	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est d'approfondir la connaissance de la variété des milieux professionnels dans lesquels pourra s'insérer l'étudiant : privé/public, différents secteurs et services, domaines de compétences.</p>		
<p>Compétences visées : Connaissance des différents types de milieux professionnels potentiels pour l'exercice du métier visé Analyse des contextes d'exercice et compétences attendues Acculturation au domaine visé</p>		
<p>Prérequis : Module Etudes des organisations Modules PPP</p>		
<p>Contenus : Spécificités des milieux professionnels Métiers et compétences, fiches de postes Réseaux professionnels Rencontres et immersion Perspectives d'évolution du domaine</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apport théorique et débats Exercices et études de cas</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Milieu professionnel, Spécialisation, Métier, Compétence de spécialité</p>		

UE34I	Modules complémentaires préliminaires	10h CM, 10h TD, 5TP
	Information numérique dans les organisations	
M34I02C	Préparation au stage	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est d'amener l'étudiant à s'inscrire dans une démarche professionnelle pour l'établissement de sa stratégie de stage.</p>		
<p>Compétences visées : Concrétisation de la réflexion sur le projet personnel et professionnel Maîtrise des techniques de recherche de stage (réponse à une offre/ candidature spontanée) Maîtrise de l'acte de candidature, notamment l'entretien Réflexion sur ce qui constitue le comportement professionnel Analyse et synthèse de l'expérience dans le mémoire/rapport de stage</p>		
<p>Prérequis : Modules Expression - Communication Modules PPP</p>		
<p>Contenus : Stratégie de choix du stage Techniques de recherche de stage Préparation spécifique à l'entretien de recrutement Analyse de l'expérience professionnelle et personnelle Établissement du mémoire/rapport : choix de la problématique, angle, rédaction, valorisation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apport théorique et débats Simulations, jeux de rôles et études de cas</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Stage, recrutement, entretien de sélection, rapport de stage, mémoire de stage</p>		

UE34I	Modules complémentaires préliminaires	10h CM, 10h TD, 5TP
	Information numérique dans les organisations	
M34I03C	Ouverture culturelle	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est de donner à l'étudiant une ouverture sur l'un des contextes culturels dans lesquels il sera susceptible d'exercer ses fonctions.</p>		
<p>Compétences visées : Capacité d'adaptation à un univers culturel donné Connaissance du vocabulaire et des concepts fondamentaux de cet univers Renforcement de la culture personnelle</p>		
<p>Prérequis :</p>		
<p>Contenus : Exemples : Histoire de l'Art Muséologie Analyse de l'actualité Géopolitique....</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apport de connaissances, recherches personnelles ou en équipe, débats.</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Culture, art...</p>		

UE34I	Modules complémentaires de consolidation	10h CM, 10h TD, 5TP
	Information numérique dans les organisations	
M34I04C	Développement personnel	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est d'amener l'étudiant à s'inscrire dans une perspective de développement personnel et professionnel tout au long de sa carrière, d'en connaître les enjeux, les possibilités et les méthodes.</p>		
<p>Compétences visées : Identifier des techniques de développement personnel, gestion du stress et des situations de crise Connaissance des perspectives de développement professionnel Capacité d'analyse de l'expérience et des situations difficiles Capacité d'analyse de l'efficacité au travail</p>		
<p>Prérequis : Module Étude des organisations Modules Expression-Communication Modules Gestion de projet</p>		
<p>Contenus : Prise de confiance et gestion du stress Analyse de l'expérience personnelle et collective L'évolution de carrière L'apprentissage tout au long de la vie Organisation du travail</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apport théorique et débats Exercices et études de cas</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Développement professionnel, développement personnel, organisation du travail</p>		

UE43I	Consolidation des méthodes et pratiques	10h CM, 15h TD, 10h TP
	Information numérique dans les organisations	
M43I01	Mise en place d'un système d'information	semestre 4
<p>Objectifs du module : L'objectif du module est d'amener l'étudiant à mettre en œuvre les compétences nécessaires pour concevoir, développer et maintenir un système d'information en cohérence avec les besoins et les attentes et intégrant de façon pertinente les outils, les processus et les acteurs.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les méthodes et outils de conception et de mise en place d'un système de gestion de l'information Être capable de participer ou piloter une politique d'information Situer les principes de l'accompagnement au changement Être capable d'assurer la valorisation du système d'information Inscrire son projet dans une démarche qualité</p>		
<p>Prérequis : Culture de l'information Bases de la communication Économie de l'information Analyse des systèmes d'information</p>		
<p>Contenus : Modélisation des systèmes d'information : politiques et projets documentaires Conception et rédaction de cahiers des charges Gestion budgétaire et maîtrise des coûts Articulation, mutualisation, interopérabilité des outils, services et systèmes Mise en place d'une stratégie de communication sur l'offre et les services Techniques d'audit et d'évaluation, processus qualité</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apport théorique et méthodologique Études de cas Gestion de projet</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Système d'information ; Stratégie d'entreprise ; Gestion de projet ; Démarche qualité</p>		

UE43I	Consolidation des méthodes et pratiques	15h TD, 20h TP
	Information numérique dans les organisations	
M43I02	Projet de veille	semestre 4
<p>Objectifs du module : Ce module a pour objectif de placer les étudiants en situation professionnelle, à travers le traitement d'un sujet de veille réelle qui aura été soumis par une entreprise. La mise en compétition des étudiants durant un temps limité permet une émulation et un appel à la réactivité. Cette mise en situation peut se faire dans le cadre du Challenge de la veille, créé en 2000 par l'IUT de Strasbourg et organisé depuis chaque année.</p>		
<p>Compétences visées : Cerner le sujet de veille Rechercher l'information disponible La synthétiser et la mettre en perspective, afin de fournir au commanditaire la base d'une réflexion stratégique. Formuler des recommandations</p>		
<p>Prérequis : Module « Recherche d'informations spécialisées » Module « Veille informationnelle » Module « Prestations de veille »</p>		
<p>Contenus : Production en équipe d'une étude de veille en français, assortie d'une synthèse en anglais. Présentation orale devant un jury de professionnels.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Semaine banalisée Le cas échéant, rencontre inter-iut</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Veille, challenge de la veille</p>		

UE43I	Consolidation des méthodes et pratiques	15 TD, 20h TP
	Information numérique dans les organisations	
M43I03	Projet éditorial collaboratif	semestre 4
<p>Objectifs du module : En fin de module, les étudiants seront en mesure de gérer la conception ou la refonte d'un site basé sur une équipe de contributeurs.</p>		
<p>Compétences visées : Gérer un projet de conception ou de refonte d'un site éditorial Définir une ligne éditoriale Définir un circuit de publication Produire et actualiser des contenus par l'intermédiaire d'outils collaboratifs Modérer et animer l'équipe de contributeurs</p>		
<p>Prérequis : Module « Conception de sites web » Module « Gestion de projet »</p>		
<p>Contenus : Utilisation d'un outil de type CMS Rédaction d'un cahier des charges Définition des rôles et gestion des droits en conséquences Organisation d'un <i>workflow</i> (flux de travail) Définition d'une charte éditoriale</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : TD en salle informatique : exercices pratiques Exploitation d'un outil type WordPress, permettant à la fois de gérer un site traditionnel et de travailler sur de la publication collaborative par l'intermédiaire d'un blog.</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Publication collaborative, <i>workflow</i> (flux de travail), système de gestion de contenu, charte éditoriale, gestion de projet</p>		

UE43I	Consolidation des méthodes et pratiques	15h TD, 15h TP
	Information numérique dans les organisations	
M43I04	Projet de dématérialisation	semestre 4
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est d'amener les étudiants à une maîtrise conceptuelle et technique suffisante des différentes procédures de dématérialisation et de valorisation pour les effectuer de manière autonome, ainsi qu'à cerner les enjeux de la numérisation : numériser pour conserver et/ou pour valoriser (accès, diffusion, exploitation...) Les étudiants seront également en mesure d'utiliser un outil de Gestion Electronique de Documents (GED)</p>		
<p>Compétences visées : Appliquer les principes archivistiques à la gestion électronique documentaire Participer à un projet de dématérialisation en respectant les étapes et les processus nécessaires et légaux ; Mettre en œuvre un processus de dématérialisation documentaire S'inscrire dans la stratégie de numérisation d'un organisme public ou privé</p>		
<p>Prérequis : Module « Archivage numérique » Module « Bases de données documentaires »</p>		
<p>Contenus : Problématique et enjeux de la dématérialisation et de la rationalisation des processus documentaires Prise en compte des différents types d'objets documentaires, des paramètres internes. Stratégies de gestion de l'information, du document et de la connaissance dans l'organisation (GED/ ECM [management des contenus de l'entreprise], gestion des connaissances, archivage électronique et <i>record management</i> [gestion des documents d'archives], démarche qualité, ERP [gestion intégrée]) : collecte, traitement, conservation mise à disposition) Approche des processus : <i>workflow</i> (flux de travail), <i>knowledge management</i> (management des connaissances), GED, etc. Management de projet et conduite du changement Méthodologie de pilotage : des spécifications jusqu'à l'intégration</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Études de cas</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : GEIDE, GED, dématérialisation, conservation, document numérique</p>		

UE43I	Consolidation des méthodes et pratiques	5h TD, 10h TP
	Information numérique dans les organisations	
M43I05	Référencement web	semestre 4
Objectifs du module : L'objectif de ce module est de savoir organiser et optimiser le référencement d'un contenu web		
Compétences visées : Connaître les critères du référencement naturel Organiser le référencement naturel d'un contenu web Surveiller et optimiser le positionnement d'un contenu web sur les moteurs de recherche Connaître les principes du référencement commercial et de l'affiliation		
Prérequis :		
Contenus : Référencement web : mesure d'audience, référencement naturel/commercial, méthodes de référencement		
Modalités de mise en œuvre : TD et exercices de référencement de sites web		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Référencement, web		

UE44I	Modules complémentaires de continuation	10h CM, 10h TD, 5TP
	Information numérique dans les organisations	
M44I01C	Pratiques professionnelles spécialisées	semestre 4
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est d'approfondir les techniques professionnelles pour permettre à l'étudiant de développer ses compétences dans le domaine de spécialité auquel il se destine</p>		
<p>Compétences visées : Connaissance des contextes d'exercice Connaissance des outils et méthodes professionnelles spécialisées (domaines, supports spécifiques de l'information, etc.)</p>		
<p>Prérequis : Module Étude des organisations Modules Expression-Communication Modules Gestion de projet</p>		
<p>Contenus : Contextes d'exercice Activités et tâches spécifiques Objets, outils et méthodes spécialisées Compétences adaptées</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apport théorique et débats Exercices et études de cas</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Milieu professionnel, spécialisation, outils et techniques</p>		

UE44I	Modules complémentaires de continuation	10h CM, 10h TD, 5TP
	Information numérique dans les organisations	
M44I02C	Recherche d'emploi/ préparation aux concours	semestre 4
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est de donner à l'étudiant les moyens, soit de trouver un emploi en rapport avec ses aspirations, soit de réussir à des concours, administratifs ou d'entrée dans des écoles.</p>		
<p>Compétences visées : Recherche d'emploi : Concrétisation de la réflexion engagée sur le projet personnel et professionnel Identifier des techniques de recherche d'emploi Capacité à se construire une identité professionnelle Préparation aux concours : Stratégie d'inscription, connaissance des modalités ; Identifier les différents types d'épreuves</p>		
<p>Prérequis : Modules Expression - Communication Modules PPP</p>		
<p>Contenus : Recherche d'emploi : Ciblage du périmètre de recherche Révision des techniques de recherche d'emploi et préparation aux entretiens Identité professionnelle : construction de son réseau professionnel, construction d'une identité numérique professionnelle Préparation aux concours : Stratégie d'inscription, connaissance des modalités Maîtrise des différents types d'épreuves Organisation personnelle, gestion du temps, gestion du stress</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports d'informations, recherches et débats Simulations, jeux de rôles et études de cas Préparation au concours : passage d'épreuves tirées des annales de concours.</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Recherche d'emploi, concours</p>		

UE44I	Modules complémentaires de continuation	10h CM, 10h TD, 5TP
	Information numérique dans les organisations	
M44I03C	Ouverture interculturelle	semestre 4
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est de donner à l'étudiant l'aisance linguistique et culturelle nécessaire pour exercer ses compétences dans un organisme ou un pays non francophone.</p>		
<p>Compétences visées : Connaissance du vocabulaire spécifique à l'information numérique dans la langue choisie Capacité d'adaptation à un cadre de travail étranger Capacité de traiter et de diffuser l'information dans la langue choisie</p>		
<p>Prérequis : Module « Ouverture culturelle »</p>		
<p>Contenus : Notion d'interculturalité Comportements culturels et professionnels spécifiques Langue de spécialité : domaine de l'information numérique dans la langue choisie Production de documents professionnels dans la langue choisie.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apports d'informations, recherches et débats Acquisition de vocabulaire, études de textes, production de documents dans la langue choisie.</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Interculturalité, langue de spécialité</p>		

UE44I	Modules complémentaires de consolidation	10h CM, 10h TD, 5TP
	Information numérique dans les organisations	
M44I04C	Développement interpersonnel	semestre 4
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est d'aborder les enjeux du management en entreprise et d'armer l'étudiant pour qu'il puisse participer activement et de façon responsable à la dynamique de groupe, à la gestion d'équipes et à la conduite du changement dans l'organisation.</p>		
<p>Compétences visées : Connaissance des enjeux du management en entreprise, de la dynamique de groupe Connaissance avancée des techniques de communication interpersonnelle et de gestion d'équipe Initiation à la conduite du changement et l'accompagnement des équipes</p>		
<p>Prérequis : Module Etude des organisations Modules Expression-Communication Modules Gestion de projet</p>		
<p>Contenus : Enjeux du management en entreprise Dynamique de groupe Management d'équipes et conduite du changement Gestion des relations interpersonnelles et des conflits, et gestion de crise Culture professionnelle et d'entreprise</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Apport théorique et débats Exercices et études de cas</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Développement professionnel, culture d'entreprise, gestion d'équipe</p>		

d. Description des modules : option *Journalisme*

UE14J	Déploiement des méthodes et pratiques	40h TP
	Journalisme	
M14J01	Outils du journalisme	semestre 1
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est de former aux principes, méthodes et techniques de la recherche, de la sélection, de la hiérarchisation, de l'organisation de l'information et aux principes de l'écriture objective.</p>		
<p>Compétences visées : Savoir déterminer la pertinence d'une information au regard de sa valeur intrinsèque et par rapport à une ligne éditoriale. Connaître les usages de rédaction d'une dépêche d'agence, d'une brève, d'une synthèse, d'un compte rendu.</p>		
<p>Prérequis : Savoir écrire correctement (respecter l'orthographe et la syntaxe académiques).</p>		
<p>Contenus : Les différents genres journalistiques destinés au traitement d'une information factuelle. La fiabilité des sources, diversification des sources, croisement des informations. L'écriture d'agence et de son mode de classement. Le traitement des faits divers.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Observations et exercices pratiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : Ecritures journalistiques, techniques de l'information en ligne, réalisations éditoriales</p>		
<p>Mots clés : Sources, information, public, titre</p>		

UE14J	Instauration de méthodes et pratiques	20h CM, 10h TD
	Journalisme	
M14J02	Droit et connaissance des institutions	semestre 1
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est d'amener les étudiants à appréhender les interactions, rôles, fonctions et compétences des différentes institutions publiques et politiques, nationales comme internationales et à identifier les relations qu'elles entretiennent avec les entreprises de presse.</p>		
<p>Compétences visées : Situer les réalités institutionnelles et politiques – et leur évolution – à différents niveaux territoriaux (nationaux, infra-nationaux et internationaux) dans le travail de recueil et de traitement de l'information et d'analyse des faits sociaux.</p>		
<p>Prérequis : Notions en sciences économiques et sociales.</p>		
<p>Contenus : L'Etat français; le principe de souveraineté; le président de la république; le gouvernement; le parlement; les rapports gouvernement/parlement; la décentralisation et la régionalisation, les collectivités locales et territoriales, les traités internationaux; le conseil constitutionnel; l'autorité judiciaire; les institutions communautaires; les institutions politiques; le conseil de l'Union européenne; la commission européenne; le parlement européen; et la Cour Européenne des Droits de l'Homme.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Conférences, cours magistraux, études de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : Suivi de l'actualité – Traitement de l'information internationale – Enjeux stratégiques de l'information</p>		
<p>Mots clés : Droit, Institutions, Europe, État, Région, Département-International, CEDH</p>		

UE14J	Instauration de méthodes et pratiques	20h CM, 10h TD
	Journalisme	
M14J03	Sociologie des médias et du journalisme	semestre 1
<p>Objectifs : En introduisant les bases de la sociologie des médias et du journalisme, il s'agit de permettre à l'étudiant d'une part d'évaluer les logiques des différents acteurs entrant dans le champ de la production de l'information, d'autre part d'appréhender les conditions de sa réception, enfin d'établir les relations entre organisation de la profession et conditions de réception de l'information.</p>		
<p>Compétences visées : Identifier les pratiques de production journalistiques au regard des principaux cadres et usages sociaux, institutionnels et organisationnels qui les structurent. Analyser les logiques et relations des acteurs de la sphère journalistique : rapport aux sources, au politique, aux communicants, aux experts, aux autres journalistes.</p>		
<p>Prérequis : Connaissance de base en sciences économiques et sociales.</p>		
<p>Contenus : L'organisation de la profession Les liens entre les médias et la sphère politique ; les moyens de communication et la propagande ; le concept de culture de masse ; la question de l'opinion publique. Les acteurs des médias : leurs propriétés et positions. Les journalistes et les publics. Les relations aux sources.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Conférences, cours magistraux, études de cas</p>		
<p>Prolongements possibles : Analyse critique de l'information – Enjeux stratégiques de l'information</p>		
<p>Mots clés : Pouvoir, politique, opinion publique, propagande</p>		

UE14J	Instauration des méthodes et pratiques	20h CM, 10h TD
	Journalisme	
M14J04	Histoire des médias et du journalisme	semestre 1
<p>Objectifs du module : Il s'agit de permettre à l'étudiant de situer dans le temps les différents médias, leurs contextes d'émergence, leurs processus de transformation afin de comprendre l'évolution des pratiques d'information et du journalisme actuel.</p>		
<p>Compétences visées : Situer la place des médias dans l'histoire des techniques de communication. Situer sur un plan historique la spécificité de chaque média (presse quotidienne, presse spécialisée, agence d'informations, radio, télévision, internet) du point de vue de ses pratiques éditoriales et de ses acteurs. Comprendre comment les médias et le journalisme se transforment (dans leur rapport aux sources, aux publics, aux acteurs de la communication) et quels traits du métier se maintiennent aujourd'hui dans le cadre de numérisation des contenus et des réseaux, et de l'accroissement de la communication.</p>		
<p>Prérequis : Baccalauréat ou équivalent</p>		
<p>Contenus : Les grandes étapes de l'émergence des techniques de communication et des médias L'invention et la transformation des pratiques médiatiques (supports) et journalistiques (collecte de l'information, genres éditoriaux, formats) La transformation des outils et processus de collecte et de fabrication de l'information (circulation de l'information, agences, technologies de reportage, rôle des sources et des publics, organisations éditoriales, systèmes de production et de diffusion, convergence numérique) L'émergence et l'évolution du groupe professionnel, la construction de l'identité journalistique, l'évolution du statut, de l'organisation de la profession, de la gestion paritaire du domaine, l'accroissement de la diversité des acteurs qui participent au processus de production de l'information</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Conférences, cours magistraux, études de cas</p>		
<p>Prolongements possibles : Économie des médias Sociologie du journalisme</p>		
<p>Mots clés : Histoire, identité professionnelle des journalistes, transformation du journalisme</p>		

UE14J	Instauration de méthodes et pratiques	20h TD
	Journalisme	
M14J05	Suivi de l'actualité	semestre 1
<p>Objectifs du module : L'objectif du module est de développer l'appétence de lecture de l'étudiant pour tout type d'information liée à l'actualité, quel que soit le média source et lui permettre ainsi d'intégrer la connaissance de l'actualité dans son travail journalistique</p>		
<p>Compétences visées : Développer la consultation et la lecture critique des médias d'actualité. Analyser le suivi des événements à la lumière de savoirs plus généraux.</p>		
<p>Prérequis : Culture générale de base.</p>		
<p>Contenus : Lecture et guidance dans la lecture de la presse locale, régionale, nationale et internationale d'actualité. Reformulation, synthèse écrite et/ou orale d'articles ou de série d'articles de manière synchronique ou diachronique.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Lectures individuelles, analyse et synthèse de groupes, exposés oraux</p>		
<p>Prolongements possibles : Analyse critique de l'information</p>		
<p>Mots clés : Lecture, actualité, analyse critique.</p>		

UE24J	Instauration de méthodes et pratiques	20h CM, 10h TD
	Journalisme	
M24J01	Économie des médias et du journalisme	semestre 1
<p>Objectifs du module : A partir de l'application des modèles économiques aux médias et entreprises de presse, l'objectif du module est de permettre la prise en compte des variables économiques (macro-économiques et d'entreprise) dans la fabrique de l'information.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <p>Identifier les particularités des entreprises médiatiques (ressources, coûts, marchés). Appréhender les diverses interactions micro et macro-économiques avec les projets éditoriaux. Identifier les modèles économique-éditoriaux à l'œuvre en France et dans le monde.</p>		
<p>Prérequis : Notion d'économie générale et d'entreprise niveau Baccalauréat</p>		
<p>Contenus : Les modèles économiques des médias (Internet, presse, radio, télévision). Le système média/ audience/ annonceur/ État. La concentration. Les évolutions dans la consommation des médias. Les équilibres économique-éditoriaux.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Conférences, cours magistraux, étude de cas</p>		
<p>Prolongements possibles : Enjeux stratégiques de l'information</p>		
<p>Mots clés : Économie, publicité, aide de l'État, double marché.</p>		

UE24J	Déploiement des méthodes et pratiques	30h TP
	Journalisme	
M24J02	Écritures journalistiques (presse écrite, web)	semestre 2
<p>Objectifs du module : L'objectif du module est d'une part de permettre à l'étudiant l'appropriation des principes et modes de l'écriture journalistique et tout particulièrement de la notion d'angle via l'étude en profondeur des différents genres journalistiques. Il est d'autre part de lui permettre d'approcher la technicité et la spécificité des différentes écritures en fonction des formats des articles et des supports convoqués et d'intégrer notamment la prise de note pendant l'interview.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les différents genres journalistiques et les mettre en œuvre pour traiter une information. Identifier les principes de traitement d'une information (décliner localement une actualité nationale, choisir des sujets de reportage, ITW, papiers, etc. au cours d'une conférence de rédaction). Différencier ce qui a trait au traitement de l'actualité et au traitement magazine de l'information. Produire des articles d'information pour la presse et / ou l'internet</p>		
<p>Prérequis : Lecture attentive de la presse écrite quotidienne, régionale et nationale</p>		
<p>Contenus : Les genres journalistiques : Description d'un lieu - Techniques du reportage - L'interview - L'enquête pour un format PQR - Papiers d'anticipation La presse en ligne : blogs, site d'information en ligne, le multisupports, les formats et la structuration de l'information en ligne.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Approche théorique, analyse de contenus journalistiques, exercices pratiques</p>		
<p>Prolongements possibles : Sociologie et enjeux du web - Techniques de l'information en ligne - Réalisations éditoriales</p>		
<p>Mots clés : Genres journalistiques</p>		

UE24J	Déploiement des méthodes et pratiques	30h TP
	Journalisme	
M24J03	Écritures audiovisuelles (radio et télévision)	semestre 2
<p>Objectifs du module : L'objectif du module est de permettre à l'étudiant de s'initier aux différentes écritures du journalisme propres aux médias audiovisuels. Il s'agit de lui permettre d'approcher la technicité et la spécificité des différents supports audiovisuels (radio et télévision) et d'intégrer ainsi notamment les outils de l'interview.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les outils techniques de prises de sons, d'images et les logiciels de montage. Gérer un angle pour un reportage radio / TV. Connaître les formes spécifiques du récit radio / TV.</p>		
<p>Prérequis : Lecture, écoute et visionnage de productions audiovisuelles.</p>		
<p>Contenus : Radio / TV : reportages, écritures de flashes, de journaux, de reportages, de documentaires, gestion de tranches horaires d'informations Travail sur la voix, le souffle, le placement du corps et amélioration de l'expression orale Apprendre à « écrire radio » dans un style parlé avec un vocabulaire simple et accessible et s'initier au commentaire sur images Appréhension du direct et de l'improvisation Initiation aux nouveaux modes de consommation radio et télévision (streaming, podcasting)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Approche théorique, analyse de contenus journalistiques, exercices pratiques</p>		
<p>Prolongements possibles : Réalizations éditoriales</p>		
<p>Mots clés : Ateliers professionnels, télévision, radio</p>		

UE24J	Déploiement des méthodes et pratiques	15h TD
	Journalisme	
M24J04	Gestion des flux d'information	semestre 2
<p>Objectifs du module : L'objectif du module est de permettre à l'étudiant de s'acculturer aux outils et méthodes de traitement des flux internes et externes d'information. Le secrétariat de rédaction et la mise en page constituent en effet deux composantes fondamentales de la formation de journaliste. Ce sont aussi les incontournables maillons qui mènent au produit fini.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <p>Connaître le traitement de la copie des acteurs internes du média Valoriser la copie par rapport à une maquette (titrairie, illustration)</p>		
<p>Prérequis : Outils du journalisme, techniques rédactionnelles</p>		
<p>Contenus : Organisation d'une rédaction</p> <p>Le secrétariat de rédaction : la copie, son traitement, le code typographique ; la correction ; les évolutions de la mise en page ; la valorisation de l'information, la titrairie, l'illustration.</p> <p>Initiation aux logiciels professionnels de traitement/intégration de l'information</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Observations et exercices pratiques</p>		
<p>Prolongements possibles : Réalizations et conception éditoriale</p>		
<p>Mots clés : Secrétariat de rédaction, code typographique, mise en page</p>		

UE24J	Déploiement des méthodes et pratiques	25h TD
	Journalisme	
M24J05	Analyse critique de l'information	semestre 2
<p>Objectifs du module : L'objectif est de permettre à l'étudiant d'adopter une posture journalistique en comprenant les enjeux éditoriaux des entreprises de presse.</p>		
<p>Compétences visées : Juger la pertinence de l'information à partir d'une lecture critique de l'information fondée sur une approche comparative de la presse. Evaluer les différences entre les traitements médiatiques (à l'étranger, à partir de concepts éditoriaux novateurs...)</p>		
<p>Prérequis : Lecture, écoute et visionnage professionnel de la presse Connaissance des chartes spécifiques aux pratiques professionnelles</p>		
<p>Contenus : Études comparatives du traitement d'une même actualité par différents titres d'un même support et par différents supports (travail de revue de presse) Travail sur l'éditorialisation d'un titre</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Lectures croisées de la presse écrite et multimédia, écoutes et visionnages de journaux, conférences thématiques, organisation de tables rondes</p>		
<p>Prolongements possibles : Traitement de l'information internationale</p>		
<p>Mots clés : Analyses comparatives, éditorialisation</p>		

UE33J	Prolongement des méthodes et pratiques	20h CM, 10h TD
M33J01	Journalisme Déontologie du journalisme	
<p>Objectifs du module : Fondé sur la connaissance des chartes et des textes fondamentaux régissant la profession de journaliste, l'objectif du module est de permettre à l'étudiant d'interroger ses propres pratiques professionnelles au regard des règles déontologiques.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître et comprendre les textes qui régulent les pratiques professionnelles Connaître l'environnement législatif des pratiques professionnelles</p>		
<p>Prérequis : Sociologie des médias et du journalisme</p>		
<p>Contenus : Les chartes et textes fondamentaux (Charte de 1918 – Charte de Munich – Déclaration FIJ de 1986) La médiation dans les entreprises de presse en France et à l'étranger L'autorégulation chez les journalistes La liberté d'expression de l'émetteur (liberté d'expression/censure - liberté d'expression/restrictions (injure, diffamation, propos discriminatoires ou négationnistes, atteintes à l'ordre public, atteintes à la vie privée) - liberté d'expression/protection du secret des sources) Les limites de la déontologie par rapport au droit.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Aborder les questions éthiques et déontologiques qui se posent dans les rédactions Confronter les règles aux premières pratiques professionnelles des étudiants Rencontres et débats avec des médiateurs</p>		
<p>Prolongements possibles : Les interlocuteurs du journalisme</p>		
<p>Mots clés : Droit, chartes, règles déontologiques, médiation</p>		

UE33J	Prolongement des méthodes et pratiques	25h CM
	Journalisme	
M33J02	Sociologie et enjeux du web	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif du module est de permettre à l'étudiant de s'interroger sur la place du journaliste dans le débat public à l'heure du web 2.0 et de comprendre les stratégies de réorganisations rédactionnelles dans les entreprises de presse. Il s'agira de lui permettre de prendre conscience du flou entourant les responsabilités et leur mise en œuvre sur Internet en distinguant notamment les règles juridiques de la netiquette. Il s'agira enfin de lui permettre de développer sa culture de l'information (au sens d'<i>information literacy</i>).</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les nouvelles formes de diffusion de l'information. Appréhender des notions comme celles de données de bien commun (<i>commons</i>), archives ouvertes (<i>open archives</i>), données publiques (<i>open datas</i>), participation (<i>open source</i>), data-journalisme, externalisation ouverte (<i>crowdsourcing</i>). Appréhender les notions majeures liées à la gestion de l'information (indexation, métadonnées, taxonomie, ontologie, RDF, API...) et les nouveaux actants (services, outils, acteurs) du web</p>		
<p>Prérequis : Connaissances de l'environnement Internet, gestion de flux d'informations, approche des réseaux sociaux</p>		
<p>Contenus : Les apports du datajournalisme Le contexte juridique d'Internet (l'environnement numérique, les acteurs d'Internet, les problèmes de responsabilité et d'applicabilité de la loi sur Internet). La protection de la liberté d'expression du journaliste sur internet. La protection des droits d'auteurs du journaliste sur internet Les nouvelles formes de journalisme sur Internet Les nouvelles organisations rédactionnelles (support papier [<i>print</i>]/ web, combinaison de médias [<i>crossmedia</i>]) La réglementation applicable aux différents types de sites Internet (institutionnel, blog, réseau social, site personnel).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours magistraux Analyse de contenus médiatiques multimédias</p>		
<p>Prolongements possibles : Mise en place de projets rédactionnels (complémentarité journalisme, webmestre, infographiste, développeur informatique)</p>		
<p>Mots clés : Multimédia, droit, data-journalisme</p>		

UE33J	Prolongement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD, 20h TP
	Journalisme	
M33J03	Techniques de l'information en ligne	semestre 3
<p>Objectifs du module : Il s'agit de permettre aux étudiants d'appréhender le travail de desk en lien avec les flux d'informations disponibles sur le Web et de comprendre la portée et les limites des apports des outils</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les outils de veille informationnelle (des flux RSS aux agrégateurs et systèmes d'alertes) Identifier l'infomédiation sociale au sein des communautés virtuelles et les lieux de publication autoritative et distribuée (Blogs Wordpress, Wikipédia, sites professionnels participatifs) Appréhender les spécificités des réseaux sociaux et social bookmarking.</p>		
<p>Prérequis : Sociologie et enjeux du web</p>		
<p>Contenus : Connaissance des nouveaux modèles économiques et éditoriaux de la presse, de leurs enjeux, stratégies et problématiques (gratuité VS accès payant, rapport aux infomédiaires, statut des journalistes face aux contributeurs amateurs) Pratique du webjournalisme et connaissance des acteurs, outils et espaces essentiels de l'information en ligne</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Tour d'horizon des différents espaces de publication sur le web et manipulation des principaux outils du web pour les journalistes, en travaux pratiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : Découvertes d'outils avancés du webjournalisme, data-journalisme, fouille de données (<i>data-mining</i>) et gestion de l'information</p>		
<p>Mots clés : Veille informationnelle, publication en ligne, infomédiation, réseaux sociaux, flux RSS</p>		

UE33J	Prolongement des méthodes et pratiques	50h TP
	Journalisme	
M33J04	Réalisations éditoriales	semestre 3
<p>Objectifs du module : Mettre en œuvre les différentes compétences et connaissances acquises dans le cadre de la réalisation de travaux rédactionnels (savoirs pratiques de recherche et de traitement de l'information).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <p>Amélioration des capacités rédactionnelles : recherche, sélection, rédaction Initiation à l'intégration de la pratique journalistique dans une démarche éditoriale globale Compréhension de la place de chaque maillon de la chaîne de production de l'information Amélioration de la rigueur dans le traitement de l'information</p>		
<p>Prérequis : Connaissance des sources Connaissance de base des écritures journalistiques</p>		
<p>Contenus : Les exercices peuvent porter sur les différentes écritures propres à la radio, à la télévision ou à la presse écrite mais également sur les écritures enrichies caractéristiques du multimédia</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travaux pratiques en situation aussi proche que possible de la réalité professionnelle</p>		
<p>Prolongements possibles : Réalizations éditoriales multi-supports Semaines d'ateliers professionnels Stage de fin de cycle</p>		
<p>Mots clés : Réalizations, rédaction</p>		

UE33J	Prolongement des méthodes et pratiques	20h TD
	Journalisme	
M33J05	Traitement de l'information internationale	semestre 3
<p>Objectifs du module : A partir d'une approche de la circulation planétaire de l'information, il s'agit de permettre à l'étudiant de prendre conscience des dynamiques de sélection, d'uniformisation et de distinction de l'information.</p>		
<p>Compétences visées :</p> <p>Appréhender les enjeux et modalités du traitement de l'information internationale Identifier en retour les spécificités des traitements nationaux de l'information</p>		
<p>Prérequis : Sociologie des médias et du journalisme, économie des médias</p>		
<p>Contenus : Connaissance des paysages médiatiques internationaux Connaissance des producteurs de l'information internationale (agence de presse, chaînes d'information en continu, réseaux sociaux, radios internationales) Approche historique critique de la couverture de l'information internationale Lois de proximité : importance de la « glocalisation » de l'information</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Présentation sur le paysage médiatique de différentes régions du monde.</p>		
<p>Prolongements possibles : Enjeux stratégiques de l'information</p>		
<p>Mots clés : International, glocalisation, mondialisation</p>		

UE33J	Prolongement des méthodes et pratiques	25h TD
	Journalisme	
M33J06	Les interlocuteurs du journalisme	semestre 3
<p>Objectifs du module : Sous l'étiquette « les interlocuteurs du journalisme », apparaissent les acteurs de la communication qui sont amenés à solliciter les journalistes dans le cadre de leur activité professionnelle ainsi que l'ensemble des acteurs non journalistes de la chaîne de l'information. L'objectif du module est de permettre à l'étudiant de prendre conscience de la prégnance de ces sources spécifiques dans la production de l'information, de situer en conséquence le rôle spécifique du journaliste et de maîtriser les interactions possibles.</p>		
<p>Compétences visées : Identifier les savoir-faire et usages des acteurs de la communication organisationnelle, culturelle, politique, sociales</p>		
<p>Prérequis : Sociologie des médias et du journalisme, économie des médias</p>		
<p>Contenus : Présentation des différents niveaux structurels des organisations, les niveaux de direction, les espaces de concertations, les institutions représentatives, les pratiques de réseau et de lobbying Présentation des acteurs (élus, institutions politiques, judiciaires, publiques, privées) sources d'information Présentation des types de supports et des interactions à partir d'exemples concrets</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours et travaux dirigés ; études et exposés</p>		
<p>Prolongements possibles : Environnement et organisation du journalisme</p>		
<p>Mots clés : Organisation, communication, acteurs de l'information</p>		

UE33J	Prolongement des méthodes et pratiques	30h TP
	Journalisme	
M33J07	Techniques rédactionnelles	semestre 3
<p>Objectifs du module : Ce module permet à l'étudiant de maîtriser les techniques et méthodes complexes de la recherche et de la mise en valeur de l'information.</p>		
<p>Compétences visées : Mettre en œuvre et maîtriser les genres complexes : le portrait, l'interview, l'enquête Savoir adapter sa production au public et au support. Identifier les angles pertinents</p>		
<p>Prérequis : Techniques rédactionnelles de base</p>		
<p>Contenus : Les fondements culturels des genres (pratiques dans d'autres formations discursives et activités) La préparation, la mise en œuvre, la rédaction L'application des genres en fonction des supports</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Lectures, exercices, travaux pratiques</p>		
<p>Prolongements possibles : Ateliers de réalisation</p>		
<p>Mots clés : Portrait, interview, enquête.</p>		

UE34J	Modules complémentaires préliminaires	10h CM, 10h TD, 10h TP
	Journalisme	
M34J01C	Etudes et techniques d'enquête	semestre 3
<p>Objectifs du module : Initier les étudiants aux techniques d'enquête, aux différences entre méthodes quantitatives et qualitatives, les conduire à avoir la distance nécessaire par rapport aux sondages et à leur interprétation</p>		
<p>Compétences visées : Acquérir les connaissances théoriques et la maîtrise pratique des outils de l'enquête sociologique, et par là-même un recul critique sur les méthodes de reconstruction de l'opinion (sondages, etc.) Problématiser une démarche de recherche en sciences humaines et sociales Maîtriser des techniques d'entretiens (non directif, semi-directif, focus-group) et la construction d'un questionnaire (types de question, modalités de réponse, biais et formulation) Maîtriser la manipulation d'un logiciel de traitement statistique des données</p>		
<p>Prérequis : Bases en théories de la communication</p>		
<p>Contenus : Analyse de la demande, phase exploratoire et pré-enquête Construction des hypothèses Détermination de la population et échantillonnage. Choix du mode d'administration Construction des outils de recueil Recueil sur le terrain Dépouillement codage et traitement des données Interprétation des résultats et rédaction d'un rapport</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours théorique alternant avec sa mise en œuvre pratique, à travers la réalisation d'une enquête du début à la fin aboutissant à un rapport d'enquête retraçant les questionnements, recherches, différentes étapes menées et résultats obtenus.</p>		
<p>Prolongements possibles : Genres journalistiques connexes tels que l'enquête, l'interview</p>		
<p>Mots clés : Entretiens, méthodes quantitatives et qualitatives, questionnaires, statistiques</p>		

UE34J	Modules complémentaires préliminaires	10h CM, 10h TD, 20h TP
	Journalisme	
M34J02C	Graphies et images	semestre 3
<p>Objectifs du module : Savoir mettre en scène de façon visuelle une information, en ayant recours aux moyens de mise en page, d'illustration (dessin, photographie) et de présentation (infographies)</p>		
<p>Compétences visées : Acquérir une culture de la mise en scène visuelle et la transposer dans le domaine du journalisme Maîtriser le processus de production des imprimés Maîtriser les bases de l'infographie dans le cadre de la production d'une maquette Savoir mettre en œuvre des moyens techniques de mise en page Savoir intégrer des photographies dans une mise en page</p>		
<p>Prérequis : Bases informatiques et initiation aux techniques et pratiques (image, son)</p>		
<p>Contenus : Les principes de la mise en page : origines et histoire de la forme imprimée ; typographie et mises en page (imprimées et sur écrans) ; gabarits d'empagement et attributs typographiques Techniques et étapes d'impression ; la chaîne de production et chaîne graphique ; L'intégration numérique : de la rotative à la presse numérique, le prépresse Apprentissage de la mise en page : découverte de l'outil (menus, palettes, préférences, ...) ; notions élémentaires de mise en page, blocs texte et blocs images, formats, filets, lettrines, ... Feuilles de style (paragraphe et caractères), couleurs et détournages, préparation d'un document à l'impression Réalisation et traitement de l'image photographique : préparation et réalisation de reportage, sélection, mise en page de la photographie, traitement des photographies avec un logiciel</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Etude de documents, analyse et exercice pratique Réalisation de documents simples et complexes</p>		
<p>Prolongements possibles : Ateliers de réalisation</p>		
<p>Mots clés : Graphie, photographie, imprimerie, mise en page</p>		

UE34J	Modules complémentaires préliminaires	30h TP
	Journalisme	
M34J03C	Réalisations radio et télévisuelles	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif de ces réalisations est de permettre à l'étudiant de s'exercer à la production d'information en fonction des différents médias, radio et télévision, et des contraintes spécifiques de temps propres à chacun de ces supports.</p>		
<p>Compétences visées : Analyser des contraintes temporelles propres à chacun des supports Intégration des compétences techniques spécifiques en amont et pendant la diffusion</p>		
<p>Prérequis : L'ensemble des compétences acquises en termes de recherche et de traitement de l'information.</p>		
<p>Contenus : Reportage Plan de montage, montage numérique Plateaux en situation, lancement de sujets Placement de la voix et du corps</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travaux pratiques</p>		
<p>Prolongements possibles : Ateliers de réalisation</p>		
<p>Mots clés : Radio, télévision</p>		

UE43J	Consolidation des méthodes et pratiques	10h CM, 25h TD
	Journalisme	
M43J01	Conception éditoriale	semestre 4
<p>Objectifs du module : L'initiation à la conception éditoriale est un module qui a pour objectif de permettre à l'étudiant d'appréhender les contraintes propres à la création d'un média.</p>		
<p>Compétences visées : Distinguer les différents genres journalistiques (brève, reportage, encadré, ITW, portrait, tribune, édito, etc.) Acquérir la rigueur dans la réflexion sur la ligne éditoriale en lien avec une analyse en profondeur des publics et des médias Développer la créativité dans l'exploration des différents concepts rédactionnels Maîtriser les compétences rédactionnelles et les pratiques de terrain grâce à un encadrement régulier Maîtriser l'argumentation afin de défendre un sujet, une ligne éditoriale S'initier au management d'une équipe Maîtriser les échéances dans la production de contenus.</p>		
<p>Prérequis : Sociologie des médias. Graphies et images. Techniques rédactionnelles.</p>		
<p>Contenus : S'exercer sur différents supports, en connaître les exigences. Maîtriser les différents genres journalistiques (brève, reportage, encadré, ITW, portrait, tribune, édito, etc.) Se confronter au travail et aux exigences d'une véritable rédaction journalistique, avec la conception collective d'un projet éditorial (papier, radio, vidéo et web), et sa réalisation concrète de A à Z. Cela inclut la création artistique (graphique, sonore, etc.), la tenue à intervalles réguliers de conférences de rédaction, la réalisation de sujets sur le terrain, la rédaction d'articles, de photos, des prises de son et/ou de vidéos, puis une relecture (ou montage), discussion collective de validation et modifications éventuelles, mise en maquette et envoi à l'imprimeur (pour l'écrit) dans des délais impartis.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Exercice pratique devant prendre en compte l'ensemble des contraintes et tout particulièrement les contraintes temporelles</p>		
<p>Prolongements possibles : Création de médias par les étudiants. Stage de fin d'études</p>		
<p>Mots clés : Création artistique, ligne éditoriale, management d'une équipe, délais, périodicité</p>		

UE43J	Consolidation des méthodes et pratiques	20h CM
	Journalisme	
M43J02	Enjeux stratégiques de l'information	semestre 4
<p>Objectifs du module : Ce module couronne l'ensemble du travail effectué pendant quatre semestres de suivi de l'information. Il vise à définir la place de l'information au sein des différents enjeux stratégiques et à permettre à l'étudiant de réfléchir sur le poids des enjeux stratégiques dans la production de l'information et sur l'activité du journaliste dans ce contexte.</p>		
<p>Compétences visées : Actualisation des compétences encyclopédiques Réflexion sur la déontologie Appropriation des liens entre information et démocratie Analyse critique du rapport des médias aux objets de l'actualité, du rapport aux sources, aux publics (consommateurs/citoyens), aux annonceurs et actionnaires des industries médiatiques, à l'Etat. Analyse de l'agenda et des cadres médiatiques, réflexion sur la traduction discursive des modèles économiques et éditoriaux et sur leurs espaces de renouvellement</p>		
<p>Prérequis : Suivi de l'actualité, analyse critique de l'information, traitement de l'information internationale</p>		
<p>Contenus : Appréhender les différents acteurs qui agissent dans le paysage international de l'information : experts, <i>think tanks</i>, firmes de communication, agences de presse etc. et analyser leur impact sur la production de l'information. Etudier des cas de « couvertures » problématiques dans l'histoire du journalisme</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Réflexions théoriques à partir de cas pratiques</p>		
<p>Prolongements possibles : analyse de discours, approfondissement de la démarche critique sur les discours journalistiques et le traitement de l'actualité ; identification des situations problématiques, des contraintes et stratégies de tous ordres dans les situations de production de l'information.</p>		
<p>Mots clés : Discours, sources, agenda médiatiques, influence.</p>		

UE43J	Consolidation des méthodes et pratiques	20h CM
	Journalisme	
M43J03	Environnement et organisation du journalisme	semestre 4
<p>Objectifs du module : L'objectif est de permettre à l'étudiant de comprendre les modalités et moyens des relations de travail dans l'entreprise médiatique et autour d'elle.</p>		
<p>Compétences visées : Situer les droits des salariés Etre capable de comprendre le paysage syndical dans la société française Mesurer les lieux de relation avec les publics</p>		
<p>Prérequis : Immersion au sein d'une entreprise de presse</p>		
<p>Contenus : La fonction « personnel » dans l'entreprise médiatique et la gestion des ressources humaines Le dialogue social, l'expression des employés, les conflits et procédures de négociation Les institutions de représentation des salariés, les organisations syndicales Les espaces d'interaction avec les usagers des médias, associations, forums, débats, courriers</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours, étude de documents, conférences</p>		
<p>Prolongements possibles : Formations ultérieures dans le domaine de la gestion des médias</p>		
<p>Mots clés : Ressources humaines, syndicats, usagers</p>		

UE43J	Consolidation des méthodes et pratiques	30h TD, 20h TP
	Journalisme	
M43J04	Traitement de l'information spécialisée	semestre 4
<p>Objectifs du module : Il s'agit de permettre à l'étudiant d'appréhender la diversité des modalités de l'information, selon trois axiomes : la proximité, la généralité, la spécialité</p>		
<p>Compétences visées : Savoir analyser une offre éditoriale en fonction de son organisation discursive et la mise en scène de son projet Comprendre les enjeux, ressorts et moyens de l'information de proximité par rapport à l'information généraliste Situer les principales spécialités et leurs applications dans les médias (supports spécialisés et rubriques)</p>		
<p>Prérequis : Techniques rédactionnelles, connaissance de l'actualité</p>		
<p>Contenus : L'identité éditoriale (organisation énonciative, rubricage, genres) L'organisation des rédactions locales, quotidiennes, magazines. Le rôle de l'information de proximité dans un espace local. Les différentes formes de l'information spécialisée et ses supports Les spécificités des spécialités journalistiques (économie, sport, politique, international, société, culture, sciences, etc.) du point de vue de leur organisation de production, de leurs acteurs (journalistes, experts, correspondants), de leurs contenus, de leurs fonctions.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours, lectures spécialisées, conférences.</p>		
<p>Prolongements possibles : Formations ultérieures dans un domaine de spécialité</p>		
<p>Mots clés : Identité éditoriale, information spécialisée, information généraliste, information de proximité</p>		

UE44J	Modules complémentaires de continuation	25h TP
	Journalisme	
M44J01C	Atelier de réalisation : presse	semestre 4
Objectifs du module : Réalisation de niveau professionnel		
Compétences visées : Savoir mettre en œuvre une production journalistique dans la totalité de ses aspects, jusqu'à sa diffusion		
Prérequis : Tous modules de connaissance des médias et du journalisme, du point de vue culturel, social, économique, pratique		
Contenus : Réalisation en temps réel, en équipe rédactionnelle spécialisée, éventuellement en relation avec d'autres équipes travaillant sur d'autres supports, d'une production dont la qualité est comparable à une production professionnelle.		
Modalités de mise en œuvre : Travaux pratiques		
Prolongements possibles : Stage de fin d'études		
Mots clés : Réalisation		

UE44J	Modules complémentaires de continuation	25h TP
	Journalisme	
M44J02C	Atelier de réalisation : radio	semestre 4
Objectifs du module : Réalisation de niveau professionnel		
Compétences visées : Savoir mettre en œuvre une production journalistique dans la totalité de ses aspects, jusqu'à sa diffusion		
Prérequis : Tous modules de connaissance des médias et du journalisme, du point de vue culturel, social, économique, pratique		
Contenus : Réalisation en temps réel, en équipe rédactionnelle spécialisée, éventuellement en relation avec d'autres équipes travaillant sur d'autres supports, d'une production dont la qualité est comparable à une production professionnelle.		
Modalités de mise en œuvre : Travaux pratiques		
Prolongements possibles : Stage de fin d'études		
Mots clés : Réalisation		

UE44J	Modules complémentaires de continuation	25h TP
	Journalisme	
M44J03C	Atelier de réalisation : télévision	semestre 4
Objectifs du module : Réalisation de niveau professionnel		
Compétences visées : Savoir mettre en œuvre une production journalistique dans la totalité de ses aspects, jusqu'à sa diffusion		
Prérequis : Tous modules de connaissance des médias et du journalisme, du point de vue culturel, social, économique, pratique		
Contenus : Réalisation en temps réel, en équipe rédactionnelle spécialisée, éventuellement en relation avec d'autres équipes travaillant sur d'autres supports, d'une production dont la qualité est comparable à une production professionnelle.		
Modalités de mise en œuvre : Travaux pratiques		
Prolongements possibles : Stage de fin d'études		
Mots clés : Réalisation		

UE44J	Modules complémentaires de continuation	25h TP
	Journalisme	
M44J04C	Atelier de réalisation : internet	semestre 4
Objectifs du module : Réalisation de niveau professionnel		
Compétences visées : Savoir mettre en œuvre une production journalistique dans la totalité de ses aspects, jusqu'à sa diffusion		
Prérequis : Tous modules de connaissance des médias et du journalisme, du point de vue culturel, social, économique, pratique		
Contenus : Réalisation en temps réel, en équipe rédactionnelle spécialisée, éventuellement en relation avec d'autres équipes travaillant sur d'autres supports, d'une production dont la qualité est comparable à une production professionnelle.		
Modalités de mise en œuvre : Travaux pratiques		
Prolongements possibles : Stage de fin d'études		
Mots clés : Réalisation		

e. Description des modules : option *Métiers du livre et du patrimoine*

UE14M	Instauration de méthodes et pratiques	30h CM
	Métiers du livre et du patrimoine	
M14M01	Histoire du livre, bibliologie – Histoire de l'art et du patrimoine	semestre 1
<p>Objectifs du module : Faire acquérir une culture historique du livre, du papyrus au numérique. Faire connaître les évolutions de la fabrication du livre, de ses métiers et des pratiques de lecture.</p>		
<p>Compétences visées : Suivre l'évolution du livre et de ses usages en lien avec les grands courants de la pensée et l'histoire des sociétés humaines.</p>		
<p>Prérequis : Connaissances en histoire générale.</p>		
<p>Contenus : L'apparition et la diffusion de l'écriture. Les manuscrits. L'invention et la diffusion de l'imprimerie. L'évolution de la fabrication du livre. L'histoire des métiers du livre. La censure du livre. La démocratisation du livre à l'époque contemporaine.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : En CM, l'enseignant aborde les différents points listés et les illustre par des documents et des supports audiovisuels.</p>		
<p>Prolongements possibles : Politiques culturelles. Sociologie de la culture.</p>		
<p>Mots clés : Livre. Histoire. Société. Culture.</p>		

UE14M	Instauration de méthodes et pratiques	10h TD, 20h TP
	Métiers du livre et du patrimoine	
M14M02	Techniques documentaires	semestre 1
Objectifs du module : Faire identifier et utiliser les différents outils de recherche d'information et de traitement du document.		
Compétences visées : Savoir reconnaître un document physiquement et l'appréhender intellectuellement. En extraire le contenu essentiel pour en optimiser la diffusion et l'utilisation. Comprendre en quoi le document participe d'un langage et d'un système.		
Prérequis :		
Contenus : Établir une typologie des différents documents. Analyser un document : définir les concepts, extraire les mots-clés. Appréhender les différents langages documentaires : classifications, thésaurus.		
Modalités de mise en œuvre : TD permettant d'aborder des notions de bases. TP de mise en application avec des outils informatiques.		
Prolongements possibles : Indexation et catalogage. Informatique documentaire.		
Mots clés : Typologie des documents. Analyse documentaire. Langage documentaire. Classification. Thésaurus. Mots clés.		

UE14M	Instauration de méthodes et pratiques	40h TP
	Métiers du livre et du patrimoine	
M14M03	Outils spécifiques aux différents métiers	semestre 1
<p>Objectifs du module : Initiation aux outils professionnels des métiers des bibliothèques/médiathèques, librairies, maisons d'édition et musées/patrimoine.</p>		
<p>Compétences visées : Apprendre à connaître les outils professionnels (sites web, catalogues, bases de données, etc.), à les utiliser et à les situer dans l'environnement global des métiers du livre et du patrimoine. Être capable d'identifier, d'utiliser et d'analyser les outils professionnels sus-visés.</p>		
<p>Prérequis : Bases informatiques.</p>		
<p>Contenus : Pour chacun des quatre domaines, en fonction des spécialités développées, il s'agit de présenter aux étudiants et de commencer à leur faire manipuler les outils qui participent de la professionnalité spécifique des domaines des bibliothèques, librairies, maisons d'édition ou patrimoine.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Il s'agit principalement de travaux pratiques, mais ils peuvent être précédés d'enseignements plus magistraux visant à dresser un panorama critique des outils.</p>		
<p>Prolongements possibles : Une partie des outils rencontrés lors de ce premier semestre sera étudiée de façon plus approfondie lors des semestres suivants et du stage.</p>		
<p>Mots clés : Outils professionnels.</p>		

UE24M	Déploiement des méthodes et pratiques	20h TD
	Métiers du livre et du patrimoine	
M24M01	Indexation et catalogage	semestre 2
Objectifs du module : Initier les étudiants à la pratique du catalogage et de l'indexation.		
Compétences visées : Appréhender les différentes normes de catalogage et savoir les utiliser. Savoir mettre en œuvre les principes de l'indexation matière. Savoir utiliser des listes d'autorité matière.		
Prérequis : Techniques documentaires.		
Contenus : Présentation des normes de catalogage. Application des normes de catalogage aux livres. Pratique de l'indexation matière selon des listes d'autorité. Présentation et initiation à l'utilisation de RAMEAU.		
Modalités de mise en œuvre : TD visant à la présentation des outils et à leur utilisation.		
Prolongements possibles : Catalogage d'autres types de documents (publications en série, phonogrammes, vidéogrammes, documents électroniques..). Approfondissement de l'utilisation de RAMEAU. Stage.		
Mots clés : Catalogage. Indexation. Traitement intellectuel du document.		

UE24M	Déploiement des méthodes et pratiques	30h TP
	Métiers du livre et du patrimoine	
M24M02	Informatique documentaire	semestre 2

Objectifs du module :

Comprendre les principes fondamentaux de l'informatique documentaire et de l'information numérique, ainsi que leurs applications dans les métiers du livre.

Compétences visées :

Connaître les principes de création et de fonctionnement des bases de données documentaires, ainsi que leurs évolutions actuelles.

Savoir utiliser les bases de données documentaires (catalogues en ligne, bases d'articles...).

Connaître les principaux modes de numérisation des documents textuels et les grands principes des bibliothèques numériques.

Connaître les applications des technologies web en matière documentaire et leur impact sur les métiers du livre.

Prérequis :

Bases informatiques.

Techniques documentaires.

Contenus :

Architecture des données : base de données, modèle relationnel.

Catalogues : interface, structure des données.

Document numérique : métadonnées, procédés de numérisation.

Échanges de données : notion d'interopérabilité, diffusion de l'information.

Évolution du web (web 1.0, 2.0, 3.0) et applications en matière documentaire.

Modalités de mise en œuvre :

TP avec une partie cours et une partie avec exercices d'application sur ordinateurs.

Prolongements possibles :

Informatique et réseaux. Documents électroniques.

Mots clés :

Informatique documentaire. Bases de données. Données numériques. Document numérique.

UE24M	Déploiement des méthodes et pratiques	20h CM, 10h TD
	Métiers du livre et du patrimoine	
M24M03	Sociologie de la lecture, pratiques culturelles	semestre 2
<p>Objectifs du module : Mettre en question les représentations que les étudiants se font de la culture et de la lecture. Fournir aux étudiants des éléments de connaissance et de compréhension des pratiques culturelles et de lecture.</p>		
<p>Compétences visées : Savoir mettre à distance son rapport spontané à la culture et à la lecture. Connaître l'évolution des pratiques de lecture et des discours qui les ont accompagnées. Identifier les déterminants sociaux qui façonnent les pratiques culturelles et de lecture. Être en mesure d'appliquer des grilles de lecture différente sur les pratiques de lecture.</p>		
<p>Prérequis : Bases en sociologie.</p>		
<p>Contenus : Une partie consacrée à l'anthropologie est souhaitable : présentation de l'anthropologie et des définitions de la culture, réflexions sur l'art dans les sociétés traditionnelles. On peut aussi s'intéresser à l'émergence du champ artistique dans les sociétés occidentales. Présentation de l'émergence de la lecture comme pratique à promouvoir, analyse critique du thème de l'illettrisme. Évolution des pratiques de lecture (et des pratiques culturelles) : de l'écrit aux écrans. Usages sociaux de la lecture et variations selon le genre ou l'âge. Lecture et réception ; les pratiques culturelles face à l'individualisation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours magistraux éventuellement complétés de TD pour des études de cas, des exposés.</p>		
<p>Prolongements possibles : Étude des publics.</p>		
<p>Mots clés : Lecture. Culture. Sociologie. Représentations.</p>		

UE24M	Déploiement des méthodes et pratiques	30h TD
	Métiers du livre et du patrimoine	
M24M04	Techniques spécifiques aux différents métiers	semestre 2
<p>Objectifs du module : Aborder la socio-économie de l'édition française et faire connaître l'organologie des structures éditoriales. Comprendre la situation de la librairie, sa ou ses définitions, sa place dans la chaîne du livre. Faire situer les bibliothèques/médiathèques dans leur environnement administratif et juridique. Aborder les spécificités du patrimoine architectural, écrit et muséal afin de connaître les étapes de la gestion et de la valorisation des collections et/ou des monuments.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître la chaîne du livre et les acteurs dans l'édition. Connaître l'environnement de la librairie et les principaux actes professionnels des libraires. Connaître les différents types de bibliothèques/médiathèques, leurs spécificités et leur complémentarité. Connaître la notion de patrimoine, ses métiers, l'environnement institutionnel et professionnel.</p>		
<p>Prérequis :</p>		
<p>Contenus : Les acteurs de la chaîne du livre dans l'édition. L'environnement de la librairie (contexte économique, juridique, commercial et institutionnel) ; approche des actes professionnels du libraire. Typologie des médiathèques. Découverte des institutions et des activités du secteur du patrimoine.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Une partie cours illustrée par des documents. Travail en groupes.</p>		
<p>Prolongements possibles : PPP. Projet tutoré. Stage.</p>		
<p>Mots clés : Bibliothéconomie. Chaîne du livre. Édition. Institutions. Librairie. Musées. Patrimoine. Relations commerciales.</p>		

UE33M	Prolongement des méthodes et pratiques	30h TP
	Métiers du livre et du patrimoine	
M33M01	Recherches bibliographiques et documentaires	semestre 3
<p>Objectifs du module : Savoir chercher des informations et des références à l'aide d'outils professionnels en partant d'un besoin identifié.</p>		
<p>Compétences visées : Savoir effectuer des recherches d'informations efficaces et pertinentes en utilisant les outils professionnels. Être capable de trouver des références de documents en fonction d'un besoin. Apprendre à repérer les sources d'information. Savoir localiser les documents quels que soient leur nature et leur support.</p>		
<p>Prérequis : Initiation à la recherche d'information. Outils spécifiques. Informatique documentaire.</p>		
<p>Contenus : Présentation des ressources professionnelles contenant de l'information (bases de données factuelles, sites officiels...) et utilisation de ces ressources. Présentation des réservoirs de notices et de documents (catalogues, bases de données bibliographiques, bases de données en texte intégral...) et des outils de localisation. Présentation des sources de l'information scientifique et de leur organisation (banques de données, périodiques en ligne, archives ouvertes...) Réalisation de bibliographies en fonction d'un public ciblé. Initiation à la bibliographie spécialisée.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : TP visant à la réalisation de dossiers documentaires, puis de bibliographies thématiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : Production éditoriale et politique d'acquisition. Techniques spécifiques. Projet tutoré. Stage.</p>		
<p>Mots clés : Recherche d'informations. Bibliographie. Produits documentaires.</p>		

UE33M	Prolongement des méthodes et pratiques	15h TD
	Métiers du livre et du patrimoine	
M33M02	Économie des biens culturels	semestre 3
Objectifs du module : Faire connaître les spécificités économiques des biens culturels.		
Compétences visées : Appréhender la notion de bien culturel. Comprendre la réalité de ces biens dans leurs spécificités économiques.		
Prérequis : Économie générale.		
Contenus : La notion de bien culturel, entre bien privé et bien public. Panorama et typologie des industries culturelles. L'exception culturelle en débat.		
Modalités de mise en œuvre : Travail individuel et collectif sur des documents.		
Prolongements possibles : Politiques culturelles. Droit de la propriété intellectuelle.		
Mots clés : Économie de la culture. Industries culturelles.		

UE33M	Prolongement des méthodes et pratiques	20h CM,
	Métiers du livre et du patrimoine	
M33M03	Droit de la propriété littéraire et artistique	semestre 3
<p>Objectifs du module : Faire connaître les règles qui régissent la protection et l'exploitation des œuvres de l'esprit.</p>		
<p>Compétences visées : Savoir anticiper et respecter les contraintes liées au droit d'auteur et aux droits voisins.</p>		
<p>Prérequis : Principes du droit.</p>		
<p>Contenus : Les droits moraux et patrimoniaux des auteurs. L'exploitation des droits. Les droits voisins du droit d'auteur. Les licences légales. Les sanctions relatives au non-respect des droits de la propriété littéraire et artistique.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours avec illustrations de cas concrets.</p>		
<p>Prolongements possibles : Projet tutoré. Stage.</p>		
<p>Mots clés : Droit d'auteur. Œuvres de l'esprit. Droits voisins.</p>		

UE33M	Prolongement des méthodes et pratiques	20h CM, 10h TD
	Métiers du livre et du patrimoine	
M33M04	Étude des publics, animation et communication	semestre 3
<p>Objectifs du module : Selon les spécialités déclinées (bibliothèque, librairie, édition, patrimoine) au sein de l'option MLP, il s'agit de connaître les publics (ou clients) de ces lieux du document et de sensibiliser les étudiants à l'importance de la prise en compte des populations dans la définition des services qu'on leur propose.</p>		
<p>Compétences visées : Savoir distinguer publics réels et publics potentiels, usagers physiques ou à distance, etc. Connaître les publics, leurs attentes et leurs pratiques. Penser le lien entre l'offre de services et de collections et les publics.</p>		
<p>Prérequis : Sociologie. Sociologie de la lecture. Stage.</p>		
<p>Contenus : Question des publics et définitions de cette notion. Variations et inégalités sociales dans la fréquentation des lieux du document. Questionnement des choix faits dans la proposition des services (y compris des collections) du point de vue des publics. Réflexion sur les modalités pertinentes de communication à destination des publics.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours magistraux éventuellement complétés de TD pour des études de cas, des exposés. On peut aussi inviter les étudiants à interroger un lieu de stage du point de vue des publics réels et potentiels.</p>		
<p>Prolongements possibles : La mission et le mémoire de stage du S4 peuvent être l'occasion de mettre en œuvre une réflexion présentée dans le cadre de ce module.</p>		
<p>Mots clés : Fréquentation. Publics. Usages. Services.</p>		

UE33M	Prolongement des méthodes et pratiques	30h TP
M33M05	Logiciels de gestion spécifiques	
<p>Objectifs du module : Faire travailler sur les logiciels professionnels dans chacun des métiers. Susciter la réflexion sur l'utilisation de ces logiciels dans les organisations concernées.</p>		
<p>Compétences visées : Savoir utiliser les logiciels professionnels. Savoir analyser les enjeux du marché de ces logiciels pour les organisations concernées. Savoir mettre en œuvre une étude comparée de ces logiciels. Appréhender la notion de cahier des charges dans le cadre d'un projet d'informatisation ou de ré-informatisation.</p>		
<p>Prérequis : Bases informatiques. Informatique documentaire.</p>		
<p>Contenus : Typologie de ces logiciels. Les différentes fonctionnalités. Analyse de l'offre logicielle. Étude comparative des différents logiciels présents sur le marché. Lecture et esquisse de cahiers des charges.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : TP à partir des différents logiciels utilisés dans les organisations concernées.</p>		
<p>Prolongements possibles : Projet tutoré. Stage.</p>		
<p>Mots clés : Logiciels documentaires. SIGB. Cahier des charges. Plan d'informatisation. Analyse comparative.</p>		

UE33M	Prolongement des méthodes et pratiques	30h CM
	Métiers du livre et du patrimoine	
M33M06	Organisation politique et administrative – Politiques culturelles	semestre 3
<p>Objectifs du module : Aborder l'histoire et l'actualité du contexte administratif et la politique des biens culturels. Saisir le sens et l'origine des règles qui organisent le champ culturel en France.</p>		
<p>Compétences visées : Comprendre comment les politiques culturelles s'inscrivent dans le contexte administratif et politique. Identifier les constituants et les acteurs des politiques culturelles en France. Mesurer le poids du contexte social, économique et politique dans l'inflexion des politiques culturelles. Définir les relations entre les différents acteurs qui participent à la mise en œuvre des choix publics. Déterminer la part des innovations et des permanences dans une politique culturelle.</p>		
<p>Prérequis :</p>		
<p>Contenus : Histoire des politiques culturelles en France depuis la Révolution. Étude de la mise en place du ministère des Affaires culturelles en 1958/1959, puis de son évolution. Étude des choix politiques nationaux en matière culturelle et de leur traduction dans une administration publique chargée de leur mise en œuvre. Étude des mutations de l'action publique culturelle en relation avec les contextes sociaux, économiques et politiques.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours illustrés par des documents écrits et audio-visuels.</p>		
<p>Prolongements possibles : Sociologie de la lecture. Économie des biens culturels. Projet tutoré.</p>		
<p>Mots clés : Politiques culturelles. Organisation politique. Administration publique. Décentralisation. Déconcentration.</p>		

UE33M	Prolongement des méthodes et pratiques	30h TP
	Métiers du livre et du patrimoine	
M33M07	Publication assistée par ordinateur	semestre 3
<p>Objectifs du module : Donner des bases de culture graphique dans le domaine de l'édition. Fournir une approche précise du prépresse, de la typographie, de la mise en page, du traitement des images et de la photogravure, de la chaîne graphique, du concept éditorial jusqu'au livre imprimé.</p>		
<p>Compétences visées : Acquérir une approche maîtrisée des outils logiciels de mise en page et de traitement d'image. Savoir faire une correction chromatique d'une image, un petit montage de photos, réaliser une maquette simple en respectant des règles graphiques élémentaires, intégrer des corrections ortho-typo dans une maquette, utiliser les feuilles de style de paragraphe et de caractères.</p>		
<p>Prérequis : Connaissance de base de l'utilisation d'un ordinateur, architecture OS Mac préférée.</p>		
<p>Contenus : La lumière, composition, synthèse additive et synthèse soustractive. La quadrichromie. Interface, gestion de l'affichage et des outils. Profils colorimétriques et résolution d'image. Corrections chromatiques, filtres et formats d'enregistrement. Détourage, sélections, calques, masques et traitement de texte. Typographie, (anatomie de la lettre, style, classification Vox-Atypi, composition). Procédés d'impression (quadrichromie, ton direct, trame, <i>offset</i>). Façonnage (papier, formats, imposition, pliage, cahier, reliure). Interface, blocs, contenant/contenu. Texte police, style, composition, lettrine, retraits chaînage. Images, import, habillage, palette couleur. Grille, styles, hiérarchiser, gabarit et folios. Calques, impression, fonds perdus, PDF et organisation des dossiers.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours avec projection de diapos. Salle équipée d'un vidéo-projecteur et d'un poste par étudiant. Exercices appliqués sur des cas concrets. Affichette, carte de visite, double page livre d'art, jaquette et 4^e de couverture.</p>		
<p>Prolongements possibles : Projet tutoré. Mémoire de stage.</p>		
<p>Mots clés : Prépresse. PAO. Maquette. Photogravure. Logiciels d'image</p>		

UE33M	Prolongement des méthodes et pratiques	50h TD, 30h TP
	Métiers du livre et du patrimoine	
M33M08	Techniques spécifiques aux différents métiers	semestre 3
<p>Objectifs du module : Connaître le panorama de l'édition française. Acquérir les bases techniques du métier de libraire. Découvrir les fonds spécifiques des bibliothèques. Connaître et mettre en pratique les techniques liées au patrimoine muséal, architectural et écrit.</p>		
<p>Compétences visées : Savoir situer l'édition française en Europe et sur le marché mondial ; comprendre les caractéristiques du marché du livre en France ; connaître la diversité des différents secteurs éditoriaux. Comprendre les cycles économiques de la librairie ; maîtriser les conditions juridiques de la vente du livre et les techniques d'achat. Développer et actualiser les fonds spécifiques en bibliothèque (littérature jeunesse, musique, DVD...). Connaître les outils de gestion du patrimoine ; identifier les spécificités des publics.</p>		
<p>Prérequis : Techniques spécifiques du S2.</p>		
<p>Contenus : Présentation de la production éditoriale et des différents secteurs éditoriaux ; état des lieux et perspectives de l'édition numérique. La loi relative au prix du livre et ses applications ; les actes de gestion quotidienne en librairie (achats, ventes et retours...) L'organisation des ressources numériques, des fonds sonores et vidéo dans les bibliothèques ; la littérature pour la jeunesse. Présentation des techniques des métiers du patrimoine.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Visite de sites. Travail en groupes et individuel.</p>		
<p>Prolongements possibles : PPP. Projet tutoré. Stage.</p>		
<p>Mots clés : Achat. Bibliothèques. Fonds spécifiques. Gestion. Librairie. Marché éditorial. Panorama de l'édition. Partenariat. Patrimoine. Secteurs éditoriaux. Vente.</p>		

UE34M	Modules complémentaires préliminaires	10h CM, 15h TD
	Métiers du livre et du patrimoine	
M34M01C	Sensibilisation aux métiers	semestre 3
Objectifs du module : Repérer et comprendre les différentes facettes des métiers du livre et du patrimoine.		
Compétences visées : Connaître les métiers du livre et du patrimoine dans toute leur diversité (emplois, statuts). Connaître les différents concours de la fonction publique d'État et de la fonction publique territoriale. Être capable d'appréhender les conséquences du numérique sur l'évolution des métiers.		
Prérequis :		
Contenus : Connaissance des milieux professionnels. Appréhender la place du numérique.		
Modalités de mise en œuvre : Cours, conférences, études de cas.		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Concours . Statuts professionnels. Numérique.		

UE34M	Modules complémentaires préliminaires	25h TD
	Métiers du livre et du patrimoine	
M34M02C	Maîtrise professionnelle de l'écrit	semestre 3
Objectifs du module : Maîtriser l'écrit pour faire face aux situations professionnelles et aux concours.		
Compétences visées : Maîtriser les techniques d'expression écrite dans le domaine professionnel.		
Prérequis : Techniques d'expression écrite (S1 et S2)		
Contenus : Écrits professionnels : argumentaires, notes de lecture, quatrièmes de couverture, notices « coups de cœur », brochures d'information au public. Entraînement aux épreuves écrites de concours, note de synthèse.		
Modalités de mise en œuvre : Exercices individuels et de groupes.		
Prolongements possibles : Techniques spécifiques.		
Mots clés : Écrits professionnels. Note de synthèse.		

UE34M	Modules complémentaires préliminaires	10h CM, 15h TD
	Métiers du livre et du patrimoine	
M34M03C	Communication interculturelle	semestre 3
<p>Objectifs du module : Appréhender la diversité sociale et culturelle. Savoir repérer et utiliser les codes culturels propres aux différents pays.</p>		
<p>Compétences visées : Savoir fournir des supports de communication qui prennent en compte la diversité culturelle.</p>		
<p>Prérequis : Sociologie de la lecture, pratiques culturelles. Étude des publics, animation et communication.</p>		
<p>Contenus : Connaissance des publics. Langue(s) vivante(s) appliquée(s) aux métiers. Cultures et sociétés étrangères.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours, études de cas, travaux de groupes.</p>		
<p>Prolongements possibles : Projet tutoré. Stage.</p>		
<p>Mots clés : Communication. Publics.</p>		

UE34M	Modules complémentaires préliminaires	10h CM, 15h TD
M34M04C	Culture générale et connaissance des fonds	
Objectifs du module : Savoir maîtriser la diversité des productions éditoriales et artistiques. Savoir se repérer dans les différentes composantes de l'histoire des sociétés.		
Compétences visées : Connaître les fonds spécifiques dans le domaine des livres et dans celui du patrimoine. Être capable de mettre en place une politique d'assortiment en librairie.		
Prérequis : Approfondissement en sciences humaines et sociales. Culture générale et humanités. Production éditoriale.		
Contenus : Fonds spécifiques (ex. : littérature jeunesse). Politique d'assortiment. Politique documentaire.		
Modalités de mise en œuvre : Cours, travaux de groupes.		
Prolongements possibles : Projet tutoré. Stage.		
Mots clés : Fonds spécifiques. Politique d'assortiment.		

UE43M	Consolidation des méthodes et pratiques	10h CM, 20h TP
	Métiers du livre et du patrimoine	
M43M01	Ateliers	semestre 4
<p>Objectifs du module : Assurer une synergie des enseignements en faisant appel aux connaissances acquises dans les différents modules de formation.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de fournir des prestations adaptées à un besoin. Être capable de réagir professionnellement en situation réelle.</p>		
<p>Prérequis :</p>		
<p>Contenus :</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Cours de présentations et TP d'exercices pratiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : Stage.</p>		
<p>Mots clés : Mise en situation professionnelle.</p>		

UE43M	Consolidation des méthodes et pratiques	30h TP
	Métiers du livre et du patrimoine	
M43M02	Documents électroniques	semestre 4
<p>Objectifs du module : Situer les documents électroniques dans leur contexte socio-économique Se repérer dans l'offre des outils de lecture électronique et leur évolutions. Permettre d'identifier les types de documents électroniques et les traiter. Initier à un langage de gestion de données numériques évoluant sur le réseau internet.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître les méthodes de traitement des documents sur support particulier (image, son, multimédia). Savoir exploiter les principaux fondements de la norme et du langage XML (eXtensible Markup Language) pour traiter une base de données sur support électronique afin d'en extraire et produire des contenus sous formes électroniques.</p>		
<p>Prérequis : Réseaux. Informatique documentaire.</p>		
<p>Contenus : Le document numérique : présentation. Politique documentaire et gestion des documents électroniques en bibliothèque. Les services documentaires : les bibliothèques numériques (Gallica, LOC, Athi Trust, etc.), les entrepôts (Google books), les portails de publications numériques et numérisées (Carel, Persée, Revues.org). Les services d'agrégation, de syndication et de distribution dans un environnement ouvert (OAI, RSS), dans un environnement propriétaire BtoB (bases de données, abonnement en bouquets, etc.), dans un environnement commercial BtoC (distribution et librairie, l'enjeu des supports de lecture et des formats). Les liens hypertextes et les réseaux documentaires. Les principales instructions de traitement. Le document XML : règles de syntaxe, prologue, feuille de style XSL.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travaux d'approches et exercices pratiques ayant comme support des exemples de bases de données et leurs traitements.</p>		
<p>Prolongements possibles : PPP. Mise en ligne d'une base de données en XML et son traitement.</p>		
<p>Mots clés : Document numérique. Fichiers. Formats. Base de données. XML.</p>		

UE43M	Consolidation des méthodes et pratiques	30h TD
	Métiers du livre et du patrimoine	
M43M03	Note de synthèse	semestre 4
<p>Objectifs du module : Savoir rédiger une note de synthèse.</p>		
<p>Compétences visées : Savoir distinguer et classer les différents types de documents. Savoir repérer la problématique qui leur est commune. Comprendre leur contenu et savoir repérer les idées essentielles. Savoir confronter méthodiquement les documents afin d'organiser une réflexion à partir des idées relevées. Savoir restituer objectivement les idées en les confrontant intelligemment. Maîtriser l'expression écrite (correction et concision). Savoir gérer le travail en temps limité.</p>		
<p>Prérequis : Compréhension, restitution et contraction de texte (exercice préalable de résumé). Savoir organiser une réflexion (maîtrise de la technique de la dissertation).</p>		
<p>Contenus : Description de l'exercice avec présentation de sujets provenant de différents concours, notamment les concours de bibliothécaires. Proposition de plusieurs méthodes afin que l'étudiant puisse choisir celle qui lui convienne le mieux. Étude de dossiers de synthèse de difficulté croissante : exercices de niveau bac+2 avec éventuellement contact avec des sujets de concours de catégorie A. Mise en relation avec des pratiques professionnelles : rédaction de documents pour développer des partenariats et communiquer avec les réseaux culturels de proximité pour la politique d'animation en librairie ; en bibliothèque, rédaction de documents pour développer les partenariats et inscrire l'action des bibliothèques dans les politiques de tutelles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail en TD essentiellement avec épreuves en temps limité, la maîtrise du temps étant essentielle.</p>		
<p>Prolongements possibles : Concours. Poursuite d'études. Rédaction de documents professionnels.</p>		
<p>Mots clés : Note de synthèse. Expression écrite. Préparation concours.</p>		

UE43M	Consolidation des méthodes et pratiques	30h CM,
M43M04	Production éditoriale et politique d'acquisition	
<p>Objectifs du module : Développer des capacités d'analyse et de synthèse d'une production éditoriale et d'une politique d'acquisition quelle que soit la place de médiateur occupée dans la chaîne du livre (éditeur, représentant, libraire, bibliothécaire, documentaliste, centre de ressources, métiers de la communication...).</p>		
<p>Compétences visées : Analyser les enjeux éditoriaux de la chaîne du livre. Assimiler les concepts de ligne et d'identité éditoriale. Construire et maîtriser un argumentaire éditorial. Être capable d'établir une politique d'acquisition pérenne et en adéquation avec les publics et les acteurs de la chaîne du livre.</p>		
<p>Prérequis : Techniques spécifiques aux différents métiers (S2 et S3).</p>		
<p>Contenus : Parce qu'il contient l'ensemble des données techniques et qualitatives d'une production éditoriale, l'argumentaire éditorial est un support de communication normé qui se trouve au centre de toutes les politiques d'acquisition. En analyser le contenu peut permettre d'aborder toutes les phases (de la conception à la réalisation) d'une production éditoriale et de convoquer un ensemble de savoir-faire transversaux abordés aux cours des semestres antérieurs et d'en user pour en conforter les acquis. Il s'agit de confronter l'étudiant à l'étude de toutes les rubriques qui composent un argumentaire et aux façons de les renseigner. De la conception à la composition, jusqu'à la réalisation, il s'agit de questionner le processus dont découle l'information.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : L'étudiant doit être amené à comprendre et/ou concevoir une ligne éditoriale, et ses implications économiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : PPP. Module complémentaire.</p>		
<p>Mots clés : Politique éditoriale. Chaîne du livre. Argumentaire éditorial. Vente. Acquisition.</p>		

UE43M	Consolidation des méthodes et pratiques	30h TD
	Métiers du livre et du patrimoine	
M43M05	Techniques spécifiques aux différents métiers	semestre 4
<p>Objectifs du module : Acquérir un regard critique et constructif sur la forme des produits éditoriaux. Approfondir les techniques du métier de libraire. Connaître les fonds spécifiques des bibliothèques, connaître les partenariats. Approfondir les techniques liées au patrimoine muséal, architectural et écrit.</p>		
<p>Compétences visées : Connaître la chaîne graphique et savoir analyser le graphisme d'un produit éditorial. Bien connaître la gestion et les techniques commerciales, les tâches quotidiennes du libraire ; connaître les principaux partenariats locaux à établir. Développer et actualiser des fonds spécifiques en bibliothèque ; construire des partenariats dans le cadre territorial. Savoir utiliser les outils de gestion des institutions patrimoniales ; être capable de répondre aux demandes des publics et mettre en œuvre une politique d'animation.</p>		
<p>Prérequis : Techniques spécifiques (S2 et S3).</p>		
<p>Contenus : La chaîne graphique. Analyse de produits éditoriaux. Les types de maquettes. Logiciels de gestion en librairie ; relations avec la clientèle ; types de partenariat. Partenaires et institutions de la vie littéraire et culturelle. Étude de documents professionnels.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en situation. Visite de sites. Travail en groupes et individuel.</p>		
<p>Prolongements possibles : Projet tutoré. Stage.</p>		
<p>Mots clés : Animation. Conservation. Gestion. Graphisme. Partenariat. Patrimoine. Techniques de vente.</p>		

UE44M	Modules complémentaires de continuation	5h CM, 20h TD
	Métiers du livre et du patrimoine	
M44M01C	Médiation et communication	semestre 4
Objectifs du module : Être capable d'analyser une situation de communication et de mettre en place des outils de médiation adaptés.		
Compétences visées : Mettre en place une politique de médiation et de communication.		
Prérequis : Expression orale. Étude des publics. Outils spécifiques.		
Contenus : Animation. Médiation culturelle. Communication médias et hors-médias.		
Modalités de mise en œuvre : Cours, travaux de groupes.		
Prolongements possibles : Projet tutoré. Stage.		
Mots clés : Animation. Communication. Médiation culturelle.		

UE44M	Modules complémentaires de continuation	5h CM, 20h TD
	Métiers du livre et du patrimoine	
M44M02C	Commerce et gestion des biens et services culturels	semestre 4
Objectifs du module : Être capable de gérer et de mettre en forme pour la vente des biens et des services culturels.		
Compétences visées : Savoir utiliser les techniques de vente et d'accueil des publics.		
Prérequis : Techniques spécifiques.		
Contenus : Accueil des publics. Techniques de vente. Gestion. Marchandisage et conception de vitrines.		
Modalités de mise en œuvre : Cours, travaux de groupe.		
Prolongements possibles : Stage.		
Mots clés : Techniques de vente. Accueil. Gestion.		

UE44M	Modules complémentaires de continuation	5h CM, 20h TD
M44M03C	Outils d'insertion et préparation aux concours	
Objectifs du module : Se préparer aux concours nécessaires à l'insertion.		
Compétences visées : Être préparé à passer les concours. Savoir mettre en valeur ses compétences.		
Prérequis : Techniques d'expression écrite et orale. Maîtrise des logiciels de mise en page.		
Contenus : Rédaction de CV et de lettres de motivation. Préparation aux entretiens oraux. Préparation approfondie aux concours de la fonction publique d'État et de la fonction publique territoriale. Notes techniques.		
Modalités de mise en œuvre : Exercices individuels.		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Concours. Candidatures.		

UE44M	Modules complémentaires de continuation	15h TD, 10h TP
	Métiers du livre et du patrimoine	
M44M04C	Techniques spécifiques	semestre 4
Objectifs du module : Approfondir une ou plusieurs techniques.		
Compétences visées : Approfondir et renforcer une ou plusieurs techniques.		
Prérequis : Techniques spécifiques.		
Contenus : Techniques d'indexation et de catalogage. Logiciels spécifiques aux différents métiers. Numérique.		
Modalités de mise en œuvre : Cours, exercices.		
Prolongements possibles : Stage.		
Mots clés : Techniques métiers.		

f. Description des modules : option *Publicité*

UE14P	Instauration de méthodes et pratiques	25h CM, 15h TD
	Publicité	
M14P01	Marketing fondamental	semestre 1
<p>Objectifs du module : Acquérir les concepts-clés et le vocabulaire du marketing Acquérir un état d'esprit et la démarche marketing S'initier au diagnostic marketing</p>		
<p>Compétences visées : Analyser un marché et son environnement Connaître les valeurs et le territoire d'une marque Poser un diagnostic (situation, marché, positionnement...) Connaître les valeurs et le territoire d'une marque</p>		
<p>Prérequis : Aucun</p>		
<p>Contenus : L'émergence et les définitions du marketing Le marché et l'environnement de l'entreprise Le comportement d'achat du consommateur La segmentation des marchés Le positionnement Les fonctions et le territoire d'une marque La gestion de la marque : extension, diversification, portefeuille... Le capital image et les actifs d'une marque</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de CM, destinées à présenter les fondements théoriques. Les séances de TD permettent des applications concrètes et des études de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : Les autres enseignements de marketing (Techniques d'enquêtes, Stratégie marketing) ainsi que les modules de communication (Communication médias, Marketing direct & Relation client, Marketing expérientiel, Communication hors média, Webmarketing)</p>		
<p>Mots clés : Démarche marketing, état d'esprit marketing, analyse de marché, comportement du consommateur, positionnement, segmentation, ciblage, positionnement, typologie</p>		

UE14P	Instauration de méthodes et pratiques	20h CM, 10h TD
	Publicité	
M14P02	Stratégie de communication	semestre 1
Objectifs du module : Apprendre les méthodologies de la stratégie de communication		
Compétences visées : Identifier un contexte, le besoin de l'annonceur Faire une analyse de l'existant en terme d'image et de communication produit Poser un diagnostic (situation, marché, positionnement...)		
Prérequis :		
Contenus : Les fondements de la communication : objectifs, processus, cibles, classification, lien avec le marketing, positionnement Analyse de la situation et diagnostic Choix du positionnement Choix des objectifs Choix des cibles Elaboration du message Choix et planification des moyens Présentation du budget Moyens de contrôle		
Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de CM, destinées à présenter les fondements théoriques et la méthodologie. Les séances de TD permettent des applications concrètes.		
Prolongements possibles : Les autres enseignements de marketing (Techniques d'enquêtes, Stratégie marketing) ainsi que les modules de communication (Communication médias, Marketing direct & Relation client, Marketing expérientiel, Communication hors média, Webmarketing)		
Mots clés : Diagnostic, positionnement, cible, objectifs, message, moyens, budget, contrôle		

UE14P	Instauration de méthodes et pratiques	10h TD
	Publicité	
M14P03	Créativité	semestre 1
<p>Objectifs du module : Comprendre les ressorts de la créativité. Apprendre à mobiliser les ressources spécifiques à la créativité.</p>		
<p>Compétences visées Développer sa créativité</p>		
<p>Prérequis Aucun.</p>		
<p>Contenus Le fonctionnement de la créativité La recherche des idées Les méthodes de créativité Les exercices pour stimuler sa créativité</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre Les séances de TD permettent des applications concrètes sous la forme d'exercices.</p>		
<p>Prolongements possibles Communication visuelle, Conception-rédaction, Création publicitaire, Atelier créatif</p>		
<p>Mots clés Créativité, idées, imagination, conceptualisation, remue-méninges (<i>brainstorming</i>)</p>		

UE14P	Instauration de méthodes et pratiques	20h TD, 10h TP
	Publicité	
M14P04	Communication visuelle	semestre 1
<p>Objectifs du module : Comprendre les enjeux stratégiques de la communication visuelle. Maîtriser des moyens théoriques, techniques et pratiques pour donner une forme et du sens à une idée. Comprendre les qualités expressives de la lettre. Maîtriser le traitement graphique de l'image.</p>		
<p>Compétences visées Connaître les codes de communication et leur sens (typographie, couleurs, sémiologie de l'image fixe ou animée...) Connaître la sémiologie. Utiliser les ressources du stylisme (<i>design</i>), du conditionnement et de l'emballage (<i>packaging</i>), de l'aménagement d'espace.</p>		
<p>Prérequis</p>		
<p>Contenus Histoire de caractère Voir la typographie Typographie et mise en page Le sens véhiculé L'idée au signe La perception de la forme La perception de la couleur La perception de l'espace La perception des images</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre Le module se compose de séances de TD qui permettent des applications concrètes et des études de cas. Les séances de TP permettent d'acquérir les bases du traitement de l'image et du texte en salle informatique.</p>		
<p>Prolongements possibles Création publicitaire 1, PAO, Création publicitaire 2, Atelier créatif</p>		
<p>Mots clés Communication visuelle, Typographie, Mise en pages</p>		

UE14P	Instauration de méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD, 10h TP
	Publicité	
M14P05	TIC et Médias Sociaux	semestre 1
<p>Objectifs du module : Apprendre les principales techniques pour traiter et transmettre des informations par l'utilisation de l'informatique, des réseaux et des médias sociaux. Utiliser ces techniques dans une optique de communication, d'échange et de partage.</p>		
<p>Compétences visées Animer un blog ou une page sur un réseau social Connaître les principales techniques de production numérique</p>		
<p>Prérequis Aucun.</p>		
<p>Contenus Les TIC : Le web, le web 2.0 Les blogs professionnels Les médias numériques L'e-publicité Les réseaux sociaux : les réseaux sociaux généralistes les réseaux sociaux professionnels</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre Le module se compose de séances de TD qui permettent des applications concrètes et des études de cas. Les séances de TP permettent d'acquérir les bases d'administration de réseaux sociaux et d'un blog.</p>		
<p>Prolongements possibles</p>		
<p>Mots clés Médias sociaux, Réseaux sociaux, Technologies de l'Information et de la Communication, TIC</p>		

UE24P	Déploiement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD
	Publicité	
M24P01	Communication médias	semestre 2
Objectifs du module : Connaître les médias		
Compétences visées : Sélectionner les moyens médias appropriés Elaborer un plan média Répartir les budgets (création, fabrication, achat d'espaces...) Sélectionner les projets de campagne Soumettre à la validation interne et des commanditaires Evaluer la campagne et mettre en place des actions correctives		
Prérequis : Aucun		
Contenus : Les intervenants de la communication média (annonceurs, agences, centrales, régies, médias et organismes de contrôle, d'études et de recherche) Les différents médias et leurs spécificités L'analyse de la campagne quantitative et qualitative (puissance, économie, affinité, audience, couverture, répétition, fréquence, ODV/ODE, CPM, GRP, couverture mémorielle et β de Morgenstern) La réglementation (en lien avec les enseignements de droit)		
Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de CM, destinées à présenter les fondements théoriques. Les séances de TD permettent des applications concrètes et des études de cas.		
Prolongements possibles : Les autres enseignements de communication (Marketing direct & Relation client, Marketing expérientiel, Communication hors média, Webmarketing, Stratégie de Communication)		
Mots clés : Médias, communication, audience, affinité, couverture, répétition, fréquence, puissance, Morgenstern		

UE24P	Déploiement des méthodes et pratiques	25h CM, 10h TD
	Publicité	
M24P02	Communication hors médias, marketing alternatif	semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les techniques hors-médias et leurs nouvelles applications</p>		
<p>Compétences visées : Sélectionner les moyens hors médias appropriés Elaborer un plan hors média Répartir les budgets (création, fabrication, achat d'espaces...) Sélectionner les projets de campagne Soumettre à la validation interne et des commanditaires Evaluer la campagne et mettre en place des actions correctives Réaliser la promotion des ventes Appréhender le marketing alternatif (marketing sensoriel, street marketing...) Concevoir des actions événementielles, de relations publiques et presse</p>		
<p>Prérequis : Aucun</p>		
<p>Contenus : Le hors média Les objectifs Le poids du hors-médias Les différentes techniques (promotion des ventes, relations publiques et presse, événementiel, foires et salons, mécénat et parrainage [<i>sponsoring</i>]) Les nouvelles techniques de marketing hors média (marketing d'influence, street marketing, guérilla marketing, <i>advergames</i>) Le marketing expérientiel (techniques de merchandising physique et virtuel et marketing sensoriel) La réglementation (en lien avec les enseignements de droit)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de CM, destinées à présenter les fondements théoriques. Les séances de TD permettent des applications concrètes et des études de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : Les autres enseignements de communication (Marketing direct & Relation client, Webmarketing, Stratégie de communication)</p>		
<p>Mots clés : Promotion des ventes, relations publiques, foires et salons, mécénat et parrainage (<i>sponsoring</i>), marketing d'influence, marketing de rue (<i>street marketing</i>), « guérilla marketing », jeu vidéo publicitaire (<i>advergames</i>), marketing sensoriel, marchandisage.</p>		

UE24P	Déploiement des méthodes et pratiques	20h TD, 10h TP
	Publicité	
M24P03	Création publicitaire niv.1	semestre 2
<p>Objectifs du module : S'initier aux stratégies techniques et aux méthodes de création publicitaire Assimiler la dialectique des moyens d'expression Favoriser la capacité à mettre en œuvre les codes d'expression Mises en œuvre de copies stratégiques Traduire la stratégie marketing et communication en stratégie de création.</p>		
<p>Compétences visées Utiliser les méthodes de stratégie créative Identifier un contexte, le besoin de l'annonceur Intégrer les contraintes législatives et réglementaires. Créer et adapter les messages aux objectifs définis Faire une analyse de l'existant en terme d'image et de communication produit Proposer une solution et une méthode adaptées (objectifs, messages, cibles, supports)</p>		
<p>Prérequis Communication visuelle, Créativité</p>		
<p>Contenus Le brief créatif Les langages graphiques Rhétorique plastiques, processus de création et proposition créative Techniques informelles et organisées Associations et combinaisons Stratégies de communication publicitaire Cahiers des charges</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre Les séances de TD permettent des applications concrètes et des études de cas. Les séances de TP permettent le travail en micro-agence.</p>		
<p>Prolongements possibles Conception-rédaction, Création publicitaire 2, Atelier créatif</p>		
<p>Mots clés Création, Conception, Stratégie créative</p>		

UE24P	Déploiement des méthodes et pratiques	10h TD, 5h TP
	Publicité	
M24P04	Conception-rédaction niv.1	semestre 2
<p>Objectifs du module : Se familiariser avec l'ensemble des techniques et pratiques de la conception-rédaction Apprendre à formaliser une idée, apprendre à maîtriser la rédaction publicitaire et conceptuelle</p>		
<p>Compétences visées Créer et adapter les messages aux objectifs définis Développer sa créativité et un sens esthétique Être capable de formuler des idées et des concepts créatifs, et de les justifier. Utiliser les procédés rhétoriques et stylistiques. Intégrer les contraintes législatives et réglementaires.</p>		
<p>Prérequis Créativité</p>		
<p>Contenus Le rôle du concepteur-rédacteur dans la fonction création de l'agence, le team créatif Les spécificités de la conception-rédaction publicitaire L'argumentation, le lexique et le style La conception-rédaction de supports de communication : nom de marque ou d'entreprise accroche publicitaire mailing, e-mailing scénario et story-board</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre Le module se compose de séances de TD qui permettent des applications concrètes et des études de cas. Les séances de TP permettent de travailler sur les aspects conceptuels et créatifs dans des exercices d'application.</p>		
<p>Prolongements possibles Création publicitaire, Conception-rédaction 2, Atelier créatif</p>		
<p>Mots clés Conception-rédaction, Copywriting, Rewriting</p>		

UE24P	Déploiement des méthodes et pratiques	20h TP
	Publicité	
M24P05	Production et PAO	semestre 2
<p>Objectifs du module : Comprendre les contraintes et exigences techniques d'un processus de fabrication. Donner aux étudiants une bonne connaissance de l'articulation des logiciels de PAO entre eux (lequel pour quoi faire) et du vocabulaire qui les caractérise (de façon à connaître le langage technique qui permet de dialoguer avec graphistes et agences). Pouvoir maîtriser le montage d'un document utilisant ces logiciels.</p>		
<p>Compétences visées Connaître les principales techniques de production numérique Connaître la chaîne graphique Utiliser un logiciel de PAO Utiliser un logiciel de retouche d'image</p>		
<p>Prérequis Communication visuelle</p>		
<p>Contenus Présentation des logiciels : modes, outils, formats de fichier Pages et gabarits, grille de mise en page Importation et traitement des images Importation et traitement du texte. Règles de composition et d'orthotypographie. Elaboration d'un document simple qui mobilise la retouche photographique, le dessin vectoriel et assemblage du texte et des images et définit les étapes et processus de fabrication. Chaîne de production d'un document</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre Le module se compose de séances de TD qui permettent des applications concrètes et des études de cas. Les séances de TP permettent de travailler sur les aspects d'exécution au travers d'exercices d'application.</p>		
<p>Prolongements possibles Création publicitaire, conception-rédaction</p>		
<p>Mots clés PAO, Infographie, Prépresse, Retouche d'image, Dessin vectoriel, Mise en pages</p>		

UE24P	Déploiement des méthodes et pratiques	20h TP
	Publicité	
M24P06	Multimédia et web	semestre 2
Objectifs du module Utiliser un logiciel d'édition multimédia		
Compétences visées : Savoir référencer les contenus numériques Utiliser un logiciel d'édition multimédia		
Prérequis : Aucun		
Contenus : Utilisation d'un logiciel de création de site web, pour la création de site statique. Notions de base : HTML, CSS. Référencement de sites. Réalisation d'une bannière Mise en ligne		
Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de TD permettant de définir les notions de site web, de référencement de mise en ligne. Les séances de TP permettent d'initier les étudiants à l'univers de travail de logiciel d'édition multimédia : technique d'utilisation du logiciel, création de page web.		
Prolongements possibles : En S3, on abordera la démarche d'élaboration d'un projet de site web en utilisant les techniques apprises dans ce module et une méthodologie de création de site web ergonomique via un cahier des charges.		
Mots clés : Edition HTML, pages web, site web statique, technique de création de pages web Multimédia, web		

UE24P	Déploiement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD
	Publicité	
M24P07	Culture et tendances publicitaires	semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître le fonctionnement d'une agence de publicité Apprendre le vocabulaire publicitaire et celui des marques Observer les tendances qui structurent les marques et la création publicitaire. Apprendre à faire une veille de tendances et concurrentielle.</p>		
<p>Compétences visées Connaître son environnement professionnel Suivre l'actualité du secteur de la communication et des médias. Faire de la veille informationnelle et concurrentielle. Connaître les valeurs et le territoire d'une marque.</p>		
<p>Prérequis Marketing fondamental</p>		
<p>Contenus Les fonctions d'une agence de publicité : Fonction conseil Fonction commerciale Fonction créative Fonction production Le vocabulaire publicitaire : Le « jargon » publicitaire La culture publicitaire Les tendances publicitaires : De l'air du temps, des tendances émergentes aux tendances lourdes Les mouvements d'idées Les influences publicitaires La marque : Fonctions et territoire d'une marque Capital image et les actifs d'une marque</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre Le module se compose de séances de TD permettant des applications concrètes et des études de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles PPP, Création publicitaire, Conception-rédaction, Histoire de la publicité</p>		
<p>Mots clés Publicité, Tendance, Agence de publicité, Culture publicitaire, Marque</p>		

UE33P	Prolongement des méthodes et pratiques	20h CM, 10h TD, 5h TP
	Publicité	
M33P01	Marketing d'études	semestre 3
<p>Objectifs du module : Définir une méthodologie d'étude, la réaliser et l'analyser afin de faciliter la prise de décision au sein de l'entreprise.</p>		
<p>Compétences visées : Analyser l'environnement Mettre en place une méthodologie adaptée Réaliser des études de marché</p>		
<p>Prérequis : Les fondamentaux du marketing</p>		
<p>Contenus : Techniques d'enquêtes : typologie des études : finalités, méthodologie, résultats conception de l'étude cas du recours à un prestataire : définition du cahier des charges Études qualitatives : techniques individuelles techniques de groupe analyse de contenu Études quantitatives : échantillonnage questionnaire administration traitement du questionnaire (statistique descriptive) Présentation du rapport d'études</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de CM, destinées à présenter les fondements théoriques. Les séances de TD permettent des applications concrètes et des études de cas. Les séances de TP permettent d'acquérir les bases d'un logiciel de traitement d'enquête.</p>		
<p>Prolongements possibles : Projets tutorés, stages en particulier celui de S4.</p>		
<p>Mots clés : Analyse de marché, étude quantitative, étude qualitative, analyse de contenu, questionnaire, statistique descriptive</p>		

UE33P	Prolongement des méthodes et pratiques	10h CM, 10h TD
	Publicité	
M33P02	Webmarketing	semestre 3
<p>Objectifs du module : Maîtriser les différents outils du web marketing Comprendre les enjeux du e-commerce</p>		
<p>Compétences visées : Appréhender le webmarketing, le marketing des réseaux sociaux</p>		
<p>Prérequis : Communication médias, Communication hors média et techniques alternatives</p>		
<p>Contenus : Les composantes et les enjeux du web-marketing La présence sur le web (modèles directs et indirects) Les blogs Le référencement naturel L'analyse des visites La publicité en ligne Les relations publiques en ligne Les réseaux sociaux Le marketing mobile Les motivations et freins des consommateurs à utiliser l'e-commerce . Les différentes stratégies de distribution (pure players, Click & Mortar...) La réglementation (en lien avec les enseignements de droit)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de CM, destinées à présenter les fondements théoriques. Les séances de TD permettent des applications concrètes et des études de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : Les autres enseignements de communication (Marketing direct & Relation client, Stratégie de communication). En lien avec les enseignements de conception de sites web</p>		
<p>Mots clés : Site internet, blog, référencement, mobile, multimédia, réseaux sociaux, e-commerce</p>		

UE33P	Prolongement des méthodes et pratiques	15h CM, 10h TD, 5h TP
	Publicité	
M33P03	Gestion d'activités	semestre 3
<p>Objectifs du module : Prévoir et contrôler le budget d'une opération publicitaire Savoir évaluer la rentabilité d'une prestation publicitaire Négocier le meilleur rapport qualité/prix/objectifs auprès de ses partenaires et fournisseurs</p>		
<p>Compétences visées : Optimiser la relation client Négocier avec un client ou un fournisseur Connaître les prix du marché Négocier les conditions du contrat Établir le cahier des charges pour les créatifs et les partenaires Planifier la réalisation matérielle et logistique des actions, produits et supports de communication Construire et contrôler un budget Sélectionner des fournisseurs/prestataires Savoir fixer le prix d'une prestation Savoir utiliser et mettre à jour des tableaux de bord. Contrôler la réalisation de l'intervention, la qualité des produits</p>		
<p>Prérequis : Aucun</p>		
<p>Contenus : La gestion commerciale (notions de chiffre d'affaires, marge, calcul de la rentabilité d'une prestation, seuil de rentabilité, point mort, taux de marge, taux de marque, remises commerciales) La démarche budgétaire (établissement d'un budget prévisionnel, suivi du réalisé) La rédaction d'une proposition commerciale (réalisation de devis et factures) L'évaluation des fournisseurs (sourcing, matrice de sélection) La gestion de clientèle (connaissance des clients, analyse du portefeuille, développement du relationnel client)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de CM, destinées à présenter les fondements théoriques. Les séances de TD permettent des applications concrètes et des études de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles : Projets tutorés et stages. En lien avec les enseignements d'expression, les modules de communication</p>		
<p>Mots clés : Négociation, client, fournisseur, gestion de comptes, marge, chiffre d'affaires, sous-traitance, budget prévisionnel</p>		

UE33P	Prolongement des méthodes et pratiques	20h TD, 10h TP
	Publicité	
M33P04	Création publicitaire niv.2	semestre 3
Objectifs du module : Approfondir les stratégies techniques et les méthodes de création publicitaire		
Compétences visées Utiliser les méthodes de stratégie créative Identifier un contexte, le besoin de l'annonceur Créer et adapter les messages aux objectifs définis Faire une analyse de l'existant en terme d'image et de communication produit Proposer une solution et une méthode adaptées (objectifs, messages, cibles, supports) Décliner et adapter les messages aux différents supports (radio, web, applications mobiles, print, réseaux sociaux...)		
Prérequis Création publicitaire 1		
Contenus Utiliser la dialectique des moyens d'expression Donner du sens à la communication à l'aide des composants iconographiques Mettre à l'épreuve les différents codes d'expression Analyses de copies stratégiques et mises en œuvre Langages graphiques Rhétorique iconique Sens du message Psychologie et communication La communication publicitaire Processus de création Détournements Figures de styles Stratégies de communication Créativité et stratégies		
Modalités de mise en œuvre Les séances de TD permettent des applications concrètes et des études de cas. Les séances de TP permettent le travail en micro-agence.		
Prolongements possibles Conception-rédaction, Atelier créatif		
Mots clés Création, Conception, Stratégie créative		

UE33P	Prolongement des méthodes et pratiques	15h TD, 10h TP
M33P05	Conception-rédaction niv.2	semestre 3
<p>Objectifs du module : Se perfectionner dans la discipline Conception-Rédaction Apprendre à décliner, adapter un message sur plusieurs supports de communication</p>		
<p>Compétences visées Créer et adapter les messages aux objectifs définis Décliner et adapter les messages aux différents supports (radio, web, applications mobiles, print, réseaux sociaux...) Développer sa créativité et un sens esthétique. Utiliser les procédés rhétoriques et stylistiques Être capable de formuler des idées et des concepts créatifs, et de les justifier. Intégrer les contraintes législatives et réglementaires.</p>		
<p>Prérequis Conception-rédaction 1</p>		
<p>Contenus Concevoir une campagne d'affichage pour un produit Trouver un nom et élaborer une stratégie de moyens inventive pour une nouvelle marque Elaborer une création publicitaire globale, pour la presse et l'affichage Expérimenter l'écriture de spots pour la radio, la télévision, le web ou le cinéma.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre: Le module se compose de séances de TD qui permettent des applications concrètes et des études de cas. Les séances de TP permettent de travailler sur les aspects conceptuels et créatifs dans des exercices d'application.</p>		
<p>Prolongements possibles Création publicitaire 2, Atelier créatif</p>		
<p>Mots clés Conception-rédaction, Copywriting, Rewriting</p>		

UE33P	Prolongement des méthodes et pratiques	20h TP
	Publicité	
M33P06	Audiovisuel	semestre 3
Objectifs du module : Apprendre les rudiments de la production d'un film publicitaire, d'un film d'entreprise et d'un clip viral		
Compétences visées Analyser les discours et les images fixes et animées Entretenir un réseau de prestataires Créer et adapter les messages aux objectifs définis Utiliser un logiciel de montage vidéo		
Prérequis Audiovisuel		
Contenus Réalisation d'un film d'entreprise ou corporate Réalisation d'un film publicitaire Réalisation d'un clip viral		
Modalités de mise en œuvre Le module se compose de séances de TD pour les aspects généraux, les séances de TP permettent de travailler sur les aspects techniques.		
Prolongements possibles PAO, Création publicitaire		
Mots clés Audiovisuel, Prise de son, Prise de vues, Montage, Film, Audio		

UE33P	Prolongement des méthodes et pratiques	20h TP
	Publicité	
M33P07	PAO	semestre 3
<p>Objectifs du module : Comprendre les contraintes et exigences techniques d'un processus de fabrication. Donner aux étudiants une bonne connaissance de l'articulation des logiciels de PAO entre eux (lequel pour quoi faire) et du vocabulaire qui les caractérise (de façon à connaître le langage technique qui permet de dialoguer avec graphistes et agences). Pouvoir maîtriser le montage d'un document utilisant ces logiciels.</p>		
<p>Compétences visées Connaître les principales techniques de production numérique Connaître la chaîne graphique Utiliser un logiciel de PAO Utiliser un logiciel de retouche d'image</p>		
<p>Prérequis Communication visuelle, Production et PAO</p>		
<p>Contenus Elaboration de documents qui mobilisent les logiciels de retouche photographique, dessin vectoriel et assemblage du texte et des images.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre Le module se compose de séances de TD qui permettent des applications concrètes et des études de cas. Les séances de TP permettent de travailler sur les aspects d'exécution au travers d'exercices d'application. Les travaux peuvent faire l'objet d'une démarche transversale, en relation avec le cours de création publicitaire et celui de conception-rédaction.</p>		
<p>Prolongements possibles Création publicitaire, Atelier créatif</p>		
<p>Mots clés : PAO, Infographie, Prépresse, Retouche d'image, Dessin vectoriel, Mise en pages</p>		

UE33P	Prolongement des méthodes et pratiques Publicité	20h TP
M33P08	Multimédia et web 2	semestre 3
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce module est de familiariser les étudiants aux deux types d'édition multimédia : L'utilisation d'un logiciel propriétaire en réalisant un projet individuel de développement d'un site web statique et ainsi créer un site web statique ergonomique L'utilisation d'un logiciel libre véritable système de gestion de contenu Internet. avec les CMS Open Source et leur apporter les connaissances de base pour utiliser et administrer un CMS au choix de l'enseignant; Ainsi l'étudiant saura utiliser un système permettant de simplifier la création, la gestion et le partage de contenus sur l'Internet. Savoir faire une évaluation ergonomique d'un site web Mettre en place un cahier des charges pour la création de site web</p>		
<p>Compétences visées : Administrer le contenu d'un site web/ Utiliser un logiciel d'édition multimédia/ Connaître les principales techniques de production numérique</p>		
<p>Prérequis : Multimédia et web 1° du S2</p>		
<p>Contenus : Gestion de Projet de site web (Prérequis 1° année), avec l'élaboration du cahier des charges, l'ergonomie déployée, le style (<i>design</i>). Les différents types de système de gestion de contenus Administrer un système de gestion de contenus pour la mise en place d'un site web. Prise en main du module d'administration : page d'accueil de la console d'administration, organisation des menus, création d'une page de contenu, exemples catégorie/articles (création d'une catégorie, d'articles). Publication d'un article. Gestion des droits d'accès. Gestion des utilisateurs. Mise à jour des contenus (rédacteurs, modérateurs, gestionnaires, etc.). Sécurité</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de TD/cours permettant de savoir évaluer l'ergonomie d'un site web. Savoir construire un cahier des charges. Les projets se feront en séance de TP</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Multimédia, web, gestion de projet de création de site, cahier des charges, ergonomie du site, suite logicielle multimédia, logiciel libre (<i>open source</i>), gestion des contenus multimédias/ système de gestion de contenus (<i>CMS</i>),</p>		

UE34P	Modules complémentaires préliminaires	10h CM, 10h TD, 5h TP
	Publicité	
M34P01C	Management	semestre 3
<p>Objectifs du module : Connaître les principales techniques de communication et de management pour améliorer son leadership.</p>		
<p>Compétences visées : Améliorer son leadership : Présenter et défendre un projet. Conduire une réunion. Gérer un conflit. Proposer un système de motivation approprié pour une équipe. Identifier un style de management à partir d'une étude de cas. Adapter son style de management en fonction des situations.</p>		
<p>Prérequis Cours théorie de la communication, étude des organisations</p>		
<p>Contenus : Les fondements de la communication interpersonnelle. Techniques de préparation et de conduite de réunion. Techniques de gestion de conflit. Les ressorts et les outils de la motivation au travail. Les styles de management des équipes.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances alliant théorie et ateliers pratiques. Des mises en situation permettent au travers de jeux de rôle d'améliorer sa communication interpersonnelle et ses prestations orales en situation de management d'une équipe. Des études de cas seront également proposées.</p>		
<p>Prolongements possibles : Essentiellement dans les situations professionnelles : stage, conduite de projets, participation à des challenges. Toutes les situations au cours desquelles l'étudiant doit présenter et défendre un projet auprès d'une équipe.</p>		
<p>Mots clés : Communication interpersonnelle, développement personnel, motivation, rémunération, cohésion d'équipe (<i>team building</i>), incitations (<i>incentive</i>), challenge, concours, dotations, leadership, style de management.</p>		

UE34P	Modules complémentaires préliminaires	10h CM, 10h TD, 5h TP
	Publicité	
M34P02C	Sociologie de la consommation	semestre 3
Objectifs du module : Appréhender la consommation par le marketing et par la sociologie		
Compétences visées : Mener des entretiens sur les modes de consommation Analyser le rapport aux objets et à la consommation Comprendre les enjeux du marketing		
Prérequis : Sociologie, psychologie sociale, marketing		
Contenus : Modèles de consommateur, modèles comportementalistes, modèles séducteurs Approche sociologique de la consommation, sociologie compréhensive Outils de gestion d'offre commerciale Outils marketing Outils sociologiques, apport des modèles sociologiques		
Modalités de mise en œuvre : Analyse de cas, Enquête, Cours		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Sociologie, consommation, enquête, modèles de consommateur, sociologie compréhensive, marketing		

UE34P	Modules complémentaires préliminaires	15h TD, 10h TP
	Publicité	
M34P03C	Communication événementielle	semestre 3
Objectifs du module : Concevoir et organiser un événement.		
Compétences visées : Concevoir des actions événementielles		
Prérequis :		
Contenus : Typologie des événements Les métiers de l'événementiel Le concept événementiel La production d'un événement		
Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances alliant théorie et ateliers pratiques. Des études de cas seront également proposées.		
Prolongements possibles : Essentiellement dans les situations professionnelles : stage, conduite de projets, participation à des challenges. Toutes situations au cours desquelles l'étudiant doit présenter et défendre un projet auprès d'une équipe.		
Mots clés : Événement, planning, communication interne, communication externe		

UE34P	Modules complémentaires préliminaires	15h TD, 10h TP
	Publicité	
M34P04C	Techniques de recherche d'emploi	semestre 3
Objectifs du module : Connaître les principaux outils de recherches d'emploi et l'environnement professionnel.		
Compétences visées : Connaître son environnement professionnel		
Prérequis PPP		
Contenus : Ciblage du périmètre de recherche Révision des techniques de recherche d'emploi et préparation aux entretiens Identité professionnelle : construction de son réseau professionnel, construction d'une identité numérique professionnelle		
Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances alliant théorie et ateliers pratiques. Des mises en situation permettent au travers de jeux de rôle d'améliorer sa communication interpersonnelle et ses prestations orales en situation d'entretiens.		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Emploi, entretien, identité professionnelle, réseau professionnel, développement personnel, motivation.		

UE43P	Consolidation des méthodes et pratiques	10h CM, 20h TD
	Publicité	
M43P01	Stratégie marketing	semestre 4
<p>Objectifs du module : Établir un diagnostic stratégique et formuler des recommandations en termes de stratégies de développement et les conséquences au niveau de la segmentation, du ciblage, du positionnement et du marketing mix.</p>		
<p>Compétences visées : Analyser l'environnement Comprendre la stratégie marketing d'une organisation Poser un diagnostic (situation, marché, positionnement...) Élaborer un mix marketing</p>		
<p>Prérequis : Les fondamentaux du marketing</p>		
<p>Contenus : Les notions de stratégie, objectifs, métier, domaine d'activité stratégique (DAS)... Le diagnostic interne (chaîne de valeur) La segmentation stratégique Le diagnostic externe (macro et micro environnements) L'analyse de l'attractivité et de la compétitivité des segments Le choix d'une stratégie (matrices de portefeuille d'activité, options stratégiques de base, stratégies de croissance, stratégies concurrentielles) Les stratégies marketing</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de CM, destinées à présenter les fondements théoriques. Les séances de TD permettent des applications concrètes et des études de cas.</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Démarche marketing, diagnostic interne, diagnostic externe, stratégie, valeurs, domaine d'activité stratégique (DAS)</p>		

UE43P	Consolidation des méthodes et pratiques	10h CM, 15h TD, 10h TP
	Publicité	
M43P02	Marketing direct et relation client	semestre 4
<p>Objectifs du module : Connaître les outils et les techniques du marketing direct Intégrer le Marketing Direct dans la stratégie de communication globale Connaître les enjeux de la relation client Réaliser des documents</p>		
<p>Compétences visées : Concevoir et mettre en place une campagne de marketing direct Optimiser la relation client</p>		
<p>Prérequis : Communication médias, Communication hors média et techniques alternatives, Webmarketing</p>		
<p>Contenus : Le marketing relationnel Définition et enjeux - Marketing transactionnel et marketing relationnel – Marketing one to one – La fidélisation La gestion des fichiers & bases de données Les problèmes éthiques du marketing direct Les principaux outils du marketing direct Le mailing Le marketing téléphonique L'e-mailing Les autres outils La conduite d'une action de marketing direct De la conception à l'évaluation de l'opération</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de CM, destinées à présenter les fondements théoriques. Les séances de TD permettent des applications concrètes et des études de cas. Les séances de TP permettent le travail sur des logiciels de base de données et d'acquérir les bases d'un logiciel de e-mailing</p>		
<p>Prolongements possibles :</p>		
<p>Mots clés : Relation-client, fidélisation, base de données, publipostage (<i>mailing, e-mailing</i>), marketing téléphonique</p>		

UE43P	Consolidation des méthodes et pratiques	20h TD, 10h TP
	Publicité	
M43P03	Atelier recommandation	semestre 4
<p>Objectifs du module : Étudier, réfléchir et formuler une recommandation incluant les aspects stratégiques (marketing et communication), créatifs et opérationnels d'après un brief annonceur réel ou fictif.</p>		
<p>Compétences visées : Identifier une problématique de communication et y répondre (recommandation) Proposer une solution et une méthode adaptées (objectifs, messages, cibles, supports)</p>		
<p>Prérequis : Stratégie de communication, création publicitaire</p>		
<p>Contenus : La recommandation : analyse, stratégie de communication et stratégie des moyens Etudes de cas Briefs annonceurs Note : ce module s'entend comme une synthèse des enseignements de communication et marketing en lien le cas échéant avec l'atelier créatif.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Les séances de TD permettent des applications concrètes et des études de cas. Les séances de TP permettent le travail en micro-agence</p>		
<p>Prolongements possibles : Atelier créatif</p>		
<p>Mots clés : Stratégie de communication, Recommandation, Copie stratégie</p>		

UE43P	Consolidation des méthodes et pratiques	10h TD, 20h TP
	Publicité	
M43P04	Atelier créatif	semestre 4
<p>Objectifs du module : Étudier, réfléchir et concevoir une recommandation créative d'après les aspects stratégiques (marketing et communication et opérationnels)</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de formuler des idées et des concepts créatifs, et de les justifier.</p>		
<p>Prérequis : Conception-rédaction, création publicitaire, PAO</p>		
<p>Contenus : Répondre à un brief créatif Faire des propositions créatives, les adapter et décliner Production de supports de communication Note : ce module s'entend comme une synthèse des cours créatifs (communication visuelle, création publicitaire et conception-rédaction).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances de TD dans lesquelles les étudiants travaillent sous la forme d'un <i>team créatif</i> (directeur artistique et concepteur-rédacteur) à partir d'un <i>brief créatif</i> exclusivement ou d'un <i>brief global</i> en lien avec le module recommandation.</p>		
<p>Prolongements possibles : Atelier recommandations</p>		
<p>Mots clés : Conception, Création, Créatif, Direction artistique, Conception-rédaction</p>		

UE44P	Modules complémentaires de continuation	15h TD, 10h TP
	Publicité	
M44P01C	Contenu de marque	semestre 4
Objectifs du module : Appréhender le contenu de marques (brand content)..		
Compétences visées : Connaître les valeurs et le territoire d'une marque		
Prérequis TIC et médias sociaux, webmarketing		
Contenus : Les contenus éditoriaux La valorisation du capital de la marque Le marketing de l'attention Les acteurs du brand content		
Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances alliant théorie et ateliers pratiques. Des études de cas seront également proposées.		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Médias sociaux, digital, webmarketing, contenu de marque (<i>brand content</i>), capital marque.		

UE44P	Modules complémentaires de continuation	10h TD, 15h TP
	Publicité	
M44P02C	Communication narrative (<i>storytelling</i>)	semestre 4
Objectifs du module : Apprendre à raconter une histoire dans une stratégie de communication.		
Compétences visées : Connaître les valeurs et le territoire d'une marque		
Prérequis TIC et médias sociaux, Webmarketing, Communication médias, Communication hors médias		
Contenus : Les procédés narratifs La création d'un récit La scénarisation		
Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances alliant théorie et ateliers pratiques. Des études de cas seront également proposées.		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Communication narrative (<i>storytelling</i>)		

UE44P	Modules complémentaires de continuation	10h CM, 10h TD, 5h TP
	Publicité	
M44P03C	Relations avec un prestataire	semestre 4
Objectifs du module : Savoir réaliser la maîtrise d'ouvrage d'une action de communication ou publicitaire		
Compétences visées : Connaître son environnement professionnel, technique. Entretien d'un réseau de prestataires : journaliste, imprimeur, infographiste, créateur de sites web Négocier avec un fournisseur Sélectionner des fournisseurs/prestataires Négocier les conditions du contrat		
Prérequis Gestion d'activités		
Contenus : La définition d'un cahier des charges. Les conditions d'un partenariat La négociation et les achats Le contrôle de la sous-traitance		
Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances alliant théorie et ateliers pratiques. Des études de cas seront également proposées.		
Prolongements possibles :		
Mots clés :		

UE44P	Modules complémentaires de continuation	10h CM, 10h TD, 5h TP
	Publicité	
M44P04C	Stratégie de communication digitale	semestre 4
Objectifs du module : Mettre en place une stratégie de communication digitale		
Compétences visées : Appréhender le webmarketing, le marketing des réseaux sociaux. Identifier un contexte, le besoin de l'annonceur Faire une analyse de l'existant en terme d'image et de communication produit Identifier une problématique de communication et y répondre (recommandation)		
Prérequis TIC et médias sociaux, webmarketing		
Contenus : Internet, média de proximité et d'influence Le marketing relationnel, 2.0 et instantané Les blogs professionnels Réseaux sociaux, influence et viralité Identité numérique, <i>buzz</i> négatif (<i>bad buzz</i>) Commerce et objet connecté		
Modalités de mise en œuvre : Le module se compose de séances alliant théorie et ateliers pratiques. Des études de cas seront également proposées.		
Prolongements possibles :		
Mots clés : Médias sociaux, digital, webmarketing, blog, identité numérique, e-commerce		



Diplôme Universitaire de Technologie

METIERS DU MULTIMEDIA ET DE L'INTERNET

Programme Pédagogique National

Sommaire

1- Objectifs de la formation	3
2- Référentiel d'activités et de compétences	3
2.a- Champ d'activités	3
2.a.a- Définition	3
2.a.b- Activités.....	3
2.b- Contexte professionnel.....	4
2.b.a- Type d'organisations	4
2.b.b- Emplois concernés.....	4
2.b.c- Environnement technologique et économique de l'emploi	4
2.b.d- Évolution de l'emploi	5
2.c- Activités et tâches professionnelles.....	5
3- Organisation générale de la formation.....	9
3.a- Descriptif de la formation.....	9
3.a.a- Objectifs	9
3.a.b- Description du cursus.....	10
3.b- Tableaux synthétiques des modules et des UE par semestre.....	11
3.b.a- Semestre 1	11
3.b.b- Semestre 2.....	12
3.b.c- Semestre 3.....	13
3.b.d- Semestre 4.....	14
3.b.e- Récapitulatif	15
3.c- Stage et projets tutorés	16
3.c.a- Stage.....	16
3.c.b- Projets tutorés	16
3.d- Projet Personnel et Professionnel (PPP).....	16
3.e- Orientations pédagogiques, pédagogie par la technologie.....	17
3.f- Prise en compte des enjeux actuels de l'économie	18
4- Fiches modules	19
4.a- Semestre 1	20
4.b- Semestre 2.....	38
4.c- Semestre 3	56
4.d- Semestre 4.....	74

1- Objectifs de la formation

Conformément à l'arrêté du 3 août 2005 modifié relatif au Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la spécialité de DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI), *antérieurement dénommée Services et Réseaux de Communication (SRC)* dispense un enseignement ayant pour objectif de préparer en quatre semestres à des fonctions d'encadrement technique et professionnel dans le secteur du multimédia et de l'internet.

Les métiers du multimédia et de l'internet sont omniprésents : de la conception et réalisation de site internet (entreprises, administrations...) à la gestion de communauté (animation de pages sur les réseaux sociaux). La formation s'attache à intégrer la dimension innovante de ce secteur en s'appuyant sur les connaissances et compétences des métiers d'aujourd'hui. La notion de veille technologique, indissociable de cette formation permet à l'équipe pédagogique d'adapter les enseignements en permanence pour prendre en compte les évolutions technologiques et assurer l'employabilité des diplômés.

Le Programme Pédagogique National (PPN) du DUT MMI permet d'accueillir des étudiants issus de toutes les séries de baccalauréat. Ce programme fait en sorte de fournir à chacun des étudiants une adaptation de parcours propre à permettre sa réussite. Le DUT MMI constitue ainsi une voie de réussite pour les bacheliers de la série littéraire et les bacheliers technologiques quelle que soit leur série. Le PPN privilégie l'usage des mathématiques et autres concepts scientifiques, en tant qu'outils au service de l'acquisition des compétences nécessaires à ces métiers.

La formation MMI met particulièrement l'accent sur la pédagogie de projet et l'accompagnement individualisé de l'étudiant, lui permettant de découvrir la complexité et la pluridisciplinarité du champ d'activités.

Elle prépare le diplômé aux métiers en constante évolution du multimédia et de l'internet tels que définis sur le portail des métiers de l'internet (www.metiers.internet.gouv.fr). Il sera ainsi chargé de mettre en œuvre des dispositifs de communication interne ou externe au sein d'un service de communication dans les entreprises, institutions, collectivités territoriales et associations et exercera un rôle d'interface entre les clients, les créatifs et les prestataires en agences de communication.

Elle permet, en fonction du Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant, l'insertion professionnelle immédiate ou les poursuites d'études.

2- Référentiel d'activités et de compétences

2.a- Champ d'activités

2.a.a- Définition

La spécialité MMI forme des professionnels de la conception et de la réalisation de produits et de services multimédias.

Le titulaire du DUT MMI peut se définir comme un spécialiste polyvalent dans la mesure où ses compétences de technicien s'appuient sur une solide culture à la fois générale et du multimédia.

Il doit donc acquérir de multiples compétences lui permettant d'intervenir à la fois dans la conception des contenus et dans la réalisation des produits et services et leur déploiement. C'est un interlocuteur interne ou externe (prestataire de service) dans la stratégie de communication et de commercialisation de l'organisation (entreprise, administration, association, collectivité, etc.).

2.a.b- Activités

Le titulaire du DUT MMI intervient à plusieurs niveaux dans la conception, la réalisation et le déploiement de produits ou services multimédia :

- dans la définition de cahiers des charges fonctionnels et des spécifications techniques, en relation avec les clients ou les usagers, en appliquant les normes juridiques en vigueur,
- dans l'élaboration des modalités et des conditions de mise en œuvre d'objectifs stratégiques (marketing, communicationnels et techniques...) auxquels doit répondre cette réalisation,
- dans la conception de l'architecture de supports multimédias (travaux imprimés, internet...),
- dans la mise au point de caractéristiques esthétiques et ergonomiques (site internet, plaquette...),

- dans le développement et la programmation d'applications interactives et dynamiques,
- il maîtrise les outils de conception web et graphique et peut participer à des réalisations audiovisuelles,
- il appréhende les enjeux des supports de communication et peut réaliser et mettre en place un plan de communication ou de marketing,
- il développe des sites et des applications, réalise et gère des bases de données, des réseaux informatiques ou des services sur réseaux, et en assure la maintenance et la sécurité,
- il crée des chartes et supports graphiques, conçoit le design de sites web y compris de manière dynamique et participe à la réalisation de documents audiovisuels et à leur intégration.

2.b- Contexte professionnel

2.b.a- Type d'organisations

Tous les secteurs sont concernés par les activités relevant de la communication et de l'informatique et sont source de nombreux emplois pour les techniciens MMI.

Il a vocation à travailler dans les services techniques ou généraux de communication de tout type d'organisation ou en qualité de prestataire de service. Au sein d'une petite structure ses multiples compétences lui permettront de prendre en charge un projet de sa conception à sa réalisation et son déploiement (informatique, infographie, web design, audiovisuel, communication, etc.).

Il pratique ses activités :

- en autonomie totale ou partielle
- en responsabilité partagée au sein d'une équipe
- en responsabilité individuelle.

Domaines d'activités	Organisations et entreprises
<ul style="list-style-type: none"> - les services de communication, - le domaine des médias, - les secteurs de la formation, - les services marketing, - le domaine de l'audiovisuel, - les services informatiques, - le domaine culturel, 	<ul style="list-style-type: none"> - agences de création de sites internet, - agences de conception multimédia, - agences de communication, - agences de création audiovisuelle, - agences de publicité, - organisations publiques et privées, - travailleurs indépendants.

2.b.b- Emplois concernés

Le diplômé MMI est un professionnel polyvalent appelé à réaliser ou participer à la réalisation de projets multimédias et à en assurer l'interface et la coordination.

Il exerce des fonctions très diverses et en rapide évolution (liste non exhaustive) : chargé de communication, chargé de veille technologique et stratégique, gestionnaire de communauté, web marketeur, web designer, web réalisateur, référenceur, intégrateur multimédia, réalisateur multimédia, infographiste 2D/3D, concepteur intégrateur internet, animateur 2D/3D, développeur multimédia, administrateur de réseaux, designer d'interactivité, assistant chef de projet multimédia, etc.

2.b.c- Environnement technologique et économique de l'emploi

L'activité du diplômé s'inscrit dans un contexte d'évolution permanente des métiers de l'internet et du multimédia du fait :

- de la convergence numérique et de l'impact des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) :
Les métiers de l'internet et du multimédia évoluent en raison du développement de nouveaux outils, nouveaux supports et de nouveaux réseaux informatiques. Cet essor nécessite des capacités d'adaptation en matière de conception, de réalisation et de diffusion de l'information ainsi qu'à des formes nouvelles d'organisation du travail.
- des modifications des comportements :

Une attitude de veille constante devient une dominante du champ de métiers.

- des évolutions juridiques et éthiques :

Les contraintes éthiques et juridiques tant nationales qu'internationales sont de plus en plus fortes, particulièrement dans le domaine d'activités des diplômés et font partie intégrante de l'exercice des métiers.

- de l'internationalisation :

La maîtrise de langues étrangères notamment l'anglais, ainsi que l'ouverture à d'autres cultures est indispensable au technicien MMI.

- des évolutions économiques :

La connaissance de la concurrence et l'établissement d'un budget sont également indispensables à la nécessaire évaluation de l'impact des choix opérés.

2.b.d- Évolution de l'emploi

Les enseignements du DUT MMI et la transversalité de la formation ont été conçus pour permettre une évolution et une actualisation des connaissances tout au long de la vie.

Le diplômé pourra s'orienter, à terme, vers la création, la reprise d'une entreprise ou la direction d'un service.

2.c- Activités et tâches professionnelles

Les codes des fiches ROME les plus proches sont :

- E1101 – Animation de sites multimédias,
- E1103 – Communication,
- E1104 – Conception de contenus multimédias,
- E1205 – Réalisation de contenus multimédias,
- M1805 – Études et développement informatique.

Activités et compétences	
Activités	Compétences (être capable de...)
A1 Création	
Activités de base T1.1 Élaboration d'un concept créatif en fonction du support choisi (presse, web, télévision, affiche, jeu vidéo...) T1.2 Traduction du concept et du scénario multimédia en une première représentation visuelle T1.3 Préparation des contenus de la communication y compris en langues étrangères (recueil, évaluation, sélection, rédaction...) T1.4 Prototypage de la solution technique pour validation par le donneur d'ordres (configuration type...) Activités spécifiques T1.5 Rédaction de concepts créatifs (visuels, sonores, écrits...) en fonction du support choisi T1.6 Conception d'une ligne éditoriale de publications, de contenus de messages, de supports de communication... T1.7 Conception et rédaction d'un message en fonction du support média (presse, radio, télévision, web, ...) et de l'axe de campagne défini T1.8 Conception d'un visuel (images, photos, illustrations, ...) en fonction du support de communication T1.9 Conception de projets promotionnels : mécénat et sponsoring, marketing direct, promotion des ventes, publicité sur lieu de vente -PLV-, salons T1.10 Conception de projets pour un support média : affichage,	Compétences de base C1.1 Mettre en œuvre les fondamentaux du langage plastique et du langage filmique C1.2 Choisir les techniques de dessin, d'infographie, d'impression C1.3 Structurer l'information (arborescence, contenus, rubriques, liens...), appliquer les règles de l'ergonomie C1.4 Structurer techniquement un système d'information C1.5 Modéliser une application informatique C1.6 Concevoir un algorithme Compétences spécifiques C1.7 Appliquer une architecture web; une architecture propriétaire C1.8 Appliquer les techniques de « compositing » C1.9 Faire preuve d'invention et de créativité dans l'utilisation des outils

<p>cinéma, internet, intranet, presse, radio, télévision</p> <p>T1.11 Conception d'une application multimédia interactive (navigation, ergonomie, accessibilité, identité sonore et visuelle...)</p> <p>T1.12 Détermination des choix techniques d'architecture logicielle et matérielle et sélection des technologies : matérielles, logicielles, réseaux, configurations...</p>	
<p>A2 Production et intégration</p>	
<p>Activités de base</p> <p>T2.1 Réalisation de produits et supports de communication écrits, visuels, audiovisuels</p> <p>T2.2 Mise en page et enrichissement du document selon les règles typographiques et la charte graphique</p> <p>T2.3 Développement d'applications multimédias</p> <p>T2.4 Sélection puis traitement des images</p> <p>T2.5 Réalisation et composition des éléments graphiques</p> <p>T2.6 Animation 2D, modélisation puis animation 3D</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T2.7 Réalisation de supports de communication écrits, y compris en langues étrangères : catalogues, plaquettes, affichage, communiqués de presse, discours, journal interne, revues, dossiers de presse...</p> <p>T2.8 Réalisation de support communication visuelle : affiche, packaging, film d'animation, film publicitaire, logotype, page web, panneau d'exposition, plaquette publicitaire, dépliant, signalétique...</p> <p>T2.9 Conception et organisation de mini-jeux et concours en ligne</p> <p>T2.10 Postproduction vidéo</p> <p>T2.11 Installation et configuration de systèmes de gestion de contenus (CMS : Content Management System)</p> <p>T2.12 Intégration d'une maquette graphique dans un site internet</p> <p>T2.13 Développement d'une application en lien avec une base de données</p> <p>T2.14 Sélection, assemblage et intégration de services (bases de données, développements spécifiques, ...)</p>	<p>Compétences de base</p> <p>C2.1 Programmer dans des langages informatiques, notamment de développement web (HTML, CSS...)</p> <p>C2.2 Utiliser la chaîne graphique et contrôler la colorimétrie</p> <p>C2.3 Utiliser un logiciel d'édition multimédia</p> <p>C2.4 Utiliser un logiciel de Publication Assistée par Ordinateur -PAO-</p> <p>C2.5 Gérer et mettre en œuvre une configuration matérielle et logicielle locale ou en réseaux</p> <p>C2.6 Utiliser des logiciels de création d'images, fixes ou animées, vectorielle et bitmap, 2D et 3D</p> <p>C2.7 Utiliser des outils logiciels de création audio et vidéo</p> <p>C2.8 Utiliser des outils d'intégration multimédia (image, animation 2D et 3D, vidéo, son, texte)</p> <p>Compétences spécifiques</p> <p>C2.9 Utiliser des appareils de prise de vue et de prise de son</p> <p>C2.10 Utiliser des logiciels et outils de gestion de base de données</p>
<p>A3 Étude, veille, formation</p>	
<p>Activités de base</p> <p>T3.1 Veille sectorielle culturelle, réglementaire, professionnelle, technique, économique</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T3.2 Détermination et mise en œuvre de règles de diffusion, de communication de l'information et de contenu d'un site</p> <p>T3.3 Présentation des produits et applications multimédias livrés, accompagnement ou formation des utilisateurs</p>	<p>Compétence de base</p> <p>C3.1 S'autoformer à de nouveaux outils, logiciels, technologies...</p> <p>Compétences spécifiques</p> <p>C3.2 Animer une formation spécifique, une réunion, y compris dans une langue étrangère</p> <p>C3.3 Mettre en œuvre les techniques du reportage</p>
<p>A4 Pilotage et coordination</p>	
<p>Activités de base</p> <p>T4.1 Définition des modalités de réalisation du projet avec le</p>	<p>Compétences de base</p> <p>C4.1 Conduire un projet</p>

<p>commanditaire</p> <p>T4.2 Constitution du cahier des charges fonctionnel tâches, ressources, délais, coûts...)</p> <p>T4.3 Planification de la réalisation matérielle et logistique des actions, produits et supports de communication</p> <p>T4.4 Évaluation des charges, des risques et des moyens (budgets temps, personnels, coûts...) d'un projet multimédia</p> <p>T4.5 Supervision et coordination de la réalisation de projet</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T4.6 Constitution d'une équipe</p> <p>T4.7 Coordination de l'activité d'une équipe</p> <p>T4.8 Gestion des imprévus</p>	<p>C4.2 Savoir rendre compte</p> <p>Compétences spécifiques</p> <p>C4.3 Construire un budget</p> <p>C4.4 Gérer des ressources</p> <p>C4.5 Appliquer les techniques commerciales, les procédures d'appel d'offres</p> <p>C4.6 Appliquer les techniques de management</p>
<p>A5 Communication et relation client</p>	
<p>Activités de base</p> <p>T5.1 Analyse des besoins du client, de l'utilisateur</p> <p>T5.2 Développement d'un réseau de partenaires</p> <p>T5.3 Présentation du concept créatif au commanditaire</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T5.4 Définition de la politique de communication de la structure, établissement du budget et des dépenses des actions de communication</p> <p>T5.5 Sélection de fournisseurs/prestataires, négociation des conditions du contrat et contrôle de la réalisation de l'intervention, des produits...</p> <p>T5.6 Négociation des partenariats pour le site (liens, jeux, publicité...)</p>	<p>Compétences de base</p> <p>C5.1 Adapter communication et spécificité des médias</p> <p>C5.2 Appliquer les techniques de communication, y compris dans une langue étrangère</p> <p>C5.3 Utiliser des outils bureautiques (traitement de texte, tableur...)</p> <p>C5.4 Utiliser les réseaux stratégiques d'information</p> <p>Compétences spécifiques</p> <p>C5.5 Justifier une démarche ainsi que des choix esthétiques et techniques</p> <p>C5.6 Mettre en pratique les principes de la sémiotique, de la linguistique</p>
<p>A6 Tests et validation</p>	
<p>Activités de base</p> <p>T6.1 Définition et réalisation de phases et procédures de tests techniques et fonctionnels (planification, validation...)</p> <p>T6.2 Vérification de la conformité de la réalisation au projet initial et exécution des modifications (graphisme, ergonomie, navigabilité...)</p> <p>T6.3 Analyse des problèmes techniques, fonctionnels et proposition de correctifs, mises en conformité techniques...</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T6.4 Analyse statistique de l'activité en ligne (mesure d'audience, reporting...)</p>	<p>Compétences de base</p> <p>C6.1 Appliquer le droit de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit à l'image</p> <p>C6.2 Respecter les normes qualité</p> <p>C6.3 Respecter les règles de rédaction pour le web</p> <p>C6.4 Mettre en page / forme selon les règles en vigueur</p> <p>C6.5 Diffuser et communiquer l'information selon les règles en vigueur</p> <p>C6.6 Appliquer les règles de sécurité informatique et télécoms</p> <p>C6.7 Appliquer les règles de sécurisation de fichiers informatiques</p> <p>Compétences spécifiques</p> <p>C6.8 Respecter les règles d'élaboration d'une charte graphique</p> <p>C6.9 Appliquer les règles typographiques</p>

	<p>C6.10 Respecter les normes et standards du web</p> <p>C6.11 Analyser les protocoles réseaux</p>
A7 Documentation, rédactionnel	
<p>Activités de base</p> <p>T7.1 Élaboration et rédaction des spécifications techniques (cahier des charges technique)</p> <p>T7.2 Élaboration et rédaction de documents et supports techniques à destination des développeurs, des utilisateurs, des services informatiques...</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T7.3 Formalisation dans un document des caractéristiques graphiques d'un support multimédia</p> <p>T7.4 Réalisation d'un document d'exécution comportant les caractéristiques techniques nécessaires à la fabrication (impression...)</p> <p>T7.5 Rédaction d'une charte éditoriale notamment dans le cas d'écriture collaborative</p>	<p>Compétences de base</p> <p>C7.1 Formaliser un processus de gestion de projet</p>
A8 Administration de contenus et de services multimédias	
<p>Activités de base</p> <p>T8.1 Exécution des enquêtes et des sondages en ligne auprès des internautes du site</p> <p>T8.2 Mise à jour des données d'activité (tableaux de bord, statistiques, ...) et réalisation du bilan des actions de communication</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T8.3 Mise en production de solutions logicielles et matérielles dans un environnement d'exploitation local et en réseaux (serveurs, clients, postes de travail, systèmes d'exploitation...)</p> <p>T8.4 Mise à jour du site à l'aide d'une interface d'administration</p> <p>T8.5 Administration du contenu d'un site Web</p> <p>T8.6 Participation au suivi et à la mise à jour de base de connaissances de questions/réponses types pour le site y compris en langues étrangères (Foire Aux Questions – FAQ)</p>	<p>Compétences de base</p> <p>C8.1 Utiliser les protocoles et normes télécoms</p> <p>C8.2 Utiliser les principes de l'acquisition, du traitement, du stockage et de la transmission d'informations numériques (image, son, vidéo...)</p> <p>C8.3 Se servir des systèmes d'exploitation informatique</p>
A9 Mercatique, animation et support client	
<p>Activités de base</p> <p>T9.1 Conseil et appui technique aux services internes dans leurs actions de communication</p> <p>T9.2 Mise en œuvre d'actions de relation publique, de diffusion et de promotion de l'information</p> <p>T9.3 Animation de sujets d'échanges avec les internautes et conduite des débats</p> <p>T9.4 Traitement des réponses aux messages (question, réclamation, vente, achat, échange) et aux demandes des internautes</p> <p>T9.5 Contrôle de la qualité des échanges et du déroulement des animations, forums, débats d'internautes</p>	<p>Compétences spécifiques</p> <p>C9.1 Respecter la réglementation des jeux et concours</p> <p>C9.2 Appliquer la réglementation du commerce électronique</p> <p>C9.3 Appliquer les principes déontologiques liés aux débats et échanges</p> <p>C9.4 Animer une formation spécifique, une réunion, y compris dans une langue étrangère</p>

<p>T9.6 Recueil des informations et des échanges entre internautes et capitalisation par thèmes, typologie...</p> <p>Activités spécifiques</p> <p>T9.7 Promotion des intérêts économiques et stratégiques d'une structure, d'une organisation auprès d'institutions politiques et/ou administratives</p> <p>T9.8 Conseil des internautes par téléphone sur des produits, des services en ligne ou sur le site (utilisation, navigation...)</p> <p>T9.9 Animation de jeux auprès de communautés d'internautes</p> <p>T9.10 Gestion et suivi des achats et des commandes en ligne du site</p> <p>T9.11 Présentations, animations, visites guidées auprès de publics (clients, partenaires...)</p>	
---	--

3- Organisation générale de la formation

3.a- Descriptif de la formation

3.a.a- Objectifs

Les objectifs de la formation sont de donner toutes les bases académiques et technologiques à l'étudiant afin qu'il s'insère dans les métiers actuels, tout en assurant son adaptabilité à différents environnements professionnels. La compréhension des situations de travail qu'il est susceptible de rencontrer, la possession d'un bagage culturel étendu, se révèlent indispensables pour dialoguer avec des spécialistes et conditionne sa capacité à s'insérer sur le marché du travail et à évoluer dans des postes à responsabilité croissante. Un module d'aide à la définition du Projet Personnel et Professionnel (PPP) vient aider l'étudiant à entreprendre le travail de réflexion indispensable à la définition d'un parcours universitaire et professionnel.

La pluridisciplinarité et l'acquisition de compétences polyvalentes

Le projet interdisciplinaire qui anime la formation est en correspondance directe avec les exigences professionnelles de la conception et de la production de produits et de services multimédias. Il s'agit de permettre aux étudiants d'acquérir de véritables compétences de polyvalence, fondées simultanément sur la maîtrise des technologies numériques et la compréhension de leurs fonctionnements, de leurs enjeux, de leurs limites, sur les conditions de leur acceptabilité sociale et sur leur capacité à répondre aux besoins des clients et des usagers dans différents contextes d'utilisation. La notion de « spécialiste polyvalent » renvoie donc à une imbrication entre les dimensions techniques et d'usages, débouchant sur des savoir-faire spécifiques et conduisant à l'acquisition de compétences relevant de deux grands champs, l'un technique, l'autre socio-économique et communicationnel.

La pratique de l'interfaçage entre la technique et les usages

Pour la spécialité de DUT MMI, il s'agit de concevoir l'acte de communiquer dans toute sa complexité, au sein d'un environnement socio-technique : l'objectif est de parvenir à construire une signification pertinente entre « l'émetteur » et « le récepteur » à l'aide des technologies de l'information et de la communication, et de concevoir des services prenant en compte les caractéristiques de l'environnement, les contraintes et les attentes des différents types d'usagers.

La compétence communicationnelle renvoie tout d'abord à la capacité de concevoir un projet adapté à des objectifs clairement formulés et à celle de convaincre les parties prenantes. Cela repose sur la **capacité d'interagir avec les multiples acteurs** en présence dans des situations professionnelles de communication inhérentes à la conception d'un produit ou d'un service multimédia. Elle traduit également la capacité à **bâtir un argumentaire adapté aux interlocuteurs** et à l'exprimer clairement, par écrit et oralement.

De même, elle suppose une **aptitude à écouter et à comprendre les différents acteurs d'un projet**, les usagers du produit ou du service final, afin de prendre en compte leurs points de vue, leurs attentes, leurs réticences dans la réalisation.

Enfin, cette compétence fait référence à la **capacité à élaborer et mettre en forme un produit de communication reposant sur l'intégration de médias numériques**, ce qui implique tout à la fois une sensibilité artistique et esthétique, une maîtrise des techniques d'écriture et de scénarisation, en même temps qu'une conscience des processus de réception, d'interprétation, de construction du sens par les destinataires.

Un fort ancrage théorique et universitaire

Formation technologique et professionnalisante, la spécialité MMI est également une formation universitaire dont l'objectif est d'apporter un socle solide et conséquent de compétences aux diplômés. Dans un environnement technique et économique aussi évolutif que celui des produits et des services multimédias, il est essentiel de porter l'accent tant sur les méthodes de travail et d'organisation que sur des outils techniques spécifiques qui évoluent rapidement.

Parallèlement, un espace important est accordé aux enseignements généraux et théoriques. C'est le cas en **sciences et technologies informatiques**, autour des thématiques de la représentation, du traitement et du transport de l'information, ainsi que des principes de fonctionnement des médias numériques. C'est également le cas en **sciences humaines et sociales**, par une initiation aux théories de l'information et de la communication, notamment au travers de l'étude des usages, des enjeux socio-économiques, juridiques et politiques des TIC, ainsi que des transformations sociétales et organisationnelles qui leurs sont associées. C'est enfin le cas sur le plan de **l'expression artistique** où une sensibilisation aux grands courants esthétiques et aux principales techniques est opérée tout au long du cursus.

La participation du milieu professionnel

Les professionnels participent à la vie d'un département par diverses activités : présentation des secteurs d'activité et métiers de la spécialité, entretiens avec des étudiants dans le cadre du Projet Personnel et Professionnel (PPP), participation aux sessions des jurys d'admission et de délivrance des diplômes, de recherche et du suivi des stages, collaboration à des projets. Ils prennent une part directe à l'enseignement pour un volume horaire souhaitable de 20% du total des heures d'enseignement.

Pour cela, il est recommandé de constituer des équipes pédagogiques mixtes, professionnels-enseignants, définissant en commun les objectifs et le déroulement pédagogique. Ainsi, les professionnels fourniront une aide précieuse à l'équipe enseignante en participant aux discussions préalables à la présentation des thèmes et aux séances d'évaluation des résultats.

La pratique des langues étrangères

Dans le domaine d'intervention des techniciens supérieurs MMI, la pratique de l'anglais et la connaissance d'une autre langue sont considérées comme des conditions majeures d'employabilité.

Deux langues sont obligatoires : l'anglais et une autre langue définie par chaque département en fonction du contexte local. Les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) sont mobilisées pour favoriser leur apprentissage.

3.a.b- Description du cursus

L'obtention du DUT donne 120 crédits ECTS (European Credit Transfer System), à raison de 30 crédits par semestre validé. Dans chaque semestre, l'enseignement est organisé en unités d'enseignement, elles-mêmes formées de modules.

Le parcours de formation conduisant au DUT est constitué d'une majeure, qui garantit le cœur de compétences du DUT, et de modules complémentaires qui font partie intégrante de la formation. Ces modules complémentaires sont destinés à compléter le parcours de l'étudiant qu'il souhaite une insertion professionnelle ou qu'il souhaite une poursuite d'études vers d'autres formations de l'enseignement supérieur.

Le cœur de compétences de la formation correspond aux trois premiers semestres (1560 heures), au(x) projet(s) tutoré(s) et au stage. Les modules complémentaires sont placés au quatrième semestre (240 heures). Quel que soit le parcours suivi par l'étudiant, ils font partie intégrante du diplôme universitaire de technologie. Dans ce présent document sont décrits les modules complémentaires conduisant à l'insertion professionnelle immédiate. Ceux destinés à favoriser la poursuite d'études sont offerts à l'étudiant dans le cadre de l'adaptation de son parcours en fonction de son projet personnel et professionnel. Ils font l'objet d'un document annexe. Élaborés par l'IUT en prenant appui sur les préconisations de la Commission Pédagogique Nationale, ils présentent les mêmes caractéristiques en termes de volume horaire et de coefficient entrant dans le contrôle des connaissances que les modules visant l'insertion immédiate.

Le DUT peut être obtenu par des voies différentes, qui permettent à des publics divers, selon des organisations et des horaires adaptés, d'acquérir les savoirs et savoir-faire sanctionnés par un diplôme unique.

Ces voies sont :

- la formation initiale à temps plein (quatre semestres),
- la formation initiale en alternance,

- la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV),
- la formation en 2 semestres à temps plein (année spéciale).

3.b- Tableaux synthétiques des modules et des UE par semestre

Les Cours Magistraux (CM) ont lieu en promotion entière, les Travaux Dirigés (TD) en groupes de 26 étudiants et les Travaux Pratiques (TP) en groupes de 13 étudiants afin de garantir un suivi de qualité de la progression des étudiants et appliquer une pédagogie efficace.

Des enseignements d'adaptation de parcours prennent place au cours du semestre 1. Ils permettent notamment une remise à niveau sur les différentes thématiques abordées au cours du DUT et l'acquisition d'une méthodologie de travail. Ils préparent l'étudiant à être autonome dans ses apprentissages tout au long de son cursus.

3.b.a- Semestre 1

UE11 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : bases

UE12: Culture technologique et développement multimédia : bases

UE	Module		Coeff.		Volume horaire				
	Réf.	Nom	Mod	UE	CM	TD	TP	Mod	UE
Semestre 1									
UE11	M1101	Anglais S1	2	16		15	15	30	270
	M1102	Langue vivante 2 S1	1			10	10	20	
	M1103	Théories de l'information et de la communication S1	1		10	10		20	
	M1104	Esthétique et expression artistique S1	2		10	15	10	35	
	M1105	Écriture pour les médias numériques S1	2		10	10	10	30	
	M1106	Expression, communication écrite et orale S1	3		5	20	15	40	
	M1107	Gestion de projet S1	2		5	15	10	30	
	M1108	PPP S1	1			10	10	20	
	M1109	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S1	2		15	15		30	
	M1110	Adaptation de parcours S1	-			5	10	15	
UE12	M1201	Culture scientifique et traitement de l'information S1	3	14	15	15	15	45	230
	M1202	Algorithmique et programmation S1	2		10	10	10	30	
	M1203	Services sur réseaux S1	3		15	15	20	50	
	M1204	Infographie S1	2			10	20	30	
	M1205	Intégration web S1	2		5	5	20	30	
	M1206	Production audiovisuelle S1	2		5	5	20	30	
	M1207	Adaptation de parcours S1	-				15	15	

Total semestre 1	30	105	185	210		500
-------------------------	-----------	------------	------------	------------	--	------------

3.b.b- Semestre 2

UE21 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement

UE22 : Culture technologique et développement multimédia : approfondissement

UE	Module		Coeff.		Volume horaire				
	Réf.	Nom	Mod	UE	CM	TD	TP	Mod	UE
Semestre 2									
UE21	M2101	Anglais S2	2	15		15	15	30	255
	M2102	Langue vivante 2 S2	1			10	10	20	
	M2103	Théories de l'information et de la communication S2	2		15	15	10	40	
	M2104	Esthétique et expression artistique S2	1		5	10	10	25	
	M2105	Écriture pour les médias numériques S2	1		5	10	10	25	
	M2106	Expression, communication écrite et orale S2	2			15	15	30	
	M2107	Gestion de projet S2	2		5	10	15	30	
	M2108	PPP S2	1			10	10	20	
	M2109	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S2	2		10	15	10	35	
	M2110	Projet tutoré S2 *	1		-	-	-	-	
UE22	M2201	Culture scientifique et traitement de l'information S2	2	15	15	15	15	45	255
	M2202	Algorithmique et développement web S2	2		10	15	20	45	
	M2203	Base de données S2	2		5	10	15	30	
	M2204	Services sur réseaux S2	2		5	5	20	30	
	M2205	Infographie S2	2		5	5	20	30	
	M2206	Intégration web S2	2		10	10	25	45	
	M2207	Production audiovisuelle S2	2		5	5	20	30	
	M2208	Projet tutoré S2 *	1		-	-	-	-	
Total semestre 2				30	95	175	240		510

* Le volume de travail demandé à l'étudiant dans le cadre du projet tutoré global s'élève à 90h cumulées sur le semestre.

3.b.c- Semestre 3

UE31 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise

UE32 : Culture technologique et développement multimédia : maîtrise

UE	Module		Coeff.		Volume horaire				
	Réf.	Nom	Mod	UE	CM	TD	TP	Mod	UE
Semestre 3									
UE31	M3101	Anglais S3	2	15		15	15	30	265
	M3102	Langue vivante 2 S3	1			10	10	20	
	M3103	Théories de l'information et de la communication S3	2		15	15	10	40	
	M3104	Esthétique et expression artistique S3	1		5	10	10	25	
	M3105	Écriture pour les médias numériques S3	2		10	10	15	35	
	M3106	Expression, communication écrite et orale S3	2			15	15	30	
	M3107	Gestion de projet S3	1		5	10	10	25	
	M3108	PPP S3	1			10	10	20	
	M3109	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S3	2		25	15		40	
	M3110	Projet tutoré S3 *	1		-	-	-	-	
UE32	M3201	Culture scientifique et traitement de l'information S3	2	15	10	15	20	45	255
	M3202	Développement web S3	2		5	10	20	35	
	M3203	Programmation objet et événementielle S3	2		5	10	20	35	
	M3204	Services sur réseaux S3	2		5	10	20	35	
	M3205	Infographie S3	2		5	10	20	35	
	M3206	Intégration multimédia S3	2		5	10	20	35	
	M3207	Production audiovisuelle S3	2		5	10	20	35	
	M3208	Projet tutoré S3 *	1		-	-	-	-	
Total semestre 3				30	100	185	235		520

* Le volume de travail demandé à l'étudiant dans le cadre du projet tutoré global s'élève à 90h cumulées sur le semestre.

3.b.d- Semestre 4

Des modules complémentaires sont proposés au S4.

UE41 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante

UE42 : Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante

UE	Module		Coeff.		Volume horaire				
	Réf.	Nom	Mod	UE	CM	TD	TP	Mod	UE
Semestre 4									
UE41	M4101	Anglais S4	2	16		15	15	30	150
	M4102C	Esthétique et expression artistique S4	2		10	15	15	40	
	M4103C	Écriture pour les médias numériques S4	2		10	15	15	40	
	M4104C	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S4	2		10	15	15	40	
	M4105	Projet tutoré S4 *	2		-	-	-	-	
	M4106	Stage S4 **	6		-	-	-	-	
UE42	M4201C	Développement multimédia S4	2	14	10	15	15	40	120
	M4202C	Infographie S4	2		10	15	15	40	
	M4203C	Intégration gestion de contenu S4	2		10	15	15	40	
	M4204	Projet tutoré S4 *	2		-	-	-	-	
	M4205	Stage S4 **	6		-	-	-	-	
Total semestre 4				30	60	105	105		270

* Le volume de travail demandé à l'étudiant dans le cadre du projet tutoré s'élève à 120h cumulées sur le semestre.

** 10 semaines au minimum en incluant le stage en S4 et l'éventuel stage en S1 ou S2 dans le cadre de l'adaptation locale.

3.b.e- Récapitulatif

UE	Nom	Coeff. UE	Volume horaire			
			CM	TD	TP	UE
Semestre 1						
UE11	Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : bases	16	55	125	90	270
UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	14	50	60	120	230
Total semestre 1		30	105	185	210	500
Semestre 2						
UE21	Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	15	40	110	105	255
UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	15	55	65	135	255
Total semestre 2		30	95	175	240	510
Semestre 3						
UE31	Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	15	60	110	95	265
UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	15	40	75	140	255
Total semestre 3		30	100	185	235	520
Semestre 4						
UE41	Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante	16	30	60	60	150
UE42	Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante	14	30	45	45	120
Total semestre 4		30	60	105	105	270
DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet						
Total formation		120	360	650	790	1800

En ce qui concerne « Apprendre Autrement », l'article 15 de l'arrêté précise « qu'un volume horaire de l'ordre de 10 % de la formation encadrée doit y être consacré et qu'il doit être dispensé dans chacun des enseignements et fait l'objet de modules spécifiques ».

La formation transversale est constituée de la langue vivante 1 (anglais), de l'expression, communication écrite et orale ainsi que du PPP ce qui représente un volume horaire total de 275 h dont 140 h de TD et 135 h de TP.

3.c- Stage et projets tutorés

3.c.a- Stage

Le stage permet la connaissance active du monde professionnel et une mise en pratique contextualisée. Il concrétise l'apprentissage d'une méthodologie et favorise l'exercice de l'autonomie dans un environnement professionnel en France ou à l'étranger. Ainsi, à l'issue de ce stage, l'étudiant doit être capable de :

- participer à une approche mercatique du service ou produit envisagé,
- contribuer à la planification des études ou des réalisations mettant en application l'approche projet,
- maîtriser les outils nécessaires à la fabrication de produits et services de communication, notamment dans le web,
- s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires,
- analyser les solutions techno-économiques permettant de dégager les solutions les plus appropriées au problème posé (sous-traitance, achat de matériel, service intégré, devis préalable, etc.).

Placé au quatrième semestre, le stage, d'une durée de 10 semaines au minimum, vise une activité de production de produits ou services multimédias. Il est obligatoirement co-dirigé par un enseignant du département et un professionnel de l'entreprise. Le suivi et l'encadrement du stage sont assurés par le département, notamment par des visites dans les entreprises d'accueil. Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit et à une soutenance publique.

Le stage faisant appel aux compétences, savoir-faire et qualités-clefs développés au cours du cursus, son évaluation est répartie sur l'UE1 et sur l'UE2 (modules M4106 et M4205).

Dans le cadre de l'adaptation locale, il est possible d'envisager un stage d'observation au S1 ou au S2. Toutefois, dans cette hypothèse le stage de quatrième semestre ne pourra avoir une durée inférieure à 9 semaines.

3.c.b- Projets tutorés

La période de projet(s) tutoré(s), d'une durée totale de 300 heures sur les semestres S2, S3 et S4, permet aux étudiants d'expérimenter une situation d'autonomie en activité professionnelle. Selon les choix de mise en œuvre par les départements, le volume peut se décliner en un projet unique ou en plusieurs projets tutorés : un par année ou un par semestre.

Le(s) projet(s) tutoré(s) doit(vent) permettre :

- l'apprentissage et la mise en pratique de la méthodologie de conduite de projet (travail en groupe, gestion du temps de travail, respect des délais, rédaction d'un cahier des charges...),
- la mise en pratique des savoirs et savoir-faire (recherche documentaire, proposition de solutions, réalisation de tout ou partie d'un produit ou service multimédia ...),
- l'apprentissage de l'autonomie,
- l'expérimentation de la transdisciplinarité.

Les sujets des projets peuvent être fournis par les enseignants tuteurs ou par une entreprise, une collectivité locale ou une association. Ils ont pour finalité une réalisation mobilisant les disciplines de la spécialité.

La démarche de projet est initiée dès le premier semestre par le cours de « gestion de projet ». Elle se poursuit par la constitution d'équipes d'étudiants qui doivent, lors des semestres suivants, présenter publiquement un travail de fin d'études abouti.

Chaque équipe est suivie par un enseignant tuteur. Toutefois, l'ensemble des enseignants doivent selon leurs compétences suivre les différentes composantes du projet. Les étudiants doivent établir un rapport de projet et d'autres travaux écrits et oraux en communication et en conduite de projet le cas échéant.

Les projets tutorés donnent lieu à la rédaction d'un rapport écrit et à une soutenance publique devant un jury. Ils sont évalués de manière collégiale.

Les projets faisant appel aux compétences, savoirs faire et qualités-clefs développés au cours du cursus, font l'objet d'une évaluation sur les deux UE (au semestre 2, modules M2110 et M2208, au semestre 3, modules M3110 et M3208 et au semestre 4, modules M4105 et M4204).

3.d- Projet Personnel et Professionnel (PPP)

Le PPP est un travail de fond qui doit permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers du multimédia et des services sur réseaux. Il doit l'amener à mettre en adéquation ses projets et aspirations personnels et les

nécessités des métiers.

Un des objectifs du PPP est de donner des méthodes à l'étudiant pour se projeter dans l'avenir, pour penser son évolution professionnelle tout au long de la vie, en particulier lors des phases de transition (après DUT, recherche d'emploi, réorientation professionnelle ou universitaire...)

L'étudiant doit être capable de :

- cerner les métiers du multimédia et des services sur réseau,
- établir un bilan personnel, définir ses aspirations,
- envisager un métier ou un groupe de métiers,
- définir un parcours de formation.

Le PPP est transversal ; il fait appel à toutes les compétences acquises ou en cours d'acquisition et s'inscrit dans une démarche de recherche personnelle. Si la transmission de l'information peut être globalisée, la concrétisation du Projet Personnel et Professionnel ne peut se concevoir sans un tutorat individuel.

Trois enseignements spécifiques (60 heures) sont dédiés à l'élaboration du PPP au cours des trois premiers semestres. Le PPP doit débuter le plus tôt possible au semestre 1. Il est essentiel qu'il mobilise l'ensemble de l'équipe enseignante.

Les stages et projets tutorés contribuent fortement à la démarche du PPP. D'une part ils permettent à l'étudiant de connaître les secteurs d'activité et de mesurer les compétences professionnelles requises, d'autre part, ils lui permettent d'évaluer ses compétences et d'affiner ses choix professionnels.

Les deux premiers semestres visent à une meilleure connaissance des secteurs d'activité correspondant au DUT, et à l'acquisition de méthodes et d'outils utiles à la démarche d'élaboration du PPP.

Des conférences, forums des métiers, rencontres avec les anciens étudiants peuvent être organisés, ainsi que tout ce qui permet la transmission d'expériences entre étudiants d'une même promotion et entre promotions.

A l'issue des deux premiers semestres, l'étudiant doit être capable d'identifier les secteurs d'activité, les métiers, les contextes professionnels en rapport avec le diplôme qu'il prépare.

Lors du semestre 3, l'étudiant étudie les différents parcours possibles, leurs caractéristiques et finalités. L'étudiant pourra s'appuyer sur ces recherches pour choisir les modules complémentaires et orienter sa recherche de stage. Il doit être à même d'en rendre compte, sous forme d'une présentation argumentée orale ou écrite, qui fera l'objet d'une évaluation.

Ainsi, le choix des modules complémentaires correspond à une première mise en œuvre de ce PPP. Il doit également permettre à chaque étudiant de chercher et de trouver un stage de fin d'études cohérent avec ses choix.

3.e- Orientations pédagogiques, pédagogie par la technologie

La nature intrinsèquement pluridisciplinaire des supports et environnements multimédia et de leur production suppose la mobilisation de savoirs et savoir-faire multiples. La mise en œuvre du projet interdisciplinaire qui fonde le programme du DUT MMI implique ainsi le développement de relations entre les deux UE et, au sein des UE, entre les différents modules de la formation, dans un souci de transversalité et d'acquisition de « compétences plurielles ».

A titre d'exemple, le droit de l'image (étude de cas dans la première UE) et l'exploitation des images de personnes ou de lieux dans une production multimédia (application en TP dans la seconde UE) sont liés. De même, le droit de l'internet (notamment la réglementation concernant les données personnelles dans la première UE) est mis en relation avec la conception de bases de données intégrant des fichiers nominatifs (utilisation lors de TP dans la seconde UE).

L'objet technologique est abordé dans les deux UE en prenant soin de souligner la réciprocité entre les différents enseignements. Il appartient aux équipes pédagogiques de favoriser la prise de conscience de ces liens, dans les différents enseignements et dans la réalisation de travaux faisant intervenir plusieurs modules appartenant aux deux unités d'enseignement.

Par ailleurs, le module de conduite de projet et la réalisation des projets tutorés jouent un rôle central dans la transversalité. Ils doivent permettre d'en catalyser les différents éléments au travers de la réalisation d'un produit ou d'un service de communication.

Tous les aspects de la formation se retrouvent ainsi associés et mis en relation. La cohérence apparaît de manière plus évidente aux étudiants. Les enseignements de conduite de projet visent à apporter les méthodes permettant de procéder à cette articulation, avec un accompagnement spécifique des projets tutorés. Ils assurent ainsi la prise

en compte de toutes les dimensions auxquelles font référence les produits et services multimédias. C'est le cas sur le plan des contenus mais aussi en ce qui concerne le mode d'organisation des projets tutorés, réalisés par petits groupes d'étudiants, devant se coordonner, établir une planification, respecter des normes strictes pour la formalisation de leurs travaux et des relations avec les différentes parties prenantes.

La formation est ainsi articulée autour d'une véritable pédagogie par projets, qui contribue à rendre les étudiants capables de travailler selon un mode usuel d'organisation des activités de conception et de réalisation de produits et de services multimédias.

Enfin, les stages et projets participent d'une mise en situation professionnelle autonome dont le rôle est essentiel :

- pour la progression pédagogique elle-même, parce qu'ils permettent aux étudiants de tester leurs connaissances, leurs capacités et d'identifier leurs manques, d'acquérir de nouvelles connaissances en autonomie, et de mieux percevoir en retour les apports des divers enseignements et situations pédagogiques,
- pour l'acquisition de compétences pratiques, en assurant aux futurs diplômés une efficacité immédiate ou très rapide dès leur insertion professionnelle.

3.f- Prise en compte des enjeux actuels de l'économie

Au-delà des enjeux techniques et culturels propres au champ disciplinaire visé, le diplômé du DUT MMI doit avoir une compréhension plus large de nouveaux enjeux, tant économiques que sociaux.

Ces dernières années, la prise en compte de ces nouveaux enjeux est devenue fondamentale. Pour permettre une insertion réfléchie et réussie dans le monde de l'entreprise, comme entrepreneur ou comme employé, et, plus globalement, pour conduire les diplômés à devenir des citoyens responsables, le diplômé du DUT MMI doit appréhender et décrypter des notions aux ramifications nombreuses :

- intelligence économique,
- entrepreneuriat,
- règles liées à la normalisation,
- sécurité des systèmes d'information,
- réputation électronique,
- protection du patrimoine informationnel de l'entreprise,
- développement durable...

Le PPN du DUT MMI comporte dans les modules d'enseignement des approches dédiées à ces problématiques. Mais au-delà, c'est l'ensemble des enseignements du DUT MMI qui intègre ces dimensions de manière transversale.

Ainsi, la formation MMI prend en compte les enjeux économiques et relatifs au monde de l'entreprise, à travers divers enseignements, universitaires ou professionnels. L'étudiant est, tout au long de son parcours, sensibilisé à la vie de l'entreprise, grâce à des modules ayant trait à la gestion d'entreprise et au marketing, mais aussi à des modules complémentaires explicitement consacrés à l'entrepreneuriat. Les enseignements de gestion de projet, initiés dès le début du cursus, permettent aussi de sensibiliser l'étudiant aux enjeux, fonctionnement, gestion mais aussi aux difficultés et limites d'une organisation du travail par projet.

Le projet tutoré permet également d'expérimenter la mise en œuvre d'un groupe de travail ainsi que le pilotage d'un projet avec notamment l'utilisation d'outils méthodologiques spécifiques (budget, planning, comptes rendus de réunion...).

La diversité dans la composition des équipes en MMI, mais aussi la possibilité de faire participer à la formation des experts extérieurs (entrepreneurs et chambres consulaires, Institut National de la Propriété Industrielle, Gendarmerie Nationale, Direction Centrale du Renseignement Intérieur, Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) facilitent la prise de conscience par les étudiants des problématiques liées à la sécurité, à l'intelligence économique et à la création d'entreprise.

A l'issue d'un DUT MMI, un diplômé peut donc être capable de mesurer la viabilité économique d'une agence web, ou d'un site de e-commerce.

La notion de réputation numérique, liée à l'identité d'une organisation ou d'une personne, est associée à la perception que les internautes s'en font. Elle peut constituer un facteur de différenciation mais aussi présenter un avantage concurrentiel dans le cas des marques. Elle se façonne par la mise en place d'éléments positifs et la surveillance des éléments négatifs. L'intelligence économique est alors sollicitée par les diverses approches

méthodologiques qui permettent de gérer au mieux l'information à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise (veille et recherche d'information, gestion des réseaux humains, gestion des connaissances, lobbying, sécurité économique). Aujourd'hui la veille est stratégique ; elle œuvre à pérenniser l'identité numérique et maintenir une bonne réputation numérique. Ces problématiques constituent notamment le cœur des modules d'écriture numérique.

De façon plus large, le PPN MMI permet aux étudiants d'aborder spécifiquement dans les enseignements d'infographie, de gestion de projet, de programmation mais aussi plus généralement au cours des modules constitutifs du diplôme, les normes rédactionnelles, du web, de la programmation, notamment dans une volonté de développer l'accessibilité.

La notion de développement durable est également abordée de façon transversale dans l'ensemble des modules économiques et de gestion de projet : l'étudiant doit s'interroger sur les impacts environnementaux de ses actions.

L'étudiant en DUT MMI est enfin sensibilisé aux problèmes de santé et de sécurité au travail : le droit du travail par exemple permet à tout étudiant de connaître ses droits et ses devoirs, tandis que l'ergonomie du poste de travail fait partie des notions abordées lors des travaux pratiques.

4- Fiches modules

Les fiches indiquent pour chaque module de chaque semestre les objectifs à atteindre, les compétences devant être acquises ainsi que les contenus et des indications concernant les modalités de mise en œuvre des enseignements.

4.a- Semestre 1

Matrice des compétences au semestre 1 ● : compétence spécifique ○ : compétence transverse L'acquisition et la maîtrise des compétences peuvent se poursuivre durant plusieurs semestres.	Création	Production et intégration	Étude, veille, formation	Pilotage et coordination	Communication et relation client	Tests et validation	Documentation, rédaction	Administration de contenu et de services multimédia	Mercatique, animation et support client
	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9
UE11 Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : bases									
M1101 Anglais S1 (page 21)			●		●		●		○
M1102 Langue vivante 2 S1 (page 22)			●		●		●		○
M1103 Théories de l'information et de la communication S1 (page 23)			○	○	●		○		○
M1104 Esthétique et expression artistique S1 (page 24)	●		○						
M1105 Écriture pour les médias numériques S1 (page 25)			○		●		●	○	
M1106 Expression, communication écrite et orale S1 (page 26)			○	○	○		●		○
M1107 Gestion de projet S1 (page 27)		○	○	●	●	●	●		○
M1108 PPP S1 (page 28)			●						
M1109 Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S1 (page 29)			○		●				●
M1110 Adaptation de parcours S1 (page 30)			○	○	○	○	○		○
UE12 Culture technologique et développement multimédia : bases									
M1201 Culture scientifique et traitement de l'information S1 (page 31)		●	○					●	
M1202 Algorithmique et programmation S1 (page 32)		●	●			●	○	●	
M1203 Services sur réseaux S1 (page 33)		●	●			●		●	
M1204 Infographie S1 (page 34)	●	●	○			○	○		
M1205 Intégration web S1 (page 35)		●	●	○		●	○	●	
M1206 Production audiovisuelle S1 (page 36)	●	●	○			○	○		
M1207 Adaptation de parcours S1 (page 37)	○	○	○	○		○		○	

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 30h : 15h TD, 15h TP
M1101	Anglais S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Prolonger les acquis de l'enseignement secondaire par l'élargissement des connaissances culturelles du monde anglo-saxon, particulièrement en ce qui concerne les TIC et le monde de l'entreprise, favoriser l'autonomie de l'étudiant en matière d'apprentissage de la langue. Comprendre un langage clair et standard, connaître les possibilités des outils bibliographiques (dictionnaire, glossaire...) et savoir s'en servir pour assurer son autonomie.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - se présenter, de prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets généraux et d'actualité, de donner son opinion et de restituer une information, en somme d'être interactif, - décrire à l'écrit et de manière cohérente des processus simples, de rédiger des écrits professionnels simples.</p>		
<p>Prérequis : Enseignements d'adaptation de parcours ou résultats suffisants à l'évaluation.</p>		
<p>Contenus : Compréhension et analyse de l'actualité ou de faits de société en rapport avec l'informatique et le multimédia. Anglais professionnel : se présenter, téléphoner, échanger des informations, rédiger un courriel ou un fax. Anglais technique : comprendre et utiliser le vocabulaire des interfaces et de l'Internet.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse de textes, commentaires, débats, prise de parole en continu ritualisée du type «5' d'actualité», jeux de rôles, travail en tandem, en groupe, utilisation d'interfaces en langue anglaise, simulation de résolution de problème « en SAV ».</p>		
<p>Prolongements possibles : Les enjeux de l'implémentation des TIC sur le lieu de travail – traductions techniques.</p>		
<p>Mots-clés : Prise de parole, revue de presse, monde de l'entreprise, TIC.</p>		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 20h : 10h TD, 10h TP
M1102	Langue vivante 2 S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Prolonger les acquis précédents dans la langue concernée et développer l'aisance dans la langue, tout en intégrant la dimension interculturelle. Avoir des notions de base de la communication interculturelle.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - appréhender des documents de nature variée, - produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers dans la langue cible.</p>		
<p>Prérequis : Avoir des notions de base dans la langue étrangère concernée et/ou avoir suivi les enseignements d'adaptation de parcours.</p>		
<p>Contenus : Se présenter, décrire quelqu'un, trouver une information de la vie courante, étudier des modes de communication interculturelle.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Simulations de situations de rencontres à l'étranger, d'utilisation du téléphone, des transports, travail en tandem, échanges par courriel avec des partenaires étrangers, lecture d'un article de presse, commentaire d'un fait de société.</p>		
<p>Prolongements possibles : Rédaction d'une courte biographie, d'un CV, d'une lettre formelle, d'une revue de presse.</p>		
<p>Mots-clés : Compréhension de l'oral, prise de parole.</p>		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 20h : 10h CM, 10h TD
M1103	Théories de l'information et de la communication S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Introduction à l'histoire des formes et techniques de communication numérique et aux notions théoriques de la communication et de l'information. Comprendre les grands enjeux économiques et sociaux de l'évolution contemporaine du champ de la communication.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - replacer une activité de communication dans son contexte élargi, - maîtriser l'intérêt de la démarche théorique ; comprendre l'apport fondamental de la théorie à la technique ; connaître les grandes lignes des développements techniques et de leur impact économique et social en matière de communication ; savoir replacer de manière autonome des idées dans leur contexte théorique et historique.</p>		
<p>Prérequis : Aucun.</p>		
<p>Contenus : Introduction à la société de l'information et de la connaissance. Introduction à la société de la communication, aux utopies de la communication. Histoire des techniques d'information et de communication : de l'écrit à l'imprimé, du papier au numérique ; histoire des réseaux et de l'informatique ; le réseau Internet ; Théories et modèles de la communication et de l'information mathématiques et cybernétiques ; Textes fondateurs de McLuhan; contre-culture et cyberculture ; représentations médiatiques et culturelles des réseaux et d'Internet ; question des usages des technologies numériques ; théories des réseaux sociaux ; question de l'homme amélioré, du post-humain, du robot androïde (cyborg).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Lecture des textes théoriques fondamentaux ; exposés de culture numérique ; fiches de lecture d'articles théoriques ; fiches de lecture d'œuvres de fiction ; diffusion de fictions filmiques / débats ; débats sur les usages numériques...</p>		
<p>Prolongements possibles : Il est envisageable/souhaitable d'articuler ces approches théoriques aux pratiques d'écritures pour les médias numériques.</p>		
<p>Mots-clés : Société de l'information, société de la communication, utopies de la communication, société et communication, histoire des formes et techniques de communication, théories mathématiques, théories cybernétiques ; modèle orchestral, systémique ; rétroaction (feedback) ; entropie ; réseaux sociaux.</p>		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 35h : 10h CM, 15h TD, 10h TP
M1104	Esthétique et expression artistique S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Acquérir une culture générale des arts à travers les différents courants artistiques. Donner confiance en ses capacités créatives lorsque l'on n'a pas la maîtrise du geste. Appréhender le langage visuel dans le but de communiquer clairement. Développer le sens artistique et la créativité.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - mettre en œuvre les fondamentaux du langage plastique et du langage filmique, - choisir les techniques de dessin, d'infographie, d'impression, - faire preuve d'invention et de créativité dans l'utilisation des outils.</p>		
<p>Prérequis : Aucun.</p>		
<p>Contenus : Approche historique des arts graphiques et de la musique (les grands courants artistiques, les genres et les styles, les éléments du langage musical, etc...). Introduction à l'art contemporain / analyses. Exploration de systèmes et d'outils de création graphique. Étude des éléments graphiques de base (point, ligne, surface) et des éléments constitutifs de l'image (couleur, composition, rapport texte et image, fond et forme). Étude des modes de couleur et les espaces colorimétriques. Hiérarchie de l'information par la composition (sens de lecture, rythmes, typographie, couleur...).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail de création sur tous types de supports.</p>		
<p>Prolongements possibles : Analyse et conception de créations infographiques, de productions multimédias ou de compositions musicales.</p>		
<p>Mots-clés : Histoire de l'art, dessin, peinture, installation, infographie, performance, graphisme, photographie</p>		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 30h : 10h CM, 10h TD, 10h TP
M1105	Écriture pour les médias numériques S1	Semestre 1
Objectifs du module : Analyser et Concevoir une interface (navigation, ergonomie, accessibilité).		
Compétences visées : Être capable de : - élaborer un scénario en vue d'une production web ou multimédia, - savoir appliquer les fondements de l'ergonomie web et repérer les défauts d'utilisabilité d'une interface, - avoir une culture générale du multimédia.		
Prérequis : Aucun.		
Contenus : ude de sites internet et de productions multimédia pour mettre en évidence la scénarisation : la complexité du lien entre l'information et la manière d'y accéder. pproche de la scénarisation dans la démarche de projet multimédia; la place centrale de l'utilisateur dans la production du modèle conceptuel d'un site web : les moyens de modéliser son usage (persona). avoir concevoir une interface ergonomique et fonctionnelle en utilisant des méthodes de conception (maquette conceptuelle, maquette fonctionnelle, prototypage, etc.).		
Modalités de mise en œuvre : Analyses de sites, production de scénarios. Analyse de l'ergonomie d'un site web (test utilisateur, tri par cartes...) : repérage des points forts et des points faibles, préconisations d'améliorations. Analyse de sites e-commerce (fiche produits, processus achat, panier) : repérer les points forts et les points faibles, faire des préconisations d'améliorations. Conception de la maquette (zonings, wireframes) en vue de la réalisation d'un mini site web.		
Prolongements possibles : Traduction du concept et du scénario multimédia en une première représentation visuelle dans le cadre de la conception de maquettes web.		
Mots-clés : Écriture, projet multimédia, utilisateur, e-commerce, ergonomie, accessibilité.		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 40h : 5h CM, 20h TD, 15h TP
M1106	Expression, communication écrite et orale S1	Semestre 1
Objectif du module : Prendre conscience des enjeux de la communication		
Compétences visées : Être capable de : - connaître et maîtriser les fondements et les codes de la communication, - s'exprimer clairement, - rechercher et sélectionner les informations et savoir rendre compte.		
Prérequis : Bonnes compétences linguistiques en français.		
Contenus : Les concepts de la communication (situation, type, fonctions du langage). La communication verbale et non verbale. Techniques de prise de parole, techniques de communication en public. Initiation aux outils et techniques de recherche documentaire. Renforcement des compétences linguistiques. Initiation à la présentation de soi, à l'autoscopie, aux CV et lettres de motivation (notamment lorsqu'un stage est prévu dès la première année de DUT).		
Modalités de mise en œuvre : Exercices de communication écrite et orale : lecture rapide, reformulation, prise de notes, rédaction, courriers, courriels, compte rendu, prises de parole (improvisées, exposés, présentation de soi, entretiens téléphoniques). Supports visuels : production (posters, tracts...) et exposé oral avec un logiciel de présentation. Travail d'équipe. Ateliers d'écriture, soutien orthographique et grammatical.		
Prolongements possibles : Bureautique, PPP, Projets tutorés		
Mots-clés : Communication, culture, éthique de la communication, écrit et oral, verbal et non verbal, visuels, recherche documentaire, rédaction, rédaction technique		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 30h : 5h CM, 15h TD, 10h TP
M1107	Gestion de projet S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Permettre aux étudiants de choisir l'outil adapté à un besoin donné. Il s'agit pour l'étudiant de comprendre l'intérêt de mener une démarche construite de gestion de projet, et de savoir mettre en forme les documents permettant de convaincre ensuite avec crédibilité les interlocuteurs et les partenaires.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les outils de base de la gestion de projet et d'identifier les contextes dans lesquels les mettre en œuvre, - maîtriser les logiciels de façon à travailler de manière autonome et professionnelle, d'apprendre à rechercher l'information, de mettre en place un système de veille informationnelle, - utiliser des outils bureautiques pour mettre en forme/en page selon les règles en vigueur, - communiquer et diffuser, à l'écrit et à l'oral, l'information selon les règles en vigueur. 		
<p>Prérequis : Aucun.</p>		
<p>Contenus : La démarche de projet : les acteurs de la gestion de projet : le maître d'ouvrage (le commanditaire), le maître d'œuvre, les sous traitants, comité de pilotage. L'équipe projet : répartition des rôles, définition des tâches, planification et enchaînement, attribution des ressources. Le cahier des charges : analyse et compréhension des besoins du client. La définition des tâches, planification et enchaînement, attribution des ressources. Les outils d'ordonnancement : diagramme de Gantt, introduction aux méthodes agiles... Les spécificités du projet multimédia : les applications au projet multimédia (connaissance du public cible, analyse de l'existant, architecture de l'information, arborescence, charte graphique, ligne éditoriale, spécifications techniques, mise en page ou à l'écran, lancement, référencement...) Traitement de texte : au-delà des fonctions de base, maîtrise des fonctionnalités autorisant l'automatisation des tâches, publipostage (traditionnel et électronique), styles (préparation des fichiers pour la publication assistée par ordinateur), outils de correction (orthographique et grammaticale), mode plan, gestion des documents longs... Courrier électronique : gestion des protocoles, des listes de distribution, des règles de réception et d'envoi, etc. Tableur-grapheur : traitement d'informations sur tableur-grapheur dans le cadre d'applications relevant du domaine de la spécialité MMI. Logiciel de présentation : maîtrise de la mise à l'écran d'informations : choix judicieux en matière de typographie, de couleurs, de graphisme, des animations, constructions de gabarits... Automatisation : mise en œuvre de modèles et mode masqué. Recherche d'information, veille informationnelle, travail partagé.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Recours à un logiciel de gestion de projet. Utilisation d'une suite bureautique : il est important de ne pas se focaliser sur l'étude d'une suite bureautique ou d'un logiciel particulier mais de permettre aux étudiants de s'adapter en axant l'étude sur les concepts plutôt que sur les outils. Les heures TD et TP doivent permettre aux étudiants d'utiliser en situation les outils adaptés.</p>		
<p>Prolongements possibles : Les échanges entre applications (objets de toute sorte) et le travail collaboratif peuvent trouver une application concrète dans ce cadre. Une exploitation transversale (mathématiques, statistiques, économie, gestion...) des outils bureautiques complétera ces propositions de formation.</p>		
<p>Mots-clés : Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, besoins, cahier des charges, Gantt, équipe, méthodes agiles Traitement de texte, tableur, courrier électronique, présentation assistée par ordinateur, veille, recherche d'informations.</p>		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 20h : 10h TD, 10h TP
M1108	Projet Personnel et Professionnel S1 Découverte des métiers et des environnements professionnels, initiation à la démarche de projet	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Le module PPP du S1 permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - découvrir l'amplitude des métiers et des environnements professionnels liés à l'internet et au multimédia, - appréhender la diversité des environnements professionnels, et leurs conditions d'exercice ; (savoirs, savoir-faire, qualités-clefs des différents métiers ; qualités requises pour les exercer, compétences à acquérir...), - identifier les parcours de formation permettant l'accès à ces métiers et postes de travail, - acquérir des connaissances et savoir-faire dans l'élaboration, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'orientation, et/ou de formation professionnelle. 		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rechercher de l'information sur les métiers, l'environnement professionnel et les parcours de formation, - structurer ces informations et appliquer les règles de l'ergonomie pour les organiser, - utiliser les réseaux stratégiques d'information et de mettre en place une démarche de veille. 		
<p>Prérequis : Aucun</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'interventions, conférences, événements, pour compléter la connaissance de l'environnement : les métiers, leur évolution et leur contexte, les poursuites d'études envisageables, - Réalisation d'enquêtes métiers, - Recherches documentaires, - Présentation et appropriation des outils de bilan personnel, projet professionnel et techniques de recherche d'emploi, - Travail personnalisé de l'étudiant avec tuteur-accompagnateur : analyse individuelle d'un secteur d'activité, auto-évaluation, rédaction d'un projet professionnel personnel, bilans d'expérience, etc. 		
<p>Modalités de mise en œuvre : D'une façon générale, il s'agit de mettre l'étudiant en situation d'aller voir par lui-même, d'expérimenter afin de construire sa propre connaissance et son point de vue, et de l'aider à produire ce point de vue. La restitution pourra se faire devant un groupe d'étudiants afin d'enrichir leurs connaissances et de confronter leurs représentations. Il est recommandé de mettre en place un tuteur-accompagnateur par étudiant tout au long du semestre. Un entretien individuel en début et en fin de semestre peut compléter l'accompagnement de l'étudiant.</p>		
<p>Prolongements possibles : Construire des liens transversaux avec les modules en particulier le(s) projet(s) et le stage.</p>		
<p>Mots-clés : PPP, orientation, insertion professionnelle, parcours individualisé de formation. métiers ; emploi ; activités professionnelles ; environnements professionnels ; conditions d'exercice ; compétences ; projet ; démarche de choix personnel</p>		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 30h : 15h CM, 15h TD
M1109	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S1	Semestre 1
<p>Objectif du module : L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant d'acquérir sous une forme simple et pratique, l'essentiel des connaissances juridiques, économiques, et mercatiques de base.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractériser les entreprises et plus généralement les organisations selon différents critères, - appréhender les conditions de création et de développement des entreprises, - rechercher et de comprendre de la documentation juridique, - connaître les structures juridiques des entreprises et de repérer leurs critères de choix en fonction d'un contexte donné, - comprendre la démarche de stratégie mercatique générale d'une entreprise, en apprécier les différentes composantes et leur nécessaire cohérence. 		
<p>Prérequis : Aucun.</p>		
<p>Contenus : L'organisation judiciaire (les ordres juridiques, les procédures de règlement des litiges, le déroulement d'une procédure) et les sources du droit (les sources écrites, non écrites, la jurisprudence, la hiérarchie et la complémentarité des normes). L'exploitation d'une documentation juridique (savoir mener une recherche documentaire et la comprendre grâce à l'acquisition du vocabulaire de base) L'entreprise, un système complexe : rôle, création de richesse, groupement humain, relations avec l'environnement, culture d'entreprise. Typologie des entreprises : dimension, domaines d'activité, critères de classification, statuts juridiques La démarche mercatique générale, les étapes de la démarche mercatique, le plan stratégique. Le plan de marchéage (« marketing mix »), le produit, l'innovation, la gamme, la mercatique des services, la fixation des prix.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : A partir d'un schéma relatif à l'organisation judiciaire, définir et caractériser les différentes juridictions. Partir de l'étude de l'histoire d'une entreprise pour mettre en évidence les évolutions et approcher les termes abordés. Préconisations : pour la partie droit : 10 heures CM et 5 heures TD ; pour la partie économie d'entreprise et mercatique : 5 heures CM, 10 heures TD.</p>		
<p>Prolongements possibles : Prévoir des interviews en entreprise (voir lien avec PPP) et/ou des visites d'entreprises Prévoir une visite au tribunal</p>		
<p>Mots-clés : Juridiction, tribunal d'Instance et de Grande Instance, Cour d'appel, Cour de Cassation, loi, constitution, directive, preuve, arrêt... Diversité des entreprises, statut juridique, PME, organisation... Mercatique, stratégie, les 4 « P », démarche stratégique, gamme...</p>		

UE11	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : bases	Volume horaire : 15h : 5h TD, 10h TP
M1110	Adaptation de parcours S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Apporter une réponse personnalisée aux besoins d'adaptation des étudiants concernant toutes les matières de l'UE11.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - appliquer les méthodes du travail universitaire, - faire preuve d'autonomie dans les apprentissages des UE11, UE21, UE31 et UE41.</p>		
<p>Prérequis : Aucun.</p>		
<p>Contenus : Méthodologie du travail universitaire ; plans ; prises de notes ; modes de lecture ; préparation d'une intervention orale ; autonomie dans la stratégie de travail. En fonction des besoins personnalisés des étudiants l'équipe pédagogique pourra proposer : - de la remédiation, - un travail complémentaire. Les besoins seront identifiés par l'équipe pédagogique au fil des enseignements et amendés si nécessaire par la suite.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Préconisation : 5h TD méthodologie du travail universitaire, 10h TP en travail thématique (ensemble des disciplines de l'UE1).</p>		
<p>Prolongements possibles : -</p>		
<p>Mots-clés : -</p>		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 45h : 15h CM, 15h TD, 15h TP
M1201	Culture scientifique et traitement de l'information S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Fournir aux étudiants les bases mathématiques du traitement de l'information. Connaître les outils de base des mathématiques du signal, la dualité temps fréquence. Initier l'étudiant à la notion d'information et en particulier à la quantité d'information présente dans les signaux audio-vidéo, la parole et les images et présenter les différents modes de représentation de l'information. Appréhender les fonctions principales de systèmes audio-vidéo et de transmission. Présenter les propriétés importantes des sources sonores et lumineuses. Présenter les caractéristiques principales des systèmes auditif et visuel humains. Comprendre les solutions technologiques de différents systèmes audiovisuels.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de comprendre les principes de l'acquisition, du traitement, du stockage et de la transmission d'informations numériques (image, son, vidéo...).</p>		
<p>Prérequis : Enseignements d'adaptation de parcours.</p>		
<p>Contenus : Mathématiques pour le signal (15h) : - trigonométrie, exponentielle, logarithme, - suites et séries, introduction à la décomposition en série de Fourier, notion de spectre, Introduction au signal (30h) : - introduction à la théorie de l'information (signal, classification des signaux, notion d'information, entropie, contenu informatif, notion de codage), - caractéristiques de la vision et de l'audition humaine, - études de sources sonores et visuelles, - les différents modes de représentation de l'information : temporel, fréquentiel, - études de traitements spécifiques et effets spéciaux (égalisation, amplification, modulation,...), - caractéristiques d'un système (Gain, déphasage).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Définir des cas concrets traités dans le cadre d'autres enseignements et le traiter avec le formalisme mathématique. Les TP utilisant des logiciels de simulation et/ou de traitement d'image et de son doivent être favorisés. Des TP de découverte doivent être privilégiés à des TD dédiés aux techniques de calcul. Il peut être fait référence aux différents transducteurs (antenne, microphone, haut parleur, et CCD...) utilisés dans les systèmes de transmission et audiovisuels.</p>		
<p>Prolongements possibles : Série de Fourier, transformation en cosinus discret, intégration, intégrales généralisées.</p>		
<p>Mots-clés : Logique, trigonométrie, suites, séries. Information, représentation, signal, fréquence. Signal, systèmes, traitement.</p>		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 30h : 10h CM, 10h TD, 10h TP
M1202	Algorithmique et programmation S1	Semestre 1
Objectifs du module : Initier les étudiants aux bases de l'algorithmique et de la programmation.		
Compétences visées : Être capable d'analyser des problèmes simples, construire des algorithmes et simuler leur déroulement.		
Pré-requis : Aucun.		
Contenus : Variables, types scalaires, représentation des données. Programmation structurée, structures de contrôle, trace d'un algorithme, fonctions. Analyse et décomposition de problèmes.		
Modalités de mise en œuvre : Apprentissage d'un langage de programmation.		
Prolongements possibles : Utilisation d'un environnement de développement.		
Mots-clés : Algorithmique, programmation.		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 50h : 15h CM, 15h TD, 20h TP
M1203	Services sur réseaux S1	Semestre 1
<p>Objectif du module : Comprendre le fonctionnement matériel et logiciel, d'un ordinateur dans son contexte de travail. Obtenir une culture générale sur l'architecture des réseaux en terme de matériel, interconnexion, topologie et support. Avoir des connaissances de base sur Internet : les différents acteurs du réseau, l'organisation. Comprendre le fonctionnement d'IP : adressage et routage statique.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gérer et mettre en œuvre une configuration matérielle et logicielle locale ou en réseaux, - se servir de systèmes d'exploitation informatiques, - analyser les protocoles réseaux, - comprendre les protocoles et normes télécommunication. 		
<p>Prérequis : Aucun.</p>		
<p>Contenus : Système d'exploitation et architecture informatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation des concepts fondamentaux d'un système d'exploitation multi-utilisateurs : notions de systèmes de fichiers, gestion des tâches, notion de processus, les interfaces de commande : graphiques et textuelles, - présentation de l'architecture matérielle d'un système informatique: unités centrales, processeur, mémoire, entrées/sorties, bus, périphériques. <p>Architectures réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation d'Internet, des réseaux longues distances et des réseaux cellulaires, - matériels, topologie, supports de transmissions, interconnexions, - principes de la commutation de messages, de circuits, de paquets, de cellule, - modèle OSI, modèle Internet, - temps de parcours d'architectures : débits, vitesses de propagation, délais. <p>Protocoles IP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adressage IP : réseaux et sous-réseaux - routage statique, routage par défaut, - ICMP, ARP. 		
<p>Modalités de mise en œuvre : Volume horaire recommandé pour la partie système d'exploitation et architecture informatique : 15 heures TP sur l'installation d'OS : partitionnement, création de comptes, politique de sécurité, installation de logiciels. TP sur la configuration réseau d'OS : configuration IP, commandes « ping », « traceroute », « route », « netstat ». TP sur la configuration de partages de ressources : sous Windows, Linux et en milieu hétérogène Samba. TP d'analyse de trames : en tête IP, modèle en couche.</p>		
<p>Prolongements possibles : Atelier d'installation Linux.</p>		
<p>Mots-clés : Systèmes d'exploitation, processeurs. Réseau local, réseau Internet, matériel, topologie, interconnexion, débit, IP, adresse.</p>		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 30h : 10h TD, 20h TP
M1204	Infographie S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Comprendre les aspects techniques relatifs à la production d'images. Être capable de faire des choix techniques et d'intervenir sur les points graphiques d'un projet multimédia. Acquérir une certaine aisance autant dans la manipulation des outils que dans l'exploitation de leurs possibilités au niveau expressif et graphique.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable d'utiliser des logiciels de création d'images, fixes ou animées, vectorielle et bitmap, 2D et 3D.</p>		
<p>Prérequis : Savoir utiliser un système informatique.</p>		
<p>Contenus : Les techniques de production d'images : différents types pour différentes finalités, compréhension des différentes chaînes graphiques. Bases de l'image de type bitmap : retouche, réalisation... Bases de l'image de type vectoriel. Notions techniques : type, taille et résolution, compression et qualité.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail sur logiciels de création graphique (bitmap et vectoriel).</p>		
<p>Prolongements possibles : L'autonomie acquise doit permettre d'appréhender différents logiciels utilisant les concepts d'image bitmap ou vectorielle.</p>		
<p>Mots-clés : Création graphique, traitement d'image, bitmap et vectoriel, pixel, résolution.</p>		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 30h : 5h CM, 5h TD, 20h TP
M1205	Intégration web S1	Semestre 1
Objectifs du module : Connaître les notions de bases de l'intégration Web.		
Compétences visées : Être capable de maîtriser les aspects techniques de la réalisation de documents pour Internet.		
Pré-requis : Aucun.		
Contenus : Maîtriser la syntaxe HTML et la sémantique des balises. Être capable de créer et utiliser des feuilles de style. Intégrer des éléments multimédia. Savoir organiser les éléments pour réaliser des mises en page simples. Connaître les standards (validation W3C, normes d'accessibilités) et savoir les appliquer.		
Modalités de mise en œuvre : Acquisition des concepts et pratique sur machine.		
Prolongements possibles : Utilisation d'un logiciel d'édition de page web possible. Mettre en ligne un site web sur un serveur distant.		
Mots-clés : Intégration web, HTML, CSS, sémantique, accessibilités.		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 30h : 5h CM, 5h TD, 20h TP
M1206	Production audiovisuelle S1	Semestre 1
Objectifs du module : Connaître et comprendre les concepts et technologies de la production audiovisuelle, en production et post-production.		
Compétences visées : Être capable de : - régler le matériel en vue de réaliser une prise de vue répondant aux critères de qualité, - préparer un projet photo et/ou vidéo en vue d'y importer et insérer une série de séquences épreuves (rushes).		
Prérequis : Aucun.		
Contenus : Critères de qualité d'une image photo et vidéo (approche technique, son, éclairage, netteté, exposition, colorimétrie). Mise en œuvre des outils de la prise de vues et de la prise de son numériques, éclairages. Paramètres du projet vidéo et/ou photo – Importation des médias – Conformation et insertion – Raccords – Effets spéciaux – Paramètres d'export en fonction de la cible.		
Modalités de mise en œuvre : - Utilisation de matériel de prise de vues, de prise de son et éclairage dans la réalisation d'un projet photo ou vidéo. - Montage à partir de rushes existants, raconter une histoire.		
Prolongements possibles : Création de scénario, réalisation.		
Mots-clés : Production audiovisuelle, post-production, prise de vue, montage.		

UE12	Culture technologique et développement multimédia : bases	Volume horaire : 15h : 15h TP
M1207	Adaptation de parcours S1	Semestre 1
<p>Objectifs du module : Apporter une réponse personnalisée aux besoins d'adaptation des étudiants concernant toutes les matières afférentes à la culture scientifique de l'UE2. Fournir aux étudiants les outils mathématiques de base.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire preuve d'autonomie dans les apprentissages des UE12, UE22, UE32 et UE42, - maîtriser des techniques de calcul de base, - connaître des fonctions de référence, - connaître des outils de base de l'analyse réelle, - connaître les éléments de logique de base. 		
<p>Prérequis : Aucun.</p>		
<p>Contenus : En fonction des besoins personnalisés des étudiants l'équipe pédagogique pourra proposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la remédiation, - un travail complémentaire. <p>Les besoins seront identifiés par l'équipe pédagogique au fil des enseignements et amendés si nécessaire par la suite.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Préconisation : 15h TP en travail thématique (disciplines de l'UE2).</p>		
<p>Prolongements possibles : -</p>		
<p>Mots-clés : -</p>		

4.b- Semestre 2

Matrice des compétences au semestre 2 ● : compétence spécifique ○ : compétence transverse L'acquisition et la maîtrise des compétences peuvent se poursuivre durant plusieurs semestres.	Création	Production et intégration	Étude, veille, formation	Pilotage et coordination	Communication et relation client	Tests et validation	Documentation, rédaction	Administration de contenu et de services multimédia	Mercatique, animation et support client
	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9
UE21 Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement									
M2101 Anglais S2 (page 39)			●		●		●		●
M2102 Langue vivante 2 S2 (page 40)			●		●		●		●
M2103 Théories de l'information et de la communication S2 (page 41)			○	○	●		○		○
M2104 Esthétique et expression artistique S2 (page 42)	●	○	○						
M2105 Écriture pour les médias numériques S2 (page 43)			○		●		●	●	
M2106 Expression, communication écrite et orale S2 (page 44)			○	○	○		○		○
M2107 Gestion de projet S2 (page 45)		○	○	●	●	●	●		○
M2108 PPP S2 (page 46)			●						
M2109 Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S2 (page 47)			○		●				●
M2110 Projet tutoré S2 (page 55)			●	●	●	●	●		●
UE22 Culture technologique et développement multimédia : approfondissement									
M2201 Culture scientifique et traitement de l'information S2 (page 48)		○	○	○	○			○	
M2202 Algorithmique et programmation S2 (page 49)		●	●			●	○	●	
M2203 Base de données S2 (page 50)		●	●			●	○	●	
M2204 Services sur réseaux S2 (page 51)		●	●			●		●	
M2205 Infographie S2 (page 52)	●	●	○			○	○		
M2206 Intégration web S2 (page 53)		●	●	○		●	○	●	
M2207 Production audiovisuelle S2 (page 54)	●	●	○			○	○		
M2208 Projet tutoré S2 (page 55)	●	●	●	●		●		●	

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 30h : 15h TD, 15h TP
M2101	Anglais S2	Semestre 2
Objectifs du module : Développer l'aisance de l'expression orale tant spontanée que continue, accroître l'autonomie dans l'apprentissage par des pratiques spécifiques, favoriser la connaissance des médias de pays anglophones.		
Compétences visées : Être capable de : - débattre, argumenter sur des thèmes plus spécifiques au domaine, - rédiger une note de synthèse et de la présenter devant un public, - comprendre et analyser le fonctionnement des médias dont la presse.		
Prérequis : M1101.		
Contenus : Élaboration d'un document de synthèse, technique de la présentation orale. Anglais économique : l'univers de l'entreprise. Anglais technique : les TIC, les réseaux, les systèmes informatiques, le multimédia.		
Modalités de mise en œuvre : Pour amener l'étudiant à être acteur de son apprentissage : passage régulier en centre de ressources de langues, introduction d'outils favorisant l'autonomie tels le Portfolio Européen des Langues, recours aux TICE pour l'auto-apprentissage. Rédaction de dossier de presse ou autre, résumés, recherches sur les entreprises (profil, activité, chiffres), simulation de situations de réunion avec enregistrements vidéo.		
Prolongements possibles : Rédaction d'un rapport issu de recherches personnelles.		
Mots-clés : Débat, rapport, presse, actualité en ligne.		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 20h : 10h TD, 10h TP
M2102	Langue vivante 2 S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : En se basant sur les acquis du module M1102 développer l'aisance dans les compétences orales et initier à la langue professionnelle. S'approprier les techniques de présentation tant orales qu'écrites.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - argumenter, de débattre sur des sujets généraux, - comprendre et analyser des textes plus spécifiques au domaine (informatique, réseaux, Internet, multimédia).</p>		
<p>Prérequis : M1102.</p>		
<p>Contenus : La culture de l'entreprise du pays de la langue cible au travers de témoignages, d'interviews, de documents écrits ; recherches dans le domaine de la culture et de la civilisation du pays concerné.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Études comparatives de statistiques, entraînement à la présentation, recherches des nouveautés dans les TIC pour les pays concernés, commentaires de faits de société.</p>		
<p>Prolongements possibles : Présentation d'une entreprise (document écrit, diaporama...), simulation de débats, rédaction d'une note de synthèse, voire d'un rapport.</p>		
<p>Mots-clés : Débat, rapport, presse, actualité en ligne.</p>		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 40h : 15h CM, 15h TD, 10h TP
M2103	Théories de l'information et de la communication S2	Semestre 2
Objectifs du module : Compréhension des approches et moyens de la communication des organisations.		
Compétences visées : Être capable de reconnaître les stratégies de communication des organisations, en repérer les enjeux et acteurs, comprendre et concevoir un plan de communication.		
Prérequis : M1103.		
Contenus : Étude de la communication des organisations, dont la communication d'entreprise. Étude des stratégies, acteurs, enjeux et moyens de la communication ; communication d'entreprise et d'influence, communication et stratégie médias ; études de cas. Histoire et actualité de la publicité ; approches psychologiques, linguistiques, sémiologiques, rhétoriques, pragmatiques de la publicité ; Analyse de publicités : affiches, spots radio, spots télévisuels ; approche des campagnes de communication globale (360°, transmédia, plurimédia). Innovations et communication des organisations : comment l'introduction des TIC induit-elle ou accompagne-t-elle des modifications organisationnelles ?		
Modalités de mise en œuvre : Étude de cas de communication d'entreprises (dossiers écrits, exposés oraux) ; analyses de sites Internet d'organisations ; analyses de publicités (radio, audiovisuelles, multimédia) ; enquêtes.		
Prolongements possibles : Prolongements théoriques autour de l'espace public et de la propagande : M3103. Prolongements pratiques autour de la communication professionnelle M3106 ; autour de l'écriture web M2105 et de la gestion de communautés et de la communication virale M3105 ; autour de la mercatique en ligne ; autour d'atelier de réalisation de supports de communication institutionnelle ou de publicités en infographie et en production audiovisuelle, de sites d'organisations en intégration internet, éventuellement de campagnes plurimédia.		
Mots-clés : Communication des organisations, stratégies, acteurs et enjeux de la communication des organisations, communication interne et externe ; publicité ; innovations et communication des organisations.		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 25h : 5h CM, 10h TD, 10h TP
M2104	Esthétique et expression artistique S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Savoir concevoir et décliner une identité visuelle. Définir une identité sonore sur différents supports de communication. Connaître les spécificités des médias porteurs de l'identité visuelle ou sonore.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre les fondamentaux du langage plastique et du langage filmique, - choisir les techniques de dessin, d'infographie, d'impression, - faire preuve d'invention et de créativité dans l'utilisation des outils, - utiliser des logiciels de création d'images, fixes ou animées, vectorielle et matricielle (bitmap), 2D et 3D, - appliquer les règles typographiques. 		
<p>Prérequis : M1104.</p>		
<p>Contenus : Les phases de la création à la diffusion : le brief, la recherche des composantes iconographique et typographique, la connotation. Création d'un logo. Analyse d'identités visuelles et sonores. Composition d'une charte graphique et d'une charte sonore.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Phase de recherche, conception, création sur papier, phase de finalisation, exécution en infographie ou pratique traditionnelle, utilisation d'outils de diffusion sonore.</p>		
<p>Prolongements possibles : Analyse et conception de créations infographiques, de productions multimédias ou de compositions musicales.</p>		
<p>Mots-clés : Graphisme, charte graphique, esthétique et ergonomie, identité visuelle, identité sonore, logo.</p>		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique	Volume horaire : 25h : 5h CM, 10h TD, 10h TP
M2105	Écriture pour les médias numériques S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Conception d'une ligne éditoriale de publications, de contenus de messages, de supports de communication... Rédaction d'une charte éditoriale notamment dans le cas d'écriture collaborative. Administration du contenu d'un site web. Mise à jour des données d'activité (tableaux de bord, statistiques, ...) et réalisation du bilan des actions de communication. Optimisation d'un site pour le référencement.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurer l'information (arborescence, contenus, rubriques, liens...), - Respecter les règles de rédaction pour le web, - Diffuser et communiquer l'information selon les règles en vigueur. 		
<p>Prérequis : M1105.</p>		
<p>Contenus : Écrire pour l'internet ; structurer l'information ; savoir titrer ; savoir hiérarchiser l'information ; travailler les noms de domaines et les balises ; faire le choix le plus approprié du média (texte, photos, vidéos, infographies interactives) ; les choix d'illustration ; les règles de lisibilité de l'écriture en ligne ; l'hypertexte et son utilisation ; approcher des types d'écritures différents : informer/promouvoir ; rechercher ou produire de l'information pour un site (institutionnel/marchand/bloc-notes/compte de micro bloc-notes) ; organiser l'activité des rédacteurs : éditer une charte éditoriale ; suivre l'activité sur un site/un blog (tableaux de bord, statistiques) ; écrire pour un utilisateur humain/pour un moteur de recherche ; optimiser le référencement d'un site ; écrire en direct (le micro bloc-notes en direct d'un événement).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse de sites internet ; atelier de conception éditoriale sur une page internet ; adapter un document écrit sous forme web ; rédiger une charte éditoriale pour un bloc-notes collectif ; tenir un bloc-notes notamment sur un événement au sein du département.</p>		
<p>Prolongements possibles : De nombreux prolongements sont indiqués dans l'application des connaissances en production de médias numériques ou en intégration web (M2205) ; un prolongement théorique direct est trouvé dans la gestion des communautés en M3105.</p>		
<p>Mots-clés : Rédaction web ; Hiérarchisation de l'information ; référencement ; charte éditoriale ; bloc-notes ; micro bloc-notes.</p>		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 30h : 15h TD, 15h TP
M2106	Expression, communication écrite et orale S2	Semestre 2
Objectifs du module : Structurer une réflexion, développer l'esprit critique et la culture générale.		
Compétences visées : Être capable de : - se documenter, collecter et analyser des informations, - connaître et analyser les médias, grand public et spécialisés, - connaître et savoir utiliser les techniques d'argumentation et de persuasion, - organiser et structurer ses idées, - enrichir sa culture générale.		
Prérequis : Enseignements d'adaptation de parcours et M1106, bureautique.		
Contenus : Approfondissement des techniques de recherche documentaire. Rédaction et mise en forme de documents : normes de présentation, normes typographiques, fiches bibliographique et sitographique. Techniques du compte rendu, du résumé, de la synthèse. Écritures journalistiques. Sémiologie de l'image. Argumentation écrite, orale, par l'image. Renforcement des compétences linguistiques.		
Modalités de mise en œuvre : Analyse des médias (presse, sites web), études de cas, participation à des activités culturelles et productions culturelles, exposés, débats, rédaction de CR, résumés, synthèses, revues de presse, ateliers d'écriture...).		
Prolongements possibles : Pour la sémiologie de l'image, il conviendrait de faire des ponts avec le M2103. L'analyse des écritures journalistiques et le travail sur l'expression dans le cadre de comptes rendus, notes de synthèse, résumés peuvent trouver des débouchés dans l'écriture pour les médias numériques (M2105).		
Mots-clés : Presse, médias, revue de presse, argumenter, synthétiser, TIC, culture.		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 30h : 5h CM, 10h TD, 15h TP
M2107	Gestion de projet S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Connaître les dimensions temporelles, financières, qualitatives et communicationnelles de la gestion de projet. Permettre l'appropriation pratique des enseignements théoriques par leur application différenciée aux projets tutorés ; développer les compétences nécessaires à l'évaluation autonome de la valeur communicationnelle des produits de projet ; apprendre à maîtriser les techniques de communication mises en œuvre dans la conduite de projet ; apprendre à développer une stratégie autonome.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - respecter les normes qualité, - appliquer les techniques commerciales, notamment pour les processus d'appels d'offre.</p>		
<p>Prérequis : M1103, M1106, M1107, M1109.</p>		
<p>Contenus : Gestion des délais : déterminer les délais des activités, faisabilité, modes de contrôle du temps, ajustements... Gestion des coûts : connaissance des coûts (postes de charges), analyse des prix pratiqués, tarification (forfait, temps passé...), chiffrage des aléas. Gestion de la qualité : normalisation, outils de la qualité, mesure, processus d'évaluation, satisfaction client. Gestion de la documentation du projet : conventions de présentation d'échange, de mise à jour, uniformisation des présentations. Études de cas : analyse des besoins (usagers/commanditaires) ; analyse de la situation de communication ; stratégies de communication ; choix des supports de communication ; rédaction d'un cahier des charges fonctionnelles.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Création d'espace d'échange de documents numériques... Conception d'un projet de création d'événement ou d'une campagne de communication tous supports. Les heures TP doivent permettre la découverte, l'apprentissage et l'utilisation des logiciels dédiés.</p>		
<p>Prolongements possibles : Le module PPP, l'ensemble des autres modules dans lesquels des projets peuvent être mis en place.</p>		
<p>Mots-clés : Délais, contrôle du temps, coûts, tarification, normes, qualité. Analyses des besoins, supports de communication, cahier des charges fonctionnelles, négociation.</p>		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 20h : 10h TD, 10h TP
M2108	Projet Personnel et Professionnel S2 formalisation du projet : mieux se connaître et préparer son stage	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Le module PPP du S2 doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'étudiant de mieux se connaître pour bien s'orienter dans ses études et dans sa vie professionnelle. Il s'agit dans ce module de faire en sorte que l'étudiant énonce peu à peu ses goûts, ses souhaits, ses désirs en termes de projet de vie professionnelle et les confronte à ce qu'il a appris dans le module « Découverte des métiers et des environnements professionnels et initiation à la démarche de projet ». Il s'agit pour lui de pouvoir ensuite argumenter sur ses choix quant à son parcours au sein du DUT (Modules complémentaires, options) et post-DUT. - à l'équipe d'accompagner l'étudiant dans la détermination du secteur d'activité ou de l'environnement professionnel dans lesquels il souhaite effectuer son stage ; l'aider à élaborer des outils pertinents et efficaces concernant sa recherche de stage ; lui enseigner une méthodologie de techniques de recherche de stage et d'emploi. 		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire preuve de réflexivité, de questionnement, d'analyse, d'un esprit de synthèse, de qualités rédactionnelles, - utiliser le système de veille informationnelle commencé au semestre 1, d'en apprécier les qualités et les limites, et de procéder de façon itérative à sa correction, - mettre en forme de l'information recueillie et analysée, - mettre en œuvre des plans d'action, - s'auto-former à de nouveaux outils (CV interactifs, portfolios numériques,...). 		
<p>Prérequis : M1103 ; M1106 ; M1107 ; M1109</p>		
<p>Contenus : On pourra par exemple faire réfléchir l'étudiant sur ses intérêts professionnels, valeurs, motivations, traits de personnalité, expériences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - démarches et outils des techniques de recherche d'emploi (CV adapté à la cible ; lettre de motivation ; outils de prospection et de suivi des contacts entreprises ; usage du téléphone et du courriel à des fins professionnelles), - simulations filmées des entretiens, débriefing des enregistrements, - analyse d'offres d'emploi,- réputation numérique (e-reputation) et présence sur les réseaux sociaux. 		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travailler en lien avec le module PPP « Découverte des métiers et des environnements professionnels et initiation à la démarche de projet » et partir de ce que l'étudiant a appris dans ce cadre pour aller vers l'énonciation de ses souhaits. Les TD et TP sont privilégiés pour des travaux de groupes (démarche de recherche d'emploi, etc.). Le travail en autonomie et individualisé sera essentiel pour l'identification des intérêts professionnels, valeurs, motivation, etc.</p>		
<p>Prolongements possibles : Possibilité d'associer des partenaires extérieurs : employeurs, recruteurs, étudiants diplômés...</p>		
<p>Mots-clés : Réflexivité, CV, lettres de motivation ; entretien de recrutement.</p>		

UE21	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement	Volume horaire : 35h : 10h CM, 15h TD, 10h TP
M2109	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de développer les connaissances acquises au semestre 1 afin de pouvoir apporter aux partenaires de l'organisation des réponses appropriées à l'environnement d'une organisation</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exploiter de la documentation juridique, - résoudre une situation juridique simple, - appréhender les enjeux de la création d'entreprise et de la prise de décision dans les organisations, - utiliser les techniques d'enquêtes et de comprendre leur influence sur la décision mercatique. 		
<p>Prérequis : M1109.</p>		
<p>Contenus : La formation et la validité des contrats (analyse ou exploitation d'un contrat). La méthodologie juridique (analyse d'une décision de justice, étude d'un cas juridique). L'entrepreneuriat : les formalités, le projet, l'idée, les défaillances d'entreprises, mais aussi décisions, pouvoir, système d'information, évolution des théories des organisations. Les techniques d'enquêtes, les études documentaires, les études qualitatives, les études quantitatives, l'intelligence économique et la veille stratégique. L'analyse du marché, le système d'information, les comportements d'achat des consommateurs, l'environnement, la segmentation, l'offre.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : A partir d'une étude de cas, analyser la validité d'un contrat ou proposer des solutions juridiques à un problème réel (création d'entreprise, litige,...). Réaliser une enquête à l'aide d'un logiciel spécialisé (par exemple pour le lancement d'un projet tutoré ou en PPP). Préconisations : - droit : 10 heures TD, - entrepreneuriat : 10 heures CM, - mercatique : 5 heures TD, 10 heures TP (à réserver pour les enquêtes).</p>		
<p>Prolongements possibles : Prévoir une intervention extérieure sur le thème de l'entrepreneuriat. Prévoir une intervention sur l'intelligence économique.</p>		
<p>Mots-clés : Contrat, consentement, annulation, preuve... Création d'entreprise, communication d'entreprise. Enquêtes consommateurs, études qualitatives, études quantitatives.</p>		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 45h : 15h CM, 15h TD, 15h TP
M2201	Culture scientifique et traitement de l'information S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module :</p> <p>Fournir aux étudiants les bases mathématiques de l'informatique. Connaître le vocabulaire de la théorie des ensembles, d'éléments de logique et d'arithmétique.</p> <p>Approfondir les fonctions principales de systèmes audio-vidéo et de transmission. Comprendre les solutions technologiques de différents systèmes audiovisuels.</p> <p>Appréhender le traitement numérique de l'information en vue de la traiter, stocker, diffuser. Connaître les différentes étapes nécessaires à la numérisation et savoir justifier les paramètres de numérisation des systèmes d'acquisition des signaux. Connaître les différents standards de signaux numériques audio-vidéo. Connaître les différents supports et standards de stockage et de diffusion (transmission).</p>		
<p>Compétences visées :</p> <p>Être capable de comprendre les principes de l'acquisition, du traitement, du stockage et de la transmission d'informations numériques (image, son, vidéo...).</p>		
<p>Prérequis :</p> <p>Enseignements d'adaptation de parcours, M1201.</p>		
<p>Contenus :</p> <p>Mathématiques pour l'informatique (15h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vocabulaire de la théorie des ensembles, - prédicats, calcul des propositions, raisonnement, - arithmétique. <p>Numérisation et transmission du signal (30h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - numérisation (échantillonnage, quantification, codage, multiplexage et débit), - transmission (émetteur, récepteur), support de transmission (filaire, optique, radio) et bande passante, - notion de cryptographie : (authentification, intégrité, non répudiation, confidentialité, chiffrement/déchiffrement, hachage, algorithmes symétriques/asymétriques, signature, PKI), - stockage, supports de stockage (optique, magnétique), normes et standards, - signaux audio et signaux de parole numériques et leurs standards, - signaux vidéo numériques et leurs standards. 		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>Définir des cas concrets traités dans le cadre d'autres enseignements et le traiter avec le formalisme mathématique.</p> <p>Des TP de découverte doivent être privilégiés à des TD dédiés aux techniques de calcul. Il peut être fait référence aux différentes techniques de transmission actuelles.</p> <p>L'application des notions de cryptographie sera abordée dans le module de Services sur Réseaux M3204.</p> <p>Étudier la structure de fichiers numériques audio.</p> <p>Mise en pratique ou simulation de l'acquisition, de la numérisation et du traitement du son (compresseur, égaliseur, correcteur de phase, etc.).</p>		
<p>Prolongements possibles :</p> <p>Nombres complexes.</p>		
<p>Mots-clés :</p> <p>Ensemble, logique, arithmétique.</p> <p>Systèmes, transmission, stockage.</p>		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 45h : 10h CM, 15h TD, 20h TP
M2202	Algorithmique et développement web S2	Semestre 2
Objectifs du module :		
Approfondir les bases de l'algorithmique et de la programmation. Découvrir la programmation du côté serveur, la génération de pages web dynamique. Faire les liens avec les notions vues en intégration web.		
Compétences visées :		
Être capable de générer un contenu web structuré à partir de bases de données.		
Pré-requis :		
Intégration web M2206 et Bases de données M2203 pour la partie web dynamique.		
Contenus :		
Définition et manipulation de structures de données usuelles. Fonctions, procédures, paramètres. Algorithmes (tris, recherches) et utilisation de bibliothèques de fonctions standards. Diffusion de l'information (création de pages web dynamiques). Échange de données entre clients et serveurs web. Accès à une base de données via un serveur web.		
Modalités de mise en œuvre :		
Implantation des algorithmes étudiés. Apprentissage d'un langage de programmation côté serveur.		
Prolongements possibles :		
Notion de complexité ; récursivité.		
Mots-clés :		
Algorithmique, structures de données, web dynamique, client-serveur.		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 30h : 5h CM, 10h TD, 15h TP
M2203	Bases de données S2	Semestre 2
Objectifs du module : Analyser les besoins et modéliser les données d'un système d'information. Mettre en œuvre des bases de données en utilisant les SGDB du domaine.		
Compétences visées : Être capable de modéliser, mettre en place et utiliser une base de données.		
Pré-requis : Aucun.		
Contenus : Analyse et modélisation des données : modèle relationnel, modèle relations / entités. Algèbre relationnelle. Langage de définition et de manipulation de données. Intégrité des données, sauvegarde et restauration des données. Importation de données (fichiers CSV, XML, etc.).		
Modalités de mise en œuvre : Travail avec un système de gestion de bases de données (SGBD) du domaine.		
Prolongements possibles : Administration de bases de données. Utilisation de logiciel de modélisation.		
Mots-clés : Bases de données, SQL, systèmes d'information, modélisation.		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 30h : 5h CM, 5h TD, 20h TP
M2204	Services sur réseaux S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Partager les ressources selon des droits. Interconnecter un réseau à des réseaux hétérogènes. Avoir des notions de sécurité sur les réseaux. Avoir des notions sur les divers réseaux à longue distance, les débits disponibles et les coûts.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - appliquer les règles de sécurité informatique et télécommunication, - appliquer les règles de sécurisation de fichiers informatiques.</p>		
<p>Prérequis : M1204, Notions de cryptographie (M2201).</p>		
<p>Contenus : Organisation, administration, gestion, sécurité des réseaux locaux. Réseaux locaux Ethernet : accès au support, concentrateur (hub), commutateur (switch), VLAN, sécurisation. Réseaux locaux wifi : infrastructure et poste à poste, les normes, les débits, les contraintes de déploiement, la sécurisation des communications. Le contrôle de flux sur Internet : TCP, numéro de port, ouverture et fermeture de connexion. Le transport minimum UDP et son utilité pour les applications interactives (flux en ligne, VOIP...) Sécurisation matérielle des réseaux locaux : traçage, audit, filtrage, pare feux, réseaux privés virtuels, zone démilitarisée.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Mise en œuvre de commutateurs, configuration de VLAN. Mise en œuvre et paramétrage de liaison wifi, points d'accès. Mise en œuvre et paramétrage de pare-feu logiciel ou matériel. Administration réseau local : routeur, NAT, DHCP.</p>		
<p>Prolongements possibles : -</p>		
<p>Mots-clés : Réseau local, Ethernet, Wifi, TCP, UDP, DHCP, NAT, RPV.</p>		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 30h : 5h CM, 5h TD, 20h TP
M2205	Infographie S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Être capable de mener à bien un projet infographique en vue d'une intégration web. Maîtrise des outils d'infographie pour la mise en page de document. Dépasser l'utilisation mécanique du logiciel et utiliser les acquis en esthétique pour exploiter les outils numériques de manière créative et pertinente vis à vis des contraintes imposées.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - choisir les techniques de dessin, d'infographie, d'impression, - utiliser des logiciels de création d'images, fixes ou animées, vectorielle et bitmap, 2D et 3D, - utiliser un logiciel de Publication Assistée par Ordinateur (PAO).</p>		
<p>Prérequis : M1204 et M1104.</p>		
<p>Contenus : Approfondissement des concepts graphiques et mise en application avec différents logiciels d'infographie. Développer la capacité à faire des choix techniques pertinents, et à justifier ses choix. Tenir compte de contraintes imposées (demande du client, cahier des charges, contraintes techniques de diffusion...) Maîtriser le vocabulaire et les aspects techniques spécifiques (Formats et résolution, modes colorimétriques, découpage...).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail sur logiciels graphiques.</p>		
<p>Prolongements possibles : Ouvertures vers l'animation, la 3D et l'intégration multimédia.</p>		
<p>Mots-clés : PAO, chaîne graphique, mise en page, composition, impression, page web.</p>		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 45h : 10h CM, 10h TD, 25h TP
M2206	Intégration web S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Maîtriser l'intégration Web et la création de mises en pages avancées pour Internet. Introduction au modèle objet du document et à la programmation événementielle.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les aspects sémantiques du langage HTML et les feuilles de styles, - créer des effets simples d'animation et enrichir l'interaction de pages web, - tenir compte des contraintes de référencement, d'ergonomie et d'accessibilité. 		
<p>Pré-requis : Notion d'ergonomie et d'écriture multimédia.</p>		
<p>Contenus : Maîtriser les balises sémantiques du langage HTML et les possibilités de mise en page offertes par CSS (positionnement, dimensionnement des éléments). Créer des effets simples avec les feuilles de styles (effets de transitions, menus déroulants, surbrillance du texte, effets d'animation). Concevoir des gabarits respectant les règles de référencement, d'ergonomie et d'accessibilité. Enrichir l'interaction avec un langage de programmation coté client en utilisant des bibliothèques existantes et en manipulant le modèle objet des documents.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travail sur machine. Utilisation éventuelle de plate-forme HTML/CSS. Possibilité d'utiliser des logiciels d'intégration ou de création de contenus interactifs.</p>		
<p>Prolongements possibles : Utilisation simple d'un système de gestion de contenus (CMS) : gestion des gabarits et pages types, modification de l'habillage ou des thèmes graphiques.</p>		
<p>Mots-clés : HTML, CSS, mise en page, transitions, référencement, ergonomie, accessibilité.</p>		

UE22	Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 30h : 5h CM, 5h TD, 20h TP
M2207	Production audiovisuelle S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Initiation aux techniques de découpage. Maîtrise des techniques de prise de vues, d'éclairage, de son. Initiation aux effets spéciaux. Maîtrise des techniques de prise de vues (vidéo et, ou photo) + éclairage et son.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de réaliser un projet vidéo et, ou photo court finalisé à partir d'un scénario imposé.</p>		
<p>Prérequis : M1206. Maîtrise des outils de prise de vues et la lumière, prise de son et montage. Connaissance de la grammaire filmique.</p>		
<p>Contenus : Approfondissement du vocabulaire, de la grammaire filmique. Découpage technique d'un scénario imposé (type magazine TV, web TV...) Tournage et montage. Comparaison des différents films réalisés et critique.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : En équipe, découpage et tournage d'un scénario imposé. Utilisation de la grammaire filmique.</p>		
<p>Prolongements possibles : Réalisation.</p>		
<p>Mots-clés : Travail en équipe, planification.</p>		

UE21 UE22	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement Culture technologique et développement multimédia : approfondissement	Volume horaire : 90h
M2110 M2208	Projet tutoré S2	Semestre 2
<p>Objectifs du module : Développer un projet technique de production multimédia et, ou internet. Développement des compétences relationnelles et de l'autonomie dans le travail. Mise en œuvre des méthodes de conduite de projet. Conduire en équipe un projet d'envergure professionnelle mettant en œuvre la transversalité des connaissances techniques, technologiques et générales de la spécialité.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - animer une réunion, conduire un projet, construire un budget, gérer des ressources, appliquer les techniques de management, définir une stratégie de communication, travailler en équipe, formaliser un processus de gestion de projet, - justifier une démarche ainsi que des choix esthétiques et techniques, appliquer le droit de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit à l'image, - s'autoformer à de nouveaux outils, logiciels, technologies, être autonome et faire preuve d'initiative, - exploiter les compétences acquises ou en cours d'acquisition dans les autres modules, - synthétiser l'information et la restituer sous forme écrite et/ou orale, - mettre en œuvre une démarche d'intelligence économique : veille, enquête de terrain (benchmarking). 		
<p>Prérequis : L'ensemble des modules.</p>		
<p>Contenus : Le projet doit avoir une envergure réaliste pour mettre en œuvre l'ensemble des activités, des tâches et des contraintes de la conduite d'un projet industriel ou de service, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - constitution d'une équipe ; répartition et planification des tâches ; gestion du temps et des délais, - utilisation d'outils de gestion de projet, - analyse comparative de diverses solutions techniques et technologiques, - rédaction documentation, mémoire, cahier des charges, - présentation orale soutenue par un support multimédia adapté. <p>Il peut porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conception et développement d'un site web dynamique, d'un projet audiovisuel ou d'un produit multimédia (application mobile, visite virtuelle, installation numérique, réalité augmentée, jeu vidéo), - l'organisation d'un événement ou d'une campagne de communication pluri-média. 		
<p>Modalités de mise en œuvre : Il nécessite la constitution d'une équipe projet de 4 à 8 étudiants. L'accompagnement est assuré par l'équipe pédagogique, éventuellement complétée par un intervenant professionnel. La phase de réalisation n'est pas une fin en soi à ce stade.</p>		
<p>Prolongements possibles : Modules PPP, stage.</p>		
<p>Mots-clés : Développement web, programmation, production audiovisuelle, infographie, réalisation multimédia, documentation, TIC, autonomie, initiative, relation client, analyse des besoins, cahier des charges, équipe.</p>		

4.c- Semestre 3

Matrice des compétences au semestre 3 ● : compétence spécifique ○ : compétence transverse L'acquisition et la maîtrise des compétences peuvent se poursuivre durant plusieurs semestres.	Création	Production et intégration	Étude, veille, formation	Pilotage et coordination	Communication et relation client	Tests et validation	Documentation, rédaction	Administration de contenu et de services multimédia	Mercatique, animation et support client
	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9
UE31 Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise									
M3101 Anglais S3 (page 57)			●		●		●		●
M3102 Langue vivante 2 S3 (page 58)			●		●		●		●
M3103 Théories de l'information et de la communication S3 (page 59)			○	○	●		○		○
M3104 Esthétique et expression artistique S3 (page 60)	●		○						
M3105 Écriture pour les médias numériques S3 (page 61)			○		●		●	●	○
M3106 Expression, communication écrite et orale S3 (page 62)			○	○	○		○		○
M3107 Gestion de projet S3 (page 63)		○	○	●	●	●	●		○
M3108 PPP S3 (page 64)			●						
M3109 Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S3 (page 65)			○		●				●
M3110 Projet tutoré S3 (page 73)			●	●	●	●	●		●
UE32 Culture technologique et développement multimédia : maîtrise									
M3201 Culture scientifique et traitement de l'information S3 (page 66)		○	○			○		●	
M3202 Développement web S3 (page 66)		●	●			●	○	●	
M3203 Programmation objet et événementielle S3 (page 68)		●	●			●	○	●	
M3204 Services sur réseaux S3 (page 69)		●	●			●		●	
M3205 Infographie S3 (page 70)	●	●	○			○	○		
M3206 Intégration multimédia S3 (page 71)		●	●	○		●	○	●	
M3207 Production audiovisuelle S3 (page 72)	●	●	○			○	○		
M3208 Projet tutoré S3 (page 73)	●	●	●	●		●		●	

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 30h : 15h TD, 15h TP
M3101	Anglais S3	Semestre 3
Objectifs du module : Prolonger les acquis de M1101 et M2101 pour permettre d'utiliser de manière plus active l'anglais du domaine professionnel et technique.		
Compétences visées : Être capable de : - faire un exposé à l'oral à l'aide d'un logiciel de présentation, ainsi que de présenter un projet sous forme écrite, - justifier une intention, un effet produit, une stratégie, - faire des démarches de recherche d'emploi ou de stage dans un pays anglophone et de rédiger les écrits formels nécessaires (lettre de motivation, de candidature spontanée), et/ou être capable de rédiger un rapport synthétique de projet tutoré.		
Prérequis : M2101.		
Contenus : Étude de médias comme la publicité ; techniques de la publicité : analyse et conception, la publicité comme sensibilisation à l'interculturel, étude d'un film ou d'extraits (analyse d'images, des techniques utilisées), – vocabulaire de la technique cinématographique. Anglais professionnel : les écrits formels – l'entretien d'embauche (avec prise en compte de la problématique interculturelle).		
Modalités de mise en œuvre : Rédaction de scénario, réalisation de maquettes vidéo, analyse et conception de spots, affiches, simulation d'entretiens.		
Prolongements possibles : Parallèle entre l'œuvre cinématographique et l'œuvre littéraire, traductions techniques, présentation de projet multimédia en lien avec les autres modules.		
Mots-clés : Film, cinéma, publicité, CV, lettre de motivation, rapport synthétique.		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 20h : 10h TD, 10h TP
M3102	Langue vivante 2 S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Préparer à un séjour professionnel éventuel dans le ou les pays de la langue cible. Développer la compétence de l'écrit. Avoir une connaissance des médias du ou des pays concernés (presse – radio – télévision – publicité – cinéma). Prendre en compte les stéréotypes.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : faire un exposé à l'oral à l'aide d'un logiciel de présentation, ainsi que de présenter un projet sous forme écrite, - analyser les mentalités, en appréhendant le contenu implicite de supports divers, - rédiger des écrits professionnels simples.</p>		
<p>Prérequis : M2102. Comprendre des documents divers dans la langue cible et savoir s'exprimer à leur propos de manière spontanée.</p>		
<p>Contenus : Analyse des médias existants, étude d'un film et / ou d'extraits.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Simulation d'une émission d'actualité, recherches sur Internet, lecture comparative de journaux (gros titres, manchette..), conception et analyse de spots publicitaires, analyse et réalisation d'enquêtes, mise en lumière de stéréotypes.</p>		
<p>Prolongements possibles : Réflexion sur l'usage des langues dans le projet multimédia (site et cédérom), stage à l'étranger, réalisation d'un roman-photos. Rédaction du CV et de la lettre de candidature dans la langue cible.</p>		
<p>Mots-clés : Actualité, film, presse, écrits professionnels, enquêtes.</p>		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 40h : 15h CM, 15h TD, 10h TP
M3103	Théories de l'information et de la communication S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Acquisition de connaissances et compétences en matière d'analyse et de critique des médias dans la société (presse, radio, télévision, Internet). Connaître les différentes techniques d'analyse des médias.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de choisir et appliquer les différentes techniques d'analyse en fonction des médias et des objectifs choisis.</p>		
<p>Prérequis : M1103, M1203, M2106.</p>		
<p>Contenus : Histoire de la presse et des médias de masse ; les questions du public, de l'opinion, de l'espace public : Koselleck, Habermas, Negt... ; la psychologie des foules : Le Bon, Freud... ; théories critiques des médias : Horkheimer, Adorno, Benjamin, Honneth... ; la question des usages : de Certeau... ; la réception et les études culturelles : Jonas, Hall, Fiske... ; la question des effets : Lasswell, Katz... ; la propagande : Bernays, Tchakhotine, Klemperer... ; démarches analytiques (linguistiques, sémiologiques, pragmatiques), techniques de décryptage.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Étude des textes fondateurs ; analyse de presse d'opinion ; analyse d'affiches de propagande ; analyse d'actualités cinématographiques ; analyse de séquences cinématographiques (cinéma de propagande) ; exposés de culture médiatique ; dissertation...</p>		
<p>Prolongements possibles : Approfondissement éventuel dans le cadre des modules complémentaires en vue d'une poursuite d'études dans la filière Information/Communication ?</p>		
<p>Mots-clés : Histoire des médias, usages, théories de la réception, sociologie des médias de masse, espace public, rumeur, propagande, désinformation.</p>		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 25h : 5h CM, 10h TD, 10h TP
M3104	Esthétique et expression artistique S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Approfondissement et perfectionnement des pratiques graphiques et artistiques. Apporter des éléments de réflexion sur l'art pour mener les étudiants vers une meilleure utilisation des images et du son. Savoir analyser la plastique et la sémantique d'images et d'œuvres d'art. Affirmer le sens artistique et la créativité.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - mettre en œuvre les fondamentaux du langage plastique et du langage filmique, - choisir les techniques de dessin, d'infographie, d'impression, - faire preuve d'invention et de créativité dans l'utilisation des outils, - justifier une démarche ainsi que des choix esthétiques et techniques.</p>		
<p>Prérequis : M1104 et M2104.</p>		
<p>Contenus : Approche sémiologique de l'image et du son. Mise en perspective des arts avec d'autres champs disciplinaires (science, informatique, audiovisuelle...).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Aucune.</p>		
<p>Prolongements possibles : Analyse et conception de créations infographiques et productions multimédias.</p>		
<p>Mots-clés : Esthétique, sémiologie, composition, analyse d'œuvres d'art, création numérique.</p>		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 35h : 10h CM, 10h TD, 15h TP
M3105	Écriture pour les médias numériques S3	Semestre 3
Objectifs du module : Gestion des communautés.		
Compétences visées : Être capable de : - faire preuve d'invention et de créativité dans l'utilisation des outils, - utiliser les réseaux stratégiques d'information.		
Prérequis : M2105 et M2103.		
Contenus : Les modalités de mise en place d'une stratégie de présence efficace pour une organisation en identifiant les médias sociaux adaptés : connaissance des différents réseaux sociaux. Réaliser la promotion de dispositifs et de contenus d'information sur les médias sociaux et le web. Comprendre comment animer et interagir avec une communauté ; organiser pour ses membres des événements (concours, jeux...) ; inciter ses membres à créer du contenu. Savoir identifier les influenceurs autour de thématiques précises. Relayer leurs positions auprès des dirigeants de l'organisation. Comprendre les différents indicateurs et outils de mesure et d'analyse pour évaluer l'impact. Optimiser l'usage des réseaux sociaux. Identifier les médias sociaux externes (sites, blogs, réseaux sociaux, forums...) qui parlent d'une organisation afin de participer au dialogue et de le modérer ; gérer la réputation numérique d'une organisation. Appréhender la complexité de campagnes de mercatique virale.		
Modalités de mise en œuvre : Études de cas ; ateliers d'utilisation des différents réseaux sociaux ; travaux pratiques sur des statistiques (les lire, les analyser) ; concevoir des jeux pour les réseaux sociaux.		
Prolongements possibles : Merkatique virale ; utilisation de ces techniques dans le cadre des projets ; développement web spécifique aux jeux sur réseaux sociaux...		
Mots-clés : Réseaux sociaux ; réputation numérique ; communautés ; gestion de communauté ; modération ; influence ; jeux ; mercatique virale.		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 30h : 15h TD, 15h TP
M3106	Expression, communication écrite et orale S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Communiquer en milieu universitaire et professionnel : formaliser une expérience. Maîtriser les modalités de la communication en milieu professionnel.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre, concevoir et rédiger des documents professionnels, - analyser et de comprendre les relations interpersonnelles dans les groupes de travail, - se situer dans les relations interindividuelles, - gérer ses interventions dans un groupe. 		
<p>Prérequis : M2106.</p>		
<p>Contenus : - Écrits et oraux professionnels : Méthodologie du rapport de stage et préparation de la soutenance.</p> <p>- Communication interpersonnelle (Préconisation 10 heures de TP) : Conduite de réunion, négociation, intégration au groupe, gestion des conflits. Travail sur l'écoute, la reformulation et l'observation. Analyse de situations de communication interpersonnelle ; analyse du non-dit ; analyse et synthèse des besoins des interlocuteurs ; choix de comportements en fonction des situations de communication ; travail d'argumentation et de négociation.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Rédaction du rapport de stage (compléments sur les normes de présentation), aide à la préparation de la soutenance. Ateliers de mise en situation.</p>		
<p>Prolongements possibles : Projets tutorés, stages, PPP. Actions de communication événementielle (forum, salons...).</p>		
<p>Mots-clés : Rapports, soutenance, communication interpersonnelle, communications professionnelles, exploration des situations de communication orale, conduite de réunions, entretiens, argumentation, autonomie.</p>		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 25h : 5h CM, 10h TD, 10h TP
M3107	Gestion de projet S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Apprécier les conditions de réussite de la conduite de projet, maîtriser le suivi des étapes de gestion de ces projets.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formaliser un processus de gestion de projet, - conduire un projet, - rendre compte d'un projet de sa gestion. 		
<p>Prérequis : M2107.</p>		
<p>Contenus : Suivi opérationnel du projet : mesure des écarts prévisions, réalisations, rétroactivité. Tableaux de bord de pilotage : outils de mesure. Le cycle de vie du projet : pérennité du projet, veille technologique. Clôture du projet et valorisation des résultats obtenus : intégration du projet dans l'organisation, communication sur le projet, formation des utilisateurs, mesure de la valeur ajoutée. Maintenance : guide de mise à jour, guide des procédures. Méthodes agiles avancées.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le module peut être mis en place autour de la gestion de projets spécifiques, ou des projets tutorés. Les heures TP seront par exemple utilisées pour la mise en place d'un projet grâce aux méthodes agiles.</p>		
<p>Prolongements possibles : Présenter l'importance de la gestion de projet pour la soutenance des projets professionnels (type soutenance de stages par exemple).</p>		
<p>Mots-clés : Cycle de vie du projet, suivi, maintenance, tableaux de bord, valorisation du projet.</p>		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 20h : 10h TD, 10h TP
M3108	Projet Personnel et Professionnel S3 préparer son parcours post-DUT	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Il s'agit de permettre à l'étudiant de construire son parcours post-DUT, en analysant les différentes pistes qui s'offrent à lui afin qu'il choisisse et mette en œuvre la plus pertinente pour lui. L'étudiant devra acquérir des connaissances sur les formations complémentaires au DUT et sur les parcours post DUT, sur la formation tout au long de la vie (VAP, VAE, FTLV). Il devra également savoir déchiffrer une offre d'emploi, une offre de formation, pour mieux appréhender le marché de l'emploi. Un premier positionnement de l'étudiant entre le secteur d'activité visé et ses motivations peut se faire.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concevoir et mettre en œuvre d'un projet, - faire preuve d'un esprit d'analyse, - faire preuve d'une capacité de mise en forme de l'information, - appliquer les principes déontologiques liés aux débats et aux échanges. 		
<p>Prérequis : M2103 ; M2106 ; M2107 ; M2109.</p>		
<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ateliers d'échanges de réflexion sur les diverses possibilités post-DUT (discussion collective des avantages et des inconvénients de chaque piste), - analyse des offres d'emploi, - analyse des offres de formation pour un secteur donné à partir de l'enquête nationale de parcours des diplômés par exemple, - rencontre avec des anciens diplômés, des professionnels, - réactivation des techniques de recherche d'emploi, - présentation des possibilités de formation tout au long de la vie (CIF, VAE, ...), - analyser les compétences acquises lors d'une expérience professionnelle ou personnelle et reprendre le CV établi lors du module PPP « formalisation du projet : mieux se connaître et préparer son stage ». 		
<p>Modalités de mise en œuvre : Par exemple, sous forme d'ateliers d'analyse des offres d'emploi, de formation ; en travaillant avec les résultats des enquêtes nationales sur le devenir des diplômés de DUT... Les TD et TP seront privilégiés pour des travaux de groupes. Le travail en autonomie et individualisé sera essentiel pour l'analyse des compétences acquises en situation professionnelle.</p>		
<p>Prolongements possibles : Ce module s'inscrit dans la poursuite des modules de S1 et S2. Il peut reprendre des actions déjà mises en œuvre auparavant et les compléter par de nouvelles.</p>		
<p>Mots-clés : VAE, VAP, formation tout au long de la vie, niveau II, Niveau III, code ROME.</p>		

UE31	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise	Volume horaire : 40h : 25h CM, 15h TD
M3109	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Ce module propose d'utiliser les connaissances acquises lors des semestres précédents pour mettre en œuvre pratiquement des modalités juridiques et mercatiques de création, de fonctionnement et de lancement d'un produit ou d'un service informationnel en situation.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - cerner et qualifier les stratégies génériques et spécifiques d'entreprises et de groupes d'entreprises, - identifier les acteurs, les stratégies et les contraintes d'un secteur particulier de l'économie : le marché des médias, - appliquer le droit de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit à l'image et respecter la réglementation des jeux et des concours, - conduire une démarche cohérente et complète de mercatique en ligne et, ou hors-ligne.</p>		
<p>Prérequis : M2109.</p>		
<p>Contenus : La protection des données personnelles (Loi du 6 janvier 1978, déclaration CNIL). La propriété industrielle (le droit des brevets, le droit des marques). La propriété intellectuelle (le droit d'auteur, la protection des logiciels et bases de données, le contrat de création de site Internet). La protection de l'information (les principes du droit de la communication, les atteintes à la vie privée et le droit à l'image). La réglementation des jeux et concours. Pour les marchés comme par exemple celui de l'audiovisuel, de la presse écrite, ou du jeu vidéo... : étude des stratégies génériques (croissance externe, croissance interne, internationalisation, sous-traitance, impartition...) et les évolutions de ces marchés liées aux nouvelles technologies (par exemple TV par ADSL, radio numérique, TNT...). Le financement et les coûts des médias. Le plan de communication, l'identité de marque, les principales formes de communication de l'entreprise, la stratégie médias, hors-médias, et les évolutions de la communication grâce aux nouveaux outils et médias. La mercatique en ligne.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Les étudiants seront mis dans la position d'une organisation prête, d'un point de vue technique et économique, à lancer un produit de communication et devront être capables de procéder à un audit juridique du support en question. Il s'agira, à partir de ce cas concret, d'analyser les besoins de l'organisation, de réaliser un audit juridique, d'établir sa déclaration CNIL, d'analyser sa stratégie générale, sa stratégie mercatique et sa stratégie en ligne. Travailler à partir d'exemples concrets (groupes de presse, groupes de communication, etc.). Préconisations : - Droit : 8 heures CM, - Économie des médias : 8 heures CM et 5 heures TD, - Mercatique en ligne et applications : 9 heures CM et 10 heures TD.</p>		
<p>Prolongements possibles : Visite d'un grand quotidien.</p>		
<p>Mots-clés : Droits des personnes fichées, CNIL, brevet, marques, invention, idée, droit moral, droit patrimonial, droit de reproduction, dépôt légal, diffamation, prescription, responsabilité, respect vie privée. Économie des médias, stratégie des entreprises, coûts des médias. Communication commerciale, création, stratégie, positionnement, trans-média, communication 360°.</p>		

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 45h :10h CM, 15h TD, 20h TP
M3201	Culture scientifique et traitement de l'information S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Fournir aux étudiants les bases mathématiques du multimédia. Maîtriser l'utilisation des codecs audio-vidéo. Connaître les caractéristiques des images fixes et la structure des fichiers informatiques associés, connaître les techniques de compression et de codage d'images fixes et les principaux traitements d'images incorporés dans les logiciels. Connaître le calcul matriciel et les transformations géométriques du plan de l'espace.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de comprendre les principes de l'acquisition, du traitement, du stockage et de la transmission d'informations numériques (image, son, vidéo...).</p>		
<p>Prérequis : M1201, M2201</p>		
<p>Contenus : Mathématiques pour le multimédia (10h) : - calcul matriciel, - transformations géométriques du plan et de l'espace, Traitement numérique du signal (35h) : - codecs audio-vidéo-parole, la compression vidéo, - images « bitmap » et vectorielles et leurs standards de fichiers, - notion de transparence et de palettes de couleurs, - images compressées, - notion de traitement d'image (contraste, accentuation, contours, etc.)</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Définir des cas concrets traités dans le cadre d'autres enseignements et le traiter avec le formalisme mathématique. Il est préconisé d'étudier d'abord la compression JPEG, MJPEG et enfin la compression MPEG (1, 2...). Les contraintes temps réel sur la compression pourront être mises en évidence au travers du flux en ligne (streaming) et de la vidéoconférence. Les TD pourront être dédiés à des calculs de taille de fichiers ou de débit. Aborder la structure des fichiers informatiques des images « bitmap » et vectorielles. Étudier les codages (RLC, statistique et dictionnaire) au travers d'exemples connus comme tiff, gif, png, zip, jpeg, eps et autres formats de portage. Il est préconisé de faire des liens avec les enseignements d'infographie et d'audiovisuel.</p>		
<p>Prolongements possibles : Introduction aux fractales.</p>		
<p>Mots-clés : Calcul matriciel, transformation géométrique. Codec. Images bitmap, images vectorielles, images compressées, traitement d'images.</p>		

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 35h : 5h CM, 10h TD, 20h TP
M3202	Développement web S3	Semestre 3
Objectifs du module : Savoir concevoir et développer des applications web pour la diffusion et la gestion de contenu.		
Compétences visées : Être capable de réaliser des sites web dynamiques complets en prenant en compte les contraintes d'ergonomie et de navigation définies dans un cahier des charges.		
Pré-requis : Aucun.		
Contenus : Systèmes de gestion de contenu, services web, génération de flux (RSS, XML, etc.). Conception et génération dynamique d'interfaces et de contenu. Gestion de contenu : accès, mise à jour et administration de bases des données via le web.		
Modalités de mise en œuvre : Développement de sites web dynamiques de type livres d'or, forum, galerie, catalogue, etc. Mise en place d'un système de gestion de contenu.		
Prolongements possibles : Gestion des sessions, cookies et authentification. Modélisation des traitements.		
Mots-clés : Web dynamique, services web, gestion de contenu		

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 35h : 5h CM, 10h TD, 20h TP
M3203	Programmation objet et événementielle S3	Semestre 3
Objectifs du module : Introduire la conception objets et l'appliquer dans le domaine du multimédia.		
Compétences visées : Être capable de concevoir une application multimédia avec une approche objet.		
Pré-requis : Aucun.		
Contenus : Conception et modélisation objets (classes, méthodes, héritage). Application à la réalisation d'animations et de programmes interactifs.		
Modalités de mise en œuvre : Étude d'un langage spécifique du domaine.		
Prolongements possibles : Travail avec des logiciels d'intégration multimédia du domaine.		
Mots-clés : Programmation orientée objets, Animations, Programmation événementielle.		

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 35h : 5h CM, 10h TD, 20h TP
M3204	Services sur réseaux S3	Semestre 3
Objectifs du module : Mettre en place de services Internet.		
Compétences visées : Être capable d'installer et d'utiliser les services Internet (résolution de noms, courrier électronique, consultation de pages Web, transfert de fichiers,...) au niveau serveurs et clients.		
Prérequis : M1204, M2204.		
Contenus : Service de résolution de noms : DNS. Service de courrier électronique : SMTP, POP, IMAP, MIME. Service de pages Web statique et dynamique : HTTP, HTTPS, LAMP. Service de transfert de fichiers : FTP. Service de flux en ligne (streaming). Installation, configuration, gestion et utilisation des services Internet ; configuration de serveurs et de clients.		
Modalités de mise en œuvre : TP d'installation, de configuration et d'utilisation des divers services au niveau clients et serveurs.		
Prolongements possibles : -		
Mots-clés : Internet, services, client, serveur.		

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 35h : 5h CM, 10h TD, 20h TP
M3205	Infographie S3	Semestre 3
Objectifs du module : Appréhender les notions de design en mouvement Être capable de mettre en œuvre une production interactive et, ou animée.		
Compétences visées : Être capable d'utiliser des logiciels de création d'images, fixes ou animées, vectorielle et bitmap, 2D et 3D.		
Prérequis : M1205, M2205, M1104, M2104.		
Contenus : Principes de base de l'animation 2D. Apprentissage de logiciels d'animation. Initiation aux techniques d'animation (motion design).		
Modalités de mise en œuvre : Travail sur machine.		
Prolongements possibles : Animation 3D, post-production, composition d'images (compositing).		
Mots-clés : Animation (motion design).		

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 35h : 5h CM, 10h TD, 20h TP
M3206	Intégration multimédia S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Adapter le contenu et la mise en page d'interfaces en fonction du périphérique d'affichage. Savoir créer des interfaces riches et dynamiques.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adapter le contenu et la mise en page de sites web à la taille et à la résolution du périphérique d'affichage, - intégrer des données multimédia et permettre des interactions avec elles, - créer et programmer des animations simples. 		
<p>Pré-requis : Notions d'ergonomie et d'infographie, M3202 pour la partie programmation.</p>		
<p>Contenus : Concevoir et développer des sites web dont le contenu et la mise en page s'adaptent aux périphériques utilisés (écrans d'ordinateur, télévisions, téléphones, tablettes, etc.). Créer des animations simples : dessiner, animer et transformer des illustrations simples. Enrichir l'interaction avec des modules dynamiques et des outils d'interaction personnalisés (calendriers, diaporamas, carrousels, etc.) en utilisant un langage de programmation du côté client. Assurer la compatibilité d'un site avec différents navigateurs.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Utilisation de plate-formes ou d'environnements de développement dédiés.</p>		
<p>Prolongements possibles : Réalisation d'un projet multimédia.</p>		
<p>Mots-clés : Intégration multimédia multi-support, animations, interactions, adaptabilité.</p>		

UE32	Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 35h : 5h CM, 10h TD, 20h TP
M3207	Production audiovisuelle S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Écrire, tourner, monter et diffuser une œuvre audiovisuelle / photographique originale. Faire le lien avec les aspects transmédia / multimédia.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de concevoir et réaliser un court-métrage ou une réalisation photo en vue de sa diffusion sur différents supports.</p>		
<p>Prérequis : M2206.</p>		
<p>Contenus : Réalisation / production d'une œuvre complète photo / vidéo. Les aspects multimédias pourront être valorisés pour la conception et la diffusion : - vidéo interactive (hypervidéo), - mise en ligne pour diffusion sur le Web (flux en ligne, web tv...).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Perfectionnement du travail en équipe.</p>		
<p>Prolongements possibles : Post-production, stratégie de diffusion.</p>		
<p>Mots-clés : Travail en équipe, réalisation, diffusion, mise en ligne.</p>		

UE31 UE32	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise Culture technologique et développement multimédia : maîtrise	Volume horaire : 90h
M3110 M3208	Projet tutoré S3	Semestre 3
<p>Objectifs du module : Développer un projet technique de production multimédia et, ou internet. Mettre l'étudiant en situation d'activité de technicien supérieur en le préparant à son stage en milieu professionnel. Conduire en équipe un projet d'envergure professionnelle mettant en œuvre la transversalité des connaissances techniques, technologiques et générales de la spécialité. Développer les compétences relationnelles de l'étudiant.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conduire un projet, construire un budget, gérer des ressources, définir une stratégie de communication, travailler en équipe, formaliser un processus de gestion de projet, - justifier une démarche ainsi que des choix esthétiques et techniques, appliquer le droit de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit à l'image, - s'autoformer à de nouveaux outils, logiciels, technologies, être autonome et faire preuve d'initiative, - exploiter les compétences acquises ou en cours d'acquisition dans les autres modules, - synthétiser l'information et la restituer sous forme écrite et/ou orale, - mettre en œuvre une démarche d'intelligence économique : veille, enquête de terrain (benchmarking). 		
<p>Prérequis : L'ensemble des modules.</p>		
<p>Contenus : Le projet doit avoir une envergure réaliste pour mettre en œuvre l'ensemble des activités, des tâches et des contraintes de la conduite d'un projet industriel ou de service, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - constitution d'une équipe ; répartition et planification des tâches ; gestion du temps et des délais, - utilisation d'outils de gestion de projet, - analyse comparative de diverses solutions techniques et technologiques, - rédaction documentation, mémoire, cahier des charges, - présentation orale soutenue par un support multimédia adapté. <p>Il peut porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conception et développement d'un site web dynamique, d'un projet audiovisuel ou d'un produit multimédia (application mobile, visite virtuelle, installation numérique, réalité augmentée, jeu vidéo), - l'organisation d'un événement ou d'une campagne de communication pluri-média. 		
<p>Modalités de mise en œuvre : Il peut s'agir d'un nouveau projet ou de la prolongation du projet du S2. Il nécessite la constitution d'une équipe projet de 4 à 8 étudiants. L'accompagnement est assuré par l'équipe pédagogique, éventuellement complétée par un intervenant professionnel. La phase de réalisation n'est pas une fin en soi à ce stade.</p>		
<p>Prolongements possibles : Modules PPP, stage.</p>		
<p>Mots-clés : Développement web, programmation, production audiovisuelle, infographie, réalisation multimédia, documentation, TIC, autonomie, initiative, relation client, analyse des besoins, cahier des charges, équipe.</p>		

4.d- Semestre 4

Matrice des compétences au semestre 4 ● : compétence spécifique ○ : compétence transverse L'acquisition et la maîtrise des compétences peuvent se poursuivre durant plusieurs semestres.	Création	Production et intégration	Étude, veille, formation	Pilotage et coordination	Communication et relation client	Tests et validation	Documentation, rédaction	Administration de contenu et de services multimédia	Mercatique, animation et support client
	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9
UE41 Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante									
M4101 Anglais S4 (page 75)			●		●		●		●
M4102C Esthétique et expression artistique S4 (page 76)	●		●						
M4103C Écriture pour les médias numériques S4 (page 77)		○	●			○		●	●
M4104C Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S4 (page 78)			●	○	○				●
M4105 Projet tutoré S4 (page 82)			●	●	●	●	●		●
M4106 Stage S4 (page 83)			○	○	○	○	○		○
UE42 Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante									
M4201C Développement multimédia S4 (page 79)		●	●	○	○	●	○	○	
M4202C Infographie S4 (page 80)	●	●	○		○				
M4203C Intégration et gestion de contenu S4 (page 81)		●	●	○	○	●	●	●	○
M4204 Projet tutoré S4 (page 82)	●	●	●	●		●		●	
M4205 Stage S4 (page Erreur ! Signet non défini.)	○	○	○	○		○	○		○

UE41	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante	Volume horaire : 30h : 15h TD, 15h TP
M4101	Anglais S4	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Savoir appliquer les compétences acquises dans les modules LCI 110, 210, 310 à la langue professionnelle et technique. Préparer à une certification reconnue (par exemple CLES 1, voire CLES 2...).</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - décrire et d'analyser des produits multimédias de manière professionnelle dans le cadre d'un projet personnel, - décrire avec précision un processus lié au domaine, - communiquer dans le cadre professionnel, participer à une réunion tout en tenant compte des spécificités culturelles et civilisationnelles des pays anglophones.</p>		
<p>Prérequis : M3101.</p>		
<p>Contenus : Description et analyse de produits de communication, expression orale et écrite sur des sujets liés à l'informatique, à l'Internet, au multimédia. Anglais professionnel : exposés spécifiques, négociations, communication en réunion, compte rendu de réunion, marché du travail, mercatique.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Présentations orales et écrites de sites, de publicités en langue anglaise, analyse de la partie langue dans le projet multimédia, simulations de situations, soutenance du projet tutoré en anglais, négociations pour défendre une idée, analyse de pratiques d'entreprises à l'international.</p>		
<p>Prolongements possibles : Rédaction d'un résumé en anglais de projet ou de rapport de stage. Développement d'un support publicitaire répondant à un besoin identifié sur un marché étranger. Élaboration un dossier pour le lancement d'un produit/service à l'étranger.</p>		
<p>Mots-clés : Sites, cédéroms, projets, résumé en anglais, produits de communication, mercatique, CLES, réunion.</p>		

UE41	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante	Volume horaire : 40h : 10 h CM, 15 h TD, 15 h TP
M4102C	Esthétique et expression artistique S4	Semestre 4
Objectifs du module : Développer le sens artistique et la créativité.		
Compétences visées : Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - concevoir et créer des réalisations artistiques sur écran, - faire référence à des notions de design, - utiliser les références culturelles pour appuyer un projet multimédia, - élaborer les liens entre le fond et la forme, - amener un concept à maturité, - réaliser des mises en page ergonomiques et originales, - argumenter un projet visuel et sonore 		
Prérequis : Connaître les techniques graphiques, la sémiologie de l'image, l'histoire de l'art.		
Contenus : Provenance et territoire du design. Composition graphique. Ergonomie sur écran. Mise en page, maquettage et présentation. Chaîne graphique (print), vidéo, campagnes publicitaire globale, événementielle, etc. Communication des marques. Communication et culture générale artistique. Artistes (cinéastes, photographes, peintres, musiciens, etc.) au service des campagnes publicitaires.		
Modalités de mise en œuvre : Aucune.		
Prolongements possibles : Préparation aux métiers de l'internet et du multimédia.		
Mots-clés : Design, ergonomie, mise en page. Vidéo, créateurs et créatifs, expositions.		

UE41	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante	Volume horaire : 40h : 10 h CM, 15 h TD, 15 h TP
M4103C	Écriture pour les médias numériques S4	Semestre 4
Objectifs du module : Connaître les enjeux du web sémantique, développer une culture de l'indexation.		
Compétences visées : Être capable de : - connaître et mettre en œuvre les outils sémantiques, - faire des requêtes dans un langage structuré, - créer une base de connaissances dans un domaine donné.		
Prérequis : M1103 et M2105.		
Contenus : Présentation du web sémantique et de ses enjeux ; présentation des outils de recherche sémantique existants ; conception d'ontologies ; utilisation des outils pour exploiter ces ontologies ; production de contenus ou indexation de documents pour le web sémantique.		
Modalités de mise en œuvre : On choisira soit de mettre en avant les enjeux culturels du web sémantique, soit de privilégier des aspects plus techniques. D'un côté, connaître les outils ; de l'autre, les mettre en œuvre.		
Prolongements possibles : -		
Mots-clés : Web sémantique, bases de connaissances, documentation, raisonnement, standard, ontologie, vocabulaire normé, thesaurus.		

UE41	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante	Volume horaire : 40h : 10 h CM, 15 h TD, 15 h TP
M4104C	Environnement juridique, économique et mercatique des organisations S4	Semestre 4
<p>Objectifs du module : L'objectif du module est de conduire l'étudiant à acquérir les outils juridiques, comptables et financiers nécessaires au déroulement de la vie professionnelle. Il permet de donner aux étudiants les connaissances leur permettant de comprendre les documents comptables de base, de leur permettre de cerner les coûts d'un produit ou d'un service, de leur fournir des outils permettant de mesurer la rentabilité d'une entreprise ou d'une activité.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - qualifier un contrat de travail, - construire un budget, - gérer des ressources, - comprendre les étapes de la création et de la vie d'une entreprise (notion d'entrepreneuriat).</p>		
<p>Prérequis : M3109.</p>		
<p>Contenus : Les relations juridiques des entreprises avec leurs salariés (le contrat de travail, le statut du salarié, la rupture du contrat de travail, les conflits individuels du travail). Les documents de synthèse : impact de différentes opérations commerciales sur le bilan, le compte de résultat. Calcul de coûts et analyse de rentabilité : mettre en place le calcul du coût complet et partiel simplifié d'un produit ou d'un service, déterminer une politique de prix. Éléments d'analyse financière : à partir des documents de synthèse, extraire les grandes masses par fonction (FRNG, BFR, trésorerie), mettre en place le calcul de ratios, élaborer une conclusion sur la santé financière d'une entreprise.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Travailler sur des contrats types CDD / CDI, à partir d'un projet de création d'entreprise, déterminer les formalités, les organismes compétents, etc. Aborder les techniques et principes de gestion dans le cadre d'une entreprise du domaine des nouvelles technologies, appliquer les calculs de préférence à des produits ou services du domaine de l'informatique et des nouvelles technologies. Le module pourra prendre appui sur une simulation de gestion (Jeu sérieux).</p>		
<p>Prolongements possibles : PPP.</p>		
<p>Mots-clés : CDD, CDI, travail temporaire, rémunération, licenciement, conseil des Prud'hommes, EURL, SARL, « free lance », entreprise individuelle, protection sociale, régime fiscal, auto-entrepreneur.</p>		

UE42	Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante	Volume horaire : 40h : 10 h CM, 15 h TD, 15 h TP
M4201C	Développement multimédia S4	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Maîtriser une technologie d'intégration multimédia. Savoir concevoir et réaliser des animations riches et des applications multimédia.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - appréhender les divers aspects de la production d'un programme multimédia, de la conception à la finalisation ; maîtriser l'ensemble des aspects esthétiques et techniques de la réalisation, - créer des animations riches : gestion du son et des interactions utilisateurs sur des éléments graphiques animés.</p>		
<p>Pré-requis : -</p>		
<p>Contenus : Approfondissement d'un logiciel d'intégration multimédia, des langages de programmation associés, et de son environnement de développement. Savoir choisir les médias appropriés, les optimiser, en réaliser l'intégration, développer les interactions et finaliser un projet pour sa diffusion.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Réalisation d'une application multimédia en utilisant les technologies appropriées.</p>		
<p>Prolongements possibles : Réalisation d'un jeu interactif.</p>		
<p>Mots-clés : Production multimédia.</p>		

UE42	Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante	Volume horaire : 40h : 10 h CM, 15 h TD, 15 h TP
M4202C	Infographie S4	Semestre 4
Objectifs du module : A l'aide d'un logiciel 3D, l'objectif est de modéliser des objets, leur appliquer une texture et un éclairage approprié pour générer un rendu. L'animation d'objets 3D est aussi abordée dans ce module.		
Compétences visées : Être capable de maîtriser les bases de la modélisation de scènes 3D et leur animation.		
Prérequis : Maîtriser les notions techniques relatives à l'image numérique, infographie et animation 2D.		
Contenus : Production de « contenu » 3D sous forme d'images pré-calculées ou de scènes 3D exploitables par les moteurs « temps réel ». Modélisation, Texture, Éclairage, Rendu, Animation.		
Modalités de mise en œuvre : Travail sur machine précédé d'un travail de conception préparatoire (croquis, perspective, constructions en volume...).		
Prolongements possibles : L'autonomie acquise doit permettre d'appréhender différents logiciels utilisant les concepts 3D : logiciels de production 3D, moteurs de rendu temps réel, logiciels de post-production, 3D interactive..		
Mots-clés : 3D pré-calculée, 3D temps réel, animation, rendu, texture, éclairage.		

UE42	Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante	Volume horaire : 40h : 10 h CM, 15 h TD, 15 h TP
M4203C	Intégration et gestion de contenus S4	Semestre 4
Objectifs du module : Savoir configurer et utiliser un système de gestion de contenus, dans des environnements de travail collaboratifs.		
Compétences visées : Être capable de : - maîtriser l'ensemble de la chaîne d'intégration multimédia, - mettre en place et utiliser des systèmes de gestion de contenus (CMS), - concevoir et développer des gabarits et thèmes graphiques pour des CMS.		
Pré-requis : Aucun.		
Contenus : Installer et configurer un système de gestion de contenus (CMS). Mettre en place l'arborescence des pages et menus, avec un système de navigation adapté. Alimenter le CMS en contenus textuels et multimédias. Créer des gabarits de page et des thèmes graphiques adaptés à un cahier des charges et respectant les contraintes de référencement, d'ergonomie et d'accessibilité. Installer, configurer et utiliser des modules complémentaires pour un CMS (bibliothèques d'images, cartes de localisation, commerce électronique, liens avec des réseaux sociaux).		
Modalités de mise en œuvre : Utilisation d'un système de gestion de contenus du domaine.		
Prolongements possibles : Réalisation d'un projet multimédia.		
Mots-clés : Systèmes de gestion de contenus, CMS, gestion collaborative de sites internet.		

UE41 UE42	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante	Volume horaire : 120h
M4105 M4204	Projet tutoré S4	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Développer un projet technique de production multimédia et, ou internet. Mettre l'étudiant en situation d'activité de technicien supérieur en le préparant à son stage en milieu professionnel. Conduire en équipe un projet d'envergure professionnelle mettant en œuvre la transversalité des connaissances techniques, technologiques et générales de la spécialité. Développer les compétences relationnelles de l'étudiant.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - animer une réunion, conduire un projet, construire un budget, gérer des ressources, appliquer les techniques de management, définir une stratégie de communication, travailler en équipe, formaliser un processus de gestion de projet, - justifier une démarche ainsi que des choix esthétiques et techniques, appliquer le droit de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit à l'image, - s'autoformer à de nouveaux outils, logiciels, technologies, être autonome et faire preuve d'initiative, - exploiter les compétences acquises ou en cours d'acquisition dans les autres modules, - synthétiser l'information et la restituer sous forme écrite et/ou orale, - mettre en œuvre une démarche d'intelligence économique : veille, enquête de terrain (benchmarking). 		
<p>Prérequis : L'ensemble des modules.</p>		
<p>Contenus : Le projet doit avoir une envergure réaliste pour mettre en œuvre l'ensemble des activités, des tâches et des contraintes de la conduite d'un projet industriel ou de service, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - constitution d'une équipe ; répartition et planification des tâches ; gestion du temps et des délais, - utilisation d'outils de gestion de projet, - analyse comparative de diverses solutions techniques et technologiques, - rédaction documentation, mémoire, cahier des charges, - présentation orale soutenue par un support multimédia adapté. <p>Il peut porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conception et développement d'un site web dynamique, d'un projet audiovisuel ou d'un produit multimédia (application mobile, visite virtuelle, installation numérique, réalité augmentée, jeu vidéo), - l'organisation d'un événement ou d'une campagne de communication pluri-média. 		
<p>Modalités de mise en œuvre : Il peut s'agir d'un nouveau projet ou de la prolongation du projet du S2. Il nécessite la constitution d'une équipe projet de 4 à 8 étudiants. L'accompagnement est assuré par l'équipe pédagogique, éventuellement complétée par un intervenant professionnel.</p>		
<p>Prolongements possibles : modules PPP, stage.</p>		
<p>Mots-clés : Développement web, programmation, production audiovisuelle, infographie, réalisation multimédia, documentation, TIC, autonomie, initiative, relation client, analyse des besoins, cahier des charges, équipe.</p>		

UE41 UE42	Communication, culture, connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante	Volume horaire : 10 semaines minimum
M4106 M4205	Stage S4	Semestre 4
<p>Objectifs du module : Découverte de l'organisation dans ses aspects sociaux, organisationnels et technico-économiques. Découverte de la réalité de l'activité du technicien supérieur. Mise en application des outils, des connaissances et savoir-faire acquis durant la formation durant la formation. Acquisition de savoir-faire techniques et professionnels. Missions : travaux d'études et, ou de réalisations au sein de l'organisation conformes à la spécialité MMI.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de : - consolider ses acquis dans les domaines de la communication, de la culture, de la connaissance de l'environnement socio-économique, et de la technologie (infographie, intégration web, développement, audiovisuel, etc.), - développer des compétences personnelles et relationnelles : initiative, travail en équipe, autonomie...</p>		
<p>Prérequis : Ensemble des modules.</p>		
<p>Contenus : L'ensemble du processus stage doit se faire dans le cadre d'une démarche de type qualité, décrivant clairement les points à respecter par exemple : la recherche des stages incluant la négociation préalable des travaux d'études et de réalisation à mettre en œuvre au cours du stage, la signature des conventions, le déroulement du stage, le suivi des stagiaires (points intermédiaires, visite), le compte rendu d'activité (rapport écrit et soutenance suivant une démarche professionnelle : la structure, la qualité de communication et l'argumentation des comptes rendus écrit et oral).</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre : Le processus est piloté par un responsable des stages ; il implique l'ensemble de l'équipe pédagogique pour assurer le suivi des stagiaires (lien avec les tuteurs professionnels, visite en organisations). Le stage est évalué conjointement par l'organisation (tuteur organisation) et le département (tuteur enseignant et jury) sur les éléments suivants : - le travail au sein de l'organisation, au regard des objectifs fixés dans la convention, - le rapport écrit, cadré dans sa forme, mettant en évidence les compétences mises en œuvre au cours du stage, - la soutenance orale par un jury mixte organisation et département, Pour ces 3 éléments, l'évaluation du stagiaire doit porter sur : - sa capacité à utiliser ses acquis académiques dans la réalisation de sa mission, - les acquis résultant de l'immersion dans le milieu professionnel : compétences techniques et compétences relationnelles en référence au référentiel d'activités et de compétences du DUT.</p>		
<p>Prolongements possibles : Insertion professionnelle.</p>		
<p>Mots-clés : stage, organisation, insertion, autonomie, PPP</p>		



Diplôme Universitaire de Technologie

RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS

Programme Pédagogique National

Sommaire

Préambule	3
1. Objectifs de la formation	3
2. Référentiel d'activités et de compétences	3
- Activités et compétences de base	3
- Activités et compétences spécifiques.....	3
3. Organisation générale de la formation :.....	3
a. Descriptif de la formation	3
b. Tableau synthétique des modules et des UE par semestre.....	3
Liste et répartition horaire des matières par unité d'enseignement :	3
Tableau des semestres :	3
c. Stage et projets tutorés.....	3
d. Projet Personnel et Professionnel	3
e. Orientations pédagogiques, pédagogie par la technologie	3
Accueil des différents publics / Aide à la réussite des étudiants.....	3
Pédagogie par la technologie	3
Parcours différenciés grâce aux modules complémentaires.....	3
f. Prise en compte des enjeux actuels de l'économie	3
4. Description des modules de formation :.....	3
a. Listes des modules du semestre 1	3
Semestre 1 - UE1 Découverte métiers :	3
Semestre 1 - UE2 Mise à niveau des compétences transversales et scientifiques :	3
b. Listes des modules du semestre 2	3
Semestre 2 - UE1 Consolidation métiers.....	3
Semestre 2 - UE2 Développement des compétences transversales et scientifiques	3
c. Listes des modules du semestre 3	3
Semestre 3 - UE1 Approfondissement métiers.....	3
Semestre 3 - UE2 Renforcement des compétences transversales et scientifiques	3
d. Listes des modules du semestre 4	3
Semestre 4 - UE1 Immersion en milieu professionnel.....	3
Semestre 4 - UE2 Perfectionnement scientifique et professionnel.....	3
• Glossaire	3

PREAMBULE

L'objectif du Diplôme Universitaire de Technologie spécialité « Réseaux et Télécommunications » est de permettre à l'étudiant d'apprendre à maîtriser les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) qui sont omniprésentes dans nos sociétés. Ces services qui relevaient jusqu'à présent du contexte professionnel (travail collaboratif, Cloud Computing, etc.) arrivent en force dans la vie quotidienne : réseaux sociaux, jeux en ligne, e-commerce, vidéo à la demande, accès mobiles aux services Internet, etc.

Cette formation qui prépare en quatre semestres au Diplôme Universitaire de Technologie, est décrite dans le présent Programme Pédagogique National (PPN) mis en place localement par les équipes pédagogiques en partenariat avec les professionnels de l'industrie et des services.

Elle offre à l'étudiant les connaissances pratiques et professionnelles qui le préparent à une insertion immédiate dans les domaines des réseaux informatiques et des réseaux de télécommunications.

En s'appuyant sur une large culture scientifique et technologique, la formation permet également à l'étudiant de développer son autonomie, sa prise d'initiatives, d'évoluer et de s'adapter aux mutations de son métier, tout au long de son parcours personnel et professionnel.

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le diplômé en Réseaux et Télécommunications exerce dans toutes les entreprises utilisant les NTIC. Il est donc présent dans tous les métiers de l'administration des systèmes d'exploitation, de l'informatique ubiquitaire ou spécifique aux communications, de l'administration des réseaux, de la téléphonie, ainsi que dans le développement d'applications pour les smartphones et les tablettes. Par exemple, viennent s'ajouter aux secteurs spécifiques du conseil et des services toujours en progression ; celui de l'e-commerce et celui des opérateurs de télécommunications. Ce dernier, ambitieux et dynamique et dont les métiers sont en constante évolution, a vu son trafic de données mobiles augmenter de manière exponentielle.

Tous les réseaux sont ainsi concernés depuis l'intégration de services jusqu'à la gestion de flux d'informations (énergie, sécurité, etc.). De plus, la convergence des réseaux informatiques de données et des réseaux voix et vidéo, dont le *Cloud Computing* et la virtualisation sont les éléments les plus connus ont généré de nouveaux besoins : la visioconférence, la télévision par Internet, la télé-présence, la messagerie unifiée.

Dans un autre domaine, celui de la santé, un programme de modernisation des systèmes d'information hospitaliers (SIH) a été lancé avec la mise en place du dossier médical personnel (DMP). Dans ce secteur, les besoins vont augmenter sensiblement, notamment en matière de traçabilité de l'information, de télémédecine, de géolocalisation des équipements et des patients, de télésurveillance des personnes âgées.

Dans le secteur du bâtiment intelligent, les besoins augmentent également du fait de la présence désormais obligatoire d'un réseau en fibre optique dans tous les immeubles de bureau.

Les activités d'un diplômé R&T dépendent pour une large part du type et de la taille de l'entreprise où il exerce ses fonctions. Elles sont spécialisées dans une grande entreprise, une unité de production ou une unité de recherche et développement, plus larges et variées dans une petite entreprise. Elles évoluent en intégrant la relation qualité avec le client et la promotion des produits et des services commercialisés.

Les métiers historiques de l'administration, de l'installation et de la maintenance des réseaux de télécommunications recouvrent une large palette d'emplois spécifiques. Pour ne citer que les plus importants :

- I 1307 - Installation et maintenance télécoms et courants faibles
- I 1401 - Maintenance informatique et bureautique
- M1801 - Administration de systèmes d'information
- M1802 - Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information
- M1803 - Direction des systèmes d'information
- M1804 - Études et développement de réseaux de télécoms
- M1810 - Production et exploitation de systèmes d'information

Cependant les processus métiers sont en constante évolution. Les innovations vont amplifier le décloisonnement des champs couverts par le numérique, l'extension des liens informatiques dans une logique d'entreprise étendue et la représentation virtuelle des processus. Dans cette perspective, le Programme Pédagogique National intègre les technologies et les évolutions des réseaux et des environnements applicatifs associés c'est-à-dire les objets connectés (tablette, smartphone, caméra, écran intelligent...).

La formation DUT R&T permet à l'étudiant une insertion professionnelle immédiate à bac+2 (DUT) tout en lui donnant les outils lui permettant d'appréhender les nouvelles technologies qui verront le jour dans les années au sortir de sa formation. L'étudiant, selon son Projet Personnel et Professionnel (PPP), peut aussi évoluer vers une poursuite d'études courtes (licences professionnelles), longues (master ou écoles d'ingénieurs) ou un cursus en double compétence.

2. REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

Le référentiel d'activités et de compétences répertorie les activités que le titulaire du DUT R&T va être en mesure d'assurer à l'issue de sa formation ; pour chacune d'elle, une ou plusieurs compétences sont mobilisées.

Ces activités/compétences sont hiérarchisées en deux niveaux :

- **activités/compétences de base**, qui correspondent au cœur de métier, exigibles de n'importe quel diplômé R&T (cœur de compétence),
- **activités/compétences spécifiques** déterminées par le parcours choisi par l'étudiant lors de son Projet Personnel et Professionnel (PPP).

Les activités/compétences ont été mises en évidence sur un double plan : d'une part quant au domaine technique, d'autre part quant au domaine transversal, requis de tout technicien supérieur.

Au-delà de ses compétences techniques, le diplômé du DUT R&T est amené à évoluer dans un environnement ouvert où la communication est essentielle à la réalisation de son travail. Il est par conséquent capable de rédiger et d'interpréter des documents professionnels, ainsi que de communiquer avec son environnement (collaborateurs, clients, fournisseurs) tant en langue française qu'en langue anglaise. Il est aussi capable d'utiliser les outils collaboratifs pour un travail en équipe efficient.

Le titulaire du DUT R&T est également capable d'appréhender un projet dans sa globalité. Pour cela, il sait examiner les conditions de faisabilité technico-économique de réalisation, mettre en œuvre des outils méthodologiques. Il est en capacité de respecter un cahier des charges, des délais, des contraintes économiques et environnementales, les réglementations et normes en vigueur, l'environnement technique, la qualité, l'hygiène et la sécurité.

- Activités et compétences de base

Activités :	Compétences (être capable de) :
<p>Installation, configuration d'un poste de travail informatique ou d'un équipement de transmission d'informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des systèmes de transmission et de communications électroniques, • Mise en œuvre d'une architecture de communication et des protocoles associés • Évaluation des performances des architectures, des ordinateurs, • Déploiement, fiabilisation, sécurisation des installations 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et décrire un système complexe, associant les fonctions en électronique, la gestion de l'énergie, la communication et les transmissions, • Décoder des schémas structurels et identifier les sous-ensembles.
<p>Conception et réalisation des plans de tests</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des méthodologies, des protocoles de tests dans le respect des normes • Test des équipements de transmission et de communications électroniques • Validation d'essais 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les différentes architectures cibles et programmer des systèmes constitutifs du réseau • Configurer et déployer des outils de test de flux de données
<p>Développement des éléments de programmes informatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation et adaptation d'outils (Scripting) • Utilisation d'un langage de programmation 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les différentes architectures cibles et programmer des systèmes constitutifs du réseau • Développer des outils de validation des architectures réseaux et télécoms, déployer les protocoles en utilisant les langages appropriés
<p>Installation et maintenance des équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse et simulation des architectures sur IP • Mise en œuvre des équipements en réseaux et télécommunications et vérification de leur bon fonctionnement, de leur performance... • Administration et supervision • Gestion de la sûreté de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les composants d'un réseau • Dépanner et assurer le contrôle préventif et le suivi opérationnel d'équipements, • Maintenir pour améliorer • Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement et effectuer les modifications de mise en conformité du produit.
<ul style="list-style-type: none"> • Modélisation/maquettage des systèmes de transport d'informations hétérogènes (Voix/données/vidéo) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des maquettes de projets après analyse avec les outils de modélisation et de simulation, • Valider la qualité des services proposés
<p>Réalisation d'études de veille technologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer et décrire des évolutions scientifiques et

<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des produits concurrentiels (<i>benchmarking</i>) • Maintien de son niveau de compétences • Prise de recul par rapport à un problème (technologique ou non) 	<p>technologiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner les informations de manière pertinente (notamment sur Internet) • S'adapter aux évolutions des métiers.
---	--

- Activités et compétences spécifiques

Les activités, identifiées comme étant **spécifiques**, que tout diplômé du DUT Réseaux et Télécommunications, ayant suivi un parcours de formation spécifique à travers des modules complémentaires, est susceptible d'assurer, pour des projets de complexité modérée, sont les suivantes :

Activités :	Compétences (être capable de) :
<p>Mise en place, exploitation, évolution d'une architecture de téléphonie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualification d'un réseau existant • Déploiement d'une nouvelle architecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les contraintes des architectures et des technologies de la téléphonie et téléphonie sur IP (câblage, protocoles, qualité de service...)
<p>Intégration de la virtualisation dans le déploiement et l'administration des réseaux informatiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des services virtualisés pour la mutualisation de ressources (accès et droits d'utilisateurs sur un serveur) et l'économie d'énergie.
<p>Déploiement d'architectures de radiocommunications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualification du matériel à déployer • Qualification des sites de déploiement (installation des équipements, mesure) 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et décrire les problèmes de communications sans fil. • Appréhender les phénomènes des signaux hautes fréquences et caractériser / optimiser les antennes (respect CEM, calcul de rayonnement).

3. ORGANISATION GENERALE DE LA FORMATION :

a. Descriptif de la formation

La formation conduisant au DUT Réseaux et Télécommunications est organisée par des voies différentes, qui permettent à des publics variés, selon des organisations et des horaires adaptés, d'acquérir les savoirs, savoir-faire et compétences sanctionnés par un diplôme à cadrage national.

Ces voies sont :

- la formation en quatre semestres à temps plein (formation initiale) ;
- la formation en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) ;
- La formation en année spéciale (DUT en un an) ;
- la formation tout au long de la vie (formation continue, ...) et la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Les modalités de formation en alternance, en année spéciale sont préconisées hors arrêté.

La formation initiale décrite dans ce Programme Pédagogique National, est constituée d'un ensemble de modules préparant à l'acquisition des compétences du cœur de métier Réseaux et Télécommunications et de modules complémentaires destinés à l'insertion professionnelle immédiate. L'étudiant, qu'il souhaite une insertion professionnelle ou une poursuite d'études vers d'autres formations de l'enseignement supérieur, choisit 8 modules complémentaires durant les semestres 3 et 4 : 2 au semestre 3 et 6 au semestre 4.

L'étudiant qui s'oriente vers un parcours destiné à une poursuite d'études (courtes ou longues) choisit des modules complémentaires proposés dans ce cadre et validés par l'IUT en prenant appui sur les préconisations de la commission pédagogique nationale.

Les enseignements sont dispensés en Cours Magistraux (CM, en promotion entière), Travaux Dirigés (TD, par groupe de 26 étudiants) et Travaux Pratiques (TP, par groupe qui comprend la moitié d'un groupe de Travaux Dirigés, sauf mention particulière pour des raisons de sécurité ou d'accès aux équipements).

Horaire pour les 4 semestres

Formation encadrée				Formation dirigée	
Cours Magistraux (CM)	Travaux Dirigés (TD)	Langue, expression, communication (TD ou TP)	Travaux pratiques (TP)	Projets tutorés	Stage en entreprise
324 heures	513 heures	314 heures	649 heures	300 heures	10 semaines minimum

Les professionnels s'impliquent dans la formation sous différentes formes : intervention dans le cadre du Projet Personnel et Professionnel et des projets tutorés, participation aux jurys d'admission et de délivrance des diplômes, aide à la recherche et au suivi de stages. Ils prennent une part directe à l'enseignement pour un volume horaire souhaitable de 20 %. Des adaptations locales peuvent être mises en place en concertation avec les professionnels et en tenant compte du contexte local et universitaire.

La mise en œuvre de l' "Apprendre autrement " peut utiliser les outils modernes d'auto-formation comme les plateformes d'E-Learning ou de visioconférence. Il est souhaitable d'organiser des cycles de conférences faisant appel à des experts issus du milieu professionnel. La communauté des départements réseaux et télécommunications propose à cet effet une plateforme spécialisée pour la spécialité.

b. Tableau synthétique des modules et des UE par semestre

Chacun des 4 semestres de la formation propose 2 unités d'enseignement (UE) dans lesquelles se retrouvent d'un part, les enseignements technologiques réseaux et télécommunications et professionnalisant (stage, PPP, projets tutorés), et d'autre part, la formation universitaire scientifique et humaine. La progression pédagogique tient compte de la nécessaire adaptation des différents publics accueillis en proposant un apprentissage progressif des savoirs et des compétences.

- Les compétences attendues pour un diplômé sont acquises au travers des enseignements académiques dans les UE1 et UE2 de chaque semestre.
- Le volume horaire attribué aux projets tutorés est de 300 heures de formation dirigée, conformément à l'arrêté du 3 août 2005 modifié, qui est réparti sur les 4 semestres et intégré dans la première unité d'enseignement.
- La durée du stage est d'une durée d'au moins 10 semaines.
- L'UE41 au semestre 4 privilégie l'enseignement sous forme de mise en situation lors des projets tutorés et du stage en entreprise.

Le volume horaire global de la formation encadrée se répartit, sur les 4 semestres, dans chacune des unités d'enseignement (UE) comme suit :

Semestre	Unité d'enseignement	Volume horaire global
S1	UE11 - Découverte métiers	270 h
	UE 12 - Mise à niveau des compétences transversales et scientifiques	210 h
S2	UE 21 - Consolidation métiers	315 h
	UE 22 - Développement des compétences transversales et scientifiques	225 h
S3	UE 31 - Approfondissement métiers	285 h
	UE 32 - Renforcement des compétences transversales et scientifiques	225 h
S4	UE 41 - Immersion en milieu professionnel	15 h
	UE 42 - Perfectionnement scientifique et professionnel	255 h

- Liste et répartition horaire des matières par unité d'enseignement :

Dans chaque semestre, la première unité d'enseignement UE1 représente le cœur de la spécialité qui est abordé de façon progressive.

Les UEX1 (X correspond au numéro de semestre) sont décomposées en 4 thèmes identifiant les compétences métiers qui sont enseignées au cours des 4 semestres :

- Thème 1 : Administration et sécurité des réseaux ;
- Thème 2 : Architecture de l'Internet ;
- Thème 3 : Développement et exploitation des services réseaux ;
- Thème 4 : Télécommunications fixes et mobiles.

Le volume horaire global de ces quatre thèmes se répartit comme suit sur les 4 semestres :

UEX1 :						
Matières	Coeff	S1	S2	S3	S4	Total
Administration et sécurité des réseaux	10	90	60	30		180
Architecture de l'Internet	11	60	60	90		210
Développement et exploitation des services réseaux	11,5	60	90	60		210
Télécommunications fixes et mobiles	11	60	90	60		210
Modules complémentaires	1,5			30		30
Projets tutorés - PT (heures encadrées)	8		15	15	15	45
Stage (10 semaines)	12					
Total	65	270	315	285	15	885

La seconde unité d'enseignement UEX2 représente la formation scientifique et humaine. Le volume horaire global avec la liste des matières abordées dans ces UEX2 se répartit comme suit sur les 4 semestres :

UEX2 :						
Matières	Coeff	S1	S2	S3	S4	Total
Anglais	9	30	45	45	15	135
Expression et Communication - EC	7	30	30	30	15	105
Projet Personnel et Professionnel- PPP	4	15	15	30	15	75
Connaissance de l'entreprise (Droit / Économie/ Gestion)	2				30	30
Mathématiques	7	30	60	30		120
Outils pour le signal	2	30				30
Électronique / Physique pour les Télécommunications	5,5	30	30	30		90
Informatique	5,5	30	30	30		90
Méthodologie pour la réussite Universitaire	2	15	15			30
Modules complémentaires	11			30	180	210
Total	55	210	225	225	255	915

L'anglais est indispensable aux titulaires du DUT R&T dans le cadre de leur exercice professionnel. L'objectif principal des enseignements de DUT est de prolonger l'apprentissage des quatre compétences de la langue pour accéder à un niveau compatible avec les niveaux B2 C1 de référence définis par le Conseil de l'Europe (appelés niveaux seuils). Ces niveaux de référence sont caractérisés par la capacité :

- à poursuivre une interaction et à obtenir ce que l'on veut ;
- de faire face habilement aux problèmes de la vie quotidienne.

Pour prendre en compte la finalité professionnelle du diplôme, les étudiants sont initiés au vocabulaire de l'entreprise et de la spécialité Réseaux et Télécommunications. L'hétérogénéité des niveaux de compétences des étudiants à l'entrée de la formation est prise en compte dans les modalités de mise en œuvre du programme.

- Tableau des semestres :

Pour chaque semestre, les tableaux ci-dessous listent la référence et le nom des modules, leur volume horaire détaillé (CM/TD/TP) et le coefficient attribué :

Semestre 1							
UE11 : Découverte métiers						Volume horaire étudiant en formation	
Référence	Nom du module	Coeff	CM	TD	TP	encadrée	dirigée
M1101	Initiation aux réseaux d'entreprises	3	9	15	36	60	
M1102	Initiation à la téléphonie d'entreprise	2	6	9	15	30	
M1103	Architecture des équipements informatiques	1,5	9	9	12	30	
M1104	Principes et architecture des réseaux	2	12	9	9	30	
M1105	Bases des systèmes d'exploitation	2	6	6	18	30	
M1106	Initiation au développement Web	1,5	3	6	21	30	
M1107	Initiation à la mesure du signal	1,5	6	9	15	30	
M1108	Acquisition et codage de l'information	1,5	6	9	15	30	
M1109	PT : Mise en application de la communication et des techniques documentaires	1					60
Total UE 11		16	57	72	141	270	60
UE 12: Mise à niveau des compétences transversales et scientifiques						Volume horaire étudiant en formation	
Référence	Nom du module	Coeff	CM	TD	TP	encadrée	dirigée
M1201	Anglais général de communication et initiation au vocabulaire technique	2		9	21	30	
M1202	EC: Éléments fondamentaux de la communication	2		9	21	30	
M1203	PPP: Connaître son champ d'activité	1		3	12	15	
M1204	Mise à niveau en numération et calculs	2	6	18	6	30	
M1205	Harmonisation des connaissances et des outils pour le signal	2	9	9	12	30	
M1206	Circuits électroniques : mise à niveau	2	6	12	12	30	
M1207	Bases de la programmation	2	6	6	18	30	
M1208	Adaptation et méthodologie pour la réussite Universitaire	1		15		15	
Total UE 12		14	27	81	102	210	0
Total semestre 1		30	84	153	243	480	60

Semestre 2							
UE 21: Consolidation métiers						Volume horaire étudiant en formation	
Référence	Nom du module	Coeff	CM	TD	TP	encadrée	dirigée
M2101	Réseaux locaux et équipements actifs	1,5	6	6	18	30	
M2102	Administration système	1,5	3	6	21	30	
M2103	Technologie de l'Internet	3	15	12	33	60	
M2104	Bases de données	1,5	6	9	15	30	
M2105	Web dynamique	1,5	6	6	18	30	
M2106	Bases des services réseaux	1,5	6	6	18	30	
M2107	Principes des transmissions radio	1,5	6	12	12	30	
M2108	Chaine de transmission numérique	3	12	24	24	60	
M2109	PT : Description et planification de projet	2		15		15	60
Total UE21		17	60	96	159	315	60
UE 22: Développement des compétences transversales et scientifiques						Volume horaire étudiant en formation	
Référence	Nom du module	Coeff	CM	TD	TP	encadrée	dirigée
M2201	Développement de l'anglais technique et nouvelles technologies	3		15	30	45	
M2202	EC: Se documenter, informer et argumenter	2		9	21	30	
M2203	PPP: Formalisation du projet : mieux se connaître et préparer son stage	1			15	15	
M2204	Calcul différentiel et intégral	1,5	6	18	6	30	
M2205	Analyse de Fourier	1,5	6	18	6	30	
M2206	Bases de l'électromagnétisme pour la propagation	1,5	12	12	6	30	
M2207	Consolidation des bases de la programmation	1,5	6	6	18	30	
M2208	Consolidation de la méthodologie pour la réussite Universitaire	1		15		15	
Total UE 22		13	30	93	102	225	
Total semestre 2		30	90	189	261	540	60

Semestre 3							
UE 31: Approfondissement métiers						Volume horaire étudiant en formation	
Référence	Nom module	Coeff	CM	TD	TP	encadrée	dirigée
M3101	Infrastructure sans fil d'entreprise	2	6	6	18	30	
M3102	Technologies de réseaux opérateurs	3	15	12	33	60	
M3103	Technologies d'accès	1,5	9	6	15	30	
M3104	Gestion d'annuaires unifiés	1,5	6	6	18	30	
M3105	Services réseaux avancés	2	6	6	18	30	
M3106	Transmission large bande	1,5	6	12	12	30	
M3107	Réseaux cellulaires	2	9	6	15	30	
M3108 C	Supervision des réseaux	1,5	9	9	12	30	
M3109	PT :Gestion de projet	1		15		15	90
Total UE31		16	66	78	141	285	90
UE 32: Renforcement des compétences transversales et scientifiques						Volume horaire étudiant en formation	
Référence	Intitulé	Coeff	CM	TD	TP	encadrée	dirigée
M3201	Anglais: Le monde du travail	3		15	30	45	
M3202	EC: S'insérer dans le milieu professionnel	2		9	21	30	
M3203	PPP : Savoir collaborer	1		12	18	30	
M3204	Matrices et graphes	2	6	21	3	30	
M3205	Transmissions guidées en hyperfréquence et optique	2	9	12	9	30	
M3206	Automatisation des tâches d'administration	2	6	6	18	30	
M3207 C	Sécurité et performance	2	9	9	12	30	
Total UE 32		14	30	84	111	225	0
Total semestre 3		30	96	162	252	510	90

Semestre 4

UE 41 : Immersion en milieu professionnel						Volume horaire étudiant en formation	
Référence	Nom du module	Coeff	CM	TD	TP	encadrée	dirigée
M4101	PT : Projet de spécialité de dimension professionnelle	4		15		15	90
M4102	Stage	12					
Total UE41		16	0	15	0	15	90
UE 42: Perfectionnement scientifique et professionnel						Volume horaire étudiant en formation	
Référence	Nom du module	Coeff	CM	TD	TP	encadrée	dirigée
M4201	Anglais : L'insertion professionnelle	1		6	9	15	
M4202	EC: Communiquer pour mettre en valeur ses compétences	1		6	9	15	
M4203	PPP : Monde de l'entreprise	1		6	9	15	
M4204	Connaissances de l'entreprise (économie, droit, gestion,..)	2	9	21		30	
M4205 C	Téléphonie sur IP	1,5	6	9	15	30	
M4206 C	Programmation sur appareils mobiles communicants	1,5	6	9	15	30	
M4207 C	Application informatique dédiée aux R&T	1,5	6	6	18	30	
M4208 C	Antennes et réseaux de diffusion hertziens	1,5	9	12	9	30	
M4209 C	Fibres optiques	1,5	12	12	6	30	
M4210 C	Infrastructures de sécurité	1,5	6	6	18	30	
Total UE 42		14	54	93	108	255	0
Total semestre 4		30	54	108	108	270	90

Selon l'article 15 de l'arrêté du 5 août 2005, un volume horaire de l'ordre de 10 % de la formation encadrée sera consacré aux innovations pédagogiques et aux méthodologies de travail « Apprendre autrement ».

c. Stage et projets tutorés

Le programme pédagogique du Diplôme Universitaire de Technologie R&T donne une place importante à la réalisation des **projets tutorés** au sein de la formation. Une durée totale estimée à 300 heures de travail, dont une grande partie est effectuée en formation dirigée et répartie sur les 4 semestres avec un coefficient de 8.

Les projets tutorés ont pour objectif de placer les étudiants en situation d'autonomie. Les sujets des projets peuvent être fournis par l'enseignant tuteur, une entreprise ou une collectivité. Ils peuvent faire le lien avec des projets de recherche ou de développement avec une entreprise et servir de passerelle pour un transfert de technologie.

Ils ont souvent pour thème une étude ayant trait aux disciplines de la spécialité sans qu'il s'agisse d'une obligation, ou peuvent être une composante d'un projet plus transversal.

Ces projets doivent permettre :

- l'apprentissage d'une méthodologie de conduite de projet (travail en groupe, gestion du temps de travail, respect des délais, réalisation d'un cahier des charges, etc.) ;
- la mise en pratique des savoirs et savoir-faire (recherche documentaire, proposition de solutions, réalisation d'un rapport, etc.) ;
- le décloisonnement des disciplines.

Le cursus dans la formation de DUT valorise le **stage** en milieu industriel, d'une durée minimum de 10 semaines, qui doit mettre l'étudiant en situation professionnelle dans le monde de l'entreprise. Le stage est positionné au quatrième semestre avec un coefficient important de 12.

Son organisation doit aussi permettre la réalisation de stages au sein d'entreprises ou de laboratoires de la communauté européenne, voire internationale. Une période de préparation au stage (préparation du CV en français et en anglais, la simulation d'entretiens en lien avec les autres modules de la formation) doit permettre à l'étudiant de mieux se positionner au regard des compétences et savoirs acquis lors de sa formation. Un suivi est assuré par le département à l'occasion de visites par le tuteur pédagogique dans l'entreprise ou l'organisme d'accueil.

..

d. Projet Personnel et Professionnel

L'activité que l'étudiant va mener au sein des modules de Projet Personnel et Professionnel (PPP) est un travail de fond qui doit lui permettre de se faire une idée précise des métiers existants et des aptitudes qu'il devra mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs professionnels. Le PPP doit amener l'étudiant à mettre en adéquation ses aspirations personnelles et ses compétences afin de concevoir un parcours de formation en cohérence avec le métier choisi.

Le PPP est une activité transversale. Il implique de la part de l'étudiant un travail de recherche personnelle, de communication et d'ouverture vers le milieu professionnel.

Cette activité mobilise l'ensemble de l'équipe pédagogique, en particulier dans la découverte du milieu professionnel. Si une part du travail (notamment la transmission ou la récolte d'informations sur le milieu professionnel et les métiers) peut être menée en groupe, la concrétisation du PPP de chaque étudiant fait l'objet d'un tutorat individuel.

Ce travail est réparti sur 4 modules spécifiques dédiés à l'élaboration du PPP au cours des quatre semestres. Le PPP débute dès le début du semestre 1 afin de permettre à l'étudiant de mieux identifier son projet personnel et professionnel et développer sa motivation pour la formation Réseaux et Télécommunications.

e. Orientations pédagogiques, pédagogie par la technologie

Accueil des différents publics / Aide à la réussite des étudiants

La formation au sein du DUT Réseaux et Télécommunications place la réussite de l'étudiant au cœur de son dispositif.

Le volume horaire du semestre 1 (480 heures) est réduit par rapport aux autres semestres pour permettre à l'étudiant de se familiariser avec les enseignements qui sont orientés vers la découverte des métiers des réseaux et télécommunications et la mise à niveau des connaissances scientifiques et humaines.

Un premier dispositif d'intégration en IUT et d'aide à la réussite a été prévu au travers d'un module spécifique appelé « Méthodologie pour la réussite universitaire » situé au semestre 1 et « Consolidation et méthodologie pour la réussite universitaire » situé au semestre 2. Ces deux modules permettent d'ajuster les connaissances de l'étudiant aux disciplines spécifiques d'un DUT R&T. Les enseignements y sont effectués par groupe de TD pour permettre une aide individualisée.

Dans chaque module, une place est réservée aux équipes pédagogiques pour permettre l'utilisation des outils d'autoformation et la mise en œuvre de classes virtuelles (*Elearning*) permettant aux étudiants d'apprendre autrement et surtout à leur propre rythme. Les environnements numériques de travail permettent un suivi individualisé.

Pédagogie par la technologie

La formation du DUT Réseaux et Télécommunications est orientée vers la mise en situation professionnelle de l'étudiant, dans l'acquisition des compétences des réseaux informatiques et des réseaux de télécommunications. Cet apprentissage des connaissances et des gestes techniques se fait à travers de nombreuses activités pratiques, notamment des projets, qui visent à familiariser l'étudiant avec un environnement professionnel, des méthodes de travail et un fonctionnement en équipe.

Avec les travaux pratiques présentés sous forme de projets et les projets tutorés, l'étudiant développe les compétences et les analyses du technicien. Ainsi, il mobilise les savoirs acquis durant sa formation pour concevoir l'architecture, la mise en œuvre, les tests, la validation et l'exploitation des systèmes fonctionnant en réseaux.

Dans la spécialité R&T, les compétences sont mises en œuvre lors de travaux pratiques sur plusieurs séances (mise en place d'un réseau interne à une entreprise, mise en service d'un IPBX...) et sont complétées par les projets tutorés où l'étudiant dispose de plus d'autonomie. Au travers de ces projets, l'étudiant est confronté à la réalité : en effet, leur dimension transversale intègre la technique dans le respect des normes en vigueur, mais aussi la communication vers les utilisateurs et l'économie (coût des installations et de l'exploitation...).

Chaque module, en particulier ceux orientés vers les 4 thèmes professionnels, est construit en vue de développer une ou plusieurs compétences opérationnelles en situation de projet. Ces compétences vont mobiliser les savoirs technologiques du futur technicien supérieur, lesquels s'appuient sur des savoirs de base délivrés dans les modules de formation scientifique et technique.

Parcours différenciés grâce aux apports des modules complémentaires

Au cours de sa formation, l'étudiant est amené à choisir huit modules complémentaires qui vont prolonger les acquis du cœur de compétences de manière à préparer soit une insertion professionnelle immédiate soit une poursuite d'études en cohérence avec son Projet Personnel et Professionnel. Les huit modules visant l'insertion professionnelle immédiate sont décrits dans ce programme. Chacun des modules complémentaires a un volume horaire de 30 heures.

f. Prise en compte des enjeux actuels de l'économie

En situation de projet (projets tutorés et TP), l'étudiant est confronté :

- au respect des normes en vigueur dans le domaine (IETF/RFC, spectre de radiofréquences autorisées...);
- aux problématiques environnementales et au développement durable : cycle de vie des équipements, consommable et gestion de l'énergie ;
- à la prise en charge des normes de câblage (convergence téléphonie et informatique) et de respect des consignes de sécurité électrique ;
- aux dimensions économique et juridique des projets auxquels il participe (coût des installations, de l'exploitation incluant le coût des moyens humains ...);
- au management dans la gestion des rapports humains au sein d'une équipe ;
- à la notion d'innovation avec des projets en collaboration avec la recherche ou en partenariat avec des entreprises.

Les différents thèmes qui sont au cœur des préoccupations de l'entreprise d'aujourd'hui, sont présentés lors d'exposés magistraux (il est recommandé 2 visioconférences pour l'ensemble des départements Réseaux et Télécommunications) et mis en pratique dans les projets répartis tout au long des 4 semestres.

Le respect des normes (électriques, interconnexions, radiofréquences, ..) dans le domaine des réseaux, est une part importante dans l'analyse et la conception des architectures, dans la gestion et la maintenance des réseaux informatiques et de télécommunications. À ce titre, l'étudiant y est confronté dès le premier semestre avec la mise en place de petits réseaux, jusqu'au déploiement et la sécurisation d'un réseau d'entreprise. Le développement de la virtualisation des services doit permettre de répondre au défi énergétique afin de réduire la consommation des systèmes d'informations.

Les questions juridiques sont devenues des critères fondamentaux dans un secteur aussi technique que celui des réseaux informatiques et des réseaux de télécommunications. Ces questions sont prises en charge dans le module « Connaissance de l'Entreprise » (Semestre 4) qui sensibilise l'étudiant aux notions de propriété intellectuelle et d'intelligence économique. Un des objectifs de ce module est de soutenir méthodologiquement le projet tutoré. Il doit éveiller chez l'étudiant des questions et des réflexions qu'il pourra explorer sur le terrain de l'entrepreneuriat, en relation avec des intervenants professionnels engagés dans la formation.

La préoccupation de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail est implicitement présentée dans les thèmes de l'administration et de la sécurité des réseaux et télécommunications fixe et mobile : en effet, les normes de la sécurité en environnement électrique et de rayonnement électromagnétique amènent à aborder les différents risques auxquels sont soumis les professionnels et les usagers dans leurs activités quotidiennes.

4. DESCRIPTION DES MODULES DE FORMATION :

a. Listes des modules du semestre 1

UE1 Découverte métiers :

- M1101 : Initiation aux réseaux d'entreprises (Administration et sécurité des réseaux)
- M1102 : Initiation à la téléphonie d'entreprise (Administration et sécurité des réseaux)
- M1103 : Architecture des équipements informatiques (Architecture de l'Internet)
- M1104 : Principes et architecture des réseaux (Architecture de l'Internet)
- M1105 : Bases des systèmes d'exploitation (Développement et exploitation des services réseaux)
- M1106 : Initiation au développement Web (Développement et exploitation des services réseaux)
- M1107 : Initiation à la mesure du signal (Télécommunications fixes et mobiles)
- M1108 : Acquisition et codage de l'information (Télécommunications fixes et mobiles)
- M1109 : Mise en application de la communication et des techniques documentaires (Projet tutoré)

UE2 Mise à niveau des compétences transversales et scientifiques :

- M1201 : Anglais général de communication et initiation au vocabulaire technique (Anglais)
- M1202 : Éléments fondamentaux de la communication (Expression – Communication)
- M1203 : Connaître son champ d'activité (Projet Personnel et Professionnel)
- M1204 : Mise à niveau en numération et calculs (Mathématiques)
- M1205 : Harmonisation des connaissances et des outils pour le signal (Outils pour le signal)
- M1206 : Circuits électroniques : mise à niveau (Électronique/Physique pour les Télécommunications)
- M1207 : Bases de la programmation (Informatique)
- M1208 : Adaptation et méthodologie pour la réussite universitaire (Méthodologie pour la réussite)

Semestre 1 - UE1 Découverte métiers :

Référence de l'UE UE11	Champ disciplinaire : Administration et sécurité des réseaux	Volume Horaire : 60h (CM:9h / TD:15 h/ TP:36h)
Référence du module M1101	Nom du module Initiation aux réseaux d'entreprise	Semestre 1
Objectifs du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender l'environnement informatique • Apprendre les notions de base de l'adressage IPv4 • Comprendre le rôle d'une passerelle et d'un serveur de noms • Connaître l'architecture physique des systèmes informatiques • Maîtriser les principes de base de l'administration d'un système d'exploitation réseaux et de gestion des utilisateurs 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'environnement informatique du réseau de l'IUT (connexion, comptes utilisateurs, lancement des machines virtuelles, brassage dans les salles de TP...) • Connaître les principes de base de l'adressage IPv4 et savoir configurer les paramètres de base IPv4 d'une machine (adresse IPv4, masque, passerelle, DNS) • comprendre le rôle d'un serveur DHCP dans un réseau local • Installer un système d'exploitation • Gérer les ressources d'un système informatique (partage, droits d'accès et sauvegarde...) • Déployer des postes informatiques, gérer des utilisateurs (comptes, droits, profil...) 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • Module de découverte, permettant de faire une mise à niveau pour les étudiants n'ayant pas abordé précédemment ces notions, et assurant un socle commun de bases et de vocabulaire 		
Contenus :		
1/ Initiation au réseau		
<ul style="list-style-type: none"> • Découverte et prise en main du réseau local • Adressage IPv4 : classes d'adresses, masques naturels, adressage statique, adressage dynamique (DHCP) • Notion de routage, de passerelle et de serveur DNS 		
2/ Bases du système d'exploitation		
<ul style="list-style-type: none"> • Architecture d'un système d'exploitation • Différents types de systèmes d'exploitation : les clients, les serveurs, les systèmes embarqués, • Systèmes d'exploitation commerciaux et Open Sources. • Administration des systèmes d'exploitation • Architectures réseaux et systèmes d'exploitation 		
3/ Architecture client-serveur dans un réseau local		
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une architecture client/serveur simple (serveur d'authentification / de fichiers et postes clients associés) 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Module tourné vers la pédagogie basée sur projet : la réalisation d'un premier réseau d'entreprise devra être effectuée avec la moitié des heures affectées • Analogie avec les réseaux domestiques (box, réseau domestique Ethernet, serveurs multimédias, ...) 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • M2101 : Réseaux locaux et équipements actifs • M2102 : Administration système 		
Mots clés :		
<ul style="list-style-type: none"> • réseau local de l'entreprise, client-serveur, système d'exploitation 		

Référence de l'UE UE11	Champ disciplinaire : Administration et sécurité des réseaux	Volume Horaire : 30h (CM:6h /TD:9h /TP:15h)
Référence du module M1102	Nom du module Initiation à la téléphonie d'entreprise	Semestre 1
Objectifs du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Introduire les principes de la téléphonie • Mettre en œuvre un réseau de téléphonie privé d'entreprise • Connecter le réseau privé au réseau public 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Dimensionner, installer, configurer, et maintenir un réseau téléphonique privé • Câbler, configurer et activer un PABX • Utiliser les principaux services téléphoniques offerts par les postes et le PABX • Analyser et évaluer les offres commerciales d'accès aux réseaux téléphoniques publics 		
Pré-requis :		
Bac ou équivalent		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Principes généraux de la téléphonie • Architectures des réseaux publics et privés • Réseaux privés (commutation, signalisation, services, normes de câblage, postes filaires, DECT) • Introduction à la ToIP (insertion de postes IP sur un PABX hybride, liens IP entre PABX hybrides) 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Participation souhaitée de professionnels (séminaires, démonstrations, travaux pratiques) • La partie ToIP est une découverte des PABX mixtes TDM/IP, pas d'approfondissement 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • M4205C: Téléphonie sur IP 		
Mots clés :		
<ul style="list-style-type: none"> • Téléphonie, PABX, réseau téléphonique public, réseau téléphonique privé, ToIP, DECT 		

Référence de l'UE UE11	Champs disciplinaires Architecture de l'Internet	Volume horaire 30h (CM:9h /TD:9h /TP:12h)
Référence du module : M1103	Nom du module Architecture des équipements informatiques	 Semestre 1
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et utiliser les systèmes de numération et de codage, les composants élémentaires des équipements numériques ainsi que leur organisation 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer une information (numérique et alphanumérique) dans différentes bases (binaire, hexadécimale) et systèmes de codage • Identifier rapidement les composants internes d'un équipement (PC, routeur...) • Définir le cheminement des données et l'adressage matériel • Décrire les mécanismes d'entrées-sorties par scrutation et interruption 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Module de découverte, permettant de faire une mise à niveau pour les étudiants n'ayant pas abordé précédemment ces notions, et assurant un socle commun de bases et de vocabulaire 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Codage des nombres et des données, horloge, transmission • Logique combinatoire et séquentielle, circuit programmable • Processeurs : bus, gestion des mémoires, entrées / sorties série et parallèle, appels systèmes, gestion des processus • Scrutation, interruptions 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Salle de TP équipée avec des PC, éventuellement platines de circuits logiques et/ou logiciel de simulation de circuits logiques et/ou platines de développement sur microprocesseur /microcontrôleur 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • M1101 :Initiation aux réseaux d'entreprise • M1105 : Bases des systèmes d'exploitation • M2101 : Réseaux locaux et équipements actifs • M2108 : Chaîne de transmission numérique 		
Mots clés :		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Architecture des ordinateurs, représentation de l'information, mode d'adressage, circuits programmables 		

Référence de l'UE UE11	Champs disciplinaires : Architecture de l'Internet	Volume horaire : 30 h (CM:12h/TD:9hTP:9)
Référence du module M1104	Nom du module Principes et architecture des réseaux	Semestre 1
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître l'architecture des réseaux 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre une architecture de réseau et les protocoles associés • Analyser le fonctionnement d'un protocole • Appréhender les méthodologies de diagnostic et de dépannage propres aux réseaux 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> ○ M1103 : architecture des équipements informatiques 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Feuille de route du thème « Architecture de l'Internet », • Approche en couches et encapsulation, • Analyse des protocoles associés, • Topologies de réseaux, • Principes de normalisation des technologies de l'Internet, • Étude et analyse de quelques exemples de réseaux et analyse de besoins applicatifs 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ○ Salle de TP disposant d'une ou plusieurs baies de brassage, la distribution sur les tables est en cuivre (UTP), les liaisons entre les baies sont en cuivre (UTP) et en fibre (multimode ou monomode), routeurs, commutateurs, ordinateurs disposent de plusieurs systèmes exploitation hôtes avec droit administrateur, d'un système de machines virtuelles, des logiciels suivants : wireshark, gns3 ou packet tracer) 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • M2101 : Réseaux locaux et équipements actifs, • M2103 : Technologies de l'Internet 		
Mots clés : <ul style="list-style-type: none"> • architecture en couches, topologies, protocoles, modèle TCP/IP 		

Référence de l'UE UE11	Champ disciplinaire Développement et exploitation des services réseaux	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:6h /TP:18h)
Référence du module M1105	Nom du module Bases des systèmes d'exploitation	Semestre 1
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Homogénéiser les notions abordées pour le Bac • Connaître le rôle des systèmes d'exploitation • Manipuler les systèmes de fichiers • Automatisation de tâches élémentaires 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender l'architecture des ordinateurs • Ouvrir/terminer une session • Manipuler le système de fichiers (arborescence, droits) • Maîtriser la notion de processus • Comprendre et être capable de modifier des scripts simples 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • Bac ou équivalent 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Commandes de gestion de l'arborescence : <ul style="list-style-type: none"> ○ créer/supprimer/déplacer des répertoires et des fichiers, ○ se déplacer dans l'arborescence (chemin absolu/relatif), ○ lister le contenu d'un répertoire/d'un fichier, ○ gestion des droits • Gestion des processus <ul style="list-style-type: none"> ○ lister les processus en cours, ○ arrêter un processus, ○ lancer un processus en arrière-plan • Étude et modification de scripts simples <ul style="list-style-type: none"> ○ utilisation de variables d'environnement, • Automatisation de séquences de commandes 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie par projet 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • M2104 : Bases de données • M 2106 : Bases des services réseaux • M 3104 : Gestion d'annuaires unifiés • M3105 : Services réseaux avancés • M 3206 : Automatisation des tâches d'administration • M3207 C : Sécurité et performance • M 4207 C : Application informatique dédiée aux R&T 		
Mots clés :		
Architecture, systèmes d'exploitation, arborescence, processus, scripts		

Référence de l'UE UE11	Champ disciplinaire Développement et exploitation des services réseaux	Volume horaire : 30h (CM:3h /TD:6h /TP:21h)
Référence du module M1106	Nom du module Initiation au développement Web	Semestre 1
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les acquis des étudiants selon la série de bac d'origine • Découvrir le contenu et le contenant d'une page Web qui présente des informations sur Internet pour PC, Tablette et Smartphone • Découvrir les notions de base sur le fonctionnement du modèle client-serveur • Ecrire et modifier des pages Web dans un langage normalisé de description de contenus • Modifier les attributs de présentation d'une page Web • Adapter un contenu Web pour navigateur mobile • Sensibiliser les étudiants à l'accessibilité des sites Web 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Formater et modifier des documents dans un langage normalisé de description de contenus • Mettre en œuvre des feuilles de styles • Conception de sites Web adaptatif 		
Pré requis : <ul style="list-style-type: none"> • Bac ou équivalent 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Langage normalisé de description de contenus Web <ul style="list-style-type: none"> ○ Un document minimal – structure et gestion de l'encodage ○ Les éléments structurant un document ○ Les éléments multimédias ○ Les formulaires : types d'acquisition; attributs ○ Les attributs événements • Feuilles de styles • Responsive Design 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie par projet 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • M2105 : Web dynamique • M 4207 C : Application informatique dédiée aux R&T 		
Mots clés : Client-Serveur, page Web, feuilles de styles, Web adaptatif (Responsive Design)		

Référence de l'UE UE11	Champs disciplinaires : Télécommunications fixes et mobiles	Volume horaire 30h (CM:6h / TD:9h /TP:15h)
Référence du module M1107	Nom du module: Initiation à la mesure du signal	Semestre 1
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> Mesurer et analyser un signal 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> Caractériser, mesurer les signaux en temps et en fréquence Utiliser les instruments de mesure associés Maîtriser les lois fondamentales 		
Pré requis : <ul style="list-style-type: none"> M1206 : Circuits électroniques : mise à niveau Nombres complexes 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> Description, propriétés et unités de mesure des signaux Représentation temporelle et fréquentielle des signaux, analyse spectrale Caractérisation d'une bande passante 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'oscilloscopes à FFT et d'analyseurs de spectre Analyse de signaux périodiques (sinus, carré) et non-périodiques (signaux audio) Caractérisation et identification d'un filtre, analyse de son effet sur ces signaux Pour des raisons de séquençement des modules, les outils mathématiques nécessaires à la compréhension de ce module, tels que le développement en série de Fourier, pourront être introduits dans ce module. Bilan de liaison 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> Caractérisation des systèmes : fonction de transfert – puissance – dB M1108 : Acquisition et codage de l'information M2107 : Principes de transmissions radio M2108 : Chaîne de transmission numérique 		
Mots clés : signal, valeur moyenne, efficace, amplitude, période, fréquence, chronogramme, spectre, filtrage		

Référence de l'UE UE11	Champs disciplinaires : Télécommunications fixes et mobiles	Volume horaire 30h (CM:6h /TD:9h /TP:15h)
Référence du module : M1108	Nom du module: Acquisition et codage de l'information	Semestre 1
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les fonctions électroniques utilisées dans la numérisation du signal 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser le principe de la numérisation et de la restitution de signaux analogiques Connaître les caractéristiques et critères de choix d'un CAN Comprendre la sérialisation d'Informations : multiplexage, démultiplexage temporel 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> Numération M 1107 : Initiation à la mesure du signal 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Convertisseurs : <ul style="list-style-type: none"> Conversion Analogique Numérique (CAN) Conversion Numérique Analogique (CNA) Synoptique d'une chaîne de numérisation <ul style="list-style-type: none"> Filtre Anti-repliement Échantillonnage Quantification/Codage Filtre de restitution Sérialisation d'Information : multiplexage et démultiplexage temporels 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Lien avec les outils mathématiques Analyse de signaux avant et après échantillonnage dans le domaine temporel et fréquentiel Caractérisation de filtre (gabarit) : filtre anti-repliement, filtre de restitution, analyse du signal Applications : CD audio, carte son, codec G.711 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> Principes des transmissions radio (M2107) Chaîne de transmission numérique (M2108) 		
Mots clés :		
CAN/CNA ; multiplexage/démultiplexage, filtrage, échantillonnage, quantification/codage		

Référence de l'UE UE11	Champs disciplinaires : Projet tutoré	Volume horaire : 60h (non encadré : 60h)
Référence du module : M1109	Nom du module: Mise en application de la communication et des techniques documentaires	Semestre 1
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des compétences relationnelles et l'autonomie dans le travail. 		
Compétences visées :		
Développement des compétences générales <ul style="list-style-type: none"> • aptitudes à synthétiser l'information écrite et sa présentation orale • maîtrise de la recherche documentaire 		
Pré requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • Modules d'expression-communication et langue, • M1203 : Connaître son champ d'activité 		
Contenus :		
Les compétences visées par ce premier module de projet tutoré peuvent être obtenues par une large palette de thèmes, de préférence liés aux métiers de la spécialité Réseaux et Télécommunications: <ul style="list-style-type: none"> • études et analyses documentaires • organisation de manifestations par un groupe d'étudiants • 		
Modalités de mise en œuvre :		
Constitution d'équipes de 2 à 6 étudiants pour conduire un projet sur un sujet technique ou de connaissance générale ; <ul style="list-style-type: none"> • ce projet est à conduire en relation étroite avec les enseignements d'expression-communication dont il constitue une mise en œuvre pratique • il peut constituer un prolongement du Projet Personnel et Professionnel 		
Prolongements possibles :		
Faire le lien avec les modules de projet tutoré <ul style="list-style-type: none"> • M2109: Description et Planification de projet • M3109 et M4101 : Projet de spécialité de dimension professionnelle 		
Mots clés :		
<ul style="list-style-type: none"> • Communication, documentation, TIC, autonomie, initiative.... 		

Semestre 1 - UE2 Mise à niveau des compétences transversales et scientifiques :

Référence de l'UE UE12	Champs disciplinaires : Anglais	Volume horaire 30h (TD:9 /TP:21h)
Référence du module : M1201	Nom du module: Anglais général de communication et initiation au vocabulaire technique	Semestre S1
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> Anglais général : mise en confiance de l'étudiant dans des situations de communication 		
Compétences visées : Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> se présenter, présenter sa formation, présenter autrui décrire, questionner, donner des réponses de base maîtriser l'anglais dans des situations de communication de la vie quotidienne présenter les outils de communication des télécommunications, des réseaux et leurs usages 		
Pré requis : Baccalauréat ou équivalent		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> renforcement des acquis de l'enseignement général notions grammaticales, lexicales, syntaxiques de base, utilisées au cours de la mise en œuvre des objectifs introduction du vocabulaire de spécialité en contexte 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> Travail par deux et en petits groupes dans des situations de communication, utilisation des TICE 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> Télécollaboration, travail interdisciplinaire 		
Mots clés : mise à niveau, oral, expression, communication, TICE		

Référence de l'UE UE12	Champ disciplinaire : Expression – Communication	Volume Horaire : 30h (TD:9h / TP:21h)
Référence du module : M1202	Nom du module : Éléments fondamentaux de la communication	Semestre 1
Objectifs du module		
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et utiliser les codes communs pour communiquer efficacement, à l'écrit et à l'oral 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Savoir utiliser efficacement les logiciels de traitement de texte et de présentation • Prendre confiance en soi et s'affirmer 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat ou équivalent 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Notions de communication interpersonnelle, verbale et non verbale • Pratique de la mise en page normative et créatrice de sens 		
Modalités de mise en œuvre		
<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de documents variés utilisant la pratique des outils bureautiques • Présentations orales : exposés, réflexions, débats • S'exprimer face à un public • Écouter et prendre en compte la parole d'autrui • Enrichissement lexical, prise de notes, méthodes et techniques de rédaction • Entraînement à l'explication et à la vulgarisation ; prise de recul 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un dossier • Sensibilisation à l'environnement culturel • Approfondissement des outils syntaxiques, grammaticaux et orthographiques 		
Mots clés :		
Langue, expression, rédaction, écoute		

Référence de l'UE UE12	Champ disciplinaire : Projet personnel et professionnel	Volume Horaire : 15h (TD : 3h /TP : 12h)
Référence du module : M1203	Nom du module : Connaître son champ d'activité	Semestre 1
Objectifs du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'étudiant de se faire une idée précise du secteur d'activité 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le domaine d'activité pour pouvoir y construire un projet personnel et professionnel 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat ou équivalent 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Se constituer un panorama des métiers dans le domaine des réseaux et télécommunications • Se constituer un panorama des entreprises du secteur des réseaux et télécommunications • Se constituer un panorama des poursuites d'études dans le domaine des réseaux et télécommunications 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Recherches documentaires : critères, sources, sélection, organisation, stockage et exploitation de l'information 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres d'entrepreneurs, de chefs de service, de techniciens • Visites, forums • Témoignages, relations avec d'anciens diplômés • Découverte et compréhension d'un bassin d'emploi particulier 		
Mots clés :		
Métiers, employeurs, études		

Référence de l'UE UE12	Champ disciplinaire : Mathématiques	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:18h /TP:6h)
Référence du module: M1204	Nom du module Mise à niveau en numération et calculs	Semestre 1
Objectifs du module		
<ul style="list-style-type: none"> Donner les bases en calcul et numération 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Savoir manipuler les outils algébriques 		
Pré-requis :		
Baccalauréat ou équivalent		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Numération et ensembles (Bases 10, 2, 16 ; conversions ; puissances de 2 et 10) Notation scientifique d'un nombre réel Nombres complexes Polynômes Fraction rationnelle Résolutions d'équations 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Logique et raisonnement -, validité d'un calcul, ordre de grandeur, encadrements 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> M1103 : Architecture des équipements informatiques 		
Mots clés :		
Complexes, bases, logique		

Référence de l'UE UE12	Champ disciplinaire : Outils pour le signal	Volume horaire 30h (CM:9h /TD:9h / TP:12h)
Référence du module: M1205	Nom du module : Harmonisation des connaissances et des outils pour le signal	Semestre 1
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Introduire les fonctions nécessaires aux modèles R&T 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et manipuler les signaux usuels 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat ou équivalent 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Trigonométrie de base (sinus, cosinus, tangente), vecteurs. • Fonctions usuelles pour les R&T ($\log_{2;10}$, e, \exp, a^x, \sin, \cos, \tan, Arctan, sinc) • Modèles de signaux périodiques (fonctions harmoniques, forme standard, fréquence, pulsation, phase) • Fonctions pseudo-harmoniques, oscillations, enveloppes (sinus cardinal) • Signaux à support borné (rectangle, triangle) • Fonctions causales (échelon unité, créneaux, rampes) • Avance, retard, compression, dilatation • Étude locale et globale d'un signal ou d'une fonction (limites, dérivées, intégrales appliquées, valeur moyenne et efficace, puissance, intégrale de l'exponentielle complexe) 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de la variable temporelle • Utilisation des outils informatiques pour la représentation et la caractérisation des signaux 		
Prolongements possibles		
<ul style="list-style-type: none"> • M2204 : Calcul différentiel et intégral • M2205 : Analyse de Fourier 		
Mots clés :		
Signal causal		

Référence de l'UE UE12	Champs disciplinaires Électronique / physique pour les Télécommunications	Volume horaire : 30 h (CM:6h /TD:12h /TP:12h)
Référence du module : M1206	Nom du module : Circuits électroniques : mise à niveau	Semestre 1
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des méthodes et outils pour l'analyse des circuits linéaires 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les lois fondamentales et théorèmes pour le calcul des circuits Caractériser les composants (ordre de grandeur et unités associées) 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> Fonctions sinus, cosinus, logarithme et exponentielle. 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Définition des grandeurs physiques de l'électricité, de leurs unités (linéaires et logarithmiques) et des ordres de grandeurs. Circuits linéaires en régime continu et transitoire : <ul style="list-style-type: none"> Lois fondamentales (Ohm, Kirchhoff) Théorèmes pour le calcul des circuits Réponse temporelle des circuits du 1^{er} ordre Caractéristiques des signaux périodiques (amplitude, fréquence, valeur moyenne, valeur efficace) 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'oscilloscopes et autres appareils de mesures (multimètre, etc.) Application d'outils mathématiques 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> M 1107 : Initiation à la mesure du signal 		
Mots clés :		
Signal, lois fondamentales (Ohm, mailles, nœuds, superposition), unités		

Référence de l'UE UE12	Champ disciplinaire Informatique	Volume Horaire : 30h (CM:6h /TD:6h /TP:18h)
Référence du module M1207	Nom du module : Bases de la programmation	Semestre 1
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> • Homogénéiser les notions abordées pour le Bac • Proposer une solution logicielle conforme à un cahier des charges simple 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un algorithme à partir d'un cahier des charges simple • Transcrire un algorithme dans un langage structuré • Compiler, corriger et tester un programme 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat ou équivalent 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Algorithmes • Programmation structurée • Variables, structures de données, adressage • Structure de contrôle, sous-programmes 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie par projet • Ce module pourra être réalisé avec un habillage objet. 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • M 2207 : Consolidation des bases de la programmation • M 2102: Administration système • M 2105 : Web dynamique • M 3206 : Automatisation des tâches d'administration • M 3207 C : Sécurité et performance • M 4206 C : Programmation sur appareils mobiles communicants • M 4207 C : Application informatique dédiée aux R&T 		
Mots clés : Algorithmes, langage de programmation		

Référence de l'UE UE12	Champ disciplinaire Méthodologie pour la réussite	Volume horaire : 15h (TD= 15h)
Référence du module M1208	Nom du module Adaptation et méthodologie pour la réussite universitaire	Semestre 1
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> soutien pour la réussite dans les modules les plus théoriques (comme les modules M1204 de mise à niveau en numération et calculs et M11206 sur les circuits électroniques mise à niveau) (environ 10h) préparation aux certifications bureautiques (environ 5h) 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> apprendre à travailler et réviser pour une meilleure réussite en DUT 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> Baccalauréat ou équivalent 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> Environ 10h seront consacrées à du soutien, ou complément pour que les étudiants, et notamment ceux issus de filières techniques puissent réussir dans les modules les plus difficiles du semestre Préparation aux certifications bureautiques 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ce module est enseigné uniquement sous forme d'Apprendre Autrement : soutien, étude surveillée, apprentissage d'une méthodologie de travail, complément par des cours en libre accès (Internet...) 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> M2208 : Consolidation de la méthodologie pour la réussite universitaire 		
Mots clés : <ul style="list-style-type: none"> Méthodologie pour la réussite, soutien 		

b. Listes des modules du semestre 2

UE1 Consolidation métiers :

- M2101 : Réseaux locaux et équipements actifs (Administration et sécurité des réseaux)
- M2102 : Administration système (Administration et sécurité des réseaux)
- M2103 : Technologie de l'Internet (Architecture de l'Internet)
- M2104 : Bases de données (Développement et exploitation des services réseaux)
- M2105 : Web dynamique (Développement et exploitation des services réseaux)
- M2106 : Bases des services réseaux (Développement et exploitation des services réseaux)
- M2107 : Principes des transmissions radio (Télécommunications fixes et mobiles)
- M2108 : Chaîne de transmission numérique (Télécommunications fixes et mobiles)
- M2109 : Description et planification de projet (Projet tutoré)

UE2 Développement des compétences transversales et scientifiques:

- M2201 : Développement de l'anglais technique et nouvelles technologies (Anglais)
- M2202 : Communication - Se documenter, informer et argumenter (Expression – Communication)
- M2203 : Formalisation du projet : mieux se connaître et préparer son stage (Projet Personnel et Professionnel)
- M2204 : Calcul différentiel et intégral (Mathématiques)
- M2205 : Analyse de Fourier(Mathématiques)
- M2206 : Bases de l'électromagnétisme pour la propagation (Électronique/Physique pour les Télécommunications)
- M2207 : Consolidation des bases de la programmation (Informatique)
- M2208 : Consolidation de la méthodologie pour la réussite universitaire (Méthodologie pour la réussite)

Semestre 2 - UE1 Consolidation métiers

Référence de l'UE UE21	Champ disciplinaire : Administration et sécurité des réseaux	Volume Horaire : 30h (CM:6h /TD:6h /TP:18h)
Référence du module M2101	Nom du module Réseaux locaux et équipements actifs	Semestre 2
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> Comprendre le fonctionnement des réseaux locaux basés sur la technologie Ethernet Configurer les équipements actifs constituant les réseaux locaux 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> Réaliser, dépanner et valider une infrastructure de câblage réseau Installer et configurer un équipement actif Déployer, maintenir et dépanner une infrastructure de réseau local basée sur des technologies filaires 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> M1101 : Initiation aux réseaux d'entreprise M1104 : Principes et architecture des réseaux 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> Câblage réseaux et pré-câblage de bâtiments Différentes topologies physiques et logiques Normalisation Ethernet 802 (802.1, 802.2, 802.3) Commutation Ethernet : apprentissage des adresses MAC, diffusion, Broadcast. Différents équipements actifs (répéteur, concentrateur, pont, commutateur, routeur, ...) configuration d'un réseau segmenté en VLAN (lien Multivlan et routage Intervlan, sous-interface du routeur) Redondance dans un réseau commuté (STP, RSTP) Configuration de base d'un routeur servant de passerelle au réseau local 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> Analyse de trame comme support d'observation Apprendre Autrement avec des outils de type Packet Tracer 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> M2103 : Technologie de l'Internet M3101 : Infrastructure sans fil d'entreprise M3108C : Supervision des réseaux M4205C : Téléphonie sur IP 		
Mots clés : <ul style="list-style-type: none"> réseaux locaux, Ethernet, switchs, routeurs, VLAN, câblage, RTP, RSTP 		

Référence de l'UE UE21	Champ disciplinaire : Administration et sécurité des réseaux	Volume Horaire : 30h (CM:3h /TD:6h /TP:21h)
Référence du module M2102	Nom du module Administration système	Semestre 2
Objectifs du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et mettre en œuvre des systèmes virtualisés • Optimiser les systèmes informatiques et faciliter l'administration des utilisateurs 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les enjeux de la virtualisation des systèmes informatiques • Mettre en œuvre une infrastructure de virtualisation • Connaître les principes de l'optimisation des ressources d'un système informatique • Mettre en œuvre des méthodes d'administration du système et des utilisateurs optimales • Mettre en œuvre des outils de maintenance et de métrologie des systèmes informatiques • Connaître des outils de gestion de parc 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M1101 : Initiation aux réseaux d'entreprise • M1105 : Bases des systèmes d'exploitation 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Rationalisation des infrastructures informatiques • Concepts de la virtualisation • Solutions possibles (avantages/inconvénients) • Composants matériels et logiciels d'une architecture virtuelle • Virtualisation du poste de travail • Fondamentaux du Cloud • Principes de la continuité de service et les plans de reprise d'activité • Sauvegarde et réplication des machines virtuelles • Analyse et performance d'une solution virtualisée • Profils utilisateurs et gestion des stratégies de groupe • Systèmes de fichiers • Gestion des quotas d'espace disque • Noyau des systèmes d'exploitation • Maintenance et métrologie • Gestion de parc informatique 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Salle de TP disposant d'un parc suffisant d'ordinateurs pour pouvoir mettre en œuvre des solutions de virtualisation et des systèmes d'exploitation de types station de travail et serveur. 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • M3101 : Infrastructure sans fil d'entreprise 		
Mots clés :		
Systèmes d'exploitation, systèmes de fichiers, virtualisation, VmWare, Citrix, Hyper-V, VMM, Xen, KVM, Oracle VM, VirtualBox, Cloud, Datacenters, GreenIT		

Référence de l'UE UE21	Champs disciplinaires : Architecture de l'Internet	Volume horaire 60h (CM:15h/ TD:12h /TP:33h)
Référence du module M2103	Nom du module : Technologie de l'Internet	Semestre 2
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et configurer une architecture IP en intra-domaine et en inter-domaine 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et configurer un plan de routage IP intra-domaine Comprendre et configurer le routage IP en inter-domaine Maîtriser la double pile IP Exploiter les méthodologies de diagnostic et de dépannage 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> M1104 : Principes et architecture des réseaux M2102 : Administration système M1103 : Architecture des équipements informatiques communicants 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Routage statique et routage dynamique (RIP, OSPF), Concepts et protocoles, Mise en place d'un plan de routage dans une infrastructure, analyse et diagnostic, Prise en charge de politiques de filtrage ACL au niveau 3 et 4 et/ou de mécanismes de translation d'adresses (NAT) dans un plan d'adressage, Notion de système autonome, Agrégation de routes, Routage dynamique inter-domaine, Double pile IP, Notion de tunnel 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Salle de TP disposant d'une ou plusieurs baies de brassage, la distribution sur les tables est en cuivre (UTP), les liaisons entre les baies sont en cuivre (UTP) et en fibre (multimode ou monomode), routeurs, commutateurs, les ordinateurs disposent de plusieurs systèmes exploitations hôtes avec droit administrateur, d'un système de machines virtuelles et des logiciels suivants : Wireshark, gns3 ou Packet tracer. 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> M3102 : Technologies des réseaux d'opérateurs 		
Mots clés :		
<ul style="list-style-type: none"> Plan d'adressage, routage vecteur distance et état de lien, stratégies de filtrage au niveau 3-4, exploitation de la translation d'adresses, CIDR, iBGP et eBGP, IPv6 		

Référence de l'UE UE21	Champ disciplinaire Développement et administration des services réseaux	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:9h /TP:15h)
Référence du module M2104	Nom du module Bases de données	Semestre 2
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> • Savoir utiliser une base de données • Savoir écrire des scripts dans un langage de requêtes • Connaître les bases de l'administration d'un SGBD 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Créer une base de données dans un SGBD • Interroger une base de données • Manipuler une base de données • Installer un Système de Gestion de Base de données (SGBD) • Configurer des clients et administrer des comptes pour un SGBD 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> • M1105 : Base des systèmes d'exploitation 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Schéma relationnel d'une base de données • Notion de contrainte d'intégrité • Langage de requêtes • Installation et notions d'administration d'un SGBD 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie par projet 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • M2105 : Web dynamique • M3104 : Gestion d'annuaires unifiés • M4207 C : Application informatique dédiée aux R&T 		
Mots clés : Base de données, langage de requêtes, SGBD		

Référence de l'UE UE21	Champ disciplinaire Développement et administration des services réseaux	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:6h /TP:18h)
Référence du module M2105	Nom du module Web dynamique	Semestre 2
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> • Développer des applications Web • Développer des applications client-serveur (n-tiers) • S'initier aux langages extensibles de balisage et d'échange d'informations 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'architecture client-serveur et n-tiers • Développer des solutions Web dynamiques • Ecrire des scripts côté client et côté serveur • Sécuriser des sites Web • Comprendre un contenu dans un langage extensible de balisage (mise en œuvre possible via l'appel d'un service REST qui gère des données XML contraintes par XSD) • Installer, configurer et administrer un système de gestion de contenu (CMS) 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> • M1106 : Initiation au développement Web • M1207 : Bases de la programmation • M2104 : Bases de données • M2207 : Consolidation des bases de la programmation • 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Développement de scripts côté client • Développement de scripts côté serveur • Interconnexion avec un SGBD • Interactions asynchrones client-serveur • Optimiser le contenu selon les spécificités du client Web • Notions de sécurisation de sites • Notions de session • Les bases d'un langage extensible de balisage <ul style="list-style-type: none"> ○ Notions de définition (XML) de type de document et schéma (XSD) ○ Notions de transformations (XSLT) • Système de gestion de contenu (CMS) 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie par projet 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • M4207 C : Application informatique dédiée aux R&T. 		
Mots clés : Client-Serveur, Web dynamique, langages de scripts, interface Web, sécurisation de sites, Content Management System (CMS)		

Référence de l'UE UE21	Champ disciplinaire Développement et administration des services réseaux	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:6h /TP:18h)
Référence du module M2106	Nom du module Bases des services réseaux	Semestre 2
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Déployer un service réseau 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Déployer un service DHCP • Partager et transférer des fichiers • Installer, exploiter et maintenir un serveur Web 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M1105 : Base des systèmes d'exploitation 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Lister les ports applicatifs • Installer et configurer un serveur DHCP • Configurer un client DHCP • Installer et configurer un système de partage de fichiers • Installer et configurer un serveur de transfert de fichiers • Installer et configurer un serveur Web • Déployer une application Web et Web mobile 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie par projet 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • M3207 C : Sécurité et performance • M4207 C : Application informatique dédiée aux R&T 		
Mots clés :		
DHCP, serveur Web, partage et transfert de fichiers		

Référence de l'UE UE21	Champs disciplinaires : Télécommunications fixes et mobiles	Volume horaire 30h (CM:6h / TD:12h /TP:12h)
Référence du module : M2107	Nom du module : Principes des transmissions radio	Semestre 2
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser le principe de la transposition en fréquence, et l'analyse de spectres radiofréquence 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les principes de la transposition en fréquence et son intérêt en télécommunications Effectuer des mesures sur les signaux radiofréquence 		
Pré requis :		
<ul style="list-style-type: none"> M1108 : Acquisition et codage de l'information 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Exemple de support de transmission, multiplexage, duplexage, notion de canal de transmission Multiplication d'un signal par une porteuse sinusoïdale, transposition en fréquence Fonctions pour l'émission et la réception : oscillateur local, multiplieur, filtrage sélectif, VCO, CAG, récupération de porteuse synchrone. Modulateurs/démodulateurs hétérodynes, Analyse de signaux radiofréquence : enveloppe, spectres, puissance, rapport signal à bruit. 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Approche fonctionnelle des modulateurs/démodulateurs par maquettes Modulation de signaux audio Utilisation d'un analyseur de spectre à balayage et compréhension de son fonctionnement. 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> M2108 : Chaîne de transmission numérique M3106 : Transmission large bande 		
Mots clés :		
Transposition spectrale, modulations, FDM, FDD, analyse de spectres radiofréquence		

Référence de l'UE UE21	Champs disciplinaires : Télécommunications fixes et mobiles	Volume horaire : 60h (CM:12h /TD:24 /TP:24h)
Référence du module: M2108	Nom du module: Chaîne de transmission numérique	Semestre 2
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Distinguer le rôle de chaque élément d'une chaîne de transmission numérique en bande de base Mesurer ses caractéristiques (débit, bande passante, RSB, TEB, etc.) 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Étudier les rôles des différents éléments d'une chaîne de transmission en bande de base et en bande transposée Comprendre les modes de transmissions synchrone et asynchrone Appréhender les différentes modulations numériques sur fréquence porteuse Comprendre l'effet des canaux de propagation (atténuation du signal en fonction de la longueur d'onde, bruit gaussien) Exploiter des techniques de diversité de transmission 		
Pré requis :		
<ul style="list-style-type: none"> M1108 : Acquisition et codage de l'information M 2107 : Principes des transmissions radio 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Synoptique d'une chaîne de transmission numérique, Étude de différents types de codage en ligne (binaire et multi-niveaux) Principe de la compression de données (avec et sans pertes) Codes détecteurs et correcteurs d'erreurs, FER, impact sur la latence Récepteur numérique, récupération de rythme, gigue, prise de décision Signaux échantillonnés, filtre de Nyquist, théorie de Shannon Principales modulations numériques BPSK, QPSK et QAM, modulateur IQ Rapport signal/bruit (SNR), Taux d'erreur binaire (TEB) Adaptation du codage et de la modulation selon la qualité du lien radio Métrologie : débit binaire, rapidité de modulation, efficacité spectrale Diagramme de constellation 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Chronogrammes et spectres de quelques codages en bande de base, diagramme de l'œil Maquette de transmission en bande de base : codage bande de base, valence, débit binaire. Maquette de transmission sur fréquence porteuse, modem bas débit Influence du canal : Rapport signal à bruit, bande passante, Interférence inter symboles (IES) et égalisation Communication série synchrone et asynchrone Paramètres de QoS : débits, latence, TEB 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> Transmission large bande (M3106) 		
Mots clés :		
Code en ligne, valence, débit, égalisation, mode synchrone/asynchrone, codeur source, codeur canal, récupération de rythme, modulateur IQ, modulation numérique, constellation, SNR, FEC, H-ARQ, MCS,..		

Référence de l'UE UE21	Champs disciplinaires : Projet tutoré	Volume horaire : 15h (TD:15h)
Référence du module : M2109	Nom du module: Description et planification de projet	Semestre 2
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en oeuvre des méthodes de conduite de projet 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en pratique la méthodologie de conduite de projets • Développer des compétences comportementales : autonomie, initiative • Développer des aptitudes au travail en équipe 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M1109 : ensemble des modules d'enseignement précédents notamment 		
Contenus :		
<p>Le projet doit avoir une envergure réaliste pour mettre en œuvre l'ensemble des activités des tâches et des contraintes de la conduite d'un projet industriel, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rédaction d'un cahier des charges • constitution d'une équipe • répartition et planification des tâches • gestion du temps et des délais • utilisation d'un logiciel de gestion de projet et des outils d'ordonnancement • recherche des contraintes • documentation, mémoire et présentation orale 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Il nécessite la constitution d'une équipe projet de 4 à 8 étudiants pour l'expérimentation de la répartition des tâches • Le projet doit permettre la comparaison de diverses approches décrites en conduite de projet, notamment la comparaison d'outils de gestion de projet ; • L'accompagnement par un intervenant professionnel est recommandé pour compléter l'approche pédagogique par la réalité des exigences techniques et économiques de l'entreprise. • la phase de réalisation n'est pas une fin en soi à ce stade suivant l'importance du projet. 		
Prolongements possibles :		
<p>Faire le lien avec les modules de projet tutorés S3 et S4</p> <ul style="list-style-type: none"> • M3109 et M4101 : Projet de spécialité de dimension professionnelle • Possibilité d'associer des partenaires extérieurs : employeurs, recruteurs, étudiants diplômés... <p>Faire le lien avec les modules cœur de métier vers le stage</p>		
Mots clés :		
Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, besoins, cahier des charges, Pert, Gantt, équipe projet		

Semestre 2 - UE2 Développement des compétences transversales et scientifiques

Référence de l'UE UE22	Champ disciplinaire : Anglais	Volume horaire : 45h (TD:15h /TP:30h)
Référence du module : M2201	Nom du module : Développement de l'anglais technique et nouvelles technologies	Semestre 2
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> Langue de spécialité : améliorer son anglais technique, appréhender les nouvelles technologies et leur impact sur la société et l'environnement 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> Rechercher, comprendre, synthétiser, vulgariser et présenter des données techniques à l'écrit et à l'oral Analyser, résumer, argumenter et débattre Mettre en perspective les nouvelles technologies dans le monde et en avoir une approche critique 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> M1201 : Anglais général de communication et initiation au vocabulaire technique 		
Contenus et modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> Approfondissement du vocabulaire essentiel de la spécialité Consolidation de la méthodologie des techniques de communication orale Mise en perspective des nouvelles technologies Approfondissement général 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> Présentation orale, étude de documents écrits et audiovisuels spécifiques Travail en petits groupes, en binômes, collaboratif et en autonomie encadrée Situation de communication Documents multimédias et utilisation des TICE 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> Projet EMILE, travail interdisciplinaire 		
Mots clés : Technique, compréhension, synthèse, discussion de groupes, débats, réseaux verts et TICE		

Référence de l'UE UE22	Champ disciplinaire : Expression – Communication	Volume horaire 30h (TD : 9h / TP : 21h)
Référence du module : M2202	Nom du module : Se documenter, informer et argumenter	Semestre 2
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> • Se documenter rapidement et sûrement • Structurer une réflexion, développer l'esprit critique et la culture générale • Argumenter un point de vue, une réflexion 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et structurer ses idées • Construire un raisonnement et en faire part 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> • M1202 : Éléments fondamentaux de la communication 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de la recherche documentaire sur un sujet général ou technique : recherche, collecte, tri et analyse de l'information • Utilisation pertinente d'Internet, sélection de sources multiples ; méthodes de la bibliographie et de la sitographie • Structuration de sa pensée et de son expression • Argumentation écrite, orale, par l'image • Réflexion sur les enjeux des nouvelles technologies du réseau informatique et de la télécommunication 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation avancée des logiciels de présentation • Production de documents écrits et prestations orales • Prises de parole préparées et improvisées 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture et analyse de la presse, des publicités, des media télévisés • Enrichissement de la langue ; analyse critique des usages, des abus et des pratiques médiatiques du langage verbal et non verbal 		
Mots clés : Documentation, structuration, exposé, culture générale		

Référence de l'UE UE21	Champs disciplinaires : Projet personnel et professionnel	Volume horaire : 15h (TD : 15h)
Référence du module : M2203	Nom du module: Formalisation du projet : mieux se connaître et préparer son stage	Semestre 2
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'étudiant de se construire une idée précise de ses aptitudes personnelles • Mieux se connaître pour bien s'orienter dans ses études et dans sa vie professionnelle, et pour définir les éléments individuels à mettre en valeur dans un CV, une lettre de motivation, un entretien de motivation. 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Réflexivité, questionnement, analyse, esprit de synthèse, qualités rédactionnelles de mise en forme de l'information 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M1203 : Connaître son champ d'activité 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer l'intérêt professionnel, valeurs, motivations, traits de personnalité, expériences professionnelles, • Être capable de décrire sa personnalité • Identifier ses compétences • Préciser et exprimer ses souhaits • Se présenter, se définir • Lister et exploiter les expériences vécues pour mettre au jour des compétences 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en lien avec le module PPP1 et partir de ce que l'étudiant a appris dans ce cadre pour aller vers l'énonciation de ses souhaits. Les TD et TP seront privilégiés pour des travaux de groupes. Le travail en autonomie et individualisé sera essentiel pour l'identification des intérêts professionnels, valeurs, motivations, .. • Associer des partenaires extérieurs : employeurs, recruteurs, étudiants diplômés... 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • Faire le lien avec les modules de projet tutorés : PPP3 - Gestion de projet (M3109) et vers le stage 		
Mots clés :		
réflexivité, CV, lettres de motivation ; entretien de recrutement		

Référence de l'UE UE22	Champ disciplinaire : Mathématiques	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:18h /TP:6h)
Référence du module: M2204	Nom du module Calcul différentiel et intégral	Semestre 2
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'étudiant de réinvestir des outils de calcul intégral et différentiel dans les autres disciplines 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les techniques d'intégration de base • Être capable de résoudre les équations différentielles rencontrées dans les autres disciplines 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> • M 1204 : Mise à niveau en numération et calculs • M 1205 : Harmonisation des connaissances et des outils pour le signal 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Équations différentielles d'ordre 1 et 2 à coefficients constants et avec second membre reconnu : polynôme, harmonique, exponentiel et pseudo-harmonique • Techniques d'intégrations : Changement de variables, décomposition en éléments simples, I.P.P, applications fréquentielles et coefficients de transformées 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Illustration avec des exemples issus des autres disciplines • Utilisation de la notation d/dt 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • M2205: Analyse de fourrier • M2206: Bases de l'électromagnétisme pour la propagation 		
Mots clés : Dérivation, intégration, équations différentielles		

Référence de l'UE UE22	Champ disciplinaire : Mathématiques	Volume horaire 30h (CM:6h /TD:18h/TP:6h)
Référence du module: M2205	Nom du module : Analyse de Fourier	Semestre 2
Objectifs du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Introduire les outils spectraux pour l'analyse du signal. 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les transformées de Fourier des signaux usuels • Comprendre les liens entre le développement en série de Fourier d'un signal périodique et les caractéristiques de ce signal (harmoniques, valeur moyenne,..) 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M 1204 : Mise à niveau en numération et calculs • M 1205 : Harmonisation des connaissances et des outils pour le signal • M 2204 : Calcul différentiel et intégral 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Impulsion de Dirac et utilisation • Transformée de Fourier • Produit de convolution • Décomposition en séries de Fourier de signaux usuels 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de logiciels et applications • Travaux pratiques pluri-disciplinaires 		
Prolongements possibles		
<ul style="list-style-type: none"> • Notion de distributions 		
Mots clés :		
Dirac, Fourier, distributions		

Référence de l'UE UE22	Champs disciplinaires Électronique / physique pour les Télécommunications	Volume horaire 30h (CM:12h /TD:12h /TP:6h)
Référence du module : M2206	Nom du module : Bases de l'électromagnétisme pour la propagation.	Semestre 2
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Acquérir les notions de base en électromagnétisme et en propagation des ondes. 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Comprendre la notion de champs Comprendre les bases de l'optique Comprendre les mécanismes utiles pour la propagation des ondes électromagnétiques Comprendre la notion d'inductance et de capacité pour les câbles 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> M1204 : Mise a niveau en numération et calcul M1205 : Harmonisation des connaissances et des outils pour le signal M2204 : Calcul différentiel et intégral 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Notions de base sur les champs électriques et magnétiques Base de l'induction Paramètres électriques des câbles : inductance et capacité 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Notions de charges électriques, phénomènes d'influence, forces d'interaction Mise en évidence de l'induction Mesures sur des câbles 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> M4208C : Antennes et réseaux de diffusion hertziens. M4209C : Fibres optiques M3205 : Transmissions guidées en hyperfréquence et optique 		
Mots clés :		
champs électrique et magnétique, électromagnétisme, induction, capacité, inductance, ondes, réflexion, réfraction		

Référence de l'UE UE22	Champ disciplinaire Informatique	Volume Horaire : 30h (CM:6h /TD:6h /TP:18h)
Référence du module M2207	Nom du module Consolidation des bases de la programmation	Semestre 2
Objectifs du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Proposer une solution logicielle orientée objet conforme à un cahier des charges 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Concevoir une application sous forme d'objets et de relations Développer des applications client-serveur dans un langage orienté objet 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> M 1207 : Bases de la programmation 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Principes de la programmation orientée objet Concept de l'héritage simple Mécanisme de gestion d'erreurs Architectures client-serveur Mettre en œuvre un service serveur mono-utilisateur Mettre en œuvre un client interrogeant un service serveur 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Pédagogie par projet 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> M2105 : Web dynamique M2207 : Consolidation des bases de la programmation M3206 : Automatisation des tâches d'administration M3207C : Sécurité et performance M4206C : Programmation sur appareils mobiles communicants M4207C : Application informatique dédiée aux R&T 		
Mots clés :		
Langage objet, exceptions, modèle client-serveur, socket		

Référence de l'UE UE22	Champ disciplinaire Méthodologie pour la réussite	Volume horaire : 15h (TD= 15h)
Référence du module M2208	Nom du module Consolidation de la méthodologie pour la réussite universitaire	Semestre 2
Objectifs du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des actions de soutien pour la réussite dans les modules les plus théoriques du semestre 2 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à travailler et réviser pour une meilleure réussite en DUT 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat ou équivalent 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • La totalité du module sera consacrée à du soutien, ou complément pour que les étudiants, et notamment ceux issus de filières techniques, puissent réussir dans les modules les plus difficiles du semestre. 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • ce module est enseigné uniquement sous forme d'Apprendre Autrement : soutien, étude surveillée, apprentissage d'une méthodologie de travail, complément par des cours en libre accès (Internet...) 		
Prolongements possibles :		
Mots clés :		
<ul style="list-style-type: none"> • méthodologie pour la réussite, soutien 		

c. Listes des modules du semestre 3

UE1 Approfondissement métiers :

- M3101 : Infrastructure sans fil d'entreprise (Administration et sécurité des réseaux)
- M3102 : Technologies de réseaux opérateurs (Architecture de l'Internet)
- M3103 : Technologies d'accès (Architecture de l'Internet)
- M3104 : Gestion d'annuaires unifiés (Développement et exploitation des services réseaux)
- M3105 : Services réseaux avancés (Développement et exploitation des services réseaux)
- M3106 : Transmission large bande (Télécommunications fixes et mobiles)
- M3107 : Réseaux cellulaires (Télécommunications fixes et mobiles)
- M3108 C : Supervision des réseaux (Administration et sécurité des réseaux)
- M3109 : Projet de spécialité de dimension professionnelle (Projet tutoré)

UE2 Renforcement des compétences transversales et scientifiques:

- M3201 : Le monde du travail (Anglais)
- M3202 : S'insérer dans le milieu professionnel (Expression – Communication)
- M3203 : Savoir collaborer (Projet Personnel et Professionnel)
- M3204 : Matrices et graphes (Mathématiques)
- M3205 : Transmissions guidées en hyperfréquence et optique (Électronique/Physique pour les Télécommunications)
- M3206 : Automatisation des tâches d'administration (Informatique)
- M3207C : Sécurité et performance (Informatique)

Semestre 3 - UE1 Approfondissement métiers

Référence de l'UE UE31	Champ disciplinaire : Administration et sécurité des réseaux	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:6h /TP:18h)
Référence du module M3101	Nom du module Infrastructure sans fil d'entreprise	Semestre 3
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le domaine des réseaux locaux sans fil • Déployer et maintenir une infrastructure de réseau WiFi • Déployer et maintenir une infrastructure téléphonie privée sans fil 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir le déploiement d'une infrastructure WiFi • Mise en œuvre des équipements de réseaux sans fil • Mesurer et analyser les performances • Maintenir une infrastructure WiFi • Déployer et maintenir une infrastructure DECT • Configurer et utiliser des terminaux téléphoniques WiFi 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> • M2101: Réseaux locaux et équipements actifs • M1102 : Initiation à la téléphonie d'entreprise 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Normes et protocoles (802.11, OLSR, Bluetooth, ZigBee...) • Modulations et antennes • Configuration des points d'accès WiFi et des ponts • Architectures ad hoc et infrastructure WiFi • Infrastructure DECT • Sécurité spécifique au WiFi (cryptage WPA, WPA2, authentification 802.11x, portail captif...) • Téléphonie privée sans fil : téléphonie sur WiFi, DECT 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Observation de l'environnement existant avec des outils de type Wifi Analyzer 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • M4205C : Téléphonie sur IP 		
Mots clés : <ul style="list-style-type: none"> • Wifi, DECT, Bluetooth, ZigBee, sécurité des réseaux sans fil 		

Référence de l'UE UE31	Champs disciplinaires : Architecture de l'Internet	Volume horaire : 60h (CM:15h /TP:12h /TP:33h)
Référence du module M3102	Nom du module Technologies de réseaux opérateurs	Semestre 3
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les technologies des réseaux de collecte et des réseaux de transport déployés par les opérateurs 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Compréhension des technologies WAN Maîtriser les mécanismes MPLS 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> M2101 : Réseaux locaux et équipements actifs M2103 : Technologies de l'Internet M1104 : Principe et architecture des réseaux 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Réseau de transmission PDH, SDH, SDH NG, WDM/OTN, Carrier-Ethernet Déploiement de réseaux Ethernet commutés très haut débit Déploiement de réseaux ATM Mécanisme de transport MPLS Problématique du <i>Peering</i>, introduction à l'ingénierie de trafic via MPLS 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Salle de TP disposant d'une ou plusieurs baies de brassage, la distribution sur les tables est en cuivre (UTP), les liaisons entre les baies sont en cuivre (UTP) et en fibre (multimode ou monomode), routeurs, commutateurs Ethernet et/ou ATM et/ou SDH, les ordinateurs disposent de plusieurs systèmes exploitations hôtes avec droit administrateur, d'un système de machines virtuelles, des logiciels suivants : wireshark, gns3 ou packet tracer. 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> M3103 : Technologies d'accès 		
Mots clés :		
<ul style="list-style-type: none"> Réseaux de collecte, réseaux de transport, commutation de cellules, commutation de label, routage politique, annonce de routes, <i>Peering Shared-Cost</i> et <i>Customer-provider</i>, VPN MPLS 		

Référence de l'UE UE31	Champs disciplinaires Architecture de l'Internet	Volume horaire 30h (CM:9h /TD:6h /TP:15h)
Référence du module M3103	Nom du module Technologies d'accès	Semestre 3
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les principales architectures de boucle locale « cuivre / optique / radio » 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Analyser les enjeux de la boucle locale pour accéder au réseau d'opérateur Appréhender la complexité de déploiement d'une boucle locale (par ex. ingénierie FTTH) Être capable d'intervenir dans le déploiement et la maintenance de boucles locales Configurer un équipement d'accès au réseau cœur d'un opérateur 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> M1104 : Architecture des réseaux M3102 : Technologies des réseaux opérateurs M2108 : Chaîne de transmission numérique 		
Contenus		
<ul style="list-style-type: none"> Topologie de boucle locale filaire, Notion de NRA/NRO, Point de mutualisation, Connexion au réseau de collecte. 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Salle de TP disposant de DSLAM IP, de modem xDSL, maquettes de réseaux optiques à exploiter par exemple avec un réflectomètre, maquettes PON 		
Prolongements possibles :		
M4208 C : Antennes et réseaux de diffusion hertziens		
Mots clés :		
xDSL, FTTx, WIMAX		

Référence de l'UE UE 31	Champ disciplinaire Développement et exploitation des services réseaux	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:6h /TP:18h)
Référence du module M 3104	Nom du module Gestion d'annuaires unifiés	Semestre 3
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un service d'annuaire 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Installer et configurer un annuaire d'un système d'exploitation réseau • Administrer les services d'un annuaire existant 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M1105 : Base des systèmes d'exploitation • M2104 : Bases de données • M3206 : Automatisation des tâches d'administration 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Notion d'authentification • Mise en œuvre d'un service d'annuaire avancé <ul style="list-style-type: none"> ○ Domaine, forêt, relations d'approbation ○ Unité organisationnelle, héritage ○ Objets, comptes, groupes, machines ○ Concepts avancés, catalogue global, réplication 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie par projet 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • M3207C : Sécurité et performance • M4207C : Application informatique dédiée aux R&T 		
Mots clés :		
Administration, annuaire, authentification, domaine, relation		

Référence de l'UE UE 31	Champ disciplinaire Développement et exploitation des services réseaux	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:6h /TP:18h)
Référence du module M 3105	Nom du module Services réseaux avancés	Semestre 3
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Déployer un service réseau 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Déployer un DNS • Configurer et exploiter un bureau distant • Configurer et exploiter une messagerie électronique 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M1105: Base des systèmes d'exploitation 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Installer et configurer un serveur DNS • Configurer un client DNS • Installer et configurer un serveur de bureau distant • Configurer un bureau distant • Installer et configurer un serveur SMTP • Exploiter un serveur SMTP (gestion des quotas, gestion des comptes, archivage, compression, sauvegarde, aspects juridiques, spam, antivirus) • Installer et configurer un client IMAP / POP 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie par projet 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • M3207C : Sécurité et performance • M4207C : Application informatique dédiée aux R&T 		
Mots clés :		
Messagerie électronique, DNS, bureau distant		

Référence de l'UE UE31	Champs disciplinaires : Télécommunications fixes et mobiles	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:12h /TP:12h)
Référence du module : M3106	Nom du module: Transmission large bande	Semestre 3
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> • Étudier les techniques de transmission haut débit adaptées aux trajets multiples • Mesures leurs caractéristiques et leur adaptation automatique au RSB 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les phénomènes de propagation à trajets multiples (Indoor, lignes téléphoniques, courants porteurs en ligne-CPL) : interférences inter symboles-IES, sélectivité du canal • Étudier les solutions qui permettent de s'adapter à ces défauts : étalement de spectre et OFDM, ainsi que les multiplexages associés • Comprendre les mécanismes d'augmentation du débit et d'auto-adaptation en débit en fonction du rapport signal sur bruit RSB 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> • M2107 : Principes des transmissions radio • M2108 : Chaîne de transmission numérique • M2206 : Bases de l'électromagnétisme pour la propagation 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Approche simplifiée des phénomènes de propagation à trajets multiples, interférences inter symboles-IES et canal sélectif • Modulation à étalement de spectre, OFDM et multiplexages associés CDMA et OFDMA • Mécanismes de diversité, SISO à MIMO, • Amélioration de la correction d'erreurs contre les bruits impulsionnels, et à bande étroite, entrelacements, latence • Mécanisme d'adaptation en débit (AMC, MCS, ...) 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de liaison dans un canal sélectif • ADSL : DSLAM, modem, lignes simulant différents type de défauts • WiFi • DVB-T/T2 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • M3107 : Réseaux cellulaires • Réseaux de diffusion 		
Mots clés : OFDM, OFDMA, DSSS, CDMA, MCS, MCS, MIMO		

Référence de l'UE UE31	Champs disciplinaires : Télécommunications fixes et mobiles	Volume horaire : 30h (CM:9h /TD:6 /TP:15h)
Référence du module : M3107	Nom du module: Réseaux cellulaires	Semestre 3
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'architecture du réseau téléphonique mobile 2G/3G et 4G • Connaître les critères d'évaluation de la qualité de service dans un réseau cellulaire 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Faire des mesures radio du réseau cellulaire • Connaître les équipements des réseaux cellulaires • Estimer la couverture des stations de bases (Macro cellule à la Femto cellule) 		
Pré requis : <ul style="list-style-type: none"> • M1107 : Initiation à la mesure du signal • M2107 : Principes des transmissions radio • M2108 : Chaîne de transmission numérique • M2206 : Bases de l'électromagnétisme pour la propagation • M3106 : Transmission large bande 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Évolution de la téléphonie mobile sur l'accès Radio et sur le cœur de réseau • Description fonctionnelle des équipements actifs du réseau mobile PLMN • Convergence du réseau téléphonie en tout IP • Description des scénarii d'appels en roaming pour la Voix et la DATA 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Simulation couverture radio • Analyseurs de spectre RF et générateur de signaux IQ • Mobile à trace • Drive Test 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • IP Multimédia Subsystem (IMS) • Protocole d'authentification (DIAMETER) • Gestion de la qualité de service et les politiques de facturation (PCRF et PEP) 		
Mots clés : 2G, 3G, 4G, QoS, WiMax, LTE, réglementation, architecture, convergence		

Référence de l'UE UE31	Champ disciplinaire : Administration et sécurité des réseaux	Volume horaire : 30h (CM:9h /TD:9h /TP:12h)
Référence du module M3108 C	Nom du module Supervision des réseaux	Semestre 3
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Configurer et exploiter un outil de supervision dédié aux réseaux, • configurer un agent de supervision 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Configurer les outils de collecte et de trace, • Diagnostiquer et dépanner de façon méthodique 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M2102 : Administration système • M2106 : Base des services réseaux • M3105 : Services réseaux avancés 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de la supervision, • Architecture d'un système de supervision, • Services et protocoles, outils de supervision, • Gestion de trace pour la supervision, avec des ouvertures possibles vers « l'éco-supervision » : dimension GreenIT, pilotage de la charge énergétique, exploitation U-POE... 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Salle de TP disposant d'une ou plusieurs baies de brassage, la distribution sur les tables est en cuivre (UTP), les liaisons entre les baies sont en cuivre (UTP) et en fibre (multimode ou monomode), routeurs, commutateurs, les ordinateurs disposent de plusieurs systèmes exploitation hôtes avec droit administrateur, d'un système de machines virtuelles 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • Administration et supervision avancées 		
Mots clés :		
Supervision, agent de supervision, SNMP, MIB		

Référence de l'UE UE31	Champs disciplinaires : Projet tutoré	Volume horaire : 105h (TD:15h / encadré:90h)
Référence du module : M3109	Nom du module: Gestion de projet	Semestre 3
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> Mettre l'étudiant en situation d'activité de technicien supérieur le préparant à son stage en milieu professionnel Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> Conduire en équipe un projet d'envergure professionnelle mettant en œuvre la transversalité des connaissances techniques, technologiques et générales de la spécialité Développer les compétences comportementales et relationnelles de l'étudiant 		
Compétences visées : Développement des compétences générales: <ul style="list-style-type: none"> Mise en pratique de la méthodologie de conduite de projets sur un sujet d'importance Sensibilisation aux contraintes de l'entreprise Capacités d'analyse et de synthèse d'un sujet d'envergure dans le domaine de spécialité Aptitude à comparer diverses solutions techniques, technologiques et économiques Expérimentation de la transdisciplinarité : mise en pratique de l'ensemble des connaissances et savoir faire Développement des compétences comportementales et relationnelles de l'étudiant : autonomie, initiative, aptitudes au travail en équipe Aptitude à la restitution précise et synthétique de l'information technique : rapports écrits et communication orale, conduite de réunion 		
Pré-requis : ensemble des modules d'enseignement précédents, aptitudes développées en M1109 et M2109		
Contenus : Le projet doit avoir une envergure réaliste quant à sa faisabilité mais suffisante pour mettre en œuvre la méthodologie de conduite et réalisation d'un projet décrite dans le module de gestion de projet et expérimentées en module de projet tutoré M2109. <ul style="list-style-type: none"> rédaction précise d'un cahier des charges dans ses aspects techniques analyse comparative de diverses solutions techniques et technologiques utilisation des outils de gestion de projet expérimentés en projet tutoré M2109 pour la planification et la répartition des tâches analyse économique des diverses solutions et réalisation de la solution technique retenue rédaction de rapports d'étape et d'un mémoire de synthèse présentation orale du projet 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> Le projet peut être réalisé entre les semestres 3 et 4 afin d'étaler les différentes phases (cahier des charges, planification, recherche des éléments, réalisation technique et restitution globale, ...) L'expérimentation du travail en équipe nécessite la constitution de groupes de 3 à 8 étudiants suivant l'importance de la dimension du projet. L'accompagnement par des intervenants extérieurs à divers stades du projet est recommandé pour en augmenter la dimension professionnelle. Dans la mesure du possible, le projet pourra être conduit en partenariat avec un organisme professionnel qui peut en être le commanditaire. 		
Prolongements : <ul style="list-style-type: none"> M4101 : Projet de spécialité de dimension professionnelle M4102 : Stage en entreprise ou organisation 		
Mots clés : Cahier des charges, conduite de projet, Pert, Gantt, travail d'équipe		

Semestre 3 - UE2 Renforcement des compétences transversales et scientifiques

Référence de l'UE UE32	Champ disciplinaire : Anglais	Volume Horaire : 45 h (TD:15h / TP:30 h)
Référence du module : M3201	Nom du module : Le monde du travail	Semestre 3
Objectifs du module <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de soi, du monde de l'entreprise, recherche de stage et d'emploi en langue anglaise. 		
Compétences visées : Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • se connaître • identifier les métiers • comprendre une offre de stage ou d'emploi • rédiger un CV • rédiger une lettre de motivation • passer un entretien d'embauche • intervenir, argumenter, négocier, convaincre • rendre compte • communiquer dans le monde du travail 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> • M1201 : Anglais général de communication et initiation au vocabulaire technique • M2201 : Développement de l'anglais technique et nouvelles technologies 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • étude des différentes étapes de la recherche d'emploi, de la culture d'entreprise (France et étranger) • situations de communication professionnelle • préparation éventuelle à une certification (S3 ou S4) 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • travail individuel, en petits groupes et collaboratif • recherche, rédaction, exposé, simulation d'entretien d'embauche, réunion • possibilité d'utilisation de visioconférence 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • travail interdisciplinaire, projet EMILE, AA (ex : simulation de « speed recruiting » par un intervenant de la spécialité), stage et/ou poursuite d'études à l'étranger 		
Mots clés : vie professionnelle, emploi, discussions		

Référence de l'UE UE32	Champ disciplinaire : Expression – Communication	Volume Horaire 30h (TD:9h / TP:21h)
Référence du module : M3202	Nom du module : S'insérer dans le milieu professionnel	Semestre 3
Objectifs du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Être apte à engager une démarche stratégique de recherche de stage ou d'emploi 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Communiquer pour s'insérer dans le milieu professionnel 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> M2202 : Se documenter, informer et argumenter 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Techniques de recherche de stage Outils de suivi des démarches de recherche de stage Courrier, courriel, publipostage, téléphone : utilisations et normes Utilisation avancée des logiciels de traitement de texte Utilisation des applications et moyens de communication actuels : Smartphone, tablette numérique... Pratique de la presse spécialisée 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Rédaction de CV, lettres de motivation Entraînement à l'entretien de motivation (en présence, au téléphone) 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> Simulation d'entretiens professionnels Interviews de professionnels Langue : synonymie, nuances, formulations brèves, conviction et persuasion 		
Mots clés :		
Stage, communication distante, entretien		

Référence de l'UE UE32	Champ disciplinaire : Projet personnel et professionnel	Volume Horaire : 30h (TD:12h / TP:18h)
Référence du module : M3203	Nom du module : Savoir collaborer	Semestre 3
Objectifs du module et compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Savoir exprimer un projet personnel et professionnel en mettant en relation personnalité, compétences et missions professionnelles • Être capable d'envisager et de proposer une collaboration réaliste et fructueuse à une entreprise 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> • M2203 : Formalisation du projet : mieux se connaître et préparer son stage 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de sites et de brochures (spécialisés dans la recherche d'emploi, d'entreprises, d'établissements publics, d'associations...) • Lecture et analyse d'offres de stage/d'emploi • Construire et argumenter les éléments de réponse adaptés à une offre/à des missions/à une entreprise • Se présenter en fonction d'un projet défini • Outils pour le suivi des démarches • Réseaux sociaux personnels et professionnels : gérer son identité numérique, définir et mettre en œuvre une stratégie 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Outils pour le suivi des démarches • Réseaux sociaux personnels et professionnels : gérer son identité numérique, définir et mettre en œuvre une stratégie 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Simulations d'entretiens professionnels • Construction et tenue d'un carnet de bord pour assurer le suivi des démarches de recherche de stage/d'emploi • Mettre en œuvre son réseau relationnel 		
Mots clés : Réseau, emploi, missions, adéquation		

Référence de l'UE UE 32	Champ disciplinaire : Mathématiques	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:21h /TP:3h)
Référence du module: M3204	Nom du module : Matrices et graphes	Semestre 3
Objectifs du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir un modèle transversal applicable en Réseaux • Comprendre la représentation multidimensionnelle 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la notion de dimension, manipuler et savoir utiliser le modèle matriciel • Connaître l'application du modèle matriciel aux graphes et le lien entre un réseau et un graphe 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M 1204 : Mise à niveau en numération et calculs 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Vecteurs (rappels et prolongements) • Notion de dimension – Calcul matriciel • Résolution de systèmes linéaires • Graphes (théorie et applications) 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisations de tableurs et logiciels adaptés 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • Codes correcteurs 		
Mots clés :		
Matrice, déterminant, résolution de systèmes		

Référence de l'UE UE 32	Champs disciplinaires Électronique / physique pour les Télécommunications	Volume horaire : 30h (CM:9h / TD:12h /TP:9h)
Référence du module : M3205	Nom du module Transmissions guidées en hyperfréquence et optique	Semestre : S3
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Analyser et utiliser des outils pour concevoir un circuit d'adaptation en éléments localisés et/ou en éléments distribués dans le cas d'une transmission en hyperfréquence Introduire les bases de la propagation guidée sur fibre optique pour utiliser les constituants élémentaires d'une transmission sur fibre optique 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Appréhender les phénomènes physiques liés à la propagation guidée des ondes en hyperfréquence Appréhender les notions d'impédance caractéristique, de coefficient de réflexion et d'adaptation d'impédance Savoir utiliser des logiciels, tableaux, abaques (Smith) pour analyser/concevoir des circuits (en éléments localisés/distribués) pour adapter les impédances dans les chaînes de transmissions radiofréquences Appréhender les phénomènes physiques liés à la propagation guidée sur fibre optique Savoir utiliser des équipements optiques pour analyser la transmission, la réflexion ou les pertes d'une liaison fibrée 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> M1206 : Circuits électroniques : mise à niveau M2206 : Bases de l'électromagnétisme pour la propagation 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Notions fondamentales sur les lignes de transmissions pour permettre l'analyse des phénomènes de propagation. Notions fondamentales sur l'adaptation d'impédance en propagation guidée. Notions fondamentales sur les sources de pertes et de réflexions dans les fibres. 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Expliquer ces phénomènes dans les systèmes de transmission hyperfréquences Analyser une liaison fibrée (pertes, réflexion et réalisation de connectiques) 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> M4208C : Antennes et réseaux de diffusion hertziens M4909C : Fibres optiques 		
Mots clés :		
Adaptation d'impédance, impédance caractéristique, coefficient de réflexion, circuits à éléments à constantes localisées et distribuées, fibre optique, coefficient de Fresnel, atténuation		

Référence de l'UE UE32	Champ disciplinaire Informatique	Volume Horaire : 30h (CM:6h /TD:6h /TP:18h)
Référence du module M3206	Nom du module Automatisation des tâches d'administration	Semestre 3
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les principaux concepts du scripting • Manipulation de fichiers, gestion mémoire et périphériques 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Gérer les ressources matérielles et logicielles dans un système d'exploitation • Automatisation des tâches d'administration sous Windows et Unix/Linux 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> • M1105 : Base des systèmes d'exploitation • M1207 : Bases de la programmation • M 2207 : Consolidation des bases de la programmation 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des processus • Apprendre à automatiser et à fiabiliser les tâches répétitives • Recherche d'informations système et gestion de la base de registres • Gestion des systèmes de fichiers (intégrité des fichiers, fichiers spéciaux) • Gestion d'erreur et manipulation de journaux d'évènements • Scripts avancés (structures de contrôle, redirection, etc.) • Notions sur sécurité, signature des scripts 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie par projet • Ce module pourra être réalisé avec un habillage : automatisation du déploiement et administration d'un ensemble de périphériques mobiles (smartphones / tablettes) 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • M3104 : Gestion d'annuaires unifiés • M3207C : Sécurité et performance • M4207C : Application informatique dédiée aux R&T 		
Mots clés : Système d'exploitation, systèmes de fichiers, scripts		

Référence de l'UE UE 32	Champ disciplinaire Informatique	Volume horaire : 30h (CM:9h /TD:9h /TP:12h)
Référence du module M3207C	Nom du module Sécurité et performance	Semestre 3
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Déployer et dépanner un service réseau hautement disponible. 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre une répartition de charge sur un service réseau. Mettre en œuvre la redondance d'un service réseau. Mettre en œuvre la réplication de données. 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> M1105 : Base des systèmes d'exploitation M3108C : Supervision des réseaux M 3206 : Automatisation des tâches d'administration 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Techniques de répartition de charge et de redondance d'un service réseau (serveur WEB, de mail, etc.) <ul style="list-style-type: none"> Politiques de répartition de charge Battelement de cœur Détection de panne Substitution d'un nœud Supervision de l'ensemble des nœuds Virtualisation des nœuds et déplacement « à chaud » Techniques de répartition des données sur plusieurs disques durs (types, création, gestion) <ul style="list-style-type: none"> RAID Architecture de stockage distribué (périphérique en mode bloc répliqué et distribué, etc.) Notions de maître/esclave et maître/maître Gestionnaire de volumes logiques (types, création, gestion). Ex. : LVM <i>(Exemples d'outils pour la mise en œuvre dans le monde du libre : LVM, Ldirector, Heartbeat, DRBD, Ganglia, DSH)</i> 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Pédagogie par projet 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> M4207C : Application informatique dédiée aux R&T 		
Mots clés :		
haute disponibilité, répartition de charge, redondance		

d. Listes des modules du semestre 4

UE1 Immersion en milieu professionnel :

- M4101 : Projet de spécialité de dimension professionnelle (Projet tutoré)
- M4102 : Stage (Professionnalisation)

UE2 Perfectionnement scientifique et professionnel:

- M4201 : L'insertion professionnelle (Anglais)
- M4202 : Communiquer pour mettre en valeur ses compétences (Expression – Communication)
- M4203 : Monde de l'entreprise (Projet Personnel et Professionnel)
- M4204 : Connaissances de l'entreprise (économie, droit, gestion,...) (Connaissances de l'entreprise)
- M4205C : Téléphonie sur IP (Administration et sécurité des réseaux)
- M4206C : Programmation sur appareils mobiles communicants (Développement et exploitation des services réseaux)
- M4207C : Application informatique dédiée aux R&T (Développement et exploitation des services réseaux)
- M4208C : Antennes et réseaux de diffusion hertziens (Télécommunications fixes et mobiles)
- M4209C : Fibres optiques (Télécommunications fixes et mobiles)
- M42010C : Infrastructures de sécurité (Administration et sécurité des réseaux)

Semestre 4 - UE1 Immersion en milieu professionnel

Référence de l'UE UE41	Champ disciplinaire Projet tutoré	Volume horaire : 105h (TD:15h / encadré: 90h)
Référence du module M4101	Nom du module Projet de spécialité de dimension professionnelle	Semestre 4
Objectif global du module : <ul style="list-style-type: none"> Conduire en équipe un projet d'envergure professionnelle mettant en œuvre la transversalité des connaissances techniques, technologiques et générales de la spécialité 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> Mise en pratique de la méthodologie de conduite de projets sur un sujet d'importance Capacités d'analyse et de synthèse d'un sujet d'envergure dans le domaine de spécialité Aptitude à comparer diverses solutions techniques, technologiques et économiques Développement des compétences comportementales et relationnelles de l'étudiant : autonomie, initiative, aptitudes au travail en équipe, .. Aptitude à la restitution précise et synthétique de l'information technique : rapports écrits et communication orale, conduite de réunion. 		
Pré-requis : L'ensemble des modules d'enseignement précédents, aptitudes développées en projet tutoré en apprentissage de la communication et des techniques documentaires (M1109) Description et Planification de projet (M2109) et la mise en pratique de la méthodologie de la gestion de projets (M3109)		
Contenus : Le projet doit avoir une envergure réaliste quant à sa faisabilité mais suffisante pour mettre en œuvre la méthodologie de conduite et réalisation d'un projet décrite dans le module de gestion de projet et expérimentée en module de projet tutoré M2109 et M3109 : <ul style="list-style-type: none"> - rédaction précise d'un cahier des charges dans ses aspects techniques - analyse comparative de diverses solutions techniques et technologiques - utilisation des outils de gestion de projet expérimentés en projet tutoré M2109 pour la planification et la répartition des tâches. - analyse économique des diverses solutions - réalisation de la solution technique retenue - rédaction de rapports d'étape - rédaction du mémoire de synthèse - présentation orale du projet 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> l'expérimentation du travail en équipe nécessite la constitution de groupes de 4 à 8 étudiants suivant l'importance de la dimension du projet. l'accompagnement par des intervenants extérieurs à divers stades du projet est recommandé pour en augmenter la dimension professionnelle. dans la mesure du possible, le projet pourra être conduit en partenariat avec un organisme professionnel qui peut en être le commanditaire. 		
Prolongements : <ul style="list-style-type: none"> Stage en entreprise ou organisation 		
Mots clés : Cahier des charges, conduite de projet, Pert, Gantt, travail d'équipe		

Référence de l'UE UE41	Champ disciplinaire Professionnalisation	Volume horaire : 10 semaines minimum
Référence du module M4102	Nom du module Stage	Semestre 4
<p>Objectif du module :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découverte de l'entreprise dans ses aspects sociaux, technico-économiques et organisationnels • Découverte de la réalité de l'activité du technicien supérieur • Mise en application des connaissances et savoir-faire acquis durant la formation <p>Missions : Travaux d'études et/ou de réalisations en entreprise/organisation conformes à la spécialité de la formation.</p>		
<p>Compétences attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à savoir utiliser l'ensemble de ses acquis académiques • Développement des compétences personnelles et relationnelles : initiative, travail en équipe, autonomie,... 		
<p>Pré-requis :</p> <p>Ensemble de la formation académique – conduite de projets-expérience acquise en projet tutoré.</p>		
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>L'ensemble du processus du stage doit se faire dans le cadre d'une démarche de type qualité, décrivant clairement les étapes à enchaîner : la recherche des stages incluant la négociation préalable des sujets, la signature des conventions, le déroulement du stage, le suivi des stagiaires (points intermédiaires, visite), le compte-rendu d'activité (rapport écrit et soutenance suivant une démarche professionnelle), la structure des comptes-rendus écrit et oral, la qualité de communication, l'argumentation.</p> <p>Le processus est piloté par un responsable des stages ; il implique l'ensemble de l'équipe pédagogique pour assurer le suivi des stagiaires (lien avec les tuteurs professionnels, visite en entreprise/organisations).</p>		
<p>Évaluation du stage :</p> <p>Le stage est évalué conjointement par l'entreprise (tuteur entreprise) et le département (tuteur enseignant et jury) sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le travail en entreprise ou organisation (résultats) - Le travail écrit, cadré dans sa forme - La soutenance orale par un jury mixte entreprise-département <p>Pour ces 3 éléments, l'évaluation du stagiaire doit porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sa capacité à utiliser ses acquis académiques dans la réalisation de sa mission - les acquis résultant de l'immersion dans le milieu professionnel : aptitudes techniques et relationnelles comme précisé dans le référentiel d'activité et de compétences de la spécialité. 		

Documents supports de référence :

- Charte ministérielle des stages
- Convention de stage
- Documents de la démarche type qualité :
 - Fiche descriptives des missions du responsable des stages
 - Fiche descriptives des missions du tuteur enseignant
 - Grille d'évaluation du stage
 - Trames standard de restitution écrite et orale de la mission
 - Enquête de satisfaction entreprise
 - Echange d'expériences de la promotion d'étudiants

Documents produits à l'issue de la soutenance :

- Rapport de stage de l'étudiant,
- Rapport de soutenance du jury
- Fiche d'évaluation de l'entreprise

Semestre 4 - UE2 Perfectionnement scientifique et professionnel

Référence de l'UE UE42	Champ disciplinaire : Anglais	Volume Horaire : 15h (TD:6h /TP:9h)
Référence du module : M4201	Nom du module : L'insertion professionnelle	Semestre 4
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> Autonomie langagière (niveau B2/C1) 		
Compétences visées : Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des compétences acquises, au travers d'un projet personnel (interdisciplinaire si possible) Lire, comprendre et faire la synthèse de documents techniques en anglais Faire des recherches sur un sujet technique Rendre compte de thèmes techniques à l'écrit ou à l'oral 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> M1201 : Anglais général de communication et initiation au vocabulaire technique M2201 : Développement de l'anglais technique et nouvelles technologies M3201 : Le monde du travail 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> Recherche, élaboration et/ou approfondissement d'un projet technique Technologies de pointe, technologies innovantes, veille technologique Si possible, préparation à une certification en anglais (S3 ou S4) 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> Travail en autonomie, en petits groupes, collaboratif, TICE Etude de supports écrits ou audiovisuels Etude de faits de langue en rapport avec le langage technique Discussion en groupes sur un thème technique Présentation d'un sujet technique 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> Entretiens de stages à l'étranger, de poursuites d'études (ex : entretien d'entrée en école d'ingénieur) 		
Mots clés : Recherche, projet, autonomie		

Référence de l'UE UE42	Champ disciplinaire : Expression – Communication	Volume horaire 15h (TD:6h /TP:9h)
Référence du module : M4202	Nom du module : Communiquer pour mettre en valeur ses compétences	Semestre 4
Objectifs du module : <ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte et soutenir un projet, une expérience professionnelle • Exploiter et transmettre une expérience de type professionnel (description, explication, analyse) 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • S'adresser à un jury • Appréhender le stage en entreprise • Communiquer pendant le stage • S'organiser pour allier les objectifs universitaires et professionnels du stage • S'organiser pour répondre à la demande de l'organisme d'accueil 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> • M3202 : S'insérer dans le milieu professionnel 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Bilans technique et personnel du projet tutoré • Méthodes du rapport et de la soutenance • Méthodes pour appréhender son insertion en entreprise, organiser son stage et répondre au double objectif d'expérience professionnelle et de travaux universitaires (enjeux du comportement en entreprise, carnet de bord de l'étudiant stagiaire, construction d'un réseau de connaissances...) • Lecture critique et élaboration de rapports 		
Modalités de mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de soutenances 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Stage • Projet tutoré • Langue : commenter, démontrer, argumenter et illustrer ; répondre à des interrogations et préciser, développer 		
Mots clés : Rapport, soutenance, présentation, organisation, insertion, interaction, coopération		

Référence de l'UE UE42	Champ disciplinaire : Projet personnel et professionnel	Volume horaire : 15h (TD:6 h /TP:9 h)
Référence du module : M4203	Nom du module : Monde de l'entreprise	Semestre 4
Objectifs du module et compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Présenter et conduire un projet, de travailler en équipe et de coopérer. 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M3203 : Savoir collaborer 		
Contenus et modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Notion de projet • Organisation dans le temps • Organisation humaine • Rédaction de cahiers des charges • Techniques de travail en groupe • Outils de communication associés à la gestion de projet (diagramme de Gantt...) • Pratique des outils collaboratifs en ligne • 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • Projet tutoré • Stage 		
Mots clés :		
Conduite de projet, travail d'équipe		

Référence de l'UE UE42	Champ disciplinaire : Connaissances de l'entreprise	Volume horaire : 30h (CM:9h / TD:21h)
Référence du module : M4204	Nom du module : Connaissances de l'entreprise (Droit / Économie)	Semestre 4
Objectifs du module :		
<ul style="list-style-type: none"> L'étudiant doit connaître les principes qui régissent le droit et l'économie des réseaux et télécommunications et se familiariser avec l'entreprise comme organisation sociale, économique et humaine. 		
Compétences visées :		
Être capable de :		
<ul style="list-style-type: none"> Repérer les grandes fonctions de l'entreprise et de se situer dans son organisation Comprendre l'entreprise dans son environnement Savoir identifier les éléments constituant le coût d'un produit. 		
Pré-requis :		
Faire le lien avec les modules cœur de métier		
Contenus et modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> L'organisation du système entreprise : caractéristiques, organisation et fonctions internes, La relation entreprise-salarié, le management, droit du travail L'entreprise centre de profit : l'activité économique de l'entreprise, les documents comptables, la hiérarchie des coûts, le marketing L'entreprise et son environnement : la culture d'entreprise, l'entreprise et son image Application du droit sur la propriété intellectuelle (droits d'auteurs et droits voisins ..) Responsabilité des fournisseurs d'accès Application des droits nationaux dans un réseau d'échanges international Droit à la vie privée (diffusion d'informations...) Economie des organisations (droits des contrats...) 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> L'intervention de professionnels et le témoignage d'entreprises permet d'avoir des retours du monde de l'entreprise. 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> Stage 		
Mots clés :		
Contrat de travail, ressources humaines, culture d'entreprise, rentabilité, droit, économie, marché.		

Référence de l'UE UE42	Champ disciplinaire : Administration et sécurité des réseaux	Volume Horaire 30h (CM:6h /TD:9h /TP:15h)
Référence du module M4205C	Nom du module Téléphonie sur IP	Semestre 4
Objectifs du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du domaine de la téléphonie sur IP 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Savoir dimensionner un réseau de téléphonie sur IP (ToIP) privé • Mettre en œuvre les équipements associés à la ToIP • Exploiter et maintenir un réseau de ToIP • Connaître et savoir utiliser les services convergents • Mettre en œuvre la visiophonie et la vidéoconférence 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M2101 : Réseaux locaux et équipements actifs • M1102 : Initiation à la téléphonie d'entreprise • M3101 : Infrastructure sans fil d'entreprises 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Normes et protocoles • Différentes architectures de ToIP • Différents types de terminaux (softphones, hardphone, alimentation électrique, ...) • Configuration d'un serveur de ToIP • Visiophonie et vidéoconférence • Voice VLAN • Qualité de service (définition, impact des codecs, du Ptime...) • Passerelles vers le monde commuté (provider, Voice Gateway ...) • Offres commerciales de ToIP 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de PABX mixtes TDM/IP, IPX, Asterisk 		
Prolongements possibles :		
Mots clés :		
<ul style="list-style-type: none"> • ToIP, PoE, Centrex, audio conférence, IPBX, visioconférence, communications unifiées et collaboratives 		

Référence de l'UE UE42	Champ disciplinaire Développement et exploitation des services réseaux	Volume horaire : 30h (CM:6h / TD:9h /TP:15h)
Référence du module M4206C	Nom du module Programmation sur appareils mobiles communicants	Semestre 4
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Développer des applications client-serveur pour Smartphone 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Programmer des mécanismes événementiels Réaliser des interfaces graphiques utilisateur pour Smartphone Mettre en œuvre des applications client-serveur 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> M1207: Bases de la programmation M 2207 : Consolidation des bases de la programmation 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Programmation événementielle Interfaces graphiques pour Smartphone Exploitation des fonctions communicantes des Smartphones (WiFi, Bluetooth, NFC, SMS ...) 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Pédagogie par projet 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> M4207C : Application informatique dédiée aux R&T 		
Mots clés :		
Événements, interface graphique utilisateur, smartphone		

Référence de l'UE UE42	Champ disciplinaire Développement et exploitation des services réseaux	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:6h /TP:18h)
Référence du module M4207C	Nom du module Application informatique dédiée aux R&T	Semestre 4
Objectif du module : <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre un problème depuis un cahier des charges succinct jusqu'à la mise à disposition d'une solution fonctionnelle. • Développer l'autonomie technique. 		
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie des étudiants • Renforcement des acquis • Aisance de développement informatique et/ou télécoms et/ou réseaux 		
Pré-requis : <ul style="list-style-type: none"> • Suivant la thématique de l'application, les modules réseaux/télécommunications ou informatique correspondants. 		
Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une application réseaux et/ou télécommunication et/ou informatique 		
Modalités de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Travaux pratiques encadrés • Démonstration finale 		
Prolongements possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Ampleur des travaux peuvent être augmentée sous forme de projets tutorés complétant les heures encadrées. • Projets de thématiques transversales. 		
Mots clés : Projet (transverse), autonomie		

Référence de l'UE UE42	Champs disciplinaires : Télécommunications fixes et mobiles	Volume horaire 30h (CM:9h /TD:12 /TP:9h)
Référence du module : M4208C	Nom du module: Antennes et réseaux de diffusion hertziens	Semestre 4
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> Comprendre comment mettre en place une station de réception hertzienne et sa rediffusion locale 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place d'antennes et de kit de récupération Mesurer de la qualité du signal Analyser des flux multimédia, transcodage 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> M2107: Principes des transmissions radio M2206 : Bases de l'électromagnétisme pour la propagation M3106 : Transmission large bande 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> Analyse spectrale, réglage d'antennes Décryptage des flux TS, analyse des codages DVB Mise en place de réception TNT et Satellite Rediffusion sur le réseau local 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> Une salle de travaux pratiques, accès à des antennes satellite et TNT 		
Prolongements possibles :		
Mots clés :		
Caractérisation des antennes, DVB, bilan de liaison, TNT, satellite, radio numérique.		

Référence de l'UE UE42	Champs disciplinaires : Télécommunications fixes et mobiles	Volume horaire 30h (CM:12h /TD:12 /TP:6h)
Référence du module : M4209C	Nom du module: Fibres optiques	Semestre 4
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les caractéristiques des fibres et composants des différents types de réseaux optiques : réseaux longue distance (DWDM), réseaux locaux, réseaux d'accès, FTTH, pour pouvoir les installer et les maintenir. 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Caractériser une liaison optique, de caractériser des fibres et composants optiques des différents types de réseaux • Identifier les types de fibres et composants adaptés à chaque type de réseau. 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M3205 : Transmissions guidées en hyperfréquence et optique 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des réseaux longue distance, réseaux locaux, réseaux d'accès, FTTH. Multiplexage en longueur d'onde (WDM, DWDM). • Caractérisation d'une liaison par fibre optique : longueur de la liaison, atténuations. Bilan de liaison : mesure de puissances en dBm, bilans de liaison en dB. Mesure de dispersion chromatique. • Composants optiques passifs et actifs: coupleurs, multiplexeurs, atténuateurs, filtres optiques, • Ingénierie FTTH (P2P et PON). 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Principe et utilisation d'un réflectomètre, mesure de puissance optique, soudure, sonde optique pour connecteur 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • Dans les modules réseaux : réseaux longue distance, réseaux FTTH. Faire le lien avec les modules qui traitent des formats de modulation adaptés à chaque type de réseau (RZ, NRZ, DQPSK OFDM...). Suivre l'évolution des formats. Mesure de taux d'erreur, diagramme de l'œil. 		
Mots clés :		
<ul style="list-style-type: none"> • WDM, FTTH, fibre optique, P2P, PON, réflectométrie, bilans de liaison. 		

Référence de l'UE UE 42	Champ disciplinaire Administration et sécurité des réseaux	Volume horaire : 30h (CM:6h /TD:6h /TP:18h)
Référence du module M4210C	Nom du module Infrastructures de sécurité	Semestre 4
Objectif du module :		
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le domaine de la sécurité des réseaux 		
Compétences visées :		
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre une politique de sécurité • Connaître les équipements réseaux dédiés à la sécurité • Savoir configurer les équipements de sécurité • Réaliser une infrastructure de réseau sécurisée dans un réseau local 		
Pré-requis :		
<ul style="list-style-type: none"> • M2101 : Réseaux locaux et équipements actifs • M2103 : Technologies de l'Internet 		
Contenus :		
<ul style="list-style-type: none"> • Notion de règlement de sécurité, d'audit, de vulnérabilité, et de détection d'intrusion • Equipements dédiés à la sécurité • Architecture réseau sécurisée (DMZ, ...) • Approfondissement des mécanismes de filtrage et de contrôle d'accès (Proxy-Firewall, NAT, ACL...) • Services et applications sécurisées (SSL, HTTPS, ...) • Systèmes d'authentification (RADIUS, biométrie, ...) • Infrastructures à clé publique et certificats • Tunnels VPN • Législation 		
Modalités de mise en œuvre :		
<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre autrement avec des outils de type Packet Tracer 		
Prolongements possibles :		
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité 		
Mots clés :		
DMZ, Proxy, Firewall, NAT, ACL, RADIUS, VPN		

• GLOSSAIRE

ACL	Liste de droits discrétionnaires liés à l'identité du détenteur (Account Credit List)
AM	Amplitude Modulation
API	Interface logicielle d'accès à une application (Application Programming Interface)
ASK	Modulation par saut d'amplitude, forme quantifiée de MA (Amplitude Shift Keying)
CEM	Compatibilité Electromagnétique
DHCP	Service d'auto configuration basé sur IP (Dynamic Host Configuration Protocole)
DNS	Système hiérarchisé de noms utilisé sur l'Internet (Domain Name Services)
DQPSK	
DSP	Processeur spécialise et optimisé pour le traitement des signaux numérisés (Digital Signal Processor)
DMZ	Zone publique d'un réseau directement exposée (DeMilitarized Zone)
FIREWALL	Structure complexe pour dissimuler et protéger des ressources exposées sur un réseau public
FM	Modulation de fréquence (Frequency Modulation)
FPGA	Circuit intégré basé sur un réseau de portes logiques (Field-Programmable Gate Array), réseau de portes programmables in situ
FSK	Modulation par saut de fréquence, forme numérique de la FM (Frequency Shift Keying)
FTP	File Transfer Protocol
FTTH	Système de transport de l'information sur la fibre optique (Fiber To The Home)
GTB	Gestion Technique du Bâtiment
HF	Haute Fréquence
HTTP	Protocole de transfert de fichiers utilisé majoritairement par le WWW (HyperText Transfer Protocol)
HTTPS	Version chiffrée du protocole HTTP, visant à protéger les contenus transportés (HTTP Securized),
Internet	Terme populaire, désignant le réseau de taille mondiale maillant tous les réseaux dont les machines utilisent le protocole IP (En anglais : Inter Network, réseau entre les réseaux)
IP	Nom canonique du protocole de couche réseau principal utilisé par l'Internet dont il tire son nom (Internet Protocol)
IPBX	PABX capable de fonctionner en ToIP (Internet PBX)
MA	Modulation d'Amplitude : technique de modulation de l'amplitude d'une onde porteuse par le message à transmettre(en anglais AM : Amplitude Modulation)
MF	Modulation de Fréquence : technique de modulation de la fréquence d'une onde porteuse par le message à transmettre (en anglais FM : Frequency Modulation)
NAT	HyperText Transfer Protocol Technique de changement d'adresse lors d'un processus de routage (Network Address Translation)
NRZ	Codage en ligne ; None Return to Zero
NTP	Protocole de synchronisation horaire entre machines (Network Time Protocol)
OFDM	Modulation multiporteuses orthogonales
Open Source	Logiciel dont le code source est ouvert, donc accessible à ne pas confondre avec "logiciel libre", aspect souvent complémentaire, mais non automatique.
OSI	Modèle conceptuel qui caractérise et normalise les fonctions internes d'un système de communication en 7 couches abstraites (Open Systems Interconnection)
PABX (ou PBX)	Autocommutateur téléphonique privé (Private Automatic Branch Exchange)
PROXY	Terme décrivant parfois une machine ou un processus tiers qui s'intercale dans un dialogue réseau entre un serveur et un client en assurant parfois localement une partie du travail dédié au serveur.
RADIUS	Technique de délégation et de centralisation d'authentification (Remote Authentication Dial-In User Service)
Réfectométrie	Méthode de qualification d'un lien cuivre ou optique, basé sur la réflexion d'une partie du signal.
RF	Radio Fréquence
RIF	Réponse Impulsionnelle Finie
RII	Réponse Impulsionnelle Infinie
RZ	Codage en ligne ; Return to Zero
SMTP	Protocole de transfert utilisé pour le transport des courriels (Simple Mail Transfer Protocol)
SNMP	Protocole de supervision et de reportage d'information sur l'état d'une machine ou d'un service (Simple Network Management Protocol)

SSL	Couche intermédiaire de chiffrage, (Securized Socket Layer) utilisée par exemple par HTTPS
SysEx	Logiciel sous-jacent permettant l'exploitation d'un système informatique, i/e Linux, Windows, ... (Anglais : OS, Operating System)
TACACS	Technique de délégation et de centralisation d'authentification, successeur de RADIUS (Terminal Access Controller Access-Control System)
TCP	Protocole de couche transport en mode connecté utilisé par l'Internet (Transmission Control Protocol)
TDM	Multiplexage temporel (Time Division Multiplexing)
TLS	Couche intermédiaire optionnelle de chiffrage (Transport Layer Security), utilisée par exemple par HTTPS
ToIP	Téléphonie sur IP (Telephonie over IP)
TCP/IP	Transmission Control Protocol/Internet Protocol
P2P	Communication de pair à pair (Peer To Peer)
PON	Réseau de fibres optiques interconnectées passivement (Passive Optical Network),
UML	Langage systémique de modélisation graphique à base de pictogrammes (Unified Modeling Language)
VLAN	Technique d'agrégation de réseaux virtuels dans un réseau physique unique (Virtual Local Area NetworkLAN)
VPN	Technique permettant de construire un réseau privé virtuel à travers un réseau public (Virtual Private Network)
WEB	Toile, voir WWW
WDM	Utilisation de porteuses avec plusieurs longueurs d'onde permettant d'optimiser l'utilisation d'une fibre optique (Wavelength Division Multiplexing)
WWW Web)	Réseau hypertexte de taille mondiale, plus connu sous le vocable "Internet" (World Wide

Enseignement supérieur et recherche

DUT

Diplôme universitaire de technologie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur

NOR : ESRS1314281A
arrêté du 19-6-2013 - J.O. du 6-7-2013
ESR - DGESIP A2

Vu décret n° 84-1004 du 12-11-1984 modifié, notamment article 4 ; arrêté du 3-8-2005 ; arrêté du 7-5-2013 ; arrêté du 15-5-2013 ; arrêté du 19-6-2013 ; avis de la commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie ; avis des commissions pédagogiques nationales des spécialités concernées ; avis du Cneser du 17-6-2013

Article 1 - L'annexe relative à l'état récapitulatif des horaires et des spécialités du diplôme universitaire de technologie de l'arrêté du 3 août 2005 susvisé est désormais rédigée comme suit :

« Article Annexe :

État récapitulatif des horaires et des spécialités du diplôme universitaire de technologie.

Horaires des différentes spécialités du diplôme universitaire de technologie

Horaires	
1 800 heures	1 620 heures
Spécialités :	Spécialités :
Chimie (CH).	Carrières juridiques (CJ).
Génie biologique (GB).	Carrières sociales (CS).
Génie chimique, génie des procédés (G CH GP).	Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO).
Génie civil - construction durable (GC CD).	Gestion des entreprises et des administrations (GEA).
Génie électrique et informatique industrielle (GEII).	Gestion logistique et transport (GLT).
Génie industriel et maintenance (GIM).	Information-communication (INFO-COM).
Génie mécanique et productique (GMP).	Statistique et informatique décisionnelle.
Génie thermique et énergie (G THE).	Techniques de commercialisation (TC).
Hygiène - sécurité - environnement (HSE).	
Informatique (INFO).	
Mesures physiques (M PH).	

Métiers du multimédia et de l'internet (MMI).	
Packaging, emballage et conditionnement (PEC).	
Qualité, logistique industrielle et organisation (QLIO).	
Réseaux et télécommunications (R & T).	
Science et génie des matériaux (SGM).	

»

Article 2 - La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait, le 19 juin 2013

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Par empêchement de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Le chef du service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Jean-Michel Jolion

Enseignement supérieur et recherche

Études médicales

Habilitation de l'université de Rouen à organiser la première année de formation en vue du certificat de capacité d'orthophoniste

NOR : ESRS1300204A
arrêté du 27-6-2013
ESR - DGESIP A

Vu code de l'éducation ; code de la santé publique ; décret n°84-932 du 17-10-1984 modifié ; avis du Cneser du 15-4-2013

Article 1 - L'université de Rouen est habilitée à organiser la première année de formation en vue du certificat de capacité d'orthophoniste pour l'année universitaire 2013-2014.

Article 2 - La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et le directeur général de l'offre de soins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 27 juin 2013

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Par empêchement de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Le chef de service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Jean-Michel Jolion

Pour la ministre des affaires sociales et de la santé
et par délégation,
Le chef de service,
adjoint au directeur général de l'offre de soins,
Félix Faucon

Enseignement supérieur et recherche

École nationale des chartes

Nombre de postes mis aux concours d'entrée en 2013

NOR : ESRS1300224A
arrêté du 17-7-2013
ESR - DGESIP

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la ministre de la culture et de la communication et du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, en date du 17 juillet 2013, le nombre de postes mis au concours d'entrée à l'École nationale des chartes en 2013 est porté de 20 à 21, au bénéfice de la section A du concours d'entrée en première année.

Les lauréats peuvent être nommés fonctionnaires stagiaires dans la limite de ces 21 postes.

Enseignements secondaire et supérieur

Bourses et aides aux étudiants

Modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides au mérite et à la mobilité internationale pour l'année 2013-2014

NOR : ESRS1315532C
circulaire n° 2013-0011 du 18-7-2013
ESR - DGESIP C2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités ; aux vice-recteurs de Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie ; au chef du service de l'éducation de Saint-Pierre-et-Miquelon ; aux présidentes et présidents d'université ; aux directrices et directeurs d'établissement d'enseignement supérieur ; aux proviseuses et proviseurs ; au directeur du Crous ; aux directrices et directeurs des Crous

La présente circulaire, dont les dispositions sont applicables à compter de la rentrée 2013, annule et remplace la circulaire n° 2012-0012 du 22 juin 2012 relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides au mérite et à la mobilité internationale pour l'année 2012-2013.

En application des dispositions de l'article L. 821-1 du code de l'éducation, l'État peut attribuer des aides financières aux étudiants inscrits en formation initiale. Ces aides sont destinées à favoriser l'accès aux études supérieures, à améliorer les conditions d'études et à contribuer à la réussite des étudiants.

Les aides accordées par l'État sont les suivantes :

I - Bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux

La bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est accordée à l'étudiant confronté à des difficultés matérielles ne lui permettant pas d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures.

Elle constitue une aide complémentaire à celle de la famille. À ce titre, elle ne peut se substituer à l'obligation alimentaire telle que définie par les dispositions des articles 203 et 371-2 du code civil qui imposent aux parents d'assurer l'entretien de leurs enfants, même majeurs, tant que ces derniers ne sont pas en mesure de subvenir à leurs propres besoins.

Les revenus ainsi que les charges de la famille sont pris en compte pour déterminer le taux de la bourse fixé en application d'un barème national.

Durant la totalité de ses études supérieures, un étudiant peut se prévaloir de droits annuels de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux selon les modalités prévues en annexe.

Le maintien de la bourse est soumis à des conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens.

Pour bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, l'étudiant doit être inscrit dans une formation relevant de la compétence du ministre chargé de l'enseignement supérieur conduisant à un diplôme national de l'enseignement supérieur ou habilitée à recevoir des boursiers.

L'étudiant doit par ailleurs satisfaire à des critères d'âge, de diplôme et de nationalité.

La demande de bourse sur critères sociaux est effectuée chaque année par internet, à partir du site du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) dont relève l'établissement de formation de l'étudiant au moment où il effectue sa demande. Cette dernière est réalisée à l'aide du « dossier social étudiant ».

II - Aide au mérite

Une aide au mérite complémentaire à une bourse sur critères sociaux, destinée à récompenser l'excellence tout au long des études supérieures, est également susceptible d'être accordée à l'étudiant. Le régime de cette aide pour l'année 2013-2014 est identique à celui appliqué au titre de l'année 2012-2013, étant précisé qu'une réforme est envisagée pour l'année 2014-2015.

III - Aide à la mobilité internationale

Une aide à la mobilité internationale peut être accordée à l'étudiant qui effectue un séjour à l'étranger dans le cadre de son cursus d'études. Cette aide contribue à la politique d'ouverture internationale menée par les établissements d'enseignement supérieur.

Les dispositions relatives aux conditions requises pour l'obtention d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, d'une aide au mérite et d'une aide à la mobilité internationale sont développées dans les annexes suivantes.

Cette circulaire sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale.

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Simone Bonnafous

Annexe 1 Conditions d'études

Principe

Pour bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, l'étudiant doit être inscrit en formation initiale, en France ou dans un État membre du Conseil de l'Europe, dans un établissement d'enseignement public ou privé et dans une formation habilitée à recevoir des boursiers. Il doit par ailleurs suivre des études supérieures à temps plein relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

1 - Diplômes, concours et formations préparés dans les établissements publics ouvrant droit à bourse :

- la capacité en droit pour les pupilles de la Nation ;
- les classes de mise à niveau en vue de la préparation d'un BTS « arts appliqués » ou « hôtellerie restauration » mises en place conformément aux arrêtés ministériels du 17 juillet 1984 et du 19 août 1993 ;
- les classes préparatoires aux études supérieures (CPES) ;
- les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ;
- le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) ;
- le diplôme universitaire de technologie (DUT) ;
- le brevet de technicien supérieur (BTS) ;
- le diplôme des métiers d'art (DMA) ;
- la licence ;
- les formations complémentaires en un an entreprises durant l'année universitaire qui suit immédiatement l'obtention d'un BTS ou d'un DUT (excepté les formations complémentaires d'initiatives locales (FCIL)), proposées dans une université - pour la préparation d'un diplôme d'université - ou dans un lycée et constituant une troisième année d'études supérieures permettant l'entrée dans la vie active ;

- les classes préparatoires ATS « adaptation technicien supérieur » en un an, entreprises après l'obtention d'un BTS ou d'un DUT, permettant une poursuite d'études et notamment l'accès aux grandes écoles généralistes ou spécialisées ;
- le diplôme d'expert en automobile (un an après un DUT ou un BTS) ;
- le diplôme d'État d'audioprothésiste ;
- le diplôme d'État de psychomotricien ;
- le diplôme national de technologie spécialisé (DNTS) ;
- le diplôme de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF) ;
- le diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique ;
- le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) ;
- le diplôme national de guide interprète national après un diplôme de niveau bac + 2 ;
- le certificat de capacité d'orthoptiste ;
- le diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) ;
- le certificat de capacité d'orthophoniste ;
- le master ;
- le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) ;
- le diplôme national d'œnologie (DNO) ;
- la 1^{ère} année des études de santé (médecine, pharmacie, odontologie, sage-femme) ;
- de la 2^{ème} à la 6^{ème} année de médecine ;
- de la 2^{ème} à la 6^{ème} année des études de pharmacie et odontologie (cycle court) ;
- les candidats ayant été autorisés à se présenter une deuxième fois aux épreuves classantes nationales, conformément aux dispositions de l'article 7 du décret n° 2004-67 du 16 janvier 2004 relatif à l'organisation du troisième cycle des études médicales, modifié par le décret n° 2011-954 du 10 août 2011 ;
- les formations conduisant au diplôme d'ingénieur, y compris les cycles préparatoires intégrés ;
- les formations conduisant au diplôme des Instituts d'études politiques ;
- les diplômes d'université ayant fait l'objet d'une habilitation à recevoir des boursiers ;
- la préparation du concours de l'agrégation, du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes), du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet), du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (Capeps), du concours d'accès aux listes d'aptitude aux fonctions des maîtres de l'enseignement privé (Cafep), du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP), du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE), du concours de recrutement des conseillers d'orientation-psychologues (COPSY) et du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation (CACPE) ;
- les formations mises en œuvre par les Instituts de préparation à l'administration générale (Ipag) et les Centres de préparation à l'administration générale (CPAG) en vue de la préparation aux concours de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière ;
- les formations mises en œuvre par les Centres de préparation au concours externe de l'École nationale d'administration ;
- les formations mises en œuvre par les Instituts d'études judiciaires (IEJ) en vue de la préparation aux concours de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière et à l'examen d'entrée aux Centres régionaux de formation à la profession d'avocat (CRFPA).

2 - Diplômes, concours et formations préparés dans les établissements privés, dans les établissements d'un pays membre du Conseil de l'Europe ou à distance

Certains établissements ou formations peuvent accueillir des étudiants boursiers dès lors qu'ils ont obtenu une habilitation à recevoir des boursiers par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Selon leur statut, ces établissements ou formations relèvent soit d'une habilitation de plein droit soit d'une habilitation sur décision ministérielle.

2.1 Habilitation de plein droit à recevoir des boursiers

Sont habilités de plein droit à recevoir des boursiers dans les conditions fixées par la réglementation concernant les étudiants des établissements d'enseignement supérieur public :

- a) les établissements d'enseignement supérieur privés régis par les dispositions du titre III du livre VII du code de l'éducation et existant à la date du 1er novembre 1952 ainsi que les établissements d'enseignement supérieur remplissant les conditions posées à l'article L. 731-5 du même code (cf. article L. 821-2 alinéas 1 et 2 du code de l'éducation) ;
- b) les centres de formation pédagogique des maîtres de l'enseignement privé du premier degré ayant une convention avec l'État (cf. décret n° 75-37 du 22 janvier 1975) ;
- c) les formations placées sous contrat d'association avec l'État et assurées dans des établissements privés également sous contrat d'association avec l'État (cf. articles R.442-33 et suivants du code de l'éducation) y compris les formations complémentaires en 1 an placées sous contrat d'association avec l'État et constituant une troisième année après l'obtention d'un BTS ou d'un DUT ;
- d) les préparations supérieures, correspondant aux études mentionnées au point 1 ci-dessus, dispensées dans le cadre d'une formation ouverte à distance (FOAD), d'un centre de téléenseignement et notamment celles organisées dans les campus numériques. Ces études peuvent être proposées par l'établissement ou par le Centre national d'enseignement à distance (Cned). Les étudiants doivent remplir les conditions générales d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux fixées par la présente circulaire.

2.2 Habilitation à recevoir des boursiers sur décision ministérielle

Sont habilités sur décision ministérielle :

- a) les établissements d'enseignement supérieur privés, régis par les dispositions du titre III du livre VII du code de l'éducation, ouverts après le 1er novembre 1952 (cf. article L. 821-2 alinéa 3 du code de l'éducation) ;
- b) les établissements d'enseignement supérieur technique privés légalement ouverts et reconnus par l'État (cf. articles L. 443-1 à L. 443-3 du code de l'éducation) ;
- c) les formations dispensées dans un pays membre du Conseil de l'Europe et conformes aux conditions énoncées ci-dessous.

2.3 Conditions d'ouverture du droit à une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux dans les pays membres du Conseil de l'Europe

Les étudiants inscrits dans certains établissements d'enseignement supérieur d'un État membre du Conseil de l'Europe peuvent prétendre à une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux. Outre les conditions générales d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, les étudiants doivent être en mesure de justifier d'une part des ressources telles que définies en annexe 3 de la présente circulaire, d'autre part des conditions énoncées ci-après :

- a) être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France, d'un État partie à l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse ;
- b) être titulaire du baccalauréat français ou d'un titre admis en dispense ou équivalence pour l'inscription en 1ère année d'études supérieures sur le territoire de la République française ou avoir commencé des études supérieures en France, quel que soit le ministère de tutelle ;
- c) être inscrit dans une université ou un autre établissement d'enseignement supérieur situé dans un État membre du Conseil de l'Europe et officiellement reconnu par cet État pour suivre, à temps plein, durant une année universitaire ou deux semestres suivant les pays, des études supérieures menant à un diplôme national correspondant aux études mentionnées au point 1 ci-dessus et dont le domaine relève de la compétence du ministre chargé de l'enseignement supérieur français.

Annexe 2

Critères d'attribution

Pour bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, l'étudiant doit satisfaire à des conditions d'âge, de diplômes et de nationalité.

1 - Conditions d'âge

Être âgé de moins de 28 ans au 1er septembre de l'année de formation supérieure, dans le cas d'une première demande de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux. À partir de 28 ans, l'étudiant ne doit pas interrompre ses études pour continuer à bénéficier d'une bourse.

La limite d'âge peut être reculée en fonction de la durée du service civique (articles L.120-1 et suivants du code du service national), du volontariat dans les armées (articles L.121-1 et suivants du même code) ou du volontariat international (articles L.122-1 et suivants du même code). Pour tout étudiant, la limite d'âge est reculée d'un an par enfant élevé.

Aucune limite d'âge n'est opposable à l'étudiant atteint d'un handicap reconnu par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

2 - Conditions de diplômes

Être titulaire du baccalauréat français ou d'un titre ou diplôme admis en dispense ou en équivalence pour l'inscription en première année d'études supérieures. Cette condition n'est pas exigée pour l'attribution d'une bourse lors du passage en deuxième année d'études supérieures.

Il pourra être tenu compte des modalités particulières d'inscription dans certains établissements d'enseignement supérieur.

Le candidat à l'attribution d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux pour préparer, hors cursus master, les concours à la fonction enseignante doit posséder, au 1er janvier précédant les épreuves du concours, le diplôme ou le titre exigé.

3 - Conditions de nationalité

Les étudiants suivants peuvent percevoir une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux :

3.1 Étudiant ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France, d'un autre État partie à l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse

Outre les conditions générales, le ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France ou d'un autre État partie à l'Espace économique européen doit, en application des articles 7 et 10 du règlement (UE) n° 492/2011 du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de l'Union, remplir l'une des conditions suivantes :

- avoir précédemment occupé un emploi en France, à temps plein ou à temps partiel. L'activité doit être réelle et effective et avoir été exercée en qualité de salarié ou de non salarié ;
- justifier que l'un de ses parents, son tuteur légal ou le délégataire de l'autorité parentale a perçu des revenus en France.

La condition de détention de la qualité de travailleur communautaire ou d'enfant de travailleur communautaire n'est pas exigée pour l'étudiant qui atteste d'un certain degré d'intégration dans la société française. Le degré d'intégration est apprécié notamment au vu de la durée du séjour (un an minimum), de la scolarité suivie en France ou encore des liens familiaux en France. Cette condition n'est

en tout état de cause pas exigée si l'étudiant justifie de 5 ans de résidence régulière ininterrompue en France (article 24 de la directive 2004/38/CE du 29 avril 2004).

L'ensemble de ces dispositions est applicable aux ressortissants de la Confédération suisse, en application des articles 3 et 9 de l'annexe 1 de l'accord sur la libre circulation des personnes, signé le 21 juin 1999 entre la Confédération suisse et la Communauté européenne et ses États membres.

3.2 Étudiant de nationalité étrangère

Outre les conditions générales, l'étudiant de nationalité étrangère doit remplir l'une des conditions suivantes :

- avoir le statut de réfugié reconnu par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) en application des dispositions de l'article L. 713-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;
- être titulaire d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de résident délivrée en application du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. Dans ce cas, l'étudiant doit en outre être domicilié en France depuis au moins deux ans et attester d'un foyer fiscal de rattachement (père, mère, tuteur légal ou délégataire de l'autorité parentale) en France depuis au moins deux ans. Cette dernière condition est appréciée au 1er septembre de l'année universitaire pour laquelle la bourse est sollicitée.
- être Andorran de formation française. L'étudiant étranger dont les parents résident en Andorre peut bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux dans les mêmes conditions que l'étudiant étranger domicilié en France.

4 - Cas d'exclusion du bénéfice des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Sont exclus du bénéfice d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux :

- les fonctionnaires stagiaires et les agents titulaires des fonctions publiques de l'État, territoriale ou hospitalière, en activité, en disponibilité ou en congé sans traitement ;
- les étudiants ayant réussi le concours de l'internat (médecine, pharmacie, odontologie) ;
- les personnes placées en détention à l'exception de celles bénéficiant d'aménagements de peine ou d'exécution de la peine leur permettant de suivre des études supérieures hors détention (régime de semi-liberté, placement sous surveillance électronique, etc.) ;
- les personnes inscrites au Pôle Emploi comme demandeurs d'emploi ou bénéficiaires d'aides à l'insertion et/ou à la formation professionnelle à l'exclusion des personnes ayant signé un contrat dans le cadre d'un emploi d'avenir professeur ;
- les personnes rémunérées sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou en congé individuel de formation ;
- les personnes percevant une pension de retraite ;
- les étudiants qui suivent des cours de mise à niveau linguistique dans un État étranger.

Annexe 3 Conditions de ressources et points de charge

1 - Conditions de ressources

Principe

Les plafonds de ressources ouvrant droit à une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux font l'objet, chaque année, d'un arrêté publié au Journal officiel de la République française.

Les revenus retenus pour le calcul du droit à bourse sont ceux perçus durant l'année n-2 par rapport à l'année de dépôt de la demande de bourse et, plus précisément, ceux figurant à la ligne « revenu brut global » ou « déficit brut global » du ou des avis fiscaux d'imposition, de non imposition ou de non mise en recouvrement, de restitution ou de dégrèvement. Sont également pris en compte les revenus perçus à l'étranger, dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie ainsi que les revenus soumis au taux forfaitaire et ne figurant pas à la ligne précitée de l'avis fiscal.

1.1 Dispositions particulières

Dans les situations attestées par une évaluation sociale révélant l'incapacité de l'un des parents à remplir son obligation alimentaire, une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux pourra être accordée sur la base du seul revenu du foyer fiscal concerné.

1.1.1 Parent isolé

Si sur la déclaration fiscale du parent de l'étudiant figure la lettre « T » correspondant à la situation de parent isolé (définie à l'article L. 262-9 du code de l'action sociale et des familles), les revenus du seul parent concerné sont pris en compte. Il en est de même si le parent qui a la charge de l'étudiant peut justifier du versement de l'allocation parent isolé ou du revenu de solidarité active au titre de la situation de parent isolé.

1.1.2 Parents de l'étudiant séparés (divorce, séparation de corps, dissolution du Pacs, séparation de fait)

En cas de séparation, les revenus pris en compte sont ceux du parent ayant à charge le candidat, sous réserve qu'un jugement prévoie pour l'autre parent l'obligation du versement d'une pension alimentaire.

En l'absence d'un tel jugement, les ressources des deux parents sont prises en compte.

En l'absence d'un tel jugement et dans le cas du versement volontaire d'une pension alimentaire, les revenus des deux parents sont pris en compte en veillant à ne pas comptabiliser deux fois la pension alimentaire.

Dans le cas de l'étudiant majeur ne figurant pas sur le jugement de divorce, il convient de retenir les ressources soit du parent qui a la charge fiscale de l'étudiant soit de celui ou ceux qui lui versent directement une pension alimentaire.

En l'absence de la mention du versement d'une pension alimentaire dans le jugement de divorce, les ex-conjoints peuvent attester du fait, dûment constaté et fiscalement reconnu, que chacun d'entre eux a la charge d'un de leurs enfants au moins ; il conviendra alors d'examiner le droit à bourse sur la base du seul revenu du foyer fiscal concerné.

1.1.3 Remariage de l'un des parents de l'étudiant

Lorsque le nouveau conjoint prend fiscalement à charge un ou des enfants étudiants issus du premier mariage de son conjoint, le droit à bourse de ces étudiants doit être examiné en fonction des ressources du nouveau couple constitué.

À défaut, les dispositions du point 1.1.2 s'appliquent.

1.1.4 Pacte civil de solidarité

Lorsque le pacte civil de solidarité concerne les deux parents de l'étudiant, les revenus des deux parents sont pris en compte.

Si l'un des deux membres du couple n'est pas un parent de l'étudiant, le droit à bourse doit être apprécié, selon les cas, en fonction des dispositions du point 1.1.3 ci-dessus.

1.1.5 Union libre (concubinage)

Lorsque le concubinage ou l'union libre concerne les deux parents de l'étudiant, les revenus des deux parents sont pris en compte.

Si l'un des deux membres du couple n'est pas le parent de l'étudiant, les dispositions du point 1.1.2 ci-dessus s'appliquent.

1.1.6 Étudiant français ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France, d'un autre État partie à l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse dont les parents résident et/ou travaillent à l'étranger

Pour l'étudiant français, le consulat de France doit transmettre, à titre confidentiel, les éléments permettant d'évaluer les ressources et les charges familiales, et notamment une appréciation sur le niveau des revenus compte tenu du coût de la vie locale.

L'étudiant européen dont les parents ne résident pas sur le territoire français doit présenter toutes les pièces nécessaires à l'examen de son droit à bourse : soit un avis fiscal ou un document assimilé portant sur l'année n-2, soit, en l'absence d'un tel document, les fiches de salaire du ou des parents, du tuteur légal ou du délégataire de l'autorité parentale portant sur les trois derniers mois de l'année n-2. Les ressources ainsi obtenues, transposées éventuellement en euros et après réintégration du montant de l'impôt payé lorsque celui-ci est directement prélevé à la source, constituent le « revenu brut global » de la famille qui doit être pris en compte comme celui retenu en France.

1.1.7 Étudiant de nationalité étrangère

Cet étudiant doit joindre à son dossier de candidature une attestation sur l'honneur du ou des parents, du tuteur légal ou du délégataire de l'autorité parentale l'ayant à charge indiquant si des revenus sont perçus à l'étranger et, dans l'affirmative, leur montant en euros. Dans ce cas, ces revenus seront ajoutés au « revenu brut global » figurant sur l'avis fiscal établi en France.

1.2 Dispositions dérogatoires

1.2.1 Relatives à la référence de l'année n-2

Les revenus de l'année civile écoulée, voire ceux de l'année civile en cours, peuvent être retenus. Dans ce cas, les revenus effectivement perçus durant l'année considérée sont examinés après prise en compte de l'évolution du coût de la vie durant cette (ces) année(s) mesurée par l'Institut national de la statistique et des études économiques afin de les comparer à ceux de l'année de référence. Cette disposition s'applique dans le cas d'une diminution durable et notable des ressources familiales résultant de maladie, décès, chômage, retraite, divorce, séparation de fait ou séparation de corps dûment constatée par la juridiction judiciaire ou lorsque la situation personnelle de l'étudiant et/ou de son conjoint est prise en compte (cf. point 1.2.2 ci-dessous) à la suite d'un mariage ou d'une naissance récents.

Elle est également applicable en cas de diminution des ressources consécutive à une mise en disponibilité, à un travail à temps partiel, à une réduction du temps de travail durable ou à un congé sans traitement (congé parental par exemple).

Cette disposition s'applique aussi à l'étudiant dont les parents sont en situation de surendettement, de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou doivent faire face à des situations exceptionnelles telle une baisse de revenus intervenue à la suite de catastrophes naturelles ou d'épidémies.

1.2.2 Relatives aux revenus

Les seules ressources de l'étudiant, voire celles du foyer fiscal auquel il est rattaché, peuvent être prises en compte dans les conditions ci-après :

- étudiant marié ou ayant conclu un pacte civil de solidarité en application de la loi n° 99-944 du 15 novembre 1999 : le couple, le conjoint ou le partenaire doit disposer de ressources mensuelles égales ou supérieures à 90 % du SMIC net permettant ainsi d'assurer leur indépendance financière. Les intéressés doivent avoir établi une déclaration fiscale commune distincte de celle des parents, du tuteur légal ou du délégataire de l'autorité parentale. L'étudiant étranger doit remplir les conditions de l'annexe 2 à l'exclusion du rattachement à un foyer fiscal (père, mère, tuteur légal ou délégataire de l'autorité parentale). Lorsqu'une bourse a été attribuée en fonction des revenus du couple ou du conjoint ou du partenaire du candidat boursier, cette aide continue d'être allouée au titre de l'année universitaire en cours, même si, entre temps, ces revenus ont diminué, voire disparu, notamment en cas de départ dans le cadre du service civique, du volontariat dans les armées ou du volontariat international, de séparation dûment constatée par la juridiction judiciaire, de divorce ou de veuvage ;
- étudiant ayant lui-même un ou plusieurs enfants à charge fiscalement et qui ne figure plus sur la déclaration de revenus de ses parents, du tuteur légal ou du délégataire de l'autorité parentale. L'étudiant étranger doit remplir les conditions de l'annexe 2, à l'exclusion du rattachement à un foyer fiscal (père, mère, tuteur légal ou délégataire de l'autorité parentale) ;
- étudiant, âgé de 18 à 21 ans, bénéficiaire des prestations d'aide sociale versées par les services de

l'aide sociale à l'enfance (cf. titre II du livre II du code de l'action sociale et des familles) ou âgé de plus de 21 ans et ancien bénéficiaire de ces mêmes prestations ;

- étudiant majeur ayant fait l'objet d'une tutelle ou d'une délégation d'autorité parentale durant sa minorité : prise en compte des revenus du foyer fiscal auquel il est rattaché ou, à défaut, ses revenus personnels s'ils existent ;
- étudiant orphelin de ses deux parents : prise en compte des revenus du foyer fiscal auquel il est rattaché ou, à défaut, ses revenus personnels s'ils existent ;
- étudiant réfugié : prise en compte des revenus du foyer fiscal auquel il est rattaché ou, à défaut, ses revenus personnels s'ils existent.

2 - Points de charge à prendre en considération pour l'attribution d'une bourse sur critères sociaux

2.1 Les charges de l'étudiant

Candidat boursier dont le domicile (commune de résidence) familial est éloigné de l'établissement d'inscription à la rentrée universitaire :

- de 30 à 249 kilomètres : 1 point ;
- de 250 kilomètres et plus : 2 points.

2.2 Les charges de la famille

- Pour chaque autre enfant à charge, à l'exclusion du candidat boursier : 2 points ;
- Pour chaque enfant à charge, étudiant dans l'enseignement supérieur, à l'exclusion du candidat boursier : 4 points.

2.3 Détail des points de charge de l'étudiant relatifs à l'éloignement du domicile par rapport à l'établissement d'inscription à la rentrée

L'appréciation de l'éloignement relève de la compétence du recteur d'académie qui fonde ses décisions sur les données extraites du répertoire des communes de l'Institut géographique national (IGN) et du fichier de la Poste. Toutefois, conformément à l'article 8 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne qui prévoit que les dispositions de portée générale sont adaptées en tant que de besoin à la spécificité des zones de montagne, cette méthode d'appréciation de l'éloignement peut être ajustée. À cet égard, lorsque le domicile familial est situé dans une commune répertoriée par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) comme étant en zone de montagne, l'étudiant bénéficie d'une majoration du nombre de ses points de charge, dans la limite du nombre prévu au point 2.1 ci-dessus.

Le domicile (commune de résidence) de l'étudiant est celui de sa famille. Lorsque la bourse est attribuée en fonction des ressources du candidat ou de son conjoint, c'est la commune de résidence du couple qui sert de référence. Lorsque l'étudiant vient d'un département d'outre-mer, d'une collectivité d'outre-mer ou de Nouvelle-Calédonie afin de poursuivre ses études en métropole, c'est le lieu de résidence des parents ou de l'étudiant et de son conjoint qui est pris en compte si ceux-ci résident en outre-mer. En cas de délocalisation du lieu d'enseignement, c'est celui-ci qui sert de référence. L'étudiant inscrit dans un établissement situé dans un pays membre du Conseil de l'Europe bénéficie à ce titre du nombre de points de charge relatifs à l'éloignement conformément aux dispositions du point 2.1 ci-dessus, même s'il est parallèlement inscrit en France dans un établissement d'enseignement supérieur. L'étudiant inscrit à une préparation à distance ne peut bénéficier des points de charge liés à l'éloignement.

2.4 Détail des points de charge de la famille

Attribution de point de charge pour chaque autre enfant à charge de la famille, à l'exclusion du candidat boursier.

Est considéré à charge de la famille, l'enfant rattaché fiscalement aux parents, au tuteur légal ou au délégataire de l'autorité parentale y compris celui issu de précédent(s) mariage(s). Le rattachement fiscal est celui de l'année de référence n-2 prise en compte pour l'examen du droit à bourse ou les années suivantes en cas de naissance ou de mariage.

Le versement d'une pension alimentaire à un enfant majeur ne constitue pas une prise en charge fiscale.

Attribution de point de charge pour chaque enfant à charge étudiant dans l'enseignement supérieur, à l'exclusion du candidat boursier.

L'étudiant considéré doit être inscrit dans l'enseignement supérieur au cours de l'année durant laquelle une bourse est sollicitée. La notion d'enseignement supérieur recouvre l'ensemble des formations supérieures dispensées à plein temps ou à distance par le Centre national d'enseignement à distance ou par télé-enseignement organisé par les universités (même si la possession du baccalauréat n'est pas exigée pour l'admission) et ouvrant droit au régime de la sécurité sociale étudiante. Les points de charge sont également attribués au titre de chaque enfant à charge, à l'exclusion du candidat boursier, inscrit dans une formation d'enseignement supérieur en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

Annexe 4

Organisation des droits à bourse et conditions de maintien

Principe

Un étudiant peut utiliser jusqu'à 7 droits à bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, durant la totalité de ses études supérieures entreprises conformément aux dispositions de l'annexe 1. La bourse de mérite, accordée au titre de la circulaire n° 2001-100 du 7 juin 2001 modifiée, l'allocation d'études, accordée au titre de la circulaire n° 2007-066 du 20 mars 2007, et l'aide annuelle, accordée dans le cadre du Fonds national d'aide d'urgence, sont comptabilisées dans le nombre de droits à bourse.

La bourse est accordée, pour une année universitaire déterminée, selon les modalités prévues ci-dessous. Ces dispositions sont applicables aussi bien dans le cadre d'un cursus linéaire que dans le cadre d'une ou de plusieurs réorientations.

1 - Organisation des droits à bourse

1.1 Condition d'attribution

Le 3ème droit ne peut être accordé que si l'étudiant a validé au moins 60 crédits, 2 semestres ou 1 année.

Le 4ème ou le 5ème droit ne peuvent être accordés que si l'étudiant a validé au moins 120 crédits, 4 semestres ou 2 années.

Le 6ème ou le 7ème droit ne peuvent être accordés que si l'étudiant a validé au moins 180 crédits, 6 semestres ou 3 années.

L'établissement doit être en mesure de communiquer une information sur la validation de la formation au plus tard en septembre afin de ne pas retarder l'examen des dossiers permettant d'apprécier le droit à bourse par les Crous.

Les étudiants admis par leur établissement d'inscription à passer en année supérieure bénéficient d'un droit à bourse quel que soit le nombre de crédits, de semestres ou d'années d'études précédemment validés (dans la limite du nombre de droits ouverts au titre de chaque cursus).

Les 7 droits ouverts se répartissent dans le cadre de deux cursus distincts :

a) Le cursus licence ainsi que tout autre cursus d'une durée inférieure ou égale ne peuvent donner lieu à plus de 5 droits à bourse. Ces 5 droits sont également ouverts dans les cas de réorientation entre cursus d'une durée inférieure ou égale à celle de la licence.

b) Au-delà du cursus licence ou de tout autre cursus d'une durée égale les droits se répartissent comme suit :

- 3 droits si l'étudiant a utilisé moins de 5 droits ;
- 2 droits si l'étudiant a utilisé 5 droits.

c) Un étudiant titulaire d'une licence ou d'un diplôme de niveau comparable peut bénéficier des droits à bourse non utilisés au titre de ce cursus pour préparer un nouveau diplôme de niveau comparable dans la limite de 5 droits.

Un étudiant titulaire d'un master ou d'un diplôme de niveau comparable peut bénéficier des droits à bourse non utilisés pour préparer un nouveau diplôme de niveau inférieur ou de niveau comparable dans la limite des 7 droits et dans la limite des droits ouverts pour chaque cursus (cf. points a) et b) ci-dessus).

Pour bénéficier de ces dispositions, l'étudiant titulaire d'une licence ou d'un master doit transmettre au Crous une demande accompagnée d'un avis pédagogique motivé du responsable de l'établissement explicitant la cohérence et la complémentarité du projet de formation. Un formulaire type est disponible auprès des Crous. Dans le cas d'un changement d'établissement, l'avis devra être fourni à la fois par le responsable de l'établissement d'origine et par celui de l'établissement d'accueil.

1.2 Dispositions particulières

Des droits supplémentaires à bourse peuvent être attribués dans les conditions suivantes :

a) Dans le cadre de chaque cursus ou cycle, 1 droit annuel supplémentaire pour les étudiants en situation d'échec consécutive à une période de service civique ou de volontariat ou due à des difficultés familiales (décès notamment) ou personnelles (maternité, raisons graves de santé) attestées par un avis des services médicaux et sociaux de l'établissement.

b) Pour la totalité des études supérieures :

- 1 droit annuel supplémentaire dans le cadre d'un parcours linéaire en médecine, odontologie et pharmacie ;
- 3 droits annuels supplémentaires pour les étudiants souffrant d'un handicap reconnu par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées et pour les étudiants sportifs de haut niveau ;
- 1 droit annuel supplémentaire pour la réalisation d'un stage intégré à la formation d'une durée d'un an.

2 - Conditions d'assiduité aux cours et de présence aux examens

Principe

En application des dispositions du décret n° 51-445 du 16 avril 1951, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être inscrit et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés et réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation. De même, notamment dans le cadre d'un enseignement à distance, l'étudiant doit être inscrit et assidu aux activités relevant de sa formation et rendre tous les devoirs prévus. En ce qui concerne la présence aux examens, le candidat titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux doit se présenter aux examens et concours correspondant à ses études.

Le non-respect de l'une des obligations précitées entraîne le reversement des sommes indûment perçues.

2.1 Contrôles et sanctions

Les contrôles afférents à l'assiduité aux cours et à la présence aux examens sont conduits sous la responsabilité des présidents d'université, des directeurs d'école et des chefs d'établissement. Ceux-ci doivent apporter toute leur coopération en fournissant aux services du Crous les documents ou fichiers relatifs à l'assiduité des étudiants et à leur présence aux examens, accompagnés des justificatifs d'absence. À défaut, le Crous peut les demander directement à l'étudiant. Dans le cas où ces pièces ne sont pas communiquées dans les délais fixés, le Crous suspend le versement de la bourse. Cette suspension est également opérée lorsque l'étudiant ne se présente pas à la session d'examen qui se déroule à la fin du 1er semestre. Si, à la suite d'une relance du Crous, les justificatifs ne sont toujours pas fournis, une procédure d'émission d'un ordre de reversement d'une partie ou de la totalité de la bourse est mise en œuvre.

En tout état de cause, les justificatifs médicaux fournis par l'étudiant au Crous ne peuvent être retenus lorsqu'ils sont datés de plus de trois mois à compter de la date d'interruption des études.

Un étudiant signalé par son établissement comme dispensé d'assiduité aux cours, dans les conditions prévues à l'article 10 de l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence, ne peut faire l'objet d'un ordre de reversement à ce titre. Il en est ainsi des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés et des sportifs de haut niveau bénéficiant de modalités pédagogiques spéciales.

2.2 Dispositions particulières

Lorsqu'un étudiant titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux doit interrompre ses études au cours de l'année universitaire pour des raisons médicales graves (traitement médical, hospitalisation), il est tenu d'en informer les services de gestion des bourses et de leur transmettre toutes les pièces justificatives nécessaires. Dans ce cas, l'interruption d'études ne suspend pas le paiement de la bourse pendant la période considérée.

Par ailleurs, les étudiants titulaires d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français et qui suivent parallèlement des études à l'étranger ou effectuent un stage intégré à leur cursus (quel que soit le pays d'accueil), doivent obtenir des autorités pédagogiques une dispense d'assiduité et l'autorisation de se présenter aux examens de fin d'année, pour conserver le bénéfice de leur bourse.

Pour obtenir le paiement de leur bourse, les étudiants qui suivent des études dans un État membre du Conseil de l'Europe doivent adresser un certificat d'inscription mentionnant expressément l'année ou le semestre d'études suivies ainsi que l'intitulé exact du diplôme préparé et remplir les conditions générales définies dans la présente circulaire.

Annexe 5

Traitement des dossiers de demandes de bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Principe

La bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est attribuée au titre d'une année universitaire déterminée. L'étudiant doit renouveler sa demande annuellement dans le cadre d'un calendrier précis afin de permettre un nouvel examen de sa situation.

1 - Modalités de dépôt de la demande

La demande de bourse sur critères sociaux est effectuée chaque année par voie électronique (internet), à l'aide du dossier social étudiant (DSE), entre le 15 janvier et le 30 avril précédant la rentrée universitaire.

Au-delà de cette date, et jusqu'au 1er septembre, la demande de bourse présentée par l'étudiant peut néanmoins être acceptée en fonction des justificatifs apportés. Il convient en effet de tenir compte des éventuelles conséquences qu'entraîne une décision de rejet de dossiers tardifs sur la poursuite des études supérieures des candidats.

Dans les cas de changement durable et notable de la situation de l'étudiant ou de sa famille tels qu'énoncés au point 1.2.1 de l'annexe 3, la demande de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est examinée quelle que soit sa date de dépôt.

Tout dossier, accompagné des pièces justificatives nécessaires à l'instruction de la demande, qui n'aurait pas été remis au Crous avant le 15 novembre de l'année universitaire en cours ne pourra être pris en compte (sauf en cas de changement durable et notable de la situation de l'étudiant ou de sa famille).

2 - Modalités d'examen du dossier

Le dossier de demande de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux fait l'objet de deux examens.

Un premier examen est effectué en vue d'informer le candidat et sa famille sur ses droits après application du barème national. Le candidat boursier ayant déposé son dossier avant le 30 avril reçoit, au plus tard au mois de juillet, une information sur l'aide qu'il pourra éventuellement obtenir pour l'année universitaire suivante par le biais d'une notification. Le dossier est instruit par l'académie d'origine qui, dès la fin de la phase d'instruction, le transmet, le cas échéant, à l'académie d'accueil choisie par l'étudiant.

Si ce premier examen aboutit à un rejet de la demande, la décision motivée, prise selon le cas par le recteur d'académie ou le vice-recteur territorialement compétent, est notifiée au candidat.

Le deuxième examen permet de vérifier l'inscription effective du candidat et les conditions de sa scolarité. La décision définitive d'attribution ou de rejet d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est prise par le recteur de l'académie d'accueil ou par le vice-recteur territorialement compétent et notifiée au candidat. Si la décision est moins favorable que celle fournie au mois de juillet, elle doit être motivée. En application de la loi n° 79-587 du 11 juillet 1979 modifiée relative à la motivation des actes administratifs et à l'amélioration des relations entre l'administration et le public et de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, les décisions suivantes doivent être obligatoirement motivées :

- refus d'attribution d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ;
- retrait ou réduction d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux.

Ces décisions doivent indiquer les voies et délais de recours (recours administratifs et recours contentieux).

Annexe 6

Maintien de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux pendant les grandes vacances universitaires à certains étudiants

Le paiement de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux pendant les grandes vacances universitaires est réservé à l'étudiant titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux des échelons 0 bis à 7. Cette disposition s'applique à l'étudiant qui n'a pas achevé ses études au 1er juillet de l'année universitaire au titre de laquelle il a obtenu cette bourse. L'intéressé doit, en outre, se trouver dans l'une des situations suivantes :

- a)** étudiant en métropole à la charge de ses parents, de son tuteur légal ou du délégataire de l'autorité parentale lorsque ceux-ci résident dans un département d'outre-mer, une collectivité d'outre-mer ou en Nouvelle-Calédonie ;
- b)** étudiant originaire de Wallis-et-Futuna poursuivant des études en Nouvelle-Calédonie ;
- c)** étudiant poursuivant des études en Polynésie française ou en Nouvelle-Calédonie et, dans chaque cas, originaire d'une île du territoire distincte de celle où est dispensé l'enseignement ;
- d)** étudiant français ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'Espace économique européen à la charge de ses parents, de son tuteur légal ou du délégataire de l'autorité parentale lorsque ceux-ci résident à l'étranger (à l'exception des pays membres de l'Union européenne, des États parties à l'Espace économique européen, de la Confédération suisse et des pays riverains de la Méditerranée où l'étudiant a la possibilité de rejoindre sa famille chaque année) ;
- e)** étudiant pupille de l'État ;
- f)** étudiant orphelin de ses deux parents ;
- g)** étudiant réfugié sous réserve que la situation de ses parents, de son tuteur légal ou du délégataire de l'autorité parentale ne permette pas d'assurer son accueil pendant les grandes vacances universitaires ;
- h)** étudiant qui a bénéficié auparavant des mesures de l'aide sociale à l'enfance, sous réserve que ses parents, son tuteur légal ou le délégataire de l'autorité parentale ne soient pas en mesure de l'accueillir

pendant les grandes vacances universitaires.

Annexe 7

Taux et cumul de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux

1 - Les taux de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Principe

Les taux de bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux font l'objet, chaque année, d'un arrêté interministériel publié au Journal officiel de la République française. Ils sont fixés en fonction d'un barème national qui prend en compte les ressources de la famille et le nombre de points de charge (cf. annexe 3). Neuf échelons (0, 0 bis, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7) sont ainsi déterminés. Le bénéficiaire de l'échelon « 0 » est uniquement exonéré des droits universitaires prévus par l'arrêté annuel fixant les taux des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la cotisation « sécurité sociale étudiante » acquittée en France.

2 - Cumul des aides

Le cumul d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux avec une source de revenu, autre que l'aide familiale, est soumis à certaines conditions. Dès lors que l'obligation d'assiduité aux cours et aux examens telle que définie à l'annexe 4 est respectée, l'étudiant peut exercer une activité professionnelle ne relevant pas des cas d'exclusion prévus à l'annexe 2. Dans ce cadre, le cumul de la rémunération avec une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est possible. Ce cumul est également autorisé lorsque l'étudiant suit à temps complet un stage obligatoire rémunéré intégré dans le cursus au titre duquel il a obtenu une bourse sur critères sociaux.

La bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est cumulable avec une allocation pour la diversité dans la fonction publique, une allocation financière accordée par le ministère chargé de l'immigration, une allocation perçue dans le cadre d'un contrat d'engagement de service public, une bourse de service public accordée dans le cadre d'un emploi d'avenir professeur, une bourse « Erasmus », l'indemnité servie dans le cadre du service civique ou une bourse accordée par une collectivité territoriale.

En revanche, elle n'est pas cumulable avec une aide d'urgence annuelle, une bourse d'un autre département ministériel, une aide de formation permanente ou d'insertion professionnelle ou une bourse d'un gouvernement étranger.

Annexe 8

Aide au mérite

L'étudiant auquel une bourse de mérite, régie par la circulaire n° 2001-100 du 7 juin 2001 modifiée, a été accordée au titre des années universitaires précédentes continue à percevoir cette bourse sous réserve du respect des conditions posées par la circulaire précitée.

1 - Conditions d'attribution

Principe

Cette aide est réservée à l'étudiant bénéficiaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ou d'une aide d'urgence annuelle.

En outre, l'aide au mérite concerne :

- l'étudiant titulaire d'une mention «très bien» à la dernière session du baccalauréat français inscrit dans un établissement ou une formation habilitée à recevoir des boursiers;

- l'étudiant inscrit à la préparation du diplôme national de master figurant sur la liste des meilleurs diplômés de licence (diplôme national) de l'année précédente.

Pour bénéficier de l'aide au mérite, l'étudiant doit au préalable avoir déposé un dossier social étudiant par l'intermédiaire du site internet du CROUS de son académie.

Un étudiant ne peut bénéficier de plus de 3 aides au mérite au titre du cursus licence ou de tout autre cursus d'une durée inférieure ou égale ni de plus de 2 aides au mérite au titre du cursus master. Ces limitations s'appliquent aussi bien dans le cadre d'un cursus linéaire que dans le cadre d'une ou plusieurs réorientations.

Le maintien de l'aide au mérite est soumis aux conditions d'assiduité aux cours et de présence aux examens prévue pour les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux (annexe 4).

En cas de redoublement, un étudiant ne pourra plus bénéficier de l'aide au mérite sauf si ce redoublement est fondé sur des raisons médicales graves.

Dispositions particulières

L'étudiant répondant aux conditions d'éligibilité de l'aide au mérite et inscrit en médecine, odontologie ou pharmacie bénéficie de cette aide pour la totalité de la durée de ces formations.

Il en est de même pour l'étudiant inscrit, immédiatement après le baccalauréat, dans une formation habilitée à recevoir des boursiers après un concours d'entrée ou une sélection sur dossier.

L'étudiant admis, après une CPGE, dans une grande école habilitée à recevoir des étudiants boursiers, conserve son aide au mérite pendant la durée de sa formation dans cet établissement.

À titre exceptionnel, les étudiants autorisés à redoubler leur 1^{ère} année d'études de santé ou à effectuer une seconde 2^{ème} année de classe préparatoire aux grandes écoles conservent pendant cette année leur aide au mérite.

Un étudiant à qui une aide au mérite a été allouée durant ses études supérieures et qui n'a pu en bénéficier en 2012-2013 au motif qu'il n'était plus éligible à une bourse sur critères sociaux, peut à nouveau la percevoir en 2013-2014 s'il redevient éligible à une bourse sur critères sociaux. Cette aide est accordée dans le cadre du nombre de droits à bourse ouverts au titre du cursus suivi et dans le cadre des modalités d'attribution prévues au point 2 ci-dessous.

Un étudiant éligible à une aide au mérite en 2012-2013, ayant réalisé un service civique au titre de cette même année, peut percevoir son aide au mérite en 2013-2014 sous réserve d'être bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux et dans le cadre du nombre de droits à bourse ouverts au titre du cursus suivi.

2 - Modalités d'attribution

2.1 La reconnaissance du mérite des bacheliers

L'aide au mérite ne fait pas l'objet d'une demande particulière de la part de l'étudiant.

Le recteur est chargé de transmettre à la DGESIP et au Crous la liste des bacheliers mention « très bien » de la dernière session du baccalauréat. Dès réception de cette liste, le Crous identifie les étudiants répondant aux critères d'attribution de l'aide au mérite.

Chaque bachelier mention « très bien », remplissant les conditions énoncées ci-dessus, est informé de la future attribution d'une aide au mérite.

2.2 La reconnaissance du mérite des licenciés

Les établissements d'enseignement supérieur habilités à délivrer le diplôme national de licence sont chargés de désigner, pour chaque mention, les meilleurs licenciés de l'année précédente. Le classement

des étudiants est effectué par ordre de mérite sur la base de la note moyenne définie par l'établissement dans le cadre du système de compensation qu'il a pu mettre en place.

Pour les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur privé dispensant une formation sanctionnée par la délivrance d'une licence accordée par un jury rectoral, la liste des meilleurs licenciés est arrêtée par le recteur d'académie.

Ces listes sont communiquées au Crous de l'académie.

Dès réception de ces listes, le Crous est chargé de vérifier si les étudiants retenus remplissent les conditions d'éligibilité énoncées ci-dessus et s'ils sont inscrits en première année de master.

2.3 La répartition du contingent académique

Les aides au mérite sont des aides contingentées. Elles sont attribuées dans le cadre d'un contingent annuel mis à la disposition des académies.

3 - Versement et cumul de l'aide au mérite

La décision définitive d'attribution ou de non attribution de l'aide au mérite est prise par le recteur de l'académie d'accueil et notifiée au candidat.

L'aide au mérite est versée en 9 mensualités. Son montant est fixé par arrêté interministériel. Elle ne donne pas lieu à un versement pendant les grandes vacances universitaires.

L'aide au mérite est cumulable avec une aide à la mobilité internationale et une aide d'urgence ponctuelle.

Annexe 9

Aide à la mobilité internationale

L'aide à la mobilité internationale est destinée à l'étudiant qui souhaite suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges ou effectuer un stage international. Cette formation ou ce stage doit s'inscrire dans le cadre de son cursus d'études.

1 - Critères d'attribution

L'aide à la mobilité internationale fait l'objet d'un contingent annuel notifié aux établissements d'enseignement supérieur engagés dans la procédure de contractualisation avec l'État (ministère chargé de l'enseignement supérieur).

Elle est accordée à l'étudiant bénéficiaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ou bénéficiaire d'une aide d'urgence annuelle. L'étudiant doit en outre préparer un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

2 - Modalités d'attribution

L'étudiant transmet au service des relations internationales de son établissement, sous forme de dossier, une demande d'aide à la mobilité accompagnée d'un projet de séjour d'études ou de stage internationaux.

Le chef d'établissement retient les candidatures en fonction de la qualité et de l'intérêt pédagogiques des projets individuels des étudiants et de leur conformité avec la politique internationale menée par l'établissement.

La durée du séjour aidé de l'étudiant à l'étranger ne peut être inférieure à deux mois ni supérieure à neuf mois consécutifs. Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant ne peut bénéficier d'une aide à la mobilité cumulée supérieure à neuf mois.

L'aide est accordée en prenant en compte la durée du séjour et certaines spécificités telles que

l'éloignement du pays d'accueil de l'étudiant, le coût de la vie du pays choisi.

Le montant de la mensualité est fixé par arrêté interministériel.

L'établissement doit informer, avant son départ à l'étranger, chaque candidat sélectionné du montant de l'aide à la mobilité qui lui est attribué.

3 - Gestion et versement de l'aide à la mobilité internationale

Le paiement des aides à la mobilité internationale est confié aux établissements d'enseignement supérieur.

Il est conseillé, dans toute la mesure du possible, de procéder au versement d'au moins une mensualité avant le départ de l'étudiant.

Le séjour ou le stage auprès de l'établissement d'accueil ainsi que l'assiduité aux cours prévus dans le projet de l'étudiant doivent être effectifs. Le contrôle est obligatoirement opéré par le chef de l'établissement d'origine. En cas de manquement constaté, l'établissement met fin immédiatement au versement de l'aide.

4 - Cumul

L'aide à la mobilité internationale est cumulable avec une aide au mérite.

Enseignements secondaire et supérieur

Brevet de technicien supérieur

« Métiers de l'audiovisuel » - Options : gestion de la production, métiers de l'image, métiers du son, techniques d'ingénierie et exploitation des équipements, métiers du montage et de la postproduction : définition et conditions de délivrance

NOR : ESRS1312234A

arrêté du 4-6-2013 - J.O. du 15-7-2013

ESR - DGESIP A2

Vu décret n ° 95-665 du 9-5-1995 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur ; arrêtés du 9-5-1995 ; arrêté du 24-6-2005 ; avis de la commission professionnelle consultative « communication graphique et audiovisuel » du 4-2-2013 ; avis du Cneser du 13-5-2013 ; avis du CSE du 16-5-2013

Article 1 - La définition et les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » options : gestion de la production, métiers de l'image, métiers du son, techniques d'ingénierie et exploitation des équipements, métiers du montage et de la postproduction sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2 - Le référentiel des activités professionnelles, le référentiel de certification et les unités constitutives du référentiel de certification du brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » sont définis en **annexe I** au présent arrêté.

Les unités communes au brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » et à d'autres spécialités de brevet de technicien supérieur ainsi que les dispenses d'épreuves accordées conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juin 2005 susvisé, sont définies en **annexe I** au présent arrêté.

Article 3 - La formation sanctionnée par le brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » comporte des stages en milieu professionnel dont les finalités et la durée exigée pour se présenter à l'examen sont précisées à l'**annexe II** au présent arrêté.

Article 4 - En formation initiale sous statut scolaire, les enseignements permettant d'atteindre les compétences requises du technicien supérieur sont dispensés conformément à l'horaire hebdomadaire figurant en **annexe III** au présent arrêté.

Article 5 - Le règlement d'examen est fixé en **annexe IV** au présent arrêté. La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée en **annexe V** au présent arrêté.

Article 6 - Pour chaque session d'examen, la date de clôture des registres d'inscription et la date de début des épreuves pratiques ou écrites sont arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

La liste des pièces à fournir lors de l'inscription à l'examen est fixée par le ou les recteurs en charge de l'organisation de l'examen.

Article 7 - Chaque candidat s'inscrit à l'examen dans sa forme globale ou dans sa forme progressive conformément aux dispositions des articles 16, 23, 23 bis, 24 et 25 du décret du 9 mai 1995 susvisé.

Dans le cas de la forme progressive, le candidat précise les épreuves ou unités qu'il souhaite subir à la

session pour laquelle il s'inscrit.

Le brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » est délivré aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions du titre III du décret du 9 mai 1995 susvisé.

Article 8 - Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisées conformément à l'arrêté du 3 juillet 2002 modifié fixant les conditions de délivrance des brevets de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » et les épreuves de l'examen organisées conformément au présent arrêté sont précisées en annexe VI au présent arrêté.

La durée de validité des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux épreuves de l'examen subi selon les dispositions de l'arrêté du 3 juillet 2002 précité et dont le candidat demande le bénéfice dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, est reportée dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté conformément à l'article 17 du décret susvisé et à compter de la date d'obtention de ce résultat.

Article 9 - La première session du brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2016.

La dernière session du brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 juillet 2002 précité, aura lieu en 2015. À l'issue de cette session l'arrêté du 3 juillet 2002 précité est abrogé.

Article 10 - La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République.

Fait le 4 juin 2013

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Par empêchement de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Le chef du service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Jean-Michel Jolion

Nota - Les annexes III, IV et VI sont publiées ci-après. Le présent arrêté et l'intégralité de ses annexes sont mis en ligne sur les sites <http://www.education.gouv.fr/> et <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Annexe III

Grilles horaires

Option « Gestion de la production »

Discipline	Total 1ère année		Horaire global 1ère année	Total 2ème année		Horaire global 2ème année
Enseignement général						
Culture audiovisuelle et artistique	8	6+2+0	240	8	6+2+0	240
Anglais	3	1,5+0+1,5	90	3	1,5+0+1,5	90

Économie et gestion	5	5+0+0	150	5	5+0+0	150
Enseignement professionnel						
Technologie des équipements et supports	4	1+0+3	120	4	1+0+3	120
Technique et mise en œuvre	11	0+0+11	330	11	0+0+11	330
Total	31		930	31		930

Option « Métiers de l'image »

Discipline	Total 1ère année		Horaire global 1ère année	Total 2ème année		Horaire global 2ème année
Enseignement général						
Culture audiovisuelle et artistique	8	6+2+0	240	8	6+2+0	240
Anglais	1,5	1,5+0+0	45	1,5	1,5+0+0	45
Sciences physiques	4	2+2+0	120	4	2+2+0	120
Économie et gestion	1,5	1,5+0+0	45	1,5	1,5+0+0	45
Enseignement professionnel						
Technologie des équipements et supports	5	1+0+4	150	5	1+0+4	150
Technique et mise en œuvre	11	0+0+11	330	11	0+0+11	330
Total	31		930	31		930

Option « Métiers du son »

Discipline	Total 1ère année		Horaire global 1ère année	Total 2ème année		Horaire global 2ème année
Enseignement général						

Culture audiovisuelle et artistique	8	6+2+0	240	8	6+2+0	240
Anglais	1,5	1,5+0+0	45	1,5	1,5+0+0	45
Sciences physiques	4	2+2+0	120	4	2+2+0	120
Économie et gestion	1,5	1,5+0+0	45	1,5	1,5+0+0	45
Enseignement professionnel						
Technologie des équipements et supports	5	1+0+4	150	5	1+0+4	150
Technique et mise en œuvre	11	0+0+11	330	11	0+0+11	330
Total	31		930	31		930

Option « Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements »

Discipline	Total 1ère année		Horaire global 1ère année	Total 2ème année		Horaire global 2ème année
Enseignement général						
Culture audiovisuelle et artistique	6	6+0+0	180	6	6+0+0	180
Anglais	1,5	1,5+0+0	45	1,5	1,5+0+0	45
Sciences physiques	4	2+2+0	120	4	2+2+0	120
Économie et gestion	1,5	1,5+0+0	45	1,5	1,5+0+0	45
Enseignement professionnel						
Technologie des équipements et supports	7	1+0+6	210	7	1+0+6	210
Technique et mise en œuvre	11	0+0+11	330	11	0+0+11	330
Total	31		930	31		930

Option « Métiers du montage et de la postproduction »

	Total	Horaire global	Total	Horaire global
--	-------	-------------------	-------	-------------------

Discipline	1ère année		2ème année			
Enseignement général						
Culture audiovisuelle et artistique	8	6+2+0	240	8	6+2+0	240
Anglais	1,5	1,5+0+0	45	1,5	1,5+0+0	45
Sciences physiques	4	2+2+0	120	4	2+2+0	120
Économie et gestion	1,5	1,5+0+0	45	1,5	1,5+0+0	45
Enseignement professionnel						
Technologie des équipements et supports	5	1+0+4	150	5	1+0+4	150
Technique et mise en œuvre	11	0+0+11	330	11	0+0+11	330
Total	31		930	31		930

Activités de projet et accompagnement personnalisé

Le chef d'établissement doit organiser l'emploi du temps de façon à permettre aux étudiants de mener, tout au long de la formation, des activités de projet et/ou d'accompagnement personnalisé au-delà du volume horaire hebdomadaire (reportages, fictions tournées à l'extérieur, captation d'événements) dans lesquelles les étudiants sont fortement impliqués. Pour cela, ils doivent avoir accès aux ressources documentaires, techniques et matérielles disponibles dans l'établissement ainsi qu'à l'accompagnement de professionnels. Dans ce cadre, pour guider et orienter le travail des étudiants, l'équipe pédagogique dispose d'un volume horaire annualisé de 230 heures par option pour l'ensemble des deux années de formations permettant à des enseignants associés d'intervenir.

Annexe IV Règlement d'examen

BTS Métiers de l'audiovisuel Gestion de la production	<p>Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat)</p> <p>Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités)</p>	<p>Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)</p>	<p>Scolaires (établissements privés hors contrat)</p> <p>Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités)</p> <p>Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements privés)</p>
--	---	---	--

Épreuves		Unités	Coeff.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
							et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance		
E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA)	U1	2	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	4 h*	
E2 Anglais	U2	2	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	45 min*	
E3 Environnement économique, juridique et technologie des équipements et supports (EEJTES)	U3	4	Ponctuelle écrite	6 h (3 h+3 h)	Ponctuelle écrite	6 h (3 h+3 h)	Ponctuelle écrite	6 h (3 h+3 h)	
E4 Techniques et mise en œuvre	U4	4	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle pratique	4 h**	
E5 Épreuve professionnelle de synthèse	U5	4	Ponctuelle orale ***	45 min	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	1 h	
E6 Situation en milieu professionnel	U6	1	Ponctuelle orale	30 min	CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	30 min	
Épreuve facultative									
EF1 Langue vivante	UF1	1	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min	

* Non compris le temps de lecture et de visionnement des documents d'une durée de 30 mn

** Non compris le temps de lecture, d'appropriation et de préparation du sujet, d'une durée de 30 mn

*** Pour cette épreuve, deux points de coefficients seront attribués à partir de la moyenne des notes obtenues lors de deux revues de production.

BTS Métiers de l'audiovisuel Métiers de l'image			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités)		Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance	
Épreuves	Unités	Coeff.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA)	U1	2	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	4 h*
E2 Anglais	U2	1	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	45 min*
E3 Physique et technique des équipements et supports (PTES)	U3	4	Ponctuelle écrite	6 h (3 h+3 h)	Ponctuelle écrite	6 h (3 h+3 h)	Ponctuelle écrite	6 h (3 h+3 h)
E4 Techniques et mise en œuvre	U4	4	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle pratique	4 h**

E5 Epreuve professionnelle de synthèse Sous épreuve :								
E51 Projet à caractère industriel	U51	4	Ponctuelle orale ***	45 min	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	1 h
E52 Environnement économique et juridique du projet	U52	1	Ponctuelle orale	15 min	CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	15 min
E6 Situation en milieu professionnel	U6	1	Ponctuelle orale	30 min	CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	30 min
Épreuve facultative								
EF1 Langue vivante	UF1	1	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min

* Non compris le temps de lecture et de visionnement des documents d'une durée de 30mn

** Non compris le temps de lecture, d'appropriation et de préparation du sujet, d'une durée de 30mn

*** Pour cette épreuve, deux points de coefficients seront attribués à partir de la moyenne des notes obtenues lors de 2 revues de production.

BTS Métiers de l'Audiovisuel Métiers du son	<p>Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat)</p> <p>Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités)</p>	<p>Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)</p>	<p>Scolaires (établissements privés hors contrat)</p> <p>Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités)</p> <p>Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)</p> <p>Au titre de leur</p>
--	---	---	---

						expérience professionnelle Enseignement à distance		
Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA)	U1	2	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	4 h*
E2 Anglais	U2	1	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	45 min*
E3 Physique et technique des équipements et supports (PTES)	U3	4	Ponctuelle écrite	6 h (3 h+3 h)	Ponctuelle écrite	6 h (3 h+3 h)	Ponctuelle écrite	6 h (3 h+3 h)
E4 Techniques et mise en œuvre	U4	4	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle pratique	4 h**
E5 Epreuve professionnelle de synthèse Sous épreuve :								
E51 Projet à caractère industriel	U51	4	Ponctuelle orale ***	45 min	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	1 h
E52 Environnement économique et juridique du projet	U52	1	Ponctuelle orale	15 min	CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	15 min
E6 Situation en milieu professionnel	U6	1	Ponctuelle orale	30 min	CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	30 min
Épreuve facultative								
EF1 Langue vivante	UF1	1	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min

* Non compris le temps de lecture et de visionnement des documents d'une durée de 30mn

** Non compris le temps de lecture, d'appropriation et de préparation du sujet, d'une durée de 30mn

*** Pour cette épreuve, deux points de coefficients seront attribués à partir de la moyenne des notes obtenues lors de 2 revues de production.

BTS Métiers de l'Audiovisuel Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités)		Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance	
Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA)	U1	2	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	4 h*
E2 Anglais	U2	1	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	45 min*
E3 Physique et technique des équipements et supports (PTES)	U3	4	Ponctuelle écrite	6 h (3 h+3 h)	Ponctuelle écrite	6 h (3 h+3 h)	Ponctuelle écrite	6 h (3 h+3 h)
E4 Techniques et mise en œuvre	U4	4	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle pratique	4 h**

E5 Epreuve professionnelle de synthèse Sous épreuve :								
E51 Projet à caractère industriel	U51	4	Ponctuelle orale ***	45 min	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	1 h
E52 Environnement économique et juridique du projet	U52	1	Ponctuelle orale	15 min	CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	15 min
E6 Situation en milieu professionnel	U6	1	Ponctuelle Orale	30 min	CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	30 min
Epreuve facultative								
EF1 Langue vivante	UF1	1	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min

* Non compris le temps de lecture et de visionnement des documents d'une durée de 30mn

** Non compris le temps de lecture, d'appropriation et de préparation du sujet, d'une durée de 30mn

*** Pour cette épreuve, deux points de coefficients seront attribués à partir de la moyenne des notes obtenues lors de 2 revues de production.

BTS Métiers de l'Audiovisuel Montage et postproduction	<p>Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat)</p> <p>Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités)</p>	<p>Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)</p>	<p>Scolaires (établissements privés hors contrat)</p> <p>Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités)</p> <p>Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) Au titre de leur</p>
---	---	---	--

						expérience professionnelle Enseignement à distance		
Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA)	U1	3	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	4 h*
E2 Anglais	U2	1	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	45 min*
E3 Physique et technique des équipements et supports (PTES)	U3	3	Ponctuelle écrite	6 h (3 h + 3 h)	Ponctuelle écrite	3 h + 3 h	Ponctuelle écrite	3 h + 3 h
E4 Techniques et mise en œuvre	U4	4	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle pratique	4 h**
E5 Épreuve professionnelle de synthèse Sous épreuve :								
E51 Projet à caractère industriel	U51	4	Ponctuelle orale ***	45 mn	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	1 h
E52 Environnement économique et juridique du projet	U52	1	Ponctuelle orale	15 mn	CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	15 min
E6 Situation en milieu professionnel	U6	1	Ponctuelle orale	30 mn	CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	30 min
Épreuve facultative								
EF1 Langue vivante	UF1	1	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min

* Non compris le temps de lecture et de visionnement des documents d'une durée de 30mn

** Non compris le temps de lecture, d'appropriation et de préparation du sujet, d'une durée de 30mn

*** Pour cette épreuve, deux points de coefficients seront attribués à partir de la moyenne des notes obtenues lors de 2 revues de production.

Annexe VI

Tableaux de correspondance entre les épreuves du BTS « métiers de l'audiovisuel » définies dans l'arrêté du 3 juillet 2002 et les épreuves du BTS « métiers de l'audiovisuel » définies dans le présent arrêté

Option : Gestion de production

BTS « métiers de l'audiovisuel » Arrêté du 3 juillet 2002 portant création et fixant les conditions de délivrance.		BTS « métiers de l'audiovisuel » Option Gestion de production Présent arrêté	
Épreuves ou sous épreuves	unités	Épreuves ou sous épreuves	unités
E1. Domaine littéraire et artistique (DLA)	U1	Culture audiovisuelle et artistique (CAA)	U1
E2. Anglais	U2	E2. Anglais	U2
E3. Environnement économique et juridique	U3	E3. Environnement économique, juridique et Technologie des équipements et supports (EEJT ES)	U3
E4. Technique des équipements et supports	U4		
E5. Technique de mise en œuvre	U5	E4. Technique de mise en œuvre	U4
-Sous épreuve E61 : Projet à caractère industriel	U61	E5. Épreuve professionnelle de synthèse	U5
-Sous épreuve E62 : Rapport d'activités professionnelles	U62	E6. Situation en milieu professionnel	U6
Épreuve facultatives			
EF1 Langue vivante étrangère	UF1	EF1 Langue vivante	UF1

Remarques :

Ce tableau n'a de valeur qu'en termes d'équivalence d'épreuves entre l'ancien diplôme et le nouveau pendant la phase transitoire où certains candidats peuvent garder le bénéfice des notes de certaines épreuves. En aucun cas il ne signifie une correspondance point par point entre les contenus d'épreuve.

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la somme des notes des 'épreuve E3 et E4 peut bénéficier du report de cette note pour l'épreuve E3 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité l'épreuve E3 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la sous-épreuve E61 peut bénéficier du report de cette note pour l'épreuve E5 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité l'épreuve E5 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la sous-épreuve E62 peut bénéficier du report de cette note pour l'épreuve E6 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité l'épreuve E6 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Options :

- Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements,
- Métiers de l'image,
- Métiers du son,
- Métiers du montage et de la postproduction.

BTS « métiers de l'audiovisuel »		BTS « métiers de l'audiovisuel »	
Arrêté du 3 juillet 2002 portant création et fixant les conditions de délivrance.		Options : Métiers de l'image, Métiers du son, Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements, Métiers du montage et de la postproduction. Présent arrêté	
Épreuves ou sous épreuves	unités	Épreuves ou sous épreuves	unités
E1. Domaine littéraire et artistique (DLA)	U1	Culture audiovisuelle et artistique (CAA)	U1
E2. Anglais	U2	E2. Anglais	U2
E3. Sciences physiques	U3	E3. Physique et technique des équipements et supports (PTES)	U3
E4. Technique des équipements et supports	U4		
E5. Technique de mise en œuvre	U5	E4. Technique de mise en œuvre	U4
- Sous épreuve E61 : Projet à caractère industriel	U61	- Sous épreuve E51 : Projet à caractère industriel	U51
- Sous épreuve E62 : Environnement économique et juridique du projet	U62	- Sous épreuve E52 : Environnement économique et juridique du projet	U52

- Sous épreuve E63 : Rapport d'activités professionnelles	U63	E6. Situation en milieu professionnel	U6
Épreuve facultatives			
EF1 Langue vivante étrangère	UF1	EF1 Langue vivante étrangère	UF1

Remarques

Ce tableau n'a de valeur qu'en termes d'équivalence d'épreuves entre l'ancien diplôme et le nouveau pendant la phase transitoire où certains candidats peuvent garder le bénéfice des notes de certaines épreuves. En aucun cas il ne signifie une correspondance point par point entre les contenus d'épreuve.

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la somme des notes des 'épreuve E3 et E4 peut bénéficier du report de cette note pour l'épreuve E3 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité l'épreuve E3 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la sous-épreuve E61 peut bénéficier du report de cette note pour la sous-épreuve E51 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité la sous-épreuve E51 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la sous-épreuve E62 peut bénéficier du report de cette note pour la sous-épreuve E52 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité la sous-épreuve E52 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la sous-épreuve E63 peut bénéficier du report de cette note pour l'épreuve E6 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité l'épreuve E6 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Enseignements secondaire et supérieur

Classes préparatoires aux grandes écoles

Fonctions et organisation du premier semestre de formation en vue de la rentrée universitaire 2013

NOR : ESRS1315617C
circulaire n° 2013-0014 du 10-7-2013
ESR - DGESIP

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités

Suite à la réforme des programmes du lycée général et technique, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a engagé d'importants travaux de rénovation des programmes des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Ces programmes sont, pour les classes de première année, mis en œuvre à la rentrée 2013.

Les nouveaux programmes, pour l'ensemble des voies et des filières, introduisent notamment la semestrialisation des enseignements, les semestres comportant dix-huit semaines de cours.

Le premier semestre de formation revêt dans ce cadre une importance cruciale. Il doit en effet, par l'exercice d'une pédagogie adaptée, permettre une transition réussie entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur et générer, ainsi, une meilleure cohésion de chaque classe.

Dans la phase de continuum que doit représenter désormais, le passage entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur, le premier semestre doit permettre également d'éclairer l'étudiant dans ses choix à venir en termes de choix d'options et, le cas échéant, de réorientation, ainsi que de l'engager dans un rythme de travail plus soutenu.

À ces fins, le premier semestre doit conforter les pré-requis attendus lors de son admission, mettre en œuvre les mises à niveau nécessaires et permettre d'acquérir progressivement les méthodes de travail et d'organisation ainsi que les capacités d'initiative indispensables aux études supérieures. Il se traduit par un suivi personnalisé de chaque étudiant qui doit se sentir accompagné et soutenu par l'équipe pédagogique afin d'éviter une éventuelle déstabilisation lors de la première évaluation. Pour assurer cet accompagnement individualisé, les heures d'interrogations orales doivent également pouvoir être mises à profit et faire l'objet, en tant que de besoin, d'une répartition appropriée.

C'est dans ces conditions que l'étudiant pourra s'engager dans un parcours de réussite et exprimer son véritable potentiel qui peut se révéler assez sensiblement différent de celui qui a été mesuré à l'issue des études secondaires.

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Par empêchement de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Le chef du service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Jean-Michel Jolion

Enseignements secondaire et supérieur

Formations post-baccalauréat

Renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur

NOR : ESRS1315717C
circulaire n° 2013-0012 du 18-6-2013
ESR - DGESIP A2 - MEN - DGESCO

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités ; aux présidentes et présidents d'université ; aux directrices et directeurs des établissements d'enseignement supérieur ; aux chefs d'établissement disposant de séries conduisant au baccalauréat

La présente circulaire a pour objet de présenter les modalités de collaboration de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur dans la construction du continuum de formation articulant les trois années qui précèdent et les trois années qui suivent le baccalauréat.

1 - Rôle, fonctionnement et composition renouvelés de la commission académique des formations post-baccalauréat

La commission académique des formations post-baccalauréat aborde toutes les questions relatives au continuum entre l'enseignement scolaire et supérieur.

Concernant les établissements publics locaux d'enseignement (EPL), seules sont prises en compte les formations publiques ou privées menant au baccalauréat général, professionnel et technologique, qu'elles relèvent de l'éducation nationale ou d'une double tutelle avec un autre ministère.

Les quatre filières principales de l'enseignement supérieur (licence, diplôme universitaire de technologie, classe préparatoire aux grandes écoles, brevet de technicien supérieur) sont les formations qui participent le plus directement à cette articulation entre les deux niveaux d'enseignement. Néanmoins, le développement de l'offre hors du périmètre du ministère enseignement supérieur et recherche (MESR), notamment en ce qui concerne les formations sociales, médico-sociales et paramédicales, amène à tenir compte d'un environnement global, au-delà des quatre filières précitées.

La commission académique des formations post-baccalauréat doit permettre d'avoir une vision complète de l'offre de formation à l'échelle du territoire, y compris les formations hors périmètre du MESR. Elle définit notamment les schémas directeurs du conseil anticipé d'orientation en classe de 1ère et consolide les dispositifs de réorientation entre les formations d'enseignement supérieur d'une académie.

Ses missions sont élargies à l'étude de la carte des formations. Les projets d'ouverture et de fermeture de formations dans les quatre grandes filières (BTS, CPGE, DUT, licence) doivent être concertés dans cette instance, avant que les décisions afférentes ne soient prises par les autorités compétentes.

Le recteur d'académie, chancelier des universités, préside la commission académique des formations post-baccalauréat, qui se réunit au moins une fois par an.

Sa composition, qui peut varier d'une académie à une autre, est représentative de la diversité des acteurs académiques.

Elle est notamment composée de :

- proviseurs de lycées publics et privés sous contrat, dont proviseurs de lycées à STS et à CPGE ;
- président(s) d'université et directeur(s) d'IUT ;
- directeurs d'établissement proposant des formations post-baccalauréat, sous tutelle du MESR ;

- acteurs de l'orientation (CIO, SCUIO) ;
- représentants de la région ;
- représentants des branches professionnelles et du monde socio-économique ;
- représentants des élèves, des étudiants et des parents d'élèves.

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peuvent y être associés.

Par ailleurs, notamment lorsque plusieurs académies relèvent de la même région, il convient d'appréhender le cas échéant les missions de la commission dans le cadre plus large du territoire inter-académique.

Le recteur transmet un bilan annuel de l'activité de la commission académique des formations post-baccalauréat aux ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Ce bilan sert d'appui à une réunion annuelle entre chaque recteur, la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP).

2 - Dispositions pédagogiques permettant de renforcer le continuum de formation

2.1 Une orientation mieux construite

Placée sous la responsabilité partagée du MEN et du MESR et s'appuyant sur les recteurs, la politique d'orientation des lycéens vers l'enseignement supérieur se décline sur le territoire académique et régional.

Quatre actions majeures donnent corps à la politique d'orientation :

- **L'orientation active** contribue à l'acquisition d'une compétence à s'orienter, pour chaque élève et étudiant, en fonction de ses appétences, de ses chances réelles de réussite et des places offertes.

Plusieurs outils doivent être mobilisés à cette fin : des **démarches d'information** des lycéens, des outils numériques et des guides d'information et d'autoévaluation pour les lycéens et pour les enseignants du second degré. Ils doivent être construits conjointement avec les acteurs de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur et être coordonnés sur le territoire.

La généralisation à l'ensemble des filières du lycée du **conseil anticipé en classe de 1ère** contribuera, dès 2013-2014, à renforcer davantage les relations entre tous les établissements du second degré et du supérieur. Une attention particulière doit être portée aux **élèves de terminale technologique et professionnelle** afin de faciliter respectivement leur accès en IUT et en STS.

- Les données de gestion du **portail Admission Post-Bac** reflètent les choix d'orientation des lycéens et permettent d'éclairer la commission académique des formations post-baccalauréat dans ses propositions. Il convient d'inviter les académies qui ne le font pas déjà à tirer profit de ces données, notamment celles relatives aux candidats sans proposition ou ayant accepté une formation « par défaut », au regard des places vacantes.

- **Une orientation progressive tout au long du cursus** : limiter les spécialisations précoces est l'une des clés de la réussite étudiante. Il convient d'aider les étudiants à construire leur projet personnel et professionnel, en leur laissant des choix d'orientation ouverts tout au long du cycle licence.

Une réorientation choisie : l'articulation avec des dispositifs de repérage précoce des étudiants en difficulté est indispensable. Les établissements d'enseignement supérieur doivent proposer des dispositifs d'accompagnement et de mise à niveau, pour permettre aux étudiants en échec une réorientation rapide ou une insertion professionnelle immédiate. Il s'agit en particulier de mettre à profit la complémentarité entre la licence générale, les CPGE, les BTS, les DUT et les licences professionnelles pour que les étudiants puissent tout au long de leur cursus progresser dans la voie et la méthode d'enseignement qui leur convient le mieux.

2.2. La recherche d'une meilleure articulation des programmes

Dans le cadre de leur rénovation, les lycées ont mis en œuvre des enseignements nouveaux ainsi que

des modalités de travail qui accordent une place plus importante qu'auparavant à l'accompagnement personnalisé, à la démarche de recherche et de projet, ainsi qu'à l'action collective.

De nouveaux programmes seront mis en œuvre dès le mois de septembre 2013 dans les formations post-baccalauréat. Les programmes des CPGE et les DUT ont été complètement rénovés, ceux des BTS connaissent quelques adaptations pour certains enseignements généraux.

2.2.1 La rénovation des programmes de CPGE

Le processus de rénovation des programmes de CPGE a largement associé les signataires du protocole portant création du comité de concertation et de suivi des classes préparatoires ainsi que l'inspection générale de l'éducation nationale.

Deux innovations de ces nouveaux programmes doivent être soulignées :

- la semestrialisation des enseignements et le rôle spécifique dévolu au premier semestre, période de transition entre les enseignements secondaire et supérieur. Ce premier semestre permet la mise en place en CPGE d'une pédagogie propre à accompagner les étudiants dans leur diversité, dans le souci de leur meilleure réussite ;
- l'introduction d'une approche par compétences, fondée à la fois sur les acquis des bacheliers issus de la réforme du lycée et sur ceux que les établissements d'enseignement supérieur, notamment les écoles, attendent des étudiants qu'ils recrutent après une formation en classe préparatoire.

Les grands équilibres disciplinaires et les horaires ont été maintenus, à quelques exceptions près. L'enseignement d'informatique devient désormais une discipline à part entière comme vous l'a précisé le courrier DGESIP A2 n° 2013-0056 qui vous a été adressé le 19 février 2013.

2.2.2 La rénovation des programmes de DUT

L'ensemble des programmes pédagogiques nationaux (PPN) des 24 spécialités du diplôme universitaire de technologie, datant pour la plupart de 2005 ou 2006, ont fait l'objet d'une rénovation importante. Les dispositifs permettant un meilleur accueil des bacheliers technologiques ont notamment été travaillés.

La rénovation a été pensée pour répondre à un certain nombre d'enjeux tels la définition d'une pédagogie par la technologie, l'accompagnement des étudiants dans leur projet personnel et professionnel et la formation tout au long de la vie par la modularisation, la semestrialisation et la capitalisation. Enfin, certains champs de professionnalisation constituant des enjeux importants de l'économie ont été intégrés dans les programmes, comme l'intelligence économique, la normalisation, le développement durable, la gestion de projet, l'entrepreneuriat ou la sécurité et la santé au travail.

2.2.3 La rénovation des programmes de BTS

Certains enseignements bénéficient d'ajustements notamment les mathématiques et les sciences physiques. Applicables à la rentrée 2013, leurs programmes sont réécrits en termes de compétences sans modification de la définition des épreuves ni modification de la grille horaire. Une soixantaine de spécialités de BTS est concernée pour les mathématiques et 3 spécialités du secteur de la chimie pour ce qui concerne les sciences physiques.

2.3 Des dispositifs d'aide à la réussite

2.3.1 Les dispositifs de personnalisation de l'enseignement scolaire

Qu'il s'agisse du tutorat, de l'accompagnement personnalisé ou des passerelles, les dispositifs de personnalisation mis en œuvre dans les lycées ont pour objectif de favoriser la réussite des futurs étudiants.

L'accompagnement personnalisé poursuit plusieurs objectifs, dont la construction du projet personnel des élèves. Dans cette perspective, il permet le contact avec les établissements d'enseignement supérieur.

La réussite des élèves dans l'enseignement supérieur, y compris celle des bacheliers professionnels, représente un enjeu considérable. Dans ce but, les établissements organisent les parcours et favorisent les liens entre les voies de formation et entre les établissements. Au lycée, ces passerelles ont pour objectif de présenter aux élèves qui souhaitent se réorienter la formation souhaitée, la spécificité de ses enseignements, les différentes spécialités offertes par ce cursus, ainsi que le champ professionnel futur et les métiers ouverts par le diplôme.

Des passerelles et des dispositifs de préparation à l'entrée en STS sont mis en place pour organiser et préparer les élèves dès la classe terminale. Les modules de préparation peuvent prendre la forme de stages d'immersion en classe de STS, de périodes de renforcement pendant les vacances scolaires, mais aussi d'une collaboration entre les équipes pédagogiques. Toutes les initiatives permettant de conduire des actions autour du parcours de l'élève sont à évaluer et à valoriser au niveau académique dans le cadre des travaux de la commission académique des formations post-baccalauréat.

2.3.2 Les dispositifs d'aide dans l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur a commencé son adaptation au nouveau profil des lycéens par une diversité de parcours, qu'il s'agisse, sans exhaustivité, des parcours renforcés ou de soutien en licence, de la diversification des formes de classes préparatoires ou de dispositifs de réorientation liés à la PACES.

Le Plan réussite en licence s'est par ailleurs traduit par de nombreuses initiatives innovantes en matière pédagogique telles que le contrôle continu, le tutorat pédagogique ou la désignation d'enseignants-référents. Afin de faire évoluer en profondeur le système de formation, ces démarches doivent désormais être généralisées et intégrées au processus d'ingénierie pédagogique de chaque établissement.

Les contrats pédagogiques lancés en novembre 2012 et signés début 2013, s'appuient sur un renforcement des moyens humains, aux niveaux pédagogique, administratif et technique. 5 000 créations d'emplois sont ainsi prévues sur le quinquennat, dont 1000 dès l'exercice 2013. Ces contrats ont pour objectif prioritaire de consolider la politique de formation et d'innovation pédagogique de l'établissement, grâce notamment à la création de structures d'innovation pédagogique et d'évaluation dans les établissements.

Par ailleurs, il apparaît primordial de soutenir la mise à disposition de ressources favorisant le travail personnel, diversifiant les modes d'application des enseignements et transformant l'interaction étudiants-équipe pédagogique. C'est dans ce contexte qu'est lancée l'initiative « France université numérique », favorisant la création et l'utilisation de tels outils.

Enfin, certains projets sélectionnés dans le cadre du programme « initiatives d'excellence en formations innovantes » (IDEFI) portent sur la problématique de l'accompagnement des étudiants issus du baccalauréat technologique ou professionnel. Ces projets permettent de mettre en œuvre des démarches, des méthodes et des contenus innovants, notamment en faisant appel à la pédagogie par projet, à l'approche par compétences ou au numérique en appui à la pédagogie. Le suivi de ces expérimentations permettra de faire bénéficier les autres établissements des expériences et des idées les plus performantes.

Le suivi de la mise en œuvre de cette circulaire sera assuré par un groupe de travail associant les services compétents des administrations centrales du MESR et du MEN.

Fait le 18 juin 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Simone Bonnafous

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination des membres du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche : modification

NOR : MENA1300326A
arrêté du 9-7-2013
MEN - SAAM A1

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 2006-572 du 17-5-2006 modifié ; décret n° 2011-184 du 15-2-2011 ; arrêté du 17-5-2006 modifié ; arrêté du 1-7-2011 ; arrêté du 8-11-2011

Article 1 - L'article 2 de l'arrêté du 8 novembre 2011 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

En qualité de représentant titulaire du personnel

Au lieu de :

- Luc Coirier, représentant le Sgen-CFDT

Lire :

- Vincent Larroque, représentant le Sgen-CFDT

En qualité de représentant suppléant du personnel

Au lieu de :

- Vincent Larroque, représentant le Sgen-CFDT

Lire :

- Nicolas Tariel, représentant le Sgen-CFDT

Article 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 9 juillet 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale,
Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
Le secrétaire général,
Frédéric Guin

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique

NOR : ESRR1300205A
arrêté du 27-6-2013
ESR - DGRI SPFCO B2

Par arrêté du ministre du redressement productif et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 27 juin 2013 sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs en qualité de représentants de l'État :

Désignés par le ministre chargé de la recherche :

- Philippe Baptiste, membre titulaire, en remplacement de Marc Belloeil ;
- Marc Belloeil, membre suppléant, en remplacement de Philippe Pujes.

Mouvement du personnel

Nomination

Secrétaire général du Centre national d'enseignement à distance

NOR : MENH1300324A

arrêté du 9-7-2013

MEN - DGRH E1-2

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 9 juillet 2013, Alain Botton est nommé en qualité de secrétaire général du Centre national d'enseignement à distance (Cned), pour une première période de trois ans, à compter du 1er mai 2013.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur du centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François-Champollion

NOR : ESRS1300206A
arrêté du 28-6-2013
ESR - DGESIP B2

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 28 juin 2013, Hervé Pingaud, professeur, est nommé directeur du centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François-Champollion pour une durée de trois ans à compter du 1er septembre 2013.

Mouvement du personnel

Nomination

Administrateur provisoire à l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Nice

NOR : ESRS1300215A
arrêté du 4-7-2013
ESR - DGESIP A3

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 4 juillet 2013, il est mis fin, à compter du 30 juin 2013, aux fonctions de directeur de l'institut exercées par Mohamed Najmi. Isabelle Negro, professeur des universités, est nommée en qualité d'administratrice provisoire de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Nice, école interne de l'université de Nice.

Mouvement du personnel

Nomination

Administrateur provisoire à l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Bretagne

NOR : ESRS1300208A
arrêté du 1-7-2013
ESR - DGESIP A3

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 1er juillet 2013, il est mis fin, à compter du 20 juin 2013, aux fonctions de directeur de l'institut exercées par Loïs Lefeuvre. Hervé Kerivel, professeur certifié, est nommé en qualité d'administrateur provisoire de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Bretagne, école interne de l'université de Brest.

Mouvement du personnel

Nomination

Administrateur provisoire à l'Institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Bordeaux

NOR : ESRS1300214A
arrêté du 2-7-2013
ESR - DGESIP A3

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 2 juillet 2013, il est mis fin, à compter du 30 juin 2013, aux fonctions de directeur de l'Institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Bordeaux, exercées par Philippe Girard.

Philippe Girard, professeur des universités, est nommé en qualité d'administrateur provisoire de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Bordeaux, école interne de l'université de Bordeaux IV.

Informations générales

Élections

Remplacement de membres élus du Comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR1300207V
avis du 9-7-2013
ESR - DGRI - SPFCO B2

Sont déclarés vacants les sièges suivants :

Section 4 : « Atomes et molécules, optique et lasers, plasmas chauds »

1 siège - Collège électoral C

Section 7 : « Sciences de l'information : traitements, systèmes intégrés matériel-logiciel, robots, commandes, images, contenus, interactions, signaux et langues »

1 siège - Collège électoral C

Section 24 : « Physiologie, vieillissement, tumorigenèse »

1 siège - Collège électoral C

Section 27 : « Relations hôte-pathogène, immunologie, inflammation »

1 siège - Collège électoral B1

1 siège - Collège électoral C

Section 34 : « Sciences du langage »

1 siège - Collège électoral C

Section 37 : « Économie et gestion »

1 siège - Collège électoral B1

Section 41 : « Mathématiques et interactions des mathématiques »

1 siège - Collège électoral B2

Commission interdisciplinaire 51 : « Modélisation et analyse des données et des systèmes biologiques : approches informatiques, mathématiques et physiques »

2 sièges - Collège électoral A1

Commission interdisciplinaire 53 : « Méthodes, pratiques et communications des sciences et des techniques »

1 siège - Collège électoral A1

Commission interdisciplinaire 54 : « Méthodes expérimentales, concepts et instrumentation en sciences de la matière et en ingénierie pour le vivant »

1 siège - Collège électoral A1

Pour le remplacement des membres élus de commissions interdisciplinaires, les candidats doivent appartenir aux instances du Comité national de la recherche scientifique.

Les déclarations de candidatures doivent être établies suivant le modèle annexé à la présente, **avec signature manuscrite**, accompagnées d'un curriculum vitae (2 pages), de la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récentes (4 pages maximum) le cas échéant.

Elles doivent être reçues par voie postale ou être déposées au secrétariat général du Comité national - CNRS, 3, rue Michel-Ange 75016 Paris, avant le **10 septembre 2013 à 18 h**.

Annexe

↳ *Déclaration de candidature*

Annexe(1)



**CANDIDATURE À L'ÉLECTION À UNE
SECTION DU COMITÉ NATIONAL**

IMPORTANT : joindre un curriculum vitae (2 pages maximum) et le cas échéant, la liste de vos travaux, de vos productions scientifiques les plus récentes (4 pages maximum)

(1) Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/sections/formcand.htm
Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle.

N° de la section	_____	Collège	_____
Intitulé de la section	_____		
Nom d'usage	_____		
Nom de naissance	_____		
Prénoms	_____		
Date de naissance	_____		
Grade et échelon actuels	_____		
Établissement d'origine	_____		

Avez-vous déjà été membre d'une section du Comité national ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
	De _____	à _____
Êtes-vous membre du Conseil national des universités (hors disciplines médicales, odontologiques) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre d'une commission scientifique spécialisée de l'INSERM ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre du Conseil scientifique de l'INSERM ou du CNRS ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre d'un des jurys de concours nationaux d'agrégation au titre de l'année en cours (disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre de l'équipe de direction d'un institut du CNRS (directeur et directeur adjoint) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous délégué scientifique AERES ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Adresse professionnelle	
Unité	Laboratoire
Service	_____
n°	Rue
Code postal	Ville
Téléphone	N° du poste
Télécopie	_____
Courriel	_____

Adresse personnelle	
n°	Rue
Code postal	Ville
Téléphone	Mobile
Courriel	_____
Fait à	, le
	Signature

Dans la mesure où vous seriez élu(e), où désiriez-vous que soit expédié le(s) :

- Courrier(s) : Adresse personnelle professionnelle
- Paquet(s) : Adresse personnelle professionnelle

Je m'oppose à l'utilisation commerciale des données qui me concernent : OUI

Les données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi Informatique et Libertés (n° 78-17) du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, vous pouvez vous adresser par écrit ou sur place, au Secrétariat général du Comité national, 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.



CANDIDATURE À L'ÉLECTION À UNE COMMISSION INTERDISCIPLINAIRE

IMPORTANT : Joindre un curriculum vitae (2 pages maximum) et le cas échéant, la liste de vos travaux, de vos productions scientifiques les plus récentes (4 pages maximum)

(1) Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/cid/formcand.htm
Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle.

N° de la CID	_____	Collège	_____
Intitulé de la CID	_____		
Nom d'usage	_____		
Nom de naissance	_____		
Prénoms	_____		
Date de naissance	_____		
Grade et échelon actuels	_____		
Établissement d'origine	_____		
Instance du Comité national à laquelle vous appartenez	_____		
Fait à	_____	, le	_____
		Signature	_____

Je m'oppose à l'utilisation commerciale des données qui me concernent : OUI

Les données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi Informatique et Libertés (n° 78-17) du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, vous pouvez vous adresser par écrit ou sur place, au Secrétariat général du Comité national, 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

NOR : ESRS1300216V
avis du 12-7-2013
ESR - DGESIP

Les fonctions de directeur de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), établissement public national à caractère administratif situé à Montpellier, régi par le décret n° 94-921 du 24 octobre 1994, seront vacantes à compter du 1er juillet 2013.

Placée sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'ABES met en œuvre des applications informatiques et des services visant à mutualiser l'accès aux ressources documentaires des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle emploie 75 agents, informaticiens, bibliothécaires et administratifs.

Son activité principale est le signalement des ressources documentaires. Elle a créé et gère plusieurs catalogues collectifs : le Sudoc, Calames (manuscrits et archives).

Elle valorise les thèses françaises : application Star pour le signalement et la diffusion des thèses, moteur de recherche des thèses « theses.fr ».

Elle négocie l'achat de ressources électroniques sous forme de licences nationales, assure le portage financier de plusieurs groupements de commandes d'abonnements électroniques.

Elle coopère avec les organismes d'enseignement supérieur et de recherche concourant aux mêmes fins, tant en France qu'à l'étranger.

L'ABES situe son action dans le cadre de la Bibliothèque scientifique numérique (www.bibliothequescientifiquenumerique.fr), très grande infrastructure fédérant les acteurs français de l'information scientifique et technique. Elle articule son action de plus en plus étroitement avec l'Institut de l'information scientifique et technique du CNRS (INIST-CNRS) et le consortium Couperin.

Ses relations avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ont été contractualisées pour la période 2013-2017, suivant les axes définis par son projet d'établissement (<http://www.abes.fr/Media/Fichiers/Footer/Projet-d-etablissement/Projet-d-etablissement-brochure>).

Le directeur de l'ABES pilote l'Agence. Il met en œuvre le projet d'établissement et travaille en étroite liaison avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Il est nommé par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche pour une durée de trois ans, renouvelable.

Le poste est ouvert à tout candidat de l'Union européenne ayant prouvé sa capacité à animer et piloter une organisation importante dans le secteur d'activité de l'ABES. La parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Toutes informations utiles peuvent être demandées, au sein de la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, à M. Alain Colas, chef de la mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire (téléphone 01 55 55 79 07 alain.colas@recherche.gouv.fr).

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé, doivent parvenir par la voie hiérarchique au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, service de la coordination stratégique et des territoires, Mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire (DGESIP-DGRI A4), 1, rue Descartes 75231 Paris cedex 05, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis.